



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de DELEVILLE (Prunelle), « Notes critiques », *La Version Z de l'Ovide moralisé*

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14911-8.p.1585](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14911-8.p.1585)

Publié sous licence CC BY 4.0

NOTES CRITIQUES

LIVRE PREMIER

- v. 1 Les trois premiers vers de la tradition manquent dans Z³. L'oubli de ces trois vers semble dû au fait que le copiste, ne sachant pas combien de place prendrait l'initiale ornée, a jugé bon de recopier l'extrait dans un second temps, mais ne l'a pas fait. Cette hypothèse est accréditée par M. Besseyre, qui juge que l'initiale ornée de la première page et celle de la table des matières sont postérieures à l'écriture du texte. L'enluminure liminaire est, elle, encore plus récente que le texte et les initiales ornées. Elle aurait été réalisée bien après le texte, peut-être pour combler le manque des trois premiers vers.
- v. 9 *Quar nulz ne doit son sens repondre* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 12¹). Une correction s'impose car la variante de Z³⁴¹ fait contre-sens.
- v. 18 Le vers est censé rimer avec *Sans acomplir tout lor proupos* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 22). Il manque dans Z³ et D²⁴.
- v. 33-118 Ce nouveau prologue supplante le premier (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 37-70). Pour un commentaire de l'extrait, cf. P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses. La réécriture de la version Z de l'Ovide moralisé*, Classiques Garnier, 2022, p. 40-50.
- v. 48 Ce passage renvoie aux *Psaumes*, 98, 6-7. Le remanieur

1 Pour le livre I, nous renvoyons au texte édité dans l'ouvrage *Ovide Moralisé, Livre I*, et au texte édité par C. De Boer. Nous notons, dans la parenthèse indiquant les références du passage, « éd. OEF » pour le premier et « éd. C. De Boer » pour le second.

- fait allusion au fait que l'écriture de la *Genèse* est attribuée à Moïse, livre qui transmet *la loy* qu'évoque le texte.
- v. 87 Nous maintenons les versions *ge ay* (Z³) et *j'ay* (Z⁴¹), malgré la rime *nommé / Rome* car nous n'avons pas d'autres éléments à notre disposition pour corriger le texte.
- v. 105 La graphie *reveiller* (Z³⁴) est inhabituelle pour le verbe « révéler ». Pourtant, cette même graphie apparaît à plusieurs reprises sous la plume des copistes de Z³ et Z⁴.
- v. 112 Il n'y a pas de raison syntaxique pour que ce vers soit introduit par la préposition *de*. Sa présence pourrait s'expliquer par une raison métrique (ajout d'une syllabe, à partir d'une variante proche de celle de Z¹ *Diverses comparaisons*).
- v. 128-141 Remaniement du passage : *Se cil ouvriers qui tout avoit / Forgié, cil ou touz biens habonde, / Diex, ymages du meillor monde, / – C'est d'ome fet a sa samblance – / Li ot de devine semance / Donnee forme et criement, / Ou la terre, cui freschement / Ot esté du ciel departie, / Retenoit aucune partie / De la celestial semence. / Li filz Zapeti, sans doutance, / Prometheüs, qui moult savoit* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 314-325).
- v. 130 *Image de minor monde* est une périphrase pour désigner le « microcosme ». L'emploi du mot *image* pour traduire *origo* (*origo*, *Mét.*, I, 79) semble trouver sa justification dans la *Genèse* I, 26 qui utilise le terme *imaginem*, selon J. Engels (*Études sur l'Ovide moralisé*, Groningen, Wolters, 1943, p. 94). Contrairement à ce qu'il devrait signifier, il possède ici le sens d'« exemple, prototype » (*ibid.*, p. 94).
- v. 149 *Une luisant faille enflamee* (éd. OEF correspondant à éd. De Boer, I, v. 333). Le terme *faille* « torche » est rare et a entraîné de nombreuses variantes ici et ailleurs. La variante *feuille* de Z²¹, par exemple, marque clairement une incompréhension. La même confusion avec la *feuille* persiste au v. 2841 du livre XII où la proposition *Que la faille ardent signifie* (A) s'oppose à la leçon

Que la feuille ardant signifie (GYZ). Une approximation encore similaire intervient au v. 2647 du livre IV à travers la mention d'une *feuillee*, qui semble être le fruit d'une mauvaise lecture de *faille*. Une telle divergence se retrouve au même endroit dans Y^{13} *foille*, Y^2 *feuille*, dans G *faus*.

Pour le v. 149 du livre I, si, comme l'affirme C. De Boer, l'auteur original emprunte ici à Fulgence, 2, 9, *faille* traduirait le latin *facule* (éd. C. De Boer, t. I, p. 68, n. 2). La même leçon de A^1 *faille* « flambeaux » traduit à nouveau *facula* (*Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 400). Au livre IV, *faille*, modifié dans Z, traduit une nouvelle fois le diminutif de *fax* (*madefactam sanguine facem* « une torche trempée dans le sang », *Mét.*, IV, v. 481).

- v. 157 Vers orphelin (Z) en raison de la suppression de l'allégorie. Dans les versions qui la contiennent, le vers rime avec le dernier de l'allégorie supprimée : *Et a deservir paradis* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 453). Pour un relevé de la suppression et de l'ajout d'interprétations, cf. P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses [...]*, *op. cit.*, p. 163-198.
- v. 159-160 Le leçon de Z (*Se vesti d'estrangle figure / Et reprist estranges ymages*) est répétitive par rapport à la plus commune : *Se vesti d'estrangle figure, / Et reçut humaines ymages* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 456-457).
- v. 184-185 *N'avoit fossez ne roulleis ; / Ne fesoient nul chapleis* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 481-482). Dans Y comme dans Z^{21} , *avoit* s'impose.
- v. 196 *Cormes et mores et fajnes* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 493).
- v. 206 *De bone plenteïveté* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 503). Le terme *plenteïveté* est rare (Gdf VI, 216b ; TL VII, 1148, FEW IX, 58a) et réduit en moyen français à *plentiveté*, qui correspond à la forme de Z, dont on ne recense que deux occurrences dans le DMF (à ce sujet, cf. *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 319).
- v. 245-246 La forme *filz* pour l'adjectif *fis*, issu de *fidus*, s'explique

- par la rime avec *filz*, issu de *filius*, que l'on retrouve dans tous les autres manuscrits.
- v. 253-254 *Que tous les filz qu'el porteroit / Le jour qu'el les enfanteroit* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 552). Au v. 253 comme dans d'autres vers, l'hypermétrie de Z^{34} est provoquée par la forme monosyllabique du pronom féminin *el*, voir t. I, p. 42.
- v. 282 *Et des mains dou pere adaimer* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 580). Le verbe *adaimer* a posé problème dans la tradition. Le terme était peut-être rare, comme l'atteste l'emploi, dans Y et Z, d'un verbe très courant : *eschaper* (à ce sujet, cf. *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 322).
- v. 312 *Un fils qui moult fist a doupter*, réécriture de *.i. fil qui mains fist a amer* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 610). Nous ne corrigeons pas *doupter* en *doubter* (Z^4) dans la mesure où cette variante, avec un *p* au lieu d'un *b*, se retrouve à plusieurs reprises, parfois dans Z^{34} et dans Z^2 et Z^1 (V, v. 949; XII, v. 2973, v. 3030, v. 3049, v. 3111). Nous pouvons traduire ce vers par « Un fils qu'il fallut grandement craindre ».
- v. 333-334 Réécriture de *Ne cuident qu'il soit autres dieus / Et lor fole creance ert tieux, / Plus le tenoient en chierté / C'on ne deüst home morté* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 633-636). La fin du vers 334 de Z^{34} est surprenante. Dans la mesure où le vers est hypermétrique, le dernier terme *oy* semble être un ajout qui pallie mal la destruction de la rime avec *soit*. Le sens du vers échappe ici. La meilleure solution est peut-être de comprendre « et pour la folle illusion qu'ils ont eue (comme si *oy* avait été employé pour *eu*) ».
- Pour *cuidant*, forme pour l'indicatif présent à la troisième personne du pluriel, cf. t. I, p. 41.
- v. 338 *L'un des .vii. planetes errables* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 640).
- v. 341 Isidore de Séville, *Étymologies*, V, XXX 5, 7 (cf. J. Engels, *Études sur l'Ovide moralisé, op. cit.*, p. 100).

- v. 366-368 « Vénus porte et tient la torche et Cupidon tient l'arc et la flèche et il l'encoche pour piquer les amants ». La version traditionnelle est : *Venus tient et porte ·i· brandon / Et Cupido l'arc et la floiche, / Que pour les amans poindre encoiche* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 668-670).
- v. 370-371 Les copies des branches Y et Z s'écartent de la tradition, offrant une reformulation maladroite. La version que partagent les autres témoins est : *Jocus et Cupido sont point / Au pointures nu, sans veie*. Dans Y et Z, *Au poindre tost* se comprend comme un complément circonstanciel de manière « en frappant rapidement ».
- v. 383 La leçon *Laye* contenue dans YZ³⁴ diffère de la leçon *Lasse* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 685).
- v. 391 *C'onques avant seii n'avoient* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 693). La structure de Z est plus parataxique.
- v. 397-398 *Est il en ces peintures poins / Tenans la faucille en ·ii· poins* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 699-700). Le second vers de Z³⁴ introduit maladroitement la proposition principale.
- Les v. 701-704 (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I) sont déplacés, recopiés dans Z aux v. 415-418, dans l'exposition : *De Crete vint en Lombardie / Saturnus – c'est 'large copie' / Et 'plenté' de biens et de blez / Dont li pais fu tous comblez*.
- v. 404 L'expression *de vilz* s'analyse probablement comme un complément circonstanciel au sens de « quant au visage ». J. Engels s'interroge sur la référence au singe et renvoie à l'étude d'E. Panofsky qui considère qu'il s'agit, pour le cas de Vulcain, d'une confusion entre *Sintiis* et *simnis*, selon Servius, *ad Ecl.* IV 62 (E. Panofsky, « The Early History of Man in a Cycle of paintings by Piero di Cosimi », *Journal of The Wartburg Institute*, vol. I, 1937, p. 12, cité par J. Engels, *Études [...], op. cit.*, p. 101 ; *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 326).
- v. 407-408 *Cil controuva, par sa mestrie, / Premerains l'art de fauverrie*

(éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 713-714). Seuls les copistes de Z³⁴ proposent le terme *fabrie*. Il semble s'agir d'une variante du mot *fabrerie* ou *fravrerie* « travail du forgeron » (Gdf, III, 739a; FEW III, 341b; Mts 1513b) qui viserait à rendre le vers juste après le changement de *premerains* en *premierement*, variante pour l'emploi adverbial de *premerain* qui intervient surtout en ancien français (FEW IX, 378b). En outre, le mot *fabrerie* est l'objet d'un flottement graphique puisque, pour ce seul vers, sept formes différentes sont copiées dans les divers témoins. Cet aspect témoignerait de la rareté du mot, comme le suggère le peu d'occurrences que fournissent les dictionnaires. La forme *fabrie*, comme le français *orfevrie* issu d'*orfeverie* (FEW III, 342b), serait formée sur *favrerie*, lui-même dérivé de *fevre*, *favre* « forgeron » du latin *faber* (FEW III, 341b). La forme *fabrerie* est cependant retenue quelques vers plus loin (v. 441, sous la variante *favrerie*) et réapparaît au v. 1144 du livre IV (*fabrerie* Z³²¹ *frabrerie* Z⁴).

v. 421-426

'Planete erratique' est nommez / Dont li juefdis est seurnomés, / S'est pris pour dieu qui tout gouverne / Qui nege et pluet, grelle et yverne. / Venus a la planete non / Dont li vendredis a sornon (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 723-728).

Les versions *aratique* (Z⁴) et *arantique* (Z³) ne sont pas attestées dans les dictionnaires. Peut-être l'adjectif *erratique*, du latin *erraticus*, n'a-t-il pas été compris, en raison du domaine spécifiquement médical ou astrologique dans lequel il s'emploie.

Dont mainte foiz est surnomee (YZ) représente une banalisation de *Dont li juefdis est sornomez* (BDEG). L'auteur de l'*Ovide moralisé* fait ici référence à l'origine du nom « jeudi », dérivé de « Jupiter », origine que l'on trouve notamment chez Isidore de Séville, *Étym.*, V XXX 7 (J. Engels, *Études [...], op. cit.*, p. 102).

S'est pris pour dieu qui tout gouverne / Qui nege et pluet, grelle et yverne. / Venus a la planete nom (éd. OEF correspondant

à éd. C. De Boer, I, v. 725-727). La version de Z³⁴, *Cestui prie pour Dieu que tout gouverne*, semble provenir d'une mauvaise lecture de la séquence *C'est pris* (A), dans laquelle *cest* ne correspond pas au démonstratif mais à la contraction de la conjonction *si* et de la forme *est*. Nous pourrions alors corriger en ce sens, mais cela ne résoudrait pas le problème posé par le dernier vers *Planete qui Venus a nom*. La leçon difficile de Z³⁴ invite peut-être à comprendre ainsi le passage : « En tant que dieu qui gouverne tout, qui fait la pluie, la neige, la grêle et le temps d'hiver, celui-ci prie une planète qui s'appelle Vénus... ».

v. 428-432

Réécriture de *Venus rest prise pour luxure, / Et pour une amoureuse fame / C'on dist d'amor mestresse et dame. / De grasse superfluité / Naist luxure et iniquité, / Et l'un pechié de l'autre naist, / Quar qui plus peche et plus li plaist / Et plus desire le pechié, / Si se delite en son meschié* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 730-738). Ce remaniement, qui évacue la dimension morale de l'exposition physique, modifie le sens du passage.

Le substantif *influité* est inconnu. Le Gdf IV, 40a, le FEW III, 642a et le DMF relèvent la présence d'un substantif de moyen français *fluité* au sens d'« abondance ». Ce sème est en accord avec celui du terme *superfluité*, mot bien attesté avec lequel rime *influité*. Le copiste semble convoquer derrière cette forme le verbe *influer* « influencer », dans la mesure où il accorde *influité* avec l'adjectif *moite* « humide », qui est l'une des quatre qualités avec le froid, le chaud et le sec qui se rapportent aux quatre éléments conditionnant l'humeur. Pourtant, d'après le *Dictionnaire inverse de l'ancien français*, la suffixation en *-té* se fait plutôt à partir d'adjectifs ou de noms. En outre, le développement du latin *influere* en français est plutôt tardif (sauf pour le substantif *influence*).

v. 439

Nul fruit ne rent de la semence (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 745). La version de Z⁴ est plus simple et proche du sens que transmet la tradition.

- v. 443 J. Engels précise que la *Sainte Escripiture* renvoie plus particulièrement à *Gen.* IV 23-24 (J. Engels, *Études [...]*, *op. cit.*, p. 102).
- v. 450 *Saturnus est planete errables* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 756). La variante *estable* proposée dans Z³⁴ est en porte-à-faux avec la tradition dans laquelle Saturne figure la mélancolie et l'instabilité. Pourtant, son sémantisme s'accorde aussi avec la souveraineté de Saturne, dont la puissance est rendue stable par sa position dominante, comme l'indiquent les vers précédents.
J-B Guillaumin a établi que la suite de l'interprétation dérive de Guillaume de Conches, *cf.* « Cosmologie et représentation du monde », *Ovidius explanatus, Traduire et commenter les Métamorphoses au Moyen Âge*, éd. S. Biancardi, P. Deleville, F. Montorsi, M. Possamai-Pérez, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 122-125.
- v. 452-453 *Pour ce faint l'ent tout entreset / Qu'il fu peres et premerains* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 758-759). Le passage n'est pas évident à comprendre ; nous hasardons la traduction suivante : « pour cela, on avait inventé qu'il était le père et le premier, parmi les sept ». La difficulté provient de l'adverbe *entresait*, courant en ancien français, dans la construction *tout entresait* « sans ambages » (DMF). La référence au chiffre *sept* apparaît aussi dans *Pource faint len tout entresept* Y¹³.
- v. 456 *Ou zodiace, ou il repaire* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 762) est plus logique que la version de Z³⁴. Le mot *zodiace* ne correspond pas à son étymologie *zodiacus*.
- v. 458 La graphie *feccion* pour le mot *fiction* peut s'expliquer par la rime avec *compleccion*.
- v. 463 *Grelles et tempestes seult faire* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 769).
- v. 464 *Venir en cest nostre emispaire* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 770). Il y a pour ce passage un cas de diffraction dans la tradition, en raison de la présence

- du terme *emispaire*, rare et technique, dont l'*Ovide moralisé* offre la première attestation (éd. OEF, t. II, note au v. 770). Lors de sa deuxième occurrence, le nom *emispaire* provoque beaucoup moins de variantes divergentes, ce qui invite à penser qu'il fait désormais partie du vocabulaire des scribes. Cependant les témoins Z offrent toujours la forme plus simple *espere* (II, v. 1359). Les précisions suivantes sur Saturne proviendraient de Guillaume de Conches, *De philos. Mundi, Patrologia latina* CLXII, col. 62-63 (J. Engels, *Études [...], op. cit.*, p. 102).
- v. 475-477 *Loy de vivre a lor franc voloir. / Cil seult amendrir et doloir / La malice et la cruauté* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 781-782). L'inexactitude de la rime entre *vouloir* et *doulour* laisse penser qu'un terme a fait difficulté. Selon les nouveaux éditeurs de l'*Ovide moralisé*, la leçon de Z provient d'une version *doloir*, qui est probablement le représentant de *dolare* (*doler* « faire devenir plus mince », FEW III, 116a ; éd. citée, t. II, p. 330).
- v. 485 *Il fait divers effez en terre* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 791) : « le subst. *excés*, à l'acception plutôt négative, se rattache aux troubles météorologiques attribués à Saturne » (cf. *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 330).
- v. 505-510 *Lors devint li mons argentez. / Lors primes failli la plentez / Dou monde qui dorez seult estre / Et les gens de grace repestre* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 835-838). Le passage est proche de Y, avec quelques différences : *Lors vint li mondes argenteux / Qui fu mains que l'or precieux / Mais plus que cil de arain assez. / Lors primes falli la plantez / Du monde qui dorés sieut estre / Et les gens de grace repaistre* Y. Ces développements du vers *Lors devint li mons argentez* dans Y et Z marquent un retour vers les *Métamorphoses* (I, 114-115 ; *Sub Ioue mundus erat, subiit argentea proles / Auro deterior, fuluo pretiosior aere*) (cf. *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 331). L'adjectif *argentieux* « d'argent », contenu dans Y et Z

- (Gdfc VIII, 179c), est rare ; il est ici indissociable du substantif *monde* pour désigner « l'âge d'argent ».
- Dans le vers *Des lors failli il la plantés*, le pronom *il* est syntaxiquement en trop, même s'il ne l'est pas métriquement. C'est peut-être ici la séquence *illi - l* qui a été propice à une confusion. L'hypermétrie du vers *Du siecle doré qui ot esté* s'explique au regard du réaménagement maladroit du vers *Du monde qui dorés sient estre*.
- v. 518 *Lors comença li chaulz esteulz* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 846). On relève *li temps estieux* dans YZ. Dans les deux cas, *esteulz* ou *estieux* se comprend comme un adjectif qui qualifie *li chaulz* ou *li temps*, mais qui n'est pourtant pas relevé dans les dictionnaires. « Par hypothèse, on peut le rattacher à l'adj. *aestivalis* et le considérer comme l'équivalent d'*estival* (FEW 24, 233b *aestivalis*). Ce qui est certain, c'est que le terme a posé problème à l'ancêtre de la branche BDEG¹³ ainsi qu'au copiste de A², qui l'ont remplacé par le substantif 'été' (*estez* A²EG¹ *esté* G³ *estés* D¹²³⁵), au détriment de la rime avec *morteulz* du v. 845) » (*Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 331). Cette difficulté pourrait aussi expliquer la correction qui semble apparaître dans Z⁴.
- v. 523-526 Remaniement de *Et en ces loges qu'il fesoient, / En leu d'autre mesons mannoient. / C'estoit lor habitacions ; / N'avoient autre mancions* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 853-856). L'adaptateur emprunte à la fable de l'âge d'airain, pourtant supprimée dans Z³⁴, dans laquelle l'auteur évoque une terre *qui fu ains comune* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 965). Selon Ovide, les hommes de l'âge d'argent se réfugient dans des grottes, des abris de feuillages et de rameaux (*Mét.*, I, v. 121-122).
- v. 529-590 La source de cette exposition se trouverait dans le début des *Integumenta* de Jean de Garlande (I, 13-20), car l'auteur fait référence aux arts magiques et non aux arts libéraux, comme le pense J. Engels (cf. *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 331 ; J. Engels, *Études [...] op. cit.*, p. 104).

- v. 534-540 Développement (Z) de *Ce qu'il voloit. En tele errance / Mist la fole gent esbabie, / Que plusieurs ne cuidoient mie / Que nulz plus grans dieus de li fust* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 864-865), mais suppression dans Y et Z d'une partie des miracles que faisait Jupiter pour tromper son peuple : *Souvent d'une pierre ou d'un fust / ·i· asne ou un cheval feïst / Ou d'un home, s'il li seïst, / Feïst resambler beste mue* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 868-871).
- v. 541-544 La suppression d'une partie des miracles de Jupiter entraîne des modifications communes dans Y et Z à partir de : *As aucuns toloit la veïie / Et l'oïe et l'entendement. / Les autres tormentoit griement* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 872-874). Le vers de Z²¹ *Par l'art de son enchantement* est isolé, alors que celui de Z³⁴ est commun à Y. *Et tant crut ceste foloiance* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 903). La correction en *ceste* permet de respecter le genre du nom qui suit et la justesse du vers. Elle n'exclut pourtant pas le fait que le scribe de l'ancêtre de Z³⁴ ait pu lire la séquence comme suit : *Et tant creut, c'est foleance*. Cependant, cette structure est moins naturelle que celle sur laquelle s'accordent les copistes des autres *codices*.
- v. 583-584 Adaptation hypométrique de *Et si desciple l'enortoient / As foulz, qui por ce les amoient* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 913-914).
- v. 586 Le remanieur ne développe pas le pouvoir des diables : *De cui sens il suelent user / Pour les foles gens amuser* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 917-918).
- v. 591-596 Pas de fable sur l'âge d'airain dans Z³⁴ (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 937-1015), mais le développement, dans Z, d'une transition qui permet de pallier ce manque, à partir de *Pour ce qu'il ne lor souffist mie / Fere en terre lor felonnie, / Pour ce que li cieulz eüst guerre / Et doute ausi comme la terre, / Vaudrent assaillir paradis / Li jaiant qui furent jadis* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1065-1070).

- v. 601-602 La rime *ciel / conseil* souffre de la réécriture, probablement engendrée par le terme *monciel* : *Pour monter contremont le ciel / Quant Jupiter vit le monciel* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1075-1076).
- v. 615 *Et plus menerent mortel guerre* remplace *Et plus amerent murtre et guerre* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1089) qui traduit *saevaeque audivissima caedis* (*Mét.*, I, v. 161).
- v. 619 Réécriture hypermétrique de *Que li premier n'orent esté* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1093). La structure est aussi modifiée dans *Y*¹³ (*quorent esté*).
- v. 625 *Si despirent les souverains* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1099). En exponctuant le *e* de *sou-verain*, le correcteur de *Z*² suggère une clef plausible de résolution de l'hypermétrie engendrée par le changement de temps.
- v. 629-632 Léger développement de *Quant Titanz vit desberité / Son frere, et de terre jeté* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1103-1104). *Crete* (*BD*¹²⁵*YZ*) remplace *terre* (*AE*). La mention de la Crète peut être appelée par le fait que Jupiter est le roi de cette contrée. J. Engels attribue en partie cette exposition à Servius (*ad. Aen.* III 578) et souligne que la référence au frère se retrouve aussi chez Giovanni del Virgilio (*Allegoriae Librorum Ovidii Metamorphoseos*, éd. F. Ghisalberti, *Il giornale dantesco*, XXXIV, 1931, p. 21), cf. J. Engels, *Études [...], op. cit.*, p. 106.
- v. 645 Nous lisons *a plain chaple* dans tous les autres manuscrits (*N'ala pas encontre a plain chaple*, éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1117), ce que l'on pourrait traduire par « il n'alla pas à sa rencontre par un combat découvert ». L'expression *a plain emble* est satisfaisante du point de vue du sens (« à toute vitesse ») plus que de la rime. La locution se rapproche de l'expression *aller grant amble* « aller au plus vite (pour une personne) » (*DMF*). En outre, la variante de *Z*²¹ *en plain humble* ne fait pas sens.

- v. 668-669 *Si com faindrent li premerains / Auctors et li plus ancien* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1140-1141). Le passage a posé problème. L'expression *com faindrent* retenue dans AEG n'est pas majoritaire : *confondent* $D^{23}Z^{21}$; *confondirent* D^3YZ^{34} . Le substantif *Auctors* n'est pas non plus compris dans certains témoins : *A tors B*, *Au cours D¹*, *Encores D²*, *Aux tours D⁴*, *A dont YZ³⁴*. Le passage est même réécrit dans Z^{21} . La version de Z^{34} rejoint celle de Y, si ce n'est que nous lisons dans Y *li plus ancien* au lieu de *le plus ancien*. Comme cela se retrouve ailleurs, l'article *le* est peut-être employé ici pour *les* ou *li* cf. t. I, p. 44.
- v. 680 Présence de *Maint ire et maint iniquité*, dans Z^{21} , pour rimer avec le vers liminaire de l'allégorie supprimée dans Z^{34} , sur cet aspect cf. L. Endress et R. Trachsler, « Économie et allégorie [...] », art. cité
- v. 698-699 « et le peuple né du sang en vient à se diriger vers sa perte ». La tournure est plus complexe que *Et tout vit a perdicion* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1220). Celle de Y est encore différente : *Et tout veult a perdicion*.
- v. 702 *Et corrompue, ce m'est vis* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1224).
- v. 721-722 *Une voie est haute qui pert / U ciel cler, seri et apert* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1243-1244). Dans Z, la forme verbale *appert* correspond au verbe *aparoir*, qui selon le DMF peut avoir le sens particulier de « devenir visible », en parlant d'un phénomène astronomique, sens que l'on retrouve dans le GdfC (VIII, 139a) appliqué au jour, dans un exemple du XIII^e siècle.
- v. 732 *Sont cil qui plus ont de sa grace* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1254). La version que l'on retrouve dans Z^3 est commune à Y : *Dont ceulx qui YZ* au lieu de *Sont cil qui ABD²³⁴⁵EGZ²¹*. La variante de Z^4 , qui s'en écarte, est intelligente mais celle de Z^3 fonctionne aussi, surtout si on considère *dont* comme l'équivalent de *donc*.

- v. 738 *S'ou Dieu si est en sa haulte joie* Z³⁴ contre *Ou Dieux siet en sa haute joie* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1260). Nous conservons *si est*, qui suggère que les copistes ont compris le verbe *estre* et non le verbe *seoir*. Cette variante ne change pas fondamentalement le sens du texte.
- v. 739 *ci* pour l'article possessif au cas sujet pluriel *si*.
- v. 745 Pour désigner le fait de secouer la tête et non un tremblement de terre, le substantif *croslément* est relevé dans un texte plus tardif que la première version connue de l'*Ovide moralisé* (seconde moitié du XIV^e siècle ; Mts 806b et Gdf II, 382a).
- v. 753 *Je n'oi pas le cuer plus destroit* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1275). Nous corrigeons ici *suer* en *cuer* car l'emploi de *s* pour *c* s'applique quand les deux lettres notent le son [s] et non [k] (cf. t. I, p. 46). La forme eu pour la P1 du parfait d'*avoir* n'est pas très courante mais se retrouve néanmoins dans quelques exemples picards (P. Fouché, *Morphologie historique du français, Le verbe*, Paris, éd. Klincksiek, 1981, p. 318).
- v. 762 Sur le sens de cette expression (« immédiatement »), voir *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 342.
- v. 767 *Et dessevrer le mal dou bien* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1289). La graphie *desarner* (Z³⁴) n'est nullement attestée pour le verbe *discerner* « distinguer » (DMF) ; elle résulterait d'une erreur. L'emploi du verbe *discerner* est en opposition avec la leçon majoritaire *dessevrer* « dissocier » (DMF), pourtant attestée, d'après le FEW, jusqu'au XVIII^e siècle (FEW III, 91b).
- v. 771 *Ains qu'el conchit et contamaine* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1293). La forme *el* du pronom personnel féminin a entraîné une réfection en *il* dans YZ³⁴. Sur cet aspect, cf. t. I, p. 42.
- v. 778 *J'ai demis damedieu au monde* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1300). La leçon *de mes dieux* est commune à Y et Z³⁴ alors que celle de Z²¹ rejoint A. Sur ce passage, voir *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 342.

- v. 786 *Manoir en terre sans peür* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1308).
- v. 813 *Que li mesfet ne fussent maire* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1335). La rime *graindre* / *rectaire* s'explique par la banalisation de *maire* en *graindre*.
- v. 856-858 *Et, si comme il seult acorer / Les gens et mengier, il acore / Les bestes et menjue encore* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1378-1380). Aucun des copistes de Z ne s'accorde sur cette expression : *il sieust acourer* Z³ ; *il si est acruuer* Z¹ ; *il si est acrurer* Z² ; *sil eust acourer* Z⁴. La leçon de Z⁴ ne fonctionne pas d'un point de vue syntaxique, dans la mesure où l'auxiliaire « être » appelle un participe passé et non un infinitif. Les leçons de Z¹ et de Z² nous sont inconnues.
La structure parataxique *acourer les gens, bestes devoure encores* est maladroite, associant dans un même vers un syntagme (*les gens*) et un mot non actualisé (*bestes*), qui dépendent dans la tradition de deux propositions différentes.
- v. 860 Ce vers est commun à Y et Z. Il découle du changement, à la rime, entre *desrobe* et *desvore* (YZ) : *Encor les escorce et desrobe. / En pel fu muee sa robe* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1381-1382).
- v. 916 *Pour qu'il le peüst atraper* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1438). *Pour qu'il* a ici le sens de « pourvu qu'il ».
- v. 934 *Contr'eulz, si les envajroit* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1456). La variante de Y et Z est bien faible comparée à la fureur de Jupiter.
- v. 939-940 Les vers 1789 à 1797 (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I), qui sont un bref rappel de la fable de Lycaon, ne sont pas présents dans Z. Le vers 940 reprend *Et dist que le monde est or tieux* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1798). Le mot *ortioeux* que présentent Z³⁴ n'est pas attesté par les dictionnaires. Nous pourrions penser qu'il s'agit d'un dérivé de l'adjectif *ort*. Seulement, le suffixe *-oieux*, même s'il se rapproche de la forme *-eux*,

- ne semble pas exister, ce que confirme le *Dictionnaire inverse de l'ancien français*.
- v. 944 *Taute et murtre et torçonnerie* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1802). D'autres témoins présentent, comme Z³, l'indéfini *tout* : A², D² et Y².
- v. 952 La rime est moins répétitive dans *Sans plus prolongier ma vengeance* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1810).
- v. 957-958 Interprétation légèrement différente de : *Aucun dient que bien fera / Qui le monde desertera* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1815-1816).
- v. 998 Suppression de : *Mes il crient que pour tant espandre / De feu feïst le ciel esprendre / Et que li essiaux ne rompist / Si que tous li cieulz corrompist* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1845-1848), traduction de *Mét.*, I, v. 254-255 (*Sed timuit ne forte sacer tot ab ignibus aether / Conciperet flammis longusque ardesceret axis*).
- v. 999-1002 Réécriture de *Ses moïstes eles vait cillant, / Si jete une pluie cillant* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1865-1866). L'extrait de Z se rapproche de celui de Y : *Toute aloit de eaue courant / Ses moïstes elles vait cillant / Pour la terre toute arouser / La pluie prist ius a couler*. Le verbe *ciller* serait la source de ce changement, « le reste de la *varia lectio* manifestant une évidente incompréhension devant ce vocable », incompréhension qui pourrait tenir au caractère régional du mot (*Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 362 ; cf. G. Roques, « Les régionalismes dans les traductions françaises de la *Consolatio Philosophiae* de Boèce », *La traduction vers le moyen français, The mediaval Translator / Traduire au Moyen Âge*, 11, 2007, p. 189-190).
- v. 1013-1016 Le passage a été amputé d'une partie et maladroitement revu en fonction : *Vont en poi d'ore anoïentant. / Jupiter ne lait pas atant, / S'ire et sa rage ne fu mie / Pour les eaux dou ciel apaïe* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1877-1880).
- v. 1025-1028 Sur la rime *monde / amont* où *monde* est employé pour

- mont*, voir t. I, p. 61 (*Les rivières de tout le mont*, éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1889).
- queurant* pour courir P6 indicatif présent, cf. t. I, p. 41. Le vers *Riens ne leur peut contretenir* vient briser le lien syntaxique qui unit *Queurant aval*, *queurant amont* et *Queurent senz nul arrest tenir*. Cette inversion se produit dans *Y* aussi.
- v. 1031-1032 Nous rétablissons l'emploi de l'imparfait car le futur II ne convient pas à la description d'un fait avéré.
- v. 1043-1044 Ajout. Nous établissons la leçon de *Z*²¹ (*mer*), dans la mesure où elle est plus logique et résout l'hypermétrie.
- v. 1048-1050 Réécriture de *Li autres nage, se devient, / Et fuit o sa navie en mer / Par la ou il soloit semer* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1910-1913).
- v. 1082 La forme *mourirent* pour le parfait *moururent* peut relever d'un trait bourguignon, qui revient en VII, v. 1936 ainsi qu'en XIII, v. 1619 et 1865, s'il ne s'agit pas d'une simple erreur.
- v. 1095 *A ·ii· haulz somichons qu'ele a* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1957). Ce vers traduit le latin *verticibus duobus* « double cime » (*Mét.*, I, v. 316). La forme *someton*, que l'on trouve dans *D'EYZ*, n'est attestée que chez Christine de Pizan au sens de « sommet » (Gdf VII, 471a ; DMF). On relève néanmoins une forme similaire dans l'*Ovide moralisé* : *Ou soumethon dou mont l'encroiche* (éd. C. De Boer, VI, v. 1376).
- v. 1098 *Si com Fortune les cadele* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1960). On trouve d'un côté *cadeler* ou *chadeler* (*ADEG*¹³), et de l'autre *chanceler* (*BYZ*) qui semble plus commun en moyen français que *chadeler* « diriger, gouverner » (DMF), peu représenté dans ce dictionnaire.
- v. 1117 *Le plugel* (ici *plungiaux*) est un « vent d'Ouest, qui apporte la pluie » (DMF) ou un « vent du sud » (Gdf VI, 233a). Le FEW insiste sur la pluie (« vent qui amène la pluie ») et son origine (« vent du sud-ouest » ; FEW IX, 107a *pluvialis*). En contexte, c'est la référence à la pluie qui l'emporte.

- v. 1123 *Des haulz arbres et li turion* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 1985). *Li cimon* (ZY) n'est pas attesté dans les dictionnaires, mais on peut le comprendre comme un dérivé de *cime*, permettant de rimer avec *someton*. Les différents exemplaires de l'*Ovide moralisé* présentent des leçons très diverses, qui attestent de la difficulté du passage.
- v. 1150 « Je voudrais maintenant savoir », reprise de *Je vaudroie or que je poiïse* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2012). Le vers manque dans Y.
- v. 1164-1165 Le *gué de Cepbesi* désigne un cours d'eau qui coule au Nord du Parnasse. Le mot *limonee* traduit le latin *limum* [...] *relictum* (*Mét.*, I, 347). Ce participe passé est très rare, attesté au sens « de limon, de boue » par deux exemples de l'*Ovide moralisé* (Gdf IV, 788a).
- v. 1194 Réécriture hypermétrique de *Si lor a dit « Ne doutez mie [...] »* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2052). Le pronom *il* est parfois utilisé à la place d'*el*, mais nous corrigeons ici car la métrique révèle une erreur.
- v. 1242 Il s'agit du substantif « veine ». Voir *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, p. 374.
- v. 1261 *Et les esclodoires lever* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2126). Le terme *esclodoire*, analysé dans le Gdf III, 408c comme une variante d'*esclotoire* « excluse », a posé problème : *esclo toutes* Y¹, *esclotoires* Y², *esclotours* Y³. La variante de Z *escloture* reste très peu répandue dans les dictionnaires, alors qu'elle ne crée pas de difficultés pour les copistes.
- v. 1273 Le verbe *comperir* n'est nullement attesté. Pourtant, il se comprend comme un dérivé de *perir* « mourir ». Le préfixe *com* sert à former beaucoup de mots exprimant l'idée de totalité.
- v. 1292 Le passage est le suivant dans la tradition : *Dont li mondes fu pueploiez / En restorement des noiez* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2157-2158), réécrit dans Z en un vers orphelin. Cette adaptation ne pose

pas de problème syntaxique ni sémantique, même si elle prive le texte d'un vers. La présence d'un infinitif à la rime, là où tous les exemplaires ont conservé un participe passé s'expliquerait par le fait que l'ancêtre de Z disposait d'une variante proche de celle de Y² : *Dont li mondes fist peuploier / En restorement de noyer*.

v. 1299-1325 Développement par l'auteur « original » selon Arnoul d'Orléans (cf. J. Engels, *Études [...]*, *op. cit.*, p. 118).

v. 1327-1328 Reprise de *Dist que tous li humains essiens / Issi de Noé et des siens* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2373-2374). La leçon *essiens* pourtant majoritaire ne va pas de soi à en croire la *varia lectio* : *essens* Y¹³, *esseux* Y² et *assens* Z. D'après la source qu'identifie J. Engels (*Gen. IX, 19* : *Tres isti filii sunt Noe, et ab his dessinatum est omne genus humanum super universam terram*, cf. J. Engels, *Études [...]*, *op. cit.*, p. 118), il serait bien question de descendance. La note de la nouvelle édition de l'*Ovide moralisé* propose de comprendre *essiens* comme « essaim d'insectes », du latin *examen* (éd. citée, t. II, p. 384) et suggère que la leçon de Z « pourrait résulter d'une tentative de donner un sens à un passage difficile à comprendre dans l'antécédent d'YZ » (*ibid.*, *loc. cit.*). Le terme *assens* d'*assensus* ne convient pas tout à fait au passage à moins de prendre son sens premier « indice, indication » (FEW XXV, 518b) dans un sens très élargi. Il semblerait plus juste de considérer un rapport avec le latin *ascendere*. Pourtant le FEW nous indique que le paradigme qui en résulte est rare et tardif : un *hapax* du XV^e siècle pour le terme de généalogie *ascender* « remonter » et un vocable du XVI^e siècle (*ascendants* « personnes dont on descend »), ou encore un adjectif *ascendent* en ancien provençal (FEW XXV, 415b).

v. 1335-1567 Quant à Z³⁴, le vers *Yssi de Noé et de ses enfans* est largement hypermétrique, mais la rime et le sens restent bons. La généalogie de Noé ainsi que l'histoire de Cham sont rapportées dans la *Genèse*, 9. Le passage qui évoque la nudité de Noé se trouve au verset 22. Selon M.-R. Jung,

- tout ce passage tire sa source de Pierre le Mangeur (« Aspects de l'*Ovide moralisé* », *Ovidius redivivus. Von Ovid zu Dante*, dir. M. Picone et B. Zimmerman, Stuttgart, Metzler, 1994, p. 152).
- v. 1337 La variante *nu* (YZ) pour *yvre* est répétitive mais nullement illogique.
- v. 1341-1342 *Nouvelement avoit plantee / La vigne et la boïçon temptee* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2387-2388). La leçon *tastee* reprend *temptee*, en conservant l'idée d'essai, mais sur un plan plus gustatif. Le même verbe est modifié en XI, v. 366 par rapport à la leçon *Mes ne pot son fol cuer tenter* (éd. C. De Boer, XI, v. 659). On lit alors *atremper* dans Z, *tremper* dans Y. Alors que le changement en I, v. 1342 conserve l'idée de faire l'expérience de qch., le verbe s'écarte au livre XI de la signification de « mettre à l'épreuve ».
- v. 1370 *Par doute d'aigeux jugement* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2416). Selon J. Engels, *aigeux* est une traduction d'*utrumque iudicium* (J. Engels, *Études [...]*, op. cit., p. 119 ; *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, p. 386), renvoyant au Déluge et non au droit coutumier et au droit écrit comme le pense C. De Boer qui édite *aineux*. La périphrase, *l'aigueux jugement* désignerait donc le Déluge. La leçon proposée dans Z²¹ (*neufs jugement*) permet de contourner le problème, mais elle n'est pas très satisfaisante du point de vue du sens, car elle reste assez floue.
- v. 1391-1392 « Assur était fils de Sem, il fut le seigneur de la Chaldee et nomma cette region Assyrie » (*Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 387).
- v. 1403 Le manuscrit A¹ présente la leçon *Ainsi ot non Champ Senaar lores* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2450), dans laquelle Senaar renvoie à *Gen.*, 11, 2. D'après la version de Z²¹, le manque du vers dans Z³⁴ proviendrait d'un saut du même au même (*encore*).
- v. 1411 *Et tant cuida la forgoier* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2458). La version *le*, complément d'objet de

- forçoier*, est plausible si l'on considère que *le* renvoie au territoire d'Assire.
- v. 1414-1415 La rime *mouri* / *aseignouri* figure aussi dans A^1 : *Mes en poi d'ore aprez mori. / Ninus ses filz s'aseignori / De tout le regne assyrien* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2461-2463). Dans la tradition, nous lisons *s'aseignori* (*la signouri* D^3 , *sires fu* D^5 , *en seignouri* G^2). La leçon de Z^{34} , *l'aseignori*, fonctionne également, si l'on considère que le pronom personnel régime se réfère à *une partie* du territoire. Le copiste de Z^2 écrit *la seignorie* et son correcteur change le *e* final en *t*, ce qui témoigne du fait que la version de Z^{34} est plus logique.
- v. 1424 *Filz Noé qui encore ert vis* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2471).
- v. 1425 Au regard de l'*Historia Scolastica* qui serait la source de ce passage, il faudrait lire *Bracte* plutôt que *Braccie*.
- v. 1444 *Se nul a l'ydole foujissent* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2491). Comme la lettre *e* est souvent employée pour *o*, en début de mot, nous laissons la version de Z^{34} et comprenons donc le verbe *fouir* « fuir ». On retrouve la variante *feissent* dans d'autres témoins (*BG*).
- v. 1479 D'un point de vue morphologique *moiens* semble être un adjectif substantivé, au sens de « personne qui est au milieu ». L'expression *autres moiens* désigne donc « les éventuels souverains entre Sémiramis et Amraphel » et représente probablement la première attestation du mot (*Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 389).
- v. 1492-1494 Réécriture contenant un vers orphelin, à partir de *Ce fu Gomorre et Sodama / Et Sebojs et Adama / Et la cinquiesme ot non Bala, / Que la gent 'Segor' apela* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2543-2546). La version de Z^{21} paraît rectifier un manque déjà perceptible dans Y^2 qui ne donne pas à lire le vers *Et la cinquiesme ot non Bala*.
- v. 1503 *Quant Thideus d'Elamitte a veu* (YZ) diffère de *Quant cil d'Elamite a veü* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2557). J. Engels cite l'*Historia scolastica* comme source

- du passage (*Études [...]*, *op. cit.*, p. 121). On n'y trouve pas le nom *Thideus* ; le roi d'Élam s'appelle *Chodorlabomor*.
- v. 1511 Vers orphelin censé rimer avec *Li ·iiii· roi sor les ·v· corent* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2566).
- v. 1521 Les deux vers de *Z²¹* sont absents de la tradition.
- v. 1523 *L'autre en fuit, mais toute lor prise* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2578).
- v. 1527 *Val Royal* provient de *vallis Regis* (*Gn*, 14, 17), ou plus précisément de *Regia vallis* tiré de l'*Historia scolastica* (J. Engels, *Études [...]*, *op. cit.*, p. 121 et *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 392).
- v. 1539 *Ce fu Sem, qui fu filz Noé* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2594).
- v. 1548 *Ou elle ou li sien avoé* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2603).
- v. 1550 *Li disme, et Abel sans malice* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2605).
- v. 1567 *Vint sor les filz de desfiance* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2622). La leçon *defaillance* de *Z* vient pallier une hypométrie ou plus vraisemblablement l'incompréhension de l'expression *filz de deffiance* qui désigne l'homosexualité (sur ce point, *cf. Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 393-394). Ainsi, le remanieur traduit la faiblesse du pécheur là où le reste de la tradition exprime la nature subversive du péché.
- v. 1576 C. De Boer traduit l'adjectif *relant* par « puant, sale » (t. I, note 3, p. 117), alors que la collocation avec *moiste* nous semble indiquer qu'il a le sens plus précis de « qui a une odeur de moisi » (DMF) ou « humide ».
- v. 1579-1580 *Quar puis que li solaus rea | Qui sor l'umoistour s'espandi* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2634-2635). Comme le passage est censé traduire le latin *postquam uetus umor ab igne | Percaluit solis* « lorsque l'humidité qu'elle [la terre] retenait encore se fut échauffée sous les feux du soleil » (*Mét.*, I, v. 417-418), la forme *rea* viendrait ici de *rëer* « brûler » (TL VIII, 547 ; Mts 2851b), peut-être plus proche de la description ovidienne (*Ovide*

- Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 394). La version de Z^{34} laisse entendre le verbe *rayer* « briller ».
- v. 1587 *Quant cil dui sont a une acorde* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2642). *Etre a une acorde*, leçon adoptée dans $A^1BD^{1234}EG^2$, est remplacée par *etre en une corde* (ZD^3), ou *etre a une corde* (A^2Y^2) qui se comprend à partir de ce que désigne une corde, à savoir un assemblage (de fils), comme nous invite à le concevoir le verbe *assembler* employé au vers suivant.
- v. 1604-1605 *Ses saietes, et ses quarriaux / Qu'a cers, a dains ou a chevriaux* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2659-2660). Le sens de ce passage est moins satisfaisant que celui du texte latin selon lequel Phébus n'avait utilisé ses flèches que contre des cerfs (*Mét.*, I, v. 441-442), voir *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 396.
- v. 1616 *Com enfes plains d'envoiseüre* (éd. OEF correspondant éd. De Boer, I, v. 2747). La leçon majoritaire *envoiseüre* (*enveisure* Z^{21}) correspond mieux au passage qui décrit les jeux de Cupidon. En revanche, nous ne corrigeons pas *Com enfes* (Z^{34}) en *Comment enffans* (Z^{21}), car l'hypométrie du vers s'explique par la réduction de la diérèse d'*envoiseüre*.
- v. 1625 *A quoy* a le sens de « pourquoi ».
- v. 1640 *Te lais porter brandons et failles* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2771). Sur *faille*, voir la note I, v. 149.
- v. 1651 *Quel forsenerie te tient* réécriture de *De quel forsenege te taint*. Le vers est aussi remanié dans *Y* et partage des caractéristiques avec celui de *Z* : *Quelz forsenege t'a si taint*. Les témoins ne s'accordent pas à cause de la construction impersonnelle *taindre a qn de qch*. « s'occuper de qch. » (cf. *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 400). Elle pose aussi problème au v. 2576 du même livre.
- v. 1667 La version de Z^{34} *bougon* se rattache approximativement à celle de A^2Y^2 *Diverses estoient li boujon*, à laquelle s'oppose *bouton* (A^1) qui serait « le point de départ de la dispersion » et dont on ne trouve pas d'attestation pour désigner une partie de la flèche (*Ovide Moralisé, Livre I*,

éd. citée, t. II, p. 401). La leçon *bougon* fonctionne à peu près puisque le mot est synonyme de « flèche », même s'il semble décrire un objet plus grossier que celui qu'évoque le texte (« grosse flèche » FEW XV-2, 12b 13a ; Gdf I, 699c ; DMF). La variante *bougon* de Z²¹ permet de noter la palatale [ž].

v. 1670-1672

Plus trenchans que rasoirs d'acier, / Et agüe, pour mieux per-cier / Fu d'une des fleches la pointe (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2801-2803) rappelle le *Roman de la Rose* (v. 925-926). La syntaxe des vers *Pointe agüe pour mieux per-cier / Fu l'une des fleches* est alambiquée, à cause de la répétition de *pointe*. La version *Fu l'une des fleches la pointe* est commune à Y et Z. La version Z laisserait entendre : « L'une des flèches était une pointe aiguisée pour mieux percer », bien qu'une flèche ne se résume pas à son extrémité et que cette signification ne soit pas très satisfaisante. En tout cas, c'est la mise en valeur de l'acuité de la pointe de la flèche qui ressort de l'extrait. Une construction similaire intervient au livre X, v. 1302,

v. 1677

Le Gdf III, 368b donne trois occurrences pour *eschar-deus*, dont l'une provient du *Roman de la Rose*, qui est justement la source de ce passage, et l'autre de l'*Ovide moralisé* (G²) ; voir aussi FEW XVII, 96b. Il s'agit sans doute d'un terme rare, qui a été reproduit en référence au *Roman de la Rose* (v. 977). A. Henry évoque notre extrait pour en venir à la conclusion que le sens de l'adjectif n'est pas certain, renvoyant à la bosse ou au piquant (cf. A. Henry, *Études de lexicologie française et gallo-romane*, Paris, PUF, 1960, p. 94-96). Le Gdf lui confère la signification d'« écailleux », ou par extension « rugueux ». Dans le TL III, 854, il signifie *stachlig*, renvoyant au côté « épineux ». Étant donné que l'adjectif qualifie le bois d'une flèche, il nous semble plus probable que cette dernière soit « rugueuse » c'est-à-dire « dont la surface présente des aspérités » (TLF). En revanche, au v. 2806 du livre IV où il qualifie la peau d'un serpent, l'adjectif peut signifier

- très précisément « écailleux ». Il est d'ailleurs également question d'écailles dans la source latine : *Durataeque cuti squamas increscere sentit* « il voit sur sa peau durcie pousser des écailles » (*Mét.*, IV, v. 577).
- v. 1680 *Tout est de hajne entoschiez* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2812). Les variantes de Z³ (*ouceches*) et de Z⁴ (*oucebes*) ne sont pas identifiables. Dans A¹, *entoschiez* semble être un dérivé de *toucher*, alors que dans Z²¹Y³ *entachiés* provient de *tacher* au sens de « souiller » qui convient bien au texte. Le mot que nous choisissons, *entachiés*, a le sens précis d'« infecté » (FEW XVII, 295b ; DMF). *Entoschié* compris dans *Du venin seront entoschies* (éd. C. De Boer, II, v. 3036 repris dans Z au v. 2067) est changé en *entechees*, qui se retrouve à peu près dans Y (*entechies*) et A² (*entechies*). La forme *entechier* est attestée dans Mts 1231b, notamment au sens de « contaminer », comme une variante d'*entacher*.
- v. 1696 *venaresse* pour *veneresse* : le DMF ne présente que deux occurrences pour ce substantif, dont l'une est tirée d'une version tardive (*Ovide moralisé* en prose, 1466-1467). Le terme n'a pas posé problème aux copistes.
- v. 1726 *Ja pour biauté ne le lerai* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2859). Sur la structure *ne leyray*, cf. t. I, p. 43-44.
- v. 1734 *Esperance est de grant confort* peut faire allusion au v. 2613 de la version de Guillaume de Lorris du *Roman de la Rose* : *Esperance confort li livre*.
- v. 1742-1743 *Qui veult en vaine foloiance / Folement metre s'esperance* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2875-2876). La leçon *senament* semble formée sur la base de *sainement*, ou *sanement*. Les autres scribes lisent *folement*. La version de Z³⁴ paraît néanmoins satisfaisante car la folie est aussi de se fier *sanement* « raisonnablement » (DMF) à la vaine espérance.
- v. 1749-1750 Réécriture de *Vis li est des vairs iex rians / Que sont estoiles flamboians* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2883-2884). La formulation *plus ly est* est très maladroite, nous la comprenons ainsi : « il aime plus encore ».

- v. 1760 *Et les bras gras, souez et plains* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2894-2884).
- v. 1795-1797 Les noms des contrées que gouverne Phébus sont l'exacte traduction d'Ovide : *Delphica, Claros, Tenedos Patareaque* (*Mét.*, I, v. 515-516). *Delphe* est le lieu où le dieu rend ses oracles et où l'on célèbre les jeux Pythiques ; *Claros*, située près de Colophon, accueille également ses oracles ; *Tenedos* abrite aussi un temple de Phébus, situé sur une île de la mer Egée ; *Patheros* est le lieu de résidence des souverains de Lycie. (cf. *Ovide, Les Métamorphoses, livres I-V*, éd. citée, notes p. 25).
- v. 1806 *Mes cele est mieudre et plus poignans* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2940).
- v. 1823 *De grant sens ne de bones mours* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2957).
- v. 1829 *Dont ce vient et que ce puet estre* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2963).
- v. 1831 Le singulier *le*, là où on attendrait *les*, figurait probablement dans l'archétype de la tradition (*Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 407). La correction de Z⁴ est donc postérieure.
- v. 1837-1838 *Si le lesse tout estrabi. / Lors plus durement s'esbabi* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 2971-2972). La variante de Z³ *estabi* provient peut-être de l'adjectif *estaiif* « qui reste comme figé » (DMF ; FEW XII, 246a atteste de formes *estaii, estabiu, estabien*). La forme revient, avec la même construction, au v. 1205 du livre Iv.
- v. 1846 Selon les nouveaux éditeurs de l'*Ovide moralisé, flamboiant* (ici sous la variante *fambloient*) appliqué aux cheveux, ne semble pas courant dans l'ancienne langue. Il pourrait venir traduire le latin *flamina* (*Mét.*, I, v. 528) (cf. *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 408).
- v. 1882a Ce vers n'est présent que dans Z³⁴. Son caractère purement informatif et le fait qu'il soit orphelin porteraient à penser qu'il représente l'inclusion d'une glose dans le texte.
- v. 1888-1890 « Ou change et anéantit mon apparence physique, qui

me fait craindre ma perte ». Le terme *face* désigne ici « l'apparence physique ». Le texte latin nous permet d'abonder dans ce sens, car *face* traduit le terme *figuram* (*Mét.*, I, v. 547). Dans ce cas, il s'agirait de la première attestation de ce sens. (cf. *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 409).

v. 1927

Crolle sa cime et li encline (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3061). Le substantif *crine* se dote de la signification « feuillage d'un arbre », attesté pour la forme *crins* dans un emploi poétique chez Ronsard (FEW II, 1343b). Notons également que le pluriel *cheveux* peut désigner chez les poètes de la Pléiade les « feuillages » (FEW II, 249b).

v. 1928

Loriers primes actefiez (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3063). Les versions divergent : *actefiez* A¹, *artefies* A²Z²¹, *ortefiez* EZ³⁴, *sacriez* Y. Le verbe *actefier* est rare, car d'emploi régional spécifique à l'Ouest et au Centre (cf. F. Lecoy, « Note sur le vocabulaire dialectal ou régional », *Revue de Linguistique Romane*, 32, 1968, p. 48-69 ; cf. *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 409). De son côté, *artifier* reçoit plus d'attestations dans les dictionnaires au sens de « faire avec art, composer » (FEW XXV, 345b ; Gdf I, 414a ; DMF), mais parfois dans des textes plus tardifs. Enfin, *ortefies* ne renvoie à rien de connu.

Au vers 1940, cette fois-ci, le verbe *actefier* est changé complètement en *fructifier* dans Y et Z. Au v. 2025 du livre XIV, les témoins Z³⁴ présentent à nouveau une forme erronée proche d'*ortefies*. Un autre passage où le verbe apparaît est réécrit dans Z (note IV, v. 1613-1614). Selon J. Engels, ce vers est un ajout aux *Métamorphoses*, qui a « tout l'air d'une glose » (*Études [...], op. cit.*, p. 130).

v. 1934-1935

La source de cette précision proviendrait du deuxième mythographe du Vatican (Mythographe II, 23 dans *Mythographe du Vatican II*, trad. Ph. Dain, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2001) (cf. J. Engels, *Études [...], op. cit.*, p. 130).

- v. 1937 *C'est li solaus, si com moi samble* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3071).
- v. 1952 Absence de *Phebus, par proiere et par dons / La tempta primes en pardons* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3087-3088).
- v. 1970 *Si tint cuer et cors sans ordure* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3106).
- v. 1981 *En un tres bel abateïs* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3416). On peut s'interroger sur le sémantisme d'*esbateïs* (variante contenue dans *A²D⁵YZ*), qui paraît formé sur la base d'*esbatre* « se divertir ». Un substantif *eshateïz* « divertissement », plutôt rare, est attesté (Mts 1283b; TL III, 794).
- v. 1988-1989 La rime *estoune / escume* s'explique par une réécriture de *Si bruianment que toute escume / L'iaue de la riviere et fume* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3423-3424).
- v. 1999 *Qui la font tuit leur assemblee* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3434).
- v. 2007-2011 *Percheiiz, qui les puepliers porte / Et Enipheïis li bruidis, / Eridanus li vilz tardis, / Amphrisus, qui court souefment, / Eas i asamble enement* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3442-3446).
Le terme *bruidis* « est un *hapax* (FEW X, 551a *rugitus*), mais doit se rattacher à *bruide* “dissension, querelle” (FEW X, 552a), ce qui rend bien le latin *inquietus* » (*Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 418).
Nous ne corrigeons pas le mot *Sans* (*Z³, Seaus Z⁴*), qui correspond mal au latin *Aeas* (*Mét.*, I, v. 850). Le mot est manifestement un nom propre et désigne un personnage plus que secondaire. Les copistes de *Z¹* et *Z²* interprètent ce nom propre comme un nom commun *eaues*, se débarrassant ainsi de toute difficulté dans le déchiffrement du passage. Cette solution n'est pas non plus la meilleure car elle oblige à changer l'accord du verbe.
- v. 2015 Le vers est un ajout orphelin propre à Z. Le pronom *les*

- pose problème ; on attendrait *le*, comme le comprend le lecteur assidu de *Z*².
- v. 2027-2033 Réécriture de *De la riviere paterné*, / *Si dist* : « *Pucele, qui buer né / Feras par t'amour ne sai cui ! / En cestui bois ou en celui, / Se tu m'en crois, t'ombroieras* » (éd. OEF correspondant à éd. De Boer, I, v. 3461-3466).
De la riviere paterné (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3461). L'adjectif *paterné*, non attesté dans les dictionnaires, doit être un dérivé de *paternel*, qui vient traduire le latin *a patrio* [...] *Flumine* (*Mét.*, I, v. 588-589). Les copistes de *Y* et *Z* ont eu du mal à identifier ce terme, comme en témoigne la diversité des leçons qu'ils proposent : *patrine* *Y*¹³, *paterine* *Z*³⁴ ou *paterine* *Z*²¹. Nous pensons que le mot a été compris comme un nom propre.
- Au vers 2027 *sa* vaut pour l'adverbe *ça*.
- v. 2044-2048 *Mes la pucele s'en fuioit / Assez loing dou gué paterné. / Les grans pasturaulz de Lerné / Et les champs de Lyce et l'arbroie / Avoit ja trespasé la bloie* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3478-3482). *Paterné*, qui est adopté partout, n'est toujours pas compris dans *Z*. Son inclusion dans un complément de nom indique effectivement qu'il n'a pas sa valeur d'adjectif de relation.
Liche (*YZ*) : le nom latin est *Lyrcea*, rendu par *Lyce* dans la plupart des manuscrits. Le nom était déjà apparemment source de difficultés dans les manuscrits des *Métamorphoses* (cf. *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 420 ; J. Engels, *Études* [...], *op. cit.*, p. 133).
 La version *lembelle* ou *lambelle* pourrait s'apparenter à la forme *lerbelle* de *Y*, qui est elle-même issue de *arbroie* *A*¹. Il nous semble que le scribe de l'ancêtre de *Z* a compris *lembelle* comme un nom propre coordonné à *Liche*, mais nous ne savons pas à quel lieu rattacher le mot.
- v. 2050 Le vers est la traduction de *deus inductas lata caligine terras / Occuluit* « le dieu cacha la terre en l'enveloppant au loin dans une nuée ténébreuse » (*Mét.*, I, v. 599-600). Le substantif *obscurété* renvoie à ce phénomène.

- v. 2057 *Quant el vit la nublece en terre* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3491). Le vers de Z est commun à Y.
- v. 2069 L'expression *prendre en presant* est un équivalent de *prendre en present fait*.
- v. 2078 *De Crete nee* : le texte présente une innovation commune à Y et Z là où se lit ailleurs le syntagme *de terre nee*, qui est l'exacte traduction du latin *e terra genitam* (*Mét.*, I, v. 615).
- v. 2095 La forme *rivaille* est recensée dans le DEAFpré et le Mts pour désigner une « rivale » c'est-à-dire une « concurrente en amour », ou une « concubine » (Mts 2998b), à partir du seul exemple de notre texte. On retrouve également le mot en anglo-normand pour désigner une « maquerelle » ou une « concubine », d'après des gloses pour le latin *pelex* qui est justement le mot employé par Ovide dans ce passage. La rareté du nom expliquerait des variantes comme *son aumaille* (suscrit) A², *satmaille* Y². Il engendre moins de modifications quand il apparaît de nouveau au livre II, v. 1315 pour désigner une nouvelle fois une « rivale en amour », une « concubine ».
- v. 2100 *La vache a ·i· pastour veillable* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3534). Une diffraction entre *voiable* (A¹BD⁵EG¹Z) et *veillable* (D¹²³G¹Y) opère dans la tradition. D'après les dictionnaires *voiable* a le sens de « visible, apparent, qu'on voit facilement », qui ne convient pas au passage car Argus n'est pas censé être visible mais être capable de voir, de surveiller. Il faudrait alors supposer un autre sens, non attesté : « qui a la capacité d'examiner ». Dans la note 3534 de l'édition *Ovide Moralisé, Livre I* (éd. citée, t. II, p. 421), le terme *veillable* est rapproché du latin *peruigilis* (*Mét.*, VII v. 149) qui qualifie un serpent qui ne dort jamais (éd. C. De Boer, VII, v. 121 et v. 634). Le même terme, *veillable* est aussi employé dans Z pour ces deux passages (VII, v. 134, v. 673, v. 759). Au livre IX, v. 662, une variante *voillable* (Z⁴), proche de *veillable* qui apparaît dans une

- large partie des manuscrits, s'applique à un contexte similaire où Hercule réussit à tromper la vigilance d'un serpent. Pour ce dernier extrait, la forme *voiable* est employée dans Z^{21} , comme au livre I, alors que la version de Z^3 *volable* « capable de voler » rejoint celle de A^1Y qui ne rend pas le latin *ab insomni concustodita dracones* « à la garde d'un dragon qui ne connaissait pas le sommeil » (*Mét.*, IX, v. 190).
- v. 2103-2104 *Ses yeux ·ii· et ·ii· se dormoient / Et tout li autre escergaitoient* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3537-3538).
- v. 2110 Le mot *empestrail* « entrave » est attesté dans le Gdf III, 50a seulement pour l'*Ovide moralisé* (ms. G^2) et dans le FEW mais uniquement pour des variantes régionales modernes. Malgré sa faible représentation dans les dictionnaires, le terme semble être familier des copistes : il est recopié tel quel dans $A^2BD^{1235}EGZ^{34}$. De son côté, la variante de Z^{21} *empeschail* n'est attestée que dans l'*Ovide moralisé* (Gdf III, 59b ; Mts 1108b). FEW la considère comme un *hapax* (FEW IV, 580a). Sur ces termes, voir *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 423.
- v. 2111 *empaistre* : en contexte, le verbe a le sens de « mettre des entraves (à un animal) », première attestation connue de ce sens (*Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 422-423).
- v. 2121-2126 *Ou el soloit esbanoioir, / L'eaue son pere vint veoir. / En l'eaue esgarda sa veüe, / Sa face qui estoit cornue* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3555-3558). Le passage d'un infinitif habituel en *-er* à *-oir* pour *esbanoier* a dû constituer le moteur du changement des vers suivants et notamment l'ajout de l'octosyllabe *Quant le lieu prist a avoier*. Dans ce vers, la construction du verbe *avoier*, qui signifie ici « parcourir (un lieu) », demeure inconnue (*Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 424). Quant au terme *face*, le sens de « visage » n'est pas exact pour notre passage, puisque les cornes poussent plus volontiers sur la tête (*ibid.*).
- v. 2135-2136 *Aveuc eulz vait esbanoiant. / Li pere la vait manoiant* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3567-3568).

- v. 2146 *Si com la vache le costoie* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3578). Le verbe final n'a pas été facile à interpréter pour le copiste de *B* qui le modifie en *festoie*, ni pour celui de *Y*² qui lui préfère *chastoye*, ni pour ceux de *Z*. Les dictionnaires ne relèvent pas l'existence d'un verbe *escotoyer*, mais plutôt d'*acostoier* qui semble néanmoins s'employer plutôt sous une forme pronominale (TL I, 117) et qui est mal représenté dans le DMF. En revanche *costoyer* est plutôt bien attesté, et il n'est pas improbable de comprendre le pronom complément pluriel *les*, renvoyant au père et aux sœurs d'Io, suivi du présent de ce verbe, même si l'absence de segmentation entre les deux termes (*lescostoie*) nous inviterait à comprendre *l'escostoie*. De son côté, la version de *Z*²¹ *escoutoie* s'apparente plus au verbe *escouter*, qui s'impose comme une innovation.
- v. 2147-2150 *En la poudriere vit les pas / De cele qui ne palle pas / Li pas li fist de la nuance / Enseigne et vraie demonstrance* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3579-3582). Le vers *Qui congnoistre li fist le cas* est commun à *Y* et *Z*. Le terme *denotance* est employé dans *Z* alors qu'il semble peu usité. Le DMF n'en relève qu'une occurrence, comme le FEW et le Gdf; elles sont de la moitié du xv^e siècle (DMF) ou du xvi^e siècle (Gdf II, 507b, FEW VII, 198b), au sens de « marque ». *Faire la denotance* signifierait alors « fournir une marque (de l'existence de qch.) ».
- v. 2175 *Gendre et puis nieces et nevez* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3607). La version de *Z*³ est isolée et semble une erreur à partir de *nepveu*, comme au v. 2180 où le terme ne fait pas sens contrairement au passage en question.
- v. 2182 *Mieux t'amaisse avoir trouvé morte* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3614).
- v. 2186 *Ains muïs tu, quant je t'apel* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3618). Dans *Y* et *Z*, la forme verbale *muïr*, très peu attestée, est remplacée par *muer* (cf. *Ovide moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 425). On retrouve

- dans *Z* le même changement au v. 2324, alors que le terme n'a pas posé de difficulté en *I*, v. 2128. Nous maintenons cette variante dont le sens global n'est pas faux, puisqu'*Io* a bien subi une métamorphose, même si le père déplore surtout la réponse qu'elle lui donne quand il l'appelle. Le même verbe est encore modifié dans d'autres passages comme en *II*, v. 2947 avec la description d'un bœuf *paissant* et non plus *muiant*.
- v. 2203 *Ce pastour qui sa vache garde* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, *I*, v. 3635).
- v. 2205 Le verbe *despestrer* veut dire « dégager (une bête) de son entrave ». L'unique attestation de ce verbe dans le GdfC IX, 352b provient de ce passage et est reprise dans le TL, le FEW VII, 761b et le Mts 970b. La rareté du mot est confirmée par le fait que les copies *Z*²¹ ont un verbe synonyme qui détruit la rime : *despecher* « détacher ». Elle se confirme aussi par la façon dont le mot est banalisé en *delivrer* (*VI*, v. 177).
- v. 2246 *Siruge* (*Siringe* *Z*²¹) désigne *Syrinx*, en latin *Syringa* (*Mét.*, *I*, v. 691 et v. 705). En ce qui concerne ce personnage, J. Engels signale que notre auteur change la description d'Ovide. Chez l'écrivain latin « nous avons affaire à une vierge plutôt farouche ». « Cette conception n'est pourtant pas de l'invention de notre auteur » (J. Engels, *Études [...] op. cit.*, p. 127). On la retrouve par exemple dans le ms. Vat. lat. 1479 (*Un commentaire médiéval aux Métamorphoses. Le Vaticanus latinus 1479. Livres I à V*, éd. L. Ciccone, trad. M. Possamaï-Pérez, collab. P. Deleville, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 276).
- v. 2251 *Et satiriaux et autre gent* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, *I*, v. 3683). Le mot *satiriel* vient traduire le latin *Satyros* (*Mét.*, *I*, v. 692). Le terme est rare, ce qui explique la difficulté pour le copiste de *Z*² et d'autres de l'analyser. Les dictionnaires ne relèvent que trois œuvres, antérieures à l'*Ovide moralisé*, où il apparaît.
- v. 2256rubr. Ce que nous rendons sous forme de rubrique, pour faciliter la compréhension du texte, se présente sous la

forme de deux vers dans le texte. Ces vers sont absents de Z²¹ ainsi que des autres témoins. Une glose marginale, dans Y¹³, présente la même précision. Dans Y², cette même glose est intégrée au texte, comme dans Z³⁴. Sa variante est assez proche de celle de notre texte : *Ortigie est isle des quailles nommee aussi delos et est la moyenne de ciclades vers cipre*. Ces vers s'apparentent à une sorte de glose intégrée dans le récit, mais qui ne fait pas partie du texte des *Métamorphoses*. L'appellation *l'isle des cailles* renvoie à une métamorphose qu'Ovide ne relate pas, celle d'Astérie, changée en caille pour échapper à Jupiter qui avait pris l'apparence d'un aigle. La fable dit qu'elle s'était jetée dans la mer où elle était devenue l'île d'Ortygie. L'autre nom de cette île, *l'isle Deslos*, fait allusion à sa proximité avec la terre de Délos. Enfin, *Cipre* est une graphie pour Chypre.

- v. 2259 *Chainte estoit comme chaceresse* (éd. OEF correspondant à éd C. De Boer, I, v. 3691). Première attestation du substantif *chaceresse* « femme qui chasse » (*chasaressse* Z³⁴ ; FEW II, 320b ; TLF). Il est plus probable qu'une chasseuse porte une ceinture et qu'elle soit ainsi *chainte* plutôt que *tainte*, qui constitue une innovation de Z³⁴.
- v. 2270rubr. *Cf.* note I, v. 2256rubr, sur ce que nous notons comme une rubrique dont le contenu est exclusivement présent dans YZ³⁴. Ils sont sous la forme d'une rubrique dans Z⁴ et Y². Ils apparaissent dans la marge gauche de Y¹ et dans la marge droite de Y³. Cette addition provient de la tradition latine : *Liceus est mons iusta nives Archadie* (*Un commentaire médiéval aux Métamorphoses* [...], *op. cit.*, I 217).
- v. 2283 *Qu'el li muassent sa façon* (éd. OEF correspondant à éd C. De Boer, I, v. 3715). La forme *il* est ici employée au lieu d'*el*, *cf.* t. I, p. 42.
- v. 2295 « Si l'emploi de *gresle* pour qualifier un son est bien attesté en ancien français, le diminutif *greslet* l'est beaucoup moins (*cf.* DEAF G 1190) » (*Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 432).

- v. 2313-2314 *Les iex prent et si les aloe / En son oisel; pour ce est la coe* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3745-3746). La graphie *aleue* que proposent YZ³⁴ est moins courante que *alouer* « placer » (ou *aloer*). Elle s'explique probablement par la rime avec *queue*.
- v. 2324 Cf. note I, v. 2186.
- v. 2349-2351 *Li cor li sont dou chief cheü / Et lez iex li sont descreü. / Si voit sa lumiere estressant* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3781-3783). L'innovation *Les cornes* (E¹G³YZ) perturbe la rime dans Z³⁴. Les deux autres vers sont censés traduire le latin *fit luminis artior orbis* « l'orbite de ses yeux se rétrécit » (*Mét.*, I, v. 740). La comparaison avec le texte ovidien suggère que *lumiere* traduit *luminis* et désigne donc « l'orbite des yeux » (*Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 433-434).
- v. 2396-2442 Réécriture d'une partie de l'interprétation (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3864-3874).
- v. 2406-2407 La syntaxe est ici maladroite et laisse penser que le pronom *qui* est en trop.
- v. 2481-2482 Ces précisions géographiques apparaissent dans Z. Le détail *Ynacus queurt par thessale* figure dans la marge gauche de Y²¹ et dans la marge droite de Y³.
- v. 2504 *Encor i sont elles moult beles* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3816). Le pronom *il* est ici employé pour le pronom féminin pluriel, voir t. I, p. 42.
- v. 2501 *Noblement prez de la praie* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 3819). La version de Z³ n'est pas exacte pour la rime mais la musique de l'octosyllabe est maintenue.
- v. 2510 Le verbe *desjougler* est bien attesté, mais beaucoup moins avec la construction *desjougler qn de qch.* (deux exemples dans le Gdf II, 603a-b, dont l'un est tiré de notre extrait). Dans le Gdf, il a le sens de « priver de qch. par tromperie » au lieu de « priver de qch. par violence » dans le FEW V, 41b. Le premier sens s'accorde tout à fait au passage puisque Mercure a *enchanté* Argus.
- v. 2511-2524 Ajout.

- v. 2527 *Ses iex prent et si les aloë* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 4101).
- v. 2535-2540 Réécriture, pour établir une transition, à partir de *Or vous vueil espondre la fable / De Pan et dou rosel mouvable* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 4031-4032).
- v. 2541-2542 *Pan fu, si com dist li auctours / Dieux des bestes et des pastours* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 4033-4034). La référence à des auteurs (Z) est encore plus ambiguë que celle à un unique auteur (Ovide ou celui du commentaire que lit l'auteur médiéval). Cf. *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 442.
- v. 2545 *De rosiaux annexez ensemble* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 4037) La forme *ennexés* de Z⁴ est une variante du participe passé *annexé* « attaché, uni » (Mts 176b), mal rendu dans les autres témoins de Z. Le même terme est modifié dans Z en XIII, v. 2460 pour son synonyme *aïiné* dans Z³⁴ et une forme erronée dans Z²¹.
- v. 2560 Il manque, comme dans tout Z, la forme verbale *fu*, qu'on retrouve au vers précédent. Le réviseur postérieur de Z² l'a remarqué.
- v. 2576 *Pour Phebus qui tu riens ne tains* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 4176). Là où tous les *codices* ont la leçon *ne tains*, du verbe *taindre*, les copies G¹³YZ possèdent le verbe *atteindre* précédé de la négation (*n'atains*). Ce changement signale une mécompréhension de la structure *taindre a qn* « avoir un rapport quelconque avec qn ». Ce n'est pas la première fois que cette locution est modifiée dans Z, cf. I, v. 1651. Même si la construction syntaxique est retorse, nous conservons la leçon de Z en raison de la difficulté du passage et nous la comprenons ainsi : « Pour Phébus, que tu n'égalés en rien ».
- v. 2600-2604 La rime *ramposne / ramposné* provient de la réécriture maladroite de *Ire ot dont il l'ot ramposnee : / Ne quit pas que poi li desplaise ; / Pitié ot de son fil qu'el baise* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 4199-4202).
- v. 2612 *Que tu de ce soleil ez filz* (éd. OEF correspondant à éd. C. De Boer, I, v. 4210).

- v. 2617-2618 Ajout.
- v. 2647 Le nom *Ethioppe* semble provenir d'une confusion avec la mention des *noirs Ethiopiens* (v. 2638), dans la mesure où *Ethioppe* n'est pas un nom de ville. Le nom de la ville évoquée « remonte probablement à celui d'Héliopolis » (*Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 452).
- v. 2660-2662 Ajout. Le dernier mot crée des difficultés (en IV, v. 381 aussi) : d'un point de vue métaphorique, la volonté (*veuil Z*³) du dieu pourrait éclairer le monde, mais l'œil semble plus approprié, notamment parce qu'il entre en résonnance avec l'expression *l'ueil du monde* qui désigne le Soleil (DMF).

LIVRE DEUXIÈME

- v. 1 Ce vers est orphelin dans *Z*³⁴, supprimé dans *Z*²¹. Cette erreur s'explique par l'ajout de trois vers (*Si vous diray comment estoit / La salle assisse du soleil / Qui nous eclaire de son oieil*, I, v. 2667-2669) entre les deux qui riment ensemble dans la tradition (*Et ses cuers li amonestoit / La sale du Soleil estoit*, éd. C. De Boer, II, v. 9-10).
- v. 4-5 *Clere come ors reflamboians / Et com piropes rougoians* (éd. C. De Boer, II, v. 13-14). Le passage traduit *Clara micante auro flammisque imitante pyrope* « étincelant de l'éclat de l'or et du pyrope, semblable à la flamme » (*Mét.*, II, v. 2). L'erreur sur le mot *pyrope* signale la rareté de ce latinisme calqué sur *pyrope* et désignant un alliage de cuivre et d'or. On trouve dans le GdfC X, 451c, le TL VII, 971 et le TLF une seule occurrence du mot, chez Alexandre du Pont, *Roman de Mohamet* (1258), pour décrire « une variété de grenat ». Aucun témoin *Z* ne nous permet ici de rétablir le texte.
Le TL VIII, 1431 accorde au verbe *rougeoyer* le sens de *rot glänzen*, mêlant l'éclat et le rouge, ce qui convient

- parfaitement au passage. Le même sens se retrouve au livre XI, v. 311 pour qualifier la bouche de Midas, à la fois rouge et éclatante de l'or qui en ressort.
- v. 22-23 On retrouve la même rime dans Y; elle dérive apparemment de la rime *roche / soche* (éd. C. De Boer, II, v. 32-33).
- v. 28 *Qui teulz oeuvres portrait et point* (éd. C. De Boer, II, v. 37).
- v. 29 *En terre sont li home apoint* (éd. C. De Boer, II, v. 38). Nous comprenons *enpainted* comme le syntagme prépositionnel *en point* « comme il convient » (DMF).
- v. 44 *Plaine de pierre maragdine (marangdine A¹)* (éd. C. De Boer, II, v. 53). Le texte latin présente le nom *smaragdus* « émeraude » (*Mét.*, II, v. 24). Seules les leçons de G²³ et D³, *esmeraudine et esmaraudine*, rappellent le français « émeraude ». Les variantes de Y et Z semblent se rapprocher de la forme latine (*signaradines Y¹, sigmarines Y², sigmaradines Y³, sinragrimas Z¹, simagrines Z², sigmagrines Z³⁴*). Ces versions sont donc la déformation d'un mot savant (Gdf III, 495c; FEW XII, 9a) qui a posé problème dans Y et Z. Le manuscrit A² offre *smaragdine*, la forme la plus proche du latin, mais corriger le texte ainsi nous éloigne de Y et Z.
- v. 54-55 *authone* : graphie non attestée pour évoquer la saison d'*automne*, qui semble avoir influencé *enthonne* (pour *entonner*).
- v. 74 L'adaptateur ôte les vers : *Donnez moi signe que l'en croie / Que ma mere sous fausse image / Ne vueille couvrir son putage / Et que je soie vostre filz* (éd. C. De Boer, II, v. 78-81). Sur ce type d'édulcorations, voir notes IV, v. 282-285; VII, v. 2320; IX, v. 2004 et P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses* [...], *op. cit.*, p. 106-107.
- v. 77 *Et, pour toi mettre fors d'esmoi* (éd. C. De Boer, II, v. 90). On rencontre dans YZ³⁴ l'expression *toy faire fort de moy*, que l'on pourrait gloser par « (pour) obtenir des garanties à mon sujet ».
- v. 87 La variante *Reprent soy, si crolle la teste (Z³⁴)* adapte *Repent soi, si crolle la teste* (éd. C. De Boer, II, v. 100).

- v. 93-94 La construction de la phrase nous semble fautive car *pouvoir* n'est pas suivi d'un verbe à l'infinitif. Pourtant, elle est la plus répandue dans la tradition, puisque seule la copie *B* propose une autre version, *penroies*, qui semble une réaction face à l'incompréhension du passage. Le TL indique un emploi transitif de *pouvoir* dont l'idée convient bien au contexte (*ertragen können*).
- v. 106-107 *A paine y peut on guier / Les fors chevaux plain de cuidier* est une banalisation de *Qu'a paines la pueent poier / Li cheval fres, plain de poier* (éd. C. De Boer, II, v. 120-121). Le deuxième vers est également partiellement réécrit dans *Y* (*Li cheval fort plain de cuidier*). Ce vers manque dans *B* et *E*, ce qui signale que la substantivation de l'infinitif *poier* (FEW X, 111a *podium*) a posé problème. C. De Boer traduit cet infinitif substantivé par « force », idée que l'on retrouve indirectement dans le texte latin (*Ardua prima uia est et qua uix mane recentes / Enituntur equi* « La première partie de la route est escarpée, et, le matin, mes chevaux, tout frais encore, ne la gravissent qu'avec peine », *Mét.*, II, v. 63-64). Le même verbe est aussi source de changements en IV, v. 2603 : les leçons de *Z* et *Y* (*Sisyphus se laisse enporter / Contremont (Contre un mont Y) une roche grant*) n'ont pas le même sens que la version majoritaire, qui correspond au texte ovidien : *Sisyphus se paine a poier / Sor un mont une roche grant* (éd. C. De Boer, IV, v. 3829-3830). Au même livre, le remanieur semble pourtant employer le mot dans un passage ajouté, mais sous une forme de participe passé *puigeie* (v. 2755) qui demeure inconnue.
- v. 112 *La deraine voie est encline* (éd. C. De Boer, II, v. 125).
- v. 114 *Et charoie apenseement* (éd. C. De Boer, II, v. 127). Pour passer de la leçon *charoie* à *charoit* (*YZ*), il faut supposer un changement d'infinitif de *charoier* « cheminer » à *charoir*, alors qu'aucun verbe *charoir* n'est attesté.
- v. 118 *Chetis* pour la déesse Thétis.
- v. 130 *Porras tu au ciel forçoier ?* (éd. C. De Boer, II, v. 143).
- v. 153 *Biaus filz, pren te garde orendroit* (éd. C. De Boer, II,

- v. 166). Nous choisissons de ne pas maintenir la leçon de Z³, pourtant proche de celle de Z⁴ (*croy endroit*). Même si l'on peut considérer *cré* comme l'impératif du verbe *croire*, la structure est complexe et l'hypermétrie du vers est suspecte.
- v. 170-173 Ces vers, dont l'un est orphelin, sont une adaptation de l'extrait : *Assez en puez estre certains / Et que tu plus certains en soies / S'il est richece que tu voies / En ciel ne en mer ne en terre / Que tu vueilles avoir ne querre* (éd. C. De Boer, II, v. 182-186).
- v. 183-184 Réécriture de *Le don dont il a tel talant. / Phebus baise et vait acolant* (éd. C. De Boer, II, v. 195-196), repris en *Le don dont a tel volente / Pheton la tantost acole* dans Y.
- v. 195 *Or m'es pris talens de decrire* (éd. C. De Boer, II, v. 207).
- v. 200-202 *Et li chanté furent doré / Li roi estoient argenté / Qui es roès furent enté* (éd. C. De Boer, II, v. 212-214). Le premier vers traduit le latin *aurea summae / Curuatura rotae* « d'or les cercles qui entouraient les roues » (*Mét.*, II, v. 107-108). Le substantif *guencier* (Z) ou *gencier* (Y) n'apparaît dans aucun dictionnaire. En revanche, le verbe *gencier* existe, au sens d'« obliquer ». Les différentes acceptions dialectales que propose le FEW s'accordent autour du sème de la « déviation » (FEW XVII, 555a), qui pourrait rendre le latin *curuatura*. La glose contenue dans Y¹, *Aureus axis erabat*, en marge gauche, signale que le terme *gencier* désigne une « jante ». On trouve une forme proche *gantier* « partie du char », qui reçoit dans le Gdf IV, 217c une seule attestation tirée de la *Bible des poètes* de Colard Mansion (1493). Le DMF signale la difficulté d'analyse du mot.
- v. 203 *Par les jouz avoit crisolites* (éd. C. De Boer, II, v. 215). La leçon *joins*, contre *jouz* « joug » qui traduit le latin *juga* (*Mét.*, II, v. 115), oppose Y et Z au reste des représentants de l'*Ovide moralisé*. Selon les dictionnaires, *joint* peut avoir le sens particulier de « joug (qui joint les bœufs) », mais seulement dans un document d'archive datant de 1397. Peut-être désignerait-il ici simplement

- une articulation, une pièce de liaison dans un sens large (*verbindungsstück* TL IV, 1733), qui semble apparaître dans la langue en moyen français (FEW V, 68a; Gdf IV, 649b à partir de la fin du XIV^e siècle).
- v. 206-207 *Qui par la reperucion / Dou soleil rendent grant clarté* (éd. C. De Boer, II, v. 218-219). Le nom *reverberacion* (YZ), qui convient parfaitement au contexte, semble assez récent, puisqu'il serait employé pour la première fois en 1314 au sens de « réflexion et diffusion de la lumière ou de la chaleur » (*Chirurgie Henri de Mondeville* cité dans le TLF).
- v. 216 *Le monde et l'aube esclarioier* (éd. C. De Boer, II, v. 228). La forme *esclarioier* ne se trouve dans aucun autre texte, alors qu'*esclarioier* est bien attestée aussi dans les dictionnaires. Les variantes de Z² et Z¹ (*sclairier* Z¹ *esclavier* Z²) laissent à penser que la terminaison *-oier* ne va pas de soi, malgré la rime avec *rougoier*.
- v. 217-218 Cet ajout commun aux familles Y et Z est la traduction du vers ovidien *Cornuaque extremæ uelut euanescere lunæ* (*Mét.*, II, v. 117).
- v. 224 Le verbe *atteler*, pourtant encore usité aujourd'hui, a été mal transmis dans la branche Z, donnant lieu à des variantes pour le moins incompréhensibles comme celle du correcteur de Z² (*Si biffé des estelles et les garnissent*). En revanche, le remaniement du copiste de Z¹ n'est pas dénué de sens (*enseller* « seller (un cheval) » DMF). La forme de Z³⁴ est attestée en moyen français, comme variante d'*atteler*.
- v. 231 *Lors li a mis les rais ou chief*, traduction de *inposuit comæ radios* « il couronne de rayons la chevelure du jeune homme » (*Mét.*, II, v. 124), n'est pas compris comme tel dans Y et Z où *rais* est devenu *trais*.
- v. 238-239 *Ne les haste. Il est grans travaux / D'eulz retenir et refrener* (éd. C. De Boer, II, v. 248-249). Les autres copistes comprennent, comme celui de Z³, l'expression *etre travaux*, à l'inverse de ceux de Z⁴²¹ (*troþ es trauaux* Z⁴ *troþ aux trauaulx* Z²¹). Il est vrai que la formulation en tant

- que telle n'est pas répertoriée dans les dictionnaires, mais elle se comprend facilement au sens de « il est très pénible de ».
- v. 241-242 Les *ars* désignent une division du ciel en cinq zones parallèles. Ce mot traduit le latin *arcus* (*Mét.*, II, v. 129). De son côté, *La voie est au travers tranchie* traduit *sectus in obliquum* est « il y a un sentier tracé obliquement » (*Mét.*, II, v. 130).
- v. 246-248 *Ains tendras le chemin roial / Ou la trace des roies pert. / Tu verras le chemin apert* (éd. C. De Boer, II, v. 256-258). Pour *part* et *apart* (Z), nous comprenons le verbe *paroir* et l'adjectif *apert*.
Roial ne peut pas signifier ici « de roi », dans la mesure où le passage dans lequel il s'intègre traduit *Hac sit iter; manifesta rotae uestigia cernes* « c'est par là qu'il te faut prendre; tu y verras les traces apparentes de mes roues » (*Mét.*, II, v. 133). L'adjectif se comprend plutôt au sens de « remarquable », employé pour caractériser des étoiles très brillantes (DMF; Mts 3008b) et pour traduire ici *manifesta*.
- v. 259 *L'Encel* : Ovide écrit *ad Aram* (*Mét.*, II, v. 139) que l'auteur de l'*Ovide moralisé* rend par *Autel*, qui désigne une constellation voisine de l'hémisphère du pôle austral.
- v. 264 *La nuis s'en va, le jour revient* (éd. C. De Boer, II, v. 274). L'hypermétrie de la version Z³ n'engendre pas d'autres problèmes, nous la signalons seulement.
- v. 267 *Change ta fole intencion* (éd. C. De Boer, II, v. 278). Nous corrigeons la leçon de Z³⁴ *maccion*, que l'on peut interpréter comme *inaction*, mais le mot fait alors contre-sens. Nous rétablissons une forme proche de *motion* « impulsion qui pousse un individu à agir de telle ou telle façon » (DMF), qui est celle de Z²¹. Ce changement serait dû à une inversion dans l'ordre de *Et retien m'amonition / Change ta fole intencion* (éd. C. De Boer, II, v. 277-278). Cette inversion se retrouve dans Y².
- v. 274 Le passage est complété dans Z²¹ par ce qu'on trouve dans la tradition : *Si vait les regnes manoiant. / De son mal*

- a le cuer joiant* (éd. C. De Boer, II, v. 285-286). Comme ce quatrain est modelé sur quatre rimes similaires en « ant », le saut d'un vers à l'autre est facile (*Si vait les regnes manoiant. / De son mal a le cuer joiant ! / Phebus mercie, et gré li rent, / Mais li peres vait souspirant*, éd. C. De Boer, II, v. 285-288).
- v. 279-280 Dans A et Y, la rime se fait entre *soleil* et *poil*.
- v. 282-283 *Et Eoiüz, qui blanc refu, / Ethon, cui respilent la colour* (éd. C. De Boer, II, v. 294-295). Le nom *Eoiüz* est remplacé dans Z par une expression plus vague *et ceus*. L'introduction de cette forme plurielle est gênante. On peut considérer qu'elle introduit les autres chevaux, même si le problème d'accord persiste.
- v. 292-294 *Trenchant les nues contralables / Passent les vens orienteulz, / Mes la charge iert legiere et teulz* (éd. C. De Boer, II, v. 304-306). La leçon isolée de Z *courables* (« qui va vite ») est correcte d'un point de vue sémantique, même si elle engendre une hypométrie. Le terme *contralable* était peut-être trop rare, voire un *bapax*. En effet, cet adjectif n'apparaît que dans le FEW XXIV, 424b, repris par Mts 718b, pour notre passage, avec la signification « qui va en sens contraire ». Il est d'ailleurs changé par un terme d'un autre sens, qui semble déduit du nom qu'il qualifie : ainsi *brandons contralables* (éd. C. De Boer, XIV, v. 3284) passe à *brandons ardables* (XIV, v. 1328) dans Z. La rime altérée entre *eure* et *legiere* s'explique à cause de la réécriture du passage.
- v. 319 L'expression *prendre le char en conduit* se retrouve dans quelques exemples du Gdf II, 229a, mais seulement pour des cas où *conduit* signifie « sauvegarde, protection ». Or, ce sème ne convient pas au passage, car Phaéon représente un danger pour le char. La construction *prendre (qch.) en conduit* aurait donc plutôt ici le sens de « conduire (qch.) ».
- v. 329 *L'un et l'autre vait regardant / Une bore esgarde en occident* (éd. C. De Boer, II, v. 342). Le vers ajouté dans Z⁴ s'écarte largement de la tradition.

- v. 340 *Li signe et les fieres images* (éd. C. De Boer, II, v. 353).
- v. 360 *Li cieulz, li airs et les montaignes* (éd. C. De Boer, II, v. 373).
- v. 368-455 Un passage difficile commence ici en raison de l'abondance de noms propres que nous ne parvenons pas toujours à identifier. Pour cet extrait, C. De Boer précise que l'auteur original a augmenté le nombre des termes géographiques (éd. C. De Boer, t. I, p. 181). Sur les sources éventuelles, cf. L. Endress, « Un répertoire du type '*de montibus et fluminibus*' dans l'*Ovide moralisé*? À propos d'un passage interpolé et ses sources possibles », *Ovidius explanatus* [...], *op. cit.*, p. 39-65.
- v. 378-379 *Massicus, Arthos, Machidone*. Ces variantes désignent Massias, Athos (un mont situé en Macédoine) et la Macédoine. Notons que la référence à Massias n'apparaît pas dans les *Métamorphoses* (cf. L. Endress, « Un répertoire du type *De montibus et fluminibus* caché dans l'*Ovide moralisé*? À propos d'un passage interpolé et ses sources possibles », art. cité, p. 60).
- v. 386-389 Réécriture (YZ) de *Ardent en Frige; et Betheum / Et Thymetus et Sicbeum. / En Cypre embrase Citheron. / En Trace Hemus et Ysmaron* (éd. C. De Boer, II, v. 399-402). Les trois noms (*Septon, Chimere* et *Hysmacus*) se retrouvent uniquement dans Y et Z.
- v. 391-392 Réécriture de *Edon rest tout envelopé / De la chalour qui du char ist* (éd. C. De Boer, II, v. 404-405).
- v. 418-419 *Ne set nul bon conroy de ly* remplace *S'ains la sot, a mis en oubli* (éd. C. De Boer, II, v. 431). La version de Z insiste sur le désespoir de Phaéton. La locution *savoir conroy de soi* « savoir comment se comporter » (DMF) est attestée tardivement (première moitié du xv^e siècle) mais s'applique parfaitement à notre texte.
- v. 420 *Qu'il ne se voit un pas conduire* (éd. C. De Boer, II, v. 433).
- v. 421 *Vous oïssiez sonner et bruire* (éd. C. De Boer, II, v. 434). La fin du vers est difficile dans Z. La version de Z³⁴ *au bruire* semble formée d'*au* et de l'infinitif substantivé *bruire* « résonner » (DMF); le syntagme *au bruire* se traduirait par

- « au bruit (que le nez fait) ». Cependant, cela ne s'articule pas du tout avec la suite. Il semblerait plus juste, comme dans la version de Z^{21} , de comprendre une forme verbale *embruire*, formée sur *bruire* « brûler » (variante de *bruir* pour la rime). Cette dernière n'est pas répertoriée mais il existe de rares formes avec préfixe : *abruir*, *esbrouir* (FEW, 15-1, 302a). *Embruire* signifierait ici « enflammer ». Le vers suivant représente l'autre complément d'objet d'*oir* : *cenz* pour la préposition *sans*.
- v. 426
- v. 429 *Qui jadis soloit estre aigieuse* (éd. C. De Boer, II, v. 442). La forme *esveux* pour « aqueux » est relevée dans le FEW (XV 76a) pour des textes tardifs (1410, 1611, 1660).
- v. 430 *Si con dient li ancien* (éd. C. De Boer, II, v. 444).
- v. 437-439 *Et cil d'Arges Amymonen / En Ephyre fault Phirenide / Alpheis tarist en Elyde* (éd. C. De Boer, II, v. 450-452). C. De Boer n'édite pas la version de A^1 qui est *Cil d'Arges Arimynomen*. Le remanieur a dû comprendre « le peuple d'Arménie », au lieu du nom du fleuve *Amymonen* (*Mét.*, II, v. 240). Cette référence à l'Arménie n'est pas très cohérente.
- v. 441 L'adaptateur supprime quatre vers de cette liste de noms.
- v. 448-449 *Sept bras d'iaue ains qu'il fust taris. / Singa, Tagus et Sicoris* (éd. C. De Boer, II, v. 465-466). Ovide cite le nom *Tagus*, qui désigne le fleuve Tage qui charrie de l'or.
- v. 455-461 Le remanieur arrête ici l'énumération des lieux touchés par la catastrophe au Nord et à l'Est de la France, laissant de côté l'Ouest et le Sud de la France, la Lybie, la Grèce... En tout, trente-neuf vers (éd. C. De Boer, II, v. 471-511) sont résumés, avec une certaine nonchalance, en six vers.
- v. 457 Les leçons ne s'accordent pas dans Z , mais on attendrait *a priori* de *ne d'eaue ne d'onde* ou *ne eaue ne onde*.
- v. 463 *Ne tous les nons n'en puis savoir* (éd. C. De Boer, II, v. 514).
- v. 486 *Se plainsist a Dieu, s'el poïst* (éd. C. De Boer, II, v. 539).
- v. 488rubr. Rubrique identique dans Y^2 (dans la marge pour Y^1), absente de Z^{21} . Il s'agit du début de la plainte de la terre chez Ovide (*Si placet hoc merui*, *Mét.*, II, v. 279), version que l'on retrouve aussi dans le ms. Vat. lat. 1479 (*Un*

- commentaire médiéval aux Métamorphoses [...] , op. cit.*). Une glose marginale se trouve également dans G^1 , mais elle est plus longue, n'ayant en commun avec $Y^{21}Z^{34}$ que l'expression *Si placet*. Elle ne partage pas la confusion entre *merui* et *motui*, optant pour *merui*.
- v. 489-491 Là où l'auteur original ajoute et développe les titres de Jupiter, le remanieur s'abstient, allant ainsi directement à l'essentiel : la plainte et son objet. Vers supprimés : *Dieux et peres et rois et mestres / Et souverains des dieu celestres* (éd. C. De Boer, II, v. 542-543).
- v. 494-495 *Tele honor et tel guerredon / Pour les divers fruis que je don* (éd. C. De Boer, II, v. 553-554). Nous nous demandons si la forme *preneur* (Z^{34}) ne dérive pas du terme *preneure* « prise », qui est certes très mal attesté, mais dont le sens pourrait convenir.
- v. 498-499 Ajout.
- v. 504 *Quel paine a la mer deservie ?* (éd. C. De Boer, II, v. 564).
- v. 509 Simplification de *Voiz seviaus tout ton ciel merci* (éd. C. De Boer, II, v. 567). Elle est engendrée par la présence de l'adverbe d'ancien français *seviaus* « du moins » (FEW XIV, 215b *vel*), qui est presque systématiquement changé dans Z (IV, v. 2411 ; V, v. 2411, v. 1477 ; VI, v. 2200 ; XI, v. 2073 et v. 2120). Ces modifications radicales affectent conjointement Y et Z, comme en V, v. 1222 et v. 1477.
- v. 514 *Athlas nel puet mais soutenir* (éd. C. De Boer, II, v. 575). Sur *li* pour *le*, cf. t. I, p. 44.
- v. 515 La plainte de la terre est abrégée par la suppression des vers suivants : *Ne metre a tel perdicion / Mes garde de corruption / Se riens y a de remanant / Qu'il ne perisse maintenant* (éd. C. De Boer, II, v. 577-580).
- v. 522rubr. La rubrique est identique dans Y^2 (dans la marge pour Y^1), absente de Z^{21} . Elle correspond au début du v. 304 des *Métamorphoses*. Le témoin G^1 présente également dans la marge ce passage où sont recopiés deux vers des *Métamorphoses*.
- v. 535 Réécriture hypermétrique de *Pour la grant chalour qu'il sentoit* (éd. C. De Boer, II, v. 600).

- v. 542 *Son cors et son char a perdu* (éd. C. De Boer, II, v. 607).
- v. 561 *Ou tel epitaphe ot briement* (éd. C. De Boer, II, v. 626).
- v. 566-607 Exposition remodelée.
- v. 595 Le substantif *ton* « tonnerre » semble rare : il n'y a qu'une attestation de ce mot respectivement dans le Gdf VII, 741b, TL X, 372 (ca 1300) et le DMF (Christine de Pizan, 1400-1403).
- v. 605 *Roi de Lyople la cité* (éd. C. De Boer, II, v. 642). La version de Z²¹ *Lyoppe* est plus proche de celle de la tradition, mais le nom propre ne figure qu'une fois. Nous laissons donc la version de Z³⁴.
- v. 620-621 Dans Z, *ordenance* et *atrempance* sont inversés.
- v. 624-625 On retrouve une rime imparfaite dans Y (*zodiaque / espace*).
- v. 658-659 *Ou li cors puisse estre trouvez / Les os trouva, tout confroëz* (éd. C. De Boer, II, v. 1071-1072). La leçon *trainés* (Z³⁴) apporte une nuance de sens : Phaéton étant sur un char, son corps mort a pu être tiré par cet engin, même si le texte décrit plutôt une chute franche. La rime pâtit en outre de cette version, mais reste correcte. La forme *fraués* semble se rattacher au verbe *frouer* « briser ». Le correcteur de Z², qui écrit *froissés*, a saisi le sens du verbe *froer* (*frouer*), car il utilise un mot qui a la même signification.
- v. 664 *Ou le non Pheton troeuve escript* (éd. C. De Boer, II, v. 1077).
- v. 669 *Tel cri, tel complainte et tel ton* (éd. C. De Boer, II, v. 1081).
- v. 670 Ce passage diverge de *Vont sor Eridanum menant* (éd. C. De Boer, II, v. 1083). *Eridanum* désigne l'Éridan (*Eridanus*) qui est le fleuve dans lequel Phaéton est tombé et sur les rives duquel les sœurs pleurent leur frère. Cette précision géographique n'est pas dans les *Métamorphoses*. La leçon de Y est *Vont Eliadenes menant*. Cette version est liée à celle de Z. Il faut donc considérer *Ecliendines* comme une forme pour désigner les Héliades, les sœurs de Phaéton, même si nous ne trouvons pas, dans le *Fabularius* par exemple, de variante similaire (éd. T. van de Loo, Turnhout, Brepols, 2006, CCCM 210).
- v. 677 Il est possible que le terme *crime* soit choisi à dessein

- pour introduire la métamorphose des Héliades en arbre (cf. note I, v. 1933).
- v. 681 *Est tournée en acoustumance* (éd. C. De Boer, II, v. 1094) traduit *Illae more suo, nam morem fecerat usus* « elles, suivant leur habitude, (car le temps en avait fait une habitude) » (*Mét.*, II, v. 345). Comme Ovide, l'auteur traite, par l'expression *tournée en acoustumance*, du fait que le deuil et les lamentations sont devenus une habitude chez les Héliades.
- v. 686 *Plore et crie, plaint, et par force* (éd. C. De Boer, II, v. 1099).
- v. 701 Le pronom *il* représente *elles*.
- v. 706 L'expression *en font cointerie* se traduit ici par « (ces dames) s'en parent ». Le terme *cointerie* « parure » est mal attesté, cité uniquement pour le *Roman de la Rose* et pour l'*Ovide moralisé* dans le TL II, 543 ; il trouve quatre ou cinq exemples dans le Gdf II, 175a et le DMF. Il est moins rare dans l'*Ovide moralisé* : parmi le peu d'exemples relevés dans le DEAFpré, trois proviennent de l'*Ovide moralisé*.
- v. 709-710 *Filz de sa serour Stelené, / Fu presens a cele muance* (éd. C. De Boer, II, v. 1122-1123).
- v. 714 *Et pour Pheton grant duel demaine* (éd. C. De Boer, II, v. 1128).
- v. 717-718 Reprise maladroite de *En la fin fu Cignus muez / En un oisel qui « cigne » a non* (éd. C. De Boer, II, v. 1130-1131).
- v. 720 *Et sor ces autres flums repaire* (éd. C. De Boer, II, v. 1133).
- v. 727 L'expression *trop fort veil enprist* (YZ) reprend maladroitement *trop fort vol emprist* ; elle insiste sur l'*hybris* de Phaéton.
- v. 758 La locution *avoir le col chargé de qch.* (Di Stefano, I, 398c) s'emploie pour évoquer la responsabilité devant une faute, le fardeau que cela représente.
- v. 760 *toloit*, participe passé du verbe *tolir* employé pour la rime. P. Fouché précise que cette forme est la seule qui dépasse l'aire régionale (anglo-normand, Nord et Est du domaine d'oïl) (P. Fouché, *Morphologie [...], op. cit.*, p. 377).

- C. De Boer note qu'*aroit* est un « conditionnel par attraction », ce qui lui fait traduire le passage de la sorte : « il aurait pitié de moi à cause du fait qu'il m'avait enlevé mon fils » (éd. C. De Boer, t. I, p. 200).
- v. 766 Sur la rime *monde / mont*, cf. t. I, p. 61.
- v. 790-791 *Trouva le sain et sans frainture : / N'ot mestier de repaireire* (éd. C. De Boer, II, v. 1373-1374) traduit *firma suiue / Roboris esse uidet* « il la [la terre] voit solide, toujours aussi forte » (*Mét.*, II, v. 403-404).
repaireure : d'après le Gdf VII, 52b et le FEW X, 260a la première attestation du nom *repaireure* « réparation » provient de l'*Ovide moralisé*. La graphie *repaireure* semble appelée par la rime avec *fraiture*.
- v. 797 Une note renseigne sur le sens du participe passé *tenu* dans l'édition C. De Boer. L'éditeur le traduit par « attaché », se justifiant par la citation latine : *Arcadiae tamen est inpensior illi / Cura suae* « sa chère Arcadie lui inspire une sollicitude plus attentive » (*Mét.*, II, v. 405 ; éd. C. De Boer, n. 1, t. I, p. 202).
- v. 801-802 *retablir a coure* : seul le TL VIII, 1078 relève un exemple d'une construction *retablir a* + qch., mais non d'une construction *retablir qch a* + infinitif.
- v. 826-827 *La plus mestresse et plus prisie / De trestoute sa compaignie* (éd. C. De Boer, II, v. 1409-1410).
- v. 828-836 Réécriture de *Mes nulle humaine poësté / Ne puet avoir longue duree : / Se la damoiselle ert privée / De Dyane et elle de li, / Dyane assez tost li toli / Sa grace et s'amour tout de bout, / Si la mist arriere au debout* (éd. C. De Boer, II, v. 1412-1418).
- v. 848 *En tel amour n'ait nulz fiance* (éd. C. De Boer, II, v. 1430). Nous corrigeons la leçon de Z³ dont le sens est douteux. L'emploi du subjonctif s'explique dans la version traditionnelle par un conseil absent de Z : *Ne pour espoir d'eulz ne mesface, / Quar tost a l'on perdu tel grace* (éd. C. De Boer, II, v. 1431-1432).
- v. 855-856 *L'ore de midi fu passee / Un jour, et cele, qui lassee* (éd. C. De Boer, II, v. 1339-1440). La leçon de Z est redondante

- dans la mesure où midi « l'heure du milieu du jour » évoque déjà le jour, mais elle reste correcte.
- v. 860 *Son arc destent, si vait poser* (éd. C. De Boer, II, v. 1444). La leçon majoritaire *destent* est plus attendue. L'emploi du verbe *descendre* n'est pas très approprié pour un arc, mais il n'est pas absurde, dans la mesure où le texte décrit Callisto en train de poser son arc. L'expression *son arc dessent* signifierait alors « elle met son arc à terre ». Dans le DMF, il existe effectivement une construction *descendre qch.* au sens de « déposer », appliquée à des armes.
- v. 869-870 Réécriture de *Que ja ma feme nel savra / Ne ja ne s'en apercevro* (éd. C. De Boer, II, v. 1453-1454), qui entraîne un faux-sens : aux vers suivants, le personnage auquel se réfère Jupiter n'est pas censé être Callisto mais Junon.
- v. 889-890 *Jupiter l'ot et moult li plait, / Quant d'elle si deprisies est.* Ce passage est censé correspondre au latin *sibi praeferri se gaudet* « joyeux de se voir préférer à lui-même » (*Mét.*, II, v. 430), comme le signale C. De Boer (t. I, n. 1, p. 204). Dans la plupart des copies on trouve la traduction : *Ains s'esjoist qu'en desprisant / Lui meimes vait lui prisant* (éd. C. De Boer, II, v. 1473-1474). La subtilité de l'extrait, qui repose sur le fait que Jupiter est devenu Diane, est moins bien rendue dans Y et encore moins bien dans Z. Nous lisons dans Y : *Ainsi s'esjoist quant desprisoit / Lui mesmes qui pres estoit.* La présence du second vers, *lui mesmes qui pres estoit*, laisse entendre que la joie de Jupiter vient du fait qu'il a usurpé l'identité de Diane. Tel n'est plus le cas dans Z où le passage est nettement simplifié.
- v. 892 *saffrement* « voluptueusement » (Gdf VII, 281b). Cet adverbe est rare car il ne reçoit qu'une attestation, dans le Gdf, tirée du même passage dans le ms. G², reprise dans le FEW et le DEAF. Il est plutôt attesté en n.fr. dans un sens moins érotique « goulument, avidement » (FEW XVII, 26a). Il n'a pourtant fait l'objet d'aucune correction, si ce n'est dans Z²¹, ce qui laisse penser que

- les copistes ont reconnu facilement l'adjectif *saffre* à partir duquel il est construit.
- v. 905-906 *Se deffent, mais qui trouveroit / Qui Jupiter sormonteroit* (éd. C. De Boer, II, v. 1505). Le copiste de Z⁴ semble avoir corrigé la leçon que transmettent les autres témoins de la famille, leçon qui pallie le défaut métrique engendré par l'amuïssement du *e* atone de *surmonteroit* alors noté *surmontroit*. Le texte, que change Z⁴, ne fait pourtant pas forcément contre-sens dans la mesure où *qui* peut fonctionner comme un pronom objet équivalent de *cui*.
- v. 921-923 Développement de *Si l'apele, et cela se doute* (éd. C. De Boer, II, v. 1505). *Arieres* possède le sens spécifique « à nouveau » (DMF), qui insiste sur la position de victime de Callisto.
- v. 938-940 Reprise de *Tous jours se crient li homs mesfais / Dou fet dont il se sent coupable / Qu'il soit a tous aparissable* (éd. C. De Boer, II, v. 1520-1522). Selon C. De Boer, *mefait* est pris comme adjectif au sens de « coupable » (t. I, n. 1, p. 205), rareté qui a dû surprendre les copistes. On pourrait traduire ainsi le passage : « L'homme qui a commis une faute craint toujours que l'action dont il se sent coupable ne soit manifeste à tous ».
- L'adjectif *aparissable* figure dans tous les autres témoins et se trouvait probablement aussi dans l'ancêtre de Z. Le remanieur aurait changé le mot après avoir ajouté la particule de négation, ici explétive, qui rend le vers hypermétrique. Le DMF et le Gdf I, 316b distinguent deux entrées pour *apparable*. Dans la première, l'adjectif est dérivé du latin *par* et possède le sens de « comparable » (FEW VII, 598a). Une seule attestation existe, tirée de *La Vieille, ou les Dernières amours d'Ovide* de Jean Le Fèvre (1376). Dans la seconde entrée, *apparable* a le sens concret de « clair, brillant » (Gdf) qui ne correspond pas tout à fait au contexte. En outre, son unique exemple provient d'un texte tardif (1413). Pourtant, on comprend assez facilement le sens d'*aparable* d'après la base d'*apparoir*.

- Il signifie ici la même chose que l'adjectif *aparissable* : « qui apparaît aux yeux, visible, manifeste » (Gdf I, 321c, 322a, d'après deux exemples du ms. G²). Le mot *aparissable* est bien représenté dans l'*Ovide moralisé* et ne pose pas de difficulté aux copistes. Il se retrouve dans Z³ et Z⁴ et dans la majorité de la tradition quelques vers en aval (II, v. 946, v. 1370).
- v. 957-960 Développment de *Les compaignes qui ce veoient / A nul signe l'apercevoient* (éd. C. De Boer, II, v. 1540-1541). La rubrique de Z³⁴Y² contient une partie du v. 453 des *Métamorphoses* (*Orbe resurgēbant*), qui apparaît dans la marge pour Y¹³.
- v. 967-968 Ajout.
- v. 972-974 *Vint en un bois froit come glace. / Ou bois avoit une fontaine / Bele et clere, serie et saine* (éd. C. De Boer, II, v. 1550-1552). La syntaxe du passage est plus difficile dans Z³⁴ que dans Z²¹. Le proposition indépendante *Avoit moult belle* pose problème. Elle pourrait se rattacher à la précédente ; l'adjectif *belle* qualifierait alors *la place* : « elle vint au bois en un lieu ; il y en avait un très beau ».
- v. 989-990 La rime originale est *oïe / ençaintie* (éd. C. De Boer, II, v. 1567-1568).
- v. 993 La version de Z³ est ici celle de la tradition.
- v. 995-996 Nous pensons que la version isolée de Z²¹ (*allees* pour *saillies*) découle de la rime imparfaite qu'on retrouvait dans le modèle de Z (*despoullées / saillies*). Dans Y, la rime est plus conventionnelle : *despoullies / saillies*.
- v. 997-998 La rime approximative *desvestirent / osterent* s'explique par la réécriture de *Vausist ou non, la desnuerent, / Et les garnemens li osterent* (éd. C. De Boer, II, v. 1575-1576). La correction contenue dans Z²¹ (*ostirent*) rétablit la rime mais sa conjugaison demeure incongrue.
- v. 1001 *A ses mains vault couvrir son ventre* (éd. C. De Boer, II, v. 1579).
- v. 1011 *Qui fesoit l'avoutire apert* (éd. C. De Boer, II, v. 1589).
- v. 1029-1030 *Que de ce me forfeïssiez. / Et mon mari fortraïssiez ?* (éd. C. De

- Boer, II, v. 1607-1608). C. De Boer note la rareté de la construction *mon mari fortraire*. Il la traduit par « détourner, séduire » (t. I, p. 206).
- v. 1087-1088 Résumé de *Si convient qu'ele se desvoit / Pour les ours, quant elle les voit / Courre et ramper par ces montaignes. / Les leus eschive et lor compaignes, / Quant el les voit en aucun leu, / Tout fust elle fille de leu* (éd. C. De Boer, II, v. 1665-1670).
- v. 1094 *Pour chacier a ces sauvecines* (éd. C. De Boer, II, v. 1676).
- v. 1108 *Ne souffri qu'Archas la ferist* (éd. C. De Boer, II, v. 1690).
- v. 1111 Le vers manquant de Z^3 est le même dans Z^{421} que dans la tradition *L'estoile ou l'ourse fu muee* (éd. C. De Boer, II, v. 1694).
- v. 1129-1130 « Peu leur importe leur action, pourvu qu'ils puissent accomplir leur volonté ».
- v. 1137 L'emploi pronominal *se meist* est difficile à comprendre. Il semble manquer un pronom, comme *i*, pour former *s'i meist* au sens métaphorique de « s'y fier ».
- v. 1143-1144 *leur sens lengaiges* « leurs cent langages ».
Aliigent semble être une forme pour *alleguent* Z^{421} . La construction *aleguer qch. que* est également intéressante, à la rencontre entre deux constructions attestées.
- v. 1162 Le subjonctif *quit* semble déterminé par *et tant font que* (v. 1158); le pronom-adverbe *i* n'a pas ici de fonction ni de signification nette : « Puis du moment qu'ils ont obtenu ce qu'ils recherchaient depuis longtemps, ils abandonnent la femme à son désarroi ».
- v. 1177 *feycel* : nous pensons reconnaître derrière cette forme inconnue une variante du substantif *faisse* qui désigne un « fagot ». Le terme n'a pas ici le sens précis de « fagot ». Il revêt la signification du mot dont il est le dérivé : *fais* « fardeau », avec une connotation morale. Le FEW indique l'existence d'une graphie *fey*, proche du terme de notre texte, en ancien liégeois.
- v. 1192-1193 La version de Z^{21} est moins complexe. Dans Z^{34} , la conjonction *ne* en tête en phrase perturbe la structure. *Merien* se rattache ici à *mairrien* dans son sens étendu de « substance, nature, espèce » (DMF).

- v. 1198-1201 Ces vers sont ajoutés dans Z pour introduire l'autre exposition historique, qui figure dans toute la tradition.
- v. 1208-1209 *Tant come el fu de joenne aage / Et qu'el garda son pucelage* (éd. C. De Boer, II, v. 1701-1702).
- v. 1210-1213 Réécriture et développement de *Puis fu, par son ventre, seï / Qu'el avoit o malle geï* (éd. C. De Boer, II, v. 1703-1704).
- v. 1215 *Car vierge fu, or ne l'est mie* remplace le vers *Maintes sont qui en puterie* (éd. C. De Boer, II, v. 1706). Le remanieur ne retient pas non plus la longue diatribe contre l'avortement, diatribe qui vient juste après dans la tradition (éd. C. De Boer, II, v. 1707-1819). Voir P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses [...]*, op. cit., p. 106-107 et p. 137.
- v. 1216-1220 Ajout permettant de rationaliser entièrement tous les éléments de la fable, notamment la colère de Junon, bien qu'elle ne soit pas surnaturelle.
deesse de savoir : le rédacteur de Z ne confond probablement pas Minerve, la véritable *deesse de savoir*, et Junon. Il semble plutôt évoquer le fait que Jupiter ne peut rien cacher à Junon, qui découvre toujours, tôt ou tard, ses multiples aventures.
- v. 1219-1220 *C'est a dire que moult troblee¹ Fut raison d'elle et amortie.* Nous considérons que *raison d'elle* équivaut à *sa raison*.
- v. 1221-1226 Résumé des v. 1820-1827 (éd. C. De Boer, II) à propos de la haine qu'on porte à Callisto.
- v. 1240 *Devint vilz et velus et pales* (éd. C. De Boer, II, v. 1841).
- v. 1242 L'adjectif *doré*, présent dans toute la tradition, ne peut pas signifier ici « qui est en or », mais renvoie plutôt, de façon métaphorique, à l'éclat du teint : « éclatant comme l'or ».
- v. 1247 *s'aourse* : le choix du verbe n'est pas anodin, lui qui provient d'*ursus* « ours » (FEW XIV, 64a). Il marque la concordance entre la métamorphose de Callisto et son interprétation. Le sens du verbe dérive directement de cette comparaison animale : il est glosé par « devenir furieux » (Mts 185b) ou « s'acharner avec la furie d'un ours » (Gdf I, 310a-b, DMF).

- v. 1260 *Par champs par bois et par trepas* A²YZ. Cette version s'oppose à *Par ces champs et par ces quarrouges* (éd. C. De Boer, II, v. 1861). Le substantif *quarrouge*, du latin *quadrivium*, désigne un « carrefour ». Dans son édition, C. De Boer précise qu'en contexte, il s'agit de « chemins ». D'après les informations du FEW, le mot est attesté du XIII^e au XIV^e siècle. Cette donnée expliquerait qu'il ait été supplanté par un autre mot dans les versions tardives A²YZ. Le DMF fournit un exemple de 1405, qui ne suffit pas à contredire le fait que le mot semble sorti d'usage au XV^e siècle. Le substantif employé dans Y et Z est sémantiquement proche de *quarrouge*. Il traduit lui aussi la notion de passage, de croisement des chemins puisqu'il désigne un « passage ».
- v. 1266 L'adaptateur supprime *Elle fuioit les robeours / Les murtriers les concheours / Pour ce qu'il la tirepeloient / Et ce qu'ele avoit li toloient* (éd. C. De Boer, II, v. 1869-1872).
- v. 1296 *Jupiter la stelefia / El fu sage et se chastia* (éd. C. De Boer, II, v. 1903-1904). On rencontre dans le FEW des formes anciennes *stoile*, *steile* (FEW XII, 252a), auxquelles la variante *stelle* (Z³) peut se rattacher, même si cette forme correspond à un modèle savant ou de caractère dialectal. La version de Y n'est pas hypermétrique, mais elle ne suit pas exactement les faits de la fable : *Jupiter l'estelle mua*.
- v. 1314-1315 La leçon *bien le deiüst amer* se rencontre uniquement dans Z³⁴ et ne décrit pas du tout la même situation que : *Bien li dut anoier, sans faille* (éd. C. De Boer, II, v. 2013). Sur *rivaille*, cf. note I, v. 2095.
- v. 1319 *Dou ciel descendi main a main* (éd. C. De Boer, II, v. 2018). Les leçons de Z³⁴, de Z¹ et de Z² marquent une incompréhension de la locution *main a main*, pourtant bien transmise dans le reste de la tradition et ne posant aucune difficulté pour d'autres passages y compris dans Z (V, v. 325 et VII, v. 1195). On la rencontre également avec une conjonction négative : *main ne main* (XIV, v. 444). Pour ce qui concerne la version de Z³⁴, nous comprenons

- la formulation *un bien main* « un beau matin », mais non celles de Z²¹. L'interprétation de la locution *main a main* reste cependant mal assurée, comme l'indiquent les dictionnaires et la note de C. De Boer (t. I, n. 1, p. 215). L'expression revêt le sens temporel de « tout de suite » (TL), plutôt que la signification « côte à côte » (Gdf V, 76c). Ce n'est pas la première fois qu'une expression spatiale prend un sens temporel (cf. note I, v. 762, *roie a roie*).
- v. 1358-1359 Réécriture de *Et Juno liee s'en repere / L' « Ourse » pert en nostre emispere* (éd. C. De Boer, II, v. 2057-2058). Sur *espaire*, voir la note I, v. 464. Si *espaire* « sphère céleste » ne désigne pas exactement la même réalité que le mot *emispaire* « moitié de la sphère céleste », il reste assez satisfaisant pour le sens global du passage, moins pour la métrique.
- v. 1364-1365 *Ne tant ne porroit tornadoir / Que l'en nel puisse ou ciel veoir* (éd. C. De Boer, II, v. 2063-2064). *Tournoier* étant l'exacte variante de *tornadoir*, nous ne corrigeons pas la rime *tournoier / veoir*. Très peu de copistes écrivent d'ailleurs un verbe qui se termine en *-oir* (ABG¹).
- v. 1377 Par la rime avec *eslougnet* et la mention du mouvement du ciel que suivent les étoiles évoquées, le verbe *prolongner* désigne l'action de « s'écarter, s'éloigner (de) ».
- v. 1384-1385 Ajout.
La variante *parceuse* est attestée par quelques exemples dans le DMF (xv^e siècle). Elle devait figurer dans le modèle de Z, car elle ne fausse pas la métrique. Le fait que les témoins Z²¹ présentent la forme *parresseuse*, malgré l'hypermétrie qu'elle engendre, corrobore l'hypothèse selon laquelle *parceuse* reste une forme rare.
- v. 1390rubr. La rubrique correspond aux *Métamorphoses* : *Di maris adnuerant* (*Mét.*, II, v. 531).
- v. 1393 *Si li fu la chose promise* (éd. C. De Boer, II, v. 2124).
- v. 1394 *Que jamais n'ert ou mer lavee* (éd. C. De Boer, II, v. 2125). Ce passage marque encore un lien entre YZ et A² qui ont la version *planee* « effacée ». *Lavee* est la leçon qui correspond le mieux au latin, puisqu'elle traduit parfaitement

- la parole de Junon : *ne puro tingatur in aequore paelex* « ne permettez pas qu'une concubine se baigne dans vos eaux pures » (*Mét.*, II, v. 530). La demande de Junon que Callisto ne descende jamais du ciel, c'est-à-dire qu'elle n'y soit jamais « effacée », (*A²YZ*) n'est pas absurde.
- v. 1399-1405 Le passage est aussi compliqué dans la tradition : *Li corbiaus, qui premierement / Avoit eü la coulour blanche / Plus que cignes – ne noif sor branche, / Ne blans coulons ne blanche gante / N'ot coulour plus blanche et plus gante / Que li corbiaux soloit avoir –, / Nercis fu par son non savoir* (éd. C. De Boer, II, v. 2130-2136). La leçon *les corbeaux* entraîne une rupture syntaxique dans tout Z. On retrouve cette même confusion dans Y, ce qui nous invite à ne pas intervenir. Cette rupture est certainement causée par une confusion des cas et par la suppression ou le manque des deux vers suivants : *Ne blans coulons ne blanche gante / N'ot coulour plus blanche et plus gante* (éd. C. De Boer, II, v. 2131-2132).
nom pour non.
- v. 1403
- v. 1405 Dans Z manquent les vers : *Et sa vilz langue jengleresse / Qui fu nuisable et tricheresse / L'ot fet nercir nouvellement / Or vous raconterai comment* (éd. C. De Boer, II, v. 2139-2142).
- v. 1417-1418 Ajout qui fait contraster le pluriel avec le singulier des vers suivants (*cf.* note II, v. 1399-1405).
- v. 1428 *Li corbiaus li dist qu'il voloit* (éd. C. De Boer, II, v. 2164).
- v. 1432rubr. La rubrique n'a pas la typographie d'une rubrique dans Z³. Nous rétablissons cette distinction, car ce vers n'est pas un octosyllabe rimant avec le vers suivant. Ce passage est absent de Z⁴, certainement à cause de cette confusion entre vers et rubrique.
- v. 1453 La forme *hara* est normale pour le futur du verbe *hair*. « *Li* de *-ire*, étant devenu inaccentué au futur et au conditionnel, doit régulièrement s'amuir » (P. Fouché, *Morphologie [...], op. cit.*, p. 402).
- v. 1472-1480 Réécriture de *S'a la cheuoithe a compaignie / C'est Noctué ou Nocturné / Celle qui le lit paterné / Corrompi par sa pute-rie, / J'ai perdu – par ma jenglerie, / Certes, mes pour voir*

- que je dis – / L'acointance de Palladis, / Et cele est mise en leu de moi / Qui coucha son pere avuec soi !* (éd. C. De Boer, II, v. 2208-2216).
- v. 1477 Selon le FEW, l'emploi pronominal *soi païrer* « s'associer avec » ne se rencontre qu'en moyen français. Les attestations que propose le DMF sont comprises entre 1360 à 1400. Les exemples y sont peu nombreux, ce qui pourrait laisser penser, au vu des formes insensées que l'on retrouve dans Z^2 et Z^1 , que le verbe est rare au moins dans sa construction pronominale.
- v. 1485-1508 D'après M.-R. Jung, l'auteur original (éd. C. De Boer, II, v. 2221-2244) tire sa source de Fulgence (II, 14) (« Aspects de l'*Ovide moralisé* », art. cité, p. 152).
- v. 1499-1502 Reprise maladroite de *Le germe en terre se forma : / Un enfant, qui double forme a, / Que l'en claimme Euritonium, / Nasqui de cele emission* (éd. C. De Boer, II, v. 2235-2238).
- v. 1531-1532 *Il vaut pour elles. Tout regardai ce qu'il fasoient / Et escoutay ce qu'il disoient* remplacent *Que les trois compaignes feroient / Et se son deffens passeroient* (éd. C. De Boer, II, v. 2268-2269)
- v. 1535-1538 Développement de *Qu'el me chaça de son servise / Et la cheuoitbe a sor moi prise* (éd. C. De Boer, II, v. 2271-2272). Il semble que le nom *cheuoitbe* soit l'élément perturbateur, lui qui disparaît aussi du passage réécrit en II, v. 1472-1480.
- v. 1573 Nous lisons ailleurs : *Me vausist ne ne peüst faire* (éd. C. De Boer, II, v. 2307).
- v. 1581-1584 Développement de *Que li cours ne me grevoit point. / Bien me vint ses secours a point* (éd. C. De Boer, II, v. 2315-2316).
- v. 1595 *courça*, variante du verbe *couroucer* au passé simple, troisième personne du singulier. Le scribe du modèle de Z a dû écrire *forfait* au lieu de *fait*, et a voulu rétablir le rythme de l'octosyllabe (*Le fet dont el se courouça*, éd. C. De Boer, II, v. 2327). La forme *courça* s'explique donc par la métrique. Elle a également une raison morphologique, expliquée par P. Fouché. Au contact de *r*, l'[e] de *courrecer* (<*corruptiare*) s'est amui, à partir de la

- fin du XIII^e siècle, dans les formes accentuées sur la désinence (P. Fouché, *Morphologie [...], op. cit.*, p. 19).
- v. 1607-1610 Développement permettant d'établir une liaison entre le récit de la corneille et l'intrigue concernant le corbeau, à partir de *Li corbiaus laidenge et maudist / La corneille qui ce li dist* (éd. C. De Boer, II, v. 2339-2340).
- v. 1616-1618 Ce passage remplace *Soufferrai je la puterie / De ma dame et le deshonour / Et la honte de mon seignour ?* (éd. C. De Boer, II, v. 2346-2348).
- v. 1621-1624 Développement de *Lors vait a Phebus, si li conte / La vilonie et la grant honte* (éd. C. De Boer, II, v. 2351-2352).
- v. 1626-1627 *Et comme elle a s'amor enfraite, / S'a nouvel avoutre acointié* (éd. C. De Boer, II, v. 2354-2355). La construction *D'un nouvel ami acointié* (Z) semble engendrer une rupture syntaxique qu'a perçue le correcteur de Z² qui ajoute *est* devant *acointié*. Pourtant, nous pouvons aussi comprendre *d'un nouvel ami acointié* comme un complément circonstanciel au sens de « par la rencontre d'un nouvel ami ».
- v. 1689-1690 Réécriture de *Qui de par l'art de medecine, / Retenist l'ame en la meschine* (éd. C. De Boer, II, v. 2417-2418).
- v. 1709-1711 *Mes, puis qu'il n'i puet conseil metre / Il n'i a fors de l'entremetre / Coment el soit en terre mise* (éd. C. De Boer, II, v. 2437-2439). Les vers *Il n'i a fors de conseil metre / Comment elle soit en terre misse* (YZ) peuvent signifier « il ne reste plus qu'à décider d'une manière de la mettre en terre ».
- v. 1714 *Si aromatisa le cors* (éd. C. De Boer, II, v. 2442). Nous maintenons la version de Z³⁴ même si le verbe *aromatiser* subit un changement de conjugaison.
- v. 1721 *Li corbiaus atendoit merite* (éd. C. De Boer, II, v. 2449).
- v. 1723 *Et Phebus male la li rent* (éd. C. De Boer, II, v. 2451).
- v. 1724-1742 Amplification de la conclusion de la fable : *Autre qu'il n'aloit esperent : / Noire plume li a donee, / Et sa blanchour en noir tornee* (éd. C. De Boer, II, v. 2452-2454).
- v. 1801-1802 Reprise de *Mes qui sert de losengerie / Emble et tault par sa jenglerie* (éd. C. De Boer, II, v. 2513-2514).
- v. 1842-1843 Réécriture de *Si ne sot l'en de quel parage / El fu nee ne de quel gent* (éd. C. De Boer, II, v. 2628-2629). L'emploi

- initial de la forme *el* pour *elle* crée à nouveau problème dans Z. La leçon de Z⁴ rétablit l'octosyllabe mais s'éloigne de la première version.
- v. 1852-1857 Développement de *Vulcans, qui de Lanne fu sire, / De druerie la pria* (éd. C. De Boer, II, v. 2638-2639). Le nom de la ville *Lanne* est remplacé par *de la ville*, comme dans Y.
- v. 1863-1865 *Fist son plesir celeement / Si conçut et repostement / Quant elle fu desempestree* (éd. C. De Boer, II, v. 2646-2648). Le terme *desempestree*, « délivrée » est peu attesté : une fois dans le Gdf pour ce passage (II, 575c). Par ailleurs, la forme verbale *desempreignee* (ou *desemprenne* A²Y) ne figure dans aucun dictionnaire. Cependant, on peut facilement envisager que *desempreignee* est formé à partir du participe passé *empreignee* « enceinte » (Gdf III, 70b-c ; FEW IV, 601a) par l'ajout du préfixe *de-* à valeur négative. Ce participe passé est normalement intransitif, ce qui n'est pas le cas en contexte. La construction *desempreignee de (qch.)* a ici le sens de « libérée de ».
- v. 1867-1868 L'hypométrie est due à une réfection, peut-être motivée par l'emploi d'un nom propre, à partir de *Prist l'enfant qu'elle avoit eü / Dou roi de Lanne et conceü* (éd. C. De Boer, II, v. 2649-2650).
- v. 1873 *il* pour *elles*.
- v. 1879-1880 Les intentions du personnage sont ajoutées dans Z.
- v. 1901 Reprise de *De proësse et de vasselage. / Cil controuva l'art et l'usage* (éd. C. De Boer, II, v. 2683-2684). La version usage de Z³⁴ est plus proche de la tradition, mais la rime s'en trouve détruite.
- v. 1912 Reformulation de *Estre puet qu'ele aloit jadis* (éd. C. De Boer, II, v. 2694).
- v. 1923-1924 *Que par sa jengle se passa / Que li vilains ne la pressa* (éd. C. De Boer, II, v. 2705-2706). Au vers 1926, nous comprenons la forme *pussa* comme le parfait du verbe « pousser ».
- v. 1930-1950 Adaptation des v. 2717-2735 (éd. C. De Boer, II). La description des méfaits de la *jenglerie* est moins développée. En revanche tous les éléments de la fable sont

- repris : le lieu (*la marine*), les faits (Pallas prenait du bon temps sur la rive, lorsqu'elle vit la jeune fille sur le point d'être violée).
- v. 1955-1956 Reprise de *Que Nictiminé deceüst / Son pere, et o lui se jeiüst* (éd. C. De Boer, II, v. 2741-2742).
- v. 1965-1979 Réécriture, qui engendre un vers orphelin, à partir de *La cuete vault recevoir / Pallas et metre en son servise, / Et la cornille a derrier mise, / Quar mains est sage et mains se guete / La corneille que la cuete, / Tout soit la cuete plus vis* (éd. C. De Boer, II, v. 2752-2757).
- v. 1967 Les versions de Z^3 contredit le passage (« et Coronis l'a mise en un lieu »), celle de Z^4 n'a pas de sens, alors que celle de Z^{21} (« Et l'a mise à la place de Coronis ») est plus juste : Pallas accorde à la chouette la place qu'occupait Coronis.
- v. 1974 *en son lieu rainer* « parler à sa place ».
- v. 1980-2023 Pour la source de ce passage cf. P. Demats, *Fabula [...]*, *op. cit.*, p. 67. P. Demats émet l'hypothèse selon laquelle la fable de Saturne et de Philiré, qui ne se trouve pas chez les mythographes du Vatican, proviendrait d'une glose contenue dans le manuscrit que l'auteur original avait sous les yeux. Le manuscrit Vat. lat. 1479 ne contient rien de tel.
- v. 2014 *Par cest art sa feme deçut* (éd. C. De Boer, II, v. 2983). La leçon de Z^{21} , similaire à celle de la tradition, a bien plus de sens que celles de Z^3 et Z^4 .
- v. 2036 Reprise de *Qu'el ne li deüst erroment* (éd. C. De Boer, II, v. 3005).
- v. 2046-2047 L'ordre inverse est décrit dans la tradition : *Et tu, qui ez ore immortelz, / Devendras homs et cors morteulz* (éd. C. De Boer, II, v. 3015-3016). Le texte latin est plus clair à ce sujet : *Eque deo corpus fies exsanguie deusque / Qui modo corpus eras, et bis tua fata nouabis* « après avoir été dieu, tu deviendras un corps exsanguie, puis ce corps redeviendra celui d'un dieu ; deux fois tu renouvelleras ta destinée » (*Mét.*, II, v. 647-648).
- v. 2053-2054 *Et par destin vivre devez / Pardurablement, sans fenir* (éd. C. De Boer, II, v. 3022-3023).

- v. 2058 *Qu'Ercules en Line occira* (éd. C. De Boer, II, v. 3027). Dans les *Métamorphoses*, la scène évoquée se passe en Lerne.
- v. 2068-2069 Ajout.
- v. 2096 *cosme* : quelques citations du Gdf II, 189a, dont l'une est tirée d'un autre passage de l'*Ovide moralisé*, et une du DMF (Guillaume de Machaut, *Voix dit*) témoignent du sens spécifique de « crinière ».
- v. 2108-2110 Ces vers remplacent : *Qui devant ce veü l'avoient, / Quant en tel semblance la voient. / Chascuns s'esbahist et demande : / « Ez que doit ce ? » Cele demande / La fist « eque » apeler, sans faille* (éd. C. De Boer, II, v. 3075-3079). Ce changement explique le vers orphelin *Or est drois que je me travaille*, censé rimer avec *La fist « eque » apeler, sans faille*.
- v. 2112 *Saturnus, qui se vult repondre* (éd. C. De Boer, II, v. 3082). La version de Z³⁴ est commune à Y.
- v. 2131-2132 *L'enfes qu'il ot a douctriner / Sot tant d'art de mediciner* (éd. C. De Boer, II, v. 3101-3102). Ce vers orphelin dans Z³⁴ est rétabli, pour le sens du texte et l'adéquation entre l'exposition et la fable.
- v. 2141 Graphie *ost* pour l'imparfait du subjonctif du verbe *avoir* (*eust* Z²¹). Elle se comprend à partir d'*oust*.
- v. 2156-2159 Réécriture de *Qu'il a tel renomee aquisie, / Par son sens et par sa mestrise, / Dont il vit pardurablement* (éd. C. De Boer, II, v. 3127-3129).
- v. 2161-2162 Ce couplet reprend *Ensi puet la fable estre voire / Tout l'autre surplus est histoire* (éd. C. De Boer, II, v. 3131-3132). Ce réaménagement, qui dit l'équivalence complète entre la fable et l'histoire, a fait perdre une syllabe au premier vers.
- v. 2167-2168 Le verbe *compasser* a ici le sens précis de « faire le tour de, parcourir » que l'on retrouve dans le DMF pour des textes des XIV^e et XV^e siècles. On relève, par exemple, une citation où le terme s'applique à la lune, dans un texte cependant plus tardif que l'*Ovide moralisé* (fin XIV^e siècle). De son côté, *cercel* n'apparaît dans le FEW et le GdfC IX, 19a que pour un exemple astrologique, tiré de G²

- (GdfC), et désignant la « course circulaire (d'un astre) » (FEW II, 699b). Il se retrouve dans un seul exemple de la fin du XIV^e siècle (DMF) avec la même signification.
- v. 2174 *Le fredisoit* est segmenté ainsi dans Z³ et Z⁴, mais il peut s'agir de la forme *efredisoit*. Dans A²Y, le verbe *enfroidir* est représenté; son emploi est assez inusuel et technique. Le FEW précise effectivement que le mot, apparu au XIV^e siècle, est rare (FEW III, 800b *frigidus*). Il s'utilise en médecine. Le seul emploi que nous relevons au sujet des astres figure dans un texte tardif de 1488 (DMF). Deux attestations du verbe (participe passé) notées dans le Gdf III, 160a se trouvent dans G². Les verbes *efredir*, *fredir* ou *esfroidir* contenus dans Z sont également assez rares. *Efredir* est utilisé pour de la nourriture (XIV^e et XV^e siècles), *fredir* est seulement attesté pour parler du corps (XIII^e siècle), *effroidir* peut s'appliquer à une chose ou un animal (XIV^e et XV^e siècles). Notre extrait proposerait donc la première attestation de ces verbes pour parler d'une planète.
- v. 2175-2177 Réagencement de *Pour sa fille, qui en jument / Fu muee nouvelement, / Plore Chiron et duel demaine* (éd. C. De Boer, II, v. 3467-3469).
- v. 2180 *Sepbelin* est une déformation du nom qui traduit *Elim* « Élide » (*Mét.*, II, v. 679).
- v. 2187-2193 L'adaptateur amplifie le passage en remémorant les grandes lignes de l'issue de la fable de Phaéton.
- v. 2189-2190 Sur la rime, cf. t. I, p. 59-60.
- v. 2197-2198 *Lors s'en ala com serf cheti* (éd. C. De Boer, II, v. 3485). La leçon de YZ *devers Cheti* est un faux-sens. Il existe bien une déesse Thétis, mais il n'en est fait nulle mention dans la source latine. La référence du second vers, *Admeti*, ne se trouve pas non plus dans les *Métamorphoses*. En revanche, un manuscrit des *Métamorphoses* glosé, le Vat. lat. 1479, contient la précision *fuit pastor Ameti regis* « il devint berger pour le roi Admète » (*Un commentaire médiéval aux Métamorphoses [...] op. cit.*, glose au II 676-679).

- v. 2202 *Croce de sauvage olivier* (éd. C. De Boer, II, v. 3490) repris en *Crochet de sauvage olivier* dans Y. La leçon Z, parce qu'elle fait porter l'adjectif *sauvage* sur le *crochet*, est plus incongrue.
- v. 2210 *Et par les champs de Pile erroient* (éd. C. De Boer, II, v. 3498), traduction du latin *Pylios in agros* (*Mét.*, II v. 684).
- v. 2213 Le substantif *devoiemment*, « chemin impraticable », est attesté depuis le milieu du XII^e siècle (TLF) et ce jusqu'au XIII^e siècle d'après le FEW XIV, 374b.
- v. 2215-2217 La forme *lerrencin*, qui figure aussi au v. 2225, pourrait se rapprocher de celle du moyen français *larroncin*. Le syntagme *vilain de ville* est une banalisation de *vilain de Pille* AY (cf. note II, v. 2210).
- v. 2248 *Un homs qui par ci s'en ala* (éd. C. De Boer, II, v. 3536) devient *Uns homs qui par cy se passa* dans Y; dans Z le pronom réfléchi *se* est oublié.
- v. 2254 *Vilains parjurs et foi mentierres* (éd. C. De Boer, II, v. 3541).
- v. 2262-2264 *Ce vault autant com « demoustrere »*. / *Noire coulour a cele pierre* (éd. C. De Boer, II, v. 3551-3552). Avec la leçon *demoustrance*, la famille Z s'écarte de la traduction française des *Métamorphoses*. Les autres scribes copient le substantif *demoustrerre* « celui qui montre, qui fait voir » (Gdf II, 501c), équivalent du latin *index* (*Mét.*, II, v. 706). Le terme *demoustrance* conserve le sème du mot qu'il remplace, mais il ne désigne plus une personne. Le jeu de mots entre *ardoise* et *demoustrere* n'a sans doute pas été compris non plus; il repose sur le fait qu'*ardoise* (*adoise* dans A¹) peut rappeler le verbe *adeser* « toucher, atteindre » (éd. C. De Boer, t. I, n. 1, p. 247).
- v. 2265-2294 Cet épisode de l'*Ovide moralisé* n'est pas relaté dans les *Métamorphoses*.
- v. 2269 *Par l'art d'augure set et voit* (éd. C. De Boer, II, v. 3557). *L'art dont jure* semble une mauvaise lecture de *l'art d'augure* (AY), qui aurait plus de sens car l'expression désigne directement l'un des pouvoirs de Phébus. Cependant, *l'art dont jure* fonctionne également.

- v. 2292 *L'un en endort, l'autre en esveille* (éd. C. De Boer, II, v. 3580).
- v. 2294 La répétition malheureuse de la locution *merveille faire* (v. 2291) est le résultat de la suppression du vers qui introduit l'allégorie sur les pouvoirs de la convoitise (*Or m'estuet que ce vous esclaire*, éd. C. De Boer, II, v. 3582).
- v. 2307-2317 Réécriture maladroite de *Autretant com cleres estoilles / Et Lucifer meismement / Luist plus bel et plus clerement / Que nulle autre estoile, et la lune / Plus que Lucifer, aussi l'une / Des puceles dont or vous dis, / Venant dou temple Palladis, / Fu plus bele et plus avenant / Que trestous l'autre remanant / Et plus aperte et plus mignote* (éd. C. De Boer, II, v. 3789-3798).
- v. 2316 Reprise de *Que trestous l'autre remanant* (éd. C. De Boer, II, v. 3798). L'accord de *trestout* au féminin a le mérite de respecter l'octosyllabe.
- v. 2330 *Bien avoier* prend le sens spécifique « d'arranger un vêtement », dans la mesure où il traduit le latin *chlamydemque, ut pendeat apte, / Conlocat* « il arrange sa chlamyde pour la faire tomber avec grâce » (*Mét.*, II, v. 733-734).
- v. 2336 *Et ses crins blondes bien pigniez* (éd. C. De Boer, II, v. 3818). La leçon de Z³⁴ *crins blondes* se retrouve également dans AY, amplifiant la traduction de *comas* (*Mét.*, II, v. 733). La correction établie dans Z²¹ (*blondes en blons et*) se justifie par le fait que le nom *crin* avec lequel s'accorde *blond* est masculin.
- v. 2343 *Moult fu bons et riches li chains* (éd. C. De Boer, II, v. 3823). Le substantif masculin *aceint*, qu'on retrouve dans Z³⁴, est très mal attesté dans un sens vestimentaire. Seul le DMF en offre un exemple tiré de la *Geste de Liège* de Jean d'Outremeuse ; le nom renvoie au pourtour d'une ceinture.
- v. 2368 Reprise de *Come il ot non et dont il iert* (éd. C. De Boer, II, v. 3849).
- v. 2378 *Cui je doing m'amour et mon cuer* (éd. C. De Boer, II, v. 3860). La version de Z³⁴ s'éloigne de l'histoire, car il n'est pas question de l'amour d'Aglauros pour Mercure ; elle reste cependant plausible.

- v. 2382 *Bien dois ta serour essaucier* (éd. C. De Boer, II, v. 3864). Dans les autres manuscrits se trouve le verbe *essaucier* au lieu de *suravancier* qui est absent des dictionnaires. Il est possible que cette version soit seulement un saut du même au même et que le suffixe *sur* ait été ajouté pour masquer le déficit métrique dû au passage de *serour* à *seur*. Le mot nous semble compréhensible, à partir du sens second d'*avancier* « favoriser (qn) ».
- v. 2394-2406 Développement de *Mercurius l'avoir li baille : / Ne veult par defaute d'argent / Perdre la pucele au cors gent, / Si fist son plesir pour s'amie, / Et la gloute fu apaïe* (éd. C. De Boer, II, v. 3876-3880). La forme verbale *prefrant*, employée dans Z³⁴, pourrait dériver de *fraindre* « briser ». On compte effectivement beaucoup d'autres verbes formés à partir de ce préfixe. *Prefraindre* signifierait ainsi « briser avant ». La forme de Z², *reffraint*, s'appuie sur un préfixe plus couramment employé devant *fraindre* (FEW III, 753b), mais la forme renvoie plus probablement ici au verbe *refraindre* (<*refringere* plutôt que *frangere*).
- v. 2407rubr. Les mots latins de la rubrique correspondent au début du vers 752 des *Métamorphoses*.
- v. 2407-2411 Le passage est un développement des vers suivants : *Pallas, qui la mauvese voit / Qui son frere roiaint avoit* (éd. C. De Boer, II, v. 3881-3882).
- v. 2412-2418 Le remanieur juge important d'exposer au lecteur les raisons de la colère de Pallas en rappelant les grandes lignes de la fable de Pallas et de Vulcain.
- v. 2423 *souvent* pour *souvient*.
- v. 2426 *Erictonnium en segré* (éd. C. De Boer, II, v. 3892). La leçon *enseré* est recevable, étant donné que le fils de Pallas est enfermé dans un écrin, malgré l'hypométrie.
- v. 2430 La leçon de Z³⁴ (*la noire* au lieu de *l'avere AY*) rime moins bien avec *frere*, mais reste cohérente.
- v. 2439 Reprise de *Qui les cuers point et fet escuire* (éd. C. De Boer, II, v. 3905).
- v. 2453-2454 Réécriture de *La porte est dou cop apparue / La deesse a dedens veüe* (éd. C. De Boer, II, v. 3919-3920).

- v. 2480 *Com feme engrece et maladive* (éd. C. De Boer, II, v. 3946). Cette comparaison n'est pas mentionnée dans la source latine. L'hypermétrie du vers copié dans YZ laisse penser qu'une expression a été changée : le syntagme *feme engrece*. D'après le FEW l'adjectif *engres* « violente, acharné » est attesté du XI^e au XIV^e siècle. Cette sortie d'usage semble partiellement corroborée par le DMF qui ne compte que deux occurrences datant du XV^e siècle. Le même adjectif au féminin est source de modifications au v. 12 du livre XI où *Plaines d'engresse felonie* (éd. C. De Boer, XI, v. 14) est réécrit en *Plaines de mout grant felonnie*.
- v. 2496 *Si font toute d'ire et de rage* (éd. C. De Boer, II, v. 3962). Le remanieur modifie ici la description canonique d'Envie qui fond, bien connue notamment dans le *Roman de la Rose*.
- v. 2505 *N'a nulle bone oeuvre ne beë* (éd. C. De Boer, II, v. 3971). Nous ne savons pas vraiment comment interpréter la leçon de Z³⁴ (*lee*) sinon comme une erreur à partir de *bee*. La correction apportée dans Z², *anee*, proviendrait du verbe *abneer*, dérivé du latin *abnegare* et qui a le sens de « renier » (Gdf I, 25a et DMF). Cette correction proposée permet de supprimer le contre-sens « elle ne s'oppose à aucune bonne œuvre » que l'on retrouve dans Z²¹ avec l'emploi de la forme *vee*, mais cette correction est postérieure. Nous nous en remettons donc à AY.
- v. 2514-2516 Réécriture maladroite de *De venin aspre et damagent / La remple, et oing et enleüre / De ta pullente porreture* (éd. C. De Boer, II, v. 3980-3982). La forme *enleüre* de la tradition semble se rapprocher du verbe *enloër, enliür* « oindre » (FEW 5, 475b *lutare* « enduire »), terme picard et anglo-normand (Brendan W 1388), dont le sens correspond parfaitement au passage, étant donné que le mot entre dans un doublet synonymique avec *oindre*. Il traduit bien une partie du latin *infice tabe tua* « infecte de ton poison » (*Mét.*, II, v. 784), qui est glosé dans le commentaire Vulgate par *corrumpo* « corromps » (éd. citée, p. 410-411) et par *tinge*

« trempe, imprègne » dans le Vat. lat. 1476 (éd. citée, p. 452). Cependant, la conjugaison du verbe correspond davantage à celle d'*enleüerer* « attirer en trompant ». D'après le FEW, il existe un hapax *enleurer* du XIII^e siècle au sens de « attirer en trompant » ; il se rencontre dans un autre passage de l'*Ovide moralisé*, repris dans Mts 1198a. Pourtant, cette signification ne convient pas au contexte. Les mêmes problèmes se rencontrent au v. 2539 où *enleüéré* se voit de nouveau supplanté par *abevré*, ce qui confirme que le verbe était inhabituel ou plutôt technique, ainsi que le suggèrent les exemples qui relèvent du vocabulaire médical dans le TL III, 445. Cette supplantation par *abuivre* (v. 2515) et *abevré* (v. 2539) confirme aussi que les copistes comprennent que le verbe *enleüerer* se rapporte à l'action de remplir. Tel semble être aussi le cas au livre VIII, v. 2355. En effet, dans le passage *Et enleüéré par dedens* (A), le participe passé *enleüéré* traduit *afflat* « elle lui remplit de son souffle » (*Mét.*, VIII, v. 820). Il est l'objet d'une reformulation dans YZ, qui contredit le texte mais garde un rapport avec l'idée de « remplir » : *Et esvidié tout par dedens* (ZY). Nous remarquons également que lors de sa première occurrence le verbe côtoie aussi bien *oindre* que *remplir* (*De venin* [...] / *La remple, et oing et enleüere*). Cependant, en XI, v. 469 (éd. C. De Boer), le substantif issu du verbe semble plutôt convoquer le sens d'« enduire » (voir la note XI, v. 338).

v. 2522 *Si jargone et vait goudrillant* (éd. C. De Boer, II, v. 3988). La leçon de YZ, *murmurant*, est une banalisation, comme l'indique la répétition de *murmure* au vers suivant. Elle cache la mécompréhension du verbe *goudriller*, variante de *grondillier* (Gdf IV, 366a-b et DEAF G 1469) « murmurer (en signe de mécontentement) ». Le verbe semble se raréfier en moyen français. Il serait pourtant attesté, d'après le FEW, jusqu'en 1530 (FEW IV, 290b).

v. 2532 *picons* : la source latine est *spinea vincula* (*Mét.*, II, v. 789-790). La leçon majoritaire est *poinçon*, qui désigne un

- objet en pointe et traduit l'adjectif *spinea*. La version de *Z picon* renvoie à peu près à la même réalité : « piquant, pointe (en général) » (Gdf VI, 143b).
- v. 2535 *La puors qui de s'alaine ist* (éd. C. De Boer, II, v. 4001). La forme *san* vaut pour le possessif *sen*.
- v. 2538 *Ensechant* est une forme de la P6 du présent de l'indicatif, cf. t. I, p. 41.
- v. 2553 *enroussi* « roussi » participe à la traduction de *pectusque manu ferrugine tincta / Tangit* « elle lui touche la poitrine de sa main couleur de rouille » (*Mét.*, II, v. 798-799). La référence à la couleur rousse désigne donc l'attribut de la rouille. Le verbe *enroussir* est attesté au sens de « roussir » dans le Gdf III, 224b, pour deux exemples tirés de l'*Ovide moralisé*, et dans le FEW X, 591a et le Mts 1217a pour un exemple de notre ouvrage (et une autre graphie *enruissir*, tirée du *Lapidaire alphabétique*, texte anglo-normand de la fin du XI^e siècle).
- v. 2577 *Et el fu au guichet assise* (éd. C. De Boer, II, v. 4045).
- v. 2592 Le substantif *volt* désigne la « voûte » que forme le corps de la jeune fille qui commence à se métamorphoser en pierre. Il traduit l'image du texte latin : *quascumque sedendo / Flectitur, ignaua nequeunt grauitate moueri* « toutes les parties du corps qu'on fléchit en s'asseyant sont immobilisées chez elle par une pesanteur qui les paralyse » (*Mét.*, II, v. 820-821). Il met également en valeur l'immobilisation inattendue et forcée d'Aglauros, par la rime avec *vouloir*.
- v. 2596 *Mes el ne se set tant bercier* (éd. C. De Boer, II, v. 4064). Le verbe *enforcier* (YZ³⁴) remplace *bercier*. Le sens de la construction pronominale *se bercier* est relevé dans le Gdf IV, 459a depuis le *Roman de Renart* jusqu'à l'*Ovide moralisé*, au sens de « se traîner ». La sortie d'usage d'une telle construction a pu engendrer le changement visible dans YZ. L'emploi pronominal du verbe *enforcier* revêt le sens de « s'efforcer de », qui correspond à celui d'*efforcier*, forme plus courante, que l'on retrouve dans Z²¹.
- v. 2622-2624 *Mercurius, sans nul esloigne, / A sa volenté parsoïe, / Mes*

ainçois que plus vous en die (éd. C. De Boer, II, v. 4580-4582). Dans le DMF, l'expression *sans nul espargne* (YZ), est traduite par « sans ménagement », ce qui diffère du sens temporel de la leçon majoritaire *sens esloigne*, « sans retard », qui est le sens de la source latine.

Achevee ne rime pas bien avec *die*. Cette entorse s'explique facilement si l'on considère que *parsoïe* était la version originale, telle qu'elle se trouve dans A¹. Ce participe passé est déformé dans A² (*par soignée*), Y² (*presignée*) et Y¹³ (*prosoignée*), ce qui s'explique peut-être par le fait que la forme *parsoïr* est plus rare que *parsuivre* (FEW VIII, 264b). Nous préférons donc laisser la forme de Z même si elle ne satisfait pas complètement la rime, car nous ne voulons pas rétablir une forme surannée.

- v. 2629-2630 Ajout quelque peu maladroit dans la mesure où le verbe *conter* n'a pas de complément.
- v. 2631-2839 La fable correspond à un ajout par rapport à la source latine (éd. C. De Boer, II, v. 4587-4936). Selon M.-R. Jung, le récit des Danaïdes a été repris à Servius *in Aen.* X 497, ainsi qu'aux *Héroïdes*, 14 (pour le monologue d'Hypermetre) (cf. « Aspects de l'*Ovide moralisé* », art. cité, p. 152). P. Demats considère que la source de la fable se trouve dans l'*Historia Scholastica* de Pierre le Mangeur et le *Speculum Historiale* de Vincent de Beauvais (*Fabula [...], op. cit.*, p. 70 sq.).
- v. 2640 Le singulier *l'autre ot nom* peut s'expliquer par un accord de proximité.
D'après le *Fabularius* de Conradus de Mure, Bélus n'aurait que quatre fils : Danaus, Egistus, Ninus et Abas (éd. citée, p. 184). Agénor et Acrisius, Prethus et Bélus le second seraient les fils d'Abas. Nous ne trouvons pas plus de précisions généalogiques dans la source probable de l'ajout de l'histoire des Danaïdes, c'est-à-dire la XIV^e *Héroïde* et Servius (éd. C. De Boer, t. I, p. 23). Pour Acrisius, l'auteur ne commet pas la même erreur par la suite.
- v. 2646 La leçon *crueus* (YZ³⁴) reste plausible même si elle s'éloigne du doublet synonymique attendu *seurs et filz*.

- v. 2652 Suppression de *Mes ne puet la chose avenir / Qu'en pais le peüssent tenir, / Quar chascuns d'eulz, principalement / Vault de tout le gouvernement / Avoir la baillie et l'onour, / Et soi faire mestre et seignour* (éd. C. De Boer, II, v. 4609-4614).
- v. 2665 *Que jamais contens ne mouvroient* (éd. C. De Boer, II, v. 4623). La variante *se temps*, dans laquelle *se* est déictique, est recevable dans la mesure où elle renvoie, dans un contexte large, à l'époque de discorde entre les deux frères. Néanmoins, l'ajout d'une précision (*guerre*) par le correcteur de Z² signale que la référence n'est pas claire.
- v. 2681 Le glaive qu'offre Danaüs à ses filles pour décapiter leur mari devient un couteau dans Z. Le remanieur a dû se rendre compte que sa solution n'était pas heureuse, car il conserve le terme *branc* au vers 2689.
- v. 2685-2686 Reprise de *Des cousines et des cousins / Mes ne scevent que maulz voisins* (éd. C. De Boer, II, v. 4643-4643).
- v. 2694-2699 Amplification de *Chascune a la nuit le sien mort, / Por le comant dou foi mentis* (éd. C. De Boer, II, v. 4652-4653). Ces vers donnent un peu plus de relief aux autres sœurs, en leur attribuant des sentiments contradictoires.
- v. 2704 *Freour* a ici son sens premier de « bruit, vacarme » que le FEW indique comme n'étant pas fréquent (III, 745b).
- v. 2705 Vers orphelin censé rimer avec *Des morans, que li felons glous*, (éd. C. De Boer, II, v. 4660). Ce vers représente la concaténation des v. 4660-4661 (éd. C. De Boer).
- v. 2716 *L'ocie ou l'en ocirra soi* (éd. C. De Boer, II, v. 4673).
- v. 2738-2741 Réécriture de *Serai je dont plus piteable / De mes serours ? ce n'est pas fable : / Chascune a ja le sien occis. / Pourquoi donc eschaperà chis ?* (éd. C. De Boer, II, v. 4693-4696).
- v. 2742 *oussie* : variante pour *ouccie*, subjonctif présent du verbe *ocir*.
- v. 2745-2753 Résumé des v. 4701-4716 (éd. C. De Boer). Le remanieur supprime les paroles d'Hypermnestre sur le fait que les maris tués auraient dû gouverner le royaume. Il conserve néanmoins la mise en valeur des codes moraux essentiels : une jeune demoiselle ne doit pas être homicide.

- La rime peu riche *occiroie / peché* s'explique par la réécriture du passage.
- v. 2758 Dans les autres copies Ninus est le frère de Danaüs et non le mari d'Hypermnestre. Étant donné que dans nos manuscrits *Ninus* est devenu *Mirius*, le lecteur ne peut confondre les deux. Nous laissons donc le texte en l'état. Le nom latin du personnage est *Lynceus* (éd. C. De Boer, t. I, n. 2, p. 271).
- v. 2790 *Ses gendres mors un et un nombre : / Un seulz failli de tout le nombre* (éd. C. De Boer, II, v. 4751-4752). Le vers orphelin de Z³⁴ n'est pas nécessaire à la syntaxe, mais son absence perturbe le sens du récit : c'est parce qu'un gendre manque que Danaüs interroge sa fille à ce sujet.
- v. 2804 Nous corrigeons *s'amie* en *sa vie*, car il y a ici contre-sens. Fuir le royaume n'aidera pas le personnage à sauver son épouse, restée au royaume, à la merci de son père...
- v. 2828-2829 *En une iaue, pour espuisier / Mais eulz ne sevent tant puisier* (éd. C. De Boer, II, v. 4789-4790). La leçon de Z²¹ est la plus proche de l'idée du texte. Dans l'autre vers, le pronom *il* est pris pour *elles*.
- v. 2830 *Puissant*, forme dialectale du Nord-Est pour le présent de l'indicatif du verbe *pouvoir, voir* t. I, p. 41.
- v. 2852 *Le tiers filz fu Cadmus le sage* (éd. C. De Boer, II, v. 4955).
- v. 2872-2875 Adaptation de *Et maintenir en son destroit, / Si ne veult que nulz le mescroit. / Ja n'avront bone compaignie / Loiaus amours et seignorie, / Quar trop sont divers et contraire* (éd. C. De Boer, II, v. 4975-4978).
- v. 2919-2921 Ces vers constituent une réécriture de *Qu'on les peüst ou poin comprendre. / Ou pis devant veüst l'en pendre / Grans palaires, et gros redouble / Ot ou col. Biaux fu, mes trop double / Sa biauté par sa grant simplece* (éd. C. De Boer, II, v. 5022-5025). Le vers de Y *Com les eust* (*Que on les eust* Y²) en deux *portraits* met aussi en valeur la symétrie entre les deux cornes.
- v. 2941 *A paines s'en puet consirrier* (éd. C. De Boer, II, v. 5044). La construction *obvier a* « résister à » (DMF) rejoint

- partiellement le sens de *se consirer de* « s'abstenir de », qui semble sorti d'usage après le troisième quart du XIV^e siècle, d'après les exemples du DMF et la notation du FEW II-2, 1067a (emploi du XII^e siècle jusque chez Guillaume de Machaut).
- v. 2939 *Se la n'eüst qu'eulz en present* (éd. C. De Boer, II, v. 5042). La leçon de Z³⁴, *Se elle n'eust que entre eus ·ii· present*, est incompréhensible, contrairement à celle de Z²¹ qui partage plus de points communs avec A.
- v. 2947 *Et com uns autres bues muiant* (éd. C. De Boer, II, v. 5050). Sur *muir*, cf. note I, v. 2186.
- v. 2965-3031 Le remanieur ne mentionne pas l'existence de Minos, l'enfant de Jupiter et d'Europe, ni l'acte sexuel des deux personnages, ni le fait que Jupiter donne le nom d'Europe à la région où il rencontra la jeune fille (éd. C. De Boer, II, v. 5069-5084). En revanche, il allonge l'exposition historique initiale (éd. C. De Boer, II, v. 5085-5102).
- v. 3000 Le vers est propre à Z. La leçon *lamssa*, qui ne fait pas sens ici, paraît être une erreur pour *l'avisa*.
- v. 3021 Nous comprenons mal la logique narrative qu'exprime ce vers, que nous ne savons pourtant pas comment le modifier puisqu'il s'inscrit dans un passage remanié.

LIVRE TROISIÈME

- v. 3-6 Réécriture de *S'ot jus mis a forme de tor / Et repris son devin tor, / Si s'iert descouvers a la bele. / Quant Agenor sot la nouvele, / Grant ire en ot et grant cremour / Qar mout l'amoit de grant amour* (éd. C. De Boer, III, v. 3-8).
- v. 8-9 *Si le forbanist de sa terre, / Se sa seur tantost ne remaine* (ZY¹³; le passage manque dans Y²) remplace *Si le congea de sa terre, / Se la bele Europe n'amaine* (éd. C. De Boer, III, v. 10-11).
- v. 19 Dans Z³⁴, la réécriture de *Et la queste riens ne vaudroit*

- (éd. C. De Boer, III, v. 21) engendre un problème dans la construction du verbe *vanter* et le sens du passage.
- v. 22 *Li dieus dist* : « *En cele champaigne...* » (éd. C. De Boer, III, v. 24). La leçon en *sa compaignie* (Z³⁴) perturbe la rime, la métrique et s'éloigne du latin *solis* [...] *in aruis* (*Mét.*, III, v. 10) « dans les champs solitaires », mais reste assez proche de celle de A²Y : *ta compaignie* (le syntagme est biffé dans A² et corrigé en *cel champaigne*).
- v. 28 C. De Boer précise que *chemin feré* désigne un chemin « couvert de cailloux » (t. I, n. 1, p. 299).
- v. 32 *Et li bues tient devant son oirre* (éd. C. De Boer, III, v. 34). La leçon de Z, corrigée dans Z², est isolée (*tout devant s'en erre*). La construction *s'en errer*, qui rappelle la locution *s'en aller*, n'est pas bien attestée. Dans le Gdf III, 331c, on note un seul exemple de cette construction pronominale au sens de « s'avancer » (Froissart).
- v. 33 Le nom propre *Sephaj* est censé traduire le latin *Cephisi* « Céphise » (*Mét.*, III, v. 19).
- v. 39-40 *A Jovis veult sacrefier / Que bien li doinst edefier* (éd. C. De Boer, III, v. 41-42). La leçon *doit* est isolée et sa construction pose problème. La différence entre la version de Z³⁴ et celle de Z²¹ semble ne reposer que sur la présence ou l'absence de l'abréviation de *n* ; nous corrigeons donc.
- v. 41-42 Ajout qui permet une meilleure transition.
- v. 57 *Entendu, de la s'en (se A²) sailli*. Cette version se retrouve dans A²Y¹³Z et représente une banalisation de *Entendu, de la dois sailli* (éd. C. De Boer, III, v. 57). Le terme *dois* « source » (DMF) apparaît comme l'élément perturbateur. Il est également banalisé au v. 1313 du même livre. *L'eaue* (A²YZ) remplace ainsi *la dois* dans *A la fontaine ou la dois sourt* (éd. C. De Boer, III, v. 1570). Le substantif *dois* ne semble guère persister après la fin du XIV^e siècle (selon les exemples du DMF et DEAF) si ce n'est dans certains régionalismes.
- v. 71-74 Ajout propre à YZ.
- v. 81 *Celui qui les Ourses du ciel depart* désigne « le Serpenteaire,

- constellation très voisine du pôle » (*Mét.*, éd. citée, III, n. 4, p. 70).
- v. 88-89 La version de A^1 , *Si deiüst bien avoir enfracit / Li cops de la mole une tour* (éd. C. De Boer, III, v. 88-89), pourrait se traduire par « Le coup de la pierre aurait bien dû détruire une tour », ce qui a été perçu autrement dans A^2 , Y et Z où on lit *la creue d'une tour* (Z^{34}), *le compel d'une tour* (Z^2), *le crinel d'une tour* (Z^1) ou *le creniau d'une tour* (A^2Y). Le substantif *creve* « fissure (dans un mur) » (FEW II, 1318a) sied bien à un bâtiment. Dans ce cas, l'extrait évoque la destruction de la tour, à partir du coup donné à la fissure dans le mur. On pourrait aussi lire *crene*, qui va dans le sens de la leçon *creneau* (A^2Y) ou encore de *crinel* (Z^1). Cependant, ce terme reste inattesté.
- v. 93 Reprise de *Grant plaine paume ou cors li mist. / Li serpens d'angoisse fremist* (éd. C. De Boer, III, v. 93-94).
- v. 111-112 L'expression *faire de soy grant reondece* et le verbe *veirsel-ler* sont censés traduire le latin *ipse [...] immensum spiris facientibus orbem / Cingitur* « il se roule en spirales formant des courbes immenses » (*Mét.*, III, v. 77-78). *Se verselle* (A^2YZ) serait à rapprocher de *se verser* « se renverser ». Une telle forme n'est nullement attestée, mais elle ne pose pas de problème dans A^2YZ . La suffixation *-eller* semble traduire l'idée d'une action qui se déroule « d'un côté et de l'autre » ; le verbe *verseller* pourrait ainsi vouloir dire « se renverser d'un côté et d'autre ».
- v. 114-116 La leçon de Z diverge de la tradition : *En mal an est Cadmus entrez / S'en son venir a cop l'atant / Moult aireusement desçant* (éd. C. De Boer, III, v. 114-116).
- v. 124 *Les assaulz dou serpent retient* (éd. C. De Boer, III, v. 124). Dans la tradition, il n'est nulle question des petits du serpent, mais leur mention reste plausible.
- v. 135 Le vers est orphelin dans tout Z. Dans la tradition, il rime avec *Que vous iroie je tardant*.
- v. 137 *Entouche* se rattache ici à *entoschier* (FEW IV, 771b **intoxicare*).
- v. 144 *Pour le fait (fais Y) du serpent*. La graphie *fait* du sous-groupe

v. 155

Z³⁴ laisse à penser que le substantif *fait*, qui renvoie à l'action du serpent (ici sa chute), a été compris au lieu de *faix* « charge » qui traduit le latin *pondere* (*Mét.*, III, v. 93). La leçon majoritaire (*Souz le fais du serpent ples-sier*, éd. C. De Boer, III, v. 145) est moins ambiguë que celle de YZ en raison de l'emploi de la préposition *Sous*. Les vers *Trop ot le cuer essaboï. / En paour fu et en effroi* (éd. C. De Boer, III, v. 158-159), qui traduisent l'adjectif *pavidus* (*Mét.*, III, v. 99), représentent probablement la leçon originale. Le verbe *essabouir* et son participe passé sont essentiellement attestés dans le *Roman de la Rose* et l'*Ovide moralisé* (Gdf III, 563b). Le mot a posé problème à de nombreux copistes, il a été changé dans Y et Z. Il est souvent remplacé par *esbabi* dans Z. Par exemple, au v. 1208 du livre V, *esbabie* a supplanté *essaboïe* dans les manuscrits tardifs de la tradition (D²⁴G³YZ), laissant à penser que la forme est archaïque, comme le suggèrent aussi les occurrences des dictionnaires (*Roman de Thèbes*, *Roman de la Rose*). Mts 1412a signale même qu'*esbabi* est déjà employé comme variante d'*essabouis* dans le *Roman de la Rose*.

Au v. 217 du livre VII, le parfait du verbe subit le même traitement : *Moult s'aira, moult s'esboï* (éd. C. De Boer, VII, v. 204) est réécrit en *Moult grandement s'en esbabi*. La variante *s'en esbabi* serait une banalisation à partir de la leçon *s'esboï*, version contractée d'*essaboï* que l'on rencontre presque uniquement dans l'*Ovide moralisé*. D'autres variantes marquent une incompréhension totale du terme : *sagrami* Y¹³A² *sengrami* Y². On relève la même banalisation en *esbahir* en IV, v. 910 (YZ), XIII, v. 1920 (YZ) et XV, v. 1339.

Cependant, en d'autres endroits, le verbe ne semble même pas compris comme en VII, v. 2366 où *m'essaboï* est remplacé par *m'en amolli* A²YZ ou encore en XIII, v. 2502 où on lit *s'en fouï* au lieu de *s'esboï*. Il est même parfois totalement évincé sans être remplacé comme en VI, v. 415 ou en VII, v. 2672 (A²YZ).

- v. 158 Ce vers devait être orphelin dans le modèle de Z et a dû être ajouté dans celui de Z²¹. Le vers ajouté dans Z²¹ diffère en effet du reste de la tradition : *Ne ne savoit (sceiüst A²Y) quel part il fust*. Le passage qui décrit l'arrivée de Pallas est absent de Z (*S'a toute memoire perdue / Atant est par l'air descendue*, éd. C. De Boer, III, v. 163-164).
- v. 165 L'emploi du cas sujet pluriel pour le cas régime *les dens* (Z²¹) est une erreur. D'autres erreurs de cas interviennent, comme par exemple au livre II, v. 1399-1405.
- v. 166 *Tant crut la semence dedens* (éd. C. De Boer, III, v. 174). La variante *des dens* n'est pas absurde mais répétitive par rapport au vers suivant.
- v. 174 Pour la graphie *raute*, comprendre *route* (Z⁴²¹) « différend, démêlé ». L'infinitif *mesler* s'emploie ici avec la même valeur que l'impératif.
- v. 197-204 Ajout.
- v. 205-236 Adaptation des v. 205-240 (éd. C. De Boer) : le remanieur interprète plus d'éléments de la fable (la mort des compagnons, la naissance des chevaliers à partir des dents du serpent).
- v. 240 Les *arts sermocinaux*, ou arts libéraux sont les arts du discours (*sermo*) qui regroupent la rhétorique, la grammaire et la dialectique.
- v. 247-248 Ajout.
- v. 251-256 Les premiers vers sont une réécriture (YZ) de *Quar il fist premiers l'escripture / De la grejoise letreüre / Et si fist la clergie espendre / Et a ses escoliers entendre* (éd. C. De Boer, III, v. 253-256). Les autres vers rationalisent un épisode de la fable dont n'a pas tenu compte l'auteur du début du XIV^e siècle.
- v. 257-259 *Cinq compaignons ot en sa part / Secourables a trouver l'art : / C'est, ce m'est vis, les cinq veaus* (éd. C. De Boer, III, v. 257-259). Cette réécriture est assez maladroite et difficile à comprendre. Dans YA² nous lisons : *Cinq compaignons ot en sa part / Qui li aidierent a trouver l'art. / C'est se m'est vis les .v. voieux*. Nous comprenons ainsi la version de Z³⁴ : « Mais il a cinq compaignons

- ils lui restèrent attachés – qui... ». La construction *plaidoyer* + infinitif + COD reste cependant insolite.
- v. 261-264 *Ne nulle vois qu'en doie escrire / Ne puet l'en prononcier ne dire / C'aucuns des voieulz son n'i doint, / C'autrement ne sonneroit point* (éd. C. De Boer, III, v. 261-264) repris dans Y en *Ne nulle vois com doie escrire / Ne puet on prononcier ne dire / Chascun des voieux son li doint / Sans voieux ne sonneroit point*. La version de Z est complexe. Au v. 263, la correction de *Fait* s'impose, car la syntaxe est trop perturbée. La version de Z²¹ (*Fault*) est meilleure de ce point de vue ; elle partage en outre le sens du passage de A et Y.
- v. 265-270 Adaptation de *Cadmus fist Thebes voirement, / C'est le devin cultivement, / Quar divine cultivateüre / Est fondee sor escripture. / Des clers vint et li clerc la tiennent / Cil qui la droite loi maintiennent : / Par ceulz est la fois soustenuë / Et baillee a la gent menue* (éd. C. De Boer, III, v. 265-272).
- v. 294 *Plus est Fortune escalorable* (éd. C. De Boer, III, v. 298). La forme *escalorable* est attestée dans tous les manuscrits sauf A¹ (*escalorable*) ; le copiste de B écrit *scoulourable*, qui est une erreur pour *escoulourable*. *Escolorable* est une variante d'*escolorgeable* « qui échappe facilement, dont on n'est pas maître » (Gdf III, 413c-414a), dérivé d'*escolorgier* « glisser » du latin *excollubricare* (FEW III, 279b). Trois des attestations de la graphie *escolorable* citées dans ce dictionnaire sont tirées du manuscrit G² de l'*Ovide moralisé*. Le terme, sous ses différentes variantes, fait partie du vocabulaire du texte, mais il est pourtant parfois modifié par les copistes des branches Z ou Y et Z. Au v. 1373 du livre III, l'adjectif *escalorable* est remplacé dans Z par l'adjectif inconnu *escouroussable*, qui semble plutôt convoquer la colère que le mouvement. En revanche, au livre XII, v. 598, la variante de Z, *esquillant*, reste assez proche du sens d'*escolorjable* dans *Plus escolorjable est d'anguille* (éd. C. De Boer, XII, v. 626) ; ici Y rejoint A avec *escoulourgeables*. Les autres occurrences de ces formes ne posent pas forcément problème (voir le glossaire).

Le sémantisme du verbe reste compris : l'infinitif *escalorgier* est changé au v. 170 du livre V pour un verbe qui témoigne de la compréhension du mot. Le sens premier du verbe *escalorgier* « glisser », bien attesté jusque vers 1400, est en effet rendu par *esglisier*, qui lui est en revanche plus rare.

Au v. 314 du livre III, c'est l'adjectif verbal *escarlojent* qui rencontre de nombreuses variantes. Parmi elles, on relève dans *A²YZ* l'emploi de *lausengiere*, qui reste cependant proche du sens d'*escarlojent*. La même forme *escalorjant*, qui renvoie cette fois-ci au mouvement d'Alphée devenu fleuve, n'est pas rendue mais les termes de substitution gardent l'idée de mouvement (*traversant Y*, *courant Z²¹*). On lit dans *Z³⁴* *tresusent*, qui semble être une erreur à partir de *tresversent*. L'exemple du livre V, v. 1180, est aussi simplifié, gardant seulement la dimension de mouvement (*M'en vins de ça repostement (YZ)* pour *Ving ça sous terre escolorgent* (éd. C. De Boer, V, v. 2170)).

v. 299

En la fin ceulx qu'elle a eslaisiés est une adaptation de *En la fin ceulz qu'ele a lechiez* (éd. C. De Boer, III, v. 303). La variante de *Z²¹* (*exauciez*) est intéressante, car elle rend la dynamique contradictoire (élever / renverser) de l'effet de la Fortune, qui nous paraît assez attendue. Il s'agit pourtant d'une innovation car elle ne se trouve nulle part ailleurs. La variante *eslaisiés* (*Z³⁴*) provient du verbe *eslaisier* (« élargir » FEW V, 198a **latia*), avec le sens métaphorique d'« exalter », même si ce sens est relevé dans le DMF pour un texte plus tardif (1451).

v. 314

Escarlojent et decevable (éd. C. De Boer, III, v. 318). Sur *escarlojent* voir la note III, v. 294.

v. 320-322

« Car celui qui s'applique d'abord à faire le bien mais qui finit par faire le mal tire peu de bénéfices de ce qu'il a fait auparavant ».

v. 341

Tant s'entremist de chacerie (éd. C. De Boer, III, v. 343). Contrairement à la leçon de *Z³⁴* (*Et suivi la*) que nous ne comprenons pas, celle de *Z²¹* (*Tant s'entremist*) est bien meilleure.

- v. 344-350 Réécriture (Z³⁴) à partir de *Deceii furent par l'image / Ses chiens, qui voir cerf le cuidierent / Si le murtrirent et mengierent, / Mes qui de sa vie enquerroit / Ja, ce croi, il ne trouveroit / Qu'il eüst mal fet en sa vie / Pour qu'il eüst mort deservie* (éd. C. De Boer, III, v. 346-352). Les vers de Z²¹ restent conformes à la tradition. Dans Z³⁴ on insiste sur la faute sociale des chiens : *leur propre seigneur estranglerent.*
- v. 366 *desafilés* : cette forme, pourtant bien transcrite dans tous les témoins, semble inconnue. Selon toute vraisemblance, elle est calquée sur le participe passé *afilé* « aiguisé » et se comprend comme sa négation « qui n'est pas (ou plus) aiguisé, usé ».
- v. 379-380 Ajout commun à Y et Z.
- v. 383-384 Ajout qui rappelle le tragique de l'épisode.
- v. 387-388 *De loriers y ot grant copie / Le val ot nom Gargaphie* (YZ) se substitue à *A Dyane saintifié / Li vaulz ot non Gargaphié* (éd. C. De Boer, III, v. 385-386).
- v. 408-412 Développement de *Et venue iert nouvelement / Pour soi baignier en la riviere* (éd. C. De Boer v. 406-407). Sur ce type de développements, voir P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses* [...], *op. cit.*, p. 78-82.
- v. 422-426 *Crorable* : en latin le personnage est nommé *Crocale* (*Mét.*, III, v. 169). Les autres demoiselles sont *Nepheleque Hyaleque Rbanisque / et Psecas et Phiale* (*Mét.*, III, v. 171-172). L'auteur de l'*Ovide moralisé* ne retient lui aussi que cinq noms au lieu de six : *Crocale la corut trecier. / Quatre autres, ce sont Yalé, / Lamys, Specas, et Phialé* (éd. C. De Boer, III, v. 416-418).
- v. 445-446 Réécriture de *Entr'elles le vont reponant / Et de leur cors avironnant* (éd. C. De Boer, III, v. 437-438) qui est une traduction, avec le vers *D'eles meïsmes la couvrissent* (éd. C. De Boer, III, v. 435), du latin *corporibus texere suis* « elles lui firent un abri de leurs corps » (*Mét.*, III, v. 181).
- v. 452 La forme inconnue *rougeoir* pour *rojoier* est ici employée pour la rime.
- v. 453-456 Ce passage offre une réécriture de *De bonte, et trestorna la*

- teste, / Et, s'el eüst saiete preste / Et l'en eüst tantost feru, / Que ja riens ne l'eüst gueru (éd. C. De Boer, III, v. 445-448). La rime change aussi dans Y : De honte trestourna le chief / Et s'elle eüst saiette en chief.
- v. 456 Par son haidier est répétitif par rapport au vers suivant, car il s'agit d'une mauvaise lecture de *pour souhaidier* (*Mes puisqu'ele, pour souhaidier / Ne se puet de saiete aidier*, éd. C. De Boer, III, v. 449-450).
- v. 458 D'air lui vermilist la face (YZ) ne décrit pas la même action que D'iaue li arousa la face (éd. C. De Boer, III, v. 451) qui est plus proche du texte latin : *Quas habuit sic hausit aquas uultumque uirilem / Perfudit* « elle prit ce qu'elle avait, de l'eau, la jeta à la figure du jeune homme » (*Mét.*, III, v. 189-190).
- v. 460-461 « Di, s'il te loist, que toute nue / M'as ilueques baignant veüe. » (éd. C. De Boer, III, v. 454).
- v. 484-490 Réfection de *Mes quant il vit l'eve, en quoi pert / Sa face cornue, il s'espert / Outre mesure, et s'esbahist, / Et las mescheant se deüst, / S'il eüst loisir de mot dire. / D'angoisseuz cuer gient et souspire* (éd. C. De Boer, III, v. 475-480).
- v. 506-509 Reprise de *Melampus le vit tout avant, / Et puis Ignobates li sages. / Cil dui font signe en lor langages / Qu'il ont trouvé nouuele proie* (éd. C. De Boer, III, v. 494-497). *Cil dui ceurent tuit d'une ataine* vient supplanter le vers *Cil dui font signe en lor langages*. L'image de manifestations sonores est remplacée par celle d'un mouvement effréné. Les dictionnaires ne proposent aucune expression proche de celle de Z *courir d'une ataine* ou *d'une ataine*. On comprend néanmoins que les chiens se jettent violemment sur Actéon, dans la mesure où ces expressions épousent le modèle de locutions plus connues comme *de randon* « avec impétuosité » (DMF) ou *a grant ravine* « avec impétuosité » (DMF). Un emploi presque similaire se retrouve également au livre XI, v. 18 : *Sur lui ceurent par grant ataine*.
- v. 525 *Cil gieuz n'est gaires biaux ne gens* (éd. C. De Boer, III, v. 512). Malgré l'hypermétrie, due à l'emploi récurrent

- de *Celui* (Z³⁴) pour *Cil*, la leçon selon laquelle nous avons corrigé est préférable pour la syntaxe.
- v. 533-534 Nous comprenons ainsi *m'essiliés détruire et manger* : « vous me chassez pour me détruire et manger ».
- v. 548 *Et puis Chrisicropus l'ataint* (éd. C. De Boer, III, v. 535). En latin le nom du chien est *Oresitrophus*.
- v. 552 *Par le travers (le travail Y ladrecial biffé le travail suscrit A²) d'une montaigne* reprend *Par l'adrechal d'une montaigne* (éd. C. De Boer, III, v. 541). Le passage constitue une traduction de *per compendia montis* « par les raccourcis de la montagne » (*Mét.*, III, v. 234). Le nom *adrechal* sous la forme *adrechail* « chemin court, voie » reçoit dans le Gdf I, 114b une seule attestation fournie par G². De son côté, la variante *travers* correspond bien à la description ovidienne d'un raccourci. D'après le TLF, il existe depuis environ 1100 une locution *en traver* « par un chemin de traverse », qui correspond au contexte ; l'emploi de *travers* au sens de « chemin de traverse » est aussi relevé jusqu'au xvi^e siècle (Gdf VIII, 26c-27a).
- v. 556-557 *Se sont entour amoncelé / De tous sens l'ont tirepelé* (éd. C. De Boer, III, v. 545-546). *Sur li se sont atropellé* (YZ) répète le vers précédent *En tour li sont amoncellé*. Cet agencement proviendrait de la mécompréhension du vers *De tous sens l'ont tirepelé*. Le verbe *tirepeler* est effectivement rare : cité deux fois dans le Gdf au sens de « tirailler » (deux attestations dans G², Gdf VII, 727c), une fois dans le FEW (*Roman de Renart*) au sens de « houspiller » (FEW VI, 417a). Le mot est un régionalisme du Centre. Il est changé dans Z à une autre reprise en XI, v. 72 par un verbe lui-même inconnu : *ordoiller*.
- v. 568-571 Changement et développement de *Li compaignon, qui l'abai oient / Des chiens, qui tant fort abaioient* (éd. C. De Boer, III, v. 557-558).
- v. 578-579 Ces deux vers résument la description détaillée de la mort d'Actéon : *Par flans, par costez et par nages / Par pis, par teste et par costez / Li ont li chien les dens boutez* (éd. C. De Boer, III, v. 566-568).

- v. 582-684 Sur l'ajout de cet *exemplum* par le remanieur, voir P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses* [...], *op. cit.*
- v. 619 Ce vers, orphelin dans Z^{34} , ne pose pas de difficulté de compréhension.
- v. 641 L'alternance *ains* (Z^4) / *ans* (Z^3) s'explique : sans être courantes, les forme avec *an* ou *en* sont attestées.
- v. 691-694 Cette version, commune à A^2Y , supplante *Et put de son propre cheté / Qu'il le mistrent a povreté* (éd. C. De Boer, III, v. 577-578). Le terme *cheté* « bien, possession » n'a pas posé de difficulté aux autres scribes. En revanche, *put* a été changé dans G^1 en *prit* et dans B en *peu*. Ceci peut être dû au sens spécifique que le verbe *paistre* prend ici ; selon C. De Boer, il signifie « entretenir ». Au vers 706 du même livre, la forme *put* ne semble pas non plus comprise, dans la mesure où *Ains les put sans besoigne faire* est changé en *Car il les tint (cuit A^2) sens euvre faire* (ZY).
- v. 697-700 Ajout propre à YZ .
- v. 721 La version *Ne a soy nourrir en oiseuse* s'écarte de *De maintenir mesnie oiseuse* (éd. C. De Boer, III, v. 601). Dans le DMF, on trouve la construction *se nourrir en qch.* « s'exercer à la pratique de qch. », qui convient tout à fait à notre extrait, mais qui est notée pour un unique exemple d'un texte tardif (*Le Mystère de saint Laurent*, 1499).
- v. 771 Dans la tradition, le couplet est le suivant : *Moult chierement, s'el li set vendre. / Dou ciel descent, sans plus atendre* (éd. C. De Boer, III, v. 715-716).
- v. 803 *Pour elles traïr et boisier (boidier A^2Y)* (éd. C. De Boer, III, v. 748). Les dictionnaires témoignent de l'existence d'un verbe *bourder*, tel que le correcteur de Z^2 l'emploie pour remplacer *boidier*, et qui semble bien attesté en moyen français. Pourtant, la leçon de Z^3 *bordier* laisse plutôt entendre le verbe *boisdier* (Z^4), qui sur le plan sémantique se coordonne parfaitement avec *trahir*. Voir aussi la note VII, v. 51.
- v. 818 Suppression (YZ) de *Si te doinst signe d'estre amis. / Somelé*

- li a ce promis / Que ceste enseigne requerra / De s'amour, quant el le verra* (éd. C. De Boer, III, v. 763-766).
- v. 854 Le texte latin évoque une couture (*Insuitur femori* « cousu dans la cuisse », *Mét.*, III, v. 312). Pourtant, la leçon *conceus* ne semble pas absurde en soi, car l'enfant ayant été extrait du ventre de sa mère avant le terme de sa grossesse, la cuisse de Jupiter joue le rôle de ventre. Dans ce cas, l'enfant a pu être *conceu*, comme il est d'usage de dire qu'un enfant est conçu dans le ventre de sa mère. En outre, cette variante revient dans l'exposition ; elle est donc cohérente.
- v. 857 *Ino le norri en enfance* (éd. C. De Boer, III, v. 804). La leçon de A¹ correspond au texte latin dans lequel Ino, la sœur de Sémélé, prend soin de l'enfant à sa naissance. Un contre-sens est véhiculé dans la plus grande partie de la tradition : Junon s'occupe de l'enfant. De son côté, la leçon de Z n'est pas absurde.
- v. 864 Suppression de *Aucun dient que Semelé / Ot un fil, qui fu apelé / Lacedemon : Lacedemaine / Fonda, si l'ot en son demaine. / Aucun diënt, et je le croi, / Que d'une fille Achas le roi, / Qui avoit a non Taigeta, / Ot Lacedemon, qui fet a / Lacedemaine, et filz Jovis. / Ses freres fu, ce m'est avis, / Tantalus, li poissans, li riches / Qui fu sor tous avers et chiches* (éd. C. De Boer, III, v. 811-821). En revanche, le remanieur développe, très brièvement, la trame narrative de l'exposition historique en indiquant les différentes étapes de la vie de Bacchus avant qu'il ne quitte la région de son enfance.
- v. 880 Dans YZ le jugement moral sur les effets de l'alcool est supprimé : *Et teulz y ot qui tant en burent / Que forse-nez et yvres furent* (éd. C. De Boer, III, v. 841-842). Lire *çop* pour *cep* (Z²¹).
- v. 882-888 Reprise de *De vins, et pour ce l'aoroient / Cil, qui volentiers les bevoient, / Et teulz y ot qui tant en burent, / Que forse-nez et yvres furent : / Pour ce fu Baccus apelez / D'aucuns, qui en furent pelez / Et de tout lor avoit delivre. / Pour ç'ot non Liber qu'il delivre / L'ome yvrais de terre et d'avoir / Et de science*

- et de savoir, / Mes ses propres nons fu Dynise. / En Ynde fist la cité Nyse, / Qui de son non fu sornomee : / De Dynise Nyse clamee. / Les Yndiens par ses vins prist, / Et l'us des vignes lor aprist, / Si fu dieus dou vin apelé* (éd. C. De Boer, III, v. 839-855). Le vers *Des vins, et pour ce l'oumorerent* est orphelin dans Z³⁴, probablement à cause de la suppression de certains vers. Il est complété dans Z²¹.
- v. 889-941 Le remanieur développe l'exposition physique (éd. C. De Boer, III, v. 881-904) en lui conférant une portée historique.
- v. 942-948 Déplacement du début de la nouvelle fable (éd. C. De Boer, III, v. 999-1005) dans l'exposition.
- v. 943 Sur *reveiller* pour *reveler*, cf. t. I, p. 31.
- v. 962 *Quant li uns avuec l'autre habite* (éd. C. De Boer, III, v. 1018). La variante de A²YZ *excite* vient remplacer l'expression sexuelle *habiter avec qn* qui demeure pourtant bien attestée jusqu'au xvi^e siècle compris (FEW IV, 369b). D'après les dictionnaires, *exciter l'un avec l'autre*, qui pour nous signifie « se stimuler sexuellement, avoir des rapports sexuels ensemble », n'a pas de sens sexuel dans l'ancienne langue, même si la présence du vocable dans A²YZ lui accorde une certaine notoriété. Nous remarquons que l'emploi du verbe *habiter* se trouve de nouveau modifié dans A²YZ : on lit en III, v. 977 *erritant* (A²ZY¹³) « habitant » qui ne partage plus le sens sexuel du vers *Deus serpens ensamble habitant* (éd. C. De Boer, III, v. 1033), ce qui traduit le latin *coeuntia* (Mét., III, v. 324). Au v. 986 du même livre, *habiter* est supplanté par *luxurier* dans les mêmes témoins, avec le maintien du sens sexuel du verbe initial. La construction *habiter a qn* réapparaît cependant dans l'exposition que le remanieur crée pour Pasiphaé (VIII, v. 964). Il n'y aurait donc pas de logique stable à ce changement.
- v. 1003 Suppression d'une digression sur le pouvoir des femmes puissantes (éd. C. De Boer, III, v. 1059-1085) et de la fin de la fable relatant comment Jupiter dote Tirésias du don de prédire l'avenir (éd. C. De Boer, III, v. 1086-1105).

- Il est possible que le propos sur les femmes puissantes soit partiellement repris dans l'interprétation inédite du mythe d'Actéon (notamment les v. 651-652).
- v. 1012-1013 Reprise de *Que li tans voit aus champs semer. / Voit ? Voire. Si come j'entens* (éd. C. De Boer, III, v. 1114-1115).
- v. 1015-1018 Réécriture partielle de *Quant elle a pris en terre germe, / Et li temps d'esté se raferme, / Et la chalours vait aprochant, / Qui vait la semence atouchant* (éd. C. De Boer, III, v. 1117-1120).
- v. 1025-1032 Adaptation de *Lors recommence la froidure, / Qui la terre vait restraignant, / Herbes, arbres, et en praignant / L'umour serre et les feuilles cuit. / En celui temps, si com je cuit, / N'aparissent nul fruit sor terre, / Ains sont souz la froidure en serre, / En chascun fust, qui fruit rendra, / Quant li temps malles reven-dra* (éd. C. De Boer, III, v. 1128-1136). Le remanieur complète l'exposition en établissant un lien entre le procédé physique décrit et la sentence de Tirésias, dans la fable.
- v. 1035-1040 Simplification du passage *Juno nostre air bas signifie, / Qui chaulz est et moistes ensamble, / Et Jupiter, si com moi samble, / Le feu, qui chaulz est sans humor, / C'est sol. Des qualitez d'amour / Sordoit entre ces elemens / Controverse et discordemens, / Douquel la terre froide et dure / Reçoit plus grace et norreture / Et plus puet d'atremprance avoir* (éd. C. De Boer, III, v. 1141-1149).
- v. 1055 *Pour quoy les chouses reverdissent* (A²YZ) se signale comme une banalisation de *Par cui les gletes reverdissent* (éd. C. De Boer, III, v. 1165). Elle permet de contourner la version *gletes* « écoulements, flux, sécrétions » (Gdf IV, 289b), qui est une mauvaise lecture du latin *glebis* « sol » (*aer enim et maritat in glebis et producit in foliis et grauitat infolliculis*, Fulgence, 678, cité par C. De Boer, éd. citée, t. I, n. 3, p. 324).
- v. 1060 Le soleil renvoie à Jupiter.
- v. 1063 *Et Juno, d'ire escommeüe* (éd. C. De Boer, III, v. 1173). On peut traduire *d'ire desconnue* par « méconnaissable par sa colère ».
- v. 1065-1068 Syntaxe perturbée en raison de la réécriture de *Qu'en yver*

- obscurcist et trouble / Li airs, qui tout le tens rent trouble / De broïne, et de geuvre plain, / Si que l'en ne voit goute a plain* (éd. C. De Boer, III, v. 1175-1178). Dans Z, l'emploi de *quant* est de trop, même s'il semble faire le parallèle entre un moment (celui de l'aveuglement de Tirésias) et un autre (la venue de l'hiver). Il faudrait lire : « c'est-à-dire que l'air trouble, qui trouble le temps, vient en hiver qui est tout plein de brouillard de telle sorte qu'on ne voit pas nettement ».
- v. 1069-1074 Ajout qui vise à rationaliser toutes les invraisemblances. Le remanieur anticipe ici sur un passage qu'il recopie seulement après (*cf.* note suivante).
- v. 1085-1102 Extrait déplacé (A²YZ). Il se trouve dans A¹ à la suite de la digression supprimée sur le pouvoir des femmes puissantes (*cf.* note III, v. 1003).
- v. 1085-1088 Reprise (A²YZ) de *Jupiter ot grant marrement, / Le cuer ot triste et moult irié, / Quant si vit son juge empirié, / Qu'il ot la lumiere perdue / Pour voir dire. Il l'eüst rendue* (éd. C. De Boer, III, v. 1086-1090).
- v. 1103 Suppression dans A²YZ de *Conté vous ai de Tyresie, / Qui fu homs, et feme devint, / Et de feme en home revint : / Coment Juno le desjugla, / Qui pour voir dire l'avugla / Et Jupiter, pour cest damage, / Le fist devin certain et sage, / Si fesoit au pueple assavoir / De lor doutances tout le voir* (éd. C. De Boer, III, v. 1292-1300). Cette coupe est liée au déplacement du passage précédent (*cf.* note III, v. 1085-1102).
- v. 1153 *Et s'il fust nulz qui mot sonast / Il convenist qu'el resonnast* (éd. C. De Boer, III, v. 1351-1352). La version de Z²¹ est indispensable à la syntaxe, même si elle s'éloigne légèrement de Y : *Il convenoit que raisonnast*.
- v. 1162-1163 Reprise imparfaite de *Ou forfêt, le fesoit entendre / A ses jengles, si l'en menoit* (éd. C. De Boer, III, v. 1360-1361).
- v. 1195 Il faut sous-entendre *eüst*, employé au vers précédent, devant *offert*.
- v. 1256 *Si a toute humoistour perdue* (éd. C. De Boer, III, v. 1454). La substitution d'*humeur* à *humoistour* s'explique par l'extrême rareté du mot *humoistour*, désigné comme un

- hapax* du XIII^e siècle dans le FEW VI-3, 184a, uniquement exemplifié par l'*Ovide moralisé* (Gdf IV, 529a ; Mts 3385b).
- v. 1258-1259 *Fors la vois qui fait les recors*, que l'on pourrait gloser par « si ce n'est la voix qui rappelle l'existence de son corps », se trouve dans A²YZ, et se substitue à *Fors les os et la vois encors* (éd. C. De Boer, III, v. 1456). Le second vers de Z est difficile à comprendre car le sujet *si os* (Y) manque (*Sont li os pierre devenu*, éd. C. De Boer, III, v. 1457 ; *Si os sont pierre devenu* Y). Le copiste de Z³ a tenté de pallier l'hypométrie, par l'emploi de *perriere* « amas de pierres ».
- v. 1264 La précision est ici surprenante et fait presque contre-sens, dans la mesure où l'écho s'entend surtout en montagne. On peut néanmoins supposer que le remanieur indique que cette voix ne s'entend plus dans une montagne en particulier, mais qu'elle est devenue universelle. La version traditionnelle est plus générale : *Mes ja n'iert a nul jour trouvee* (éd. C. De Boer, III, v. 1462).
- v. 1265 Le vers est orphelin à cause de la suppression de l'allégorie qui commence par *Echo, se la letre ne ment* (éd. C. De Boer, III, v. 1464).
- v. 1274-1289 Réécriture des v. 1533-1546 (éd. C. De Boer, III). L'auteur original n'évoque pas la mort des demoiselles que repousse Narcisse. Il mentionne seulement celles qui prient les dieux que Narcisse ressent la même souffrance amoureuse qu'elles (*Dont pot estre aucuns ou aucune / Pria Dieu qu'entre tel fortune / Li donnast d'amours esprouver*, éd. C. De Boer, III, v. 1533-1535).
- v. 1292 *Fons erat inlimis* « Il y avait une source limpide » (*Mét.*, III, v. 407). C. De Boer interprète le substantif inconnu *aduit* comme une potentielle variante d'*esduit* « refuge » (t. II, n. 2, p. 332) ; le vocable est pourtant plutôt rare et ni le FEW ni le TL n'indique l'existence d'une forme *aduit* qui correspondrait à *esduit*. Cette idée de refuge se retrouve pourtant dans l'autre occurrence du mot au livre XIII, v. 2489. Selon le verbe *aduire* « conduire,

- amener » (DMF), dont dériverait *aduit*, il s'agirait d'un « chemin », même si le texte semble désigner plutôt un « lieu » retiré, inaccessible.
- v. 1306 *Narcisus, qui, par mignotie*, (éd. C. De Boer, III, v. 1563). Le nom *mignoterie* apparaît dans le FEW et le Gdf uniquement pour des textes tardifs, avec une signification qui ne convient pas tout à fait au passage (« gentillesse, caresse » Gdf V, 329c ; FEW VI-2, 139b). Pourtant, le seul exemple qui figure dans le TL, au sens de « manière gracieuse » (TL VI, 40, repris dans Mts 2252a), est attesté pour le XIII^e siècle. Ainsi, la leçon de Z serait recevable même si le vers est hypermétrique.
- v. 1328 C'est le changement de temps qui perturbe ici l'octosyllabe repris à *Estrange rage est ce, de voir !* (éd. C. De Boer, III, v. 1585).
- v. 1344 La version hypermétrique de YZ³⁴ ne change pas complètement le sens de *Qui deus estoilles resambloient* (éd. C. De Boer, III, v. 1599).
- v. 1350-1351 Entre ces deux vers, suppression dans A²YZ du passage *Si convoite de cuer ardant / Li musars l'ombre de son vis. / En lui meïisme, ce m'est vis, / Alume, et garde ne s'en prent*. Ce réagencement semble fortuit, dû au retour de la rime en *-ent* à quelques vers de distance.
- v. 1373 *Chose vaine et escolorable* (éd. C. De Boer, III, v. 1634). Sur *escolorable*, voir la note III, v. 294. L'adjectif *escouroussable* n'est contenu dans aucun dictionnaire. Le FEW note l'existence d'un verbe *escourcourcer* « mettre en colère », mais non celle d'un adjectif qui en dériverait. Le sème de la colère s'accorde *a priori* mal à celui de la vanité. Une traduction d'*escouroussable* par « qui suscite de la colère » n'est pourtant pas absurde.
- v. 1390-1391 Les deux vers de Z adaptent *Par ses ieus est a mort livrez, / Et de tel folie enyvrez* (éd. C. De Boer, III, v. 1653-1654). L'union entre Z⁴²¹ révèle la présence du pronom *il*, mais le modèle de l'intervention est indécidable et l'emploi du pronom n'est pas nécessaire à la syntaxe.
- v. 1401 La leçon *avant* que propose Z³ fait sens, si l'on comprend

- le pronom *Qui* du vers suivant comme introducteur d'une relative substantive, au sens de « celui qui aimât ainsi », mais elle établit une rime moins riche avec *cruellement* et elle supprime l'expression de la passion amoureuse de Narcisse.
- v. 1436-1437 Ajout.
- v. 1438-1439 *Et gracieux a ton endroit / Aussi com je t'aim or en droit* (éd. C. De Boer III, v. 1699-1700).
- v. 1451-1454 Reprise commune à Y et Z de *Si souspires quant je souspire, / Et si replores quant je plour. / J'ai veü la lerne et le plour / De tes ieus corre par ta face* (éd. C. De Boer, III, v. 1712-1715).
- v. 1472-1477 Dans la tradition le passage est *Deceüz et desaviez ? / Que ferai ? Serai je priez ? / Ou je meïsmes prieraï ?* (éd. C. De Boer, III, v. 1733-1735). L'adaptateur développe légèrement le fait que Narcisse est amoureux de lui-même, en qualifiant notamment ce fait de *cas merveilleux*. L'adjectif *merveilleux* est réemployé au v. 1479 alors qu'il ne l'est pas ailleurs, ce qui vise à dramatiser la scène.
- v. 1484-1485 Ajout (A²YZ) qui souligne l'impossibilité de l'amour de Narcisse.
- v. 1487 *Et par l'achoisson de folle amour (+1) Z³⁴ reprend de Tant ai d'angoisse et de dolour* (éd. C. De Boer, III, v. 1744).
- v. 1491 *Recevoir le mortel present* (éd. C. De Boer, III, v. 1748). La version *pessent* « poids » de Z³⁴ semble en contradiction avec l'appel de la mort.
- v. 1504-1505 *Et s'encline au faulz mirooir, / Pour l'ombre esgarder et veoir* (éd. C. De Boer, III, v. 1761-1762). Sur la rime *mirooir / veoir*, cf. introduction édition.
- v. 1532-1533 *Qui trop estoit belle a veoir. / Quant il vit l'eau rasseoir* (éd. C. De Boer, III, v. 1789-1790). La leçon de A²YZ (*Quant il vit l'eau rougeoier (rougeoir A²Y) / Qui trop estoit belle a veoir*) s'écarte de la source latine où Narcisse voit son visage une fois que l'eau est redevenue limpide (*liquefacta rursus in unda* « dans l'onde redevenue limpide », *Mét.*, III, v. 486), ce que traduit le terme français *rasseoir*. Sur la rime *rougeoier / veoir* cf. t. I, p. 61.

- v. 1541 Le verbe *defflorer* ne s'applique pas pour un visage, mais se justifie par l'explication de la métamorphose en fleur.
- v. 1543-1545 Réécriture de *Il pert la force et la value / Et touz les biens qu'il avoit ains / Son cors meïsmes est estrains* (éd. C. De Boer, III, v. 1800-1802).
- v. 1548 Rupture syntaxique à partir de *Tant d'angoisse et tant de mal traire* (éd. C. De Boer, III, v. 1805).
- v. 1564-1566 « Hé, enfes, amez pour noient. » / *Echo respont tout en oient / Autel, et autresi l'apele* (éd. C. De Boer, III, v. 1821-1823). Nous rétablissons la version de Z²¹ qui est cohérente avec le fait qu'Echo répète les paroles de Narcisse, aspect essentiel du mythe mais également ici de la construction du texte. La rime du même au même, que l'on retrouve dans Y (*He enfes amez pour nient / Enfes dist ame pour nient*), est probablement l'élément qui explique le manque de Z³⁴.
- v. 1571 *par qui veïe* « par la vue desquels ».
- v. 1598-1625 Développement de : *Narcisus fu biaux a devise. / De lui fu dit que preu vivroit, / Et lonc terme de vivre avroit, / S'il se gardoit de soi veoir, / Quar lors l'estouvoit decheoir* (éd. C. De Boer, III, v. 1853-1858).
- v. 1634 Suppression du passage sur la mort des orgueilleux et le rapport entre Narcisse et les anges qui perdirent le Paradis : *Ou s'il est en prosperité / Puet il avoir adversité. / Biauté mondaine petit vault, / Qui si poi dure, et si tost fault, / Et met maint a perdicion / Par lor fole presumption, / Dont il perdent le cors et l'ame. / Orgeulz desconfit home et fame. / Par orgueil cheïrent jadis / Li fol angle de Paradis* (éd. C. De Boer, III, v. 1867-1876). Voir P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses [...], op. cit.*, p. 29 et p. 119.
- v. 1647-1655 Réécriture de *En poi d'ore est aneantie / La vaine biautez de la gent. / Trop sont cil fol et non sachent / Qui pour tel biauté s'orgueillissent, / Quant en si poi d'ore perissent, / Quar nous n'avons point de demain : / Teulz est riches ou biaux au main, / Qui ains le soir a tout perdu. / Trop a cil le cuer esperdu / Qui pour tel vain bien muable / Pert la grant joie*

- pardurable, / Et se mire ou tenebreus font / D'enfer et d'abisme parfont* (éd. C. De Boer, III, v. 1890-1902).
- v. 1656-1660 Résumé de l'introduction de la nouvelle fable (éd. C. De Boer, III, v. 1965-1972).
- v. 1668-1675 Développement de *Si fu en grant auctorité / Par toute Thebes la cité / Et par tout les voisins regnez, / Mes Pentheüs, de Thebes nez, / Niez Cadmus et filz Echion / Seulz de toute la region* (éd. C. De Boer, III, v. 1979-1984).
- v. 1680-1681 Ajout qui permet de rappeler que le devin est aveugle.
- v. 1690-1698 Adaptation de « *Quar trop te porra mescheoir / Se tant vis, que puisses veoir / Les sacrefuses de Bachi* » / *Li jouvençiaus respont* : « *Ja chi, / Sire, vieulz rassotez et nices [..]* », (éd. C. De Boer, III, v. 1997-2001).
- v. 1715 L'hypométrie (A^2YZ^{34}) naît ici du changement de genre du pronom démonstratif à partir de *A celles qui plus t'avront chier* (éd. C. De Boer, III, v. 1715).
- v. 1721 Suppression dans A^2YZ de *Si diras que trop cler veoie / Quant je ce te prophetisoie* (éd. C. De Boer, III, v. 2025-2026).
- v. 1728-1741 Ajout.
- v. 1821 Le DEAF (G 1605-1606) rattache le verbe *guignier* au substantif *gigne* qui désigne un objet pour s'épiler. Les exemples qu'on trouve dans ce dictionnaire s'appliquent aussi bien aux sourcils qu'au visage entier. Le verbe semble assez rare. Dans le TL IV, 774, il apparaît essentiellement dans des exemples du *Roman de la Rose* et de l'*Ovide moralisé*.
- v. 1830 L'hypermétrie est engendrée par l'emploi de *qui* pour *que*.
- v. 1844 La version de A^2YZ s'oppose à *De sa fortune reveler* (éd. C. De Boer, III, v. 2135) qui est plus logique par rapport au vers suivant et plus proche du latin *Non celandam foret, lacrimaeque pudore carerent* « nous n'aurions pas à le dissimuler ni à rougir de nos larmes » (*Mét.*, III, v. 552).
- v. 1850 Le substantif *cultiveur*, qui désigne ici un « adorateur d'une divinité » (DMF) n'est pas attesté dans des occurrences antérieures à la deuxième moitié du XIV^e siècle, ce qui pourrait faire de l'*Ovide moralisé* la première attestation de ce sens.

- v. 1853 *Rejehir tout apertement* (éd. C. De Boer, III, v. 2147). Nous corrigeons ici car le verbe pose problème dans tout Z et que la forme de Z³ porte à confusion avec le verbe *regir* « diriger ».
- v. 1882-1883 La présence asyntaxique du pronom relatif *qui* est commune à Z. Nous maintenons *qui*, dans l'idée que l'on peut sous-entendre le verbe *estre*. Cette configuration semble liée à l'adaptation des vers suivants : *Dou ruissel, qui, sans arrestal, / Sans obstacle, et sans contrestal, / Court souëf, a poi de murmure / : S'aucun li met, par aventure, / Pierre ou fust qui li face estal, / Si fume et done un baptestal / Et escume et resonance et bruit / Si que de loing oit l'en le bruit. / Ausi qui plus blasme et chastie / Ou fole ou fol de sa folie, / Et qui plus le cuide avoier / Plus l'esmuet et fet desvoier* (éd. C. De Boer, III, v. 2175-2186).
L'existence du nom *arrestal* est assez courte (XIII^e-XIV^e siècles d'après le FEW XXV, 313a). Le substantif *contrestal* « résistance, opposition » (Gdf II, 279a) est lui aussi assez mal attesté, et surtout illustré par l'*Ovide moralisé* (Gdf II, 279a, DEAFpré), même si on le rencontre également dans un poème religieux tiré d'un manuscrit bourguignon du début du XIV^e siècle (TL II, 804 ; Mts 728a) et que le mot s'emploie au XIII^e siècle (FEW II, 1122b). Nous remarquons cependant que la plupart des passages où il apparaît dans l'*Ovide moralisé* ont été réécrits dans nos manuscrits (IV, v. 2170-2177 YZ ; VII, v. 338-365 ; VIII, v. 17-18 A²YZ³⁴ ; XII, v. 2319-2322) et qu'on le retrouve seulement deux fois dans Z³⁴ (IV, v. 2095 ; XIII, v. 236), et une de plus dans Z²¹ au livre VIII, v. 18.
- v. 1865 *Portes clouses li fist tenir* (éd. C. De Boer, III, v. 2158) est la leçon que porte aussi Z²¹, alors que celle de Z³⁴ est vraisemblablement une mélecture dont le sens nous échappe.
- v. 1897 *Lors li ont Acestem baillé* (éd. C. De Boer, III, v. 2200).
- v. 1920 Réécriture hypométrique de *Prez ne vignes, champs ne mesons* (éd. C. De Boer, III, v. 2225).
- v. 1923-1924 *Ne bestialge qui riens vaille / N'oi de l'escheoite ma mere* (éd. C. De Boer, III, v. 2228-2229). Au premier vers

la version commune à A^2YZ^{34} (*Ne bestialle qui le vaille*) reprend *Ne bestialge qui riens vaille* (éd. C. De Boer, III, v. 2228). D'un côté, les variantes s'apparentent au paradigme de *bestiage* « bétail » (Gdf I, 638a et Mts 393a), alors que celles de A^2YZ ressortent de *bestiale* qui se rattache au substantif féminin *bestaille* « bétail » (Gdf I, 638b et Mts 393a), attesté depuis la fin du XIII^e siècle. La deuxième forme contient plus d'exemples dans les dictionnaires alors que la première apparaît essentiellement dans l'*Ovide moralisé*.

Au vers suivant (*N'oi de l'escheoite ma mere*, éd. C. De Boer, III, v. 2229 ; *Nay de la creance ma mere* A^2Y), le parfait du verbe *avoir* semble avoir été mal transmis dans Z^{34} .

La version de Z^{21} permet de comprendre le vers et le fait que le verbe qui le régit est la P1 du parfait d'*avoir*.

v. 1951-1954 *Port pris, si trais ma nef a rive, / Qui une nuit i sejourna. / L'endemain, quant il ajourna, / Si com je vi l'aube crever* (éd. C. De Boer, III, v. 2256-2259). Une partie est aussi adaptée dans A^2Y : *Qui une nuyt seiournay / Jusques l'endemain que le jour ay / Si com je vi l'aube crever*. Dans Z, l'emploi de la proposition *l'aube du jour veut crever* est incongru mais non insensé. L'extrait pourrait se traduire par « Le lendemain, comme j'avais vu que l'aube du jour voulait poindre, je me levai... ».

v. 1960 *Je montay sus un petit tertron* reprend *Je montai sur un tertrebon* (éd. C. De Boer, III, v. 2265). Le substantif *tertron* est inconnu, mais il se comprend aisément à partir de *tertre* ; il permet de contourner la difficulté du passage et de maintenir la rime. En effet, le nom *tertreton* qui figure dans A^1 est rare, seulement attesté dans le FEW et le Gdf sous la forme *tertreçon* (daté de 1305 environ dans le FEW XIII-1, 240 a, repris par Mts 3276b d'après l'*Ovide moralisé* que cite le Gdf VII, 698a).

v. 1969-1974 Développement de *Mout bel et de gente façon / Qui la forme avoit femeline* (éd. C. De Boer, III, v. 2274-2275). La construction, *ressembloit que* convient si l'on accorde au préfixe *re-* la signification « de son côté » (DMF).

- v. 1976-1977 Réécriture selon *Si cuida bien que ce fust proie / Il et li autre en font grant joie* (éd. C. De Boer, III, v. 2277-2278).
- v. 1990 *Si ne preignes a ochoison* (éd. C. De Boer, III, v. 2289). L'expression *preignes a ochoison*, que C. De Boer traduit par « prendre à partie », est peu commune. Sa rareté pourrait expliquer le changement à l'œuvre dans Z.
- v. 1996 *Qui plus tost montoit sor le mast* (éd. C. De Boer, III, v. 2295). La graphie *nees* (Z³⁴) semble se rattacher à l'adverbe *neis* « même ». La version *ne* (Z²¹) est moins logique.
- v. 2008 *A l'entree m'en ving ester* (éd. C. De Boer, III, v. 2307). Nous conservons la version *me mis ester*, qui a une valeur inchoative. Pour sa part, la leçon de Z² (*vins*) est une correction postérieure.
- v. 2010 *Par poi n'est d'ire forsenez* (éd. C. De Boer, III, v. 2309).
- v. 2020 La répétition du syntagme *en mer* signale une erreur à partir de l'adverbe *envers*, qui apparaît dans *Qu'en mer m'eüst envers lancié* (éd. C. De Boer, III, v. 2319). Pourtant, nous n'accueillons pas cette version, qu'on ne retrouve pas dans Z, ni celle de Z²¹ qui est une correction, mais plutôt celle de Z⁴ qui est cohérente.
- v. 2033-2036 Adaptation de *Quel noise est ce ? Pour quel affaire (quel mal s'appaire A²Y) ? / Et par cui sui je ça venus ?* (éd. C. De Boer, III, v. 2332-2333).
- v. 2037 Le prénom *Proreiüs* (*Protheus* A²Y) est remplacé par la vague voix d'*aucuns*.
- v. 2039 *Et nous t'i menrons sans atendre* (éd. C. De Boer, III, v. 2338). L'emploi du verbe *mettre*, retenu dans A²YZ, n'est pas très élégant, mais il reste compréhensible.
- v. 2042-2043 Réécriture de « [...] *Bien vous herbergerai, sans doute.* » / *Lors s'escria la torbe toute* (éd. C. De Boer, III, v. 2341).
- v. 2054 *Chascuns pour soi meïsmes doute* (éd. C. De Boer, III, v. 2353), traduction de *pro se quisque timet* « chacun de s'inquiéter pour soi-même » (*Mét.*, III, v. 642), est supplanté par *En effroy me mirent et doute* dans Z. La peur n'est que du côté d'Acètès alors que l'assurance domine chez les membres de l'équipage, ce qui renforce l'opposition entre ces deux parties.

- v. 2058-2059 Réécriture de *L'autre partie me conseille / Ce qui li plaist bas en l'oreille* (éd. C. De Boer, III, v. 2357-2357).
- v. 2068-2069 *Lors me pristrent tuit a mal dire. / Emachion me dist par ire* (éd. C. De Boer, III, v. 2367-2368). *Et Halion* est une déformation de *Ethalion* (Y) traduction de *Aethalion*.
- v. 2073-2074 *Si ferons nous bien ore en droit. / Nous cuides tu si tenir pris ?* (éd. C. De Boer, III, v. 2372-2373). La version de Z, dont le sens nous échappe, correspond aussi à celle de A²Y.
- v. 2077 Adaptation de *Le nef guie et gouverne si, / C'onques vers destre n'apressa : / Aillors torne et Nexon lessa* (éd. C. De Boer, III, v. 2376-2378). Le vers *Devers senestre le trabi* est commun à A², Y et Z.
- v. 2119 Normalement l'attribut de Bacchus est le raisin : *De raisins et de feuilles vers* (éd. C. De Boer, III, v. 2428). La graphie de Z (*rumisiaux*) paraît se rattacher à *ramssiaux*, pluriel de *rainsel* « petite branche ».
- v. 2121 *Une grant lance fueillissant* (éd. C. De Boer, III, v. 2430). Le verbe inconnu *flanbir* semble se rattacher à *flamber* ; le changement de terminaison s'explique à partir de la rime en *-issant*.
- v. 2141 *This* (*Chis* ou *Chie* dans les autres copies ; *Thir* dans Z²¹) traduit *Diam* (*Mét.*, III, v. 690). Dans les *Métamorphoses*, Bacchus demande à être emmené là où on lui a refusé l'accès, *Naxos* autrement appelé *Dia*.
- v. 2176 *Prendre le cuide en la voie* représente une simplification de *L'enchauce, c'autre n'i envoie* (éd. C. De Boer, III, v. 2485), qui traduit le latin *nec iam iubet ire, sed ipse / Vadit* « il n'ordonne plus d'aller, mais il marche en personne » (*Mét.*, III, v. 701-702). Le verbe *enchaucer* « poursuivre » est seulement usité du XII^e au XIV^e siècle. Il a été mal compris de nombreux copistes ; il est notamment rendu par *Lenchace* dans A²Y. Le remanieur se sort de la difficulté en changeant le vers en *Prendre le cuide en la voie*, qui pourrait vouloir dire « Il pense l'attraper en chemin ». Le sémantisme du verbe, quoiqu'affaibli, est néanmoins rendu dans les passages où il est remplacé par un autre verbe. La plupart du temps, il est banalisé

- en *chacer*, comme en VII, v. 1501 (AY) ou en VI, v. 785 dans Z³⁴. Ailleurs il est simplifié en *suivre* (*suivoit*, Z, V, v. 1404 ; *sievoient* A²YZ) alors que quelques vers après il se maintient (VII, v. 1573).
- v. 2182 Innovation à partir de *Sa mere qui plaine ert de rage*.
- v. 2218 Ce vers remplace *Chascuns s'oblige a son servise* qui rime, dans la tradition, avec le premier vers de l'allégorie supprimée dans Z³⁴. Le résumé de l'histoire de Penthée et l'introduction de la nouvelle fable des Minéides qui méprisent Bacchus sont déplacés dans Z (éd. C. De Boer, IV, v. 1-31). En revanche, le texte continue par la description des fêtes de Bacchus, passage qui correspond dans la tradition au début du livre IV (éd. C. De Boer, IV, v. 32-102). On aboutit au schéma suivant dans Z : fable de Penthée + fêtes de Bacchus (éd. C. De Boer, IV, v. 32-102) + exposition remaniée sur le pouvoir du vin + introduction remaniée de la fable sur les Minéides (éd. C. De Boer, IV, v 1-31).
- v. 2226-2229 *Se tenissent de labourer / Si venissent au temple orer / A cele feste sollempnee, / Et fust chacune eschevelee* (éd. C. De Boer, IV, v. 39-42). L'idée contenue dans Z³⁴ (*s'antremissent de labourer*) est presque contradictoire avec la proposition suivante à laquelle elle est censée s'opposer et avec le sens global du passage qui insiste sur la dévotion totale au dieu. La leçon de Z²¹ (*s'entremissent de l'aouer*) est intelligente et cohérente, même si elle est répétitive.
- v. 2233-2235 Adaptation de *Si port en ses mains tison vert / Et foillu, et qui nel fera / Le nouviau dieu corroucera* (éd. C. De Boer, IV, v. 46-48). Au v. 2234, *nouz* semble représenter une altération de *nou*, équivalent de *ne +le*, comme dans la version du XIV^e siècle et dans Z²¹.
- v. 2238 Les divers noms de Bacchus ne sont pas fournis dans Y et Z (éd. C. De Boer, IV, v. 53-60).
- v. 2248-2252 Le vers 2249 répète le vers précédent, sans doute à cause d'une mauvaise transmission de *Lorgorgon a hache danoise* dans le passage *Touz li mondes par toi s'en voise : / Ligorgon a hache danoise, / Et Pentheüs li renvriez / Sont par toi mort*.

Tu as noiez / Les maroniers de Meonie (éd. C. De Boer, IV, v. 69-74).

Les vers 2250 à 2252 se comprennent littéralement ainsi : « Penthée fut mort par toi et les marins de Méonie furent noyés ».

- v. 2254-2255 La rime est plus riche dans les autres témoins : *presses / prestresses*.
- v. 2264 Le vers orphelin rime dans la tradition avec *Et mener ces espringueries*.
- v. 2269 *Et oublier tout lor enpens* (éd. C. De Boer, IV, v. 91). Les leçons *espans* (Z) et *enpens* ne figurent pas dans les dictionnaires. La première se comprend comme un déverbal d'*espenser* « dépenser » (FEW III, 308a) et la seconde comme un déverbal d'*empenser* « projeter » (FEW VIII, 197b), sur le modèle d'*appens* issu d'*appenser*. Dans ce cas, la leçon de Z est assez redondante par rapport au vers suivant. On peut donc plus justement la considérer comme une variation selon *apens* qui peut signifier le « souci », sens approprié au contexte. Cette hypothèse est vraisemblable : la forme *espens* revient en XI, v. 2419 (*Et més hors d'espens et d'enoï*) dans un doublet synonymique autour du sème de l'inquiétude plutôt que de la dépense financière.
- v. 2271-2272 *Briement : toute feste est frarine, / Ne nulle cours n'est enterine* (éd. C. De Boer, IV, v. 93-94). Le changement de Z invite à penser que l'adjectif *frarin* « misérable » n'a pas été compris, dans la mesure où n'est conservée que l'idée générale du texte selon laquelle Bacchus apporte de la joie. Le mot est effectivement attesté au XII^e et au XIII^e siècle d'après le FEW III, 765b, et qualifié de « bizarre » dans ce même dictionnaire (n. 10 III 768a). En outre, les autres extraits où le terme apparaît sont également modifiés, non sans difficulté. Par exemple, dans le vers *Contre vous, et pouvre et frarine* (éd. C. De Boer, VI, v. 1155), *frarine* est compris comme son homonyme donnant lieu à une expression inconnue : *confondre a farine* (VI, v. 521, voir la note sur ce vers). Il est également

remplacé par un substantif, *meschine* (XIII, v. 1284), dans la reprise de *Disans* : « *Ceste pouvre frarine* [...] » (éd. C. De Boer, XIII, v. 1871). Son sémantisme est mieux rendu au vers *Fait l'eussent pouvre et mis a ffin* (VI, v. 1008) qui adapte *Fait l'eüssent pouvre et frarin* (éd. C. De Boer, VI, v. 2192).

- v. 2279 Le vers aurait dû rimer avec *Fors les trois serours devant dites* (éd. C. De Boer, IV, v. 102).

LIVRE QUATRIÈME

- v. 1-2 Le couple de vers *De trestous ceus de la contree / Fu celle feste celebree* pallie la suppression des quatorze premiers vers du livre IV (éd. C. De Boer) qui résumant la fable de Penthée (livre III), séparée du début du livre IV par une série d'allégories. Ces deux vers ne sont pas présents dans A²Y où il manque aussi le début du quatrième livre.
- v. 5 *Qui fu mis a perdicion* (éd. C. De Boer, IV, v. 17). La leçon *Qu'il fist mettre a perdicion* (YZ) se comprend si l'on considère Bacchus, le *dieu* dont il est question au v. 9, comme le sujet du verbe.
- v. 14-15 La structure qu'on lit dans la tradition et Z²¹ (*Si dient c'onques de Jovis / Ne fu filz, si come il disoient*, éd. C. De Boer, IV, v. 26-27) est plus simple et moins elliptique que celle de Z³⁴, qui reste cependant compréhensible.
- v. 19-20 Ces deux vers réduisent la faille engendrée par le déplacement des v. 32-102 (éd. C. De Boer, IV) à la fin du livre III. Dans la tradition, nous lisons *Tuit cil de Thebes la cité / Si vont recordant ses merites / Fors les trois serours devant dites, / Les filles Mynei, sans faille. / Chascune labore et travaille* (éd. C. De Boer, IV, v. 100-104).
- v. 23-24 *L'une file, l'autre eschavele, / L'autre tist ou ordist sa tele* (éd. C. De Boer, IV, v. 105-106). Le verbe *eschaveler*

a vraisemblablement posé problème, parce qu'il est technique. En effet, il rencontre de multiples réalisations : *enchevoille* Y, *ensenoille* Z³⁴, *fille laine en quenouille* Z²¹. Il semble que la leçon « originaire » ait été formée sur *eschevel* « écheveau » (GdfC IX, 514b ; TL III, 886 ; FEW XI, 259a-b *scabellum*) au sens de « faire des écheveaux, c'est-à-dire faire des assemblages de fils pour qu'ils ne s'emmêlent pas ». Dans ce cas, il traduit assez bien le latin *ducunt lanas* « elles cardent la laine » (*Mét.*, IV, v. 34). Cependant, le nom *eschevel* reste assez mal attesté, comme invite à le penser le peu d'exemples qui l'illustrent, dont certains sont tirés de notre texte. Les leçons de Z (*L'une fille l'autre ensenoille* Z³⁴ / *L'une fille laine en quenouille* Z²¹) sont plutôt proches de celle de Y : *L'une file l'autre en chenoile*. Nous adoptons la version de Z²¹ (*en quenouille*) qui permet de mieux reconnaître le terme *quenouille* à partir duquel est formé *enquenouiller*, qui a probablement le sens de « mettre (la laine) en quenouille ».

Le verbe *devider* renvoie à l'activité de préparer le tissu. Il désigne l'étape qui suit celle de la garnison de la quenouille. Pour sa part, la forme *trouille* semble se rattacher au verbe *troiller* « pressurer » (Gdf VIII, 82c ; FEW XIII 2, 39b ; TL X, 710).

- v. 25-26 *Tant dis com les autres gens orent / Et cestes trois serours laborent* (éd. C. De Boer, IV, v. 107-108). Le vers 26 est aussi hypométrique dans Y avec la leçon : *Tandis que les autres ouroient / Et ces ·iii· suers labouroient*.
- v. 29-30 *Si dist : « Pour le temps abregier / Et pour nos labours alegier [...] »* (éd. C. De Boer, IV, v. 111-112). Le verbe *solacier* (YZ) s'emploie, dans les dictionnaires, avec un complément humain plutôt qu'inanimé. Néanmoins, la construction ne semble pas avoir posé de problème aux copistes, et le sens reste approprié, même si la rime en est appauvrie.
- v. 38 La suite (éd. C. De Boer, IV, v. 121-218) est supprimée. Elle contient la narration des fables de Dercète,

- de Sémiramis et de Naïs par l'une des filles de Minyas, ainsi que les allégories à propos de ces récits.
- v. 41 *Comment la more, qui fu blanche* (éd. C. De Boer, IV, v. 221).
- v. 45 Dans les autres manuscrits, l'auteur intervient pour expliquer que le récit de la fable de Pyrame et Thisbé est emprunté à un autre écrivain qu'Ovide : *Si comme uns autres l'a dité / Puis i metrai la verité* (éd. C. De Boer, IV, v. 227-228) ; *Aussi comme aultre l'a dicté / Si vous dirai la verité* (Y). D'après C. De Boer, il s'agit d'un emprunt « à un auteur normand inconnu du XII^e siècle » (cf. C. De Boer t. I, p. 23). M.-R. Jung avait déjà remarqué cette différence dans Z (« Ovide, texte, traducteur et gloses dans les manuscrits de l'*Ovide moralisé* », *The Medieval Opus. Imitation, Rewriting, and Transmission in the French Tradition*, dir. D. Kelly, Amsterdam et Atlanta, Rodopi, 1996, p. 84). Il l'analyse comme un subterfuge pour faire croire au lecteur qu'il lit une traduction d'Ovide et non un ajout. Notons également, comme le précise M.-R. Jung (p. 84), que dans YZ la forme du récit de l'échange entre Pyrame et Thisbé est changée.
- Pour ce mythe, nous comparons exceptionnellement le texte avec l'édition d'E. Baumgartner et non celle de C. De Boer qui retranscrit le texte du XII^e siècle, alors qu'E. Baumgartner édite A¹ (*Pyrame et Thisbé, Narcisse, Philomena*, éd. bilingue E. Baumgartner, Paris, Gallimard, 2000).
- v. 58-60 Ces vers adaptent *Toucha Amours les .II. enfans / Et navra plus en lor endroit / Que lor aëz ne requeroit* (éd. E. Baumgartner, v. 15-16 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 243-244). Nous comprenons *jenne endroit* au sens abstrait de « jeune état, condition ».
- v. 64 *Et li aaisemens d'eulz deus* (éd. E. Baumgartner, v. 20 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 248). Le texte s'écarte ici légèrement du latin : *Notitiam primosque gradus uicina fecit* « Ce voisinage les amena à se connaître et favorisa les premiers progrès de leur amour » (*Mét.*,

- IV, v. 59). La variante *le compaignement* (YZ) dessine une troisième voie dans l'opposition entre *aaisement* (AG) et *assentement* (BD¹²³⁵). Le mot *compaignement* est pourtant moins attesté qu'*aaisement* (Gdf II, 201b et I, 197b).
- v. 75-76 Réécriture de *Sans douleur fais traire souspir, / Sans sanc espandre fais palir* (éd. E. Baumgartner, v. 31-32 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 261-262).
- v. 81-82 *Li penon font les apareulz, / La coiche ajoste ses conceulz* (éd. E. Baumgartner, v. 37-38 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 269-270). La leçon de Z *si sont les semblans* dériverait de la version *font les apparans* (Y). En outre, nous comprenons *causans* (Z³⁴) comme une substantivation du participe présent *causant*, qui désignerait « les causes (ici de l'amour) ». Nous traduisons ainsi le passage : « Les pennes représentent les apparences, l'encoche augmente les causes de l'amour ». Le même emploi pluriel d'*appareil* pose problème en XII, v. 309 avec les versions : *De noblesce ne d'aparaulz (de parens A²Y) A¹ / N'est pas Menelax mes paraulz (mes parens A² mes pareulz Y) A¹*.
- v. 86 *Tresque la mort lor fu voisine* (éd. E. Baumgartner, v. 42 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 274). La leçon *mecine* de ZY s'oppose à *voisine*, peut-être pour un effet pathétique dont ne tient pas compte le correcteur de Z². Sur l'insistance de la mort, cf. M. Gaggero, « Pyrame et Thisbé. Métamorphoses d'un récit ovidien du XII^e au XV^e siècle », *Les romans grecs et latins et leurs réécritures modernes, études sur la réception de l'Ancien roman, du Moyen Âge à la fin du XIX^e siècle*, dir. B. Pouderon, Paris, Beauchesne, 2015, p. 99-102.
- v. 88 Reprise maladroite de *Si les a mist en grans freours* (éd. E. Baumgartner, v. 44 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 276).
- v. 91-92 Ces vers sont l'exact opposé de la leçon majoritaire *Et jeüinent plus que lor droit / Et lor aëz ne requeroit* (éd. E. Baumgartner, v. 47-48 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 279-280). La mélecture du verbe *jeüiner* « jeûner » serait à l'origine de ce changement d'interprétation.

- Sa présence aurait effectivement gêné, puisque ce passage est modifié, par exemple, dans la branche G : *Et s'aiment plus que leur endroit / Ne leur aez ne requeroit.*
- v. 97-100 Réécriture de *Le jour pensent d'eulz esgarder, / Qu'il ne s'en pueent saoler* (éd. E. Baumgartner, v. 53-54 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 285-286). Le verbe *entrelancier* (Z³⁴) s'utilise pour parler de coups, ou de projectiles, mais non de regards. Cependant, dès 1270 chez Adam de La Halle (TLF) le verbe *lancier*, dont dérive *entrelancier*, peut s'appliquer au regard.
- v. 101-106 Développement de *Tart revienent a lor ostaulz / Car li despartirs lor est maulz* (éd. E. Baumgartner, v. 55-56 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 287-288).
- v. 111-112 Ajout qui va dans le sens du développement des v. 101-106, visant à légitimer l'amour du jeune couple.
- v. 117-126 Réécriture de *Et il furent dedens .X. ans, / Fu assés lor leesce grans / D'aler ensamble et de parler, / D'esbanoier et de joer. / Li dous regars, li simples sens, / Et li non convenables temps / Et que nulz biens n'est sans envie / Ne nulz sers sans felonie / Les fist departir et garder / Qu'il ne porent ensamble aler* (éd. E. Baumgartner, v. 69-78 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 303-312).
- v. 137-138 Comme l'a montré M. Gaggero, ce détail se retrouve chez Christine de Pizan dans l'*Epistre Othea* et la *Cité des dames* (M. Gaggero, « Pyrame et Thisbé [...] », art. cité, part. p. 103).
- v. 152 « Pour le cas où l'un n'entend, ni ne voit l'autre ». Il ne s'agit pas d'une proposition subordonnée dans la tradition : *Li uns n'ot l'autre ne ne voit* (éd. E. Baumgartner, v. 101 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 340).
- v. 155-156 Ajout à valeur pathétique.
- v. 164 *Le feu qui riens ne paie* dérive de *Le feu que riens n'apaie* (A²YZ²¹). Selon le FEW, le verbe *paier* peut recevoir le même sens qu'*apaier* « apaiser » (FEW VII, 454), même si la version *apaie* est plus attendue.
- v. 168-170 Les versions de Z et Y (*Et il queillirent enssient / Et leur aez y vint le cours / Ou nature congnoist amours*) divergent

- de *Et il choisirent escient / Et lor aez s'abert au cours / Ou nature choisit amours.*
- v. 187-188 Réécriture maladroite de *Tault la vertu, change biauté, / Et chace toute alegriété* (éd. E. Baumgartner, v. 135-136 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 373-374). C'est ici la confusion entre le présent de l'indicatif du verbe *tolir* et l'adjectif indéfini *tout* qui est la cause de cette version.
- v. 193 *sq.* Dans la tradition, les paroles des amants sont rapportées par un quatrain d'octosyllabes suivi d'un vers de deux syllabes, alors que seul l'octosyllabe est maintenu dans *Y* et *Z*.
- v. 201 « Hélas, Pyrame, de quelle manière agiras-tu ? ».
- v. 210-212 Ajout. Le motif de la séparation du mur se retrouve aussi dans la *Cité des dames* : « *ba paroir de pitié qui faiz la decevrance d'entre mon amy et moy ! S'il avoit en toy aucune pitié, tu fendroyes* » (*La Città delle dame*, éd. P. Caraffi et E. Jeffrey Richards, Parme, Luni, 1997).
- v. 231 La force de l'amour des personnages passe par le regard. Dans les autres copies, Pyrame prie le dieu d'amours de pouvoir tenir son amoureuse, et non seulement de la voir : *Consentez moi, li dieux d'amour / Qu'encor la tiengne nuit et jour, / Ou a leesce ou a dolour !* (éd. E. Baumgartner, v. 188-190 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 427-429). Aux vers 246 et 272, le souhait de parler à son amie est également remplacé par la volonté de la voir (*Qu'ele li doinst avoir baillie / De parler a Tisbé s'amie*, éd. E. Baumgartner, v. 205-206 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 444-445 ; *Qu'il li doignent conseil trouver / Qu'a son ami puisse parler*, éd. E. Baumgartner, v. 301-302 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 541-542). Christine de Pizan insiste elle aussi sur la vue lorsqu'elle fait dire à Thisbé, à propos de la paroi qui la sépare de son amant, ceci : « *S'il avoit en toi aucune pitié, tu fendroyes adfin que je peusse veoir celluy que je tant desire* » (*La Città delle dame*, éd. citée).
- v. 242-246 Réécriture de *Couche soi sus le marbre bis, / Fait proieres, vouz et promesse / Et sacrefise a la deesse, / Qu'ele li doinst avoir baillie / De parler a Tisbé s'amie* (éd. E. Baumgartner,

- v. 202-206 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 441-445).
- v. 251-272 Ce passage est amplifié dans Z, notamment par l'ajout des v. 261 à 272. L'extrait n'occupe que treize vers dans les autres versions.
- v. 273-276 Transition ajoutée.
- v. 282-285 *Ne te chaille entour toi atraire / Corage / Par quoi tu faces tel rage. / Onques feme de ton lignage / Ne fu reprise de putage. / Reprise?* (éd. E. Baumgartner, v. 230-235 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 469-474). Le terme *putage* n'est pas employé dans Y et Z.
- v. 289-295 Ajout.
- v. 303-313 Ajout qui n'élude pas le désir de Thisbé.
- v. 339-344 Ajout. La précision *d'aventure* permet, en partie, de déculpabiliser l'acte des amants. Cet ajout est très proche de ce que l'on trouve chez Christine de Pizan : *elle disoit ces parolles elle vid d'aventure en un quignet la paroît crevee par ou la leur d'autre part appercevoit* (Christine de Pizan, *La Città delle dame*, éd. citée).
- v. 347-348 Ajout. En revanche les vers suivants sont supprimés : *Li dui amant premierement / Aperçurent celui pertus : / Primes Thisbé, puis Piramus* (éd. E. Baumgartner, v. 316-318 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 556-559).
- v. 350 *Prist le pendant de sa çainture* (éd. E. Baumgartner, v. 320 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 560). La leçon *mordant*, au lieu de *pendant*, résonne, d'après M. Gaggero, avec le texte de Christine de Pizan où le même mot apparaît (cf. M. Gaggero, « Pyrame et Thisbé [...] », art. cité, p. 104).
- v. 367-368 Ajout. L'extrait *Si pourons parmi le crevoï / Souvent racompter nostre anoi (Z)* s'écarte de *Se vous avez cure de moy / Plus ne serez en cel requoy (Y)*.
Le terme *crevoï* est employé une nouvelle fois à la rime au vers 380. Nous le maintenons car nous pensons que sa répétition n'est pas anodine. Le Gdf cite le nom *crevoir* « crevasse » (Gdf II, 372a-b), dont il donne une seule occurrence d'un texte tardif (ca 1447), reprise

- dans le DMF comme unique exemple. Cependant, le même mot est rapporté dans le FEW II, 1318b pour un emploi moins tardif, comme terme d'ancien lorrain du XIV^e siècle. La forme *crevoi* pourrait alors se rattacher à *crevoir*, avec amuïssement du *r* servant la rime avec *anoi*. Dans le FEW on note le substantif *creve*, d'ancien français, « fissure (dans un mur) » (FEW II, 1318a), qui s'adapte fort bien au passage et qui semble avoir survécu en moyen français d'après le TL II, 1059 et le Mts 799a, qui offrent le même exemple tiré d'un ms. du début du XV^e siècle. *Crevoi* se rattache donc au paradigme du verbe *crever* « s'ouvrir en éclatant » (FEW II, 1317a) et se comprend comme une « fissure, crevasse (dans un mur) ».
- v. 374 Dans Y et Z sont supprimés les vers *Emprez savrois en quel arduire / M'a mis Amours sans forfaiture* (éd. E. Baumgartner, v. 344-345 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 584-585).
- v. 375-376 Le pronom *qui* remplace ici *cui* : « la peine est trop dure à celui qui endure longtemps un tel mal ».
- v. 381 Nous corrigeons le terme *vueil* en *oïel*, car le texte désigne un geste concret, regarder par la fente du mur, et non quelque chose d'abstrait. L'erreur revient ailleurs cf. note I, v. 2660-2662.
- v. 384-385 *Pour l'amour qui la commuet* (éd. E. Baumgartner, v. 355 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 595). Dans Z, la forme verbale *commuet* « émeut fortement » a cédé la place à *aquent* « assaille ». Nous n'expliquons pas ce changement. Le terme *esgardement*, désignant ici « l'action de diriger les yeux vers un objet » (DEAF), est notamment attesté par ce passage de l'*Ovide moralisé* (FEW XVII, 513a; Gdf III, 463c; DEAF G 210).
- v. 395-396 Ajout d'une transition.
- v. 420-421 Réécriture de *Ne pot lors plus parler a lui ; / Einsi departent ambedui* (éd. E. Baumgartner, v. 390-391 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 632-633).
- v. 431 *Que si austours qui vient a main* et la version de Y (*Con li*

- ostors quant il a fain*) ne présentent pas la même image que *Plus suis pris que poisson a l'ain* (éd. E. Baumgartner, v. 399 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 643).
- v. 440-443 Dans Z, Pyrame rejette la possibilité que Thisbé puisse apaiser sa peine. Dans la tradition, il l'accuse de ne pas lui apporter d'aide, pour le cas où il mourrait de cet amour : *Se por vous muir, tant mar i fui ! / Amie, / Mout feriez grant vilenie, / Se par vous perdoie la vie, / Quant par vous puis avoir aïe* (éd. E. Baumgartner, v. 411-415 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 655-659).
- v. 460-465 Ajout propre à YZ.
- v. 466-467 La rime entre *durs* et *pertus* (*pertrus* Y) n'est pas excellente, mais nous la laissons en l'état, n'ayant pas de point de comparaison pour ce qui est une adaptation à partir de *Hé murs, / Tant par estes aspres et durs !* (éd. E. Baumgartner, v. 438-440 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 690-691).
- v. 502-504 Reprise de *Diex grans, / Quelle ire est ce, quels maltalans / Que as a moi de si lonc tans ?* (éd. E. Baumgartner, v. 500-503 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 752-754). La structure de Z invite à comprendre que le sujet du verbe *avoir* est *amours*.
- v. 508 P. Fouché atteste de l'existence d'une forme seconde *o* pour la P1 du parfait du verbe *avoir*, mais « les formes en -o semblent malgré tout assez rares » (P. Fouché, *Morphologie [...], op. cit.*, p. 324).
- v. 524-615 Ajout. Dans la tradition, Thisbé rêve qu'une voie incon nue la pousse à partir et confie à son amant la décision de cette fuite (éd. E. Baumgartner, v. 539-566 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 792-819). Au contraire, dans Z, Pyrame prend l'initiative du rendez-vous, par le rêve qu'il relate. M. Gaggero met cet aspect en avant dans son article (cf. M. Gaggero, « Pyrame et Thisbé [...] », art. cité, p. 98-102). Dans tous les cas, les dieux ont envoyé ce songe. Les amants sont donc déculpabilisés. Des vers 588 à 589, le remanieur inverse les rôles, car Pyrame dit avoir rêvé qu'il parlait à Thisbé d'un

- songe, et non l'inverse. Le rédacteur développe nettement ce songe car, dans la tradition, Pyrame indiquait seulement l'endroit où se retrouver. Ici, il évoque la probabilité de la mort, le regret du temps passé en enfance et en liberté, et appelle à la prudence. Thisbé répond à ce projet, ce qui représente un nouvel ajout. Le remanieur ménage ainsi un effet de symétrie permettant de signifier l'union des deux amants.
- v. 567 L'adverbe *savoureusement* « de façon agréable » (DMF) est attesté dans le GdfC X, 637b et le DMF avec le verbe *baiser*, notamment par autre un passage de l'*Ovide moralisé*.
- v. 608 Nous comprenons ici *serement*, pour *serreement*, au sens de « rapidement ».
- v. 629-651 Ajout. Le remanieur met en avant le plaisir de l'amour : *La nous pourrons nous soulacier*. Il insiste également sur le fait que les dieux sont du côté des amants, et donc que ces derniers ne sont pas fautifs : *Quant les dieux le nous ont tramis*. La passion amoureuse n'est pas illégitime, bien au contraire. La déclaration de fidélité de Thisbé à Pyrame se trouve uniquement dans Z. L'amour se dévoile ici dans toute sa puissance, comme le signale l'affirmation au futur : *je m'en iray* (motif déjà présent dans Y), et la sentence : *Plus ne vueil, [...], / Plus ne demant, plus ne desir*. Les v. 646-651 sont communs à Y et Z.
- v. 654 Adaptation de *Et saluerent le pertuis* (éd. E. Baumgartner, v. 570 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 824). Le développement suivant est supprimé dans Y et Z (*Mais primes baise la paroi / Chascuns au departir de soi*, éd. E. Baumgartner, v. 570 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 822-823).
- v. 666-669 Développement de *Montent les guetes sor les murs : / Cil se dorment qui sont segurs* (éd. E. Baumgartner, v. 584-585 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 836-837). Dans Y nous lisons : *Montent les geitez sus les murs / Par quoy le chemin soit seurs*. Dans le remaniement Z, la scène est dramatisée, plus inquiétante.

- v. 675 *Mes ne pour quant en grant doubtence* (Z³⁴) constitue une version plus dramatisée de *Et nonpourquant sont en balance* (éd. E. Baumgartner, v. 591 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 843 ; Z²¹).
- v. 682-685 Ajout.
- v. 690-693 Ajout. *Tysbé art comme feu en paille* reprend ce que l'amante disait à propos d'elle même (*Car plus fort art que feu en paille*, v. 500), ce qui souligne l'intensité de l'amour.
- v. 694-695 *Ja ert la gent toute endormie, / Quant Tysbé s'est desavancie* (éd. E. Baumgartner, v. 601-602 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 854-855). Les copies Y présentent le même verbe *avancier* (*Ja estoit la gent toute endormie / Quant Tysbé s'est ja avancie*), mais leur version met moins en valeur l'entrain de Thisbé (*la premiere avancie*).
- v. 699-701 Réécriture de *De la chambre ist toute segure / Sole par nuit et sans paour / : Tel hardement li done Amour !* (éd. E. Baumgartner, v. 607-609 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 859-861). Le sentiment de Thisbé est plus ambigu dans Z. Le vers *Quelque doute ne quelque paour* est plus qu'elliptique ici. Il semble manquer un verbe pour former une phrase claire : *Quelque doute ne quelque paour qu'elle ait*.
- v. 701 « L'amour lui donne l'audace ».
- v. 702-703 Ajout.
- v. 710-721 Ajout qui complexifie le personnage de Thisbé.
- v. 774-775 *Esgrapilliee voit l'araine, / Trouble, l'iaue de la fontaine* (éd. E. Baumgartner, v. 668-669 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 920-921). La version de Z³⁴ engendre une rupture syntaxique qui n'empêche pas la compréhension du texte : « il voit le sable gratté et il voit que l'eau tremble dans la source ». La description de l'eau qui tremble est néanmoins plus insolite que celle de l'eau *trouble*.
- Le verbe *esgrapiller* reste rare : il se trouve uniquement dans l'*Ovide moralisé*, dont le Gdf III, 469c tire ses deux seules citations. Dans ce dictionnaire, le mot a le sens de « gratter », repris dans le FEW XVI, 361b.

- v. 820 D'après P. Fouché, il existe, mais pour la troisième personne du singulier au présent de l'indicatif, une forme *englout* (*Morphologie [...]*, *op. cit.*, p. 25). La rime pourrait expliquer la forme qui ne correspond pas à la conjugaison inchoative.
- v. 847 *En tesmoignage de douleur* est la leçon majoritaire à laquelle s'oppose celle de Z³⁴ (*En tesmoignance de douleur*), ce qui est surprenant car *tesmoignance* semble s'employer dans un contexte juridique plus restreint, d'après les exemples du Gdf VII, 699a et du FEW XIII-1, 285b. On le retrouve pourtant à deux autres reprises avec la même signification que *tesmoignage* « preuve, marque extérieure de qch. » (FEW XIII-1, 285b), en IV, v. 1329 et VIII, v. 1506, dans un emploi similaire (*en tesmoignance de douleur*).
- v. 871 *D'eures en autres a sa bouche* est la leçon majoritaire. L'expression *d'eures en autres* semble avoir gêné le rédacteur du modèle de Z²¹ qui change le vers en *Puis a ses yeulx, puis a sa bouche*. Il est possible que le sens de la locution (« d'un moment à l'autre, bientôt », DMF) ait posé problème. Or, en contexte, il faut la comprendre comme une variante de l'expression figée *d'heure en heure* « continuellement ».
- v. 877 *Trait ses cheveux, si se degrate* représente la leçon majoritaire. En revanche, *sa face esgrate* se rencontre uniquement dans Z. Mts 1356a accorde au verbe *esgrater* le sens d'« égratigner » et relève un exemple qui s'applique lui aussi au visage.
- v. 894-895 *Lasse, com puis parole dire / La ou je vois que il souspire ?* (éd. E. Baumgartner, v. 811-812 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 1073-1074). La présence de la conjonction *et* crée une rupture syntaxique que la variante de Z⁴ pallie très bien.
- v. 908-909 Réécriture (YZ) de *Tisbé, mauvese, que targiez ?* (éd. E. Baumgartner, v. 829 correspondant à éd. C. De Boer, IV, v. 1090). La répétition de la forme verbale *targes* est un saut du même au même. La deuxième

- occurrence, *targes*, proviendrait du verbe *targier* « couvrir, protéger », qui traduit bien le souhait de mourir du personnage. On lit *charges* dans Z²¹Y.
- v. 920-921 Ajout propre à YZ : Thisbé ne définit pas l'amour de la même façon que ses parents.
- v. 924-925 Ajout propre à YZ. Une différence de formulation demeure perceptible. Les témoins de Y ont la leçon : *Car nulz rien puet a chief venir / Qu'a mal n'en conviengne fenir.*
- v. 930-933 Ajout.
- v. 938-941 Ajout qui parachève le jugement de Thisbé vis-à-vis des parents. Le vers *Qu'aiés ensemble nous parens* se rattache mal au reste de la phrase. On attendrait peut-être *aient*, qui ne se retrouve pourtant pas dans les témoins Z.
- v. 946 *Ou* a ici un sens temporel.
- v. 975-983 *Li dui amant, dont fu pitié* adapte *Li dui amant par loiauté*. Cette fin se trouve uniquement dans Z. Les vers 976 à 983 remplacent *Ainsi se monstrent vrai amant, / Qar il sont de fin cuer amant, / Qar li uns d'eulx ne vodroit estre / Ou paradis au roi celestre / Et li autres si fust ici, / Se il n'estoit avuecques lui. / Ensi, com la fable recorde, / Qui a voire istoire s'acorde, / S'entr'amerent les deus amans, / Si fu teulz lor departemens, / Que l'uns se mist pour l'autre a mort, / Et quant il furent andui mort / Li parens qui mort les trouverent / En un seul tomblel les poserent, / Et la more, qui lors ert blanche, / Devint noire dessus la branche, / Si reçut sanguine colour / En signe de cele amour* (éd. C. De Boer, IV, v. 1152-1169).
- v. 976 Le verbe *noter*, au sens de « signifier », a *tous ceux* pour complément.
- v. 985 L'erreur *Ino*, au lieu de *l'une*, est commune à Y et Z. *Ino* n'a pourtant rien à voir dans cette histoire.
- v. 994-995 Le rédacteur de Z précise le nom du dieu évoqué.
- v. 996-998 Réaménagement de *Qui de l'amour d'une meschine / Fu si souspris et desjuglez (degouilles Y)* (éd. C. De Boer, IV, v. 1279-1280). La leçon de Y laisse penser que le verbe *desjugler* a posé problème et serait la cause de la banalisation

- en *avuglés* (Z). Le même verbe est pourtant bien rendu au livre I, v. 2516 (*cf.* note I, v. 2516).
- v. 1000-1005 Ajout résumant le synopsis de la fable à venir, comme si Leuconoé cherchait à attiser la curiosité de l'auditoire.
- v. 1011-1017 Adaptation des v. 1287-1293 (éd. C. De Boer, IV) : *Dolens en fu, si l'ala dire / Vulcan, qui ses maris estoit, / Coment sa feme l'abontoit, / Et comme elle a par amistié / Le dieu de bataille acointié. / Le lit li moustre ou cil gisoient, / Quant lor avoultire fesoient.* Les vers 1016-1017 offrent une version édulcorée de *Le lit li moustre ou cil gisoient* (éd. C. De Boer, IV, v. 1292). Nous ne corrigeons pas la rime *amours / envieux* selon la correction postérieure de Z², *cf.* t. I, p. 37.
- v. 1023 *Que bien petitet qu'il n'enrage* (éd. C. De Boer, IV, v. 1299). L'adverbe *petitet* est « très vivant en a.fr. ; vieilli en m.fr. » (DMF).
- v. 1037 *Que nul, tant fu or plain d'agaites* est une adaptation maladroite de *Si soutilles et si grelletes* (éd. C. De Boer, IV, v. 1305). La maladresse se trouve dans le changement de genre du nom masculin *aguet* « vigilance » (DMF) en *agaites* pour rimer avec *faites*. La comparaison des chaînes de Vulcain à une toile d'araignée est éliminée (éd. C. De Boer, IV, v. 1306-1310). Les v. 1311-1312 (*Trop fu subtilz et de grant sens / Qui tele œuvre sot controuver*, éd. C. De Boer, IV) sont placés, et adaptés, en amont, aux v. 1035-1036 de Z.
- v. 1038 Sur l'article *le* pour *les* devant *s*, *cf.* t. I, p. 44.
- v. 1047 *neuent* semble une graphie pour la P6 du présent de l'indicatif du verbe *nouer*. Le verbe convient bien, il donne du sens à une fin de vers très difficile pour les copistes de Z³⁴.
- v. 1056-1057 Ajout qui permet notamment de rappeler le statut de Mars.
- v. 1060-1062 Ces vers, ajoutés dans Z, développent le thème de la moquerie contenu dans *Grant bourde et grant murmurement* (éd. C. De Boer, IV, v. 1336). Le terme *gaudisse* n'apparaît pas dans les dictionnaires qui attestent seulement de l'existence des substantifs *gaudisserie* « réjouissance »,

- « moquerie » (Gdf IV, 245c-246a ; FEW IV, 78b ; DMF ; Mts 1691b), *goderie* ou *gaudie* (FEW ; DEAF G 400). La forme aurait pu venir à l'esprit du copiste à cause de l'existence de variantes de moyen français comme *gau-dissant*, *gaudisseur* (FEW, IV 78b). Le vocable *risse* aurait alors été appelé par la rime. Cette forme se retrouve uniquement dans des variantes dialectales de *ris*, comme *risse* à Tournai, *rise* « sujet de rire » en franc-comtois, *risés* au pluriel « éclats de rire » en Suisse (FEW X, 419).
- v. 1067 La fin de la fable est déplacée dans Y et Z (éd. C. De Boer, IV, v. 1342-1371). Ce réagencement a l'intérêt de ne pas séparer la fable de Mars et Vénus de son exposition. En effet, dans la tradition, l'exposition de cette fable est précédée de deux autres récits : la fable de Leucothoé (éd. C. De Boer, IV, v. 1372-1453) et la fable de Clytie (éd. C. De Boer, IV, v. 1454-1487). En opérant cette modification, la fable sur Mars et Vénus est immédiatement suivie de son exposition.
- v. 1072-1080 Adaptation de *Pour ce faint la fable, sans faille, / Qu'il soit mestre et diex de bataille, / Qu'il est nuisans et damageus, / Si predomine aus corageus, / Aus mellis et aus irascibles* (éd. C. De Boer, IV, v. 1492-1496).
- v. 1076-1080 Ajout à propos de l'influence de la planète Mars sur le caractère de ceux qui naissent au moment où cette planète trône dans le ciel (*selon ce qu'elle est en puissance / Ou cours du ciel*). Le vers *Et d'une chascune creature* est introduit par une conjonction qui rompt l'ordre syntaxique. Nous la supprimons, selon Z²¹, même si cela enlève encore une syllabe et que cette version ne semble pas non plus la meilleure à en croire la correction ultérieure que propose le lecteur de Z².
- v. 1082-1089 Adaptation de *Moiste, chaulz, de bone atemprance, / Plains de grace et de bienvueillance. / Li sanguin, qui sont moiste et chaut, / Pour l'umour puant, pour le chaut, / Desirrent l'œuvre de luxure, / Si sont amoureux par nature / Et debonnaire et gracieus. / Pour ce que li luxurieux / Sont semblable a Venus de mours / L'apele on deesse d'amours* (éd. C. De

- Boer, IV, v. 1498-1507). Les *luxurieux* (éd. C. De Boer, IV, v. 1505) de la tradition deviennent simplement les *amoureux* dans Z (cf. P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses [...]*, op. cit., p. 107).
- v. 1094-1095 *Qui les desparte ne dessevre / Venus devient male et enrevre* (éd. C. De Boer, IV, v. 1513). Le premier vers est réécrit de la même façon dans Y et Z. Pour la fin du second vers, la leçon majoritaire est *enrevre* « méchant » (Gdf III, 221a), leçon qui a été changée dans Y en *creuse*, qui ne rime pas avec le vers précédent. La rime a aussi pâti, dans Z, de cette réécriture. La graphie *ostere* semble rare ; elle est tout de même relevée une fois dans le DMF.
- v. 1099-1102 Développement quelque peu maladroit de *Tout ce puet l'en apercevoir / Par le soleil, qui les descuevre* (éd. C. De Boer, IV, v. 1517-1518).
- v. 1110 *Si qu'ele avoutire et forsligne* (éd. C. De Boer, IV, v. 1526). Le verbe *avoutirer* « commettre un adultère et fig., s'écarter de la ligne droite » n'est attesté que dans ce passage de l'*Ovide moralisé* (Gdf I, 541b, Mts 332b). De son côté, *foligner* est une variante attestée dans le Gdf pour *forligner* (Gdf IV, 81c).
- v. 1113 La fin de l'exposition astronomique est amputée des v. 1529-1537 (éd. C. De Boer, IV).
- v. 1114-1123 Ajout.
- v. 1139 *Sor tous fier et bateillereus* (éd. C. De Boer, IV, v. 1553). La leçon de Z⁴ rejoint, par l'adjectif *bateillereus*, la tradition même si *batailleux* semble être l'adjectif que présentait le modèle de Z.
- v. 1140 L'explication de la raison pour laquelle l'amant de Vénus est appelé « dieu de bataille » disparaît : *Et pour ce qu'il ert teulz, sans faille, / L'apelait l'en dieu de bataille* (éd. C. De Boer, IV, v. 1554-1555). Il n'est pas non plus dit que Mars *la bele tenoit* mais que *la dame amoit* (*Cil diex, qui la tenoit*, éd. C. De Boer, IV, v. 1556).
- v. 1144 Nous corrigeons *dafabrerie* en *de fabrerie* car le nom *afabrerie* n'existe pas. Le mot *fabrerie* a déjà posé problème (cf. note I, v. 412).

- v. 1156 Nous avons déjà rencontré *reveiller* pour *reveler*, voir t. I, p. 31.
- v. 1158 Sur *y* pour *li*, cf. t. I, p. 42.
- v. 1160 *Et foloia communement* (éd. C. De Boer, IV, v. 1574). Le sujet, qui est *el* dans la tradition, est ambigu dans Z^{34} , dans la mesure où *il* y est parfois employé pour le pronom féminin.
- v. 1163-1179 Ces vers sont un résumé des v. 1577-1629 (éd. C. De Boer, IV) qui sont presque entièrement recopiés dans Z^{21} après la transcription de l'allégorie de la fable de Mars et Vénus sur la luxure. Pour les sources possibles du passage, cf. M. Possamaï-Pérez, « Traduire Ovide au XIV^e siècle : les amours de Mars et Vénus au livre IV des *Métamorphoses* et de l'*Ovide moralisé* », *Médiévales* 75, 2018, p. 81-96.
- v. 1196 Le verbe *laisser* n'a pas de complément, comme cela apparaît quand il est précédé de *ne* copié au lieu de *nel*, cf. t. I, p. 43-44.
- v. 1198-1203 Reprise de *Qu'el ne feïst tout son voloir. / Trop convint puis Vulcan doloir / Dont il l'avoit ensi fustee, / Et sa honte manifestee* (éd. C. De Boer, IV, v. 1354-1357). La leçon de Z^{34} *Un l'acointa* n'est pas claire, contrairement à celle de Z^{21} malgré son hypométrie.
- v. 1205 *Qu'el le lessa tout estrabi* (éd. C. De Boer, IV, v. 1359). La version *estabi* dériverait de l'adjectif *estaïf* « figé, paralysé » (FEW XII, 246a atteste de formes *estai*, *estabiu*, *estabieu*). On relève une même variante *estabi* à la place d'*estradi* au livre I, v. 1837.
- v. 1218-1221 Le remanieur développe *Li solaus est d'amour surpris. / Une pucele de grant pris* (éd. C. De Boer, IV, v. 1372).
- v. 1224 *Artamus* est une altération d'*Orcamus*, dérivé du latin *Orchamus* (*Mét.*, IV, v. 212). C. De Boer ne sait pas non plus à quoi renvoie *Sable*, qui n'apparaît pas dans le texte ovidien (éd. citée, t. II, p. 41, n. 2). Le manuscrit Vat. lat. 1479 offre des précisions généalogiques, mais sans faire référence au lieu *Sable*.
- v. 1226-1228 Ajout propre à YZ de la généalogie du père de la jeune

- filles et du nom de sa mère. Cette précision se retrouve chez Ovide, *Mét.*, IV, v. 212-213.
- v. 1238-1243 Adaptation de *A la parfin s'est porpensez / De la bele ou est ses pensez / Comment il la peust avoir. / Subtis fu et de grant savoir* (éd. C. De Boer, IV, v. 1388-1391).
- v. 1248 *Qui sa droite mere estoit* change de *Cele qui portee l'avoit* (éd. C. De Boer, IV, v. 1396).
- v. 1271-1272 Adaptation, commune à Y et Z, à partir de *La bele court prendre et saisir; / Par force ot de lui son plesir* (éd. C. De Boer, IV, v. 1418-1419).
- v. 1275 Le syntagme *une dame* se substitue au prénom *Clytie* dans Z, repris sous la forme *Clichie* au v. 1277.
- v. 1279-1283 Remaniement à partir de *Au roi le dist comme envieuse, / Le pere a la bele, et li conte, / Que sa fille s'est mise a honte / Et li solaus l'a acointie / Si l'a de nouvle ençaintie* (éd. C. De Boer, IV, v. 1427-1431). Clytie ne révèle plus au père de Leucothoé que sa fille est enceinte, mais qu'elle a seulement été *depucelee* (Z) ou *enchantee* (Y), qui est une variation selon *encaintee*.
- v. 1298-1301 Résumé de la métamorphose décrite ainsi : *Le cors arousa de piment, / Que la terre enbut subtement, / D'une odour savoureux et fine, / Et la se pueple et enracine / Une delice vergete / D'encens, qui dou cors sort hautete* (éd. C. De Boer, IV, v. 1446-1451).
- v. 1311 La leçon *De toutes nimphes s'estranga* (éd. C. De Boer, IV, v. 1463) est remplacée dans YZ par un détail plus concret : *onques puis en lit ne coucha*. Un passage pathétique, qui évoque les larmes et la souffrance de la belle, est également écourté (éd. C. De Boer, IV, v. 1468-1471).
- v. 1316-1320 Adaptation de *Tant demena cele douleur / Cele, qui plaine ert de folour, / Que la vie et le sens perdi. / Ses cors a terre s'abardi / La coulour, que pale ot et perse, / Est partie en herbe converse, / Flour devint sanc et roge ensamble* (éd. C. De Boer, IV, v. 1474-1480). Dans la tradition, la fleur que devient la jeune fille a la couleur du sang. Dans YG¹³ elle est jaune et rouge. Dans Z, elle est jaune et verte ; violette chez Ovide.

- v. 1322-1323 Ajout propre à YZ. La version de Y est un peu différente : *Car par amours perdi la vie / Autrement l'appelle on soussie* (Y).
- v. 1324-1355 Ajout. Nous ne connaissons pas d'exemplaire littéraire d'une dichotomie oxymorique entre la tromperie (*fausseté*) et la loyauté amoureuse, en ce qui concerne la *fleur de soussie*. Cependant, dans un cadre plus large, cette antithèse s'inscrit dans une opposition entre positivité et négativité. Cette fleur est en effet tantôt un symbole positif, tantôt un symbole négatif. Elle est désignée comme une fleur d'*odeur vertueuse*, notamment d'après le *Chapelet de Virginité* (xv^e siècle, anonyme, éd. ancienne de L. Veuillot, https://archive.org/stream/lechapeletdevirg00veuiuoft/lechapelet-devirg00veuiuoft_djvu.txt, consulté le 14 septembre 2018), dont l'un des chapitres est consacré à la *fleur de soussie*, perçue comme un symbole positif de patience. Au contraire, dans le *Roman de la Rose* de Jean de Meun, Jalousie porte une couronne de soucis, à l'opposé d'Amour qui porte une couronne de roses. L'association entre cette fleur et la jalousie se retrouve chez d'autres auteurs, comme Jean Le Fèvre qui se réfère justement au *Roman de la Rose* (DMF). Ailleurs, la fleur symbolise la tristesse de l'amant, comme chez Guillaume de Machaut (DMF); Clytie représente indirectement ce sentiment dans Z. Enfin, dans l'*Ovide moralisé* original et la famille Z, Mercure est paré d'un chapeau fait de *soucie et de rosetes* désignées comme des *flors d'amours* (éd. C. De Boer, II, v. 3822-3823, correspondant à la version Z, II, v. 2343-2345). Dans l'allégorie du mythe, absente de Z³⁴, la fleur est qualifiée de *soussie de vraie foi* (éd. C. De Boer, II, v. 4295).
- v. 1355 Huit vers figurent en plus dans Z²¹ : *La fleur est jaulne et vert ensemble / Car par amours perdit la vie / Aultrement l'appell on soussie / Pour le souleil qui la fleur sieut / Soussie appeler on la sieut / Ceste fable vous expondray / Et la sentence vous dyray*. Ces vers sont présents dans Y, avec des variantes, et renvoient à l'étymologie du nom *sol-sequium*

- « qui s'ouvre et se ferme en fonction de l'apparition du soleil, phénomène d'héliotropisme ». Ils sont suivis de l'allégorie de Vénus (éd. C. De Boer, IV, v. 1632-1755) et de celles sur Clytie (éd. C. De Boer, IV, v. 1756-1923).
- v. 1356 Suppression du résumé de la fable précédente (éd. C. De Boer, IV, v. 1926-1936).
- v. 1357 Le *livre* remplace le prénom Leuconoé, qui avait raconté la fable.
- v. 1360-1361 *Celes, qui la fable ont oïè, / La tenoient a grant merveille* (éd. C. De Boer, IV, v. 1937-1938). L'emploi du pronom régime *le* est commun à Y et Z : il est écrit au lieu du pronom *les*, qu'on attendrait dans Z, ou du pronom *la* qu'on attendrait dans Y qui conserve le référent *la fable*. Il aurait dans ce cas une valeur neutre (« cela »).
- v. 1368-1373 Refonte de *Quant ot feni Leuchotoé / Son dit, si dut Alchitoé / La soie fable commencier / Qui de sa tisture avancier / Ne fu lente ne negligens, / Ainsi fu preux et bien diligens* (éd. C. De Boer, IV, v. 1946-1951).
Sur la rime *seurs / deux*, cf. t. I, p. 58.
- v. 1376-1379 Développement de *Alchitoé dist « Je diroie / De Dampnis le pastour de Troie ... »* (éd. C. De Boer, IV, v. 1954-1955). Le premier mot du v. 1379 semble un nom propre, malgré la segmentation *Delede plus*. Il a aussi posé problème dans Y : Y² (*Le delphins*) et Y³ (*De dalphins*). Le nom latin est *Daphnis*, forme que l'on retrouve dans Y¹.
- v. 1382-1383 *Amoit tant, que plus ne savoit / Mes cil pluisors autres avoit* (éd. C. De Boer, IV, v. 1958-1959).
- v. 1389-1391 Ajout propre à YZ qui vise sans doute à une meilleure compréhension du texte dans la mesure où il explicite le sort de l'amant infidèle.
- v. 1393-1397 Reprise de *Coment dames sont adolees / Cui les amours sont violees, / Mes trop est la fable commune, / Si vous en diroie bien une* (éd. C. De Boer, IV, v. 1966-1969). L'emploi de *quis*, forme possible pour le participe passé de *querir*, donne lieu à une structure étrange. En corrigeant en *qui* (Z⁴²¹) nous comprenons : « comment les dames souffrent si on les trompe en amour ».

- v. 1409 *Des larges pluies qui cheïrent* (éd. C. De Boer, IV, v. 1983). Le couplet est supprimé dans Z : *C'est des sausserons, qui nessoient / Des larges pluies qui cheoient* (éd. C. De Boer, IV, v. 1984-1985).
- v. 1411 *Crocus et Milax* est la leçon majoritaire, devenue *Crocus dalmacis* dans Y (la version *Crocus dalmacenus* de Z²¹ en reste assez proche). Nous n'expliquons pas la leçon de Z³⁴.
- v. 1413 Le FEW XII, 326a indique l'existence d'un adjectif *souavet* « doux, agréable » selon deux exemples (ca 1180 et 1320), dont le second provient de l'*Ovide moralisé*, tel qu'on le retrouve dans le Gdf VII, 490a. La variante *suevete* qu'on lit dans Z³⁴ (ou *souesvette* Z²¹) n'est pas répertoriée, mais se comprend à partir de la forme féminine de l'adjectif *suef*, *souef*, issu du même étymon *suavis*.
- v. 1424-1430 Réaménagement de *De la fontaine perilleuse, / Qui tant est fiere et merueilleuse / Que nulz homs morteulz n'i descent, / S'il en i descendoient cent, / Qui demi-feme ne devaigne, / Et se feme i vait qui s'i baigne, / Tantost demi-malle devient* (éd. C. De Boer, IV, v. 2002-2008).
- v. 1433 Même si le nom du personnage employé dans la suite de la fable est *Salmacis*, nous maintenons ici la variante commune à Z.
- v. 1434 Dans la tradition, le vers rime avec *Mes la cause n'est pas seiie* (éd. C. De Boer, IV, v. 2013).
- v. 1444 *Et l'un et l'autre non ravoit* (éd. C. De Boer, IV, v. 2023). Le sens du vers de Z semble contradictoire avec la suite (*Bien fu li siens nons renommés*); le correcteur de Z² l'a aussi perçu. Ce défaut est commun à Y où nous lisons *Et se son non nulz ne savoit*.
- v. 1451 Ce vers hypométrique commun à Y et Z reprend *En errer par estrange terre* (éd. C. De Boer, IV, v. 2030).
- v. 1461-1462 *Sens jonc, sans rosel et sans resche, / Tout environ çaint d'erbe fresche* (éd. C. De Boer, IV, v. 2040-2041). La fin des vers *sans resche / erbe fresche* est passée à *sans ordure / verdure* dans YZ. Une telle métamorphose s'explique par l'incompréhension du nom *resche*. Selon le Gdf VII, 84c

- la signification du mot est incertaine. Le DMF renvoie au FEW XXII-2, 143b et propose le sens de « terme de boucherie ; mésentère ? », qui ne convient pas au passage. D'après le texte latin, le mot qui manque dans l'énumération et que devrait donc traduire *resche est steriles uluae* « algues stériles » (*Mét.*, IV, v. 299).
- v. 1475-1476 Le DEAF rejette le sens « farder » pour *guigner*, que l'on retrouve notamment dans le Gdf IV, 383b pour notre occurrence, étant donné que le verbe dériverait du nom *guigne* qui désigne un instrument d'épilation (DEAF G 1005-1006).
- v. 1488 Dans la tradition, il est écrit que la jeune fille, avant de s'adresser au jeune homme, était allée se parer et se maquiller (éd. C. De Boer, IV, v. 2069-2071).
- v. 1497-1498 La référence à Cupidon, qui explicite la mention du *dieu qui les amans mestroies*, se trouve dans YZ.
- v. 1505 *Mes plus en est bien eïreusse* (YZ) s'oppose à *Mes plus est bone aventureuse* (éd. C. De Boer, IV, v. 2086), vers dans lequel l'adjectif substantivé *aventureuse* a le sens de « chanceuse ».
- v. 1508 La leçon *Et entre tes bras se couchera* est moins sexuelle que *Et charnellement t'atouchera* (éd. C. De Boer, IV, v. 2089).
- v. 1519 *Atant s'est Salmacis teïie* (éd. C. De Boer, IV, v. 2102). *s'est tenue* : l'emploi pronominal, sans complément, du verbe *tenir* semble rare. Il peut évoquer ici l'immobilité du personnage (TL X, 221).
- v. 1522 *Que riens ne set de dosnoier* (éd. C. De Boer, IV, v. 2105). Le verbe *dosnoier* semble plus juste pour traduire le latin *Nescit enim quid amor*, étant donné qu'il renvoie au domaine amoureux (« faire la cour aux dames, faire l'amour » FEW III, 124a). L'emploi du verbe *desvoier* n'est pas absurde pour autant, si l'on comprend ainsi le passage : « il ne connaît rien en matière de débauche ».
- v. 1543-1546 Réécriture de *Salmacis faint qu'ele s'en aille, / Mes d'eslongier l'enfant, sans faille, / N'a elle cuer ni entendue : / Triez un boisson s'est repondue* (éd. C. De Boer, IV, v. 2126-2128).
- v. 1577-1578 *Si le taste et vait palpoiant / Dessus et dessous manoiant*

- (éd. C. De Boer, IV, v. 2160-2161). L'erreur *la teste* de Z³⁴ se comprend facilement, par une inversion entre *a* et *e*. En revanche, la leçon *pluiayant* est plus complexe à analyser. Il est probable que *palpoiant*, du verbe *palpoier*, ou *paumoiant* de *paumoier* était à l'origine de l'erreur. Le verbe *palpoier* est beaucoup plus rare que l'autre, ne recevant qu'une attestation dans le Gdf tirée de notre passage dans G² (Gdf V, 712b). Le même extrait est repris dans le TL VII, 504 pour illustrer *palmoier*.
- v. 1584-1588 Reprise de *Plus le lace et plus le destraint / Que serpens presse le prenant. / Plus le vait celle pourprenant / Par col et par ventre et par rains* (éd. C. De Boer, IV, v. 2167-2171).
- v. 1593-1596 Remaniement de *Le delit qu'ele atendoit, / Et que trop fort se deffendoit / Cil, qui haoit sa compaignie, / Li dist, comme par felonie* (éd. C. De Boer, IV, v. 2176-2179).
- v. 1601-1602 Ajout à valeur de transition.
- v. 1613-1614 Ces vers remplacent le passage : *Ausi com l'en voit, ce m'est vis, / Deus rains croistre et actefier / Tout ensamble et fructefier / Et l'uns rains a l'autre s'assamble / Einsi sont ennexez ensamble* (éd. C. De Boer, IV, v. 2193-2197). La forme *ennexez*, problématique ailleurs (I, v. 2545), ne figure plus dans Z³⁴ qui offre deux vers différents de Z²¹ qui rejoint la tradition.
- v. 1633-1636 Dans la tradition, Salmacis demande à la fontaine que l'homme qui se baignera se transforme en demi-homme. Le remanieur octroie de surcroît le même sort aux femmes.
- v. 1639-1640 *Pour quoi la fontaine a pooir / Des membres fere amolooir* (éd. C. De Boer, IV, v. 2220-2221). Le terme *merveille*, employé pour qualifier la capacité de la fontaine de faire changer de sexe, rappelle l'adjectif *mervillable*, ajouté aux v. 1424-1426. Les copies Z²¹ ne présentent pas ce bouclage de la fable mais une leçon convergente avec Y.
- v. 1643-1648 Reprise et adaptation de *Si com la fable le raconte / Qui des Mineïdes tient conte, / Ont les suers lor fables retraites, / Mes ne se sont encor retraites / De lor ouvrages laborer / Et de Baccus deshonorer* (éd. C. De Boer, IV, v. 2390-2395).

- v. 1651-1652 Ajout à valeur de transition.
- v. 1657-1658 Reprise maladroite de *Qui par la meson taboroient / Sans aparoir, et bon fleroient / Saffran et mirre par leans* (éd. C. De Boer, IV, v. 2402-2404).
- v. 1662-1669 Le remanieur offre une version simplifiée de *La traimie est en borjons vertie / Et li estains, qui s'enverille, / Devint forchete, c'est verille / La porpre vermeille sanguine / Done aus roisins color porprine* (éd. C. De Boer, IV, v. 2409-2413). Le mot *verille* se rattache selon C. De Boer à *veille* « filament en spirale au moyen duquel les plantes grim-pantes et sarmenteuses s'attachent aux corps voisins » (Gdfc X, 834c-835a; éd. C. De Boer, t. II, p. 63). Ce mot et le néologisme *enveriller*, qui semble avoir été créé à partir du nom *verille*, ont posé problème. Dans Y, le vers *Devint forchete c'est verille* est supprimé et le verbe *enveriller* disparaît au profit de *comme devint verte feuille*. Dans Z, la description est largement réduite. La méta-morphose de chaque élément du travail de la laine est résumée en *devinrent feuilles de vigne*.
- v. 1672-1673 *Quant avint celle grant merveille / La maison tremble comme feuille* dérive de *Que jour a nuit pot ressembler / La mesons commence a trambler* (éd. C. De Boer, IV, v. 2416-2417).
- v. 1678 *Car lor sambloit qu'eles ooient* (éd. C. De Boer, IV, v. 2422). Il nous semble plus juste d'éditer *oient* « entendent » plutôt que *avoient* de Z³⁴ qui est moins adéquat. Sur *il* pour le pluriel du pronom féminin, voir t. I, p. 42.
- v. 1682 *Par la meson, desconseillies* (éd. C. De Boer, IV, v. 2426). La version la plus répandue dans la tradition est le participe passé *desconseillies*, dont l'emploi est si familier que nous ne comprenons pas pourquoi il a été changé dans Z. La leçon *desabraees* (Z³) résiste à l'identification. De son côté, la leçon de Z⁴, *desabriees*, se rattache peut-être à *desabrié* « qui est sans abri » (Gdf II, 530a; TL II, 1452; Mts 898b). La version de Z²¹ s'écarte de cette forme et ne nous aide pas à la comprendre.
- v. 1686 *Souz l'auvane de la meson* (éd. C. De Boer, IV, v. 2430). Ovide écrit que les jeunes filles cherchent à se cacher

- dans « leur demeure fumante » (*locis ignes*, *Mét.*, IV, v. 406). D'après C. De Boer, le mot signifié dans *A*¹ est l'« auvent », terme qui est largement déformé ailleurs, peut-être à cause de son origine dialectale. Le mot proviendrait effectivement de l'ancien provençal selon le FEW XXIV, 545a. En tout cas, la leçon de *Y* et *Z* (*les engles*) signale que le mot n'a pas été compris. Le mot *angle* « coin » désigne un lieu caché, un « détour » (DMF), dont l'idée convient bien au passage. Ce substantif s'applique en outre à une maison, comme dans le premier exemple du TL, I, 390 et dans notre texte. Notons enfin que le terme a été évincé dans un passage réécrit dans *Z* (note XIV, v. 2304-2316).
- v. 1691-1692 *Et lor piez. Quant elles braçoient / Si s'eslievent par l'air volanz* (éd. C. De Boer, IV, v. 2435-2436). *Fuir cudoient* est une banalisation d'*elles braçoient*. D'après le FEW, le verbe *braçoier* « agiter les bras » est représenté en ancien français.
- v. 1694 *Fable* correspondrait à l'adjectif *foible* (*Z*²¹). Inversement, on rencontre ailleurs *faible* pour la substantif *fable*.
- v. 1700 Le substantif *vespertille*, calqué sur le latin *verpertilio* (FEW XIV, 348b) recevrait sa première, et peut-être sa seule attestation, dans l'*Ovide moralisé*, d'après les exemples des dictionnaires. En revanche, les détails sur ces animaux, contenus dans *Z*²¹ et la tradition (*Soris petites et peles*, éd. C. De Boer, IV, v. 2445), sont absents de *Z*³⁴ qui offrent un vers orphelin.
- v. 1703-1810 Adaptation de l'allégorie morale (éd. C. De Boer, IV, v. 2448-2529). Le remanieur conserve la condamnation de l'ivresse. Pour un commentaire, cf. P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses [...]*, *op. cit.*, p. 117-118. La forme *morel* est partagée par tous les témoins de *Z*. Étant donné la teneur morale de cette interprétation, elle semble une variante de *moral*. On pense à ce sujet à la poésie d'Eustache Deschamps (ou Morel). Le *Dit des quatre offices du roi* évoque, par exemple, les méfaits de l'abus d'alcool (v. 64-77).

- v. 1709 « à faire du profit pour vivre ».
- v. 1733 *Et tost orent baudefilé* (éd. C. De Boer, IV, v. 2456). *baudefillé* : le verbe est attesté uniquement dans ce passage de l'*Ovide moralisé* (FEW XV-1, 31b **bald*, repris dans Mts 373a et dans le DEAF*pré*), avec le sens de « gaspiller ».
- v. 1738 Suppressions dans YZ de la mention d'autres objets du tissage : *Les tours, les chasses, les enssubles / Orent despendus a deus subles* (éd. C. De Boer, IV, v. 2462-2463). Cette modification a bouleversé la structure syntaxique des vers 1738 à 1740 qui était correcte dans la tradition : *La tele faite et la tisture, / Les tours, les chasses, les enssubles / Orent despendus a deus subles / Et tous les hostis des mestiers. / Plus burent qu'il ne fu mestiers* (éd. C. De Boer, IV, v. 2461-2465).
Selon nous, le passage de Z aurait le sens global : « Une fois qu'elles ont fait et tissé la toile et qu'elles ont utilisé tous les outils nécessaires à ce travail, elles n'ont plus besoin de tels outils ». On peut aussi considérer que les v. 1738-1739 terminent l'énumération commencée au v. 1734.
- v. 1753 Étant donné que le détail est ajouté, nous ne saurions mieux faire que de suivre la leçon de Z²¹, malgré son hypermétrie.
- v. 1763-1766 Ajout mettant en lumière la gravité des dégâts qu'engendre l'excès de boisson.
- v. 1771 *rasponent* pour le verbe *respondre* « cacher ».
- v. 1778 *Qu'en la fin pouvrement mendie*. Ce détail réaliste permet de résumer la description des v. 2492-2497 (éd. C. De Boer, IV) d'hommes qui, tout nus, vivent dans la rue.
- v. 1783 *S'en fet l'en plusieurs gibeter* (éd. C. De Boer, IV, v. 2500). Le verbe *gibeter* a posé problème dans Z²¹. La variante de Z³⁴, *gubeter*, serait formée à partir de *gibet* « potence », comme le confirme la précision du corps qui flotte nu au vent (v. 1784). Selon le DEAF, le verbe *gibeter* est attesté au XIII^e siècle (DEAF G 694). Nous revenons exceptionnellement vers la version de A et Y, dans la mesure où *gubeter* nous semble une simple erreur pour

- gibeter*. Pour sa part, la version de Z²¹ serait une mélec-ture de *gobeter*.
- v. 1790 *Le cors d'ome afeblast et griege* (éd. C. De Boer, IV, v. 2507). La même rime inexacte se retrouve dans Y (*abrege / grieve*) alors qu'elle est meilleure dans Z²¹. Le manque dans Z du complément du nom *d'ome* perturbe aussi le vers.
- v. 1797-1798 *Si met hommes hors de sans / Et le tourne en mauvais appens* diverge quelque peu de *Si fet home despenser / Et trouble tout son bon penser* (éd. C. De Boer, IV, v. 2516-2517). Ce changement laisse à penser que l'emploi du substantif *appens* est encore vivace.
- v. 1811-2030 D'après M.-R. Jung, la fable de Phrixus et Hellé est un ajout de l'auteur original emprunté aux *Fastes* ainsi qu'au Myth. Vat. I 23 et II 157 (cf. « Aspects de l'*Ovide moralisé* », art. cité, p. 152).
- v. 1833 *Deïphillé* se rapproche de la leçon *Deyphile* (A²Y), et non de *Neyphile* (A¹) qui est pourtant la bonne traduction du prénom.
- v. 1840 Le mot *deitiés*, variante de *daintiés* (<*dignitas*) est écrit *daintiens* dans Y², et se trouve modernisé dans B en *dini-tez*. Une variante non nasalisée, comme celle de Z³⁴, est rare (DEAFpré pour *Le Mesnagier*). D'après le FEW III, 78b, *daintiers* est employé du XIII^e au XV^e siècle. Pourtant, dans le DMF, au sens de « plaisir », ce terme ne reçoit pas d'attestation au-delà de la fin du XIV^e siècle.
- v. 1842 L'adjectif *honteux* est connoté positivement puisqu'il s'inscrit dans un passage sur les qualités des person-nages. Dans ce cas, il signifie « qui a une certaine timi-dité » (FEW XVI, 182a, depuis le XIII^e siècle).
- v. 1851-1854 Développement de *Comment il fussent fors jeté / Dou regne, et si fil herité* (éd. C. De Boer, IV, v. 2824-2825). Dans Y, la leçon est la même que dans Z³⁴, si ce n'est que le second vers n'est pas hypométrique (*Et ceulx hors du regne geté*). Nous maintenons néanmoins la leçon de Z³⁴ qui fonctionne bien d'un point de vue syntaxique.
- v. 1855-1859 Adaptation de *En ce mist toute sa pensee. / De grant malice est apensee / La desloiaux de mal faire. / Bien monstra que*

- fame set faire / Qui de mal faire s'entremet* (éd. C. De Boer, IV, v. 2826-2830).
- v. 1876-1898 Ajout.
- v. 1916-1919 *A eulz occire ou essilier / Les jugent, quant por lor pesance / Lor convient estre a tel pesance, / A tel doloir, a tel famine* (éd. C. De Boer, IV, v. 2867-2870). Le passage est compris différemment dans YZ. Phrixus et Hellé ne pas sont jugés à *occire ou essilier*, mais seulement à *essilier*. *Dont c'est grant dueil et grant pitié*s (pechez Y) représente un ajout propre à YZ. Enfin, *quant por lor presence / Lor convient estre a tel pesance* est rendu autrement : *Tout leur fu dit en leur presence* (YZ).
- v. 1920-1941 Ce développement est inspiré d'un passage appelé *allegorie* dans Y, formé de nouveaux vers puis de la suite de la fable (éd. C. De Boer, v. 2907-2928), coupée par l'insertion du passage suivant (selon la transcription de Y², f. 80v.) : *Aultrement dient ceste fable / Li aucun pour estre creable. / Tant comme il seront ou regné / N'aura jamais en champ semé / Nul blé qui fructifier puisse. / Grant dolour ot et grant angoisse / Le pere, quant ot la nouvelle / Du vallet et de la pucelle. / Grant tenrou ot et grant pitié / Ceux du país et tuit se dueilent, / Mais quant li damedieu le vueient / Miex vault qu'il soient exillié / Qu'ainsi fuissent tout perillié. / Athamas ses enfans exille ; / Ne vult pas que pour eulz perille / Tant de gent, mais grant dueil en a. / Au congié prendre leur donna / Un mouton qui d'or ot la laine. / Qui veïst quel dueil il demaine, / Bien l'en deüst prendre pitié ! / La marastre a son cuer baïté / Quant les voit partir du país. / Mas, et dolent les cuers pensis / Se mettent li enfant en voye / La ou Fortune les avoye. / A la mer vinrent, passer vorrent, / Mais ne nef ne galie n'orent. / Dist l'un a l'autre : « Car mouton / Si passon mer sur cest mouton. » / Atant monterent li enfant.*
- L'influence de cet extrait expliquerait pourquoi la trame narrative est modifiée : c'est le père des enfants qui leur offre un mouton et non Jupiter comme dans la tradition (éd. C. De Boer, IV, v. 2888-2904).

- v. 1955-1956 Ces vers sont ajoutés. Ils cachent la suppression des v. 2888-2904 dans lesquels Jupiter offre un mouton pour le secours des enfants (éd. C. De Boer, IV).
- v. 1957-1975 Adaptation de *Atant sont a la voie mis / Sor le mouton li dui enfant. / Li moutons ilnelement fent / La mer en noant comme prous. / Hellé ne puet souffrir les flous / Ne les tormens de la marine, / Qui plus fu foible et femeline. / Pour les grans ondes s'esmaia. / En mer fu versee et noia* (éd. C. De Boer, IV, v. 2905-2913).
 Dans le vers *Que le cuer li faut et li membre, membre* s'analyse comme un substantif. La rime *membre / enble* est inférieure à celle de Z^{21} et l'image quelque peu insolite, mais elle reste convenable.
- v. 1959-1960 *Au mains* pour *Aux mains*, cf. t. I, p. 44.
- v. 1984 Ce vers hypométrique remplace *Droit en l'ille de Colche arrive* (éd. C. De Boer, IV, v. 2923). Ce changement semble dû à la suppression de l'extrait qui suit (éd. C. De Boer, IV, v. 2923-2928) et qui mentionne le sacrifice du mouton et le lieu où il s'est déroulé.
- v. 1985-1992 Adaptation et développement de *Ore est drois que nous vous contons / L'istoire et puis l'allegorie / Que ceste fable signifie. / En la terre, si com je cuit, / Fist Yno semer le blé cuit* (éd. C. De Boer, IV, v. 2929-2932).
- v. 2013-2020 Ajout. Dans Y et Z, la mention des faux prêtres qui vendirent Jésus-Christ n'est pas recopiée (éd. C. De Boer, IV, v. 2953-2961). En revanche, on y lit que le père donne de l'or et de l'argent à ses enfants lors de leur départ, ce qui permet d'expliquer le don d'un mouton à la laine dorée dans la fable.
- v. 2027-2028 Adaptation de *Au dieu Mars, par devocion, / Fist dou mouton oblacion* (éd. C. De Boer, IV, v. 2968-2969).
- v. 2029-2497 Selon M.-R. Jung, dans l'*Ovide moralisé*, la fable d'Héro et Léandre provient des *Héroïdes* XVIII et XIX, ainsi que des *Myth. Vat.* I 28, II 262, III 19; la moralisation est tirée de Fulgence (cf. « Aspects de l'*Ovide moralisé* », art. cité, p. 152). Pour une étude stylistique de l'adaptation des *Héroïdes* XVIII et XIX en récit, cf.

- D. Lechat « Héro et Léandre dans l'*Ovide moralisé* », *Cahiers de recherches médiévales*, 9, 2002, p. 25-37.
 Les premiers vers sont supprimés : *Dessus avez la fable oïe / Con Hellé fu en mer noïe, / Dont la mer ot non « Pont Hellès ».* / *De la marrastre a conter les, / Si vueil d'une autre fable dire, / Pour plus comprendre de matire* (éd. C. De Boer, IV, v. 3150-3155).
- v. 2035-2041 Développement qui accorde plus d'importance aux traits distinctifs du personnage, à partir de *Bien apert et bien afetié : / C'iert Leander, qui s'amisitié / Avoit a bele Hero donee, / Une pucelle de Sexte nee* (éd. C. De Boer, IV, v. 3160-3163).
- v. 2045-2052 *La mer, qui les amans depart. / Hero demoroit d'une part, / en Sexte, droit sor la marine, / Et li amis a la meschine / En Abido d'autre part iere.* (éd. C. De Boer, IV, 3166-3170).
 Développement qui insiste sur la séparation des amants. En cela, la fable se rapproche déjà de celle de Pyrame et Thisbé. Héro habite dans un *chastel*, précise le remanieur. Un tel détail se retrouve chez Christine de Pizan (*Epistre Othea*, éd. G. Parussa, Genève, Droz, 2010, p. 259).
- v. 2078 *Qui droitement l'assene la* (éd. C. De Boer, IV, v. 3197).
- v. 2079-2082 Ajout (Z³⁴) qui souligne le désir du jeune homme. En revanche, le vers 2079 est orphelin et la rime *arive / desire* est mauvaise.
- v. 2086 Réécriture maladroite de *Ne de nul home aperceïe* (éd. C. De Boer, IV, v. 3203), où l'on perçoit le manque d'une conjonction *ne* entre les deux syntagmes prépositionnels.
- v. 2094 *Et s'il n'eüssent empestal* (éd. C. De Boer, IV, v. 3210). Le nom commun *enpechal* remplace *empestal* dans YZ. Le premier est seulement attesté dans le FEW comme un *hapax* de l'ancien français au sens d'« obstacle » (FEW IV, 580a). Mts 1108b précise que la forme *empechal* est employée dans l'*Ovide moralisé*. Le copiste de Z⁴ souligne tout de même le mot, comme pour signaler une étrangeté.
- v. 2096-2097 *La mer qui les amans dessieure : / Un jor fu trop troble et enrievre* (éd. C. De Boer, IV, v. 3212-3213). Le premier

vers réécrit est commun à YZ, non le deuxième : *Un jour fu trouble la maree* (Z) et *Un jour fu tourbe et tempestee* (Y). Dans BDE, nous lisons *Un jour fu trouble et trop creuse*. Au vers 1095 du livre IV, l'adjectif *enrievre* – il nous semble lire *cruieure* dans A¹ – qu'édite ici C. De Boer, avait déjà posé problème à de nombreux copistes. Nous nous demandons si les vers *Mes trop leur fait grant contrestal / La mer, qui fait d'eus dessevree* n'entrent pas en résonance avec l'épître de Héro à Léandre contenue *Les Epistres des dames de Grece*, traduction en prose des *Héroïdes* (début du XIV^e siècle). Héro écrit ces mots : *mult me duel que si pau de eau fet si longue desevree entre moi et toi* (*Les Epistres des dames de Grece, une version médiévale en prose française des Héroïdes d'Ovide*, éd. L. Barbieri, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 130). C'est ici l'emploi du nom *desevree* qui nous interpelle, dans la mesure où il semble sorti d'usage à l'époque de rédaction de Z. Le FEW l'atteste jusqu'au XIV^e siècle (FEW XI, 474a) et les illustrations du DMF pour le sens de « séparation » concernent surtout le XIV^e siècle. Le verbe *desevrer*, dont dérive *desevree*, est même remplacé dans Z par son synonyme *dicerner*, au livre I, v. 767.

- v. 2100 La graphie *bondes* pour *ondes* est probablement due à l'attraction du verbe *hurter*. Elle pourrait aussi relever d'un trait des textes bourguignons, mais l'emploi spécifique d'un *b* initial non étymologique se retrouve plutôt dans Z²¹ (*besles*, IV, v. 3423 ; *belemens*, III, v. 1043 ; XII, v. 2482, v. 2554).
- v. 2148-2149 Ajout qui amplifie la teneur pathétique de l'extrait.
- v. 2157 *surnoma* : les autres scribes utilisent le verbe *baptoier* « baptiser » ou *baptiser* (Y).
- v. 2162 *Quant me pourés recevoir* (YZ). L'hypométrie, corrigée par le lecteur de Z², est due au fait que ce vers est une adaptation de *Quant vous porrai je reveoir ?* (éd. C. De Boer, IV, v. 3276).
- v. 2169 *Les cors, dont nostre cuer sont joint* (éd. C. De Boer, IV, v. 3283).

- v. 2170-2177 Changement dans YZ de *Ne puet estre que ne m'anuit / La mer qui nous contreste et nuit. / Moult est li contrestaulz estrois, / Si ne sui mie mains destrois / Que se ce fust la large mer, / Quant cele que tant puis amer / Ne puis a mon plaisir avoir* (éd. C. De Boer, IV, v. 3284-3290). La focalisation n'est plus portée sur l'espace mais sur le temps et le bonheur qui ne reviendra pas, ce qui accentue la portée dramatique, voire tragique du passage.
- v. 2181-2182 *Et ceste mer tant nous enserre / Que je ne puis aler a soi* (éd. C. De Boer, IV, v. 3295-3296). Dans YZ³⁴ l'accent est mis sur la séparation des amants à travers l'emploi de la forme verbale *deserre* « sépare » au lieu d'*enserre* « enferme ».
- v. 2194 Réécriture de *Passerai mer en quelque guise* (éd. C. De Boer, IV, v. 3309). Nous comprenons le vers en ce sens : « j'ai établi mon but d'aller là » (avec *boune* au sens de « but » Mts 427b).
- v. 2198 Dans YZ la condition que formule Léandre n'est pas reproduite : *S'amour consentir la me deigne / Ou s'il veult qu'il me mesaviegne* (éd. C. De Boer, IV, v. 3312-3313).
- v. 2200-2204 Ces vers développent le couplet : *Je pri dieu, s'ensi m'en avient / Que je par de là mort arrive* (éd. C. De Boer, IV, v. 3317-3318).
- v. 2207 *Savra que cause est de ma mort* (éd. C. De Boer, IV, v. 3321). Dans la tradition, Léandre rend Héro responsable de sa probable disparition en mer. Il n'en va pas de même dans YZ où Léandre n'utilise pas le terme *cause*, mais *fait*, qui par sa neutralité déculpabilise Héro.
- v. 2212-2229 Ajout. Les vers *Tant ot les membres lassés / De nouer que tous fu cassés / De soutenir les flos de l'onde* rapportent, probablement fortuitement, un contenu proche des *Epistres des dames de Grece* (éd. citée) dans lesquels Léandre affirme : *tant najerai que mes bras seront tous lassés* (p. 130).
- v. 2272 *Essoine ? quel ? Dou vent qui vente* (éd. C. De Boer, IV, v. 3366).
- v. 2277 *Me desdaigne il ? Certes nenil* (éd. C. De Boer, IV, v. 3371). Nous corrigeons la version *Mes despit certes n'a il*, car la

- répétition de l'adverbe *mes* au vers suivant ainsi que l'hypométrie du vers nous font penser à une erreur. Nous corrigeons selon Z²¹ et Y.
- v. 2284-2286 Reprise de *En mains d'ore, en mains de termine. / Ore est troyee la marine* (éd. C. De Boer, IV, v. 3378-3379).
- v. 2304 Le FEW enregistre une locution *mettre en soffre* « accorder un délai », du troisième quart du XIV^e siècle (1368) et précise que le terme *soffre* proviendrait de l'ancien bourguignon (FEW XII, 402a). Cependant, nous nous demandons si l'expression ne signifie pas plutôt ici « mettre en retard ».
- v. 2368-2369 Ajout propre à YZ, à valeur dramatique.
- v. 2301 La syntaxe est plus simple et mieux partagée dans Z²¹ qui rejoint *S'il fust si destrois por m'amour* (éd. C. De Boer, IV, v. 3395).
- v. 2377 *Sa lanterne estaint et essorbe* A¹Y. Le Gdf donne au verbe *essorber* le sens spécifique d'« éteindre » (Gdf III, 580a), d'après ce passage. Selon le FEW, le verbe s'emploie jusqu'au XV^e siècle (FEW III, 301a); il est néanmoins changé dans certains manuscrits tardifs comme A² (*assourbe*), G³ (*absourbe*) et Z (*trouble*).
- v. 2381 *Puis qu'il ot son guion perdu* (éd. C. De Boer, IV, v. 2385). La variante de Z (*guieur*) s'apparente à *guion* A « celui qui guide »; celle de Y (*joir*), marque une incompréhension. Le terme *guion* appartient à l'ancien français (FEW XVII, 605a), ce qui expliquerait la présence de la variante plus moderne *guieur*, attestée jusqu'au XIV^e siècle, dans Z (FEW XVII, 601a).
- v. 2391 Le vers ne contient pas initialement d'hyperbole : *Lors ot elle un poi de delit* (éd. C. De Boer, IV, v. 3485). Le remanieur marque ainsi plus de contraste avec le vers suivant : *Mes failli li est en pou d'eure*.
- v. 2394-2395 Ajout propre à YZ. La référence à cet *acteurs* est bien mystérieuse car Ovide n'écrit rien de semblable dans les *Héroïdes*. On ne trouve pas non plus cette précision dans la traduction française de cette source ovidienne (*Les Epistres des dames de Grece*).

- v. 2404-2405 *Autres dous plaisir* peut s'interpréter comme une incise. La structure n'est pas simple car le vers est le fruit d'une refonte de *Bien passerois a Dieu plesir / S'acomplirois vostre desir* (éd. C. De Boer, IV, v. 3496-3497).
- v. 2411 Réécriture hypermétrique de *Seviaux, se plus n'en puis porter* (éd. C. De Boer, IV, v. 3503). L'adverbe *seviaux* constitue toujours un élément perturbateur (cf. note II, v. 509).
- v. 2415-2417 Il s'agit là d'un aménagement de *Nous irions andui beant (baisant E) / A rendre en mi mer le musage / Mieux vault que veignons au rivage* (éd. C. De Boer, IV, v. 3507-3509). Dans Y, le passage est encore différent : *Nu en irions audoy noiant / Mieux vault que vigniés au rivage / Que la passions le musage*. Le verbe *beer* semble l'un des éléments déclencheurs de toutes ces modifications.
- v. 2424-2426 Passage répétitif (avec deux fois *mal*) en raison de la réécriture maladroite de *J'alaisse apertement a soi / Si n'eüsse ne fain ne soi / Ne duel de riens qui m'avenist* (éd. C. De Boer, IV, v. 3516-3518).
- v. 2427 *Quant il avuec soi me tenist* (éd. C. De Boer, IV, v. 3519). L'expression représentée dans Z³⁴, *il avec soi me venist*, est une erreur, produit d'un saut du même au même. Nous établissons la leçon de Z²¹ (*veïst*), dont le sens reste satisfaisant.
- v. 2467 *Celle l'enbrace sur la rive* remplace *Et quant au port de Sexte arive* (éd. C. De Boer, IV, v. 3559). La mention précise du lieu est également changée dans Y : *Au port dessoubs la courative*. La version pathétique de Z permet de faire écho entre le songe et la réalité dans la mesure où Héro se jettera à l'eau pour embrasser son compagnon : *Mout par l'enbrace estroitement* (v. 2482).
- v. 2472-2473 Il s'agit d'une innovation de YZ qui condense les vers : *Si se dreça. Sans atendue / De la tour est jus descendue. / Hastivement vint a la mer, / Vit celui que tant pot amer* (éd. C. De Boer, IV, v. 3564-3567).
- v. 2479 *Nulz duelz vers le sien riens ne monte* (éd. C. De Boer, IV, v. 3573). La structure *n'acompter vers qch.* semble

- se rattacher à une construction du type *N'acompter rien / néant à / de / en qn / qch.*, que l'on pourrait traduire ici par « ne pas avoir de valeur en comparaison de qch. ».
- v. 2489 *Frixe YZ* : ailleurs, il s'agit du port de *Sexte* (éd. C. De Boer, IV, v. 3594).
- v. 2491-2497 Ajout. L'addition fait écho à la fable de Pyrame et Thisbé. Un parallèle implicite entre les amours de Pyrame et Thisbé et celles de Héro et Léandre est déjà tissé dans l'*Ovide moralisé* (sur ce croisement, cf. D. Lechat, « Héro et Léandre dans l'*Ovide moralisé* », art. cité, p. 13-16). L'auteur des *Epistres des dames de Grece* fait lui aussi une allusion à la peine des parents devant la mort du jeune homme : *et courroucera par ton pleur tes parents et les miens* (éd. citée, p. 131). Un tel détail ne figure pas dans les *Héroïdes*, ce qui expliquerait pourquoi il est absent de l'*Ovide moralisé* originel.
- v. 2498-2510 Réaménagement de *Essilier fist par traïson / Ses deus fillastres, sans raison, / Yno, si comme avez oi; / Mes en la fin mal en joï, / Quar nulz ne puet traïson fere / Qui tost ou tart ne le compere. / Trop pristrent cruel vengison / Li dieu de cele mesprison / Qu'el fist par couverture d'eulz. / Grant perte l'en vint et grant deulz, / Quar tuit l'en portent ataine* (éd. C. De Boer, IV, v. 3732-3742).
- v. 2516 *Poi se prise, s'el ne la plesse* (éd. C. De Boer, IV, v. 3748). Le pronom *le* anaphorise l'orgueil évoqué au vers 2514.
- v. 2519-2539 Réécriture du discours direct des v. 3751-3756 (éd. C. De Boer, IV), partiellement transposé en discours indirect. Les vers 2532 à 2533 sont communs à *Y* et *Z*. Dans *Z*, les v. 2528-2529 amorcent la prise de parole de Junon. Cette reconstruction ne se fait pas sans maladresse, telle que la répétition de *ce dit*.
- v. 2521-2522 *n'et pour n'ait (Z²¹); il pour el*.
- v. 2530 Nous corrigeons la négation *Ne*, car elle fait contre-sens.
- v. 2537-2539 *J'essaierai, sans grant demore, / Se j'ai vertu ne poissance, / Si li vendrai ma malvueillance* (éd. C. De Boer, IV, v. 3763-3765).
- v. 2545 Réécriture (*YZ*) de *Orde, escalorable et boeuse* (éd. C. De

- Boer, IV, v. 3771). Sur le mot *escolourable* ou *escalorable*, cf. note III, v. 294.
- v. 2546-2547 *Par toute la voie a grant tas / De morteuilz arbres et de tas* (éd. C. De Boer, IV, v. 3772-3773) traduit le latin *Est uia decliuus funesta nubila taxo* « Il est un chemin dont la pente, assombrie par des ifs vénéneux » (*Mét.*, IV, v. 432). La leçon *tas* a posé problème dans Y et Z qui ont des leçons différentes : *De morteuilx arbres acmas* (Y) ; *De mortelz abres a esmas* (Z). Le terme *esmas* (Z) semble une forme erronée pour *amas*, issu de *massa* (FEW VI-1, 446b), ou une graphie marquant un échange de préfixe. Le FEW VI-1, 446b relève *amas* dans un sens plausible (« tas, collection »), mais en ancien provençal dans un emploi, semblait-il, rare (*ca* 1350, 1410) ou en lorrain au sens de « masse, tas », mais lui aussi dit « rare ». Selon le TLF et le FEW, le mot est seulement attesté en français en 1530 avec un sens qui convient au passage « assemblage de plusieurs choses réunies, accumulées comme en une seule masse ». Des exemples plus anciens sont néanmoins relevés dans le DMF (« réunion de choses » pour parler de trésors, ou encore inclusion dans des constructions telles que *amas de qch.* et *faire amas de qch.* « faire provision de qch. »).
- v. 2550 *Styx i done ieauue fumeuse* (éd. C. De Boer, IV, v. 3776). L'adjectif *souffreux* « qui contient du soufre, qui répand une odeur de soufre », employé dans Z, est attesté tardivement (1549) dans l'Est de la France (FEW XII, 421a), ce que rectifie Mts 3202a en proposant une occurrence tirée du *Livre d'Enanchet*, d'après une édition d'un manuscrit *ca* 1300. En revanche, l'auteur de ce texte était probablement franco-italien (DEAFBiblél EnanchetF).
- v. 2581 Ces trois personnages féminins représentent les trois Furies.
- v. 2600-2601 *Couchiez sor une roe a dens / Plaine de roes tous ardens* (éd. C. De Boer, IV, v. 3826-3827). L'innovation *rasouers ardens* permet de ne pas répéter *roe*. De la même façon, on trouve la leçon *broches* dans B, suscrite dans A² où *roes* est raturée.

- v. 2603-2604 Réécriture (YZ) de *Sisyphus se paine a poier / Sor un mont une roche grant* (éd. C. De Boer, IV, v. 3829-3830). Voir la note II, v. 106-107.
- v. 2605-2607 *Les nieces Belli sont en grant / D'espuisier yaue a ·ii· seaux (vaissiaux Y) / Sens fons, qui s'en queurt par rusiaux (YZ)* adapte *Les nieces Beli sont en grant / D'espuisier en vessiel sans font / L'eaue fuitive, et riens ne font* (éd. C. De Boer, IV, v. 3831-3833). Rien chez Ovide ne précise la nature du contenant. En revanche, il nous semble étrange de comprendre ici la locution *estre en grant* au sens que lui confèrent les dictionnaires d'« être désireux de faire qch. », dans la mesure où le texte décrit un supplice, même si Ovide n'insiste pas sur sa dimension pathétique (*Molirique suis letum patruelibus ausae / Assiduae repetunt, quas perdant, Belides undas* « pour avoir osé travailler à la mort de leurs cousins, les petites-filles de Bélus puisent sans fin une eau qui va être perdue pour elles » *Mét.*, IV, v. 462-463). Il nous semble donc plus juste de comprendre que les jeunes filles font leur activité dans un degré qui dépasse la moyenne, sens que proposent plutôt le DEAF (G 1225) et Mts 1763b mais pour l'emploi adverbial de *grant*. Voir aussi la note VII, v. 113.
- v. 2611-2620 Dans la tradition, ces paroles sont au discours direct (éd. C. De Boer, IV, v. 3837-3845). Le vers *Et plusieurs de son lignaige* est faux d'un point de vue diégétique, car pour Ovide Junon regrette que Sisyphe soit le seul condamné de la famille.
- v. 2616-2618 Reprise maladroite de *Il et sa feme tant se prisent / Qu'il me desdaignent et desprisent / Si ne me vuelent obeir* (éd. C. De Boer, IV, v. 3842-3844). La forme verbale *mesprissent* est probablement une forme picarde, wallonne ou lorraine pour la P6 du parfait de *mesprendre* « commettre une erreur » (P. Fouché, *Morphologie [...], op. cit.*, p. 288).
- v. 2623ab Ajout (Z²¹).
- v. 2643 Ajout propre à YZ qui traduit le latin *Roratis [...]* *lustravit aquis Iris* « Iris répand sur elle la rosée d'une eau lustrale » (*Mét.*, IV, v. 480).

- v. 2647 Voir la note I, v. 149.
- v. 2651 *Vilz* vaut pour le substantif *vis* « visage », graphié ainsi pour la rime avec l'adjectif *vilz*.
- v. 2653 L'adjectif *tremblable* se dote de la définition « qui fait trembler de peur », sémantisme qui se serait développé à partir du XIV^e siècle (FEW XIII-2, 243b) et survivrait pendant le XV^e siècle (DMF et Gdf VIII, 38b). Cependant, Mts 3339b enregistre une occurrence plus ancienne du terme (« qui fait trembler ») dans le *Dialogue de l'âme*, traduction lorraine de *ca* 1200. Ce passage amplifie l'extrait ovidien (*postes tremuisse feruntur*, *Mét.*, IV, v. 486), rendu de façon plus exacte au v. 2660.
- v. 2657 *Et la porte devenir pale* (éd. C. De Boer, IV, v. 3879). *paille* : ce terme est inexact par rapport au latin *pallor* (*Mét.*, IV, v. 487) décrivant le fait que les battants de la porte perdent leur couleur. Les autres manuscrits partagent l'adjectif *pale*, plus proche de l'hypotexte ovidien.
- v. 2660 *Monstre* ou *moustre* est calqué sur le latin *monstris* (*Monstris exterrita coniunx* « Ces prodiges remplirent de terreur l'épouse d'Athamas », *Mét.*, IV, v. 488). Il se gloserait donc ici par « chose prodigieuse, incroyable » (Gdf V, 393a).
- v. 2681 *Mes la pensee et le cuer plaient* (éd. C. De Boer, IV, v. 3903).
- v. 2684-2685 *De lermes et de ploreïs, / De noise et de tempesteïs* (éd. C. De Boer, IV, v. 3906-3907). L'unique occurrence de *ploreïs* dans le DMF (*ca* 1429) laisse penser que le mot n'est pas courant en moyen français. Il ne pose pourtant aucune difficulté aux copistes. La forme *tempesteïs*, variante du terme de moyen français *tempestis*, adaptée à la rime avec *ploreïs*, semble trouver sa première attestation dans l'*Ovide moralisé*.
- v. 2689 Réécriture de *Et de sanc, si lor verse et rue* (éd. C. De Boer, IV, v. 3910-3911). La référence au *desdaing*, peut-être comme une entité allégorique, perturbe le passage par le changement de sujet qu'elle instaure.
- V 2696 *Ses serpens prent, si les rejoint* (éd. C. De Boer, IV, v. 3919). La forme *rejoint* (Z³) correspond au verbe *reçaindre*, comme l'indiquent les variantes *reçains* (Z⁴) et *reçaint* (Z²).

- v. 2702 *Beste enragee* remplace *beste bersee* « bête chassée » (éd. C. De Boer, IV, v. 3924). La leçon *bersee* fait l'unanimité sauf dans Y¹³, où on lit *brisee*, et Z. Le mot est pourtant attesté jusqu'au XVI^e siècle au sens qu'il revêt dans le texte (FEW II-1, 668a).
- v. 2721 *Learcun a par les bras pris* (éd. C. De Boer, IV, v. 3943).
- v. 2736 *Qui dessoubz, au pié, fu cavee* (éd. C. De Boer, IV, v. 3958). Le participe passé *crevee* « éclatée » (DMF) visible dans YZ se substitue à *cavee* « creusée » (GdfC IX, 12b) peut-être moins courant.
- v. 2740-2741 Ajout propre à YZ. Nous comprenons que *et* introduit le deuxième sujet du verbe *demainer* et que l'accord est de proximité.
- v. 2744-2749 Adaptation des vers 5116-5121 (éd. C. De Boer, IV) qui évoquent la déification d'Ino et de ses enfants.
- v. 2749 Ajout. La version de Z²¹ (*Dieux sont se ne la fable ne ment*) est plus logique que la leçon hypométrique *Dieux scet se la fable ment*. Dans Z³⁴, la fin de la fable d'Ino et Méricerte est supprimée (éd. C. De Boer, IV, v. 4771-4785 qui relatent la métamorphose des deux personnages en *diex et mestres des pors*); elle manque également dans Z²¹, mais est copiée plus loin en même temps que la fable dans son entièreté (f. 89 ra Z²). La métamorphose des amies d'Ino en pierre n'est pas non plus relatée dans Z³⁴ (éd. C. De Boer, IV, v. 4865-4881).
- v. 2750-2761 Ajout (Z) qui permet de faire le lien entre la fin de la fable précédente et la dernière mention de Cadmus au livre III.
- v. 2755 *puigeie* : il existe un verbe *poier* (*puier*) « monter, élever » (FEW IX, 111a, 112a, *podium*), dont le participe passé peut signifier « élevé en honneur » (Gdf VI, 459c). Cette signification s'accorde parfaitement au passage. Cependant, la forme *puigeie* demeure inconnue du paradigme de *puier* et la séquence *ig* comme équivalent de /ij/ ne semble pas attestée. Sur les difficultés posées par ce verbe, voir la note II, v. 106-107.
- v. 2763-2764 L'adverbe *ploureusement* n'est pas beaucoup usité,

- semble-t-il, puisque les dictionnaires le relèvent pour un traité de liturgie du XIII^e siècle comme *hapax* (FEW IX, 77b) et pour l'*Ovide moralisé*, puis chez Gaston Phébus. La correction de *En* par *Et* permet de résoudre l'erreur syntaxique.
- v. 2774 *Dolens est et desconseilliez / Sa terre lesse, et essilliez* (éd. C. De Boer, IV, v. 5136-5137. Dans Z⁴²¹ la rime est du même au même (*desconseillés / desconseillés*). Cette disposition explique pourquoi le scribe de Z³ a oublié de recopier le vers.
- v. 2779 *Lurique* (*Lirique* Z²¹ *Alurique* Y) : la leçon majoritaire est *en Illirique*, traduction de *Illyricos fines* (*Mét.*, IV, v. 568).
- v. 2779-2780 La variante *pouvrete* est moins commune que *pouverte*, même si on la retrouve au livre V, v. 1156 pour la même rime.
- v. 2786 *Avoit sa douloureuse vie*, qui se substitue à *Usa sa douloureuse vie* (éd. C. De Boer, IV, v. 5149), se base sur la locution *avoir sa vie* « gagner de quoi vivre » (DMF).
- v. 2792 *De l'arbre ou je le cloufichai* (éd. C. De Boer, IV, v. 5155). La version de Z³⁴ affaiblit nettement le sens du texte et ne respecte pas tout à fait l'intrigue, contrairement à celle de Z²¹. Le verbe *clouficher* « attacher avec des clous » (Gdf II, 157c) a dû sembler suranné, puisque dans certaines versions tardives le verbe *clouer*, qui est employé du XII^e à nos jours, est préféré (A²Y). Dans G³, le mot est remplacé par un dérivé : *adfibay*. Enfin, la graphie *cloufiquai* de D⁵ suggère que le verbe n'est pas reconnu. Selon le FEW, le terme appartient effectivement à l'ancien français, survivant du XII^e au XIV^e siècle (FEW II-1, 768 a). Il est pourtant illustré dans le DMF dans la première moitié du XV^e siècle.
- v. 2799-2800 Réécriture de *Bien vueil sa sentence tenir, / Et se ce me doit avenir* (éd. C. De Boer, IV, v. 5162-5263).
- v. 2806 Sur *eschardeux*, cf. note I, v. 1677.
- v. 2809 *Ses cuisses se vont recorbelant* (éd. C. De Boer, IV, v. 5172). La variante *recomblant* (A²YZ) diverge de *recourbelant*, participe présent du verbe *recorbeler* « se recourber » (Gdf VI, 680c) apparemment rarement usité : son seul autre

- emploi est relevé pour ce passage (G^2) dans le Gdf auquel renvoie le TL VIII, 464. On note peu d'exemples dans le FEW (xiii^e siècle, FEW II, 1589a) et aucun dans le DMF. En revanche, le participe passé du même verbe est mieux illustré, surtout dans le *Roman de la Rose* (Gdf VI, 680c). Le verbe s'insère, dans l'*Ovide moralisé*, dans la traduction du latin *commissaque in unum / Paulatim tereti tenuantur acumine crura* « ses jambes réunies l'une à l'autre s'amincissent peu à peu sous la forme d'une pointe arrondie » (*Mét.*, IV, v. 579-580). La leçon de A^2YZ , *recombler* « combler la mesure » (Gdf VI, 674b, DMF), s'adapte bien au contexte, étant donné qu'elle désigne la fusion des deux jambes en une seule, pour former le corps du serpent. Le mot apparaît au xv^e siècle (FEW II, 1527a); notre texte en serait alors la première attestation.
- v. 2825 *C'andui sont serpent devenu* (éd. C. De Boer, IV, v. 5188). La variante *venu* s'explique par le fait que le scribe du modèle de Z^{34} a écrit *enbedui* au lieu d'*andui* et s'est alors séparé d'une des syllabes du dernier mot pour maintenir l'octosyllabe. Quelques vers plus loin, en IV, v. 2954, on rencontre le même participe passé, employé dans le même sens « devenu ». La signification « devenir » du verbe *venir* est bien attestée dans le FEW à partir de 1405 jusque chez Rotrou (FEW XIV, 241b-242a). On en trouve des exemples plus anciens dans le Gdf VIII, 172c (*ca* 1343).
- v. 2827 Une erreur s'est immiscée, à cause du verbe *respondre* (*La se repondrent et mucierent*, éd. C. De Boer, IV, v. 5190). Le texte reste néanmoins compréhensible.
- v. 2828 *Car d'ailleurs estre taillie (taillé Z^{34}) n'ierent* A^2YZ diverge de *Onques nul home ne blecierent* (éd. C. De Boer, IV, v. 5191). Le DMF enregistre de nombreux exemples d'une locution *estre taillé de + inf* « être fait pour, être en état », qui conviendrait. Le passage se comprendrait de la sorte : « car ils n'étaient pas faits pour être ailleurs ».
- v. 2836 L'exposition historique de la fable de Cadmus (éd. C. De Boer, IV, 5200-5218) est déplacée dans Z après le récit de

- la venue d'Acrisius, ce qui permet d'enchaîner, dans Z³⁴ qui ne donne pas à lire les autres allégories, sur la suite de la narration en lien direct avec la fuite de Cadmus et d'Harmonie.
- v. 2837-2844 Réduction de l'introduction *Si com l'istoire le raconte / Se parti Cadmus a grant bonte / De Thebes, sa noble cité. / Acrisius tint l'ireté, / Qui fu de ce lignage nez. / En sa main fu tous li regnez. / Oncle ert Cadmus, frere Agenor. / Cil tint d'Arge toute l'onor / Cil fu seulz en toute la terre / Qui fere osast a Baccus guerre* (éd. C. De Boer, IV, v. 5382-5391).
- v. 2856 Suppression du passage : *Quant Baccus i volt revenir, / Contre lui fist portes tenir / Ne le dieu ne volt recevoir, / Ains volt sa terre a tort avoir / Et li nia son heritage* (éd. C. De Boer, IV, v. 5404-5408).
- v. 2861-2862 Ajout (Z).
- v. 2871 *Que celle avoit grant bandon* diffère de *S'il la lessast a son bandon* (éd. C. De Boer, IV, v. 5420).
- v. 2881-2883 Remaniement de *Acrisius enclost sa fille, / Mes je ne pris pas une bille / Toute sa cloison ne sa garde. / S'ele meïsmes ne se garde, / Mauvesement la gardera* (éd. C. De Boer, IV, v. 5430-5434).
- v. 2887-2894 Développement de *Jupiter ama la pucele / Amours le point d'une estincele* (éd. C. De Boer, IV, v. 5438-5439).
- v. 2899-2910 Ajout rationalisant, qui permet d'introduire la métamorphose de Jupiter en pluie d'or. La structure syntaxique des v. 2908-2909 est retorse. On attendrait vraisemblablement le verbe *aferir*, mais à la P6, ce qui ne convient pas à la rime.
- v. 2914-2919 Les copies A²YZ ne donnent pas à lire *Onc n'i ot porte desfermee / N'onques fenestre n'i ouvri* (éd. C. De Boer, IV, v. 5447-5448). Le passage *Le dieu pres de lui l'a seree. / Tant fait qu'il la despucelle, / Si li tost le non de pucelle* (A²YZ) supplante *Li dieux vers li se descouvri, / Si se joint a li charnelment* (éd. C. De Boer, IV, v. 5449-5450). Les vers 2917-2918 sont propres à Z. Les vers *Dané de cest assablement / Conçut un fil plain de proesce, / Plain de valor, et plain de noblesce, / C'est Perceïs li renonmez, / Qui*

- fu « Antigena » nonmez* (éd. C. De Boer, IV, v. 5451-5455) sont supprimés dans A²YZ.
- v. 2919-2925 Ajout (A²YZ) qui semble reprendre l'exposition historique sur Danaé supprimée dans Z. Dans Y cette exposition se réduit à la mise en garde contre l'impossibilité de surveiller une femme.
- v. 2926-2940 Adaptation (A²YZ) de *Acrisius por deceü / Se tint, quant ot aperceü / Que sa fille estoit ençaintee / Dou dieu, qui l'avoit enchantee. / N'en set le voir ne ne croit mie / Qu'el fust au dieu des dieux amie / Ne qu'il l'eüst de sa semence / Ençaintee. Emprez la naissance / De l'enfançon de bone orine / Chaça li fel glous la meschine / De son regne et la congea / Et son petit fil Persea, / Com ceulz qu'il ne pooit amer, / En un vessel, de voire, en mer. / Nagierent tant et tant errerent, / Que la ou Dieu plot ariverent, / Mes ne targa pas se poi non / Que Perceüs ot tel renon* (éd. C. De Boer, IV, v. 5456-5473).
D'ivoire (Z) est une altération de *de voire* « en vérité » (*En un vessel, de voire, en mer*, éd. C. De Boer, IV, v. 5469). Même s'il est surprenant qu'Acrisius se venge de son petit-fils en lui accordant un moyen de transport aussi précieux que l'ivoire, nous maintenons cette version commune à tout Z. Dans E, le syntagme est aussi différent : *de verre*. La précision des v. 2935-2938 figure seulement dans Z.
- v. 2944-2952 Résumé (A²YZ) de *Lors pot avoir son cuer dolant / Et plain de honte et de vergoigne / Acrisius, qui par engaigne / La mescognut et renea / Et d'entour lui le congea, / Si rot prochaine repentance / Dou tort et de la violence, / Dou despit, dou desavenant / Qu'il avoit fet au dieu venant, / Pour cui debouter et fosclorre / Il avoit fet ses portes clorre, / C'est Libers, qui deïfiez / Iert au ciel et glorefiez* (éd. C. De Boer, IV, v. 5477-5487). Les deux derniers vers sont au contraire développés.
- v. 2952 Suppression de l'exposition historique sur Danaé potentiellement liée au déplacement de pans de cette interprétation dans la fable (A²YZ). Ainsi, le contenu des v. 5495-5501 (éd. C. De Boer, IV) se retrouverait en partie dans les v. 2921-2925. Le vers 2920 reprennent

- peut-être *Einsi la deçut* (éd. C. De Boer, IV, v. 5508), et les v. 2928-2930 constitueraient une adaptation de *Que ce n'est fors paine perdue / De feme enclorre et metre en mue* (éd. C. De Boer, IV, v. 5518-5519).
- v. 2953 Les vers introductifs de la nouvelle fable (éd. De Boer, IV, v. 5637-5643), qui résument la fable de Danaé, sont supprimés car le texte n'est pas entrecoupé d'allégories. L'histoire de Persée se trouve chez Ovide à la fin du livre IV dans un bref résumé (IV, v. 614-619). Selon C. De Boer, le complément proviendrait de Servius (éd. C. De Boer, t. I, p. 23-24).
- v. 2954 Sur *venu* pour *devenu*, cf. note IV, v. 2825.
- v. 2962 *Il fortraist et prist a sa part* (éd. C. De Boer, IV, v. 5653). La forme *fortrahi* est peut-être une tentative d'ajouter une syllabe à un vers lacunaire qui mérite, pour le sens et la métrique, d'être comblé.
- v. 2963 La rime entre *Phenice* et *force* (Z³⁴) n'est pas très satisfaisante. Initialement *Phorce* rime avec *force* (éd. C. De Boer, IV, v. 5654-5655).
- v. 2966 Sur *i* pour *li*, cf. t. I, p. 44.
- v. 2973 *Gargon* est une variante isolée de Z³ pour *Gorgon* (Z⁴²¹). Le *Fabularius* ne fait pas état d'une telle leçon.
- v. 2976-2977 Seule la famille Z a la version *la mua* au lieu de *li mua*, ce qui engendre une rupture syntaxique. *Sors* s'analyse ici comme le participe passé du verbe *sourdre*, qui signifie ici « dressé ». Cet emploi n'est pas attesté pour qualifier des cheveux, mais le DMF enregistre un emploi au sens de « lever » qui s'applique pour un membre du corps (Christine de Pizan, *Le livre de la mutacion de Fortune*, ca 1400-1403); l'exemple semble isolé.
- v. 2984 La forme *faïst* est l'équivalent du subjonctif *feïst*.
- v. 2986 Suppression dans A²YZ de *Qui un oeil seulement avoient, / Dont chascune usoit sa feïe, / Et quant l'une ert de l'ueil saisie, / Les deus estoient sans lumiere, / Ces trois serors en tel manere / De l'ueil diversement usoient* (éd. C. De Boer, IV, v. 5679-5684). Cette perturbation résulte peut-être de la répétition de rimes en *-oient*.

- v. 3013 *Ou les Musses s'estandirent (s'estudierent A²Y) / Qui les sciences controuverent.* Il s'agit d'une version différente de la version commune : *De Sapience et de Clergie / Et de vive Philosophie.* (éd. C. De Boer, IV, v. 5712-5713). Le rapport avec la science invite à préférer le verbe *estudier*, comme le fait le correcteur de Z², plutôt qu'*estandre*, mais la leçon reste plausible, même si elle propose une rime beaucoup plus pauvre et que le sens est moins satisfaisant.
- v. 3019 *Dont chascune usoit a sa feïe* (éd. C. De Boer, IV, v. 5720). La leçon *usoit a sa vie* est une mauvaise lecture de l'expression *usoit a sa fe* (A²Y) que l'on pourrait traduire par « utilisait à son tour », variante de *usoit sa feïe*. Le leçon *usoit a sa vie* repose probablement sur la locution *a vie* « pour la durée de la vie de qn » (Mts 3447a) semble mobilisée dans Z.
- v. 3024 À cause d'un saut du même au même commun à A²YZ (*estoient / estoient*) on ne lit pas l'explication du nom de *Gorgones* à partir du mot *gaaigneresses* (éd. C. De Boer, IV, v. 5727-5729).
- v. 3026 *Por ce serpentas resambloient* (éd. C. De Boer, IV, v. 5731). La forme *serpenteil* (Z³⁴) est aussi celle de A²Y. Le mot est peu attesté dans les dictionnaires. Pourtant, le substantif *serpentiau* ne pose pas de difficultés lorsqu'il revient au v. 3033. On ne peut néanmoins accorder à l'occurrence du v. 3033 le sens que donnent les dictionnaires de « jeune serpent ». Il désigne plutôt un ornement, pour la chevelure, en forme de serpent. Sur d'autres dérivations à partir de *serpent*, voir la note XII, v. 1171.
- v. 3037 *Pute fu sage et cavilleuse* (éd. C. De Boer, IV, v. 5770). La forme *cotilleusse* se rattache à l'adjectif *cautilleux* « rusé, malhonnête » (DMF). Les dictionnaires ne fournissent pas beaucoup d'occurrences de *cautilleux* (seuls des exemples tirés de Christine de Pizan dans le DMF ; un exemple de la fin du XIII^e siècle, un du début du XIV^e siècle et l'autre du début du XV^e siècle dans le Gdf II, 4c), employé comme variante de *cauteleux*. Les formes de Z²¹ (*cauteleuse*) et de A²Y (*cauteleuse*) se rattachent à *cauteleux* qui

- s'est maintenu en français (FEW II, 546a). Au v. 3061 du même livre, l'adjectif *cauilleuse* au lieu de *cavilleuse* se trouve uniquement dans Z.
- v. 3043-3044 *Les savoit atraire et chuer* (éd. C. De Boer, IV, v. 5748). Dans A²YZ on rencontre la variante *trichier*, synonyme de *chuer* « flatter, caresser » (Gdf II, 131a; Mts 598a, terme du centre et de l'ouest). Ce changement a entraîné la refonte de *desmuer*, au vers suivant, en *desnichier*, pour la rime.
- v. 3058-3062 Le texte est raccourci (A²YZ) par l'effacement de quelques détails comme le fait que Persée tue aussi les autres sœurs et s'empare de leur royaume, ou que les serpents se répandent sur la terre (éd. C. De Boer, IV, v. 5764-5775). La fin du vers 3062 (*aiguilloneuses*) innove (A²YZ) par rapport à *Plus que serpens malicieuses*. Ce changement est intéressant dans la mesure où *aiguillonneux* est très rare en ancien français, selon le TLF, et n'est pas attesté dans une comparaison avec un serpent. C'est le substantif *aguilloneör* qui s'applique au serpent, dans un autre exemple de l'*Ovide moralisé* (Mts 97a).
- v. 3063-3086 Suppression d'une partie de l'exposition. L'adaptateur conserve uniquement l'interprétation de Pégase comme la bonne renommée (éd. C. De Boer, IV, v. 5807-5823), et ne maintient pas le début de l'allégorie de Pégase lue comme l'élévation de la vertueuse *sapience* et des Gorgones vues comme trois sortes de peur. Cette partie est rajoutée dans Z²¹ après l'exposition dans une rubrique *Allegorie*; la partie conservée y est répétée. Le thème de la renommée importe également à Christine de Pizan qui le met en valeur dans sa glose V de l'*Epistre Othea*, à propos de Persée (éd. citée, l. 28, l. 36-37, l. 41-42, p. 209-210).
- v. 3078 La proposition répétitive de A²YZ s'écarte de *Quar renomee est trop volable* (éd. C. De Boer, IV, v. 5815), peut-être en raison de l'incompréhension de l'emploi figuré de l'adjectif *volable* « qui dure peu » illustré par un seul texte tardif (1430 dans le DMF et le Gdf VIII,

- 291a). Au v. 3087 du même livre, l'adjectif *volable*, qui a pourtant ici un sens concret qui paraît mieux attesté que son sens figuré, semble avoir engendré une nouvelle variation, à partir de *Pegason, cest cheval volable, / Conquist Bellorophon le sage* (éd. C. De Boer, IV, v. 5896-5897).
- v. 3080-3082 Les serpents représentent dans la tradition manuscrite *les penser aspre et poignant / Qui des mauvés cuer vont destraignant* (éd. C. De Boer, IV, v. 5818-5819). Le nouveau rédacteur préfère interpréter ces serpents selon la renommée, qui est le thème clef de cette exposition.
- v. 3091 La précision *ou temps Athenor* (*Anthenor A²YZ²¹*) supprime la vague mention *ot anciennement* (*En Libe ot anciennement*, éd. C. De Boer, IV, v. 5900). Elle ne figure pourtant pas dans les *Métamorphoses*, tout comme l'histoire de Bellérophon. *Anthenor* ou *Athenor* renvoie probablement à Anténor, prince troyen. J.-Y. Tilliette montre que l'histoire de Bellérophon trouve sa source dans les *Mythologies* de Fulgence et le commentaire à la Thébaidé de Stace attribuée à Lactance Placide (« Pourquoi Bellérophon ? Le sens et la composition du livre 4 de l'*Ovide moralisé* », éd. S. Albert, M. Demaules, E. Doudet, S. Lefèvre, C. Lucken et A. Sultan. *Sens, Rhétorique et Musique. Études réunies en hommage à Jacqueline Cerquiglini-Toulet*, Paris, Champion, 2015, p. 153).
- v. 3093 *De manendie* « terre, propriété » (DMF) se lit dans *A²Y*. La variante *de mendie*, segmentée ainsi dans *Z* et corrigée par le lecteur attentif de *Z²*, en serait une déformation. Cette version peut s'apparenter au paradigme d'*emender* « améliorer » (Mts 1104a ; FEW III, 217-218 du latin *emendare*). Il existe aussi un substantif *emendise* « amélioration » (Mts 1104a), auquel pourrait se rattacher le substantif *emendie*. On remarque une substitution suffixale similaire dans *convoitie*, au lieu du substantif plus répandu *convoitise* (cf. note V, v. 573).
- v. 3117-3118 *C'onques ne le pot dessever* (*decepuoir A² desieuer Y aueugler Z²¹*). Ce vers est une adaptation de *C'onc Amours ne le desjugla*

- (éd. C. De Boer, IV, v. 5926). Seul le DMF contient une forme *decever*, mais elle est tirée d'un texte tardif de 1435. La variante *dessever* marquerait donc que le copiste a opté pour un choix graphique correspondant à l'un des aboutissements de l'évolution de *e* long tonique, avantageant ainsi la rime. La proposition de Z^{21} , *aveugler*, n'est pas adaptée car elle répète le verbe du vers suivant. L'autre renvoie à Sanson nommé au v. 3111.
- v. 3125 « *Bellerophon* » *si vault auté* / Comme « *fontaine de biauté* » (éd. C. De Boer, IV, v. 5934-5935). Le passage de *Z* s'apparente plus à *Ce non segnefe autreté* / *Com fontaine de grant biauté* A^2Y . La variante *anciete* de Z^{34} ne veut rien dire. Pour sa part, la leçon de Z^{21} (*Ce nous signifie on ou tiexte*) redonne du sens au vers mais la rime en pâtit.
- v. 3131-3132 La rime *espousse* / *apprise* (Z^{34}) est approximative et s'écarte de la tradition (*prise* / *apprise*), mais elle ne pose pas de problème fondamental.
- v. 3133 L'oxymore *fol san* se comprend à travers la comparaison avec *Plaine de forsen et de rage* (éd. C. De Boer, IV, v. 5944) qui témoigne de la mauvaise transmission de *forsen*.
- v. 3157 La forme *voir* pour le substantif *voir* « vérité » se justifie par la rime. Dans A^2YZ on ne lit pas le propos misogynne *Ce n'est pas li premiers que feme* / *Soit engignier et decevoir* ! (éd. C. De Boer, IV, v. 5969-5970).
- v. 3172 La version de Z^{421} , essentielle à la construction de la phrase, rejoint ici celle de *Y*, qui reste assez proche de *Et tout le regne avoit desert* (éd. C. De Boer, IV, v. 5985).
- v. 3175 *Puent* rejoint la leçon *pullent* (A^2Y) « puant », qui s'oppose à *huppent* « criant à tue-tête » (*Et ventre de vilz bouc huppent*, éd. C. De Boer, IV, v. 5988). Le verbe *hupper* est attesté en ancien et moyen français (2^e quart du XIII^e siècle jusque 1530 selon DEAF H 722) mais reste plus rare que le verbe *puer*.
- v. 3201 *Aucun qui, par evasions*, (éd. C. De Boer, IV, v. 6014). La leçon de Z^{34} exprime le contraire de l'acte de s'échapper. Elle désigne l'attaque.

- v. 3205 *Car tantost l'avoient trasmort A²YZ s'éloigne de Tantost l'eüst la puors mort* (éd. C. De Boer, IV, v. 6018). L'emploi de l'indicatif rompt avec la série d'irréels du présent qui précède et crée un effet dramatique. *Trasmort* pourrait s'utiliser pour le participe passé du verbe *tresmordre* « mordre de part en part » (DMF), qui est pourtant extrêmement mal attesté : un seul exemple dans le DMF, pour un texte tardif (remaniement de *Perceforest* au milieu du xv^e siècle). Il faudrait peut-être comprendre l'adverbe *tres* suivi du participe passé de mourir, au sens de « fait absolument mourir », ce que semble autoriser la construction transitive que peut prendre le verbe aux temps composés (DMF).
- v. 3206-3208 *Ou, s'il peüst sans prendre mort / Trespasser les bous la puïne, / Tantost cheüst en la vermine* (éd. C. De Boer, IV, v. 6019-6021). Dans *Z³⁴*, la structure *s'il peust eschaper sans mort et des bous la grant punaisie* contient deux compléments du même verbe *eschaper* mais qui ne se construisent pas de la même façon : « s'il pouvait s'échapper sans mourir et éviter la puanteur des boucs ». La construction de *Z²¹* est plus commode. La variante *vermenie* semble inconnue, mais se comprend à partir de *vermine* et s'explique par la rime avec *punaisie* venue remplacer le terme rare *puïne* (une seule occurrence tirée de ce passage dans le Gdf VI, 460a). Ce dernier représente probablement la source de ces changements.
- v. 3224-3285 Ces vers sont déplacés dans *Z²¹* après l'exposition du vol de l'arbre d'or par Persée ainsi que la série d'allégories qui suit cette fable. Sur cette disposition, cf. introduction édition.
- v. 3233-3244 Adaptation des v. 6210-6220 (éd. C. De Boer, IV).
- v. 3245-3250 Ces vers traduisent le latin *Mét.*, IV, v. 617-619. Ils apparaissent seulement dans *A²YZ*.
- v. 3255 Les raisons pour lesquelles Persée décide de s'arrêter chez Atlas disparaissent dans *A²YZ* : *Quar la nuit douta qui venoit / Quar le soleil vit encliner / Et li jors devoit decliner / Ne s'osa de nuis metre a voie* (éd. C. De Boer, IV, v. 6227-6230).

- v. 3259 *Plus avoit de mil pars d'oeilles* (éd. C. De Boer, IV, v. 6237). La version *mil paire d'elles* A²YZ est fautive : Ovide traite de mille troupeaux, et non de paires d'ailes qui pourraient désigner des oiseaux.
- v. 3323-3324 Ajout.
- v. 3343-3344 Graphie *et pour est* (Z²¹); *tant* employé pour *tout*.
- v. 3350-3351 Dans Z²¹, on lit *Par son sans, le filz de Jovis, / Et Hercules, ce m'est advis / Furent disciple Athalatis*. Cette version se rapproche de la version majoritaire qui mentionne également Hercule : *Perseüs, li filz Iovis / Et Hercules, ce m'est avis, / Furent desciple d'Alantis, / Qui moult estoient ententis* (éd. C. De Boer, IV, v. 6322-6325). Néanmoins, nous conservons celle de Z³⁴ et maintenons l'emploi du singulier au lieu du pluriel dans le reste de la phrase. Cette leçon ne nous semble effectivement pas absurde dans la mesure où la fable n'évoque pas Hercule. Elle engendre néanmoins beaucoup de défauts métriques.
- v. 3367 *Comme fu l'abre doré* écourte de beaucoup *Com le fruit de l'arbre doré* (éd. C. De Boer, IV, v. 6588).
- v. 3368-3372 Ajout dans A²YZ qui correspond aux *Mét.*, IV, v. 663-664.
- v. 3369 La forme *Colus* semble ici provenir d'une erreur paléographique à partir d'*Eolus*. La même forme apparaît notamment au v. 2694 du livre XI (*Le dieu Colus ses vens respont*) sans perturber la métrique. On la retrouve même dans d'autres textes médiévaux, comme *Prose 5*.
- v. 3381-3382 D'après le TLF et le FEW, l'adjectif *occidental* « qui est situé à l'occident » recevrait sa première attestation en 1314. Il ne crée pas de difficulté dans la tradition, ce qui explique sa conservation dans la famille Z.
- v. 3388 Ovide fait allusion à la faute de la mère d'Andromède, sans en préciser la nature : *maternae linguae* (*Mét.*, IV, v. 670). En revanche, le commentateur du Vat. lat. 1479, peut-être comme celui du témoin à partir duquel travaillait l'auteur de l'*Ovide moralisé*, est plus explicite : *quia Calliope mater sua pretulit se deabus maris pulcritudine et deliciis* « à cause de sa mère Cassiopée qui se prétendit supérieure en beauté et en agrément aux déesses de

- la mer » (*Un commentaire médiéval aux Métamorphoses [...]*, op. cit., glose au IV 663).
- v. 3394 *Une fille, que mult amoient*, (éd. C. De Boer, IV, v. 6611). Le vers manquant dans Z³ est indispensable. Le pronom *qui* s'emploie ici pour *qu'il*.
- v. 3401-3404 Développement pathétique de *Lier la fist en la mer, nue, / Pour delivrer a la belue* (éd. C. De Boer, IV, v. 6618-6619).
- v. 3406 *Que l'en seust balaine clamer*. Cette précision onomastique se trouve dans A²YZ. À la suite de ce vers, on lit dans A²Y une partie de l'allégorie sur la baleine, allégorie qui se situe normalement après la fable (éd. C. De Boer, IV, v. 6918-6973). Ensuite, la fable reprend. Cet *imbroglio* serait dû au fait qu'un même vers apparaît dans la fable et l'allégorie : *Belue est uns poissons de mer* (éd. C. De Boer, IV, v. 6918), suivi de *Que l'en seult « balaine » clamer* (v. 6919).
- v. 3423-3424 Ce détail soulignant l'émerveillement de Persée devant Andromède est commun à A²YZ (le premier vers n'est pas hypermétrique comme dans Z³⁴ où la conjonction *que* est en trop). La forme *tournie* représente l'indicatif présent du verbe *tornier* « se mouvoir en rond » (FEW XIII-2, 61a), si bien que le passage signifie : « tant qu'il oublie d'agiter les ailes en l'air où il se meut en rond ».
- v. 3435-3440 Ajout qui donne accès à l'intériorité du personnage en nous livrant ses pensées (son interrogation sur ce qu'il voit) ainsi que ses sentiments (sa pitié devant Andromède).
- v. 3443 Le vers rime dans la tradition avec *La pucele ne fu pas liee* (éd. C. De Boer, IV, v. 6649) dont l'absence ne perturbe pas la construction du texte et du sens.
- v. 3447-3452 Développement (A²YZ) de : *Ne response au vallet donner / Ce qu'il li enquierit, s'il li plaist* (éd. C. De Boer, IV, v. 6653-6654).
- v. 3464 *Thephi* s'écarte du latin *Cepheia* (*Mét.*, IV, v. 669).
- v. 3484-3485 *Ne li pueent, au mien cuidier, / Nulz des deus autrement aidier* (éd. C. De Boer, IV, v. 6688-6689). La proposition *Ne nul en nul estat aidier* Z²¹ ressemble à une reformulation,

- qui permet probablement de contourner la difficulté d'une version plus proche de *Ne nul point autrement aider* (Z^{34}). Nous nous demandons si la construction pourrait s'analyser ainsi, même si le passage paraît fautif : « ils ne savent pas, leur semble-t-il, ni aucun (ne sait nullement) l'aider autrement ».
- v. 3498 La leçon *l'or* de Z^{21} suit la tradition, en rappelant l'épisode de la pluie d'or. Celle de Z^{34} , qui désigne *l'air*, semble une erreur, qui reste satisfaisante malgré son manque de précision.
- v. 3518-3519 Réécriture (A^2YZ) selon *Et le regne avec en douaire. / Serement et foi l'en vont faire* (éd. C. De Boer, IV, v. 6722-6723), dont nous ne parvenons pas à analyser la cause. Dans A^2Y une partie de l'allégorie (éd. C. De Boer, IV, v. 6862-6912, v. 7040-7047) est placée après le v. 3519.
- v. 3520-3521 Transition ajoutée, suppression (Z) d'un extrait (éd. C. De Boer, IV, v. 6724-6741) déplacé dans A^2Y après la transcription de parties des allégories (*cf.* note précédente). Le manque de Z ampute le texte d'une partie du combat entre Persée et la baleine. Il serait la conséquence d'un saut du même au même. Le texte propose deux vers qui commencent par la même structure *plus tost que* (éd. C. De Boer, IV, v. 6724 *Plus tost que quarriaux empenez* et v. 6742 *Plus tost qu'aigles ne vole a proie*), ou peut-être le remanieur reprend-il le texte lorsqu'il n'est plus une allégorie, c'est-à-dire à la suite des extraits interprétatifs qui entrecoupent la fable dans A^2Y .
- v. 3542-3543 *Mes aconsuivre ne le peut / Quar cil se guencist et remuet* (éd. C. De Boer, IV, v. 6762-6763). La forme *remelt* (Z^4) serait la plus plausible, mais elle représente une forme curieuse de *remouvoir*.
- v. 3549 La leçon *les flos sont rouge* (A^2YZ) est plus proche du texte latin *mixtos cum sanguine fluctus* (*Mét.*, IV, v. 728) que la leçon *les flos engorge* (éd. C. De Boer, IV, v. 6771).
- v. 3559 *La s'afiche cil, si s'apoie* (éd. C. De Boer, IV, v. 6781) repris en *La saffie cilz si appoie* (Y) et encore modifié dans Z . Le

- verbe *happer* n'est pas attesté en emploi pronominal. Il désigne en contexte l'action de s'agripper.
- v. 3562 *Tant fiert, tant chaple sor la beste* (éd. C. De Boer, IV, v. 6784). Le remanieur choisit une variante plus banale que *chapler* « frapper rudement » (Gdf II, 63b-c), vocable d'ancien français, selon le FEW II-1, 279a. Le verbe disparaît aussi dans Y.
- v. 3568-3573 Réécriture (A²YZ) de *La lor veïst l'on bras estendre / Pour embracier le noviau gendre. / Lor fille en mainent a grant joie : / Chacun d'eulz la bese et conjoie* (éd. C. De Boer, IV, v. 6790-6793).
- v. 3574-3575 Adaptation de *Perseüs a grant los conquis / Pour le moustre qu'il a conquis* (éd. C. De Boer, IV, v. 6795-6796), comprise dans A²YZ.
- v. 3590-3591 Remaniement maladroit (Z³⁴) de *Quar les verges enredisoient / Par la ou le chief atouchoient* (éd. C. De Boer, IV, v. 6810-6811).
- v. 3600-3603 Ajout qui insiste sur la valeur scientifique de la fable. L'adaptateur indique un détail naturaliste sur le corail en justifiant sa couleur par le récit de la fable, selon laquelle la mer devint rouge à cause de la mort de la baleine.
- v. 3605-3608 Développement de *Sor trois autielz trois feus apreste, / Pour fere aux trois diex sacrefice* (éd. C. De Boer, IV, v. 6821-6822). La leçon de A²Y, *De grous ouoisons hierbues et frais*, qui est à la place du vers manquant de Z³⁴, semble s'inspirer des *Métamorphoses* : l'adjectif *herbu* traduit le latin *de caespite* « de gazon », qualifiant les autels (*Mét.*, IV, v. 753). En revanche, nous ne comprenons pas l'emploi du nom *ouoison*.
- v. 3612-3614 Reprise de *Mercurius sor la senestre / Or sacrifice d'un veel ; / Sacrifice ot d'un grant torel / Jupiter ou moien autier* (éd. C. De Boer, IV, v. 6825-6828).
- v. 3644 Dans la marge droite, le copiste de Z³ écrit de façon à peine perceptible *Le V^e liure*, ce qui correspond à la délimitation que l'on trouve dans les témoins autres que Z.
- v. 3652 *Atant est pour Atant es*, dans Y et Z.

- v. 3664-3666 Ajout de $A^2Y^{13}Z$, qui correspond approximativement au latin *Nec mihi te penna, nec falsum uersus in aurum / Iuppiter eripiet* « ni tes ailes, ni Jupiter, caché sous la forme d'un or trompeur, ne pourront t'arracher de mes mains » (*Mét.*, V, v. 11-12). L'emploi de la forme *vo*, pour l'adjectif possessif *votre*, est commune à Y et Z.

LIVRE CINQUIÈME

- v. 1-2 *A ce disant vault balancier / Le bras pour le glaive lancier* (éd. C. De Boer, V, v. 26-27). D'après les attestations des dictionnaires, on *balance* plus une arme qu'un bras. L'incongruité pourrait provenir d'une erreur : *Le bras* copié au lieu de *Les bras* (*DEG*¹⁵). Dans ce cas le pluriel permet de comprendre l'action de *balancier les bras* « équilibrer les bras » qui conviendrait mieux à la description de la position du corps au moment de lancer le javelot. C'est en effet l'idée d'oscillation correspondant au mouvement du bras (tendu en arrière puis projeté en avant) qu'exprime le verbe *balancier*. Les témoins A, Y et Z ont encore la même leçon au v. 61.
- v. 12-13 *Que Jupiter avoit livree / Pour devorer a la belue* (éd. C. De Boer, V, v. 37-38). *Qui des dieux estoit ajugee* est une adaptation de *Que Jupiter avoit livree* devenu *Qui par engin estoit livree* dans Y. Une construction *estre ajugé* se retrouve dans le Mts 116b au sens de « donner par un jugement » (pour qn), ce qui rejoint partiellement notre extrait même si sa structure est plus complexe. La version hypométrique de Z^{21} est plus banale.
- v. 14 Comme dans la tradition et Z^{21} , il est plus logique que le roi Céphée dise que Persée (« il ») n'a pas enlevé Andromède, plutôt que lui-même. En effet, Phinée n'est pas venu accuser le roi d'avoir pris Andromède, mais bien Persée. Le sens reste cependant satisfaisant.

- v. 20-95 Sur ce déplacement commun à Z^1 et Z^2 , cf. introduction édition.
deuciés. Sur l'alternance entre P2 et P5, cf. introduction édition « Autres traits linguistiques saillants ».
- v. 34 *Si veulz avoir la seignorie* (éd. C. De Boer, V, v. 59). La leçon de Z^{21} (*Or*) est la même que celle de *Y*; son sens est en outre plus convaincant.
- v. 38 *Quant elle iert liee a la roche* (éd. C. De Boer, V, v. 65).
- v. 58-59 Ces deux vers résument : *Cil ne dist mot, mes moult res-garde / L'un et l'autre aïreement, / Et mout s'engresse durement / Vers l'un et l'autre, et desirre, / S'il pooit, l'un et l'autre ocirre* (éd. C. De Boer, V, v. 85-90). L'oubli de Z^{34} est isolé, tout comme le vers de Z^{21} qui le complète.
- v. 61 Sur l'emploi de *balancier*, voir la note V, v. 1-2.
- v. 77-78 *Rechus* ($A^2Y^{13}Z$). Le nom latin du personnage est *Rhoetus*. La collocation entre *conseil* et *geste* surprend et nous invite à reconsidérer le sens de chacun des deux mots. Dans de DMF, ils ont en commun de désigner l'entourage de quelqu'un, *geste* exprimant le rapport de proximité le plus fort (« lignée »). Pourtant, rien ne précise dans le texte ovidien à quel camp, à quelle famille appartient Rhétus. Pour sa part, le copiste de Z^3 , en écrivant *sagesce*, comprend le sens premier de *conseil*.
- v. 80-81 *Oultrepasser* ($Y^{13}Z$) a comme sujet implicite *l'espié* (v. 67). Le passage dans lequel figure ce verbe est une réfection (YZ) à partir de *Si que bien plain pié li entaie / Tout li ront cuir et os et doie* (éd. C. De Boer, V, v. 110-111). Il est fort probable que le changement et les difficultés qui en découlent proviennent de la mécompréhension d'*entaier*. La signification première du verbe est « plonger dans la boue », qui ne s'applique pas ici. Une attestation est relevée, au sens d'« enfoncer quelque chose de sale » (Gdf III, 246b tiré de Gautier de Coincy, *Miracles Notre Dame*). La même citation est reprise par Mts 1228a qui lui accorde une acception moins spécifique, qui pourrait être plus adéquate à l'extrait (« enfoncer »), mais sans doute trop rare pour être bien comprise. La présence du mot *doie* dans

- l'énumération de membres du corps nous paraît aussi surprenante. C'est certainement la raison pour laquelle le terme s'est vu remplacé par un organe, dans *G*¹ (*foye*). Enfin, le vers 81 *N'a garde que jamais repasse* peut se comprendre ainsi : « L'épieu ne risque pas de repasser ».
- v. 88-89 Reprise de *En sa chambre entre sans delaié / Ne se vault metre en la manaie* (éd. C. De Boer, V, v. 120-121). Au vers 88, *menaie* a le sens de « protection ».
- v. 94-95 Ajout propre à YZ qui trouve peut-être sa source dans les *Métamorphoses* : *testatus iusque fideinque / Hospitiique deos ea se prohibente moueri* « attestant la justice, la bonne foi et les dieux de l'hospitalité que ce désordre éclatait malgré lui » (*Mét.*, V, v. 44-45). En revanche, la formulation *le dieu* plutôt que *les dieux* n'est pas claire.
- v. 100 La forme *truissent*, présente dans toute la tradition sauf *Z*²¹, n'est pas relevée par P. Fouché (*Morphologie [...]*, *op. cit.*, p. 94). Il note seulement l'existence pour le subjonctif présent de formes analogiques de *ruisse* (subjonctif présent de *rover*) : *truisse* (P1, P3), *truisses* (P2) au lieu de *truef*, *truuet* et *trues*. Sur *lui* pour *le*, t. I, p. 43.
- v. 101 *Qui fierement l'ont arami* (éd. C. De Boer, V, v. 191). Le participe passé *engaigni* se rapproche d'*engrami* (Y), participe passé du verbe *engramir* employé du XII^e au XIII^e siècle au sens d'« irriter » (FEW XVI, 51a *gram*). Les exemples tirés du DMF montrent qu'il est usité jusqu'au début du XV^e siècle, tout particulièrement dans le Nord et le Nord-Est de la France. Cependant, les attestations pour cette période sont très peu nombreuses. Pour cette raison, on peut supposer qu'*engaignier* a pris dans Z la place d'*engramir* en voie de disparition. Ce dernier semble être venu remplacer *aramir*, dont le sens en contexte (« attaquer » FEW, DMF) semble mal attesté, comme invite aussi à le penser la déformation d'*arami* en *atrami* dans *G*¹³.
- v. 107 Reprise maladroite (*Z*³⁴) de *Tant piez, tant poing, et tant chiez trenche* (éd. C. De Boer, V, v. 197).
- v. 122-123 La rime *coche / fleche* s'expliquerait à partir de la rime *coiche / floiche* présente dans *A*¹.

- v. 128 *cerveille* : le FEW attribue une origine lorraine à cette forme dans une attestation de 1312 (FEW II-1, 602a *cerebellum*). Un autre exemple, picard, du xv^e siècle, se trouve dans le TL II, 137. Sur ce type de graphie, cf. introduction édition « Autres traits linguistiques saillants ».
- v. 137 Suppression dans YZ de : *Si le regrete trop et plaint. / Emprez le duel et le complaint* (éd. C. De Boer, V, v. 228-229).
- v. 152-154 Le passage *S'il n'eüst de Pallas l'escu / Mes quant Parseiis l'a veü, / Queuvre s'en pour sauver sa vie* adapte *Se droit l'eüst aconseü / Mes quant Perseiis l'ot veü, / Se guencist, pour sauver sa vie* (éd. C. De Boer, V, v. 244-246). La présence de deux verbes qui sont ailleurs l'objet de variantes pourrait être la cause de cette réécriture : *aconsuivre* au livre IV, v. 3542-3543 et *guencir* au livre III, v. 121 où la structure *li guencist* est remplacée par *li fuit* dans Z. *Les fist escalorgier a terre* (éd. C. De Boer, V, v. 262). La forme *esglisier* (Z) « glisser » est très rare : un exemple dans le FEW en moyen français tardif (ca 1500 ; FEW XVI, 45b) et seulement dans un emploi pronominal. Le DMF n'enregistre qu'une occurrence d'un texte probablement postérieur à l'époque de rédaction du modèle de Z (1406-1409). En revanche, la variante *esclicier* est beaucoup mieux attestée, ce que T. Städler explique par le fait qu'*esgl-* est devenu *escl-* « soit parce que ce dernier groupe est beaucoup plus fréquent en afr., [...] soit à cause de l'influence de *esclicier* "voler en éclats" » (DEAF G 845). La forme *esclicier* est enregistrée jusqu'en 1408 d'après le DEAF (DEAF G 851), jusqu'en 1424 dans le DMF et le verbe *esglichier* dont elle dérive survivrait même jusqu'au début de la seconde moitié du xv^e siècle, étant donné qu'il est maintenu dans Z²¹. À l'origine semblait se trouver la forme *escalorgier* (A) « glisser », qui a également été l'objet de variantes dans Y : *esclingier* (Y¹³) et *eschingier* (Y²). Ce n'est pas la première fois que le verbe *escoulourgier* pose problème dans Y et Z (cf. note III, v. 294).
- v. 181 *Phorbas refiert, si li embat* (éd. C. De Boer, V, v. 273).

- v. 187 *Cemeton* (*Cemiton Y*) *qui fu filz Actour*. Dans les *Métamorphoses* nous lisons *Actoriden Erytum* « Érytus le fils d'Actor » (*Mét.*, V, v. 79). Selon le *Fabularius*, *Actor* était le père de *Menetus* et le grand-père de Patrocle. En revanche, le nom de son fils n'est pas cité, ni un quelconque *Cemeton*. Nous ne savons donc pas à qui réfère *Cemeton* et ne savons pas s'il est lui aussi le fils d'Actor. Il pourrait s'agir d'une altération de *Menetus*. Aucune glose dans le ms. du Vat. lat. 1479 ou le commentaire Vulgate ne nous aide à comprendre cette version.
- v. 188 *Bisagiie* traduit le latin *bipennis* « à deux tranchants » (*Mét.*, V, v. 80). Il s'emploie ici non comme substantif désignant en lui-même une hache à deux tranchants mais comme adjectif dérivé d'*aigu* « qui se termine en pointe » (FEW XXIV, 128a *acutus*). Cette incongruité semble relevée par le copiste de Z⁴ qui souligne le mot. Le terme a néanmoins une origine adjectivale (*bisacutus*) qui pourrait expliquer son emploi en contexte. Il fonctionne en outre comme adjectif dans la source latine que le traducteur a ainsi bien rendue.
- v. 193-198 Le passage traduit *sed altis / Exstantem signis multaeque in pondere massae / Ingentem manibus tollit cratera duabus / Infligitque uiro* « il y avait là un grand cratère orné de figures en relief, masse d'un poids énorme ; il le prend à deux mains et le précipite sur son adversaire » (*Mét.*, V, v. 80-83).
Vers li s'adrese en present reprend *Si li sault et voit en present* (éd. C. De Boer, V, v. 285), qui est modifié dans Y en *Si li vait sallir en present*. La version de Z est répétitive car le verbe *adresser* est déjà employé trois vers en amont (v. 190). S'ensuit la banalisation du vers suivant *Sor un dois une coupe d'or* (éd. C. De Boer) en *Lors tenoit une cope d'or* (Z³⁴Y). Il n'est nullement question de l'équivalent d'un *dois* chez Ovide. Peut-être y avait-il dans le témoin des *Métamorphoses* qu'utilise l'auteur de l'*Ovide moralisé* une mauvaise lecture d'*altis* en *alteris* qui désigne l'autel, et que traduirait le français *dois*. Notons

- que le segment *sed altis* est absent du Vat. lat. 1479 (f. 88v). Quoi qu'il en soit, *dois* pourrait être l'élément perturbateur comme au livre VIII (v. 1953) pour le même emploi désignant une « estrade où est dressée une table d'honneur » (DMF). La leçon de YZ n'est pas erronée même si elle fait sauter une étape.
- v. 201-209 Adaptation commune à Y et Z des v. 297-301 (éd. C. De Boer). On ne trouve ni dans un manuscrit comme le Vat. lat. 1479 ni dans le commentaire Vulgate de telles informations. Les précisions de *Pantassone*, concernant Abaris, et du *fleuve de Sperte* au sujet de Lycétus sont des ajouts qui traduisent de façon erronée le latin *Caucasiumque Abarin Sperchionidenque Lycetum* « Abaris, venu de Caucase, Lycétus, fils de Sperchius » (*Mét.*, V, v. 86). Sperchius est un fleuve de Thessalie et non du Péloponèse (Sparte), comme le précise, par exemple, la glose du commentaire Vulgate (*Commentaire Vulgate des Métamorphoses d'Ovide. Livre I-V*, éd. F. T. Coulson et P. A. Martina, trad. P. A. Martina et C. Wille, Paris, Classiques Garnier, 2021, glose II, 86).
- v. 227-229 Réécriture maladroite, avec une répétition du complément d'objet d'*oster*, à partir de *Cil tret le dart sans demorance* (éd. C. De Boer, V, v. 319). Le passage est aussi amplifié dans Y, avec une erreur de rime entre *lence* et *demoree* : *Parmi son corps passe la lance / Au destre bras la sus lence / Cilz trait la hanste sans demoree*.
- v. 236-245 Ajout qui permet de mieux présenter Hoditès (*Audicem* dans Z).
- v. 253-256 *Linchides* (Z) : chez Ovide, Hypsée frappe Prothoénor puis le descendant de Lyncée frappe Hypsée. Les leçons contenues dans YG¹³ se rapprochent le plus du nom du personnage *Hypseus* : *Iipseus* Y¹, *Perseus* Y², *Ilperseus* Y³, *Hipseus* G¹³. Ailleurs la version *Perseus* transmet un contre-sens.
- v. 267 Le correcteur de Z² n'a pas compris que *Coccis* (YZ) est un prénom, variante du latin *Chromis* mal rendu dans toutes les copies.

- v. 269 *Onc l'autel ne le pot guerir* (éd. C. De Boer, V, v. 349). La version de Z³ est hypermétrique, mais sa syntaxe est meilleure.
- v. 277 C. De Boer met ici une note pour signaler que *plomees d'acier quarrees* est la translation de *caestibus* « la ceste » c'est-à-dire « l'arme des athlètes qui se disputaient le prix du pugilat » (*Mét.*, V, v. 107 ; éd. C. De Boer, t. II, n. 4, p. 196). Une glose interlinéaire du Vat. lat. 1479, renvoie pour *cestibus* au terme français *plommees*, cf. *Un commentaire médiéval aux Métamorphoses [...], op. cit.*, glose au V, 107.
- v. 284 *L'un* renvoie à Broteas (*Borcees*) et *l'autre* à Ammon (éd. C. De Boer, t. II, n. 5, p. 196).
- v. 301 *N'afiert pas chans a tel affaire / Com nous avons empris a faire* (éd. C. De Boer, V, v. 382-383) est supprimé dans Y et Z.
- v. 321-322 *Pelates. Demantres qu'il sache / Coritus d'une lance aguë* (éd. C. De Boer, V, v. 403-404).
- v. 325 *main a main*, cf. note II, v. 1319.
- v. 330-331 Adaptation (YZ) de *Que moult feïst a resongnier. / Le veïst l'en en sanc baignier / Brans d'acier et lance agues. / La ot cerveles expandues* (éd. C. De Boer, V, v. 412-415).
- v. 339-342 Dans tous les manuscrits *Melaneus* (*Mét.*, v. 128) n'est pas désigné mais *Climenus*, ou *Chimenus*, déjà évoqué sous le nom de *Climedus* dans Z. *Dozilas* est une déformation de *Dorilas*. La provenance de *Basamone* et les v. 341-342 se trouvent dans Y et Z. Ces ajouts traduisent partiellement l'extrait des *Métamorphoses* : *Nasamoniaci Dorylas ditissimus agri, / Diues agri Dorylas* « Dorylas, le plus fortuné parmi les Nasamons, Dorylas, riche en terres » (*Mét.*, V, v. 129-130).
- v. 348-349 Ajout de YZ.
- v. 350-351 Changement (YZ) de *Tant comme il a sous toi de terre, / Qui tant en eüz ains la gerre.* (éd. C. De Boer, V, v. 430-431).
- v. 357 Suppression dans YZ de *Trespercié si tout en apert, / Que li fers d'autres part en pert* (éd. C. De Boer, V, v. 440-441).
- v. 360-361 *Mendin* (YZ) ne correspond pas au personnage qui est

- censé être évoqué dans ce vers : *Clanis* (*Mét.*, V, v. 140). Nous ne savons pas la source de cette variante, que l'on ne retrouve ni dans le *Fabularius*, ni dans le Vat. lat. 1479 par exemple.
- v. 364 *Devina sa mesaventure* (éd. C. De Boer, V, v. 448). Le verbe *repentir* s'emploie plus habituellement sous sa forme pronominale.
- v. 366-368 Le passage a été mal compris et mal rendu dans Z. Le personnage qui a tué son père est *Agirten*, mentionné dans les autres témoins. *Theothan* est une déformation de *Toacten*, issu du latin *Toactes*.
- v. 417-418 Le passage traduit *Applicat hic umeros ad magnae saxae columnae / Tutaque terga gerens* « alors il appuie ses épaules à une grande colonne de marbre, et certain de ne pas être frappé dans le dos » (*Mét.*, V, v. 160-161). D'après la source latine, l'expression *faire a son dos escremie* désignerait une attitude de défense, que l'on retrouve dans les dictionnaires pour le verbe *escremir* (Gdf III, 438b ; TL III 995). On pourrait donc gloser la locution de la sorte : « défendre son dos ». Cependant, la proposition *pour faire a son dos escremie* se rattache peut-être au vers précédent *tuit li gietent d'une envaie*. Le TL relève en effet des expressions telles que *ferir une escremie*, *jeter une escremie* dans lesquelles *escremie* désigne un « coup ».
- v. 423 Omission dans YZ de *Ne esbahis, ne plus ne doute / Que s'il fust en chastel sor moute* (éd. C. De Boer, V, v. 512-513).
- v. 436 Le verbe *livrer* transcrit dans Z³ ne fonctionne pas. La description de l'assaut conjoint de Molpée (*Meophus* dans Z) et d'Échemmon (*Echinon* dans Z) ne figure pas dans Z (éd. C. De Boer, V, v. 525-545). Cette omission fait de Molpée le sujet du verbe *faindre* (v. 435) alors qu'il devrait s'agir de son acolyte.
- v. 440-445 Adaptation dans YZ des v. 550-557 (éd. C. De Boer). L'épée ne frappe plus une *fort barre* (éd. C. De Boer, V, v. 551 ; *columnae*, *Mét.*, V, v. 172).
- v. 452 Ce vers est une réécriture de *Perseis*, *Mes que vault sa force* (éd. C. De Boer, V, v. 564).

- v. 467 *Fus* variante, pour la rime, du nom *fust* « bois ».
- v. 468-471 Ces paroles adaptent la traduction « [...] *Quier qui s'esmait / Par ta merveille et par tes dis ! / Je pris poi quanque tu nous dis ! / Ja m'en eschaperas pour tel !* » (éd. C. De Boer, V, v. 581-584).
Pour la rime *ester / mortel*, cf. introduction édition.
- v. 479 *Ampyx animi plenissima magni / Pectora Lyncidae gladio petit* « Ampyx pointe son glaive contre la poitrine du descendant de Lyncée, que remplit un grand cœur » (*Mét.*, V, v. 184-185). Dans tous les témoins, sauf ceux de notre famille, Ampyx attaque le descendant de Lyncée et non Persée.
- v. 485 *Contre li Aylen a esllés* remplace *Corre Nileum a eslais* (éd. C. De Boer, V, v. 598). *Nileum* rend compte du latin *Nileus* (*Mét.*, V, v. 187). De toute évidence, cette modification est liée à la présence d'un nom propre.
- v. 497-499 Réécriture de « *Esgar, Perseüs, quel mesnie / N'a donc si bele començaïlle ? / En mon branc d'acier, qui bien taille, / Et en la force de mes bras / Gist ta mors, si t'iert grant solas / Et grant alegemens de mort, / Quant si gentis homs t'avra mort* » (éd. C. De Boer, V, v. 611-617). Seuls les deux derniers vers sont supprimés conjointement dans Y et Z.
- v. 501-503 Il s'agit là d'une refonte et d'un ajout à partir de *Li vait sa langue en roidissant / Illuec s'arresta, sans plus dire* (éd. C. De Boer, V, v. 619-620). Les copies du groupe Z partagent avec celles de Y les deux vers *Va sy la lance brandissant* et *Ilec s'estant ne pot mot dire*. La version éditée par C. De Boer s'accorde mieux aux *Métamorphoses* : *Pars ultima uocis / In medio suppressa sono est adapertaque uelle / Ora loqui credas, nec sunt ea peruia uerbis* « Les derniers sons de sa voix expirent inachevés ; sa bouche entr'ouverte semble vouloir parler, mais elle ne laisse plus passer les mots » (V, v. 192-194).
- v. 505 *Ereux* s'apparente à *Eryx* en latin.
- v. 518-520 Réfection (YZ) de *Ou qui pourchace a desraison / Antrui mal, il est bien raison / Que li maulz par lui s'en reuaigne* (éd. C. De Boer, V, v. 634-636). La proposition *qui*

- pourchace deraison pour autrui mal* n'a pas un sens très clair, sauf si l'on considère *pourchacer deraison* comme une variation à partir de la locution *faire deraison a qn* « faire du tort à qn » (DMF), ce qui est tout à fait adéquat à l'emploi du verbe *forfaire* au v. 517.
- v. 528 et 532 L'hypométrie provient du fait que le prénom est censé être *Astyage*.
- v. 557 Le vers, qui manque dans *Z*²¹, est le même que celui de *Z*³⁴ et *Y*. Il reste proche de *Et essaie au tast la merveille* (éd. C. De Boer, V, v. 672).
- v. 573 Partout ailleurs nous lisons *Ne pour desir de manantie* (*manandie Y*). Nous n'expliquons pas le changement opéré dans *Z* car le substantif *manandie*, ou *manantie* « possession » est bien attesté. Cependant, il posait déjà problème au livre IV, v. 3093.
couvoitie : dans le TL II, 1000, le Gdf II, 290b, le FEW II-2, 1552b et le Mts 782a est relevé le substantif féminin *covoitié* et non *couvoitie*, qui rime ici avec *envie*. Le DMF relève l'existence d'une forme *couvoitie*, « sans doute à lire *covoitié* » (DMF). L'AND 119b et le DEAF^{pré} signalent la forme *covoitie*.
- v. 582-591 Le passage du vousoiement au tutoiement se produit dans *Z*.
- v. 622 La forme *abaissi* pour *abaissié* ne figure pas dans les autres branches.
- v. 635 Dans *Z*³⁴, la suppression de l'allégorie religieuse suivant ce mythe a engendré celle de courts extraits pris en tenailles entre deux interprétations moralisantes : le résumé de la défaite des Piérides et de la rentrée de Persée (*Mét.*, V, v. 236 ; éd. C. De Boer, V, v. 1018-1033) ainsi que la description de la métamorphose de Prétus en pierre (*Mét.*, V, v. 236-241 ; éd. C. De Boer, V, v. 1556-1593).
- v. 636-653 Ajout.
- v. 654 Selon le copiste de *Z*⁴, le livre V commence ici, comme l'indique ce qu'il écrit dans la marge droite, ce qui correspond à peu près à la délimitation du cinquième livre

- dans *E*. À cet endroit, dans *Z*²¹ est proposée une allégorie sur la baleine qui voulait dévorer Andromède. Il s'agit d'une partie de l'allégorie ajoutée au milieu de la fable d'Andromède dans *A*²*Y* (éd. C. De Boer, IV, v. 6918-6973 ; cf. note IV, v. 3520-3521). Cette exposition évoque le danger que représentent les baleines pour les marins. S'ensuivent dans *Z*²¹ les interprétations religieuses de la fable d'Andromède ainsi que celles du combat entre Prétus et Persée, *la devise de l'escu de sainte foy* et *l'Hystoire de parceus* suivies d'allégories.
- v. 677-682 Ajout venant combler l'intervalle entre le vers *Pallas, qui moult le pot amer* et le vers *D'illuec en volant passa mer* (éd. C. De Boer, V, v. 1671-1672). Le thème de l'écu donné par Pallas importe au remanieur qui en fait mention, comme au v. 152. Ceci permet peut-être de pallier l'absence de la longue allégorie sur l'écu de Persée.
- v. 690-693 L'accord féminin de *retraite* s'explique par le fait que *Renomee* est la version initiale, remplacée dans *Z* par *Renon* (*Renomee, qui par tour court*, éd. C. De Boer, V, v. 1678).
- v. 723 « Assurément, les choses iraient au mieux pour nous ».
- v. 734 *Piccus* est ici confondu avec *Pierus* (v. 761) qui vaut pour *Pireneus*.
- v. 739 *thrabir* : cette graphie est insolite, quoiqu'elle puisse s'expliquer par la présence d'un *b* dans le mot, ce qui n'est pas le cas des formes *thorel* (IV, v. 3612) et *thousse* (IV, v. 3616).
- v. 751 P. Fouché rappelle que *plover*, d'où est issu *pleuvain*, provient du latin classique *pluere* (*Morphologie [...], op. cit.*, p. 356). Cette étymologie pourrait expliquer l'existence d'un imparfait *pluoit*, même si nous penchons davantage pour une erreur graphique.
- v. 754 La leçon originale qui traduit le latin *primasque intrauimus aedes* « nous entrons dans la première pièce de son palais » (*Mét.*, V, v. 284), devait être *En son premier auvent entrasmes* (éd. C. De Boer, V, v. 1742 ; *A*¹*Y*). Le passage diffère ailleurs : *En son hostel premier entrames* dans *G*¹³, *En son premier deuant (auant A*²*) entrames* dans *BDE*.

Ces différences suggèrent que le mot *auvent* n'a pas été compris, ou n'a pas semblé très commun. La difficulté, qui se répète au v. 1116, peut être due à l'origine dialectale du vocable qui provient de l'ancien provençal (FEW XXIV, 545b). La difficulté du passage tient peut-être aussi au fait que la signification que l'auteur de l'*Ovide moralisé* octroie à *auvent* n'est pas claire. D'après le latin, le mot traduit *aedes* « maison, demeure ». Cependant, il semblerait qu'Ovide accorde à *aedes* le sens de « pièce (d'un bâtiment) ». Telle serait la signification que son *translateur* lui donne : étant donné que Pyrénée enferme les Muses dans la maison (v. 762). Le texte désignerait donc une pièce de la maison plutôt qu'un petit toit en saillie servant à se protéger de la pluie.

v. 758-759

Dans l'*Ovide moralisé* « original » le sens du passage est plus limpide : *Quant veïsmes le cler venir / Et l'oscur temps pluïeus fenir* (éd. C. De Boer, V, v. 1747). *Le char* constitue donc une erreur commune à Y et Z à partir de *le cler*. L'expression peut valoir comme une métaphore pour désigner le temps serein. La deuxième partie du second vers, *l'air finir* (Z³) nous paraît *a priori* difficile à comprendre, à moins de considérer le substantif *air* au sens de « vent » (DMF). Mais une erreur pour l'adjectif *lait* est plus probable (*et let fuir* (Y¹³), *du tout foyr* (Y²)).

v. 770

Sur *someton*, cf. note I, v. 1095.

v. 774-779

Réécriture de *Ains que cele eüst trait a chief / Sa parole, elles ont oïs / Sor les rains grans gravilleïs / D'oisiaux, qui par l'air voletoient / Et vois de salus aportoient* (éd. C. De Boer, V, v. 1763-1767). Cet extrait transpose la version *Musa loquebatur; pennae sonuere per auras / Voxque salutantum ramis ueniebat ab altis* « La Muse parlait encore, lorsqu'un bruit d'ailes retentit dans les airs et des voix qui adressaient des salutations se firent entendre du haut des arbres » (*Mét.*, V, v. 294-295).

Le forme *charchant* vaut pour *chargeant* (l'évolution de *-icare* peut aboutir aux deux résultats concurrents *-chier* / *-gier*).

Le dernier mot du vers 1765 est édité par C. De Boer selon la leçon contenue dans *E* (*Sor les rains grans gravilleïs*), qui lui semblait plus proche de la version originale, dont la difficulté de compréhension a donné lieu à diverses variantes : *gauilleis* A¹, *garroulleis* A², *garrelerie* YZ³⁴, *jenglerie* Z²¹. Le substantif *gravilleis* est effectivement très rare, relevé dans un seul dictionnaire (DEAF) et commenté par A. Henry comme une traduction de *penmas sonuere per auras* (*Mét.*, V, v. 294), qui évoque le bruit produit par un frottement d'ailes d'oiseaux (*Romania* 77, 1956, p. 343). Le DEAF rattache le mot au verbe *graviller* que l'on trouve pour le même passage de la mise en prose de l'*Ovide moralisé* de 1476, sous la forme *gravyllans*, mais le manuscrit de référence donne le participe présent « *gavyl-lans*, corrigé avec un renvoi à Ovmor » (DEAF G 1273). D'après le DEAF « l'explication de ce mot [*gravilleïs*] fait difficulté » (DEAF G 1273). « On s'attendrait au sens de 'bruit produit par le mouvement des ailes', mais nous ne voyons pas de famille à laquelle on pourrait attribuer mot et sens. » (*ibid.*). « Le contexte afr. autorise aussi le sens de "croassement" », par comparaison avec des dérivés du verbe *graillier*. C'est pourquoi le DEAF propose la définition suivante : « bruit fait par des oiseaux, soit par le mouvement des ailes, soit par croassement ». Certaines variantes, comme celle de B, *garoullis*, semblent mieux identifiables. Il existe effectivement un verbe *garouiller* « gazouiller, caqueter » (du latin *garrulare*) auquel le nom pourrait se rattacher. Nous nous demandons si la version *garrelerie* (YZ³⁴) ne dérive pas aussi de *garruler* du latin *garrulare* « bavarder » (DEAF G 344). Le verbe d'ancien français, qui est aussi attesté en moyen français, signifie « gazouiller » (DEAF G 344). Ainsi, *garrelerie* désignerait un « gazouillis d'oiseau », ce qui convient parfaitement au contexte. Enfin, *jenglerie* (Z²¹) a le mérite de clarifier le texte, même si son acception négative n'est pas en complet accord avec *les vois de salus* et les propos des oiseaux « *Dieux vous sault* ».

- v. 780-784 Adaptation de *Piës estoient jusqu'a nuef, / Jadis puceles, qui de nuef / Orent lors cors muez em pyes* (éd. C. De Boer, V, v. 1768-1770). La référence à la beauté passée des oiseaux tisse un parallèle implicite avec la fable du corbeau (II, v. 1827-1828).
- v. 788 *Si cuida vois d'ommes oïr* (éd. C. De Boer, V, v. 1775). Dans le texte latin et dans les autres témoins, les voix sont celles d'hommes (*Mét.*, V, v. 298). Au lieu de s'en tenir à une acception générale d'homme au sens d'« humain », le remanieur a adapté la nature des voix à leur genre.
- v. 789-795 Développement de *La Muse li dist que c'estoient / Pyes qui si se dementoient, / Puceles qui jadis vaincues / Par estrif sont teulz devenues* (éd. C. De Boer, V, v. 1776-1779).
- v. 793-794 *Il* est ambigu. Ce pronom peut soit anaphoriser *oisyaux*, soit être l'équivalent du pronom *el* (cf. introduction édition « Autres traits linguistiques saillants »).
- v. 797 *Sa* peut correspondre à une forme de l'Est pour l'adverbe de lieu « çà ».
- v. 801-802 *Pourquoi decevez vos la gent ? / Par vos fantives melodies ?* (éd. C. De Boer, V, v. 1785-1786). L'emploi transitif du verbe *flaboier* est très rare. En outre, les dictionnaires ne présentent aucune occurrence dans laquelle le complément du verbe est une personne. La raison de l'introduction de cette construction atypique ne peut s'expliquer par la volonté de contourner le verbe *decevoir*, très commun. La leçon erronée de Y (*Pour quoy blaffengez vous la gent*) atteste d'une mauvaise transmission. *vous* pour le déterminant *vos*, cf. t. I, p. 44.
- v. 806 La leçon *a si* de Z³⁴ serait due à un amalgame entre l'adverbe *aussi* et l'adverbe *si* (YA), équivalents pour exprimer un rapport d'égalité.
- v. 809 La leçon de Z³⁴ *Et de l'estude la fontaine*, qui s'écarte de Z²¹ qui donne une version apparemment est plus logique et rejoint la tradition, peut néanmoins s'analyser comme *la fontaine de l'estude*.
- v. 817 Le fait que soit écrit *eslenees* avec deux *ee* montre que le participe passé du verbe *eslever* a été noté au lieu de

- celui du verbe *eslire* qui était censé rimer avec *vainques*. Nous corrigeons pour le sens.
- v. 830 Hypométrie due au nom propre qui est *Thiphoëüs* dans A et Y, par exemple.
- v. 843 *Bacus en chevrel se cela* (éd. C. De Boer, V, v. 1827). Même si la leçon de Z³ (*vache*) s'écarte de celle de la tradition (*chevrel*) et de Z⁴²¹ (*cheval*), elle n'est pas absurde. Cependant, nous la corrigeons car elle est répétitive par rapport à celle du vers 845.
- v. 858 Les précisions *Leçon mélodieuse et fine, / Si tint un poi la teste encline* (éd. C. De Boer, V, v. 1844-1845) sont omises dans Y et Z.
- v. 860-897 Passage déplacé. Il devrait apparaître après le vers 897. Il correspond aux v. 1864-1897 (éd. C. De Boer, V). Ce transfert peut avoir pour fonction de mieux comparer le discours de la Muse et celui de Calliope, en les faisant toutes deux commencer par l'histoire des géants.
- v. 868 Le vers hypermétrique de Z s'insère dans une réécriture de *Pour ce forfet fu enterrez / Et sous quatre mons enserrez. / Trinacris fu sor lui assise* (éd. C. De Boer, V, v. 1868-1870).
- v. 873-875 Réécriture de *Et le quart sor son chief amont. / Trop durement le compressoient / Li grant mont qui sor lui seoient* (éd. C. De Boer, V, v. 1875-1877). La structure syntaxique du passage n'est pas simple. La difficulté provient du vers *Qui trop durement li pesoient* (*pesoit* Z²¹) reprenant *Trop durement le compressoient*. Nous lisons dans Y : *Trop durement le compesoient*. Cette leçon nous invite à penser que, dans le modèle de YZ, *compressoient* a été mal transcrit en *compesoient* qui n'a pas de sens. Alors cette leçon erronée a été changée en *pesoient*, puis le pronom relatif *qui* ajouté pour pallier l'hypométrie engendrée.
- v. 878-879 Reconstruction de *Ardant feu gita par la bouche. / Les montagnes crolle et eslouche* (éd. C. De Boer, V, v. 1878-1879).
- v. 883 L'accord du verbe *enserrez* au singulier signale bien qu'*enfer* est le sujet et non *ceus qui*. *Qui* est donc employé ici pour *que*. Cette configuration s'explique à partir de la version

- majoritaire : *Cil qui sont en enfer en serre* (éd. C. De Boer, V, v. 1883).
- v. 896 Comme le *s* préconsonantique est désarticulé, il est possible de rencontrer une graphie *decheut* pour un subjonctif imparfait, ici requis par la présence d'un verbe d'empêchement, cf. t. I, p. 41.
- v. 898-902 *Ceres ara premierement, / Et dona le cultivement / De terre, et fist les blez semer* (éd. C. De Boer, V, v. 1846-1848). Adaptation due au déplacement du passage qui suit, cf. note V, v. 860-897.
- v. 913-916 La graphie *coullivement* (*Z*³), pour *cultivement*, est insolite. *encomẽincier / Ma chanson* : cette proposition trahit le fait que ce passage est censé se trouver au début du discours de Calliope.
- Le sujet des paroles à venir – le ravissement de Cérès – se rencontre uniquement dans *Z*. Il s'agit d'une erreur, dans la mesure où l'histoire raconte que Proserpine est enlevée et non Cérès.
- v. 932 *Ver* (*Vers Z*²¹) *qui deffance ne besougne*. Cette version s'est substituée à *Vers cui ne dure nulle broigne* (éd. C. De Boer, V, v. 1910), devenu *Vers cui ne dure nulle besoigne* pour *Y*. Dans *Y* et *Z*, *besogne* prend donc la place de *broigne* « cuirasse ». Si le mot est très bien attesté en ancien français, il l'est beaucoup moins dans des textes du xv^e siècle : la forme *broigne* est répertoriée jusqu'au xiv^e siècle (FEW IV, 995b *brunnia*). Ce mot a pourtant dû survivre car il est considéré comme un « vieux mot » en 1611 (FEW IV, 995b *brunnia* ; TLF), et il a certainement déjà été jugé comme tel dès la fin du xiv^e siècle et le début du xv^e siècle, à en croire nos copies qui n'ont avec ce terme qu'un lien sémantique faible. La variante *besogne* se dote ici du sens d'« entreprise, bataille » (DMF), moins précis que celui de *broigne*. Cet emploi peut fonctionner dans *Y*, mais non dans *Z* où *besogne* est une forme verbale plutôt qu'un substantif. Dans ce cas, il faut comprendre le verbe *besogner* « être nécessaire » (FEW) et traduire le passage par « tu es ma lance et mon écu, par lequel j'ai

- vaincu beaucoup d'amants, et contre lequel la défense n'est pas nécessaire », en considérant que le fait de se défendre n'est pas nécessaire car inutile et vain.
- v. 949 La référence du déterminant *son* n'est pas la bonne dans Z³⁴. En effet, il est contradictoire que Jupiter ait été mis à mal par son propre *effort* plutôt que par celui de Cupidon. Cette confusion est probablement due à la présence de l'article possessif *sa* au vers précédent. Un même type de confusion se retrouve en VI, v. 654.
- v. 954 C'est l'accord de proximité qui perturbe ici la métrique, à l'instar de la bonne leçon *Malgré nous vivent vièrement* (éd. C. De Boer, V, v. 1932).
- v. 962 La leçon *oncle* de YZ³⁴ n'est pas entièrement absurde puisque Pluton est l'oncle de Vénus. Néanmoins elle est moins logique que celle de Z²¹. L'heure est effectivement à la description de la préparation de l'arc de Cupidon, comme dans le vers correspondant *Son arc, si mist la corde en coiche* (éd. C. De Boer, V, v. 1940). Sur la rime *coche* / *fleche*, voir note V, v. 122.
- v. 997 *Tantost l'ama, si la ravit* (éd. C. De Boer, V, v. 1975). Seule la violence du personnage est évoquée dans Y et Z.
- v. 1006-1007 *Et les flours qu'ele avoit cueilloites / Li sont de son giron cheoites* (éd. C. De Boer, V, v. 1984-1985). La rime n'est pas satisfaisante entre *quillies* et *cheües* (Z³⁴). Ceci provient du fait que dans l'ancêtre de Y et Z les participes passés faibles de nature analogique *cueilloite* et *cheoite* ont été changés (rime *quellues* / *cheües* dans Y). Une variante dialectale *cheïr*, de l'ancien picard, existe (FEW II-1, 24a *cadere*). Elle aurait pu donner lieu au participe passé *cheï(e)s* (Z²¹), dont nous ne trouvons pourtant pas de trace chez Fouché.
- v. 1012-1013 *Si vait ses chevaux semonant / Et les regnes abandonant* (éd. C. De Boer, V, v. 1990-1991), calqué sur le latin *Exhortatur equos, quorum per colla iubasque / Excudit obscura tinctas ferrugine habenas* « il excite ses coursiers, en les appelant chacun par son nom ; sur leurs cous et sur

- leurs crinières il secoue les rênes teintes de la sombre couleur de la rouille » (*Mét.*, V, v. 403-404). La leçon commune de Y et Z s'écarte du texte latin et de sa traduction en ancien français, certainement par mécompréhension du participe présent *semonant*, issu de *semoner* (FEW XII, 347a), rattaché à *semondre* (du latin *submonere*).
- v. 1014 La mention du *souffre* renvoie à l'odeur qu'exhalent les étangs de Palliques : *olentia sulphure* (*Mét.*, V, v. 405).
- v. 1015 Dans la tradition nous lisons *Et mains autres malz pas assez* (éd. C. De Boer, V, v. 1993) ; *Et plusieurs aultres pas passez* dans A². L'hypermétrie du vers *Et maint plus perilleux pas assés* (YZ) est causée par la modification de *autre malz pas* en *plus perilleux pas*.
- v. 1016 *Sicané* (A²YZ) correspond à *Cyane* (*Mét.*, V, v. 412). Aucune variante du type *Sicane* n'est exemplifiée dans le *Fabularius*.
- v. 1019 Seuls les témoins de YZ recueillent la leçon fautive *Dyane* au lieu de *Cyane*. C'est encore le cas au v. 1048, dans Z seulement.
- v. 1028 *Cereïs* : « de Cérés ».
- v. 1053-1055 Réécriture de *Tant plora qu'en plorant morut. / Em pures lermes decorut, / Si fu muee en sa fontaine. / Ceres est cheoite en grant paine*. (éd. C. De Boer, V, v. 2034-2037). Pas de mention dans Z du fait que Cyané mourut de chagrin. Cette suppression peut être due au fait que le remanieur a confondu Diane et Cyané (cf. V, v. 1019 et 1048). Il sait sûrement que Diane n'est pas devenue une *fontaine*.
- v. 1069 Dans le texte latin Cérés est affaiblie par la fatigue en même temps qu'elle a soif : *fessa labore sitim conceperat* « épuisée de fatigue, elle souffrait de la soif » (*Mét.*, V, v. 446). L'auteur original aurait tenté de rendre cela en employant le verbe *seer* dans *Li chaulz et li travailz la see* (éd. C. De Boer, V, v. 2051 ; C. De Boer édite *l'assee* qui ne convient pas à la graphie de A¹). Le verbe a posé problème car on retrouve de nombreuses variantes telles que *la lasse* (B), *l'ot grevee* (G¹³), *tresuee* (YZ).
- v. 1070-1071 Ces deux vers reprennent et explicitent *La deesse n'ot*

- avec soi / Dont elle rapaiast sa soi* (éd. C. De Boer, V, v. 2052-2053).
- v. 1073 *a double couverture* : pour Ovide la maison que voit Cérès est « couverte de chaume » (*tectam stamine*, Mét., V, v. 447), ce qui est rendu dans la plupart des copies par *d'umble couverture*. La *double couverture* apparaît dans Y, Z et dans A² où elle est finalement biffée et remplacée par *dumble*. Par conséquent, *double* se signale comme une erreur résultant d'une mélecture du syntagme *d'umble*.
- v. 1080-1081 *Celle li aporte (li a donné Y) a boire / Ce qu'elle maismes doit boire = De cele done a Ceres boivre / La bone feme, en leu de boivre* (éd. C. De Boer, V, v. 2062-2063).
- v. 1086 *Avidamque uocauit* « et l'appelle goulue » est rendu par le doublet synonymique *enfrume* (« avide ») et *gloute* (*Que Ceres iert enfrume et gloute*, éd. C. De Boer, V, v. 2068). D'autres témoins que Z²¹ ont aussi copié l'adjectif *enferme*.
- v. 1098 La variante *versone* semble provenir d'une leçon *versdone*, telle qu'on la trouve dans Y². La leçon majoritaire, *verdome*, est aussi inconnue. Elle fait pourtant sens dans une large partie de la tradition. Cet animal correspond à ce que nous appelons aujourd'hui un stellion, mot attesté depuis ca 1213 (TLF). Le mot est employé au vers suivant, bien qu'il s'agisse d'un nom très rare ; la langue médiévale préfère le terme *moron(e)*. Cet aspect pourrait expliquer la leçon fautive *estellir* de Z²¹ au v. 1099.
- v. 1100-1101 La version de Z, qui rejoint la tradition, se comprend ainsi : « car il est tout étoilé de taches de vérole qui, pour leur part, semblent être étoilées ».
- v. 1106-1107 Changement de *Des repostailles et des bois. / Ne tient a jeu ne a gabois / Ceres la perte et la rapine / De son chier enfant Proserpine* (éd. C. De Boer, V, v. 2088-2091).
- v. 1109 *Par tout court et par tout reverche* (éd. C. De Boer, V, v. 2093). Dans Y et Z le mot à la rime est changé. Nous passons de *par tout reverche* à *et enserche* (Z) ou *a grant enserche* (Y). Il est probable que *revercher* « retourner en tout sens, fouiller » (Gdf VII, 167b-c) soit sorti d'usage. Dans le FEW X, 359b son emploi est relevé de Chrétien

jusqu'au xv^e siècle. Les citations du Gdf sont très fournies contrairement à celles du DMF. Enfin, *revercher* ne reçoit aucune attestation au xv^e siècle dans le DEAFpré. Lors de son autre apparition au livre VI, v. 722, il est de nouveau remplacé par un verbe très proche d'*ensercher* (*cercher*) dans Y et Z, ce qui signale que le sémantisme du verbe demeure compris.

- v. 1111 *Ne li pot tous li mons soïr (souuir Y)* (éd. C. De Boer, V, v. 2095). La forme *soïr* semble avoir posé problème.
- v. 1117-1118 Ce passage renvoie au fait que Cyané était une nymphe avant l'enlèvement de Proserpine. Cette métamorphose est racontée par Ovide (*Mét.*, V, v. 425-437); elle est très succinctement résumée dans l'*Ovide moralisé* (éd. C. De Boer, V, v. 2028-2036). Le remanieur ne relate pas explicitement cette mutation (*cf.* note v. 1053), dont il fait pourtant part ici en précisant que Cyané a été changée en eau (*s'en eaue ne fust muee*). Dans la tradition, il est seulement rappelé que *Et cele, s'el ne fust muee / Dist li eüst et fet savoir / De la rapine tout le voir* (éd. C. De Boer, V, v. 2101-2103), qui est la traduction de *Ea ni mutata fuisset / Omnia narrasset* « Sans sa métamorphose, celle-ci lui aurait tout raconté » (*Mét.*, V, v. 465-466).
- v. 1126 *Li chut la, quant Dis l'amenoit* (éd. C. De Boer, V, v. 2110). L'hypermétrie commune à Y et Z³⁴ est causée par la substitution de *tandis que on l'en menoit* à *quant Dis l'amenoit* (éd. C. De Boer, V, v. 2110).
- v. 1140 *escominie*, présent du verbe *escomeniier*, du latin *excommunicare* (FEW III, 280a). Dans les dialectes du Nord-Est la voyelle *e* prétonique a tendance à se fermer en *i*. Le verbe *escomeniier* traduit ici le latin *inrepat* « elle maudit » (*Mét.*, V, v. 474). Il a donc un sens élargi (Mts 1324a).
- v. 1144 La leçon *charues* de Z²¹ rejoint celle de la tradition. La variante de Z³⁴, qui peut désigner *le charme* comme une essence d'arbre, n'est pas insensée, mais le lien avec le vers suivant (et avec le sens général du passage) s'amenuise en revanche. L'écart graphique entre *charme* et *charue* est faible, nous corrigeons donc.

- v. 1151 Dans YZ on a coupé le court extrait *Pour les aigueres qui sorondent / Et la semence a terre affondent* (éd. C. De Boer, v. 2136-2137).
- v. 1155 *Le païs est mis a tourment* remplace *Perist la semence souvent* (éd. C. De Boer, V, v. 2141). Puis ne se retrouvent plus les vers qui suivent : *Ou nele ou chardon l'estoufoient, / Ou li oïsel la devouroient* (éd. C. De Boer, V, v. 2142-2143).
- v. 1171 Suppression (YZ) de *La mescheance et le contraire / Et les griez que tu li fais traire* (éd. C. De Boer, V, v. 2160-2161).
- v. 1180 *M'en vins de ça repostement* (YZ). Il s'agit d'une variante qui peut avoir pour fonction de contourner la forme *escolorient, escolorgent* du vers *Ving ça sous terre escolorgent* (éd. C. De Boer, V, v. 2170) (cf. note III, v. 294).
- v. 1182 L'expression *mettre a plain* se rattache ici à la locution adverbiale *a plain* « complètement » (FEW IX, 59b). En raison de sa coordination avec *relever*, elle se dote du sens particulier de « redresser (qch.), remettre en état ».
- v. 1185 *Orage* (YZ) : dans les *Métamorphoses* et sa *translation* française, Aréthuse court par l'Ortygie (*Mét.*, V, v. 499 ; éd. C. De Boer, V, v. 2175).
- v. 1199 *Parfondes sostereines* traduit *imas cauernas* « cavernes profondes » (*Mét.*, V, v. 502). Le substantif féminin *parfonde* est mal attesté : une seule occurrence dans le FEW (milieu du XIII^e siècle, FEW IX, 432b *profundus*), reprise dans le TL VII, 254 et Mts 2487b.
- v. 1208 *Trop est Ceres essaboïe* (éd. C. De Boer, V, v. 2198). Sur le passage d'*essaboïe* à *esbahie*, voir la note III, v. 155. Contrairement à *essaboïe* « interdite, hébétée », *esbahie* ne traduit pas toute l'intensité de la stupéfaction de Cérès telle qu'elle transparait dans le texte latin : *stupuit ceu saxea uoces / Attonitaeque diu similis fuit* « elle reste immobile comme si elle était de pierre et longtemps elle semble frappée de la foudre » (*Mét.*, V, v. 509-510). La comparaison à la pierre est cependant rendue au v. 1210.
- v. 1213 *Moult couroucie et moult dolente* (éd. C. De Boer, V, v. 2203) est réécrit en une leçon insatisfaisante dans Y : *Moult convoiteuse et moult dolente*. Cette erreur résulterait de la

- forme *courouceuse*, conservée dans Z. Le FEW indique pourtant que l'adjectif s'emploie jusque 1515, même s'il semble moins vivace en moyen qu'en ancien français (FEW II, 1235b).
- v. 1222-1223 Réécriture de *Dois tu estre esmeüs seviaus, / Se pour moi faire ne le viaus* (éd. C. De Boer, V, v. 2212-2213), liée à l'emploi de *seviaus*, toujours accompagné de modifications (cf. note II, 509).
- v. 1228-1231 Ce passage résume *L'ai trouvee, qui perte apele / Trouveüre ou savoir nouvele / Qui l'a ne qu'ele est devenue. / Li rois d'enfer la m'a tolue / Et ravie a grant desraison, / Si la tient prise en sa cloison* (éd. C. De Boer, V, v. 2218-2223).
- v. 1232 L'hypométrie également présente dans Y est due au passage du subjonctif *faces* à l'impératif *fais*, qui ont ici la même valeur.
- v. 1243-1244 *S'elle a gardé sans fraction / Son jeïne, et dou fruit de la / N'ait mengié puis qu'ele y ala* (éd. C. De Boer, V, v. 2235-2237).
- v. 1249 *c'elle c'est* : « si elle s'est » (cf. introduction édition « Marques dialectales »).
- v. 1263 *Sept grains d'une grenate pome* (éd. C. De Boer, V, v. 2255). Le correcteur de Z² a, semble-t-il, une bonne connaissance de la tradition ovidienne, lui qui précise que Proserpine mangea sept grains (*Mét.*, V, v. 537), comme dans la tradition (*Sept grains d'une grenate pome*, éd. C. De Boer, V, v. 2255). L'erreur provient sans doute du fait que le nombre *sept* est écrit en chiffre romain, dont la graphie est proche de l'article *un*.
- v. 1271 La mauvaise rime entre *enpeché* et *vis* vient du fait que le transcritteur de l'ancêtre de Z a recopié *le vis*, sans doute attiré par l'adjectif *vils* à la rime, au lieu de *le chié*. Le rédacteur du modèle de Z²¹ s'est aperçu de cette anomalie. C'est pourquoi il ajoute un vers et en supprime un autre.
- v. 1276 *Qu'il seneche mauves eiir* (éd. C. De Boer, V, v. 2268) reprend la qualification de l'oiseau de *uenturi nuntia luctus* « messenger des malheurs qui approchent » (*Mét.*, V, v. 549). Le verbe *senecher* « présager » (FEW XI, 603a

- significare*) participe bien de cette traduction, ce qui est moins le cas du verbe *segnefier* venu le remplacer dans EYZ, certainement à cause de l'obsolescence du premier verbe très mal attesté en moyen français (deux occurrences dans le DMF) par rapport à l'ancien français (le FEW ne l'enregistre pas au-delà de cette période).
- v. 1313 *Tant vaguerent qu'aval qu'amont* (éd. C. De Boer, V, v. 3455). Dans G¹³YZ on trouve au lieu de *vaguerent* la forme *quirent*. Le verbe *vaguer* n'est pourtant pas sorti de la langue. Il se rencontre effectivement jusqu'au XVIII^e siècle où il est jugé comme « peu usité » par l'Académie (FEW XIV, 120b). Il s'agirait donc d'une simple erreur de copie.
- v. 1323 *Proserpine a cuer amer* est une réfection de *Cele que tant porent amer* (éd. C. De Boer, V, v. 3465).
- v. 1324 *Et encore ont formes humaines* (éd. C. De Boer, V, v. 3466).
- v. 1337 Ce vers condense *Vont les notoniers enchantant. / Les navies vont atraiant / Et les maronniers abeant* (éd. C. De Boer, v. 3479-3481) dans YZ. La leçon de Z²¹ *enteiant* « souillant » n'est pas facile à comprendre car le lien logique entre le fait de souiller les *maroumiers* et celui de faire échouer leur navire est ténu.
- v. 1339 Le verbe *peçoier* ne rencontre qu'une attestation dans le DMF (Christine de Pizan, *Le Livre de la mutacion de Fortune*, 1400-1403) et s'emploierait plutôt en ancien français d'après le FEW VIII, 332b. Ceci peut expliquer pourquoi il a été supplanté par *despiecier* dans Z²¹ ou pourquoi *la pechoia* est remplacé par *prisse l'a* dans Z (IX, v. 289).
- v. 1340 Le vers est orphelin dans Z³⁴ car il reprend et adapte le dernier vers (*Lonc temps que s'ame n'i perille*) de la série d'allégories supprimées dans Z³⁴.
- v. 1350-1351 *Puis li racompte la maniere / Pour quoy ce fu que fontaine yere*. Ce couplet élude toute difficulté de compréhension liée à la mention d'un personnage encore inconnu, dans la mesure où il se substitue à *Puis dist a Ceres, sans demour, / D'Alpheiis l'ancienne amour*. (éd. C. De Boer, V, v. 3514-3515).

- v. 1353 *Archade* : le nom latin du lieu où est née Aréthuse est *Achaide*, rendu par *Achaie* dans les manuscrits.
- v. 1364 La rupture dans la concordance temporelle s'explique par la proximité entre *oi* (imparfait de l'indicatif P1) et *ay* (présent de l'indicatif P1).
- v. 1373-1374 *Sans chief, qui sans bruiçon coroit / Si simplement que n'i paroît*, (éd. C. De Boer, V, v. 3558-3559). *En lieu quoy nul ne repairoit* peut se gloser par « dans un lieu où personne n'habitait » ; le syntagme *en quoy* peut signifier « où » (Gdf VI, 523c). La proposition *qui sans bruiçon coroit* traduit le latin *sine murmure euntes* (Mét., V, v. 587). Le mot *bruiçon*, variante de *bruisson*, a ici le sens de « bruit » (FEW X, 548a pour un texte de ca 1190 ; Gdf I, 746b pour deux extraits du premier tiers du XIII^e siècle). Le mot est rare, ce que semble confirmer la réfection *qui soubz buisson couroit* BDEG. Dans YZ, nous trouvons le mot *broçon* interprété au sens de « touffe » (Gdf I, 738a), à rattacher à **bruscia* (FEW I, 572). Cette occurrence est isolée dans le Gdf, mais ce thème lexical connaît d'autres développements anciens (*broçonner*, *broçonnos*) qui laissent penser que *broçon* a pu avoir une plus large diffusion. Pour ce qui concerne *bruisson*, la rareté du mot est un élément de changement ailleurs. Au v. 2501 du livre XIII, *Scilla, qui la bruiçon oi* (éd. C. De Boer, XIII, v. 4321) est repris en *Scila qui le son entendi* (ZY), ce qui atteste néanmoins de la compréhension du mot qui est ensuite bien transmis en XV, v. 1549.
- v. 1375-1378 *Et peüst on conter ou fons / Les cailletes dou gué parfont. / Marsauce et pueplier qui croissoient / En la rive ombre li fesoient* (éd. C. De Boer, V, v. 3540-3543). *Les cailletes dou gué parfont* est modifié en *Les cailloux, tant n'iert parfont* (YZ) probablement à cause de la rareté du mot *caillète*. Il reçoit une seule attestation (Gdf I, 769b « diminutif de caillou ») tirée du ms. G² de l'*Ovide moralisé*, pour un autre passage. D'après les *Métamorphoses*, le texte évoque des *cailloux* (*calculus*, Mét., V, v. 589). La leçon

- de YZ semble donc tout à fait appropriée. On note ailleurs une multiplicité de variantes indiquant la difficulté du passage.
- Saux* est le pluriel de l'arbre, le « saule ».
- v. 1399 Dans l'hypotexte latin, la voix d'Alpheüs est qualifiée de *rauco* « rauque », qui devient en français *vois roie* (éd. C. De Boer, V, v. 3564). L'adjectif féminin *roie* est relevé dans le FEW « enrôlé (de la voix d'un homme) » (Brendan ; FEW X, 128 *raucus*).
- v. 1403 Correction pour la rime, et pour le sens. En effet, il est plus probable que le vêtement de la nymphe soit resté sur le bord de la rivière que sur la rivière elle-même.
- v. 1404-1405 *Tant plus m'enchaucet et plus m'avive / Et plus crut l'amour qu'il avoit* (éd. C. De Boer, V, v. 3569-3570). Sur *enchauter*, cf. note III, v. 2176.
- v. 1413-1416 En latin nous lisons : *Vsque sub Orchomenon, Psophidaque Cyllenenque / Maenaliisque sinus gelidumque Erymanthon et Elim* « Jusque sous les murs d'Orchomène et de Psophis, jusqu'au pied du Cyllène, jusqu'aux vallées du Ménale, au frais Érymanthe et à Élis » (*Mét.*, V, v. 607-608).
- v. 1435-1436 Ajout à valeur pathétique.
- v. 1464 *toute nue* : innovation qui prend le pas sur *en mue* (*Je, qui estoie enclose en mue*, éd. C. De Boer, V, v. 3625) ou *en nue* (Y).
- v. 1477-1478 Les deux vers se trouvent modifiés dans YZ. Ailleurs, le passage est formé de *Et pour soi joindre a moi seviaux / S'est tornez en ses propres eaux* (éd. C. De Boer, V, v. 3638-3639). Le réaménagement tire vraisemblablement sa source de la mécompréhension de l'adverbe d'ancien français *seviaus* « du moins » (FEW XIV, 215b *vel*), cf. note II, v. 509.
- v. 1483 *Si vois soz terre escalorjant* (éd. C. De Boer, V, v. 3644). L'oubli, par le rédacteur du modèle de Z de l'abréviation *er* après la lettre *u*, expliquerait la version *tresusent*. Il y a donc plus probablement une erreur à partir de *traversant*, que l'on retrouve dans Y, et qui explique la divergence de Z²¹. Remarquons une fois de plus que le vers

- est modifié en raison de l'emploi d'un dérivé du verbe *escarlojer* (sur ce verbe cf. note III, v. 294).
- v. 1487-1488 *Car la terre est de li nommee; / Pour elle est Delya nomee* est une précision de YZ, qui traduit le latin *Delia* [...] *cognomine diuae* (*Mét.*, V, v. 639-640).

LIVRE SIXIÈME

- v. 1rubr. Cet extrait correspond, plus ou moins, au vers *Praebuerat dictis Tritonia talibus aures* « La déesse de Triton avait prêté l'oreille à ce récit » (*Mét.*, VI, v. 1).
- v. 10 « *Que me vault ce que je vous loe. . . ?* » (éd. C. De Boer, VI, v. 9). La forme *loe* employée au v. 7 est plus juste.
- v. 1-12 Le manque de Z²¹ trouverait son origine dans le fait que deux passages très proches (seulement douze vers d'écart) commencent par *Pallas*.
- v. 26 Sur *il* pour *el*, voir t. I, p. 42.
- v. 32 *De lanage et bele tissiere* (éd. C. De Boer, VI, v. 26). Le terme *lanage* étant beaucoup moins bien attesté que *laine*, la substitution se comprend aisément. Il semble que l'on perde également avec le nom *laine* la signification de *lanage* « travail de la laine », attestée par le DMF pour la version en prose de l'*Ovide moralisé*.
- v. 35 La mauvaise rime entre *Libe* et *sorcuide* s'explique par le fait que le remanieur n'a retenu que l'existence du lieu *Libe*, souvent mis à la place d'un autre nom, ici de celui de *Lide*, correspondant au latin *Lydas* et au français moderne Lydie, située en Asie Mineure. Par exemple, la même erreur se retrouve dans Z et Y² en VI, v. 342. Ainsi, dans Y et Z on lit souvent *Libe* alors que la scène se déroule ailleurs (VI, v. 342 et v. 881 ; VII, v. 268 ; VIII, v. 674).
- v. 44-45 Résumé de *Trop sot bien tondre et escharder, / Charpir, pignier et filer laine / Tant la savoit bien taindre en graine* (éd. C. De Boer, VI, v. 38-40). Dans la source latine,

- quatre actions sont décrites : celle d'enrouler la laine, celle de la presser, celle de faire tourner le fuseau, celle de broder à l'aiguille (*Mét.*, VI, v. 19-23). Le verbe *turdre*, copié dans Z³⁴, est probablement une variante issue d'une leçon *tordre*, ou *tourdre* qui décrirait l'opération d'enrouler la laine, tout à fait en accord avec le verbe qui lui est coordonné : *escarder* « peigner la laine à l'aide d'une écharde » (DMF). Dans ce cas, l'application de ce verbe au travail de la laine serait inédite. (On lit ailleurs : *tondre* A¹Y¹³, *toudre* A², *taindre* Y².)
- v. 49 *De ce qu'el l'avoit en viltance* (éd. C. De Boer, VI, v. 45).
- v. 67 La graphie *les gent* est due à un amalgame entre *la gent* et *les gens*. Nous la conservons pour la rime avec *comparegent*.
- v. 71 *Ce n'est pas sens ; repent en toi* (éd. C. De Boer, VI, v. 67). *Respent* est une variante inhabituelle pour le verbe *repentir*.
- v. 76 *Bien te doit, par m'entencion*, (éd. C. De Boer, VI, v. 72). La leçon de Z³⁴ *par mencion* résulte probablement d'une haplographie que nous corrigeons, dans la mesure où le sens du texte s'en trouve perturbé.
- v. 80 Reprise de *Quar jel tendroie a grant outrage* (éd. C. De Boer, VI, v. 76).
- v. 89 Le segment *mal ensaingnee* « mal instruite » dérive de ce qu'écrivent les copistes de A (*malsenee* qui traduit le latin *Mentis inops* [...] *uenis* « Tu n'as plus ta raison », *Mét.*, VI, v. 37); ceux de Y écrivent *mal assenee*.
- v. 117 *Pallas plus ne la daingne oïr* remplace *Pallas ne li deigne foïr* (éd. C. De Boer, VI, v. 114) qui traduit approximativement *neque* [...] *Ioue nata recusat* « la fille de Jupiter ne recule pas » (*Mét.*, VI, v. 51).
- v. 124-126 Développement de *L'une et l'autre est preus et hastive* (éd. C. De Boer, VI, v. 121).
- v. 129-130 *Et de sa tisture avancier / Moult sont soultives les tistures* (éd. C. De Boer, VI, v. 124-125). D'après le TLF, le terme *tissure* (YZ) apparaît vers 1300 pour désigner un « entrecroisement de fils tissés » (FEW XIII-1, 293a).
- v. 137 *En chascune ot paint mainte histoire* (éd. C. De Boer, VI, v. 132).

- v. 143 *Pallas le nie et dist que non* (éd. C. De Boer, VI, v. 138). La version de Z^3 , *le nice*, est une banale erreur à partir de *le nie*, que tente de corriger le copiste de Z^4 en changeant la syntaxe du vers. La version de Z^{21} n'offre pas non plus de solution satisfaisante, si bien que nous préférons nous en remettre, exceptionnellement, à *AY*.
- v. 146-147 *Pour metre l'imposicion / Dou non ot grant contencion* (éd. C. De Boer, VI, v. 141-142). La leçon de *Y Pour metre l'exposicion (l'euxposicion Y²)* ne s'adapte pas au contexte contrairement à la version de *Z*. Elles semblent toutes deux suscitées par la présence du terme *imposicion*, qui rencontre sa première attestation dans ce passage de l'*Ovide moralisé*, au sens spécifique d'« action de donner, d'assigner un nom » (DEAF I 133). Ce nom est cependant bien rendu dans un passage suivant, au v. 183.
- v. 154-155 *Jupiter ert entr'eulz assis, / Qui des celestiaulz a sis / Seans a chascun de ses lez. / Rois et mestres est apelez* (éd. C. De Boer, VI, v. 149-152). L'un des vers qui manque dans Z^{34} n'est pas stable : *Seans a chascun de ses lez (AB)*, *Soubz lui et soubz tous honnorez (DE)*, *A chacun coste lez a les (G¹³)*, *m^q G²*, *Senz ce qua chacun de ses les (Y)*. Ovide précise seulement que les douze dieux sont assis autour de Jupiter. Un passage assez similaire pose des problèmes de transmission en XII, v. 2493.
- v. 163 En règle générale, Neptune n'a pas un sceptre mais un trident, comme le mentionnent les autres scribes.
- v. 187 *Aux quatre coins de la tele a* (éd. C. De Boer, VI, v. 184). L'hypermétrie de Z^{34} est suscitée par le changement de *coins* en son synonyme *quignés*.
- v. 188 *Quatre contens postrais a point* (éd. C. De Boer, VI, v. 185). La version traditionnelle est plus proche du latin *certamina* « débats » (*Mét.*, VI, v. 85) que celle de *Z* ou Y^2 (*coutes*).
- v. 196 C'est le nom propre *Pingna*, au lieu de *Pigmea* du latin *Pygmaea*, qui perturbe ici l'octosyllabe.
- v. 202 Suppression de la sentence morale : *Ore est qui pigmeaus gerroie / Folz est qui d'orguel se desroie!* (éd. C. De Boer,

- VI, v. 199-200). Il est probable que ces vers aient été supprimés car ils contenaient un terme onomastique peu connu : *pigmeaus*.
- v. 231 *Com cele se desconfortoit* (éd. C. De Boer, VI, v. 230). La structure *celle qui* (Z³⁴) pose un problème syntaxique.
- v. 240 Le nom de *Polux* est mal compris dans *E* et *Z* : *Palus* (*E*), *Paris* (Z²¹), *Porus* (Z³⁴).
- v. 249 Nous corrigeons le nom car la variante *Dyane* occasionne un trop gros contre-sens.
- v. 268-272 Réécriture (YZ) de *Et dont il firent lor aviaux. / Or estoit Neptunus veaux, / Ore boms, or moutons, or dalphins* (éd. C. De Boer, VI, v. 267-269).
- v. 273-274 « Quant à Phébus, tant qu'il n'y avait pas de limite, il se métamorphosait ».
- v. 291 *Et de la navete qu'ele ot* (éd. C. De Boer, VI, v. 288). L'emploi du mot *outis* est une banalisation du terme technique *navete*. Dans *Y*, le mot ne renvoie même plus à un objet : *vanite* Y²³.
- v. 311 *fendent* pour *fondant*, du verbe *fonder* « tomber », qui traduit bien le latin *defluxere comae* (*Mét.*, VI, v. 141). Le verbe a gêné, comme l'indique la variante *pendant* de Z²¹, qui est mal à propos.
- v. 313 Nous comprenons *amenuisier* dans un sens très proche de l'adjectif *menu* « petit » (>*minutus*) à partir duquel il est formé : « devenir petit », qui traduit bien le latin *fit caput minimum* (*Mét.*, VI, v. 142), rendu dans la tradition par *amenuir*. Or, ce dernier demeure rare dans cette acception ; on le retrouve uniquement dans un texte de 1317 au sens de « diminuer » (Gdf I, 259c ; FEW VI-2, 137a) et dans un autre exemple de 1350 (DMF).
- v. 341 *Qu'Araigne devenist iraigne* (éd. C. De Boer, VI, v. 338) est une structure plus conforme aux habitudes du texte alors que la construction absolue du verbe *feindre* est moins naturelle.
- v. 404 Reprise de *Furent comme a iree espars* (éd. C. De Boer, VI, v. 1035), traduction de *Et quantum ira sinit, formosa mouensque decoro / Cum capite inmissos umerum per utrumque*

- capillos* « aussi belle que le permet la colère, agitant dans un mouvement de sa tête majestueuse ses cheveux qui flottent sur ses deux épaules » (*Mét.*, VI, v. 167-168). La version de Z s'en écarte : devant une forme *a priori* difficile à identifier (on trouve aussi dans Y une lecture erronée *auree*), le terme choisi semble comparer les cheveux de Niobé aux pattes d'une araignée, dont il était question dans le précédent mythe.
- v. 414-417 Ce passage est une adaptation de *De fere feste aus diex oiz ? / Folz estes et essaboiz (esbabis Y) / De devant metre aus diex veüs / Les estranges mesconneüs ! / Pour qu'est Lathona cultivee, / Une estrange, une eschetivee* (éd. C. De Boer, VI, v. 1045-1050). Il est probable que cette réécriture provienne partiellement de la gêne occasionnée par le mot *essaboiz* qui est systématiquement remplacé par un autre dans Z (cf. note III, v. 155).
- v. 440-441 Rime aussi inexacte dans *Dame et de Thebes et de Frige. / J'ai deus regnes en ma ioustice* (éd. C. De Boer, VI, v. 1073-1074).
- v. 454-457 Reprise maladroite de *Bien me doi pour eulz surbau-cier. / Bien me doi plus prisier por eulz. / N'est pas Lathona ma pareulz / Ne sa porteüre a la moie* (éd. C. De Boer, VI, v. 1088-1091). La structure syntaxique *Voirement bien grande pour eus* pose un problème, alors que la leçon de Z²¹ le résout.
- v. 459-461 Il s'agit d'un résumé du complexe jeu de comparaison et de proportion contenu dans les vers *Ce n'est pas la septiesme part / De ma lignie, et qui le quart / Ou le tiers m'en avroit osté, / Plus remaindroit en mon osté / D'enfans qu'il ne l'en remaindroit. / Je suis boneüree a droit* (éd. C. De Boer, VI, v. 1093-1098).
- v. 470 *Tumbement* prend la place de *trebuschement* (*Que ie ne dout trebuschement*, éd. C. De Boer, VI, v. 1106). Dans le DMF et le Gdf VII, 739a, *tumbement* est attesté uniquement dans des textes du xv^e et xvi^e siècle et en 1660 dans le FEW XIII-2, 406b.
- v. 510 *Se doune et attribue a li* est une réécriture de *Qui religne et retrait a li* (éd. C. De Boer, VI, v. 1146). Elle se trouve,

- dans Z, complétée par deux vers : *Nostre boneur et dist que mieux vaut / De nous, partout, bas et haut*. Ces changements sont vraisemblablement dus à l'incompréhension du verbe *reliquer*. Ce verbe est déjà modifié au livre II, v. 1020, remplacé par son synonyme *ressembler* dans A²YZ. Il se rencontre en effet surtout dans des textes plus tardifs (Gdf VI, 766b ; TL VIII, 691 ; Mts 2882b ; FEW XI, 354a. ; absent du DMF).
- v. 514 *afichose* (Z³⁴Y) : l'adjectif *aficheux* se rencontre dans le FEW, au sens d'« obstiné », au XVI^e siècle (FEW III, 509). La leçon de A, *afiteuse*, provient d'*afiter* « défier », dont on trouve une occurrence dans le Gdf I, 143c signifiant « qui défie, insolent » (*Chevalier au Lion*). La rareté du mot explique qu'il soit mal représenté dans la tradition manuscrite de l'*Ovide moralisé*. Toutes les autres variantes sont effectivement des banalisations ou des formes erronées.
- v. 521 Dans la tradition, nous lisons *Contre vous, et povre et frarine* (éd. C. De Boer, VI, v. 1155). Sur *frarin*, voir la note III, v. 2271-2272. L'expression *confondre a farine* semble dériver de la locution *confondre en poudre* « réduire en poussière », attestée dans *Le livre du Voir Dit* de Machaut. C'est probablement le rapprochement avec cette locution qui a influencé la leçon de Z²¹.
- v. 523-524 Résumé des vers : « [...] *Ce briement li puisse avenir ! / A grant despit me puet venir / L'iniure et le grief qu'el me fait. / Enfant, vengiez moi dou mesfait / Et de ce qu'el m'a laidengiee / Ou, se briement ne sui vengiee / N'avrai mais joie. Or souffre ...* » Atant (éd. C. De Boer, VI, v. 1157-1163).
- v. 530 Une partie du combat manque dans Z³⁴, non dans Z²¹ : *N'ont plus longuement plait tenu. / Par l'air sont a Thebes venu. / Hors de Thebes eut une plaine / Pres des murs, en une champaigne, / Longue et grant, seche et d'herbes nue, / Pour ce qu'elle est souvent batue / Des charrectes qui la roent / Et des chevaux qui desur (sur Z¹) courent. / La souloit (seulent Z¹) par esbatement / Venir accoustumeement / Li varlet de la region. / La sont les ·vii· filz Emphion / Montez sur grans courans*

*destriers. / Selles de pourpre et beaux estriers / Dorez et pour-
traiz ensemment / Eurent, et moult mignotement / Furent vestuz
et conreés. / Par le plain point touz effraiees / Menion, qui fut li
ainsnez, / Bien fut ses chevaulx aresnez / De frain, qui la resne
eut doree. / La fut feru par la couree / D'un dart qui par l'air
vint vollant. / Cipbilus eut le cueur dollant, / Quand vid son frere
cheoir mort. / Fuir vout, pour paour de mort, / Mais le dart en
fuiant l'actaint / Par la teste et tout lui a taint / De cler sang
le vis et la face. / Ou destrier chiet mort en la place. / Pedumus
li maleürez / Et Tandabus ou champ estoient / Et par esbate-
ment luitoient. / Si tint li ung l'autre embracé. / Des braz furent
entrelié. / Tandis que ilz s'entretenoient / Braz a braz et leur jeu
menoient, / Ung dart est de l'air descenduz / Qui touz deux les
a pourfenduz. / En une seulle heure cheürent / Et d'un seul cop
touz deux moururent. / Quant Apbenor les a veüiz / Ambedeux
ensemble cheüiz, / Grant pesance en eut et grant ire / Son pis bat
et ses cheveux tire. / Vers les mors vint, si les embrace, / Chejît
sur eulx mort en la place.*

v. 531-532

Le complément *li*, dans *Lors un dart Phebus li envoie* ren-voie à l'un des fils de Niobé.

Qui tout li trespierce le foie (éd. C. De Boer, VI, v. 1218). La leçon *a trespasé* de Z³⁴ proviendrait d'une déformation de *trespierce* que partagent toutes les autres copies. Elle n'est pas absurde puisque *trespasser* peut signifier « traverser ». Cependant, cette signification s'applique plu-tôt à un lieu. Au livre V, v. 80, il y a la même confusion entre les radicaux *percer* et *passer*.

v. 533-534

Ajout.

v. 536

Quant pour sa mere la ventence est une interprétation de *Quant par soudaine mescheance* (éd. C. De Boer, VI, v. 1220).

v. 547-548

Légère reformulation de *Tint l'arc, si mist la corde en coiche / Pour traire au septiesme la floiche* (éd. C. De Boer, VI, v. 1231-1232); elle entraîne une rime ou un rythme inexact. Les familles Z et Y ne présentent pas l'imploration que le dernier des frères adresse à Phébus (éd. C. De Boer, VI, v. 1233-1242).

- v. 567-568 Réécriture partielle de *En poi d'ore et trop a grevee / Cele que tant avoit levee / Et mise en grant outrecuidance* (éd. C. De Boer, VI, v. 1261-1263).
- v. 572 *De cele outrecuidee fiere* (éd. C. De Boer, VI, v. 1266). *De celle outrecuidance fiere* (A²YZ) pourrait être une métonymie pour désigner Niobé.
- v. 582-585 Réécriture de *Et de ceste qui maintenant / Plore et crie et vait duel menant / Sus ses filz que perdus avoit* (éd. C. De Boer, VI, v. 1275-1277).
- v. 591 *De mesdire et de jargonner* (éd. C. De Boer, VI, v. 1283). *Gargouiller* s'oppose à *jargonner*, la leçon majoritaire, même si les deux termes issus de la même racine *garg-* se rapprochent. *Gargouiller* convient bien au contexte, puisqu'il peut signifier « jaser, bavarder » (Gdf IV, 636b-c). Le verbe a également posé problème dans Y : *gargonner* Y² ; *garconner* Y³ (le passage manque dans Y¹). La leçon de Z²¹ *ramposner* s'expliquerait par un saut du même au même, qui a conduit à l'oubli d'un vers.
- v. 615-616 La rime initiale se faisait entre *coiche* et *floiche* (éd. C. De Boer, VI, v. 1307-1308).
- v. 628 *Ses filles, de nuez dras vestues* « ses filles, vêtues de nouveaux vêtements » (éd. C. De Boer, VI, v. 1320). Les familles Y et Z (il manque *draps* dans Z³⁴) rejoignent, vraisemblablement par hasard, le texte latin : *cum uestibus atris* (*Mét.*, VI, v. 288).
- v. 633-634 *L'autre tert son frere qui saine, / Diane, qui bien les assaine*, (éd. C. De Boer, VI, v. 1325-1326). La leçon *tient son frere* comprise dans ZY²³ formerait une banalisation, à partir de *tert* (A¹) du verbe *terdre* « essuyer » qui n'est pourtant ni trop rare ni sorti d'usage. Le fait qu'il soit remplacé par son synonyme *essue* dans A² (témoin du xv^e siècle) signale d'ailleurs que le mot est compris.
- v. 654 Les témoins Y et Z présentent *ta felounie* au lieu de *ma felounie*. Nous comprenons que l'adjectif possessif est ici plus objectif que subjectif et glosons ainsi l'extrait : « Pardonne-moi la mauvaise action que j'ai commise à ton égard ».

- v. 660-661 *Phébé, qui toute paresille / La mere, a la meschine ocise* (éd. C. De Boer, VI, v. 1352-1353). Pour qu'elle soit correcte, la version de Z doit avoir un complément féminin (*la*) et non masculin (*le*), complément qui renvoie à Niobé.
- v. 663 Le substantif *mortaille*, parce qu'il traduit l'expression *examines inter natos* « entre les corps inanimés » (*Mét.*, VI, v. 302), n'a pas le sens abstrait de « mort, massacre » ou « funérailles », mais désigne un cadavre.
- v. 671 *Lievres* « lèvres » remplace *lumieres* (AY²³) traduisant le latin *lumina* « ses yeux » (*Mét.*, VI, v. 304). Le mot n'a pourtant pas posé de problème au v. 2351 du livre I.
- v. 683-684 *En son païs porta la roiche ; / Ou soumethon dou mont l'encroiche* (éd. C. De Boer, VI, v. 1375-1376). La variante *semeton* vaudrait pour *someton*, avec un échange en *o* et *e*. Sur ce mot, voir la note I, v. 1095.
- v. 695-696 Adaptation (YZ) de *Chascuns la crient, chascuns la doute / Et chascuns l'onore et redoute* (éd. C. De Boer, VI, v. 1589-1590).
- v. 701-706 Le passage est au discours direct ailleurs : *Li un dist : « Chier le compererent / Li vilain qui la despiterent. / En Libe avint une aventure / Trop grant, mes la chose est obscure / Pour les vilains qui vil estoient, / Qui la deesse despitoient »* (éd. C. De Boer, VI, v. 1595-1600). Dans les autres copies, un homme du peuple prend la parole, comme dans le texte ovidien, et non Pallas.
- v. 706 La répétition de *Qui* signale une erreur.
- v. 716-717 *Quar la dist l'en que le lerre / Les avoit menez et conduis* (éd. C. De Boer, VI, v. 1610-1611). L'erreur d'accord, manifeste dans Z, provient probablement de la mauvaise analyse du sujet (*le lierre* Z³⁴, *libere* Z²¹).
- v. 718-719 *Un home qui sot les conduis / Dou païs oi qui m'assena / Et par la terre me mena* (éd. C. De Boer, VI, v. 1612-1614). La version de Z est plus difficile en raison de l'erreur *ou*, à partir d'*oi*.
- v. 722 *Par le païs et reverchant* (éd. C. De Boer, VI, v. 1616). Le vers est hypométrique dans Z³⁴ à cause de la forme

- trassant*, qui est venue remplacer *reverchant*. Dans Y, *conversant* a supplanté *reverchant*. *Revercher* semble effectivement une forme obsolète (cf. note V, v. 1109).
- v. 728 Le FEW relève un *hapax richoi*, datant du XIII^e siècle (FEW XVI, 714a); le TL et le Mts 2990b attestent de l'existence d'un substantif *richois* « richesse » contenu dans l'*Ovide moralisé*; l'unique exemple du Gdf VII, 187b est lui tardif (1593). On retrouve pourtant le mot à d'autres reprises dans notre texte (VI, v. 728; VII, v. 466; X, v. 1631), à chaque fois à la rime, comme si cette forme était surtout employée pour une rime en *-ois*.
- v. 729-730 Réécriture de *Tout fumé, qu'enfumé l'avoient / Cil qui dessus sacrefoient* (éd. C. De Boer, VI, v. 1623-1624).
- v. 736 *Quel satirial, quel dieu champestre* (éd. C. De Boer, VI, v. 1630). Dans le doublet synonymique, la leçon *dieu celestre* ne convient pas vraiment par rapport à *champestre* (AY), mais elle n'est pas non plus fausse.
- v. 737-738 *L'en aoroit sor cel autier / Qui iert a plain, fors de moutier* (éd. C. De Boer, VI, v. 1631-1632). La rime inexacte entre *autel* et *moutier* s'explique par le fait qu'*autel* est une variante d'*autier*, cf. t. I, p. 62.
- v. 741 *Dieu roial (dieu tural Y²)* se désigne comme une adaptation à partir de *dieu rural* (A¹Y¹³). Le mot a rencontré des difficultés, car l'*Ovide moralisé*, d'après le TLF, présente la première attestation de *rural* « de la campagne ». Devant la difficulté posée par cet adjectif, nous préférons maintenir la variante de Z même si elle n'est pas exacte.
- v. 753-757 *L'autre fu Phebé, la deesse / De la lune et la chasseresse, / La deesse de chasteé. / Cil enfant furent d'un aé / Et conceü d'une ventree* (éd. C. De Boer, VI, v. 1647-1651). Dans Y, *chaasté* rime avec *aage*. La version de Z, quoique répétitive, rétablit la rime par le substantif *chaçage*, uniquement relevé dans le DMF pour un seul exemple (Hector de Chartres, *Le Coutumier*), doté en outre d'un sens peu satisfaisant par rapport à notre contexte : « action de conduire les

- bêtes en les faisant marcher devant soi ». Ici, *chaçage* désigne plus largement la « chasse ».
- v. 777-778 Ce passage reprend *Tant, sans plus, qu'el fu depestree / Et delivre de sa ventree* (éd. C. De Boer, VI, v. 1671-1672). L'extrait diffère aussi dans *Y : Tant sans plus que fust deuisee / De sa perilleuse portee*. Sur la rareté de *depestrer*, cf. note I, v. 2205.
- v. 779-780 *Deus arbres tint en ses deus palmes : / L'un fu oliviers, l'autre palmes* (éd. C. De Boer, VI, v. 1673-1674). Dans *YZ*, l'identification des arbres que Latone tient entre ses mains est remplacée, probablement fortuitement, par une notation à valeur pathétique : *La yert a mout piteux reclains*.
- v. 785 Sur le verbe *enchaucer*, cf. note III, v. 2176.
- v. 810 Ajout maladroit lié au remplacement du vers *Dou commun boivre ne aver* (éd. C. De Boer, VI, v. 1703).
- v. 818 *estanchier* (*YZ*). La leçon unanimement répandue est *alegier*, qui rime encore mieux avec *dangier*. *Estanchier* aurait été automatiquement appelé par le complément *ma soif*.
- v. 862 *Si com Latbona l'ot oree* (éd. C. De Boer, VI, v. 1786). Une confusion s'est immiscée dans *Z* entre *orer* « prier » et *aouer* « vénérer ». Le *Gdf* I, 308c accorde cependant au verbe *aorer* le sens de « souhaiter », qui convient.
- v. 878-879 Ajout. En plus de son hypermétrie, la leçon de *Z*³⁴ pose une difficulté syntaxique.
- v. 881 *Libe* remplace *Lice* dans *YZ* (voir à ce sujet la note VI, v. 35). Dans son édition, C. De Boer précise que l'auteur de l'*Ovide moralisé* a fait une erreur d'interprétation en comprenant qu'un homme de *Lice* avait raconté cette histoire, alors que le texte dit que cette histoire est arrivée à des habitants de *Lice* (*Mét.*, VI, v. 382 ; éd. C. De Boer, t. II, n. 1, p. 330).
- v. 886-889 Réécriture de *Dou satirial qui fu desfais / Et escorciez par sa folie / Conte uns autres, c'est de Marsie / Qui comme folz s'osa vanter* (éd. C. De Boer, VI, v. 1926-1929). Le passage est difficile notamment à cause du nom *Marsie*.

- v. 894 *Controuva l'art premierement* (éd. C. De Boer, VI, v. 1934). L'adverbe *tant* copié dans Z³ et Z⁴ appelle une subordonnée qui ne vient pas. Il nous semble donc plus juste de lire *Tant ama* ou *Tant rama* comme une erreur.
- v. 920-921 *Du fol qui ainssi (le Z²¹) despit / La harpe et loue la buisine*. Nous ne prenons pas en compte la correction métrique apportée dans Z²¹ car elle perturbe la syntaxe. L'hypométrie semble due à la difficulté du mot *satiriaul* (*Dou fol satiriaul qui despit*, éd. C. De Boer, VI, v. 1960).
- v. 931 L'ordre des mots ne convient pas dans *Et si saturiau tuit*, comme le montre la rime. Le texte original fournissait peut-être une leçon proche de *Li faunet et li saturiau* (éd. C. De Boer, VI, v. 1971). Le terme *faunet* traduit, comme le signale C. De Boer, le latin *Fauni* qui désigne des êtres à peu près similaires aux satires (*Mét.*, VI, v. 392). Il existe un substantif *faune*, dérivé du même terme latin qu'emploie Ovide, désignant un « satyre ». *Faunet* en serait alors un diminutif créé par l'auteur. Le remanieur dépasse cette difficulté en réécrivant le vers.
- v. 956 *Nulz fors Pelops ne s'en doloit* (éd. C. De Boer, VI, v. 2072).
- v. 980 *ragouster* : le verbe qui se cache sous cette variante est *rajouter*. D'après le DEAF, il désigne l'action de mettre à nouveau des choses ensemble, selon un exemple d'infinitif substantivé que l'on trouve chez Froissart.
- v. 992-994 *Argosque et Sparte Pelopeiadesque Mycenae / Et nondum toruae Calydon inuisa Dianae / Orchomenosque ferax et nobilis aere Corinthos / Messeneque ferox Patraeque humilisque Cleonae / Et Nelea Pylos neque adhuc Pittheia Troezen* « Argos, Sparte, Mycènes, cité des Pélopidés, Calydon, qui n'était pas encore en butte à la colère farouche de Diane, la fertile Orchomène, Corinthe, célèbre par ses bronzes, la fière Messène, Patras, l'humble Cléones, Pylos, où régna Nélée, Trézène, que Pitthée ne gouvernait pas encore » (*Mét.*, VI, v. 414-418).
- v. 999-1004 Adaptation de *Au grant duel que Pelops demaine / Pour Nyobé sa suer germaine, / Dont il ne se puet deporter, / Vindrent,*

- pour lui reconforter, / Li roi de maintes regions / Mes n'i vint pas rois Pandions* (éd. C. De Boer, VI, v. 2183-2187).
- v. 1008 *Fait l'eüssent pouvre et frarin* (éd. C. De Boer, VI, v. 2192). *Mis a ffin* est la banalisation de *frarin*. Sur la difficulté du terme, cf. note III, v. 2271-2272.
- v. 1027-1028 Ajout qui dramatise encore l'introduction de la fable de Philomèle.
- v. 1029-1030 *Mes ja ne descrirai le conte / Fors si com Crestiens le conte* (éd. C. De Boer, VI, v. 2211-2212). *Crestiens* renvoie à Chrétien de Troyes.
- v. 1032 Le remanieur supprime la suite *Tout son dit vous raconterai / Et l'alegorie en traitrai* (éd. C. De Boer, VI, v. 2215-2216), conformément à sa suppression des *alegories*.
- v. 1044 Suppression de *Cui Pandions sanz grant proiere / Dona Progné sa fille chiere* (éd. C. De Boer, VI, v. 2229-2230).
- v. 1052-1053 Le *cucus* (A¹) désigne l'oiseau que nous appelons aujourd'hui le « coucou », connu parce qu'il mange sa mère, selon un extrait cité dans le DMF (*Renaut de Montauban, ca 1350-1400*). Parmi les exemples du GdFC IX, 214b pour *coucou* figure cet extrait de l'*Ovide moralisé* (G²). Le nom de l'animal semble mal connu par un pan de la tradition, puisqu'on trouve deux variantes différentes dans Z (*cogus* et *cingus*) et une variante maladroite dans A²Y, *chabus*. La forme *cingus* de Z²¹ pourrait renvoyer au *cignus* rappelant le « cygne ». Le nom *fresaie* des autres copies est remplacé par la *suete*, même si *fresaie* s'emploie jusqu'au xvii^e siècle, d'après le FEW IX, 305 a.
- v. 1070 Substitution à *Aussi come de Tervagan* (éd. C. De Boer, VI, v. 2256). *Tervagan* correspond au nom chrétien donné à Allah.
- v. 1111 Sur *a ·i· sible*, voir la note au IX, v. 337.
- v. 1114 La variante *Quant elle en soi le roy ne tint* est une reformulation compréhensible mais peu heureuse de *Quant ele le roi ne retint* (éd. C. De Boer, VI, v. 2300).
- v. 1138 Réécriture hypométrique de *De parler a Philomena* (éd. C. De Boer, VI, v. 2324).

- v. 1178 *Nes ot ne fardez ne guigniez* (éd. C. De Boer, VI, v. 2364). La forme *fardis* semble inconnue, contrairement au participe passé *fardez* (AY).
- v. 1185 *Plus que sanc (cler sanc Z²¹) vermeil ou graine* reprend *Plus que samiz vermauz an grainne* (éd. C. De Boer, VI, v. 2371). Dans *B* et *E* on trouve aussi la faute *sanc*, mauvaise compréhension de *samit*, désignant une étoffe de soie depuis le XII^e siècle. Le terme revient en VI, v. 1236 où il ne pose plus de problème.
- v. 1186 *Et plus soef oloit s'alainne* (éd. C. De Boer, VI, v. 2372). Le verbe *oloir* « sentir bon » s'emploie surtout en ancien français (FEW VII, 341a), ce qui peut expliquer la correction dans *Z*² en *fleuroit*. La version de *Z*³⁴, *aloit*, est clairement une altération à partir d'*oloit*, mais elle ne pose pas de problème.
- v. 1199-1204 Réécriture à partir de *S'i ot tot mis quanqu'ele pot. / Avuec la grant biauté qu'ele ot / Sot quanque doit savoir pucele. / Ne fu pas mains sage que belle* (éd. C. De Boer, VI, v. 2385-2386).
- v. 1209-1210 *Des tables sot et des eschas, / Del vieil jeu et del « six et as » / De la bufe et de la hamee (hamee Y)* (éd. C. De Boer, VI, v. 2393-2395). Une part de l'extrait est mal comprise dans la plupart des copies, à cause du vocabulaire du jeu, semble-t-il. Le vers de *Z*²¹, *De harpe et de chant a soubais*, qui rime avec le vers laissé orphelin dans *Z*³⁴, s'écarte de la tradition. Nous corrigeons le vers *Toute yert en lui trouvee* dans la mesure où l'absence d'un nom après *toute* pose un problème syntaxique et métrique, alors que la référence de *Z*²¹ à la *joie*, déjà citée au v. 1206, nous paraît juste.
- v. 1213-1216 Résumé et adaptation de *Et del jantil et del lanier; / Bien sot feïre un faucon muïier / Et un ostor et un tercuel, / Ne ja ne fust ele son vuel / S'an gibier non ou an riviere* (éd. C. De Boer, VI, v. 2399-2403). Les v. 2401-2403 disparaissent dans *A*²*Y*.
- v. 1228 *Et de la gigue et de la rote* (éd. C. De Boer, VI, v. 2415).
- v. 1257 *Itel loi tenoit paiennime* (éd. C. De Boer, VI, v. 2444). Cet adjectif est attesté dans le FEW au sens de « païen », en

- ancien français. Il semble moins courant que la forme *paienne* qui le remplace dans A²YZ⁴²¹, malgré un affaiblissement de la rime.
- v. 1260-1265 Adaptation et développement des vers : *Ne ce qu'il li pleisoit a feire / Ne devoit nus a mal retreire* (éd. C. De Boer, VI, v. 2447-2448).
- v. 1286 Réécriture de *Fors qu'ele vos puisse tenir* (éd. C. De Boer, VI, v. 2467).
- v. 1294 « Si vous osez pour moi prier le roi ».
- v. 1307 L'infinitif a ici la valeur de l'impératif.
- v. 1313 *Se vos esgardiez a droit* (éd. C. De Boer, VI, v. 2494).
- v. 1327-1333 Adaptation des vers dans lesquels Philomèle demande à Térée s'il a parlé à son père Pandion (éd. C. De Boer, VI, v. 2508-2513).
- v. 1337 *Glose* désigne ici le fait d'ajouter quelque chose : « Il n'y a pas lieu d'en dire plus, d'en débattre ».
- v. 1355 *Qu'ancor some nos an dotance* (éd. C. De Boer, VI, v. 2534). *Contence* « débat » est une innovation de Z³⁴. D'après le FEW, le mot est rare et s'emploie essentiellement en ancien français. Ce remplacement de *doutance* par *contence* est donc surprenant ; le copiste avait possiblement en tête *contençon*, mieux attesté, mais impropre à la rime.
- v. 1357-1361 Transition ajoutée entre cette scène (le dialogue de Philomèle et Térée) et la suivante (le dialogue entre Térée et Pandion). Dans la tradition, la fin de l'échange entre Philomèle et Térée et le début de celui entre Térée et son beau-père sont seulement reliés par *Lors redist Tereüs au roi* (éd. C. De Boer, VI, v. 2536). Sur cet aspect, cf. P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses [...]*, *op. cit.*, p. 69-72.
- v. 1372 L'adjectif *valible* se rattacherait à *valable* « qui est dans les normes requises pour être reçu en justice ou ailleurs légitimement » (FEW XIV, 133a), avec un changement de suffixe.
- v. 1395-1405 Adaptation des v. 2566-2572 (éd. C. De Boer, VI). Les v. 1395-1397 remplacent et développent *Croce m'estuet et aneille / Des or mes por moi apoier* (éd. C. De Boer,

- VI, v. 2566-2567) Les v. 1398-1399 sont ajoutés pour un effet pathétique. Les v. 1400-1405 sont une explicitation du sous-entendu contenu dans : « [...] *S'il ne vos devoit enoier, / De ce don vos m'avez requis, / Seroit respiz et termes pris* » / « *Respiz* » – « *Voire.* » – « *Tot a delivre. / Combien ?* » « *Tant come j'ai a vivre [...]* » (éd. C. De Boer, VI, v. 2568-2572).
- v. 1430 *Or n'est pas Tereüs a eise* (éd. C. De Boer, VI, v. 2597). Une construction directe *etre aise* se retrouve dans d'autres témoins de l'*Ovide moralisé* et dans des expressions figées comme *etre bien aise* « être heureux ». Elle perturbe néanmoins le mètre.
- v. 1436 Le lecteur n'est pas interpellé dans la tradition, où on lit *Et fet semblant que mout li grieve* (éd. C. De Boer, VI, v. 2603).
- v. 1442-1443 Dans les autres témoins, nous lisons *Folie ? Mes Amors, ce cuit / Cele qui tot vaint et destruit* (éd. C. De Boer, VI, v. 2609-2610). Nous maintenons la leçon de Z, dans la mesure où la relative *Celle qui tout vint et destruit* peut fonctionner comme une périphrase désignant l'*amour*.
- v. 1450 Reprise de *Et de puis que cil le tesmoignent* (éd. C. De Boer, VI, v. 2617).
- v. 1514 *car* pour *qu'a*, cf. t. I, p. 45-46.
- v. 1531 Nous corrigeons exceptionnellement *car* la forme *c'armours*, qui offre une variante étrange d'un mot pourtant si bien connu, provient d'une erreur engendrée par la présence de *Car* en début d'un vers précédent.
- v. 1570-1572 Reprise dramatisée de *Car Progné me dist que m'an fuie / Ne ja mes a li ne retor / Car failli avroie a s'amor, / Se sanz sa seror revenoie* (éd. C. De Boer, VI, v. 2738-2741).
- v. 1574-1575 Dans les autres manuscrits, Térée ne va pas jusqu'à prétendre qu'il mourrait de chagrin. Il évoque seulement le *deuil* qu'il aurait de ne plus voir son fils et sa femme : *Car se je m'an vois an essil, / Mout avrai grant duel de mon fil / Et plus de li, se je la les* (éd. C. De Boer, VI, v. 2743-2745).
- v. 1580 *Quant mon fait si dur me taillez* (A²YZ) adapte *Quant vos por*

- si po me failliez* (éd. C. De Boer, VI, v. 2749). L'expression de A²YZ ne figure pas dans les dictionnaires ; elle se traduit probablement ainsi : « quand vous me rendez la situation difficile ».
- v. 1597 *Et par proier et par plorer* (éd. C. De Boer, VI, v. 2766). La répétition de *jur*er signale un défaut dans le modèle de Z.
- v. 1630-1631 Ces vers synthétisent, dans A²YZ, la description de l'affairement du personnel : *Li panetier, li eschançon, / Chascuns ot cure et cusançon / D'atorner et d'apareillier / Ce qu'apartient a son mestier* (éd. C. De Boer, VI, v. 2801-2804).
- v. 1641 Ce vers remplace *S'au jant cors non et an la face* (éd. C. De Boer, VI, v. 2814). La suite est supprimée : *De la pucele regarder, / Qui lez lui seoit au soper : / C'est ses boivres, c'est ses mangiers. / Mout par est vers li losangiers / Et mout la sert et mout l'atret, / Mes ne set nus por quoi le fet* (éd. C. De Boer, VI, v. 2815-2820). Ce manque est dû à un saut du même au même, qui s'explique à partir d'une version proche de celle contenue dans A²Y où *face* apparaît deux fois à la rime à quelques vers d'intervalle.
- v. 1655 L'adaptateur supprime la description des ablutions des convives (éd. C. De Boer, VI, v. 2837-2841).
- v. 1682-1683 *Et se relieve et se reconche. / Cil qui gisoient an la couche / A mout grant eise se dormoient / Et de tot ce mot ne savoient* (éd. C. De Boer, VI, v. 2869-2872). Dans la tradition, le sujet n'est pas Philomèle mais tous les gens du château.
- v. 1714 *il y pour il li, cf. t. I, p. 44.*
- v. 1716 *Ous*, P2 du présent de l'indicatif du verbe *ouïr*.
- v. 1725 Suppression dans A²YZ de *Et plus de mil foiz la retorne, / Quant d'antrer an la nef s'atorne, / Si la retient tant come il puet, / Et quant retourner l'an estuet* (éd. C. De Boer, VI, v. 2915-2918).
- v. 1753-1757 Ajout permettant d'établir une transition entre le voyage en bateau et le moment où Térée emmène Philomèle dans une maison isolée.
- v. 1761 La version *Crestiens li rois* ne réfère à personne contrairement

- à *Crestiens li Gois* qui est la version de A^1 et renvoie à Chrétien de Troyes. Sur cet aspect, voir la synthèse qu'en donne R. Trachsler dans *Ovide Moralisé, Livre I*, éd. citée, t. II, p. 184-185.
- v. 1766 « d'une chose et d'autre, par trahison ».
- v. 1777-1778 La relative complexité syntaxique du passage provient de l'oubli des deux vers qui complètent le v. 1777 : *De mal feire puis ne li chaut / Liqueus des chies avant en aut.*
- v. 1804 *Que je vuil que vous me consentés* A^2YZ^{34} pour *Que vuel que vos me consantez* (éd. C. De Boer, VI, v. 2995).
- v. 1829 *et pour est*, cf. t. I, p. 37.
- v. 1836 Réécriture de *Fel cuiverz, fel de pute loi* (éd. C. De Boer, VI, v. 3027).
- v. 1852-1853 Réécriture de *Qu'einsi forsanes et esrages ? / Reban toi, si feras que sages* (éd. C. De Boer, VI, v. 3045-3046).
- v. 1856 Réécriture de *Einsi la lasse, la dolante* (éd. C. De Boer, VI, v. 3049).
- v. 1878 Reprise de *S'an tranche pres de la meitié* (éd. C. De Boer, VI, v. 3071).
- v. 1903 Le vers de Z^{21} , qui rejoint la tradition, est ici nécessaire à la subordonnée qui suit.
- v. 1934-1935 *Que consirrer par force estuet / De ce que l'an avoir ne puet* (éd. C. De Boer, VI, v. 3127-3128). Le verbe *amender* remplace *consirrer* « se priver, s'abstenir, se passer, se séparer, s'éloigner » (Gdf II, 256b), également modifié dans A^2Y en *deporter*, et dans G^1 où on lit *cesser*, puis dans G^3 où se trouve la version *conforter*.
Le remanieur supprime les v. 3129-3141 (éd. C. De Boer, VI). Il enlève cette partie, constituée de très courts échanges où Térée et Procné ne font pas avancer le discours, pour en venir à l'essentiel : le mensonge de Térée.
- v. 1949-1951 Ces vers adaptent *Fors que parole et cuers me faut, / Tant m'est greveuse chose a dire* (éd. C. De Boer, VI, v. 3156-3157).
- v. 1963 Le remanieur supprime les vers : « *Ce nos covendra toz paiier, / Ja ne savrons tant delaiier ; / Et des que tel est l'avanture / Que morz a prise sa droiture / Que vostre suer li devoit randre, / N'an vueilliez trop grant anprendre, / Mes*

- sofrez sanz trop grant corroz / Ce que sofrir covandra toz »* (éd. C. De Boer, VI, v. 3173 à 3180).
- v. 1976-1980 Ces vers résument le début de la plainte que Procné adresse à la mort : « *Mors, fet ele, trop mespreïs / Quant tu ma seror oceïs, / Et mout t'an doit bair Nature / Quant la plus bele creature / Qu'ele onques feïst as ocise. / Morz, mout feroïes grant franchise, / Se tu avuec li me metoïes. / Morz, qu'atanz tu que tu n'anvoïes / M'ame avuec la soe deduire ? / Morz, mout me tarde que je muire, / Car je ne quier ja mes plus vivre. / Morz, car vien et si t'an delivre, / Si me secor a cest besoing / Mors par quoi es de moi si loing / Que tu ne m'oz ne ne m'antanz ? [...]* » (éd. C. De Boer, VI, v. 3195-3209).
Suppression de *Or plore, or crie, or se pasme, / Les deux maudit et la mort blasme* (éd. C. De Boer, VI, v. 3193-3194).
- v. 1999 *Le sanc an a mis an un ves* (éd. C. De Boer, VI, v. 3228).
La banalisation en certains lieux de A²YZ semble engendrée par le mot problématique *veu* (>*votum*) qui est seulement attesté à partir de 1403, d'après le TLF, pour désigner un « ex-voto ». La dimension religieuse est rendue dans G¹³ avec la leçon *sur les autieux*.
- v. 2039 On attendrait la P2 plutôt que la P3 du présent de l'indicatif. On retrouve la même chose dans Y.
- v. 2062 L'expression *en qui pourpenser* diverge de la leçon majoritaire *engin pourpenser*. Nous comprenons ainsi le vers : « mais elle ne sait à qui penser ».
- v. 2080-2084 Réécriture avec l'oubli d'un vers, probablement dû au fait que des rimes proches se succèdent (*filé / filé, puis fille / fille*), à partir de *Antre la vieillete et sa fille, / Ne ne li falloït une ostille / A feïre une cortine ovree* (éd. C. De Boer, VI, v. 3309-3312).
- v. 2093 La forme *vieille* remplace *vilaine* dans A²Y. Cette substitution de *vieille* à *vilaine* se retrouve aussi au v. 2073 de Z.
- v. 2094 *Ses escheviauz et ses fusees* (éd. C. De Boer, VI, v. 3320).
Ces pelloctes (Z) et *Ses escheviauz* désignent approximativement la même réalité. *Escheviauz* a également été modifié dans A²Y en *eschies* (*Et ses eschies*), qui apparaît

- en 1310, selon le FEW, et représente l'exact synonyme d'*echeveau* (FEW XI, 259a *scabellum*) encore employé dans la langue actuelle.
- v. 2095-2096 La rime *devide / estude* provient de *Si les prant et si les des-
vuide / Et comance par grant estuide* (éd. C. De Boer, VI, v. 3321-3322).
- v. 2198 *sceust* : le verbe *soloir* est convoqué, non le verbe *savoir*.
- v. 2200 *Qu'ele a seviaus grant esperance* (éd. C. De Boer, VI, v. 3426). *Moult* (A²YZ) prend la place de l'adverbe *seviaus* « au moins », probablement en raison de l'obsolescence du mot (cf. note II, v. 509).
- v. 2218 *Aure* correspond à l'adverbe *ore* (*aur* Z⁴, *or* Z²¹).
- v. 2227-2231 Développement à valeur dramatique de *Si la regarde et
conut l'uevre* (éd. C. De Boer, VI, v. 3453).
- v. 2241 La leçon *peaillé* qu'offre Z³ est mystérieuse. Elle semble par hasard à la rencontre entre *paillé* (Z⁴²¹) et *pelé* (AY). Le participe *pelé*, *pellé* « écorché » semble être une image du viol de Phimomèle. Par sa graphie, la leçon *paillé* se rattacherait au verbe *pailler* « joncher de paille » ou « confectionner avec de la paille tressée » (DMF).
- v. 2276 *Jusqu'an une chambre soutainne* (éd. C. De Boer, VI, v. 3498). L'adjectif *soubterraine* (YZ) semble remplacer *soutaine* (A¹) (« solitaire, caché, secret » Gdf VII, 461b-c ; DMF), attesté jusqu'en 1390 (FEW XII, 60b).
- v. 2303-2307 Ajout qui développe la raison pour laquelle Procné veut s'en prendre à son fils. La décision apparaît ainsi moins brutale.
- v. 2345 *est* pour *ait*, cf. t. I, p. 31.
- v. 2348 Un saut du même au même a engendré le manque des vers : *Mes que son filz Iccis y ert. / Ja plus compaignie n'i quiert / Fors que li et elle et son fil. / « Par foi voirement jert il, / Fait Pergne. Je le vous octroy. / Seulement y serons nous troi / Que plus ne moins n'en y ara. » / Dont dist li rois qu'il yra* (Z⁴²¹).
- v. 2397 *icy* pour le parfait du verbe *issir*.
- v. 2433 La désinence *-et* pour la P3 de l'indicatif imparfait n'apparaît nulle part ailleurs dans le texte, mais se comprend, même si elle rend la rime moins évidente.

- v. 2465-2470 Ajout.
- v. 2475-2484 Développement de *Et que tant avait bien chanté / En sor que tout qu'a sauveté / S'iert ou bois reposté et muciee, / Faint la fable qu'el fu muee / En rousseignol, mes la roïne, / Progné, qui ot fet la cuisine* (éd. C. De Boer, VI, v. 3695-3700).
- v. 2526 Dans la tradition, il est question dès le début de la beauté des deux sœurs, ce que n'a pas perçu le remanieur.
- v. 2532 On lit dans *A*¹ : *Lonc temps li vens d'Escoce Bise*. L'identité du personnage est moins claire dans *Z*.
- v. 2546 La locution *rendre la muse* (*Z*) est relevée dans le Gdf et le FEW (Gdf V, 454c ; FEW VI-3, 279a) au sens de « renoncer aux plaisirs mondains », ce qui ne convient pas ici, notamment en raison du complément circonstanciel *en prier*. Nous comprenons plutôt « perdre son temps ».
- v. 2568 *Sous les cavernes de la terre* (éd. C. De Boer, VI, v. 3906). *Crevaces* remplace *cavernes*, qui est pourtant une leçon plus appropriée à l'évocation de lieux souterrains.
- v. 2585 *Avoir la belle atheniaine* *A*¹. La variante de *Z*³⁴ s'écarte aussi de *Y* (*athainne*), mais est peut-être plus claire, si l'on considère *authoine* comme une variante pour l'adjectif *bautaine*.
- v. 2613 *Corbiaux* contre la version *coulombiaux* *AY* ou *coulons* *Z*²¹.

LIVRE SEPTIÈME

- v. 1-21 Développement du résumé des fables relatées précédemment (éd. C. De Boer, VI, v. 1-7). Le réviseur rappelle plus de détails précis. Il désigne effectivement le moyen de transport d'Hellé et Phrixus jusqu'à l'endroit qui sera le cadre du nouveau récit. Il insiste sur le fait que le mouton sur lequel ils voyagent est d'or, ce que ne mentionne pas le traducteur d'Ovide. À partir de cette caractéristique, il exprime combien un tel bien

est précieux et convoité. Ceci permet de mieux préparer la mention de Jason, le personnage clé du récit à venir, dans la mesure où il participera à la conquête de cette Toison d'Or. Enfin, le remanieur précise également qu'Hellé se noya, parce qu'elle était effrayée (v. 9). D'autre part, il nous semble que la mention de la *faerie* (v. 18) provienne du *Roman de Troie*. Au moment où le peuple découvre la Toison conquise par Jason, ses membres *Dient que c'est chose faee* (*Roman de Troie*, éd. E. Baumgartner et F. Vielliard, Le livre de poche, Paris, 1998, v. 1994), ce que l'on retrouve dans la version en prose *Prose 4 : distrent que li dieu l'avoient faé* (*Le Roman de Troie en prose*, éd. F. Vielliard, Cologny-Genève, Bibliotheca Bodmeriana, 1979, p. 35). En revanche, *Prose 5* ne développe pas vraiment cet aspect et n'insiste pas sur le caractère magique de la Toison, ou du moins pas avec un lexique qui décline le paradigme de la *faerie*, puisqu'il est seulement question, après la conquête de la Toison, de l'admiration du peuple, de *merveille* : *tout li haut home du país et li menu pueple estoit venu pour la merveille regarder, car moult leur sembloit grant merveille* (*Le Roman de Troie en prose. Prose 5*, éd. A. Rochebouet, Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 171, § 24, l. 34-36 ; Ms. London British Library, Royal, 20 D.I., f. 34r, *The Values of French*, <http://www.tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/semi-diplomatic/paragraph/76>, consulté le 6 février 2019). Les travaux de L. Barbieri montrent que plusieurs textes, tels que *l'Histoire ancienne jusqu'à César*, la *General Estoria* et l'*Ovide moralisé* et le *Roman de Troie* en vers, « font précéder le récit de la guerre de Troie par une histoire des Argonautes » (« Les *Héroïdes* dans l'*Ovide moralisé* : Léandre-Héro, Pâris-Hélène, Jason-Médée », *Les Traductions d'Ovide au Moyen Âge*, éd. A. Faems, V. Minet-Mahy, C. Van Coolput-Storms, Institut d'études médiévales, Louvain-la-neuve, 2011, p. 254). Il étudie la façon dont l'*Ovide moralisé* dérive ici plus de Benoît de Sainte-Maure que du *De excidio Trojae*, et plus particulièrement

- les rapports non exclusifs que l'ouvrage entretient avec *Prose 5*, notamment en raison de l'ajout de l'histoire de Phrixus et Hellé au début du livre VII, que l'on retrouve dans *Prose 5* (*ibid.*, p. 258).
- v. 19 Le temple est dédié à *Ynacus* dans *A²YZ* et à *Martis* dans la tradition (éd. C. De Boer, VII, v. 7).
- v. 42-43 *En sor que tout si le forma* (éd. C. De Boer, VII, v. 28). *infourma* : variante d'*enformer* (*Z²¹*), dérivé du latin *informare* (FEW IV, 678b *informare*). La construction *enformer de* se rencontre dans le TL III, 354 avec le sens figuré de « donner forme » (*form bringen*), pour des exemples assez similaires à notre passage, ayant pour complément *bones mours*.
- v. 45 *En tout le monde n'eüst té* (éd. C. De Boer, VII, v. 31). La segmentation visible dans *Z³⁴* est étrange : *neuste te*. Elle peut signaler une mauvaise compréhension de *n'eüst té* (*A¹*) équivalent de *n'eüst tel* (*A²Y*) dans laquelle *té* est une forme de l'adverbe *tel*, qui rime avec *loyauté*. La correction apportée dans *Z²* révèle l'incongruité de la leçon *En tout le monde n'eüst eté* dont le verbe n'est pas complété. Devant le non-sens de cette leçon, nous nous en remettons exceptionnellement à *AY*.
- v. 47 *Ot vers amours en son aäge* (éd. C. De Boer, VII, v. 33). La fin du vers est modifiée dans *A²GYZ* : *en son courage*.
- v. 50 L'expression *bien ne puet venir* est une innovation de *Z* s'opposant à la leçon *nulz ne puet joir* (*Saciez que nulz ne puet joir*, éd. C. De Boer, VII, v. 36).
- v. 51 Le correcteur de *Z²* semble n'avoir pas compris la forme *boisdier*, qui marque probablement un rapprochement entre *boisdie* « tromperie » et *boisier* « tromper, trahir » qui partagent la même racine **bauson*.
- v. 58-59 Le passage est moins répétitif dans la tradition : *Et que de lui voire seroit / La sort et le devinement* (éd. C. De Boer, VII, v. 44-45).
- v. 61-69 Selon P. Demats, ces vers (éd. C. De Boer, VII, v. 47-55) ainsi que les v. 483-543 (éd. C. De Boer, VII) sont tirés du *Roman de Troie* en vers (*Fabula [...], op. cit.*, p. 87-88).

- v. 64 *La sors fu teulz, si com moi samble* (éd. C. De Boer, VII, v. 50). Sur l'hypermétrie qu'engendre *se me samble*, cf. introduction.
- v. 76-77 *Il n'est nulle riens qu'il tant doute / En tout le mont ne qu'il tant hee* (éd. C. De Boer, VII, v. 62-63). Dans la tradition, la proposition *qu'il tant hee* ne qualifie pas le substantif *monde*. Comme il n'y a pas de contre-sens nous conservons la version de Z³⁴, même si celle de Z²¹ rejoint la plus répandue.
- v. 77-78 Un passage est intercalé entre ces deux vers dans Z¹, qui correspond aux v. 85-86 : *Par semblant layme et moult l'a chier / Sus et jus le fait chevauchier*.
- v. 96 *En son cuer en regroigne et grouce, / Et grant joie en a par samblant* (éd. C. De Boer, VII, v. 82-83). *Murmure* « se plaint » est peut-être une banalisation à partir d'une forme *regroigne*, ou une réfection métrique à partir de *groigne* (Y). D'après le DEAF, *regroignier* apparaît dans le deuxième tiers du XIII^e siècle au sens de « faire entendre un murmure, gronder » ; il semble rare. Notons également qu'il y a un rapport d'opposition entre les vers 96 et 97 qui n'est pas explicité dans Z.
- v. 113 *Si s'en estoient en grant mis* (éd. C. De Boer, VII, v. 99) repris par *Si s'en furent (Erent A²Y) en peinne mis A²YZ*. Le terme *grant*, qui apparaît dans une expression *mettre en grant* aurait le sens de « souci, désir » (Gdf IV, 336b). L'expression *en grant* est attestée de 1155 jusqu'à 1613 d'après le DEAF G 1225. Elle ne pose pas de problème au livre IV, v. 2605.
- v. 119 *Dont il aloient tuit ardant* (éd. C. De Boer, VII, v. 106). La rime du même au même (*ardant / ardant*) explique le manque dans Z³ d'un vers qui n'est pas essentiel à la compréhension du passage.
- v. 121-122 *Ceulz convenoit adenter primes / Et cultiver par eulz meïsmes* (éd. C. De Boer, VII, v. 107-108). La leçon *esdenter* de A²Y s'approche d'*adenter* « abattre, renverser », ce qui n'est pas le cas de la version hypométrique *donter* (Z³⁴), compensée par un changement dans Z²¹.

- v. 134 *Endormir le serpent veillable* (éd. C. De Boer, VII, v. 121). Sur *veillable* cf. note I, v. 2100. En outre, même si le père de Médée évoque ensuite un serpent et non un lion, nous maintenons une leçon certes inexacte, mais commune à Z.
- v. 137 *Ains feïst l'en la mer tarir* (éd. C. De Boer, VII, v. 123). La leçon *fust en la mer errer* (Z³⁴) n'a aucun sens et l'idée globale qui s'en dégage ne traduit pas bien le sens du passage. La version de Z²¹, dont le verbe *faire* rejoint la tradition, est plus compréhensible, si l'on lit *errer* pour une variante d'*arer*. *Arer* permettrait de revenir à l'image de quelque chose d'impossible, comme *tarir la mer*. Dans A²Y¹³, nous lisons aussi une version incongrue : *arir* au lieu de *tarir*.
- v. 150 L'adjectif *honneste* est employé pour le nom *honnesté*.
- v. 164 *basteriaulx* : le mot a ici le sens de « tête » car le vin monte plutôt à la tête, étant donné son effet psychotrope, qu'à la nuque, même si le Gdf IV, 435a indique le mot désigne rarement la tête. L'expression de notre texte est proche de la locution *monter en la tete / ou chief* s'emploie déjà au Moyen Âge (DMF).
- v. 171 *Li rois respont, si lor aconté* (éd. C. De Boer, VII, v. 158). Selon les exemples des dictionnaires, le complément de *rendre compte* n'est pas introduit par une subordonnée mais pas une préposition (*rendre compte de qch.*). On comprend néanmoins facilement le sens de cette construction : « le roi rit et leur rend compte du fait que... ». La locution *rendre compte* dériverait d'une variante *raconter* (A²Y), qui s'oppose à *aconter* (A¹).
- v. 201 La leçon *son erre apresté* (éd. C. De Boer, VII, v. 188) s'oppose à *ses nés apresté* A²YZ.
- v. 203 La leçon de Z²¹, *Jason o grande compaignie*, rejoint celle de la tradition. Nous maintenons néanmoins celle de Z³⁴ qui peut fonctionner comme une incise.
- v. 204-207 Réécriture de *Qu'il ot pourchacié et pourquis, / Est ens entrez, s'a congié pris / A son oncle et à ses amis. / La voile ont au vent ademis* (éd. C. De Boer, VII, v. 191-194).

- v. 213-230 L'annonce au roi Laomédon, sa surprise et sa colère, ses menaces et le départ des Grecs dérivent du *De excidio Troiae* de Darès le Phrygien plutôt que du *Roman de Troie*, ce que nuance L. Barbieri (P. Demats, *Fabula [...]*, op. cit., p. 82 ; L. Barbieri, « Les *Héroïdes* dans l'*Ovide moralisé* [...] », art. cité, p. 255-258).
- v. 217 *Moult s'aïra, moult s'esboï* (éd. C. De Boer, VII, v. 204). Sur *s'esboï*, voir la note III, v. 155.
- v. 223 *Et son païs tantost voidassent*, innovation de Z, à partir de *Et son païs li deliuraissent*. Il est possible que le remanieur ait préféré employer le verbe *vuider*, pour pouvoir placer l'adverbe *tantost* qui lui permet de souligner l'autorité du roi. En effet, il semble peu probable qu'il ait changé *delivrer* pour une raison lexicale, car le verbe est très bien attesté. Il nous paraît plus juste qu'il ait voulu souligner la sévérité du roi, à moins qu'il ne s'appuie sur une version en prose du *Roman de Troie* qui contient le même verbe, comme celle de *Prose 4* éditée par F. Vielliard où le roi charge son messenger de rapporter ces paroles à Jason : « *li diz de par moi que mar a fet ce que il est arrivez ne entrez en ma terre sanz congié, et que il la vuide hastivement* » (éd. citée, p. 29). On retrouve aussi ce verbe dans *Prose 1* : « *Beauz seignor, fist il a Jason et a ses compaignons, li rei vos mande et prie que vos li voidiés sa terre, quar vos i estes entrés sans congié, ne il ne set por quoi* » (*Le roman de Troie en prose*, éd. L. Constans et E. Faral, tome I, Paris, Champion, 1922, p. 13). En revanche dans les témoins de *Prose 2* et 5, nous ne relevons que le verbe *partir* : « *vos mande il par moi et avos autres compaignons que vos vos partois de sa terre et de son port tot maintenant* » (*Prose 2*, d'après le ms. BnF français 9603, f. 12v) ; *si leur envoia un mesage a cui il chargea le mesage que il se partissent de son terrain, car il avoit entendu qu'il fesoient damage sus sa terre [...] li rois vous mande que vous vous partés de sa terre* (*Prose 5*, *Le Roman de Troie en prose [...]*, éd. citée, p. 158, § 10 et 11 ; ms. London, British Library, Royal 20.D.I., f. 30r, *The Values*

- of French, <http://www.tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/semi-diplomatic/section/5bis>, consulté le 6 février 2019).
- v. 231-261 P. Demats a montré que la mention de la prise de Troie et du rapt d'Hésioné s'inspire une fois de plus du *De excidio Troiae* de Darès le Phrygien (*Fabula [...], op. cit.*, p. 82).
- v. 243 *Thelamon l'ot en soignantage* (éd. C. De Boer, VII, v. 230). Le passage n'est pas simple, comme l'indiquent ces autres variantes : *lot en soignantage* A¹Y² *lot en son guentage* A² *lot en son guentage* Y¹³. Le vocable *soignantage* « concubinage », très bien attesté en ancien français, l'est beaucoup moins en moyen français, à en croire le FEW et les occurrences du DMF. Cette donnée diachronique pourrait expliquer le fait que le mot n'est pas recopié de façon univoque par les scribes. L'expression de Z, *avoir (qn) en son gaignage*, se dote ici d'un sens abstrait.
- v. 247 *Et de sa serour le hontage* (éd. C. De Boer, VII, v. 234). Dans A²YZ, *son heritage* remplace *le hontage*. Il est possible que cette modification ait but de ne pas répéter le texte, puisque le terme *hontage* apparaît déjà au v. 243.
- v. 250 Nous corrigeons la leçon de Z³⁴ pour éviter une confusion entre personnages. Il est bien connu que Pâris a enlevé Hélène et non Priam.
- v. 265 La forme *erré* diverge de *waucré* A¹, *antre* (?) Y² et *ancre* A²Y¹³. Le verbe *walcrer* « errer sur mer » est pourtant bien attesté dans le Gdf VIII, 321b-322a. D'après le FEW, il s'est conservé en moyen français.
- v. 268-285 *En l'ille de Lanne arriverent* (éd. C. De Boer, VII, v. 255). Le récit ne se déroule pas en *Libe*, comme dans Z, mais en Colchide. Pourtant, *Libe* se retrouve souvent à la place d'autres noms de lieu (*cf.* note VI, v. 35). P. Demats a démontré que ces précisions se retrouvent dans l'*Héroïde* VI dans laquelle Hypsipyle s'adresse à Jason (*Fabula [...], op. cit.*, p. 87-88).
- v. 285 *Puis les fet au cuer conveoir* (éd. C. De Boer, VII, v. 272). La leçon répétitive de A²YZ (*encor conveoir*) semble marquer une déformation du syntagme *au cuer*.

- v. 290 *Li rois leur dit en sourient s'écarte un peu de Li rois respont tout en oiant* (éd. C. De Boer, VII, v. 277).
- v. 304-311 Développement de « [...] *Lors porrois la toison avoir* ». / *Medea vint Jason veoir* (éd. C. De Boer, VII, v. 291-292). Une telle addition ménage une transition avec la suite du passage, en expliquant pourquoi Médée arrive. Notons qu'elle ne figure nullement dans le *Roman de Troie* en prose ou en vers, selon lesquels Médée est appelée par son père à venir. En outre, les prosateurs expriment, par exemple, que Médée sait déjà ce que vient chercher Jason lors de leur rencontre, alors que le remanieur suggère que la volonté de savoir si ces faits sont vrais aiguise la curiosité de la jeune femme. En revanche, la relation des exploits de Jason à Médée a pu être influencée par les vers *Mout en aveit oï parler / E mout l'aveit oï lïer* (Benoît de Sainte-Maure, *Roman de Troie*, éd. citée, v. 1259-1260) ou la mention (*Prose 4*) *de cui ele avoit par maintes foiz oï parler* (*Roman de Troie en prose*, éd. citée, p. 31). La version de *Prose 5* ne se rapproche pas plus de Z.
- v. 312 Nous ne corrigeons pas *Griefs en Grecs*, selon Z²¹, dans la mesure où cette forme sera majoritairement employée par la suite, notamment au livre XII, pour désigner le peuple grec.
- v. 315 Nous corrigeons la leçon de Z³ *Jason remire son cler visaige*, car elle pourrait laisser croire que le point de vue est celui de Jason alors que le passage est entièrement raconté à travers celui de Médée.
- v. 324 *Que bien cuide son cuer donter* (éd. C. De Boer, VI, v. 305). *douceur* Z³⁴ / *son corps* Z²¹ : ces leçons mettent toutes deux en lumière la dimension érotique du passage.
- v. 335 Pour la peinture de l'amour de Médée, l'auteur de l'*Ovide moralisé* a puisé dans la XII^e *Héroïde* (P. Demats, *Fabula [...]*, op. cit.).
- v. 338-365 Adaptation (éd. C. De Boer, VII, v. 319-344). Dans la version originale, il est question du combat que Médée sent en elle (*Jason, sent je cest baptestal*, éd. C. De

- Boer, VII, v. 321). Dans notre version, il n'y a plus de bataille intérieure, car l'amour a déjà subjugué Médée. Aux vers 341 à 345, l'adaptateur développe l'expression d'impuissance de Médée devant l'amour qui la domine. Ce sentiment, qu'évoque Médée aux vers *N'i puis plus metre contrestal / Ains m'estuet faire son voloir* (éd. C. De Boer, VII, v. 322-323), est souligné par la répétition du terme *deffance* (v. 341, v. 343). Dans ce passage, le remanieur emploie également deux fois le verbe *pouvoir* nié (*ne puis pas* v. 341, *par nul art puisse* v. 344). Cette répétition vise à souligner l'incapacité de Médée à lutter contre son désir.
- v. 360-361 Ces vers remplacent *Se tu ne mes en toi deffense / Qui le metra donques pour toi ?* (éd. C. De Boer, VII, v. 338-339).
- v. 389 *Dur cuer et pautonner aroit* (éd. C. De Boer, VII, v. 369) est aussi changé en *Pou de sens et d'onmour aroit* dans A²Y. L'adjectif *pautonnier* « dur, méchant » est usité en ancien et moyen français. Il a pu gêner car son emploi est plus rare en tant qu'adjectif qu'en tant que nom masculin.
- v. 401 *S'en lui aidier ne met ma cure* (éd. C. De Boer, VII, v. 380). La version de Z³⁴ est isolée et provient certainement d'une mauvaise lecture de *ne*.
- v. 418 Sur *ne* pour *nel* ou *ne le*, cf. t. I, p. 43-44.
- v. 422 *Male mort l'ocie et acore !* (éd. C. De Boer, VII, v. 401). La présence du vers *acoure* au vers suivant invite aussi à la correction de *coure* en *acoure*.
- v. 429 La tournure d'apparence proverbiale *En gentil est loiaulté toute* remplace le vers *Et se je sui de riens en doute* (éd. C. De Boer, VII, v. 408). Cette modification nous semble faire écho à la présentation de Jason au début du texte : *Mes bien petite loiaulté / Eust vers amours en son courage* (VII, v. 46-47). Le remanieur signifierait ainsi au lecteur l'aveuglement de Médée.
- v. 435 La leçon *requeste* au lieu d'*arreste* semble faire contre-sens : Médée vient effectivement de parler de la requête qu'elle fera à Jason. Mais la nouvelle proposition qui porte la répétition de *requeste* peut aussi se comprendre en opposition à la précédente.

- v. 450-452 Adaptation maladroite à partir de *Pourquoi ne la lairai je donques ? / D'un enfant qui ne parla onques / Quel deduit en puet l'en avoir ? / Mon frere lairai je, pour voir* (éd. C. De Boer, VII, v. 429-432). La version de Z³⁴ présente un vers orphelin, mais ce vers a le mérite d'expliciter les deux précédents.
- v. 487 Vers orphelin (Z³⁴) censé rimer avec *Et se je doute, c'iert pour lui* (éd. C. De Boer, VII, v. 468).
- v. 488-492 Ajout. En amplifiant l'auto-condamnation de Médée, cette addition met en valeur la lucidité du personnage.
- v. 504-505 *Tant a celle bonte et raison* (A²Y) remplace *Tant craint Medee bonte et nuison* (éd. C. De Boer, VII, v. 481), probablement à cause du vocable *nuison*, considéré comme un *hapax* (FEW VII, 162a), recevant un seul exemple dans le Gdf V, 544c (manuscrit de la deuxième moitié du XIII^e siècle). Le second vers est une réécriture de *Qu'el ne li chaut mais de Jason* (éd. C. De Boer, VII, v. 482), passage encore différent dans A²Y (*Crient que li est de Jason*).
- v. 507 Dans la tradition, Médée se rend au *temple Hecates* (E^{tate} A²Y). La mention d'Hécate correspond au vers latin (*Mét.*, VII, v. 74). Le texte perd alors en puissance évocatrice, car Vesta n'est pas la sombre déesse de la lune et donc de la nuit, mais seulement celle de la maison.
- v. 508-516 Adaptation de *Et là aloit sans ja porter / L'amour Jason, ains ert remese : / Estainte estoit la vive brese* (éd. C. De Boer, VII, v. 486-488). Le vers manquant dans Z³⁴ et complété dans Z²¹ diffère de la tradition. Le remanieur rappelle que Médée est parvenue à maîtriser son désir. Il opère ensuite une transition avec la nouvelle scène : la rencontre de Jason. Il donne également une dimension théâtrale au passage en précisant que Médée rougit devant cet homme, ce qui est répétitif par rapport aux vers suivants (v. 528-529).
- v. 520-521 Dans le texte initial se trouve la description suivante : *Et sa dolour renouvelee, / Quant elle avisa son cler vis* (éd. C. De Boer, VII, v. 492-493). Seule la force de la passion amoureuse est mise en valeur dans Z.

- v. 535 *Moult remire son cler viaire ; / De lui ne puet ses iex retraire* (éd. C. De Boer, VII, v. 507-508). Le vers palliatif de Z²¹ s'écarte de AY.
- v. 539 Dans A²YZ, Jason prie Médée de lui accorder son aide *pour Dieu*, et non *par amour* (éd. C. De Boer, VII, v. 512).
- v. 575 *Ou champ entre touz avoiés* (A²YZ) reprend *Ou champ est entrez tous armez* (éd. C. De Boer, VII, v. 548). L'emploi du participe passé *avoïé* désigne l'engagement de Jason et peut se traduire par « tout engagé (à faire qch.) », signification que l'on trouve pour le verbe *avoïier* (Mts 330 ; DMF mais seulement pour évoquer une période de temps).
- v. 578 Le remanieur rationalise déjà la fable en employant le nom *bataille* au lieu de *merveille* (*Pour la merveille regarder*, éd. C. De Boer, VII, v. 551). Il est aussi question de *merveille*, par exemple dans *Prose 5 (Le Roman de Troie en prose [...])*, éd. citée, p. 171, § 24 ; ms. London, British Library, Royal 20 D.I., *The Values of French*, <http://www.tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/semi-diplomatic/paragraph/76>, consulté le 6 février 2019).
- v. 592 *Grigois* A²YZ s'oppose à *Minien*. La leçon *Minien* convient mieux au latin qui désigne les descendants de Minyas (*Mét.*, VII, v. 115). L'autre n'est pourtant pas erronée. La même modification se retrouve au vers 606.
- v. 595-596 *Qu'il ne puet sentir lor chalour / Ne la puant ardour dou souffle* (éd. C. De Boer, VII, v. 568-569). La mention de *la puour* A²YZ au lieu de *la chalour* éloigne du latin *ignes anbelatos* « aux haleines brûlantes » (*Mét.*, VII, v. 115-116), et demeure redondante par rapport à l'adjectif *puant* du vers qui suit. La leçon *chalour*, qu'offre le reste de la tradition, est aussi répétitive par rapport au mot *ardour*.
- v. 601 *trais* (A²YZ) : en contexte, le *trait* désigne « une corde, une lanière permettant au cheval de tirer un attelage ». Il s'agit probablement d'une banalisation de *joucs* – traduction de *suppositos jugo* « il les soumet au joug » (*Mét.*, VII, v. 118) – appelée par la présence du verbe *traire*

- contenu dans le même vers. Le mot *jouc* est pourtant attesté, avec le sens qu'il a ici de « pièce de bois qu'on attache sur la tête des bœufs pour les atteler », depuis le XII^e siècle jusqu'à nos jours.
- v. 604-605 *Au roi ne es Colchois ensamble, / A grant merveille lor resamble* (éd. C. De Boer, VII, v. 577-578). La présence du pronom référent de la pluralité *leur* (v. 605) indique que le sujet singulier *roy de Colcos* n'est pas la leçon originale. Dans la tradition, il apparaît effectivement que le roi et le peuple de Colchide sont frappés de stupeur devant le prodige de Jason par opposition aux Miniens, devenus les *Grigois* dans Z, qui s'en réjouissent. Chez Ovide il n'est pas question du roi du pays : *Mirantur Colchi ; Minyae clamoribus augent / Adiciuntque animos* « Le peuple de Colchide s'émerveille ; les descendants de Minyas, par leurs cris, accroissent et surexcitent le courage du héros » (*Mét.*, VII, v. 120-121). Nous ne corrigeons pas la leçon de Z, *au roy de Colcos*, malgré la rupture syntaxique qu'elle engendre au vers suivant : les témoins Y et A² présentent une erreur similaire (*ne ou colchis* pour *ne es colchois*) et l'extrait demeure globalement compréhensible.
- V 611-615 Développement de *Et par la terre les espent / Qu'il avoit aree et hercie / Tost fu la semence adoucie* (éd. C. De Boer, VII, v. 584-586). La mention d'un public (*Present tous ceus de la contree*) semble ajoutée pour dramatiser la scène ; elle ne se retrouve pas dans le *Roman de Troie* en vers et en prose. Le reste du passage explicite le vers *Tost fu la semence adoucie* (éd. C. De Boer, VII, v. 586).
- v. 630 Le réviseur opte pour les *Grigois* au lieu des *Miniens* (cf. VII, v. 592, v. 606 *Grigois* l'emporte sur *Minien*).
- v. 642 *Ens enmi ez chei la pierre* (éd. C. De Boer, VII, v. 613). Comme il est question d'une pierre qu'on *rua*, il est en effet plus logique de lire la forme verbale *chaÿt* que *cheisi*.
- v. 653-657 Adaptation de *Quant li Grec les virent ocis / Il n'ot en eulz qu'eslèescier* (éd. C. De Boer, VII, v. 624-625) qui met en avant le courage de Jason.

- v. 666 *S'or avoit Jason endormi* (éd. C. De Boer, VII, v. 633). L'énoncé hypothétique (*S'or*) plutôt que causal (*Car Z*³⁴) permet de justifier l'emploi de l'irréel dans le vers *Bien avoit la toison doree*.
- v. 673 Nous corrigeons la leçon de *Z*³ car le radical *veull-* appelle le verbe *vouloir*, qui n'a pas sa place ici. Sur ce mot, cf. livre I, note v. 2100.
- v. 675 *Endementres se fu pourquise* (éd. C. De Boer, VII, v. 642). L'emploi pronominal du verbe *pourquerre* n'est plus très bien attesté en moyen français (FEW II, 1409a, très faible représentation dans le DMF).
- v. 682 *Si les vait a coite chaçant* (éd. C. De Boer, VII, v. 649). *En courant* supplante l'expression *a coite* « au galop, en hâte », dans *Z*. Selon le FEW, le mot s'emploie pourtant du XI^e au XV^e siècle (FEW II-1, 831a).
- v. 694-700 = éd. C. De Boer, VII, v. 662-667. « Le meurtre et le dépècement d'Absyrtos, frère de Médée [...] ne se trouvaient ni chez Darès, ni chez Benoît, puisque ceux-ci interrompaient leur *Argonautiques* au moment où Médée rejoignait Jason sans que Aétès parût s'y opposer ; ce détail vient de la sixième *Héroïde* » (P. Demats, *Fabula [...] op. cit.*, p. 88).
- v. 696 Le vers devrait rimer avec *En leu que li peres le voie* (éd. C. De Boer, VII, v. 664). La rime du même au même peut expliquer le vers orphelin de *Z*³.
- v. 697 Le nom *Oeta* est remplacé par *li rois* dans la famille *Z*.
- v. 710 *Li Greu et en mer esquipé* (éd. C. De Boer, VII, v. 678). Le dernier mot a posé problème dans *Z*. Nous conservons la forme *enchipé*, comme variante inconnue pour le verbe *eschiper* (*esquiper*), avec un changement de préfixe. Ce type de variation préfixale se rencontre notamment à l'Est du domaine d'oïl.
- v. 722-824 Développement de l'exposition historique de Jason, à laquelle 80 vers sont ajoutés. (cf. M. Possamaï et P. Deleville, « Médée et ses moralisations dans l'*Ovide moralisé* », *Les Figures de la Grèce ancienne aux XIV^e et XV^e siècles*, dir. C. Gaullier-Bougassas, Turnhout, Brepols, 2020).

Le réviseur reprend à l'exposition de l'*Ovide moralisé* les traits qui ont pu être inspirés par le *Roman de Troie* : la référence à la situation de Médée (*Qui tant fu close et enserree*, éd. C. De Boer, VII, v. 694) et aux épreuves proposées aux chevaliers (*Que nulz hom ne pooit chevir / De lui soustraire ne ravir [...] / Dont maint en perdirent la vie*, éd. C. De Boer, VII, v. 695-698). Benoît de Sainte-Maure dresse un tableau qui s'approche de ce que décrit l'*Ovide moralisé* : *En icel tens, ce truis lisant, / Avint une merveille grant / En l'isle de Colcos en mer – / Ensi l'oï l'auctor nomer. / La ot, ce sai bien, un mouton / Qui tote aveit d'or la toison. / Mais n'esteit riens d'icel poeir / Ne par force ne par aveir / Qu'il seüst engigner ne faire / Coment d'iluec le poïst traire. / A rien n'esteit chose seüe / Coment la toison fust eüe ; / Onques nus om saveir nel pot / E sachiez bien, tiels la guardot, / Ja de l'aveir n'eüst envie, / Nus om qui n'en perdist la vie. / Maint se quiderent essaier, / Qui puis n'en porent repairier* (éd. citée, v. 763-780). Dans plusieurs mises en prose, avant le récit de la conquête de la Toison, on apprend aussi que *Or est il voirs qu'en celi tens, ce trouvons nos, avoit une grant merveille en une ille de mer qui Colcos estoit apelee, si estoit un mouton qui toute la toison avoit de fin or. Mes il estoit gardés par si fiere maniere que nul bons vivans ne le poïst geter ; si avint il bien que maint vaillans homes s'i esproverent, qui trestous i furent mors sans riens exploiter. Mais qui ceste garde i avoit mise ne peut nus savoir* (*Prose 1*, éd. citée, p. 6). On retrouve ici les deux éléments de l'exposition, tout comme dans *Prose 2*. En revanche, *Prose 5* insiste moins sur l'épreuve mortelle et la garde. La mère de Phrixus et Hellé parle en ces termes à ces enfants : *Et quant vos serés en l'isle, si occirés le mouton et mengierés la char et metrés la Toison sous l'arbre que vous trouverés, et la trouveréz delés un serpent crueuls et venimeus et 11 bués qui ont les piés d'arain, que j'ai la ordonnés pour la Toison garder [...] Qui cestes toison d'or pourra guagnier par sa force et sa proësce sera le plus fort et le plus riche chevalier de tout le monde* (*Le Roman de Troie en prose*

[...], éd. citée, p. 155, § 7, l. 17-24 ; ms. London, British Library, Royal 20 D.I., f. 29r-29v, *The Values of French*, <http://www.tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/semi-diplo-matic/section/5bis>, consulté le 6 février 2019). Quelle que soit la version la plus proche de l'*Ovide moralisé*, l'influence du *Roman de Troie* semble forte. En évoquant la Toison dont parle *l'ystoire de Troye mesmement* (VII, v. 731), le remanieur signale qu'il a reconnu ce texte comme la source de l'auteur.

Pour ce qui concerne le développement de cette interprétation, la mention d'un enchantement, que les ennemis pensent avoir été fait par les dieux, pourrait trouver sa source dans les paroles de Médée à Jason, au sujet la Toison : *Li dieu i ont lur garde mise / Par tiel maniere et par tiel guise / Come je te faz or certain* (*Roman de Troie*, éd. citée, v. 1349-1351), et dans celles du père de Médée : *Li deu i ont lur garde mise, / Qui ne vuelent en niulle guise / que bon morteus i mete main* (*Roman de Troie*, v. 1787-1789). Ces propos se retrouvent partiellement dans *Prose 4*, notamment à travers les mots de Médée : « *Car les dex souverains i ont mis leur gardes* » (éd. citée, p. 31). En outre, les vers de notre texte *Mencion fist li ennemis / Que les dieux ordené avoient / Tout cella* (v. 752-754) rappellent peut-être plus encore cette version en prose du *Roman de Troie*, par les paroles des compagnons de Jason qui *distrent que li dieu [la toison] avoient faé* (*Le Roman de Troie en prose*, éd. citée, p. 35). Ce passage contient effectivement l'idée d'*enchantement* du v. 745 avec le terme *faé*, la référence aux dieux, ainsi que l'évocation d'un tiers (*li enemis* dans *Z* / les compagnons de Jason dans l'histoire troyenne).

En revanche, la figure du père jaloux s'éloigne complètement du *Roman de Troie* où le père invite au contraire sa fille à venir à la rencontre de Jason, aussi bien dans les versions en vers qu'en prose. Peut-être le remanieur a-t-il plutôt été influencé par la fable de Danaé qui évoque un père jaloux qui enferme sa fille

- dans une tour (éd. C. De Boer, IV, v. 5409-5437) ou tout simplement par un motif assez stéréotypé.
- v. 759 *voillable*, cf. note I, v. 2100.
- v. 772 *est pour et*, cf. t. I, p. 36-37.
- v. 857 Il manque dans Z³⁴ la nature du don que Jason demande à Médée, à savoir rajeunir son père : *La vie mon pere eslonguez / Si abregiez ung pou la moye, / Se faire povez, toute voye, / Ne par charmes ne par actraiz* (Z²¹).
- v. 866 *Semblant fist que pas ne li siece* s'écarte de la leçon majoritaire *Mes n'en fist semblant de grant piece* (éd. C. De Boer, VII, v. 866).
- v. 871-878 Ajout à valeur dramatique et pathétique.
- v. 909 *Nuz piez, deschainte, eschevelee* (éd. C. De Boer, VII, v. 901). *Deschauce* s'oppose à *deschainte*, que proposait probablement la première version, puisqu'elle s'accorde parfaitement au latin *vestes induta recinctas* « vêtue d'une robe sans ceinture » (*Mét.*, VII, v. 183).
- v. 913 *Chiens n'abaie, serpens ne sibie* (éd. C. De Boer, VII, v. 905). La rime inexacte entre *sifle* et *paisible* se retrouve dans A²YZ, car *sifler* et *sibler* sont deux variantes du même mot. Encore une fois A²YZ optent pour la forme qui sera conservée en français moderne.
- v. 932 Il nous paraît plus juste que Médée utilise pour ses enchantements des herbes plutôt que des arbres, comme il est écrit dans tous les autres témoins, mais la version de Z³⁴ n'est pas non plus insensée.
- v. 951 *Là dont chascune est ains meüe* (éd. C. De Boer, VII, v. 943). On lit dans A²Y *La dont chascune est tost venue* et l'adverbe manque dans Z.
- v. 964 *Puis traire dou siege ou il siet* (éd. C. De Boer, VII, v. 956) contre *Fais je si mole qu'elle chiet* A²Y.
- v. 995-996 Sur ce type de rimes, cf. t. I, p. 57.
- v. 1006 *Ou el ne fu pour herbe querre* (éd. C. De Boer, VII, v. 998). Sur *el* pour *elle* comme élément perturbant la métrique, voir t. I, p. 42.
- v. 1013-1014 Ce passage est une réfection de *Ains s'arresta fors en l'avant. / A la deesse de jouvant* (éd. C. De Boer, VII,

- v. 1005-1006). Il traduit le latin *Constitit adueniens citra limenque foresque* « En arrivant, elle s'arrête sur le seuil, devant la porte » (*Mét.*, VII, v. 238). Les changements opérés (le COI *a la deesse* remplacé par le COD *la deesse* qui rend le vers hypométrique) signalent que le modèle de Z n'a pas compris la fin du vers 1013. Ce n'est pas la première fois que les copistes achoppent sur le mot *auvent* (cf. note V, v. 754). Pour ce qui concerne Z, il est probable que le rédacteur de l'ancêtre de Z ait eu sous les yeux une variante proche de celle de Y² *ens en louent*.
- v. 1019 *Deus fossez fist à pieux de fer* (éd. C. De Boer, VII, v. 1011). Dans la source latine, il n'est pas précisé avec quel matériel Médée creuse deux tranchées. La leçon *pied de fer* semble désigner un objet à pointe métallique.
- v. 1053 Les leçons de A², Y et Z (*bonnes Z*, *booinnes A²Y¹³*, *boinnes Y²*) se rattacheraient à *bone* (FEW I, 465b **botina*) qui désigne un morceau de roche ou de bois servant à indiquer une limite. Dans ce cas, il faut imaginer que Médée se munit d'un bout de lune, ce qui est certes fantasque mais reste proche de ce qui semble avoir été compris dans un groupe cohérent. Ces variantes se détachent de la forme *bruines* « pluie fine » (A¹) qui traduit le latin *pruinās* dans *exceptas luna pernocte pruinas* « de la rosée recueillie la nuit sous la pleine lune » (*Mét.*, VII, v. 268).
- v. 1061-1062 *Et tout melloit, si com moi samble, / Ci dessous et dessus ensamble* (éd. C. De Boer, VII, v. 1053-1054). Le terme *emprise* n'apparaît que dans A²YZ³⁴ et *confiture* dans A²YZ. L'emploi du mot *emprise* est surprenant car il ne désigne pas une substance concrète. Le verbe *mouvoir* semble pourtant bien pris dans son sens concret de « remuer, tourner (une préparation) ». La leçon de Z²¹, *poison*, est plus simple.
- v. 1080 Le substantif *chenesse* est très rare. Il n'en existe qu'un exemple dans le Gdf II, 53a tiré de l'*Ovide moralisé* au sens de « cheveux blancs » repris dans le TL II 345 ; celui du DMF date de 1499 et le terme est attesté en moyen

- français d'après le FEW II 199a. Il ne nous semble pas que ce terme ait le sens qu'on lui confère dans le Gdf et le DMF dans la mesure où il serait redondant de dire qu'Éson a les cheveux blancs de cheveux blancs. Nous accordons plutôt à *chenesse* la signification de « vieillesse », selon l'adjectif *chenu* qui peut vouloir dire « vieux ».
- v. 1089-1090 Cette addition revêt une valeur dramatique, par le contraste qu'elle met en exergue et rejoint surtout l'affirmation de la déloyauté de Jason, telle qu'on la retrouve dans le *Roman de Troie*, par exemple. *Li* renvoie à *Médée*.
- v. 1097-1100 Ajout qui développe un peu la très succincte interprétation historique.
- v. 1103 L'hypométrie du vers provient du passage de *son espouz* à *Gason* (*Pour son espouz servir à gré*, éd. C. De Boer, VII, v. 1249).
- v. 1113 *Mauves servi et boiseour* (éd. C. De Boer, VII, v. 1259). D'après le FEW, (XV-1, 83b) l'adjectif *boiseour* s'emploie en ancien français et partiellement en moyen français (jusque 1380). Les exemples du DMF sont peu nombreux passés cette date. En outre, le verbe *boisier* auquel se rattache l'adjectif est peu vivace en moyen français.
- v. 1154 *Pour plus ennicier les puceles* (éd. C. De Boer, VII, v. 1298). Le verbe *ennicier*, banalisé en *decevoir* (*A²YZ*), est censé rendre compte du latin *facta gravitate* « par une gravité affectée » (*Mét.*, VII, v. 308). D'après Mts 175a, *ennichier*, variante d'*anichier*, peut avoir le sens figuré de « cacher, loger », qui ne convient pas au contexte. Une trace du sème de la tromperie se retrouve pourtant dans un terme du même paradigme : une niche désigne encore « une petite malice faite à qn », depuis 1295 (FEW VII, 118a).
- v. 1165 « grand et cornu, et il avait une grande toison ». Le vers de Z³⁴ reprend maladroitement *Grand cornes ot et grant toison* (éd. C. De Boer, VII, v. 1311).
- v. 1172 Ovide décrit un jeune agneau qui *lactantiaque ubera quaerit* « cherche des mamelles prêtes à l'allaiter » (*Mét.*, VII, v. 321). Dans ce cas, nous comprenons *teite* comme une

- graphie pour le substantif *tette* « mamelle, sein » attesté depuis le XIII^e siècle (FEW XVII, 333b).
- v. 1180 Le vers *Celle terme demande et quiert* (A²YZ) paraît être une réfection de *Cele terme et divorces quiert* (A¹). Le mot *divorce* est également modifié dans les autres versions. Dans *BDE* il est remplacé par *espace* (*Celle terme et espace quiert*), dans *G* par *jour* (*Celle terme d'un iour requiert*). Le nom *divorce* renvoie ici la « séparation de deux choses » (GdfC IX 399c ; DMF). Cependant, l'exemple du Gdf repris par le DMF provient d'un texte de 1430. L'occurrence de l'*Ovide moralisé* pourrait donc représenter la première attestation de *divorce* pour désigner une « séparation dans le temps, un intervalle » c'est-à-dire un « délai » (Mts, 1049b).
- v. 1191 *Si li purez le viel sanc fors* (éd. C. De Boer, VII, v. 1337). Il coexiste trois versions différentes : *plungiés Z* ; *purez A¹* ; *purgiés A²Y*. La version *Z* propose une image raccourcie et violente que nous comprenons ainsi : « plongez (vos mains) pour extraire le vieux sang ».
- v. 1195 *main a main*, cf. note II, v. 1319.
- v. 1235-1250 Ce passage est une adaptation (éd. C. De Boer, VII, v. 1381-1402). Les différentes étapes de la conquête de la Toison d'Or ne sont pas répétées : *Certes, miex vausisse estre ocise / Que g'i eüsse onques mis paine. / Ja n'eüsses souffert l'alaine / Ne l'ardant soufflement des tours, / La grant bataille et les estours / Des chevaliers de terre nez*. (éd. C. De Boer, VII, v. 1392-1397). Seul importe le résultat de ces actions pour Jason : l'acquisition de *si grant pris ne los* (VII, v. 1256). En revanche, le remanieur insiste sur le fait que Médée s'attribue entièrement les prouesses de Jason, discréditant son amant.
- v. 1244-1247 L'oubli de *Z²¹* s'explique facilement par un saut du même au même.
- v. 1251-1317 Selon P. Demats, la douzième *Héroïde* a été adaptée ici (éd. C. De Boer, VII, v. 1395-1469) (*Fabula [...], op. cit.*, p. 88).
- v. 1253-1254 La rime *souffraie / mengie* est moins bonne que *souffri*

- gié / mangié* (éd. C. De Boer, VII, v. 1405-1406) devenue *souffri je / mangié* (Y).
- v. 1261-1262 Réécriture maladroite de *De traïr sa loial espouse, / Quant il me lesse et autre espouse* (éd. C. De Boer, VII, v. 1413-1414) dans Z³⁴.
- v. 1284 *N'occi je pas* : Médée affirme nettement ce qu'elle a fait en employant le verbe *occire* au lieu de dire *je n'os retraire / Ce que j'osai de son cors faire* (éd. C. De Boer, VII, v. 1437-1438).
- v. 1290 La version de Z²¹ rejoint partiellement la tradition : *Le fis vilainement mourir* (éd. C. De Boer, VII, v. 1442).
- v. 1292 Le vers manquant de Z³ nous paraît essentiel au sens du texte : Médée reproche à Jason son ingratitude.
- v. 1303-1304 *N'eschapai, lasse, sauve et saine, / Se fusse, lasse, en mal estraine*. Cette version isolée de Z³ ne fonctionne pas très bien car elle est en contradiction avec la suite du texte. Il faut s'accorder sur les autres copies, qui signifient l'inverse : « Je réchappai, malheureuse que je suis, saine et sauve, mais ce fut, malheureuse que je suis, sous de mauvais auspices ».
- v. 1316 Nous avons ici un cas où l'on peut comprendre *est* pour *ait*, et donc la formule de malédiction *mal debé ait qn*, cf. t. I, p. 31.
- v. 1318 Sur *evoie* pour *envoie* (Z⁴²¹), cf. t. I, p. 35.
- v. 1328 Le groupe A²YZ présente une banalisation *Avoit tres grant desloialté* à partir de *Tapissoit grant disloiauté* (éd. C. De Boer, VII, v. 1480).
- v. 1331 Toutes les copies, sauf celles de Z³ (*mercure*) et Z²¹ (*meschine*), donnent à lire une leçon *mecine* ou *medecine*. Le nom *mercure*, parce qu'il désigne une plante, serait bien adapté au passage dans la mesure où la robe est empoisonnée, mais il reste attesté tardivement et surtout il perturbe ici la rime (FEW VI-2, 18b *mercurialis*).
- v. 1371 Le copiste de Z³ écrit très souvent *Thereus* pour *Thesens*.
- v. 1374 *Le tor cretensië conquist* (éd. C. De Boer, VII, v. 1692) s'oppose à *Car le geant a la mort mist* partagée dans A²YZ. Le texte latin évoque le meurtre du taureau de Crète *Cretaei sanguine tauri* (*Mét.*, VII, v. 434).

- v. 1378 *Menee* pour *Nemee* est une précision que l'on ne trouve pas chez Ovide, puisque la prouesse n'est pas de Thésée mais d'Hercule. Le glossateur du manuscrit des *Métamorphoses* Vat. lat. 1479 relève cela : *Enumeratio laudum Thesei a populo. Nota quod omnes iste operationes dicuntur principaliter de Hercule, secundario de Theseo, vel possunt esse similes operationes utriusque* « Énumération des louanges de Thésée par le peuple. Noter que toutes ces prouesses ont été, dit-on, accomplies surtout par Hercule, Thésée n'y jouant qu'un rôle secondaire » (*Un commentaire médiéval aux Métamorphoses. Le Vaticanus Latinus 1479, Livres VI à X*, éd. Lisa Ciccone, trad. M. Possamaï-Pérez, collab. Irene Salvo García, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 231).
- v. 1381 *Et* (Z^{34}) pour *Est*, cf. t. I, p. 36-37.
- v. 1395 *Fist il a honteuse hart pendre* (éd. C. De Boer, VII, v. 1713) est aussi la leçon de *AY*. Il n'est pas question de pendaison dans le texte latin.
- v. 1396-1397 *Chiron* (*AY*) : en latin le personnage s'appelle *Sciron*, qu'il ne faut pas confondre avec Chiron le centaure. L'extrait *Chison son filz ardi* témoigne de la mauvaise compréhension du passage dans *Y* et *Z*. Dans A^1 , nous lisons : *Chiron ardi, s'en fist la cendre / Par les champs expandre et venter* (éd. C. De Boer, VII, v. 1714-1715).
- v. 1399 Il n'est pas question du personnage *Coccu* chez Ovide. En revanche, le ms. Vat. lat. 1479 présente une glose qui fait mention d'un certain *Chacus* : *EPIDARIA est quedam regio et ibi erat Chacus* « EPIDARIA ("Épidaure") est une région ; c'est la que vivait Cacus » (*Un commentaire médiéval aux Métamorphoses. Le Vaticanus Latinus 1479, Livres VI à X*, éd. citée, p. 231). On trouve dans *AY* une variante *Cacun* qui peut s'en rapprocher.
- v. 1402 Nous corrigeons selon Z^4 , qui rejoint la tradition, ce qui est clairement dans Z^3 une erreur pour *auïsser*.
- v. 1483-1486 Le remanieur développe la transition entre l'ancien et le nouveau récit par cet ajout.
- v. 1487 *La voie est horrible est bestorte* (éd. C. De Boer, VII, v. 1803).

- D'après le FEW, l'adjectif *bestort* s'emploie en ancien français, ce qui semble confirmé par le DMF qui n'offre qu'un exemple du mot employé comme adjectif. Le mot apparaît pourtant au v. 492 du livre VIII.
- v. 1511 Nous ne savons quel était le vers initial manquant dans Z³⁴. Il semble que la leçon de Z²¹ ait été ajoutée par la suite, car elle ne correspond pas tout à fait aux deux versions *Et de tourmentes et de plour* (A¹) et *Et de griefs tourmens et de plour* (A²Y). Dans Z disparaissent les v. 1829-1832 (éd. C. De Boer), à cause d'un saut du même au même (*plour*).
- v. 1528 La forme *chaut* désigne ici le matériel de construction qu'est la chaux, comme dans les autres variantes : *chaus* Z⁴ *chaux* Z²¹.
- v. 1540 La leçon de Z²¹ rejoint la tradition.
- v. 1554-1557 Réécriture de *La grant angoisse et la douleur, / Les plains, les souspirs et le plour, / Qu'il maine pour le jouvenciel / Ne porroit dire home sous ciel* (éd. C. De Boer, VII, v. 1875-1878). La formulation *home sous ciel* est peut-être pl *est pour et*, cf. t. I, p. 36-37.
- v. 1576 Reprise de *Li rois d'enfer meïsmement, / Et sa grande mesnie ensemment* (éd. C. De Boer, VII, v. 1903-1904). Sur *effe* pour *enfer*, cf. t. I, p. 35.
- v. 1580-1581
- v. 1593 *L'orle* désigne la bordure du puits. Le DMF précise que ce terme est employé pour parler de l'enfer, ce qui convient à notre passage. Le vers commun à A²Y exprime tout autre chose (*Qui plus auoit de fons amont*) alors que Z rejoint ici A¹.
- v. 1596 *Le criatour* remplace la leçon commune *leur creatour*.
- v. 1609 La leçon *Lors se vait au bras accueillir*, commune à Z et A²Y, adapte *L'orle vait aus mains accueillir* (éd. C. De Boer, VII, v. 1932). La leçon de A¹ est largement minoritaire. Comme au v. 1593, le terme *l'orle* aurait posé problème. La construction du verbe *accueillir* « recevoir » semble plus commode dans A¹. Celle de Z n'est cependant pas dénuée de sens, traduisant l'idée que le personnage se retient par la force de ses bras, voire « s'élançe » selon

- une signification de la forme pronominale du verbe dans le DMF.
- v. 1622-1624 *Aus huis d'enfer s'en est venus / A fforce les a derompus* est la même leçon que A²Y, adaptation de *Le portier prist enfer prea / D'enfer rompi et peçoia / La porte et le pas aquita* (éd. C. De Boer, VII, v. 1945-1947). Le verbe *preer* « piller » est aussi changé, en *briser* dans les autres témoins ; il s'agit d'un terme d'ancien français.
- v. 1633 Reprise de *De felonie et de malté* (éd. C. De Boer, VII, v. 1956). La version de Z³⁴ rejoint partiellement celle de Y : *De folie et d'iniquité*.
- v. 1646-1647 *Quant li roi iert à son hostal / Le chien lioit à son portal* (éd. C. De Boer, VII, v. 1969-1970). Selon le FEW, la forme masculine *portel* (Z) participe de l'ancien provençal et désigne une « petite porte, un guichet » (XIII^e-XV^e siècle ; FEW IX, 2006b), mais elle se justifierait ici plutôt pour la rime, comme une variante de *portal* « portail ».
- v. 1679 Dans la tradition, le vers *Et rois d'Athenes la cité* rime avec le premier vers de l'allégorie qui suit. Tel n'est pas le cas pour BZ³⁴ dans lesquels l'allégorie n'apparaît plus. En revanche, les copies Z¹ et Z² présentent ce vers.
- v. 1701 La fin du vers a perturbé certains scribes. Par exemple, le correcteur de Z² biffe *ay* pour écrire *que je* et le copiste de Y² a cherché à effacer *ge*. C. De Boer édite une version *aigie* (*D'une tele poison aigie*, éd. C. De Boer, VII, v. 2090), qui ne tient pas compte de la segmentation que l'on retrouve dans A¹ et dans les autres témoins.
- v. 1716 Ce n'est pas la première fois que le correcteur de Z² évince le mot *boisdie* (VII, v. 1130, v. 1716 ; *boisdier* VII, v. 51), qui semble lui paraître définitivement hors d'usage.
- v. 1718 *Fist par le pere au fil donner* (éd. C. De Boer, VII, v. 2107). La répétition (*au pere au filz*) n'est pas élégante mais reste correcte.
- v. 1725 *De paour qu'elle ne fut conue* prend la place de *Si c'onques puis ne fu veüe* (éd. C. De Boer, VII, v. 2114) ou *Pour ce que ne fust aperceue* (A²Y). La leçon de Z ajoute une touche

- d'humanité, par le fait qu'elle prête un sentiment très humain à Médée : la peur.
- v. 1732 *Des le temps Cicrops le nobile* (éd. C. De Boer, VII, v. 2177).
- v. 1734-1735 Ce passage n'est pas suivi, comme ailleurs des vers suivants : *Mes en mil joies terrienes / N'avroit pas une joie fine. / Nulz n'avra ja joie enterine / Fors cils cui Dame Dieux la done. / Quant pour son bienfet le corone / En sa gloire celestial. / Grant feste et joie especial* (éd. C. De Boer, VII, v. 2180-2186). Le fait que ce passage disparaisse dans Z va dans le sens d'une suppression de la part du dogme chrétien dans l'œuvre.
- v. 1750-1751 Innovation assez maladroite liée à la simplification du passage *A la guerre et à la bataille / Que rois Minos lor aparaille, / Qui par temps les esveillera / Et la mort son fil vengera / Que cil d'Athenes par envie / A grant tort tolirent la vie* (éd. C. De Boer, VII, v. 2199-2204).
- v. 1752-1757 Léger développement des qualités du père et du fils, à partir de *Moult fist rois Minos à prisier. / Toute Crete ot à jousticier. / Moult fu vaillanz et de grant pris. / Un fil ot, sage et bien apris* (éd. C. De Boer, VII, v. 2243-2246).
- v. 1759 En latin le personnage est dénommé *Androgeus*. Selon les études d'I. Salvo García, l'assimilation d'Androgée à un philosophe figure dans les *accessus* plus anciens à l'*Héroïde* X (« Les *Métamorphoses* et l'histoire ancienne de France et en Espagne (XIII^e-XIV^e siècles : l'exemple des légendes crétoises (*Mét.*, VII-VIII) », *Ovidius explanatus* [...], *op. cit.*, p. 235-258). Dans les *Métamorphoses*, la mention d'Androgée reste effectivement très succincte : *Androgeique necem iustis ulciscitur armis* « il cherche à tirer par les armes une juste vengeance de la mort d'Androgée » (*Mét.*, VII, v. 458).
- v. 1775-1781 Amplification des vers *Mynos de ceste mesproison / Fu dolans, si s'aira fort. / Ses olz asamble et son effort* (éd. C. De Boer, VII, v. 2264-2266). Le remanieur insiste sur l'injustice de la mort du jeune Androgée et sur la douleur du père.
- v. 1791 Les deux vers ajoutés dans Z²¹ à la suite de celui-ci ne se retrouvent pas dans la tradition.

- v. 1796 *Eruppe* (Z^3) : *Oenopia* est le nom latin (*Mét.*, VII, v. 472) rendu par *enope* AY^{13} ou *europé* Y^2Z^{421} qui a le mérite de se rattacher à quelque chose de connu.
- v. 1798 *Cacus* A^3YZ : le texte latin évoque le roi *Eacus*, comme A^1 .
- v. 1837 *En mer s'empaint et n'avoit mie* (éd. C. De Boer, VII, v. 2390). Les leçons *en mer entre* de Z et *en mer s'en entre* de A^2Y simplifient le texte. Les autres copies présentent le verbe *s'empaindre* (A^1BG) au sens restreint de « prendre la mer », ou son synonyme *s'espaindre* « se lancer ». Tous deux sont attachés à l'ancien français, ce qui expliquerait qu'ils aient été évincés.
- v. 1852 Vers orphelin, que nous ne pouvons combler selon l'ajout interlinéaire et postérieur de Z^2 . Le passage initial est le suivant : *Dui jovencel, qui orent non / Clyton, Buten et fil estoient / Au preu Pallas. Cil troi portoient / Le message aus Atheniens* (éd. C. De Boer, VII, v. 2404-2407).
- v. 1865 *Comme homs vielz et de grant aage* (éd. C. De Boer, VII, v. 2423).
- v. 1893-1905 Adaptation de : « *Sire, Diex en soit aorez, / Et vous, dont vous nous secorez, / Rent je mercis plus de cent mile, / Mes ne fui puis en ceste vile / Que g'i vi homes à mesnie / Pluisors, que je n'i voi or mie. / Merveil moi que sont devenu / Li home ancien et chanu, / Qui jadis servir vous soloient, / Quar n'en voi or nul qui ne soient / Jouvencel, jone bachelier* » (éd. C. De Boer, VII, v. 2447-2457).
- v. 1925-1926 Ajout permettant de segmenter le discours.
- v. 1936 Sur la forme *mourirent* (Z^{34}), voir la note I, v. 1082.
- v. 1940 *Et pour encerchier la racine* (éd. C. De Boer, VII, v. 2492). Au v. 175 du livre I, les copistes ont déjà rencontré des difficultés à cause du verbe *encerchier* : *encombrer autrui rivage* remplaçait alors *encerchier autrui rivage*, dans YZ . Les nombreuses variantes que nous retrouvons au livre VII témoignent une nouvelle fois des problèmes que suscite ce verbe : *arachier* Z , *erracier* A^2Y^{13} , *enracier* Y^2 . Une telle configuration est probablement liée au fait que le mot est sorti d'usage. Le FEW n'indique que des emplois

- en ancien français, sauf pour un exemple. En outre, ce terme reçoit peu d'acceptions dans le dictionnaire du moyen français. Mais c'est surtout le sens spécifique du verbe « examiner, étudier », qui a pu perturber, bien qu'on le retrouve jusqu'à la fin du xv^e siècle (DMF).
- v. 1946 La rime avec *alegoit* laisse penser que la meilleure leçon est *engregoit* (A¹). Nous maintenons la leçon de Z qui est aussi celle de A²Y¹³.
- v. 1969 *Les brebis erent gonbonees* (éd. C. De Boer, VII, v. 2521). La leçon initiale de la tradition devait être *erent gonbonees* (A¹). Les autres leçons n'ont pas de sens : *erent goutronnees* (A²Y) ; *estoient gonfaneez* (G). L'adjectif *gonboné* n'est attesté que dans l'*Ovide moralisé* et se rattache au mot *gobe* « enflé » des dialectes du Cher et de la Nièvre, de l'étymon **gubbus* (FEW IV, 298b). L'origine diatopique de l'adjectif expliquerait qu'il ait été mal compris. Le verbe employé dans Z, *croutonner*, semble une altération de la leçon partagée par A²Y assortie d'une tentative de rapprochement avec le paradigme de *croute*. Cette leçon aurait aussi été appelée par la rime avec *pellees*, dans la mesure où, dans le langage médical, la *croute* désigne « la plaque formée à la surface de la peau », même si c'est plutôt ici le terme *crouton* qui forme la base de *croutonnees*.
- v. 1998 *Plaines de mugues et bocetees* (éd. C. De Boer, VII, v. 2552). La leçon de Z est aussi celle de A²Y. L'*ordure*, qui dénote plus largement la souillure, apparaît comme une banalisation. En ce sens, la version de A²YZ est plus proche du latin qui ne donne pas tant de détails précis.
- v. 2003-2004 *N'il ne poïent refredir, / Ains fesoient tout entiedir* (éd. C. De Boer, VII, v. 2557-2558). Le verbe *entiedir* de A¹ est remplacé par *secher* dans A²YZ. Le texte latin évoque la chaleur que les corps communiquent au sol : *humus de corpore feruet* « le corps communique au sol sa chaleur » (*Mét.*, VII, v. 560), ce que semble bien traduire le verbe *entiedir* « rendre quelque chose tiède ». Seuls deux textes attestent de l'existence de ce verbe (*ca* 1300 dans

- le FEW XIII-1 233b et le Gdf III 265a; *ca* 1337-1339 dans le DMF). Cette rareté expliquerait la modification du verbe.
- v. 2023-2024 *Communement les veïssois / Pour boivre et pour norrir lor sois* (éd. C. De Boer, 2579-2580). *Sefs*, qui vaut pour *soif* ou *sois* « soif », reste proche de la variante *seïfs* de A²Y¹³.
- v. 2029-2030 Réécriture (A²YZ) de *Ne ja rassasié ne fussent / De boivre jusqu'il i morussent* (éd. C. De Boer, VII, v. 2585-2586).
- v. 2038 Les familles Z et A²Y ne présentent pas les vers suivants : *Les uns veïssiez qui ploroient ; / Les autres envers qui moroient / Ne ja nulz tant seïst tarder / Que se peïst de mort garder. / Tuit moroient communement* (éd. C. De Boer, VII, v. 2599-2603).
- v. 2046-2047 Réduction de *Tuit moroient de tel morie / Plus tost que la pomme porrie / Ou li glandons ne chiet du rain. / Dou temple au grant dieu souverain* (éd. C. De Boer, VII, v. 2613-2616).
- v. 2075-2076 On note un flottement dans le nombre du complément d'objet indirect et direct. On lit *lor feïst* dans la tradition.
- v. 2079 Ce vers résume, dans A²YZ, l'extrait : *Li cors demoroient a plain / Car li sepulcre erent tuit plain / Et qui vau-sist ardoir les cors / El fu, si ne peïst encore / Li bois au feu faire souffire* (éd. C. De Boer, VII, v. 2649-2653).
- v. 2089 *Me renz ou aus mors m'acompaigne* (éd. C. De Boer, VII, v. 2663). Le verbe *acompaigner* traduit une partie du latin *aut me quoque conde sepulcre* « ou fais-moi descendre aussi dans la tombe » (*Mét.*, VII, v. 618). Le vers est modifié dans A²YZ.
- v. 2107-2108 Dans A¹, la rime se fait entre *aval* et *travail*, comme dans Z²¹.
- v. 2109 Réécriture de *D'iver, qui les oiseus assomme* (éd. C. De Boer, VII, v. 2685).
- v. 2117-2118 Adaptation de *Pour puepler ma vuide cité, / De gent tel multiplieté* (éd. C. De Boer, VII, v. 2691-2692) due à l'inversion de *ma vuide cité* en *ma cité vuide* (A²Y) et en *ma terre vuide* (Z). Ce changement explique l'hypométrie du second vers, dans Z³⁴.
- v. 2127-2128 La variante *le cueur* (A²YZ) n'est pas très intelligente

- et provient certainement d'une mauvaise lecture d'une variante *le cors*, sémantiquement proche de *la char* (A¹). Chez Ovide, il est question d'un corps frissonnant : *pauido mihi membra timore* (Mét., VII, v. 630).
- v. 2131-2132 Ajout.
- v. 2134 *Mes espoir oi de bien joïr* (éd. C. De Boer, VII, v. 2706). Le verbe *oïr* (A²YZ), probablement employé au sens figuré de « comprendre », semble une mauvaise transcription de *joïr* (A¹). En revanche, l'emploi du présent *ai* au lieu du parfait *oi* est spécifique à Z.
- v. 2137-2138 L'attestation de vérité du rêve, qui reprend la rime galvaudée entre *songe* et *mensonge*, se trouve uniquement dans Z.
- v. 2146 Cette version de A²YZ s'oppose à *Chapoi vi croistre la compaigne* de A¹. La rime *champaigne* et *estrange* de A²YZ révélerait une réfection. La raison de cette substitution se trouverait dans la difficulté posée par *Chapoi*, variante erronée pour *Qu'a poi*.
- v. 2156 *Si pris mon songe a remirer* (A²YZ). Le texte change ici de sens par rapport à *Si pris mon songe à reprouver* (éd. C. De Boer, VII, v. 2726). Dans les autres témoins, Céphale ne veut pas croire le songe alors qu'il se plaît à le contempler dans A²YZ.
- v. 2187-2188 Le *soulerre* traduit l'*Eurus* et désigne un vent d'Est ; le *pluiaux* traduit l'*Auster*, vent du Sud. (cf. I. Salvo García, « Les Métamorphoses et l'histoire ancienne en France et en Espagne », art. cité, p. 243). Nous corrigeons la fin du second vers selon Z⁴, dont la version rejoint la tradition et fait plus sens que les deux autres.
- v. 2194 Reprise de *Tant que l'endemain le jour virent* (éd. C. De Boer, VII, v. 2764).
- v. 2197-2198 Reprise maladroite de *Se tienent dou vent, qui contraire / Lor fesoit d'eulz metre ou repaire* (éd. C. De Boer, VII, v. 2767-2768).
- v. 2207-2213 Adaptation de *Tant que li rois esveilliez fust. / Un javelot d'etrange fust / Et de mesconnoissable avoit / Cephalus. Quant Phocus le voit / Et ne set de quel fust il iere* (éd. C. De Boer,

- VII, v. 2777-2781). Elle ménage une transition moins abrupte avec le nouveau récit.
- v. 2225 Les doublets synonymiques *nouveux et bossereux* (Z³⁴) ou *noeuz et bocerez* de la tradition se retrouvent dans le *Roman de la Rose* (Gdf I 669c) (voir la note VIII, v. 333-334). La version *reboutez* de Z²¹ se signale donc comme une correction qui rétablit la rime.
- v. 2229 *biauté* : étant donné que le *dart* est qualifié de *vertueux* au vers suivant, nous jugeons qu'il y a là une erreur car *bonté*, la version majoritaire, est un meilleur synonyme de ce qui est *vertueux* que le nom *biauté*.
- v. 2231-2232 Ajout.
- v. 2254 *Ja ne l'eüsse eii, mon vueil* (éd. C. De Boer, VII, v. 2820). Le vers contenu dans Z marque l'ironie du personnage vis-à-vis de lui-même.
- v. 2255 *Ma seur me touli et m'amie*. Innovation (Z) qui semble liée au fait qu'il manque dans A²Y un vers pour rimer avec le vers suivant *Procris fu suer belle Orichie* (A²Y). Dans la tradition se trouve le vers *Je m'en daudrai toute ma vie* (éd. C. De Boer, VII, v. 2821).
- v. 2263 *L'a pour L'ai, cf. t. I, p. 41.*
- v. 2271-2272 Encore une fois, le remanieur a le souci de structurer le texte, en indiquant qu'une narration va commencer.
- v. 2306-2308 Ce court extrait remplace *Laisse ta doute et tes complains. / Ne te va ci plus dementant. / Va-t-ent à cele qu'aimes tant* (éd. C. De Boer, VII, v. 2872-2874). Le remanieur met l'accent sur la sentence d'Aurore, ce qui renforce la dimension tragique du passage.
- v. 2311-2312 Ajout servant de transition.
- v. 2320 Ce vers remplace *Et fet avoutire et putage*. Le mot *putage* est souvent exclu du texte par le remanieur.
- v. 2325 *Que sa proesce m'esmenoit* (éd. C. De Boer, VII, v. 2891 ; A¹G²Z³⁴). Les copies Z²¹ proposent la même leçon *m'esmouvoit* comprise dans A²YBD¹²⁴⁵EG¹³. Il est vrai que le verbe *esmouvoir*, qui peut avoir le même sens qu'*emener* « entraîner », est plus courant.
- v. 2329 *Quar lonc temps assentez m'estoie* (éd. C. De Boer, VII,

- v. 2895). La version *absentés* de Z²¹, qui rejoint la tradition, a plus de sens que celle de Z³⁴.
- v. 2342 *Peiist ma feme escommouvoir* (éd. C. De Boer, VII, v. 2906). C'est probablement la relative rareté du verbe *escommouvoir* qui a donné lieu à la mise en place du verbe *decevoir*, beaucoup plus courant, mais dont la construction n'est pas ici la bonne.
- v. 2366 *Et durement m'essaboï* (éd. C. De Boer, VII, v. 2930). La leçon *m'essaboï* (A¹) rencontre une variante qui n'a pas le même sens : *m'en amolli* (A²YZ). La version *m'en esbajj* de G¹³ reste plus proche du sens du verbe *essaboïr*, même s'il s'agit d'une banalisation courante pour ce terme (cf. note III, v. 155).
- v. 2375-2376 Réécriture de *Mes nulle plus bele de soi / En sa tristesse onques ne soi* (éd. C. De Boer, VII, v. 2939-2940).
- v. 2381 *Quant pour teulz signes ne lessai* (éd. C. De Boer, VII, v. 2945). Dans Y, le dernier mot est *cessai*, qui explique la forme *cassai* de Z³⁴.
- v. 2385-2393 Passage du discours direct de Procris à un discours indirect (A²YZ), selon une continuité du récit. Voir à ce sujet P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses* [...], *op. cit.*, p. 63-65.
- v. 2406-2407 *S'el refusast ou s'el preïst / Les dons que je li prometoie* (éd. C. De Boer, VII, v. 2970-2971). Il y a une rupture entre le singulier *le* et le pluriel *les dons* en plus d'une répétition du même complément. Le pronom *le* a pu être ajouté pour ajouter une syllabe. Pour les perturbations liées directement ou indirectement à l'emploi du pronom *el*, voir t. I, p. 42.
- v. 2412-2422 Passage du vouvoiement au tutoiement dans A²YZ.
- v. 2422 Suppression de *Et que pour un estrange avoutre / Feïssiez vous l'oeuvre tout outre* (éd. C. De Boer, VII, v. 2987-2988).
- v. 2455-2518 Cette digression se retrouve uniquement dans Z.
- v. 2488 Le vers n'est pas très clair, probablement à cause de l'oubli d'un participe passé, comme invite à le penser l'hypométrie. La correction postérieure de Z² va dans ce sens mais n'aide pas vraiment à la compréhension de ce passage ajouté.

- v. 2522 Sur un même emploi du possessif voir la note VII, v. 2729.
- v. 2578 Bien que la variante *lieivrés* ne soit pas attestée, nous la conservons car on la retrouve quelques vers plus loin.
- v. 2588-2590 Reprise de *Ne volerent si tost ne tant / Com cis isnelement voloit / Au maufé que prendre voloit* (éd. C. De Boer, VII, v. 3090-3092).
- v. 2603-2605 *A guenchir et à tornoier, / Pour le cours dou chien desnoier / Et pour garder qu'il ne la preigne* (éd. C. De Boer, VII, v. 3105-3107). La rime du même au même (*fourvoier / forvoier*) laisse penser que le verbe *forvoier* est une banalisation, présente dans A^2YZ^{34} . Le modèle de Z^{21} a tenté de pallier ce défaut.
- v. 2638 *Elle m'ama et je l'amoi* (éd. C. De Boer, VII, v. 3142). La fin du vers *je li soi* n'est pas compréhensible, même si elle fait l'unanimité dans Z. Nous corrigeons exceptionnellement.
- v. 2653 *Querir l'ore et le vent* est une adaptation maladroite de *Querre le repos et le vent* (éd. C. De Boer, VII, v. 3157). Le remanieur a pu introduire *l'ore* car Céphale s'adresse à elle juste après.
- v. 2665 *Ou bois ou je « l'aure » apeloie* (éd. C. De Boer, VII, v. 3173).
- v. 2672-2673 Ce passage est une réfection de *Ne le tint pas, quant el l'oï, / Ains le crut et trop s'esboï* (éd. C. De Boer, VII, v. 3179-3180). Le vers *Ne le tint pas, ains le crut bien* est commun à A^2YZ . En revanche, le second, absent dans Z^{34} , a posé problème aux copistes : *Dont dist il est drois que ie aim* A^2 ; *Dont dist il est drois queie* Y^1 ; *Dont dist elle drois que reuieng* Y^2 ; *Dont dist il est drois que ie* Y^3 ; *Plus tost croist ou mal que le bien* Z^{21} . Comme le vers manque dans Z^3 et Z^4 et que la version de Z^{21} est isolée, nous supposons qu'il faisait défaut dans le modèle de Z et que le rédacteur de Z^{21} a ajouté par lui-même une vérité générale qui peut s'insérer facilement.
- v. 2674-2675 Reprise de *Tout maintenant qu'el l'oï dire. / Trop a fole chose en amour, / Creable et plaine de cremour* (éd. C. De Boer, VII, v. 3182-3184) dans A^2YZ .

- v. 2702-2703 « Aure », dis je, « vieng, si m'aliege! / Li travaulz et li chauz me griege! » (éd. C. De Boer, VII, v. 3211-3212). Sur la rime inexacte de Z³⁴, cf. t. I, p. 61.
- v. 2705 *Reffroidier* est cité une fois dans le Gdf VI 727c (XIII^e-XIV^e siècle) employé en tant qu'infinitif substantivé. La leçon de A¹, *refrigiere* « rafraîchissement, soulagement » demeure bien attestée.
- v. 2707 *Que j'oïsse gemissement* (éd. C. De Boer, VII, v. 3216). L'absence de complément direct du verbe *oïr* dans Z et A²Y s'explique par une transformation du vers initial. Nous laissons le vers tel quel car le complément *beste sauvage* n'est pas loin (v. 2709).
- v. 2724 *Si corui sa robe trenchier* (éd. C. De Boer, VII, v. 3233) repris en *Si cuidai ma robe trenchier* (A²Y) et *Si pris ma robe a detrancher* (Z).
- v. 2729 Suppression de *Et s'amour à moi, son amant, / Qui morte l'oi soudainement* (éd. C. De Boer, VII, v. 3239-3240) dans A²YZ. La version *son maltallent* est unanime.
- v. 2746 Après ce vers, un ajout isolé apparaît dans Z²¹ : *M'avez-vous donc mescreu ? / Certes, grant tort avez eu, / Car je vous (vous biffé Z²) jure par touz les dieux / Qu'il n'a dame dessoubz les cieulx, / Tant fust belle ne bien proisié, / Pour qui je vous eusse changié. / N'onc ne le pensay, soiez certaine. / Lors me demande a foible alaine / A qui s'estoit que je parloie / Ou bois quant si me complaignoie. / Je lui dis lors ma douce amie, / Soiez certaine ce n'estoit mie.*
- v. 2752-2754 Reformulation dans A²YZ de *Bien crut que voir dit il avoie, / Mes ce que valut toutevoie, / Quant onques pour ce ne gari ? / La belle entre mes bras mori* (éd. C. De Boer, VII, v. 3263-3266). L'emploi du terme *mesavenue* « malheur » souligne le malheur des personnages. La rime entre *mesavenue* et *deceïe* met l'accent sur le tragique de la situation.
- v. 2760-2765 Ajout qui crée une transition avec la suite.
- v. 2766 Dans la tradition ovidienne, Éaque entre. Ce personnage est remplacé par *Thalamaon* dans A²YZ, le fils d'Éaque que nous connaissons sous le nom de Télamon.
- v. 2774 Le pronom *qui* est ici employé pour *que* (Z⁴²¹).

LIVRE HUITIÈME

- v. 1-2 Dans A²YZ ces deux vers liminaires résument *Ja fu l'estoile journal nee; / Ja s'aparut l'aube jornee / Qui le jor amaine et descouvre / Et l'oscurté de la nuit couvre* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1-4).
- v. 3-4 *Solerne* (Z) : les autres copistes lisent le nom *sollerres*, qui désigne un vent du Sud. *Plungal* désigne un vent de l'Ouest ou du Sud, apportant de la pluie (TL VII 1199 *plovel*; Gdf VI 233a *pluguel*; FEW IX, 107a *pluvialis*; DMF *plugel*).
- v. 12 *devant le siege* : cette redondance signale que le remanieur n'a pas compris que le texte désignait un nom de lieu *Leliege*, qui est la traduction du latin *Lelegeia*.
- v. 16 Seuls les scribes du groupe A²YZ font mention de Thèbes. Dans les autres copies, Minos s'arrête à Alcathoé, ce qui est plus juste car il va mener la guerre à Nisus, le maître de ce lieu et non de Thèbes. (*Tant dementres ot mis son siege / Mynos, li poissans, en Leliege, / Si la destruit, par son effort, / Et par Alcathoé la for / S'en revint. Là fist son tref tendre. / Legierement la cuida prendre*, éd. C. De Boer, VIII, v. 13-18).
- v. 17-18 La rime *estal / estal* unit A²YZ³⁴ contre *Mes bien retrouva contrestal / Nysus li livre fort estal* (éd. C. De Boer, VIII, v. 19-20). Sur *contrestal*, voir la note III, v. 1882-1883.
- v. 19 Il manque dans A²YZ les vers : *Bien enseigniez et duis de guerre, / Preuz as armes, plains de savoir, / Enforciez d'amis et d'avoir. / Cil garde et deffent bien sa terre* (éd. C. De Boer, VIII, v. 22-25).
- v. 27 La leçon *poi saige* (A²YZ), opposée à *trop sage*, exprime un jugement dépréciatif qui anticipe sur la suite du récit.
- v. 59 Dans ce passage, le nom *seance* « décence, grâce » est associé à la beauté, comme dans l'exemple du Gdf VII 344b, repris par le TL IX 288. L'auteur de l'*Ovide moralisé* oppose ici ce qu'il est naturel d'apprécier et anti-naturel (le fait d'aimer un ennemi).

- v. 74 Ce vers reprend *Pour son ami d'amour requerre* (éd. C. De Boer, VIII, v. 80), transformé dans A²Y en *Pour le bon roi d'amours requerre*.
- v. 81-82 *Si comme elle metoit s'entente / Un jour à regarder la tente* (éd. C. De Boer, VIII, v. 87-88). La leçon majoritaire *s'entente mettre* est plus simple que la formulation *s'entente prist* qui est assez surprenante. Cette dernière aurait la même signification qu'*emprendre s'entente* (DMF).
- v. 100 *Bien s'en tendroit parés (paiés A²Y), se croi ge*. Ce vers est une reformulation de *Bien se feroit la pais, ce croi je* (éd. C. De Boer, VIII, v. 106). *Se tenir paié de qch.* est beaucoup plus usuel que *se tenir paré de qch.*, qui se conçoit néanmoins si l'on accorde à *paré* un sens métaphorique : « honoré ».
- v. 101-108 Ajout qui rappelle la situation d'énonciation et souligne le fait que l'amour de Scylla pour son ennemi Minos est contre-nature.
- v. 117-153 Résumé des v. 115-201 (éd. C. De Boer, VIII). La condensation des paroles de Scylla permet de resserrer son discours autour de l'obstacle à l'amour que constitue le père et autour du meurtre de celui-ci. Par ce changement, le remanieur insiste moins sur les arguments que Scylla développe pour se convaincre que son père a raison d'être l'ennemi de Minos.
- v. 138 Le vers de Z²¹, qui rejoint *Je vaudroie ore par mon chief* (éd. C. De Ber, VIII, v. 178), est essentiel à la syntaxe.
- v. 169 Dans A²YZ le jugement de valeur porté sur la mise à mort de Scylla est pris en charge par le narrateur et non plus par la meurtrière. (« *Mynos, pour la vostre amitié / Ai fet felonie et pechié* », éd. C. De Boer, VIII, v. 221-222).
- v. 177 Une syllabe manque à cause du passage du vouvoisement (*votre amour*) au tutoiement (*t'amour*).
- v. 203 *Mallevoisine* est le nom d'une machine de guerre servant à lancer des projectiles. Dans aucune occurrence des dictionnaires le mot n'est employé de façon métaphorique, comme ici pour décrire une attaque verbale.
- v. 204-254 Suppression de *Pour t'amour ai murtri mon pere. / Bien est drois que je le compere* (éd. C. De Boer, v. 261-262); *En*

toi seul estoit m'esperance. / Or n'ai mais en nullui fiance (éd. C. De Boer, v. 267-268). *Pour t'amour avoir seulement, / Et tu plus durs d'un aimant / Et plus felz que tygre afamee / Me lesse ci seule esgaree. / C'est bien drois, quar qui mauves sert / Mauves gerredon en dessert. / Hé, faulz, pour toi servir en gré, / Et pour toi metre en haut degré / Ai fet la grant mesprison. / Mon pere est mort en traïson / Et mon païs mis en servage. / Hé, desloiaus au cuer sauvage* (éd. C. De Boer, VIII, v. 277-287) se réduit à *Pour toi ai fait tel mesprison / Que mon pere par trabison / Ai occis et mis en servage / Mon païs, et bien as cuer sauvage* (v. 219-222). Le remanieur transforme le vers *Andui somes tuit entechié* (éd. C. De Boer, v. 301) en *Tu es de peché entechié* (v. 235), signe de l'aveuglement total de Scylla. Le vers *Mes a toi ne meffi ge onques* remplace *Se j'en ai mal, c'est à bon droit. / De moi sont vengiez orendroit / Tuit cil vers qui je messis onques* (éd. C. De Boer, v. 305-307). Les vers à propos de la femme de Minos ne sont pas retenus : *N'est merveille s'el t'a lessié / Pour le tor, qu'on avroit plessié / Le cruel tor à pitié faire / Plus tost que ton cuer de put'aire* (éd. C. De Boer, VIII, v. 317-320).

La première élision importante (éd. C. De Boer, VIII, v. 277-284) concerne le fait que Scylla a été trahie et que Minos a mal récompensé sa preuve d'amour. En supprimant ce passage, le remanieur refuse toute empathie pour le personnage, à l'inverse de ce qu'il avait mis en place pour Médée. Les arguments utilisés par les deux personnages sont d'ailleurs assez similaires, si ce n'est que l'amour de Médée se justifie selon l'auteur « original » et son remanieur : *Nulz ne doit Medee blasmer / S'elle fut lors de s'amour esprise* (VII, v. 526-527). La seconde coupe conséquente réduit les injures que Scylla profère contre Minos et son épouse. Il s'agit probablement de ne pas donner à lire trop de grossièretés ou tout simplement de faire court.

v. 220-222

Mon pere ai mort en traïson / Et mon païs mis en servage. / Hé, desloiaus au cuer sauvage (éd. C. De Boer, VIII, v. 287-288).

- v. 248 *Que tu soies ses maris* (Z³⁴) est l'adaptation de *De mari si faulz et si vilz* (éd. C. De Boer, VIII, v. 316).
- v. 275 Dans le texte latin, on lit : *uocatur / Ciris et a tonso est hoc nomen adepta capillo* « elle prend le nom de *ciris* qui rappelle le cheveu qu'elle a coupé » (*Mét.*, VIII, v. 150-151). Dans la note de cette édition, cet oiseau est assimilé à l'aigrette, oiseau de mer et de rivière, qui a effectivement une petite touffe sur la tête, ce que traduit l'ancien français par le qualificatif *coupé* « huppé » (DMF).
- v. 278 *Ot le chief de huppe enteché* (A²YZ) reprend *Porte une huppe sor son chié* (éd. C. De Boer, VIII, v. 350). Cette modification fait de la *huppe* « touffe de plumes sur la tête de certains oiseaux » (DMF) le signe même du péché, si l'on comprend la construction *de huppe enteché* au sens de « souillé par une huppe », ce qui nous semble étrange. Cette version révèle la difficulté de compréhension du vocable *huppe*, qui apparaît pour la première fois au sens de « touffe de plumes sur la tête de certains oiseaux » dans l'*Ovide moralisé* (TLF). Dans la langue médiévale, le substantif *huppe* est connu pour désigner l'oiseau qui porte ce genre de touffe sur la tête et non cette caractéristique elle-même (FEW XIV, 57b *upupa*, GdfC IX 776a ; TL IV 1229).
- v. 279-286 Ce complément survient seulement dans A²Y et Z. On relève quelques modifications par rapport à YA² : *Nonpourquant nulle n'en espargne / Car la houppee abat l'enseigne / Et si n'ose pas haut voler / Et si se celle au bas chanter*.
- v. 286 L'exposition historique de la fable de Scylla et Nisus est déplacée après le récit sur Ariane dans Z³⁴ (VIII, v. 737-803, correspondant à éd. C. De Boer, VIII, v. 353-410). Cette configuration ne se retrouve pas dans Z²¹. Un tel déplacement est signalé dans la rubrique qui accompagne l'interprétation.
- v. 287 Les représentants de la famille Z ne donnent pas à lire les vers introductifs qui résument le contenu de la fable précédente : *Si com la fable le raconte / Reproçoit à Mynos*

- la honte, / La vilonie et le diffame / Et l'avoultire de sa fame / Scilla, qui son pere ot trahi, / Pour quoi rois Mynos l'en bai* (éd. C. De Boer, VIII, v. 617-622).
- v. 289-290 *Une espouse ot de haut parage / Estraitte et de noble lignage* (éd. C. De Boer, VIII, v. 625-626). C'est probablement le changement de feuillet qui est à l'origine du manque du vers dans Z³.
- v. 291 Dans la tradition, le vers rime avec *Moult s'estoit nature efforcie*. Le vers devait être orphelin dans le modèle de Z, car Z²¹ présentent une version isolée qui n'a pas la même rime et qui nous empêche donc de l'adopter. De façon exceptionnelle, nous rétablissons le vers selon AY, car la syntaxe pâtit trop de ce manque.
- v. 310-311 *Ne le front n'avoit elle pas / Plain de roignes ne de verrues / Mes large et plain et blanc et sans rues.* (éd. C. De Boer, VIII, v. 646-648). La leçon majoritaire pour le vers second est : *Plain de roignes ne de verrues*. Nous n'expliquons pas le passage de *roignes* à *fronces* (A²YZ), alors que *roigne* existe encore au xv^e siècle. Au pluriel, il désigne les « boutons causés par la gale » (DMF), d'après un exemple pourtant tardif (1452) et plus documentaire que littéraire. La mention des *fronces* « rides » paraît plus topique pour décrire un front, comme l'indiquent les extraits des dictionnaires (TL III, 2299 ; Gdf IV, 160c ; DMF).
verrures : d'après le FEW, cette variante du mot *verrue* ne se retrouve que dans des parlars modernes (région de Blois et du Loiret, IlleV. ; FEW XIV, 305b *verruca*).
sanz mesures : dans les autres témoins, nous lisons *Mes large et plain et blanc sans rues* (*mesures* A²YZ) A¹. Dans A² *mesures* est biffé puis corrigé en *nues*. La variante *sans nues* « sans nuages » file la métaphore d'un ciel dégagé, mais un tel effet de style contraste avec la description très concrète de Pasiphaé. Le terme *rues*, présent dans A¹, pourrait lui rendre compte de ce prosaïsme. D'après le GdfC (X 599b), il peut effectivement avoir le sens concret de « trouée », ce qui irait dans le sens de l'opposition entre *plain* et *sans rues*. Cependant, cette

signification n'apparaît que dans le Gdf, pour un seul exemple qui date de la fin du XVI^e siècle. Enfin, la version *masure* vaut ici pour *mesure*, comme invite à le penser la variante *mesures* de Z¹ ; elle insiste sur la grandeur du front. Nous excluons la correction *boques* qui figure dans Z², car ce substantif féminin nous est inconnu, même si l'on reconnaît le terme *bosse*.

Sur les implications littéraires des marques de la peau voir J. Cerquiglini-Toulet, « Poétique de la ride. L'inscription du passage du temps chez les poètes du Moyen âge », *Micrologus*, 2005, XIII, p. 183-194. Ici l'absence de ces marques sur la peau de Pasiphaé semble exclure *a priori* toute trace de défaut moral.

- v. 316-317 *Le vis ot bien portrait et point* (éd. C. De Boer, VIII, v. 653-654) repris en *Le vis ot bien fait et apoint dans Y* et Z manque dans Z³. Ce vers nous paraît nécessaire ; il serait étrange d'évoquer la couleur de la fossette.
- v. 319-320 La leçon *tint* de Z³ ne correspond pas au verbe *tenir* mais au verbe *taindre* (*taint* Z²¹). Inversement, la graphie *crains* correspond à *crins* « cheveux » (>*crinis*).
- v. 333-334 *Le cuer ot boiseur et faus / Plain de forsen et de folie* (éd. C. De Boer, VIII, v. 670-671). La présence de l'adjectif rare *boucerens* étonne : trois occurrences dans le Gdf I 669c, tirées du *Roman de la Rose*, au sens de « noueux ». Une seule acception est comprise dans le DMF (« bossu »), et une autre avec le même sens est retenue dans Mts 414b. L'attestation de nos manuscrits correspondrait à un sens métaphorique, qui rejoint celui de l'adjectif *bossu* « méchant, tordu ». Les autres représentants donnent à lire l'adjectif *boiseur* (AY) que l'on retrouve dans le vers *Le cuer ot boiseur et faus* (éd. C. De Boer, VIII, v. 670). Le vers 334 reprend *Plain de forsen et de folie* (éd. C. De Boer, VIII, v. 671). Dans Z, *fol sens* (au lieu de *forsen*) peut fonctionner comme un oxymore.
- v. 347 Le remanieur supprime les vers : *Ja ne cunchierai ma bouche / Pour si vilain blasme retraire. / Elle n'ot pas honte dou faire* (éd. C. De Boer, VIII, v. 686-688). Cette suppression

- est peut-être liée à celle du passage suivant, dans lequel l'auteur s'excuse d'employer le mot *vit* (éd. C. De Boer, VIII, v. 768).
- v. 352 Le réviseur se dispense du passage où l'auteur décrit encore le mal qu'incarne Pasiphaé (éd. C. De Boer, VIII, v. 693-717). Il se concentre sur l'essentiel : l'amour contre-nature du personnage pour un animal.
- v. 355 Suppression des vers *Dont elle ot le cuer embeii / Puis qu'ele ot le toriau veii, / Qui trop li plot et trop li sist* (éd. C. De Boer, VIII, v. 721-723).
- v. 362 Dans A¹, il est question de la *beauté dou buief*, ce qui est plus proche de la *biauté du tor* de Z⁴. Le leçon de Z³ reste néanmoins pleine de sens.
- v. 367-368 Ces deux vers résument en substance : *Quant plus y entent, plus s'afole. / Plus et plus esprent et enrage. / Au cuer il est prise une rage / Qui trop la destraint et travaille* (éd. C. De Boer, VIII, v. 736-739).
- v. 386 Suppression des v. 761-785 (éd. C. De Boer, VIII). L'auteur évoque encore l'amour de Pasiphaé pour le taureau, utilise le mot *vit* puis s'en repent.
- v. 395 Le nouveau rédacteur supprime les v. 797-837 (éd. C. De Boer, VIII) qui relatent les faits suivants : Pasiphaé se rend au pré pour voir le taureau ; elle jalouse les vaches avec lesquelles il a des rapports sexuels, puis devant son miroir s'apprête, se maquille pour attirer l'attention de l'animal.
- v. 396-397 Ces deux vers résument le discours que Pasiphaé adresse en pensée au taureau (éd. C. De Boer, VIII, v. 837-839).
- v. 398-400 Condensé de : « [...] *Ha, Pasiphé, pourpense toi ! / Lesse cest dolereuz penser, / Qui tel rage te fait penser. / Ja sez tu bien certainement, / – Se tu as point d'entendement, / Mes tu n'as raison ne mesure. – Savoir dois qu'il n'a de toi cure [...]* » (éd. C. De Boer, VIII, v. 840-846). Dans la tradition, Pasiphaé blâme sa conduite. Au contraire, dans Z, c'est le narrateur qui porte sur le personnage ce jugement, qu'il complète en ajoutant les vers : *Des vaches tenoit plus grant conte / Bien fu drois, car c'est sa nature.*

- v. 403-405 Résumé succinct des vers v. 847-896 (éd. C. De Boer, VIII) : Pasiphaé continue à se faire des reproches en même temps qu'elle cherche à excuser son désir fou.
- v. 409-410 Développement de *Ses chambres lait en nonchaloir* (éd. C. De Boer, VIII, v. 900).
- v. 428-431 Réécriture de *Ce fu cil par qui l'art fu quise / Par qui Pasiphé traist à chié / Sa deablie et sa pechié* (éd. C. De Boer, VIII, v. 918-920).
- v. 445 *De Minos et du tor ot appel* (Z³⁴) s'oppose à *De Minos et de (de biffé Z²) tor eut lapel* Z²¹. La fin du vers a également posé des difficultés dans Y : *al appel* Y¹, *a lappel* Y², *a lapel* Y³. Le terme *appel* semble une erreur à partir de *la pel*, qui est plus simple à comprendre.
- v. 494-495 Refonte et suppression d'une partie de *Et plus s'eslonge de l'issue. / Le montre fist en cele mue / Mynos enfermer et repondre. / Or vous vueil ceste fable espondre* (éd. C. De Boer, VIII, v. 983-986).
- v. 496 Le résumé de la fable de Pasiphaé a été éliminé ainsi que le rappel de la vengeance que Minos veut prendre sur ceux qui ont tué son fils (éd. C. De Boer, VIII, v. 1083-1098).
- v. 497-522 Réécriture (éd. C. De Boer, VIII, v. 1099-1114), sans changement fondamental du contenu.
- v. 530-531 La rime s'est « originellement » faite entre *ressort* et *sort* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1123-1124), ce qui n'est plus le cas dans Z contrairement à ce qu'essaie de reconstruire le correcteur de Z².
- v. 533 Dans Z³ et ailleurs dans Z⁴, Thésée est nommé *Thereiis*.
- v. 547 *Adriane dit senement (seneement Z²¹)* représente une sorte de didascalie ajoutée. Ce changement crée des problèmes car la syntaxe des vers suivants n'est pas correcte. Dans la tradition nous trouvons : « *Theseiis, se de toi ne ment / Renomee qui te renome, / Sous ciel n'a fill de mortel home, / De ta valour, de ta bonté [...]* » (éd. C. De Boer, VIII, v. 1144-1147), réécrit en « *Thereiis, de toi renomee / Qui partout est de toi semeen, / Ou monde n'a plus vaillant homme...* ».

- Notons que la fable d'Ariane et de Thésée n'est pas développée dans les *Métamorphoses*. L'auteur original se serait inspiré de la X^e *Héroïde* et de *l'Art d'aimer*, selon I. Salvo García (« *Métamorphoses* et Histoire ancienne en France et en Espagne », art. cité, p. 238 et p. 242).
- v. 554 Les *beaux vasseillages* sont, dans la tradition, la mort du *toriau* [...] *qui gастоit Crete* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1149-1150). Les *Métamorphoses* n'évoquent pas non plus cet épisode. Il est possible que l'adaptateur ait opté pour une expression plus vague par manque de connaissance des exploits passés de Thésée.
- v. 57 Reprise hypométrique dans Z³⁴ à partir de *De la mort mon frere ne fu* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1179).
- v. 579 *Car bel est de vis et de corps*. Ailleurs, Ariane justifie son désir de sauver Thésée par le grand nombre des qualités morales du jeune homme, en plus de sa beauté : *Il est tant preuz et tant hardis, / Tant cortois en fais et en dis, / Nobles de cuer et de parage, / Et tant le voi de joenne aâge / Que bien li doi fere secors. / En sor que tout tant a le cors / Bel et adroit et cler le vis, / Que bien le doi, ce m'est à vis, / Amer par amours, si fais gié.* (éd. C. De Boer, v. 1187-1195).
- v. 582-583 Les hésitations du personnage ne sont pas développées : *Amer ? Diex, qu'est ce ? Ai je songié ? / Moult est mes cuers fol, esbahis, / Quant un home d'autre país / Vueil amer et faire putage ! / Non fais ! Quoi donc ? Par mariage / Me prendra [...]* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1196-1201).
- v. 587 Le nouveau rédacteur supprime les v. 1205-1226 dans lesquels Ariane s'interroge sur la nécessité de quitter son pays quand elle peut trouver un mari chez elle, puis s'assure qu'elle doit aider Thésée.
- v. 592 *Demoura* n'est pas la forme du parfait du verbe *demourer* mais celle de son futur. Les copistes de Z² et Z¹ marquent qu'il s'agit d'un futur par la transcription de deux r : *demourra*.
- v. 604-605 *Si serai de li assuree. / He, Dieux, com mal suis naturee* reprend *Si serai de s'amour segure. / Ha, Ariadne, quel nature* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1243-1244). Le passage de *segure*

- (*seure Y*) à *asseuree* semble avoir motivé l'emploi du participe passé *naturee*. Ce verbe est d'emploi plutôt rare. Il apparaît au XIV^e siècle au sens de « créer, façonner », qui est celui de notre texte (FEW VII, 47a *natura*). Il existe déjà dès le XII^e siècle mais avec le sens de « ressembler à ».
- v. 611 Suppression des v. 1251-1267 (éd. C. De Boer, VIII). Le narrateur y exprime combien Ariane change d'avis sans cesse et combien elle justifie son amour pour Thésée. La suite, *En mainte guise se porpense*, est repris en *Ainssi pense et respont l'amie / A par elles, et puis avisse* où *a par elle* vaut pour *a part elle* « de son côté ».
- v. 644-645 Ajout.
- v. 651 Il manque dans Z le vers qui décrit la matière de la pelote (éd. C. De Boer, VIII, v. 1309 *De glus, de saijn et de cole*; la graphie *saijn* notée par C. De Boer est erronée).
- v. 660 *Suivés le fil, vous revendrés* est le résumé de *Et par cest louisiel trouverez / Le chemin qui de la prison / Vous metra fors à garison* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1318-1320). Le terme *louisiel* peut en être la cause, comme invite à le penser la variante erronée de Y¹ et Z²¹ au v. 658 (*linceul*).
- v. 663-664 *Tout ainssi fist et acheva / Comme la belle dit li a*. Cet ajout rappelle que la prouesse de Thésée est en réalité celle d'Ariane.
- v. 673 Dans son édition C. De Boer corrige la leçon partagée dans toutes les copies *Par leurs jornees* en *Pluisors jornees* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1331). Nous trouvons pourtant une construction similaire avec le verbe *faire* : *faire tant par ses jornees* « se donner tant de mal chaque jour » (GdfC X 49c).
- v. 674 Il n'est pas rare qu'un nom de lieu – ici l'île de *Chie* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1332) – soit remplacé par *Libe* dans YZ (cf. note VI, v. 35).
- v. 675-680 Adaptation de *De la nef issent, prennent port. / Ariadne illueques s'endort. / Là la lessa toute endormie, / Si fist de la joenne s'amie* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1333-1336). Au vers 679, nous accueillons la leçon de Z²¹ qui est indispensable pour le sens du texte et qui reste proche de

- Là la lessa toute endormie* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1335) et *La la laissa cil endormie* (Y).
- v. 682-688 Développement et réappropriation de *Si samble que trop i mesprist. / Ariadne est dormant remese. / Encor a non la « mer de These » / La mer que Theseis passa, / Quant la bele dormant lessa.* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1338-1342). Le remanieur condamne Thésée. Il a le même jugement qu'il avait vis-à-vis de Jason par rapport à Médée. P. Demats relevait déjà ce parallèle entre les histoires d'Ariane et de Médée (*Fabula [...], op. cit.*, p. 104), et L. Barbieri souligne qu'un passage de l'*Ars amatoria* regroupe Médée et Ariane dans une liste d'amantes abandonnées (*Les Héroïdes [...], op. cit.*, p. 249). Au vers 683, *adon* se lit comme l'adverbe *adonc* « alors », là où la version de Z²¹ est contradictoire.
- v. 686 et pour *est*, même s'il s'agit ici probablement d'une répétition erronée.
- v. 701 La fin des paroles d'Ariane est écourtée par la suppression de *Tu as par moi le monstre mort. / Tu ez par moi garis de mort* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1355-1356). *Parjurez tes Diex ! Qui creüst / Qu'en tel cors tel folz cuer eüst ! / Il m'a traïe à trop grant tort !* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1359-1361) est remplacé par *Helas, tu me hés a grant tort.*
- v. 709 L'hypométrie du vers *Que li rois de la contree* (Z³⁴) serait liée à la présence d'un nom propre dans la leçon « originale » *Que Baccus, roi de la contree* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1367), également modifiée dans Y (*Que li beaux rois de la contree*). La variante de Z²¹ apparaît comme une correction postérieure.
- v. 730-735 Adaptation de *Mes or l'a Baccus exaucie / Qui à lige espouse l'a prise / S'ele ot esté sole et desprise, / Or est traite fors de meschief. / Corone li mist sor le chief, / Qui or luist pardurablement / Aus cieulz, se la fable ne ment* (éd. C. De Boer, v. 1388-1394). Le remanieur profite de l'issue de la fable pour se livrer à une réflexion à valeur générale.
- v. 737rubr. *preservée* : pour le moyen français, le FEW atteste de la

- signification « réserver » qui est la plus proche du texte (FEW IX, 312b).
- v. 741-754 Ces vers développent l'évocation *La guerre est vaire. / Dou roi Mynos qui tint le siege / En Alcatheo et en Leliège, / Qui joint furent par aliance / A ceulz d'Atbaines par fiance, / Qui le fil Mynos orent mort* (éd. C. De Boer, VIII, v. 354-359). Il s'agit de rappeler les éléments de l'intrigue d'une fable qui apparaissait au livre précédent (VII, v. 1776-1892). Mais le remanieur confond ici les personnages. Il prend Nisus pour Cacus.
- v. 758-759 *Dont il avoit lonc temps s'assé / Maintenu son raingne et sa gerre* reprend *Dont il avoit lonc temps passé / Maintenu son regne et sa terre* (éd. C. De Boer, VIII, v. 364-365). On peut lire *s'assé* comme la contraction de *si* et de l'adverbe *assez*, dont la graphie *assé* répondrait aux exigences de la rime avec *amassé*.
- v. 770 *et mors* pour *est mors*, cf. t. I, p. 36-37.
- v. 790 Le mot *putain* est supprimé dans Z (*Putain devint abandonnee*, éd. C. De Boer, VIII, v. 396), sur ces édulcorations voir la note II, v. 74.
- v. 799 *Chaçoit la pour fere perir* (éd. C. De Boer, VIII, v. 405). Dans Y et Z la préposition *pour* n'est pas employée après le verbe *chacer*. Cl. Buridant relève ce type de construction pour marquer le but (*Grammaire nouvelle de l'ancien français, op. cit.*, p. 395).
- v. 801 Le vers de Z³⁴ est orphelin. Cela s'explique par la suppression des allégories, car les copies Z²¹ présentent le vers manquant : *Or est droit que je vous desloe / L'alegorie qui y siet / Si respondray comme il m'assiet*.
- v. 802-887 L'exposition concrète sur Pasiphaé se lit uniquement dans Z.
- v. 823 La forme *me* correspond ici dans tout Z à l'adverbe *mes* ; l'absence du *s* se justifie probablement par le fait que l'adverbe est suivi d'un mot commençant par le son [s].
- v. 840-841 Sur ce type de rimes, voir t. I, p. 58.
- v. 864-865 La beauté de l'enfant est déjà apparue comme un critère

- déterminant pour le choix de sauver un enfant de la mort, comme dans la fable de Saturne ou celle d'Œdipe.
- v. 868-869 Sur la rime inexacte, *cf.* introduction.
- v. 873 La leçon *destruioit* retenue dans Z^{21} nous semble être une banalisation car son sens est moins précis et spécifique que la version *bessiller* « ravager, massacrer » (Z^{34}). Le verbe *bessiller* est attesté dans des textes de la fin du XIV^e et du début du XV^e siècle. Cependant, il reçoit moins d'attestations et de valeurs particulières qu'en ancien français, ce qui signale peut-être qu'il tend à n'être plus très usité. Cette évolution expliquerait son changement dans Z^{21} .
- v. 877 Nous corrigeons la leçon *fort* car elle est répétitive. Le même adjectif apparaîtrait déjà en début de vers.
- v. 885-887 L'explication du nom *Minotaurus* se retrouve déjà dans la fable (éd. C. De Boer, VIII, v. 933-934) et reprend une explication bien connue, qu'on retrouve notamment chez les Mythographes du Vatican II et III. *infeme*, du latin *infamis*, est une graphie pour la rime avec *feme*.
- v. 888-957 Nouvelle exposition. Dans la tradition il n'y a pas de lecture historique de la fable d'Ariane et de Thésée. *a recité* : cas d'une graphie *a* pour *ai* (Z^{21}), forme de la première personne du singulier du verbe *avoir*, *cf.* t. I, p. 41.
- v. 892 Le sujet est implicite : « les Athéniens ».
- v. 906-907 La rime *eulx* / *chevaux* a gêné le correcteur de Z^2 qui a changé la fin des deux vers. La leçon de Z^4 , *iaulx* pour *eulx*, aide à comprendre la rime et nous invite à penser que cette *scripta* picardisante est la plus proche de l'originale.
- v. 958-967 Ajout qui rappelle la trame qui unit les fables précédentes à la suivante : la cause pour laquelle Dédale est exilé. L'auteur de l'*Ovide moralisé* n'explicite pas la raison de cet exil, de même que les commentateurs d'Ovide.
- v. 964 Sur *habiter* voir la note III, v. 962.
- v. 972 *Qui mer et terre li cloïit* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1589).

Plusieurs notations apparaissent dans les témoins : *clooit* AY, *cloioit* Z. La graphie *clooit* correspond à l'imparfait du verbe *clore*. La variante *cloioit* pourrait valoir pour l'imparfait du verbe *cloier* « garnir de claies, clôturer », que le FEW atteste seulement à partir de 1580, et dont le DMF fournit des exemples pour une période aussi tardive (1422-1425, 1450). Pourtant, il nous semble plus simple de comprendre le verbe *clore*.

- v. 985-990 La leçon suivante se trouve dans A¹ : *Si enlace ordeneement / Plumes l'une à l'autre et assamble / Montez par degrez, si qu'il samble / Qu'a la maniere jointes soient / Des chalemiaux a quoi chantoient / Jadis li ancien agreste. Des chalemiaux devient Par les buches (Y²) et Par les bubos (Y¹³). Le mot *chalumiau* est modifié, alors qu'il n'avait pas posé de problème au livre I où il apparaît quatre fois. Le *bubot*, qui peut désigner « un tuyau », et le *chalumeau* (« tige creuse d'un végétal ») sont synonymes, si ce n'est que le *bubot* ne peut renvoyer à l'univers musical, qui explique pourtant la présence du verbe *chanter*. Le substantif *bouche* contenu dans Z désignerait de façon métonymique un instrument dans lequel on souffle, comme dans la source latine qui compare la forme de l'engin que crée Dédale à la flûte champêtre (*fistula rustica*) rendu par *chalumeau* dans la plupart des témoins (*Mét.*, VIII, v. 191-192).*
- v. 993-995 *Les grans plumes cousues sont / A fil, et les cortes à cire, / Ordeneement tire a tire* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1610-1612). Seules diffèrent les leçons de Z et Y : *Les grans penes cousues sont / Les aultres a pois et a cire / Ainsi toute sa chose tire* (Y).
- v. 1000-1004 Adaptation de *D'avoir penes et d'essavoir / Comment eles porront seoir / Mes le grant peril qui l'atant / Ne set il, si vit jusqu'atant / Que penes preigne pour voler* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1617-1621).
Mes grans peris a l'euil li pent (prend Y²) ZY : « Mais il est évident qu'il est menacé par un grand danger ».
- v. 1006-1007 *De l'oeuvre esgarder et veoir. / Ja prent la cire à moleoir* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1623-1624). Dans Y le passage

- est le même que dans *Z* à cette différence près : *Prent la cire a amoloier (amollier Y² amolleier Y³)* au lieu de *Prent la cire amolaier (a molloier Z²¹)*.
- v. 1010 *Les penes furent acomplies* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1627). La version de *Z³* diverge de celle de *Y* et *Z⁴²¹*. Elle perturbe la rime. Elle est aussi plus complexe par l'emploi du verbe *acoupler* (sous une forme *acomplees*) et d'un sujet pluriel pour le verbe *faire*.
- v. 1022-1023 Adaptation (*YZ*) à partir de *La mer, qui t'apesantira, / Les plumes te destorbera* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1639-1640). Le vers 1023 n'est pas hypométrique dans *YZ²¹* : *Et tes plumes te mouillera*.
- v. 1032 Dans la tradition il n'y a pas de coordination entre une construction avec article et sans article : *Et pour paour et pour pitié* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1649); *Et de paour et de pitié* dans *Y*. Mais cela ne pose pas de problème de compréhension dans *Z³⁴*.
- v. 1034-1035 *Mes jamais n'i recouvrera / Ne jamais ne le baisera* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1651-1652).
- v. 1044 Nous corrigeons *si* qui est une forme d'adjectif possessif et non d'adjectif démonstratif.
- v. 1049 La version *costee (YZ)* s'oppose à *laissee (A senestre ont Samon laissée, éd. C. De Boer, VIII, v. 1668)*. L'emploi du participe passé *costee* étonne car le verbe est très peu attesté. Il apparaît une seule fois dans le Gdf et le FEW, pour un exemple anglo-normand des XII^e-XIII^e siècles au sens de « aller à côté de, suivre de près » (Gdf II, 323c; FEW II-2, 1247b *costa*). Dans cet exemple, son complément désigne un groupe humain et non une chose. En revanche, dans le DMF, il s'emploie avec un complément inanimé, dans des textes de la fin du XIV^e siècle, et signifie « longer, aller le long de ».
- v. 1083-1084 *L'art escommenie et maldit / Qui son cher fill li a soustrait* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1702-1703); *Le lac acose et maldit / Qui son chier fils li a soustrait (Y)*. La version latine est *Deuouitque suas artes* « et il maudit son art » (*Mét.*, VIII, v. 234).

- v. 1087-1089 *Si le mist en terre et de li / Fu cele terre sornommee : D'Ycarus : « Ycaire » clamee* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1706-1708). La leçon de YZ *Ycare l'alee* ne nous semble pas absurde : *Ycare* serait le complément du nom *l'alee* désignant « la traversée d'Icare », ou le « chemin d'Icare ».
- v. 1090-1099 Développement de *Perdix sor un chesne seït / Moult fu liez et mout li seït / Li deulz que Dedalus menot. / N'a gaires que forme humaine ot / Perdix, et fu nouvelement / Fais oiseaux, se l'authors ne ment* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1711-1716). Le remanieur rappelle pourquoi Perdix se réjouit du malheur de Dédale.
- v. 1114-1115 *Dou somet de la sainte tour / De Pallas li fist prendre un tour* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1733-1734). La version de Z³ (*Du pallais*) fait sens, mais elle n'explique pas la mention qui suit de la déesse Pallas. Nous corrigeons donc.
- v. 1125 Le sens intellectuel du substantif *aperteté*, qui désigne ici la finesse d'esprit d'un personnage comme au livre IX (v. 931), s'emploie du XIII^e au XVI^e siècle (FEW XXV, 5a).
- v. 1128 Dans Z, c'est l'emploi de *premier* pour *premerain* (*Si retient son premerain nom*, éd. C. De Boer, VIII, v. 1747) qui perturbe la métrique.
- v. 1135 Ovide écrit que l'oiseau *Nec facit in ramis altoque cacumine nidos* « ne fait pas son nid sur des branches ou sur de hautes cimes » (*Mét.*, VIII, v. 257). La leçon du groupe YZ s'écarte de la traduction : *Si repont en terre ses nis*.
- v. 1141 La leçon *cest ysle* de Z³ est isolée. Il s'agit d'une banalisation de *Sicile*, que nous corrigeons, car la référence à *cest* n'est pas claire.
- v. 1155 Suppression de la description de la façon dont les habitants ont décoré la ville, dans YZ (éd. C. De Boer, VIII, v. 1937-1948).
- v. 1162-1163 Dans la tradition, nous lisons *Sacrefice et dons acceptables* qui rime avec *Sanc d'aigniaux, encens adorables* (éd. C. De Boer, VIII, v. 1955-1956). La rime *temples / odorables* est pauvre, mais le sens du texte satisfaisant.
- v. 1201 *Fu plaine de fertilité* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2032). La

- référence à la *sterilité*, qui semble contradictoire avec l'évocation de l'abondance qui régnait en Calydon avant l'arrivée du sanglier destructeur, est commune à YZ.
- v. 1220 *Crete*, variante de YZ. Ailleurs, la *Grece* est à l'honneur. Comme Calydon est une cité grecque, il est plus logique que la Grèce et non la Crète porte secours à cette contrée.
- v. 1223 La leçon *Porus* (Z) s'oppose à *Pollus* (AY), que nous appelons aujourd'hui Pollux.
- v. 1230 *Linces, Acastes, Pyleiis* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2061). La séquence *et Casces* (YZ) correspond à *Acaste* ou *Acastus* (G¹), qui est le nom latin (*Mét.*, VIII, v. 306). Le texte ovidien ne nous aide pas à comprendre qui est *Pyleiis*.
- v. 1233 *Tilus* (YZ), *Ylus* (A) correspondent peut-être à *Iolao* (*Mét.*, VIII, v. 310).
- v. 1234 Dans la tradition nous lisons *de Pile*, qui forme une rime plus riche avec *nobile* (*de puille* Z⁴²¹Y).
- v. 1248-1249 Ajout présent dans Y et Z.
- v. 1274-1275 Les deux vers que nous trouvons dans A¹ sont *En une grant forest antie, / D'arbres et de bois plenteïve* (nous corrigeons l'édition de C. De Boer *plenteïè*). Cette mauvaise rime est aussi changée dans Y : *En une forest ancienne / D'arbres et grant et plentienne*. Les formes *antive* et *antie* sont les variantes d'*antif*, du latin *antiquus*, et traduisent toutes deux *quam nulla ceciderat aetas* « qu'aucun siècle n'avait entamé » (*Mét.*, VIII, v. 329).
- v. 1284 Ce vers s'inscrit dans le passage suivant : *Ou plus bas leu de la forest, / Ou les ordures s'espuroient / Toutes, qui par le bois coroient, / Ot une fosse enmi le bois / De sauces plaine et de vimois / De jons, de ronce et de rosiel* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2118-2123). Les deux leçons *s'espurer* (A¹) et *se purger* (YZ) sont synonymes, partageant le sens de « se purifier, se nettoyer ». Le remplacement de *Ot* (*Ot une fosse enmi le bois*) par *En* change la syntaxe.
- v. 1287 *De sauce plaine et de vimois* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2122). La mention du *sang* (Z³⁴), qui vient remplacer un mot mal transmis, est incongrue. Il est question de *saules* dans Y, ce qui est proche de la version de Z²¹.

- v. 1292 « Par sa grandeur, il ressemble à un bœuf de race espagnole ».
- v. 1300 Suppression dans YZ de la description des yeux et des dents du sanglier, qui semble résulter d'un saut causé par une rime similaire : *Les deux ex li sont en la teste / Plus rouges que charbons ardans. / Grans et agnès ot les dans. / Pourqu'iroie plus arrestant ? / Plus tost que dou ciel ne desçant / Fouldre ne querriaus d'arbaleste / Vait descendant la fiere beste* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2136-2141).
- v. 1316-1317 La rime *couche / flouche* n'est pas habituelle, de même que celle entre *coiche* et *floiche* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2159-2160), car *coiche* se prononce avec un *o* ouvert alors que *fleche* se prononce avec un *e* ouvert (>cöccum et *fliukka).
- v. 1327-1329 *D'ire et de rage est esmeiis / Li senglers, qui senti la floche : / Ardant feu giete par la bouche* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2171-2172). La rime initiale entre *floche* et *bouche* semble avoir été un élément perturbateur dans Y et Z : *Le senglier qui senti la fleche / De grant despit la crine drece* (Y).
- v. 1328 *et pour est*, cf. t. I, p. 36-37.
- v. 1337 *Et uns autres* remplace le prénom *Eneseiis* ou *Enesius* (A¹).
- v. 1346 *Prist .i. arbre pour soi garir* (YZ), reprise maladroite de *Sus un arbre pour soi guerir* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2191). La précision de YZ paraît incongrue à cause de l'emploi du verbe *prendre* qui laisse entendre que Nestor se défend à l'aide d'un arbre. Néanmoins, on peut aussi comprendre que Nestor s'agrippe à l'arbre, le saisit pour sa défense.
- v. 1352 Nous retrouvons, dans Z⁴, la même forme *espagnaux* au v. 1292, dans une même rime avec la finale *-oiz*.
- v. 1364-1366 La leçon majoritaire est celle qu'édite C. De Boer : *Quar a un estoc s'achopa / A paines s'en desvelopa : / Ses freres l'an a redrecié* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2209-2211 ; C. De Boer édite *escot* au lieu d'*estoc* que nous lisons dans A¹). Le premier vers a engendré une incompréhension, comment l'indiquent ces variations : *Car un estoc si lassoppa* Y¹ ; *Car un esquot si lassopa* Y³ ; *Car i estoc si lacopa* Y² ; *Car ung estot si lacloppa* Z²¹ ; *Car i estoc sila somppa* Z³ ; *Car*

*un estoc si la soppa Z*⁴. Dans les *Métamorphoses*, Télémon tombe à cause d'une racine d'arbre : *ab arborea cecidit radice retentus* (*Mét.*, VIII, v. 379). Mais ce n'est pas ici l'objet qui pose problème mais plutôt l'action ; le verbe *achoper* est pourtant bien connu.

Le second vers est partout le même (*A paines s'en desvelopa*, éd. C. De Boer, VIII, v. 2210), sauf dans Y et Z³ où figure la version *A peines l'en desvelopa* dont le sujet n'est plus Télémon mais *Son frere*.

- v. 1390-1391 ·i. mot dit qui mout fu notés : / « Veés, seigneurs, et esgardés... » (YZ) remplace *Et parle come homs plain d'orgiau* : / « Aprenez, seignour damoisiau... » (éd. C. De Boer, VIII, v. 2235-2236).
- v. 1397 *Qu'elle garir ne l'en pourra* (YZ) reprend *Ja Diex guerir ne le porra* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2242), le renvoyant au sanglier. Dans YZ, elle renvoie à Diane.
- v. 1413 La leçon *tout ami* est isolée. Il est plus logique que Thésée, qui s'adresse à son ami, désigne son propre deuil, celui de *ton ami*.
- v. 1420-1421 *Qu'il ataint ·i. rain d'olivier* / *Qui le cop tout a l'aversier* (ZY). Ce passage est une réécriture de *Se ne fust uns rains de nefflier* / *Qui le cop tint et le sengler* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2265-2266).
- v. 1430-1431 *Au premier pas n'aconsuivi* (*naconsuiuit Z*²¹ *nel consievi Y*), / *Au second au dos li cossi* (*consuit Z*²¹ *cousi Y*). Ce passage est une réécriture de *Mes de la premeraine lance* / *N'a pas la beste aconseïe* ; / *L'autre li a au dos cousue* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2274-2276). La conjugaison *cossi*, pour le parfait du verbe *coudre*, peut se justifier par la rime avec *aconsuivi*. Dans le FEW II-2, 1088a, dès les XII^e et XIII^e siècles, le verbe *coudre* peut signifier par extension « enfoncer (une lance dans le corps de l'ennemi) », sens que l'on retrouve dans le DMF concernant un exemple du XV^e siècle.
- v. 1435 Le vers manquant de Z³⁴ n'est pas compris de la même façon dans A, Y et Z : *Comme il se trestorne et torteille* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2282); *Comme il se destourne et*

- touille (toueille Y²)* Y. La leçon de Z²¹ n'a aucun élément en commun avec ces deux leçons, ce qui laisse à penser que le vers manquait dans le modèle de Z et qu'il a été ajouté dans Z²¹.
- v. 1439-1442 Réécriture (YZ) de *Li pors ne l'a pas redouté. / Contre lui court. Tant ont bouté / Li pors et li vassaulz ensamble, / Que li pors chiet mors, ce me samble* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2285-2288). La version de YZ rejoint partiellement le texte ovidien (*Splendidaque aduersos uenabula condit in armos* « lui plonge dans l'épaule un épieu étincelant », *Mét.*, VIII, v. 419).
- v. 1458-1470 Le premier vers diffère de *Li autre en furent corroucié* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2302); les autres sont des ajouts par rapport à la tradition.
- v. 1495 La métrique, la syntaxe ainsi que la version de la tradition, que rejoint Z²¹, indiquent le manque d'un complément direct pour le verbe *venger*. Nous corrigeons donc.
- v. 1515 Réécriture dans Z et Y (*En ses coffres ot un tison*) de *Chiez la roïne ot un tison* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2477).
- v. 1538-1540 *Pitiez d'autre part li redist / Que c'est cruelle chouse et dure / De destruire sa porteüre*. Ces vers sont une reprise de *Pitiez d'autre part l'adoucist / Et li loe qu'ele n'ait cure / De metre à mort sa porteüre* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2500-2502). La version de Z nous semble faire écho à la fable de Saturne lorsque son épouse pense que *Moult lui semble la chose dure / De destruire sa pourteüre* (I, v. 259-260).
- v. 1550 Suppression des v. 2517-2527 (éd. C. De Boer, VIII) qui développent une comparaison entre l'état d'âme du personnage et un navire en pleine tempête.
- v. 1569-1570 Dans le texte latin Althée fait un parallèle entre Œnée, son mari, et Thestius, son père. Cette comparaison est reprise par l'auteur : *Sera donques Oeneüs liez, / De ce dont mon pere est iriez ?* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2545-2546).
- v. 1574 Si l'expression la plus usitée dans l'*Ovide moralisé* est *mettre qn a mort*, il existe pourtant aussi la locution *mettre mort* au sens de « tuer qn » (DMF).
- v. 1580 *Tout ait il la mort deservie* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2556)

- est supplanté par *Puis a haulte voiz se rescrie*, qui permet de couper le discours d'Althée, afin de marquer les différents états d'âme du personnage.
- v. 1587 *A mes bons amis detranchier* (YZ). Ce vers remplace *A mon damage pourchacier* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2563).
- v. 1592 Suppression des v. 2569-2584 (éd. C. De Boer, VIII) : la mère regrette d'avoir enfanté et soutenu son fils, puis déplore son ingratitude.
- v. 1594 Suppression de *Ne sai que face. Or me souvient / De mes freres, or me revient / Pitiez, qui le cuer m'adoucist. / Hai, freres, il vous ocist, / Si l'ocirrai sans demorance* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2587-2591).
- v. 1595-1596 Ajout.
- v. 1617 Le nom *Lencheüs* désigne Ancée, appelé *Antheüs* en amont dans le texte.
- v. 1641 Par *Orent* (*Oriens Z²¹*) le texte désigne le père de Méléagre, Œnée.
- v. 1663 Le vers de *Z²¹*, qui manque dans *Z³⁴*, est le même que celui de *AY* : *Estre mortes et enfoies* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2659). Il est essentiel à la compréhension de la phrase.
- v. 1666 *Il* correspond au pronom personnel féminin, cf. t. I, p. 42.
- v. 1683rubr. *Abelon* désigne Achéloüs. Nous n'intervenons pas car une variante proche se retrouve, par exemple, au v. 1699.
- v. 1684 *Comment Meleager donté* reprend *Com Meleager ot donté* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2738), leçon que le correcteur de *Z²* rétablit à peu près. Le remanieur aurait transcrit *comment* au lieu de *com* et n'aurait pas recopié *ot* afin de garder le bon décompte syllabique.
- v. 1706 L'hypométrie du vers provient de la réfection à partir de *Sorondans et turbeilloneuses* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2760). Le verbe *soronder* « déborder » a été remplacé par *sourdre* « jaillir », ce qui peut s'expliquer par le fait que le deuxième est plus courant que le premier. De leur côté, les adjectifs *turbeilloneux* et *boulloneux* sont rares, même si leur sens est aisément accessible. Le premier est seulement attesté dans l'*Ovide moralisé* (Gdf VII, 748b) ou

- plus tardivement (xvi^e siècle dans FEW XIII-2, 422b); et l'autre se retrouve chez Colard Mansion à propos d'eaux « qui bouillonnent » et dans un autre exemple avec le sens de « boueux » (GdfC VIII, 353a).
- v. 1713 L'adjectif *isnel* (*Et les chevaux isniaux et fors*, éd. C. De Boer, VIII, v. 2767) est mal rendu dans Z³⁴, que nous corrigeons selon une forme plus facile à comprendre.
- v. 1715 *Qu'il perilloient de manois* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2769). Le mot *manois*, ici remplacé par *manoirs* qui gêne la rime et modifie le sens, est source de difficultés dans un autre passage où il est supplanté par *a celle fois* contrairement à la version *et de manois* AY (VIII, v. 2087). Les dictionnaires indiquent que ce vocable s'emploie essentiellement en ancien français.
- v. 1729 *Sor quoi l'en siet là sont couvert* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2783) Le participe passé *couvert* se rapporte au *siege*. La syntaxe est plus simple et rejoint celle de A et Y avec la version de Z²¹.
- v. 1740-1741 *Li viez* « Le vieux » (*li vieulz* Y) est censé désigner *Lelex* : *Et li vielz Lelex à senestre* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2794). La vieillesse du personnage se signale par les quelques mots *Lelex, raris iam sparsus tempora canis* « Lélex dont les tempes étaient parsemées de quelques cheveux blancs » (*Mét.*, VIII, v. 568). Le vers suivant est une banalisation (*Et tuit li autres ensement*). Dans les autres copies nous lisons : *Et li autre enseignablement* (A¹), *Et tuit li autre ensuiuant* (Y²³), *Et tuit li autre ensievanment* (Y¹). Le latin ne nous aide pas à comprendre le passage : *Quosque alios parili fuerat dignatus honore / Amnis Acarnanum laetissimus hospite tanto* « et tous ceux que le fleuve d'Acarnanie, fier de recevoir un pareil hôte, avait jugés dignes du même honneur » (*Mét.*, VIII, v. 569-570). L'adverbe *enseignablement* reçoit deux attestations dans le Gdf III, 230a-b, dont l'une est tirée d'un autre passage du ms. G²; une dans le FEW pour le xiii^e siècle (FEW IV, 714a). Dans les deux cas, le mot signifie « docilement ». L'extrême rareté du terme peut expliquer les multiples variantes.

- v. 1751-1752 Ajout propre à YZ. La forme *estut* (*s'estut* Y) correspond au parfait du verbe *ester*, provenant d'un parfait refait en latin vulgaire, du type **stetuit*. Le passage de *u* à *a* pour le parfait d'*ester* est relevé par P. Fouché chez Christine de Pizan (P. Fouché, *Morphologie [...], op. cit.*, p. 334). Le correcteur de Z² rétablit une forme plus commune.
- v. 1755-1756 *Mes tant sont loing, quant les avise / Qu'il n'i connoist nulle devise* (éd. C. DE Boer, VIII, v. 2809-2810). Le sens est moins satisfaisant dans Z. La seconde proposition subordonnée semble introduire un rapport de concession, sans quoi la signification de ces vers semble illogique dans la mesure où ce qui est près est censé être facilement visible et donc reconnaissable. Selon nous, le deuxième vers, qui forme une proposition subordonnée circonstancielle à valeur causale, n'est pas corrélé au premier mais à ce qui suit.
- v. 1771-1772 *Je m'esbai* (Z³) s'écarte de *Je m'en enflai* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2825) qui traduit le latin *Intumui* « Je me gonfle de colère » (*Mét.*, VIII, v. 583). De son côté, l'adverbe *ravineusement* « avec impétuosité » prend de nouvelles formes dans E² (*ravieusement*) et Z²¹ (*ravisseusement*). Il est vrai qu'il n'est pas extrêmement courant.
- v. 1777 *festeoient* : cette forme et celle de Y (*festioient*) ne sont pas habituelles pour le verbe *festoier*. P. Fouché relève l'existence de formes analogique en *i* (ex : *festie*), mais qui ne peuvent s'apparenter à *festioient* (cf. P. Fouché, *Morphologie [...], op. cit.*, p. 51). L'ajout d'une syllabe pourrait s'expliquer par l'hypométrie du vers *Les lieux ou celles festoient* (Z⁴²¹), dans lequel *festoient* a remplacé *festivoient* (A). Nous relevons la même substitution au v. 200 du livre XI.
- v. 1780-1781 *Et trop avoient grant esmoi / Et grant doutance de noier* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2834-2835). Le second vers de Z³ est le même que celui de Z²¹, mais la syntaxe de Z³ est perturbée, ce que tente de rectifier le copiste de Z⁴. Dans le second vers, il faudrait supposer que la préposition *a*, devant le complément *grant dombtence* coordonné à *a grant effroi*, n'est pas répétée.

- v. 1785-1786 *Or sont cinq isles devenues / Qui de la mer sont desvetues* (ZY) forme une réécriture de *Or sont cinq illes devenues / Et sont en cinq leus expandues* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2839-2840). L'image convoquée dans YZ correspond à celle d'une terre immergée qui se transforme en île parce que l'eau ne la recouvre plus.
- v. 1788 *Les illes ou el sont muees* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2842). Sur le facteur perturbateur de l'emploi de *el*, voir t. I, p. 42. Le pronom semble avoir été un souci dans Y aussi : *Les illes sont euls muees*.
- v. 1823 *Les piés sentoie qui mouvoient* (Z³⁴). Cette leçon s'oppose à *Le pis sentoie qui mouvoit* (AY). La rime est fautive, mais le sens est juste.
- v. 1838 *Pirithoïis* est supplanté par *Tbalamon* (YZ). Ovide évoque pourtant le fils d'Ixion, qui est Pirotheüs.
- v. 1851-1852 Suppression partielle et résumé de *Parla Lelex, qui meürs iere / De cuer, d'aäge et de maniere / « Trop est grans le vertu divine. / El ne commence ne ne fine / Et tout pueent en tout affaire / Li souverain lor plesir faire [...] »* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2905-2910).
- v. 1855 *et pour est*, cf. t. I, p. 36-37.
- v. 1862 *Fut* correspond à une première personne du singulier (*Fu* Z⁴ *Fuz* Z²¹).
- v. 1895-1897 *Grevoit mains ? Certes, ce fist mon ! / Baucis la vielle, et Philemon / Ot non li bons boms, ce me samble. / Tout lor temps vesquirent ensamble* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2953-2956). La version de Z²¹ est une correction venue pallier le manque du vers *Grevoit mains ? Certes, ce fist mon !*
- v. 1911 On peut comprendre *filz* au sens de toile, par métonymie ; la variante met en avant le dénuement.
- v. 1928 Le vocable *fumeraille* est très rare : il n'a qu'une acception, dans le Gdf IV, 180c, tirée du ms. G². Le Gdf lui donne le sens de « partie de la cheminée ». D'après le FEW, il s'agit d'un *hapax* (FEW III, 853b). Ce dictionnaire enregistre également un autre *hapax*, *fumaral*, de l'ancien provençal. Malgré sa rareté, le mot n'a posé aucun problème aux copistes.

- v. 1933-1938 Le passage complet est le suivant dans *A*¹ : *Et cil parlent pour eulz deduire / Tant dis com la viande cuit. / Un grant vessiel de fol, ce cuit, / Qui a un clou par l'ansse pent, / Prent Philemon, si y espent / Eve chaude et les piez lor leve* (éd. C. De Boer, VIII, v. 2992-2997). *Un grant vessel d'arin pourquit* (*Z*³⁴*Y*) s'éloigne du latin qui désigne « un baquet de hêtre » (*alveus fagineus*, *Mét.*, VIII, v. 652-653), traduit *par vessiel de fol* dans la version « originale ». Au v. 1968 du livre VIII, le même substantif qui désigne le hêtre est banalisé en *fust*, dans *Z*.
- v. 1938-1939 La rime *lave / grieve* révèle une innovation puisqu'ailleurs le verbe *lever* est employé. Le copiste de *Z*⁴ a remarqué l'inexactitude de cette rime qu'il corrige en écrivant *surleve*. Cette correction permet aussi de résoudre l'incongruité de la formulation *laver l'eaue chaude*, erreur due à la modification de la construction au vers précédent à cause du changement de complément du verbe *respondre*.
- v. 1941 *Et dessus ·i· viel pot (pont Z⁴ ; banc Z²¹) couvert*. Les autres copies ont toutes la leçon : *Et dessus un chalit couvert* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3000). Nous ne comprenons pas les raisons du remplacement de *chalit* qui existe encore aujourd'hui.
- v. 1948 *Bacis, qui est vielle et tremblable* (*ZY*) constitue une innovation à partir de *Baucis se courcie et tremblable* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3007). La forme *se courcie* a posé problème à de nombreux scribes, d'après les variantes que l'on relève.
- v. 1953 *Puis met la nappe isnellement Z* s'oppose à *Puis tert le dois de mente olent* « Puis elle essuie la table d'honneur avec de la menthe odorante » *AY*. La leçon majoritaire est la plus proche du texte latin. Les vers suivants, 1954-1955 sont ajoutés dans *Z*, comme un détail réaliste qui viendrait pallier le manque de la précision initiale. Sur le problème déjà posé par *dois*, cf. note V, v. 193-198.
- v. 1957-1959 *Il orent de premiere assise / Cormes enmielies et baies / Puis orent raiz et panaies* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3014-3016). *Raise* peut être le participe passé du verbe *rere* (FEW X,

- 14 *radare*) qui a le sens de « raser ». Le mot ne s'emploie pas pour qualifier des fruits ; on peut cependant imaginer que les cormes se pèlent. Enfin, le FEW relève le terme d'ancien français *pasnaise* « panais », que l'on retrouve essentiellement dans les dialectes de la Lorraine et de la Flandre de cette époque, et qui persiste sous forme d'*hapax* en moyen français (FEW VII, 752b).
- v. 1961 *Et puis eufx moullés qui en cendre (Z³⁴) ; Et puis eufs mols cuiz en cendre (Z²¹Y) ; Et puis oes mols cuis en la cendre* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3018). Le TLF relève l'acception de *mollet* pour qualifier des œufs peu cuits chez Gaston Phébus (1389).
- v. 2019 Emploi de *le* au lieu de *les* devant un mot commençant par un « s », cf. t. I, p. 44.
- v. 2046 Le sujet est *le temple*.
- v. 2080 *Ne les vaudrent en oubli metre* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3141). Suppression des vers *Que par nature plus ne porent / Vivre au mont, les diex ou il orent / Mise lor cure en eulz servir / Pour la grace d'eulz deservir* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3137-3140).
- v. 2086-2087 *Qui avint a lor voisinis. / Baucis esgarde et de manois* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3147-3148). Le substantif masculin *voinois* est uniquement attesté dans ce passage de l'*Ovide moralisé* (Gdf VIII, 289b). Sur *manois*, voir la note au VIII, v. 1715.
- v. 2104-2105 *Ceste aventure et cest miracle. / Les arbres vi devant l'oracle* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3167-3168). La rime *esmerveillable / oracle* est fautive ; le copiste de Z¹ la corrige (*esmerveillable / orable*) mais ce n'est pas mieux.
- v. 2113 Dans Y et Z sont éliminés les vers *Chapiaux fresches flors i mis / Pour fere honnour aux diex amis, / Et dis que cil qui dieu doubterent / Et servirent et honnorerent / Doit cil honorer et servir / Qui l'amour dieu veult desservir* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3175-3180). Cette suppression est sans doute le fait d'un saut du même au même dans l'archétype de YZ, car le verbe *desservir* commence et termine les vers supprimés.

- v. 2120 C'est la variante onomastique *Achelon* pour *Acheloïis* qui perturbe ici la métrique.
- v. 2123-2129 Ajout qui permet de rappeler le but du récit : relater la puissance des dieux.
- v. 2130 Reprise hypermétrique de *Si dist* : « *Maint sont, ce m'est avis, [...]* » (éd. C. De Boer, VIII, v. 3196).
- v. 2148-2149 *Si fu ·i· felon plain de rage / Trisiton ou non, au faux courage*, reprise de *La fille Erisithon le sage. / Ses peres, qui fu plains de rage* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3213-3214).
- v. 2156-2157 La leçon répétitive de *Z³* méritait une correction. *Plain de sainteté et de vertu* est formé à partir de *Plain de saintise et de salu* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3222). *Saintise* « chose sainte » (Gdf VII, 291b) représente un terme rare, dont nous ne trouvons qu'un exemple dans le Gdf, deux dans le FEW XI, 150b (le TL renvoie à ces deux dictionnaires). *Sainteté* serait donc une banalisation.
- v. 2202-2205 L'inexactitude de la rime entre *servisse* et *fiche* signale une perturbation liée à la réécriture de : « *Pren le loier de ton servise* ». / *Lors laist le chesne et si l'avise / O sa coignie, en prent le chief, / Puis vient au chesne de rechief* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3267-3270).
- v. 2218 Dans la majorité de la tradition, on lit un complément pour *derompre* : *te desrompras*.
- v. 2229 *decheoir Z* ; *pecheoir A* ; *peceoir Y*. *Pecheoir* et *peceoir* sont deux variantes du verbe *peçoier*, avec un changement de terminaison de l'infinitif, pour la rime avec *cheoir*. Ce genre de terminaison se retrouve deux fois dans le FEW pour un exemple de 1285 et un autre d'environ 1320, qui semble être celui de notre texte (FEW VIII, 332b **pettia*). Le changement dans *Z* pourrait être dû à cette terminaison inhabituelle. Sur *peçoier*, voir la note V, v. 1339.
- v. 2247-2254 Développement, qui permet de mieux expliciter le passage, selon *A male faim le destruira / Pour ce que Ceres ne loist mie / Assembler à Faim s'ennemie* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3312-3314). Le changement de *A male faim le destruira* en *Si que par lui mesmes s'ocirra* permet de faire

- écho à la sentence que l'arbre avait énoncée en mourant (v. 2217).
- v. 2257 *Oreas* : seuls les copistes de *A* et *B* lisent *Oreade*, ce qui correspond au nom latin *Oreada*. Notons que le remanieur préfère dire le nom du personnage avant de savoir pourquoi Cérès l'appelle. Dans la tradition, l'ordre de la narration est effectivement différent : *Une nimphe apele et l'envoie / En Site et li monstre la voie / Qui maine au dole-reus repaire / Ou Faim, la chetive, repaire. / Ou lui n'a se souffrete non. / Oreade ot la nimphe non / Cui Ceres charge son message* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3315-3321).
- v. 2271 La graphie *lain* pour *loin* s'explique par le fait que le copiste a écrit *Fain*, et qu'il se corrige en notant un *L* dans la marge, en face de l'initiale *F*.
- v. 2274-2275 Les vers *La maint Fain en froide salle. / La est souffreteusse et salle* (*Z*³⁴) reprennent *Là maint, en froidilleuse sale, / Faims jeïine, tramblable et pale* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3327-3328). L'adjectif *froidilleuse* ne se rencontre pas partout : *en froiduleuse sale* *Y*¹³ ; *en froidureuse sale* *Y*². Dans les *Métamorphoses*, le lieu de résidence de la Faim est dit *glacialis* (*Mét.*, VIII, v. 788), ce que semble traduire *froidilleux* « froid, en parlant d'une chose » (Gdf IV, 154c), qui a été simplifié dans *Z*.
- v. 2296 Nous ne corrigeons pas le vers orphelin de *Z*³⁴, car le sens du texte est clair. Au contraire, la version de *Z*²¹ nous paraît difficile à comprendre. Le vers devait manquer dans l'archétype de *Z*, car celui de *Z*²¹ diverge de *A* et *Y* : *Entre Escoce et Gales, ce cuit* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3349).
- v. 2313-2314 Le passage amplifie le latin *labra incana situ* « les lèvres blanchies par une bave infecte » (*Mét.*, VIII, v. 802). L'adjectif *pelu* se rattache normalement au paradigme de *poil* (FEW VIII, 512b *pilus*), mais la description en devient alors fantasque, tant il est rare que des poils poussent sur les lèvres. Pour cette raison, nous comprenons plutôt l'adjectif comme un dérivé de *pellis*, qui donne l'ancien français *pel* « peau », et qui signifierait « garni de peaux »,

- référant certainement aux peaux mortes, résultat de la sécheresse des lèvres.
- v. 2321 Le participe passé *fondue*, que l'on retrouve ailleurs, signifie probablement « amaigri, émacié » (DMF), sens qui s'applique à la description du corps, d'après deux textes, dont le plus ancien date de 1369. L'*Ovide moralisé* offrirait alors la première attestation de cette acception.
- v. 2327-2328 *Et li jenoul, qui dur estoient, / Sor la jointure li enfloient* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3381-3382). La référence aux cheveux (*Et li cheveux, qui dur estoient, / Dessus la teste li levoient YZ*) au milieu d'une description de l'extrémité basse du corps paraît saugrenue. Une autre variante s'en approche (*chevoul A²*), mais le terme est biffé dans ce témoin (*genoil* est suscrit). Le passage correspond à *Auxerat articulos macies genuumque tumebat / Orbis et inmodico prodibant tubere tali* « La maigreux avait fait ressortir ses articulations, le tour de ses genoux était enflé et ses talons formaient au dehors une énorme saillie » (*Mét.*, VIII, v. 807-808).
- v. 2339-2340 Ajout propre à YZ qui permet de créer une transition entre la mention de la faim de la jeune nymphe et son départ précipité.
- v. 2342 *Sangalle* corrige la variante *Dangalle* (VIII, v. 2306).
- v. 2355 *Et esvidié tout par dedens (ZY)* ; *Et enleüé par dedens (A)*. Sur le participe passé *enleüé* voir la note II, v. 2514-2516.
- v. 2369 *Esveillés est, va en sa salle* est une banalisation à partir de *Esveilliez est si se demale*. La même version se retrouve à peu près dans Y : *Esvilliés est trouve sa salle*. Ces changements sont liés à la rareté du verbe *se demaler* « se lamenter », qui, d'après le FEW, est employé de la fin du XIII^e siècle jusqu'au XIV^e siècle (FEW VI-1, 127a *malus*).
- v. 2431 *passages gaitier Z* ; *passans eschergaitier AY* : ce changement signale probablement que le verbe *eschergaitier* est moins banal, ou usuel, que *gaitier*.
- v. 2436 *Dizoppee (Z)* est censé désigner la fille d'Érysichthon (*Drioppee AY¹³* ; *Diropee Y²*). La variante de la plus grande partie de la tradition (*Drioppee*) ressemble beaucoup à la glose

- du Vat. lat. 1479 : *Driope*, qui renvoie à celle qu'Ovide appelle uniquement *Triopeida* « la petite-fille de Triopas » (*Mét.*, VIII, v. 872). *Driope* est également le nom de la fille d'Érysichthon dans le *Fabularius* (éd. citée, p. 256). En revanche, G. Lafaye dans l'édition des Belles Lettres, l'appelle Mnestra. Il évite ainsi la confusion avec une autre Driope, que mentionne aussi le *Fabularius*, et que nous connaissons aujourd'hui sous la graphie Dryope, connue comme l'épouse d'Andrémon et la demi-sœur d'Alcmène.
- v. 2453 La leçon *pour soi murtrir* n'est pas la plus évidente, par rapport à la leçon traditionnelle *pour soi nourrir*, mais elle renforce le tragique du récit.
- v. 2458 La forme *ressadier* correspond à peu près à une variante de *rassasier* (éd. C. De Boer, VIII, v. 3510 ; Z²¹) qui existe en moyen français, chez Christine de Pizan : *rassadier* (DMF).

LIVRE NEUVIÈME

- v. 1 Le résumé de la fable précédente manque dans Z³⁴ (éd. C. De Boer, IX, v. 1-26). En revanche, il apparaît à la fin du livre VIII dans Z²¹.
- v. 5 *Qui ne fust de li tenans* reprend *Qui à lui ne fust apendans* (éd. C. De Boer, IX, v. 31). Le passage d'*apendant* à *tenant* engendre un défaut métrique. L'adjectif *apendant* « qui dépend, qui est soumis à » sort d'usage après le xv^e siècle (FEW XXV, 33a), bien que le verbe *appendre* subsiste encore dans la langue contemporaine, mais dans un emploi vieilli et beaucoup plus restreint (TLF). Le changement provient peut-être plutôt d'une simplification que d'une modernisation, car *tenir* est plus fréquent qu'*appendre*.
- v. 11-12 Le passage est le suivant dans les autres copies : *Qu'à*

- peines peüst recouvrer / A nulle si bele oeuvre ouvrer* (éd. C. De Boer, IX, v. 37-38).
- v. 23-30 Développement de *Ne vous porroit langue descrire. / La bele ot non Deyanire* (éd. C. De Boer, IX, v. 49-50). Dans Y, le passage commence un développement qui n'est pas terminé : *Ne vous pourroit langue descrire / Ne bouche n'escripture dire / La dame ot non Deyanire*. Le remanieur dramatise l'extrait en mettant en valeur, dès son début, le caractère tragique des aventures du personnage.
- v. 40 *Hermone* : le réviseur connaît assez mal la mythologie puisqu'Hercule est le fils d'Alcmène alors qu'Hermione est la fille d'Hélène et de Ménélas. D'autres copistes se trompent eux aussi dans l'onomastique, comme ceux des témoins de la branche G qui présentent la leçon *Helaine*.
- v. 42-46 Développement de *Hercule, qui la vault avoir. / Je me vantai de mon avoir* (éd. C. De Boer, IX, v. 63-64), qui vise peut-être à expliquer pourquoi Achéloüs présente sa richesse comme un argument en sa faveur.
- v. 47 « *Bons rois, dist Hercules li preus [...]* » (éd. C. De Boer, IX, v. 65). La version de Z⁴²¹, hypométrique comme celle de Z³, reste plus proche de la tradition même si celle de Z³ ne pose aucun problème de compréhension.
- v. 64-65 *Grant blasme met dessus sa mere (sus a ma mere Y² sus mere Y¹³) / De puterie en se dissant*. Ce passage s'éloigne très légèrement de la tradition : *Sa mere rete, ce m'est vis / De puterie en ce disant* (éd. C. De Boer, IX, v. 82-83). Le verbe *reter* « accuser quelqu'un de quelque chose » est remplacé par une expression peut-être jugée plus usuelle, plus banale, même si le verbe n'est pas sorti d'usage à la fin du XIV^e siècle. Il serait usité jusque chez Froissart (FEW X, 280b) et apparaît encore dans de rares exemples de la première moitié du XV^e siècle (DMF, DEAF).
- v. 68 *Tant dementers que si l'empute (cilz l'empute D¹²³⁴E)* est la leçon majoritaire. Le verbe *aputer*, qui remplace *emputer* « accuser » (DMF) dans YZ, ne semble pas connu d'autres textes, mais a pourtant ici une certaine diffusion.

- v. 72 La forme *courroux*, qu'on lit ailleurs dans Z³, peut s'apparenter au traitement bourguignon des adjectifs latins en *-osus*, même s'il s'agit ici d'un substantif.
- v. 80 *Je m'apareille de deffendre* (éd. C. De Boer, IX, v. 100). La variante de Z⁴ *aparllai* pour *apareillerai* est assez similaire à celle qu'on trouve pour *raparllai* en IX, v. 166. Elle permet de corriger le défaut métrique de Z³, mais ce dernier semble plutôt engendré par le changement, dans Z, de *deffendre* en *moi deffendre*. Dans Y, on lit effectivement *Je m'apareillai de deffendre*.
- v. 124-125 *Tant me dettor, tant m'esvertue / Que glaciés me suis* (*sui deslaciés Y*) et *depris ZY* reprend *Tant me destors, tant me vertouille / Que fui deslaciez et despris* (éd. C. De Boer, IX, v. 144-145). Le verbe *vertouiller* est remplacé par *veroiller* dans G¹ et G³. Les modifications opérées dans les branches G, Y et Z seraient causées par la rareté du verbe *vertouiller*. L'attestation *vertiller* « tourner » est retenue dans les dictionnaires ; *vertouiller* pourrait en être une variante créée pour la rime avec *mouiller* au vers précédent, rime qui n'est pas conservée dans Y et Z, puisque *mouiller* devient *sue*. Cette modification rimique invite encore à penser que la forme *vertouille* a posé problème au niveau de l'archétype commun à l'origine de Y et Z.
- v. 132 *Ai la terre à genoulz baisiee* (éd. C. De Boer, IX, v. 152). La leçon de Z⁴ rejoint celle de la tradition, alors que celle de Z³ s'en écarte plus encore que celle de Z²¹. La version de Z³ fonctionne moins bien, dans la mesure où la rime exclut la possibilité que la forme *baisie* corresponde à la P1 de l'imparfait de l'indicatif du verbe *baisier*.
- v. 154 *Dui l'en nessoient de rechief* (éd. C. De Boer, IX, v. 174). L'accord au singulier dans Z³⁴ (*nessoit*) réduit certes le défaut métrique qu'engendrerait la forme plurielle équivalente (*nessoient*), mais la syntaxe en pâtit. Nous établissons alors la leçon de Z²¹ (*naisdrent*), qui convient mieux à l'octosyllabe.
- v. 166 *Si me rapareille à l'estour* (éd. C. De Boer, IX, v. 186). *Raparllai* : variante pour le parfait du verbe *rapareiller*.

- v. 167-168 Réécriture (YZ) de *Hercules li preuz me court sore. / Au cors me saisi sans demore* (éd. C. De Boer, IX, v. 187-188).
- v. 173-174 Ajout.
- v. 175 *Les Najadiènes le prirent* (éd. C. De Boer, IX, v. 193). *Li saturiel* : dans les autres exemplaires et chez Ovide, ce sont les Naiades qui s'emparent de la corne d'abondance. Le nom est déformé dans le groupe Y : *timiadiens* Y¹³ ; *tyriadiens* Y².
- v. 177 *Et de maint precieuse espices* reprend *De pommes (poivres Y) et de bone espice* (éd. C. De Boer, IX, v. 195). Nous ne corrigeons pas l'accord de *maint* qui peut rester invariable devant un substantif féminin singulier (Cl. Buridant, *Grammaire nouvelle [...], op. cit.*, p. 172). On le retrouve pour *maint espice* (Z³⁴, VII, v. 1045).
- v. 181-184 Ce court extrait de Z permet une meilleure transition entre les différents moments de la fable.
- v. 189-197 *Emprez souper, pour fruitaier. / L'endemain, quant prist à raier / Li solaus, / Theseüs s'apreste / De retourner s'ent, sans areste, / En Athienes, dont il est nez* (éd. C. De Boer, IX, v. 203-207). La réécriture de Z est répétitive, notamment dans la reprise du sujet *Thereus* (*Theseus* Z⁴²¹), fruit d'un mauvais raccord entre le passage initial et l'ajout de la raison pour laquelle Thésée veut repartir.
- v. 200-201 *Fust esconsés li perilleux flous (+1) / De la grant riviere parfonde (ZY)*. L'hypermétrie est due au fait que le passage est remodelé à partir de *Fussent escoru les grans flous / De la grant riviere parfonde* (éd. C. De Boer, IX, v. 210-211). Le même emploi du verbe *escourir* est pourtant conservé en VIII, v. 1703.
- v. 221 C'est probablement la transmission du prénom qui provoque une hypométrie : *De la belle Deïjanire* (éd. C. De Boer, IX, v. 231).
- v. 223-272 Le remanieur fournit ici une exposition historique inédite.
- v. 279-284 Reprise de *Acheloiüs meïsmement, / Uns riches dux de la contree, / Requist qu'ele li fust donee / A fame, et contre lui sans faille / La vault desresnier par bataille* (éd. C. De Boer, VIII, v. 330-334).

- v. 289 *Mes Hercules la pechoia* (éd. C. De Boer, IX, v. 339). L'hypométrie trouve sa cause dans la modification de la fin du vers *la pechoia AY*. Sur ce verbe, voir la note V, v. 1339.
- v. 290-296 Ajout. Dans la proposition *Pour soi cuidier eschapper*, la préposition *pour* réfère à la cause, ce que note Cl. Buridant : « *Por* peut référer à une cause en puissance, motif à agir [...] où il peut alterner avec *par* » (*Grammaire nouvelle [...]*, op. cit., p. 480). Pourtant ce genre de construction se rencontre surtout dans les invocations à la divinité, précise-t-il.
- v. 294 *est pour ait*, cf. t. I, p. 31.
- v. 300 Suppression de : *Et la riviere qui coroit / Tout entour mout le meilloroit* (éd. C. De Boer, IX, v. 345-346).
- v. 319 Le vers qui manque dans Z³ ne nous paraît pas essentiel pour comprendre la phrase.
- v. 337 *en ·i· sible* : cette locution signifie apparemment « tout d'une voix » (Gdf VII, 416c) ou « unanimement » (Gdf VII, 416c ; FEW XI, 564b *sibilare*). Dans le contexte, elle ne semble pas posséder la même signification. La mise en valeur de la précipitation de Nessus (*si saut sans atendue*) laisse entendre qu'il traverse dans le laps de temps très court d'un sifflement, soit « rapidement ». L'expression est déjà convoquée au livre VI, v. 1111, pour désigner la même action.
- v. 345 *qui pour que* (Z⁴²¹) : « Hercule dit : “que t'importe. . . ?” ».
- v. 352-353 *L'arc entoise qu'il ot tendu, / Si n'a plus longues atendu* (éd. C. De Boer, IX, v. 399-400).
- v. 355 Il manque, dans YZ, *Si que de l'autre part en pert / La pointe dou dart en apert* (éd. C. De Boer, IX, v. 403-404).
- v. 367 La leçon majoritaire *Pour le venin et pour l'entousche* (éd. C. De Boer, IX, v. 416) forme un parfait doublet synonymique, dans la mesure où l'*entousche* désigne un « poison ». Cependant, le terme est modifié dans YZ²¹ (*l'encoche*) et Z³⁴ (*la couche*) à cause d'une simple erreur paléographique ou en raison de l'obsolescence du vocable d'ancien français *entosche* (FEW IV, 771b). La deuxième

- hypothèse n'est peut-être pas la meilleure car le verbe *entocher* « imprégner de venin » perdure dans Z.
- v. 384-385 *Que ja puis qu'il ara vestie / N'acointera nouvelle amie* (ZY) s'impose sur *Que ja, puis qu'il l'avra vestue, / N'acointera novele drue* (éd. C. De Boer, IX, v. 433-434).
- v. 386-387 La rime *vous / amours* invite à penser qu'il y a eu ici un problème. Les deux vers diffèrent de *Ne n'amera autre que vous. / Je la vous doing tout à estrous (en dons Y)*. La locution *a estrous* « aussitôt, parfaitement » est très bien usitée en ancien français, mais non en moyen français, selon ce qu'on trouve dans le FEW et le DMF. Cette obsolescence peut être la cause des variantes contenues dans Y et Z.
- v. 390 L'adaptateur supprime le discours misogyne à valeur de vérité générale : *Trop est feme legiere et fole / Et trop est muable et ventvole / Et si croit trop legierement / Et plus tost croit certainement / Cel qui sa perte et son anui / Li amonestre que celui / Qui son preu li fet assavoir* (éd. C. De Boer, IX, v. 439-445). Une telle reconfiguration expliquerait le manque d'un vers dans Z³⁴, qui apparaît au moment du raccord, vers qui a probablement été ajouté par la suite dans Z²¹.
- v. 400-408 Ajout. Sur ce passage et la suppression du précédent propos misogyne, cf. P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses [...], op. cit.*, p. 107-108).
- v. 423 Le pronom *le* (Z³⁴) renvoie à *l'enfer* (*Enfer brisa, si traist d'enfer*, éd. C. De Boer, IX, v. 505).
- v. 449-450 *Et bien trestourne ses sugis : / Bien est Herculles entrepris* (ZY). La rime est différente dans les autres témoins : *Et bien trestorne ses sougiez. / Bien est Hercules pris au giez !* (éd. C. De Boer, IX, v. 531-532). Elle a également perturbé le correcteur de Z² qui écrit *subgetz* et corrige le *e* en *i*.
- v. 461-464 Amplification de *Quar cil où tant avoit poissance, / Bonté, valour et sapiance* (éd. C. De Boer, IX, v. 543-544).
- v. 469-471 *La belle et tenir com subgis. / Souvent s'abaisse, li surpris* (ZY). Comme aux vers 449-450, la rime est changée dans Y

- et Z à partir de *Bien set Hercules mestroier, / La bele, et bien le tient sous piez. / Souvent s'abessa cum sougiez / Cil pour son fuisel redrecier* (éd. C. De Boer, IX, v. 548-550). La syntaxe pâtit de ce changement de rime.
- v. 476 Contrairement aux vers 44-45 du livre IV, le terme technique *charpir* est conservé.
- v. 495-496 Modification commune à Y et Z, probablement due à un nom propre : *Cil dui menant leur druerie / Li Faunus, plains de desverie* (éd. C. De Boer, IX, v. 575-576).
- v. 525 *croist pour croit*, cf. t. I, p. 38.
- v. 536 Le vers *Grant piece jut pasmé adens* est utile, car il permet le passage du général au particulier.
- v. 543 *en joie* : il s'agit ici du verbe *jouir*, forme qui ne semble pas aller de soi pour le copiste de Z⁴ qui modifie la fin du vers. P. Fouché remarque que ce verbe hésite entre la conjugaison inchoative et la conjugaison simple, que nous retrouvons ici (*Morphologie [...], op. cit.*, p. 24).
- v. 558 Le vers reprend *Pour ce me desdaigne et desprise* (éd. C. De Boer, IX, v. 638).
- v. 563-565 Ces vers forment une adaptation très réaliste (YZ) du fragment : *Mes se la puis aux poins tenir, / Je li ferai mes jeus puïr / N'est riens que doie tant haïr / L'amour mon seignor m'a toloite* (éd. C. De Boer, IX, v. 643-645).
- v. 601-605 *Qu'il n'enrace le cuir o tout. / Li venins l'art et escuit tout / Li sans li bout tous et resone, / Si com li fers chaulz qui boillone, / Qu'on met en l'iaue refroidier* (éd. C. De Boer, IX, v. 681-685). Le vers *Li venins l'art et escuit tout* a posé problème dans Y où il devient *Tout le corps de chaleur li bout* et dans Z, comme le signale la rime imparfaite entre *tout* et *decourt*. Il est vrai qu'*escuire* « faire cuire » (Mts 1341b) est rare. Dans le FEW il n'est attesté que sous sa forme de participe passé d'après un texte de Gautier de Coinci et sous ses formes dialectales modernes (FEW III, 281a *excoquere*).
- v. 621 *Qui pour Que* (Z⁴²¹).
- v. 623-624 *Toi pri aies de moi merci / Et par ta pitié je te pri* (*Et se ta pitié ne pert ci* Y) remplace *Se je tes anemis doi estre / Et se*

- de riens t'ai fet irestre* (éd. C. De Boer, IX, v. 703-704). Le passage aurait été changé à cause du verbe *irestre* « mettre en colère, courroucer », qui est employé selon le FEW du XI^e au XIII^e siècle et qui est qualifié d'archaïque dans le DMF.
- v. 632 *Quant ensi muir à grant dolour* (éd. C. De Boer, IX, v. 712). La version *mur* de Z³ semble employée pour *muir* (Y). La forme verbale fonctionne ici dans comme un élément perturbateur.
- v. 641 Il s'agit d'une banalisation de *Et le jaiant Egeron*.
- v. 647-648 *Troie par terre ai tresbuchié / La cité d'Elin conquis gié* (éd. C. De Boer, IX, v. 727-728). La rime de Z²¹ (*tresbuchie / mestroie*) est la même que celle de Y.
- v. 649-654 *Maratone, Cremona, Pertheniee* dans A¹ et *s'estrace* pour *d'Estrace* dans A¹.
- v. 659-660 *Le regne conquis d'Oralie / Et le baudré de Femenie* (éd. C. De Boer, IX, v. 739-740). La référence à l'Italie semble une banalisation d'*Oralie*.
- v. 662 Sur *volable*, cf. note I, v. 2100.
- v. 679-680 Le remanieur change la comparaison de la souffrance d'Hercule et d'une bête qui court affamée, pour la remplacer par la description d'un sanglier poursuivi par des lévriers, ce qui rappelle le mythe d'Actéon (sur ce point, P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses* [...], *op. cit.*, p. 74-75).
- v. 695-696 Réécriture (YZ) de *Atant l'a par les chevolz pris. / Cil est douteuz et entrepris* (éd. C. De Boer, IX, v. 777-778).
- v. 701-702 Changement (YZ) de *Plus longuement par l'air le lance / Qu'on ne feïst o un torment. / Li cuers en volant li desment* (éd. C. De Boer, IX, v. 782-784).
- v. 703-704 Adaptation (YZ) de *Et li cors tous li enredi / Come dur marbre et enfredi* (éd. C. De Boer, IX, v. 785-786). La référence au froid traduit partiellement l'extrait latin *Vtque ferunt imbres gelidis concrescere uentis, / Inde niues fieri, niuibus quoque molle rotatis / Astringi et spissa glomerari grandine corpus* « la pluie, dit-on, condensée par l'haleine glaciale des vents, devient de la neige ; à son tour, la

- molle substance de la neige se contracte en tournoyant et s'arrondit sous la forme de grêlons épais » (*Mét.*, IX, v. 220-222). Dans *Y et enfredi* est devenu *se noirci, se nourri* dans *Z*³⁴ et *se verti* dans *Z*²¹. Dans ce cas, *se nourrir* signifie « se développer, se fortifier ».
- v. 707 Le substantif *rochon* (YZ) figure dans le FEW X, 436b seulement dans les parlers modernes de Mâcon et Tournus pour désigner une « pierre qu'on exploite dans une carrière ». Le terme *rochois* se lit dans les autres témoins.
- v. 725-727 Ce passage reprend *Li dieu tramblerent de paour / Pour le terrien vengeour / Qui livrez ert à dampnement* (éd. C. De Boer, IX, v. 807-809). Dans *Z*³, *le dieu* renverrait à Jupiter, mais il est plus logique de rétablir la leçon majoritaire, qui convient mieux à la référence aux autres dieux, quelques vers plus loin (v. 751).
- v. 730-732 Adaptation de *Qu'avez de mon fil et de moi, / Quar tout tieng qu'à mon oeus a fait, / Soit bien soit mal, quant qu'il a fait* (éd. C. De Boer, IX, v. 812-814).
- v. 733-735 Reformulation maladroite (v. 734), contenue dans YZ, selon le texte : *Mes n'est pas mestiers que nuls doute / Pour sa mort, quar la mort sans doute / Ne porra sor lui seignourir* (éd. C. De Boer, IX, v. 815-817).
- v. 738 La leçon de *Z*²¹, *sa mere*, est *a priori* plus juste car cette dernière est mortelle contrairement à Jupiter.
- v. 749 Le verbe *dedier* (ZY) semble plus usuel que *deifier* « placer au nombre des dieux » (*De terre et deifierai*, éd. C. De Boer, IX, v. 831). Ce terme n'a effectivement pas été bien rendu ou compris dans d'autres copies : *deffouirai* *G*²³. Selon le TLF, le verbe se rencontre pour la première fois dans la première moitié du XIV^e siècle sous la forme du participe passé *deifié* et sous sa forme infinitive chez Montaigne, en 1595. Dans les dictionnaires de la langue ancienne, il est très majoritairement représenté par ce participe passé. Pourtant, dans d'autres passages du texte, le verbe ne pose pas de difficultés, comme au v. 793 du livre IX.
- v. 758-759 *Si ne laira ja pour envie / Que contre son gré ne le lot* « Il sera bien obligé d'y consentir » (éd. C. De Boer, t. III,

- p. 241). Ce passage semble rendre compte du latin *inuitus probabit* « il m'approuvera malgré soi » (*Mét.*, IX, v. 258). Cette traduction explique le sens que C. De Boer donne au verbe *loter* dans son édition. Le DEAF lui confère le sens d'« attribuer définitivement ».
- v. 766-770 Réécriture (YZ) de *Li morteulz feuz gaste et afole / D'Ercules ce qui fut morté, / Quar de riens ne l'a deporté / La mors de riens qu'il li deiist, / Neis plus c'un autre home eiist* (éd. C. De Boer, IX, v. 848-851). Le vers 768 est différent dans Y et Z : *Car de tout il n'emporte el Y ; Car de tout lui n'appert mortel Z²¹ ; Car de tout li ne pert morsel Z³⁴.*
- v. 774 *La char, Diex l'a resuscitee* (éd. C. De Boer, IX, v. 856). *rediffiee* (Z³⁴), *ediffiee* (Z²¹) : d'après les exemples tirés des dictionnaires, le verbe *redifier* s'emploie plutôt pour parler d'une chose inanimée (une cité, un monument). Le verbe *edifier*, employé dans Z²¹, s'utilise pour ce qui concerne *la char*, notamment celle d'Adam qui permet de former celle d'Ève. Si l'on conçoit que le préfixe *re-* a ici une valeur itérative désignant la nouvelle naissance d'Hercule, alors l'emploi du verbe *redifier* a tout son sens. Dans ce cas, *redifier* « faire que quelque chose se développe de nouveau » devient synonyme de *resusciter* qu'on trouve au vers 746.
- v. 780 *Plus mignot et plus coulourables* (ZY). C. De Boer édite *Plus vigorés et plus coulables* (éd. C. De Boer, IX, v. 862) alors que l'on lit dans A¹ *viores* au lieu de *vigorés*. Il est possible que l'adjectif *colorable* « qui a de brillantes couleurs » (Gdf II, 185c), dont l'unique exemple provient de G², soit la traduction de *squama nitere recenti* « briller de tout l'éclat de ses écailles neuves » (*Mét.*, IX, v. 267).
- v. 785 *le* pour *les* devant *s*, cf. t. I, p. 44.
- v. 791-793 Reprise de *Ensi com la fable raconte / Fu Hercules deifriez / Et sor les cieulz glorefiez* (éd. C. De Boer, IX, v. 1030-1032).
- v. 803-809 Réécriture des v. 1040-1050 de l'éd. C. De Boer (sur ce passage, cf. P. Deleville, *Métamorphose des Métamorphoses [...], op. cit.*, p. 111-113). Nous comprenons *s'oublie* comme la conjonction de coordination suivie du verbe.

- v. 805 *qu'il avoit pour qu'il l'avoit* : cf. t. I, p. 42.
- v. 820 Cette mort fait écho au suicide de Didon, relaté au livre XIV.
- v. 830 *Con li grans dieux l'engenoï* (éd. C. De Boer, IX, v. 1072). Le verbe *rengenoïr* est seulement attesté au sens de « féconder » (Mts 2904b reprenant un ajout au FEW IV, 136b). En revanche, on connaît bien les formes *regenerer* ou *rengrendrer* ou encore *engenoïr* dont dérive *rengenoïr* « redonner la vie ». Il manque seulement dans Z³⁴ un complément régime pour le verbe.
- v. 831-834 Développement de *Sens semence d'ome morté / Et come el l'ot neuf mois porté* (éd. C. De Boer, IX, v. 1073-1074).
- v. 890-891 *Suffre* est répétitif. Ceci se retrouve uniquement dans Z (*Qui pas ne la lesse à chief traire / De la douleur qu'el sent au ventre*, éd. C. De Boer, IX, v. 1130-1131).
- v. 910 Le mot *esbaïe* (ZY) l'emporte une fois de plus *essaboïe* (cf. note III, v. 155).
- v. 928-929 *Elle l'a fait retribuchier (tresbuchier Z²¹), / Si li mua et mains et piés*. Dans Y, la version est *Lucine la fist trebuchier / Si li mua les mains en piés*. C. De Boer n'a pas édité correctement le passage de A¹ qui est *L'autre la fet retribuscher / Si li mua ses mains en piez*. Il ne nous semble pas nécessaire de rétablir la leçon *mains en piés*, car la leçon de Z ne fait pas contre-sens.
- v. 936 *j'a* correspond à l'indicatif présent du verbe *avoir* à la P1, cf. t. I, p. 41.
- v. 943 L'ajout postérieur de Z² ne nous permet pas de rétablir le vers manquant : *Almeine à Yolent la bele* (éd. C. De Boer, IX, v. 1181).
- v. 958 Ce vers, orphelin dans Z³⁴, n'est tout simplement pas copié dans Z²¹. Dans A et Y, il rime avec *Ainsnee iere et corrompue* (éd. C. De Boer, IX, v. 1198).
- v. 975-977 *Je fui presente et, ce me samble, / Vaulz faire autel sans delaier, / Quant vi des flors le sanc raier*. (éd. C. De Boer, IX, v. 1214-1216). La leçon de Z offre une rupture syntaxique due à une confusion entre la P1 et la P3 ; on lit *vneil* au lieu de *vost* dans Y. L'emploi de *mes* pose aussi

- problème, car il laisse présager une nouvelle proposition principale. La construction de la phrase, unanime dans Z, pourrait alors se comprendre autrement : « Il me semble qu'elle voulut faire plus, sans attendre, quand je vis le sang couler... »
- v. 981-994 Cet ajout commun à Y et à Z explicite le passage.
- v. 1011-1012 *Quar tous estoit de fueilles vers / En leu de de crins ses chiés couvers* (éd. C. De Boer, IX, v. 1237-1238). La répétition de *couvert* crée dans Z une redondance, mais sans poser plus de difficultés. La version de Y n'est pas forcément mieux : *Corps estoit tous fueilles vers / En lieu de crins ses chiefs couvers*.
- v. 1051 *ceuille*, présent du verbe *cueillir*. Sur cet emploi de la lettre *c*, cf. t. I, p. 46.
- v. 1054 Le pronom *leur* renvoie à l'enfant et au mari. La référence est plus claire dans *Son mari à Dieu comanda / Et suer et pere et demanda / Que desfendissons son peschier* (éd. C. De Boer, IX, v. 1279-1281).
- v. 1063-1074 Développement de *Si conte Yolens à sa dame / La merveile qu'avez oïe. / Moult en est Almaine esbabie. / Plore Yolens par amistié, / Por remembrance et pour pitié / De sa soeur qui peschier devint. / Yolaiüs à ces mos vint, / Qui vieulz soloit estre et chevus : / Or est jovenciaux devenus* (éd. C. De Boer, IX, v. 1382-1390).
Dans la mythologie, Iolaiüs est un compagnon d'Hercule, non son fils.
- v. 1091-1092 L'adjectif *jovencelin* « qui présente les caractères de l'adolescence » est seulement attesté dans l'*Ovide moralisé* (Gdf IV, 664b, DEAF J 638, TL IV, 1818). Lorsqu'il revient au livre IX, avec la même formulation *dona jovencelin aé / aage*, le remanieur supplante l'expression par *rajovenir* (passage réécrit, IX, v. 1757-1777).
Dans une large partie de la tradition le personnage se nomme *Caliroe*, ce qui correspond mieux au latin *Callirhoe*.
- v. 1094-1296 Ajout qui retrace la généalogie d'Œdipe partiellement reprise au *Roman de Thèbes*. L'auteur « original » évoque

l'histoire d'Œdipe au moment où il traite des deux fils d'Œdipe, reprenant ainsi ce qu'on retrouve dans le *Roman de Thèbes* en vers, qui débute les aventures thébaines par l'évocation de Polynice et d'Étéocle qui détruisirent Thèbes. À l'inverse, le réviseur commence directement par retracer l'histoire d'Œdipe, s'approchant ainsi de ce qu'on retrouve dans les deux rédactions de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*. (Notons que le *Roman de Thèbes* se compose de trois branches, dont l'une est dite « savante » et l'autre « courtoise » par A. Petit ; nous signalons si la version courtoise se rapproche plus particulièrement de Z, sinon nous citons la version savante). La description des parents d'Œdipe (Z) ressemble plus à ce que nous lisons dans l'*Estoires Rogier* (première rédaction de l'*Histoire ancienne*) que dans le *Roman de Thèbes* en vers ou dans *Prose 5*. Dans le *Roman de Thèbes* en vers, le père est présenté très succinctement (*Lor aiues ot non Lajus, / de Thebes fust et reis et dus*, éd. et trad. A. Petit, Paris, Champion Classiques, v. 37-38), et la mère ne l'est pas. En revanche, les deux versions en prose présentent le mari, puis son épouse. L'observation des qualités de Jocaste (Z) se rapproche fortement de l'*Estoires Rogier* qui développe aussi cet aspect (*Feme avoit, haute dame de son lignage, bele a desmesure : Jocasta estoit par nom apelee*, éd. citée, p. 17). Mais cette proximité résulte aussi sûrement d'une simple coïncidence, liée à la présentation stéréotypée des personnages d'une histoire.

Dans la version la plus répandue de l'*Ovide moralisé* et dans le *Roman de Thèbes* le roi s'appelle *Layon* ou *Lajus*.
 v. 1101-1115 Dans le *Roman de Thèbes* (prose et vers), le père d'Œdipe sait que son fils le tuera par l'oracle d'Apollon. Le père, seul, prend alors la décision de faire tuer l'enfant à sa naissance : *occire comanda l'enfant / tantost comme il vendroit avant. / La mere pleure, crie et bret, / ses poinz detort, ses chevex tret, / pasmee chiet sor son enfant / et demeine doulor mout grant* (*Roman de Thèbes*, éd. citée, v. 51-56).

v. 1120 Dans le *Roman de Thèbes* en vers, le nourrisson est confié

- à trois serfs. Leur nombre n'est précisé ni dans *Prose 5* ni dans *l'Estoires Rogier*.
- v. 1122 Dans le mythe de Saturne, le rire de l'enfant constitue aussi un critère décisif pour le sauver : *Et pour ce plus qu'il lui rioit* (I, v. 275). Ce rire est mentionné dans le *Roman de Thèbes* en vers (*Sez mains tendist, et si lor rist / come a sa norice feïst. / Enz por le reis qu'il ad geté, / commeü sont de pitié*, éd. citée, v. 115-118); il n'en est pas question dans *Prose 5* et *l'Estoires Rogier* qui évoquent seulement la beauté de l'enfant, autre argument topique pour ne pas tuer un enfant.
- v. 1124-1131 La trame est ici identique à celle du *Roman de Thèbes*. Notons que le père adoptif d'Œdipe est également un noble dans cet ouvrage.
- v. 1133 Dans le *Roman de Thèbes* (vers et prose), l'enfant est aussi trouvé pendant une partie de chasse : *As veneors s'en est tourné / et moustra lour sa troveüre / qu'aveit trové par aventure* (éd. citée, v. 148-150).
- v. 1147-1154 Ces propos reprennent en substance les paroles des jaloux qui médisent d'Œdipe : « *Ici n'est pas votre regnez, / ains fustes en autre lieu nez. / Cil ne sont pas vostre parant [...]* / *En grant orgoïl estes montez / si ne savez dont estes nez. / mes la pute le vous dira / qui au chesne vos encroa* » (*Roman de Thèbes*, éd. citée, v. 155-164). Pour traduire la même idée que celle du qualificatif *pute*, le remanieur emploie l'adjectif plus rare *folieuse*. Au contraire, dans les deux rédactions de *l'Histoire ancienne*, Œdipe est dépeint comme un être orgueilleux qui se vante de sa naissance et qui reçoit en échange de ce comportement la vérité sur son père, sans que rien ne soit dit sur sa mère.
- v. 1156 L'emploi du verbe *encroer* peut faire écho à cet extrait des paroles des médissants : *qui au chesne vos encroa* (*Roman de Thèbes*, éd. citée, v. 164). La réaction d'Œdipe dans *Z* est plus tranchée que dans le *Roman de Thèbes* où son teint rouge n'est pas décrit et où Œdipe ne déclare pas partir pour toujours. Dans le *Roman de Thèbes* en vers et en prose, Œdipe se rend au temple d'Apollon, ce qui

- n'a pas lieu d'être dans notre version puisque ce détail a été supprimé au début.
- v. 1174 « un grand nombre se devêtent jusqu'au corps nu ».
- v. 1176 Le correcteur de Z² a été perturbé par le fait qu'on lance de la paille. L'emploi du verbe *cueillir* « rassembler, ramasser » s'applique pourtant très bien à cet objet.
- v. 1179 « De son côté, le jeu donna lieu à une querelle ». Cette précision se retrouve également dans le roman antique.
- v. 1194-1196 La même configuration se retrouve dans le *Roman de Thèbes*. En revanche, le remanieur ne prend pas le temps de décrire la tristesse des compagnons du roi et de Jocaste.
- v. 1199-1217 Cet épisode rappelle en partie celui où Œdipe rencontre un *diable* ou *monstre* qui lui pose une énigme à laquelle Œdipe sait répondre. S'ensuit une bataille entre les deux protagonistes. Cette dernière est résumée : *Comme vassaux a tret l'espee / et la teste li a coupee; / puis en despiece tot le cors / et d'iluecques est issuz hors* (*Roman de Thèbes*, éd. citée, v. 361-364). Les versions en prose ne sont pas plus prolixes.
- Au vers 1206, *saux* semble renvoyer au substantif *saut*, exprimant l'idée d'une marche rapide, comme une substitution à *pas*.
- v. 1221-1223 *Petit et grant mout s'en esjoent / et la prouesce au danzel loent* (*Roman de Thèbes*, éd. citée, v. 381-382).
- v. 1226 La graphie *heure* pour *bure* (Z³) peut s'expliquer par le phénomène que décrit Ch. Marchello-Nizia : « Cette influence ouvrante du *r* a fait que, dans un certain nombre de régions, [ü] s'est ouvert en [œ] (Picardie, Est et Ouest). » (*Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Bordas, Paris, 1979, p. 75).
- v. 1252-1258 Dans le *Roman de Thèbes*, Œdipe ne cherche pas à savoir pourquoi Jocaste est triste. Cette dernière lui demande seulement s'il sait qui a tué son mari.
- v. 1271-1283 Dans sa réponse Œdipe se montre ici plus courtois que dans le *Roman de Thèbes* (« *Se demandes le non de lui / par qui fu mort, bien le connui; / mes se tu veus le non savoir, / seüreté*

- m'en estuet avoir / que il n'an ait de vos baine [...] Dame, fet il, a cele espee / dont Pins ot la teste copee, / sachiez que voirement l'ocis ; / droiz vous en faz se je mesfis, / mout volentiers droiz vous en faz.* », éd. citée, v. 423-436).
- v. 1283-1284 Cette description diffère du propos misogyne : *Jocaste volentiers le prent, / car fame est tost menee avant, / qu'en em puet fere son talent* (*Roman de Thèbes*, éd. citée, v. 439-441). Le remanieur n'a pas non plus gardé l'expression de la joie de Jocaste à l'idée du mariage avec Œdipe : *Quant la dame cest los oj / Mout fu liee si s'esjoï* (v. 459-460).
- v. 1293 Les noces ne sont pas décrites dans Z (*Les noces font a grant baudor : / la oïssiez meint juleor, / meinte chançon vielz et novele, / meinte gigue, meinte viele, / harpes, salterions et rotes, / rostruenges, sonnez et notes*, *Roman de Thèbes*, éd. citée, v. 477-482).
- v. 1296 Le remanieur reprend ici le fil du texte, qui débute au v. 1477 dans l'édition C. De Boer.
- v. 1299 *Qui de mal heure furent né (tué Z³)* remplace *Cil dui destruirent le regné* (éd. C. De Boer, IX, v. 1481).
- v. 1320-1326 Ces vers remplacent ce que le lecteur sait déjà par l'ajout qui relate toutes les étapes de l'histoire d'Œdipe : les ortels d'Œdipe furent fendus par les serviteurs du roi et de la reine, puis Œdipe fut élevé par celui qui le trouva pendu à un arbre (éd. C. De Boer, IX, v. 1495-1507).
- v. 1334-1335 *Celle les menasse de mort / S'il ne dient la verité.* Ce dip-tyque se trouve uniquement dans Z. Il permet de théâtraliser le récit.
- v. 1341 L'hypométrie est due à la variante *Edipus* pour *Edipodes* (*Quant rois Edipodes le sot*, éd. C. De Boer, IX, v. 1521) et l'hypermétrie de Z²¹ à l'emploi de l'article.
- v. 1368 Ce vers est ajouté pour rimer avec le précédent, alors que dans la tradition il rime avec le premier vers d'un passage qui se trouve déplacé dans Z. Cet extrait correspond aux vers 1446-1474 (éd. C. De Boer) qui auraient dû être à la suite du vers 1094 (éd. famille Z).
- v. 1369-1378 Ces vers développent les éléments rappelés : *Dessus vous contai de la mere / Qui son vaillant fil fist morir / Par le*

- tison qu'el fist perir, / Et de Thisdeüs vous dis gié, / Qui fu consentans dou pechié / Et de la mort du vaillant fil, / Dont il fu chaciez en essil* (éd. C. De Boer, IX, v. 1446-1452).
- v. 1392-1397 Ces vers développent *Droit devant un arvol s'esta / Ens vault entrer por le mal tens* (éd. C. De Boer, IX, v. 1468-1469). *A priori* le passage de *l'arvol* au *palais* ne semble pas lié à la mécompréhension du mot *arvol*, puisque ce dernier est recopié au vers 1408. Pourtant il n'est pas sûr qu'il soit bien compris comme le signale la variante de Z¹ (*bart vol*).
- Pour *osta* comme variante d'*esta*, voir t. I, p. 34.
- v. 1400 Dans la tradition, la mention de Polynice est l'occasion de narrer l'histoire d'Œdipe et de ses fils (éd. C. De Boer, IX, v. 1473-1555).
- v. 1410-1421 Dans les autres copies nous lisons seulement : *Pour ce mut entr'eulz tel mellee / Que li uns en dut estre à mort* (éd. C. De Boer, IX, v. 1556-1557). L'adaptateur décrit le combat qui n'est pas détaillé dans l'*Ovide moralisé* et le songe très précis que le roi fait en entendant les deux hommes se battre. La référence au lion et au dragon dans le rêve d'Adraste peut trouver son origine dans le *Roman de Thèbes* où il est précisé que les deux héros *combatent sei come dragon* (v. 809) et que *d'un leon ot pel grant / qui li covre le peis devant / li essiliez Polinics* (v. 842-845). En revanche, il n'y a aucune comparaison similaire dans les mises en prose. Hygin raconte lui aussi le songe d'Adraste qui rêve d'un lion et d'un sanglier, mais il ne peut s'agir ici d'une source directe.
- v. 1427-1432 Ce passage détaille le vers *Dont li uns vers l'autre s'esproeve* (éd. C. De Boer, IX, v. 1562).
- v. 1433-1438 Cette description inédite donne plus de cohésion au récit.
- v. 1449-1456 Cet extrait semble ajouté pour rappeler au lecteur la raison pour laquelle Tydée porte un message à Étéocle de la part de Polynice.
- v. 1470 *Ne laira plain pié de sa terre* (éd. C. De Boer, IX, v. 1586). Mise à part la confusion possible entre le futur et le parfait de *livrer* « remettre, céder », le sens est cohérent.

- v. 1476-1477 Du discours direct, le remanieur passe au discours indirect (« *Prenez cinquante homes de pris, / Si me rendez ou mort ou pris / Le messagier : jel vous comant* », éd. C. De Boer, IX, v. 1591-1593). Ce changement arrive fréquemment, voir les notes IV, v. 2519-2539, v. 2611-2620 ; VI, v. 701-706 ; VII, v. 2385-2393.
- v. 1510 Seul le groupe Z présente la leçon *celestres devins* au lieu d'*oracles devins*. *Devin* n'y est pas adjectif mais substantif, au sens second de « prédiction ».
- v. 1517 Reprise hypermétrique de *La terre vif le sorbira* (éd. C. De Boer, IX, v. 1633).
- v. 1567-1568 *Où regne Ligurge le roi / Cuida li ost morir de soi* (éd. C. De Boer, IX, v. 1679-1680). *Ligurge le roi* est mentionné dans la tradition (sauf dans YZ). Dans le deuxième vers, nous nous demandons si *chaas, chaos* YZ²¹, n'a pas été compris comme un nom propre qui désignerait un membre de la troupe.
- v. 1571 Hypométrie à cause d'*Amphiron* pour *Amphyaraus* (*Fondi Amphyaraus en terre*, éd. C. De Boer, IX, v. 1683).
- v. 1578 Dans tous les témoins, sauf ceux de la branche Z, nous lisons qu'un *serf* tua Tydée et non un *sort*.
- v. 1587-1612 Ajout qui détaille la façon dont les deux frères s'entretuent. Cette description s'inspire du récit de la bataille dans le *Roman de Thèbes* (v. 11411-11457), que l'on retrouve aussi dans la prose (*Histoire ancienne jusqu'à César* : première rédaction, manuscrit Paris, BnF, fr. 20125, <https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/semi-diplomatic/section/3> ; deuxième rédaction, manuscrit Londres, British Library, Royal 20 D.I., <https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/semi-diplomatic/section/3>). L'auteur raconte comment Polynice frappe son frère d'un coup mortel, comment pris de pitié il descend de son cheval pour réconforter son frère en le baisant, et comment ce dernier, par trahison, lui assène lui aussi un coup fatal. Le remanieur change la version et insiste sur la fourberie d'Étéocle en le faisant implorer son frère pour mieux le mettre à mort. Christine de Pizan propose la même version dans

- la *Mutacion de Fortune* (éd. S. Solente, Paris, Abbeville, 1959, I 3112-3136).
- v. 1633 *et pour est, cf. t. I, p. 36-37.*
- v. 1707 D'une part nous trouvons le verbe *assiéger* (A) et de l'autre *asseoir* (YZ) qui peut avoir le sens figuré d'« attaquer » (DMF).
- v. 1709-1712 Ajout propre à YZ. L'ordre des vers est plus clair dans Y, ce qui aide à comprendre le texte de Z : *Jupiter des cilz envoya / Foudre qui trestout foudroya / Capaneus qui pour combattre / Se volt dessus les murs embatre.*
- v. 1715 *Les dames a piés d'acier* (Z) diffère de *Les dames à piquois d'acier* que l'on trouve partout ailleurs (éd. C. De Boer, IX, v. 1797).
- v. 1751 *Ou livre d'Estace le grant* (éd. C. De Boer, IX, v. 1833) s'oppose à la mention du *livre de Troie*. Le remanieur signale qu'il emprunte au *Roman de Troie*, qu'il confond avec le *Roman de Thèbes*. L'auteur original disait avoir emprunté la matière à Stace, ce qui apparaît au vers 1754 dans Z. Sur ce passage, cf. introduction édition, « Recherche sur les sources ».
- v. 1755-1756 L'adverbe *prolixement* semble assez rare. Sa première attestation remonterait à Guillaume le Maréchal, en 1226 (GdfC X, 429c ; TL VII, 1965 ; DEAFpré). L'exemple de notre passage est l'un des deux seuls cités dans le Gdf au sens de « trop longuement ». Il réapparaît néanmoins au livre XII, v. 1429.
- Ajout (Z²¹) de deux vers pour introduire l'allégorie qui suit, manquante dans Z³⁴ : *Mais or diray l'alegorie / Que ceste fable signifie.*
- v. 1757-1777 Ce passage résume plus d'éléments de l'intrigue précédente que la version « original » : *La fable a retrait, ce m'est vis, / Que pour le comant de Jovis / Dona jovencelin aage / Au filz Callyroé la sage, / Hebé, deesse de jouvente. / Chascuns dame-diex li presente / Ses vielz parens et fet venir / Pour eulz fere renjovenir. / Ceres presente Jasona, / Et belle Aurore Titona, / Et Vulcanus Erictonon. / Chascuns remet s'entencion / Au sein amy renjovenir* (éd. C. De Boer, IX, v. 1997-2009).

- La construction syntaxique des v. 1771-1775 est assez maladroite, ce qui semble lié à la réécriture du passage. Au v. 1775, l'*impatente* semble employé pour l'*inpotente* « qui est dans l'incapacité physique », alors que la variante de Z^{21} (*importante*) ne convient pas à la qualification de la vieillesse.
- v. 1777 Il manque dans Z^3 et Z^4 les vers compris dans la tradition et Z^{21} : *A rajonenir Jasona / Phebe, Armona et Tigona, / Et Vulcans, Errotemon. / Chascun remet s'entencion.*
- v. 1791-1792 Sur cette rime pauvre, cf. t. I, p. 60.
- v. 1797-1798 *Les chouses qui sont destinees / Ne puent estre destournees.* Cet ajout vise à renforcer la posture d'autorité et de sagesse de Jupiter.
- v. 1799-1802 Ce passage développe *Ylus devoit rejoyvenir / Et de viel jones devenir* (éd. C. De Boer, IX, v. 2029-2030).
- v. 1815-1820 Dans la tradition figure la leçon : *Si ne vous doit pas anuier / Se peüssse par droit muer / Les detins qui sont establis, / Trois filz qu'ai vieulz et afebliis, [...] / Meüssse en florrie jouvente* (éd. C. De Boer, IX, v. 2043-2048).
Le verbe *avier* semble se rattacher au verbe *avoyer* « diriger » plutôt qu'*avier* « faire prolonger la vie », qui est rare et donc la construction ne convient pas ici.
- v. 1819 *Eacus* est encore une fois noté *Cacus* (-1) dans Z .
- v. 1826-1828 Ajout.
- v. 1854 Le réviseur fait disparaître ces vers à propos de Byblis : *Par lui pueent example prendre / Ces damoiseles et aprendre / Qu'eles n'aiment trop folement* (éd. C. De Boer, IX, v. 2079-2081). L'auteur de la première version de l'*Ovide moralisé* plaçait cette fable sous le signe de l'exemple moral. Ce n'est plus le cas du nouveau texte.
- v. 1857-1862 Reprise de : *Ama son frere outre mesure / Mes tant a poi d'aperteüre / Que n'i entent a mauvestié / Ne pas ne cuide avoir pechié, / S'ele son frere embrasse et baise* (éd. C. De Boer, IX, v. 2084-2087).
- v. 1862 L'adaptateur ne décrit pas la façon dont Byblis devient coquette pour séduire son frère (éd. C. De Boer, IX, v. 2089-2095).

- V 1866-1867 Adaptation de *Fors que tant qu'elle art et esprent / Dou cuer de l'amour au meschin* (éd. C. De Boer, IX, v. 2098-2099).
- v. 1874-1884 Ce passage au discours indirect résume le début des paroles de Byblis (éd. C. De Boer, IX, v. 2113-2171).
- v. 1885-1886 Il s'agit là d'une reprise de *Aussi com je desir et bé / Desirra sa suer Cibilé* (éd. C. De Boer, IX, v. 2173-2174).
- v. 1893 *qu'esse pour qu'est ce.*
- v. 1898 Les paroles de Byblis demeurent au discours direct dans la tradition (éd. C. De Boer, IX, v. 2187-2231). Le remanieur se contente, une fois de plus, de les résumer. Ainsi, il donne seulement à lire l'autojustification de Byblis par des exemples tirés de la mythologie.
- v. 1919-1920 *Au fort dist qu'il li faut faire* marque la certitude de Byblis à l'inverse du vers qu'il remplace *Ne set ou mont (au fort Y) que doie faire* (éd. C. De Boer, IX, v. 2251). Le vers *Esript li a tout son affaire* résume le contenu de la lettre que Byblis envoie à son frère (éd. C. De Boer, IX, v. 2254-2345). Dans cette missive, elle l'enjoint à accomplir leur amour, prenant l'exemple des dieux incestueux. Ces vers supprimés décrivent également la difficulté du personnage à sceller la lettre par sa salive, tant l'amour lui a asséché la bouche.
- v. 1924-1925 Condensation des v. 2348-2360 (éd. C. De Boer). Une fois de plus, ce qui figure en discours direct devient un discours narrativisé. Le remanieur en profite également pour supprimer le fait que Byblis parvient difficilement à prononcer le mot *frere* et que la lettre lui tombe des mains lorsqu'elle la tend au messager (éd. C. De Boer, IX, v. 2352-2360).
- v. 1928-1936 Le texte suit de nouveau la version la plus répandue (éd. C. De Boer, IX, v. 2362-2370).
- v. 1936 Suppression de l'invective, en discours direct, de Caunus contre le messager : « *Mauvès maqueriaulz, fui de ci ! / Je n'eïisse de toi merci / Que ne t'oceïsse tout mort, / Mes honte avroie de ta mort !* » (éd. C. De Boer, IX, v. 2370-2374).
- v. 1945-1952 Dans Z n'apparaît plus la mention du fait que Byblis peine à parler. La plainte qu'elle s'adresse en discours

- direct est résumée (v. 2388-2473), de même que la mention de la douleur du personnage (éd. C. De Boer, IX, v. 2474-2478).
- v. 1953-1956 Ces vers sont une adaptation de : *Mes puis qu'el l'a ensi emprise / Ja ne quiert lessier ceste emprise / Encor li plect à essayer / S'el le porroit amoloier* (éd. C. De Boer, IX, v. 2479-2482).
- et pour est, cf. t. I, p. 36-37.*
- v. 1957-1958 Réfection à partir de *Venue y est en persone / La bele et d'amours l'araisonne* (éd. C. De Boer, IX, v. 2483-2484).
- v. 1961 *Et plus Biblis le vait priant* (éd. C. De Boer, IX, v. 2488). L'emploi du pronom *le*, copié dans la tradition et Z²¹, demeure plus simple que *la*, qui s'analyse néanmoins comme l'adverbe.
- v. 1964-1966 Le texte est encore raccourci par l'aménagement de *Cadmus ne puet endurer / La proiere et l'enchaucement / Que Biblis assiduellement / Li fesoit de s'amour requerre. / Pour avoir pais de ceste guerre* (éd. C. De Boer, IX, v. 2490-2494).
- v. 1977 Suppression de *Et reconnaist sans couverture / Sa fole amour, sa fole ardure* (éd. C. De Boer, IX, v. 2505-2506). Pour le remanieur, Byblis ne se défait pas un seul instant de sa folie, puisqu'elle ne parvient pas à avoir un moment de lucidité. Elle demeure dans un aveuglement total, signe de sa passion tragique.
- v. 1982 Reprise maladroite de *Triste et dolente et exploree* (éd. C. De Boer, IX, v. 2512).
- v. 1991-1992 *A la terre est cheüe encline. / La plure sa dure destine* est l'alternative pour *Est à terre cheoite encline / Si plore et de plover ne fine* (éd. C. De Boer, IX, v. 2521-2522). Bien que moins bien attesté en moyen français, le substantif *destine* existe au sens de « destinée ».
- v. 2004 Dans Z, le mot *putage* est supprimé (*Ama son frere et de putage / Le fist prier et l'em pria*, éd. C. De Boer, IX, v. 2534-2535). Il en va de même au v. 2013 où *Par desesper s'abandonna* supplante *Ains s'abandona par putage* (éd. C. De Boer, IX, v. 2544). Sur cet aspect, voir la note au VIII, v. 791.

- v. 2020 *C'est l'exposicion certaine* remplace *Sentence y a miendre et plus saine* qui introduit des allégories spirituelles qui sont maintenues dans Z²¹ (éd. C. De Boer, IX, v. 2550-2762).
- v. 2021-2022 Ces deux vers sont répétés dans Z²¹ : ils apparaissent une fois à cet endroit, et l'autre fois après les allégories, à la suite d'une rubrique *Ovide acteur*.
- v. 2028 Il faut sous-entendre « la renommée de la fontaine Byblis ».
- v. 2029-2030 Ajout.
- v. 2050 Suppression de la suite du propos misogynne *Fame est sans force et sans valour / Par fame est maint home à dolour* (éd. C. De Boer, IX, v. 2791-2792).
- v. 2063-2064 *Son mari reconforte et proie / Qu'il mete son cuer en repos. / Riens ne vault, quar de ce propos / N'iert ja sa volentez retraite* (éd. C. De Boer, IX, v. 2802-2805). La rime du même au même (*propos / propos*) est une maladresse que l'on trouve uniquement dans Z.
- v. 2091 Il est fort probable que le scribe de l'ancêtre de Z avait copié *li chantis*. Ceci apparaît à travers la leçon *li chantis* de Z⁴ dont une barre du « n » est exconctuée pour inviter à lire *li chaitis*. Ailleurs, nous lisons *li chantrés*. Cependant, la forme *chantif* semble inconnue, contrairement à *li che-tis*, mais si cette référence n'est pas très claire.
- v. 2097 Il manque dans Y et Z *Qui portoit l'endormable oblie*.
- v. 2108 *Si deçoi la sentence au pere* (éd. C. De Boer, IX, v. 2849). La version de Z²¹ *reçoy* fait contre-sens, ce qu'a compris le correcteur de Z² qui la corrige en *lesse* ; celle de Z³⁴ (*recop*, du verbe *recouper*) est sensée, même si la conjugaison surprend.
- v. 2119-2120 *Et pri à Dieu qu'avoier face / La vision qu'el ot veüe* (éd. C. De Boer, IX, v. 1860-1861) repris en *Et quiert dieu que averrir li face / La vision qu'el ot veüe* dans Y. L'emploi du verbe *nourrir*, dont le sens n'est pas évident, laisse penser que le copiste de Z³ a tenté de contourner une difficulté, dont témoignent les variantes non identifiables des autres représentants de Z.
- v. 2142-2143 Reformulation de *Si que sans nul apercevoir / Peüst de son nom dire voir* (éd. C. De Boer, IX, v. 2883-2884).

- v. 2151 Il n'est pas précisé, ailleurs que dans Z, que le père cherche à *lignie avoir*. Cet ajout a peut-être pour fonction de révéler l'ironie du sort, dans la mesure où une femme ne peut avoir un enfant d'une autre femme.
- v. 2174-2175 *Son devoir faire n'aquitter / Pou d'espoir en a par cuidier* (YZ) remplace *Et qu'a lui se puisse acoupler / Ce fet l'ardour croistre et doubler* (éd. C. De Boer, IX, v. 2915-2916). Par cet euphémisme la tonalité est plus courtoise.
- v. 2182-2189 Ces vers développent et explicitent l'expression *si fole beance* désignant l'homosexualité dans *Qui vit onques mais avenir / Que nulle en si fole beance / Meïst sa cure et s'esperance!* (éd. C. De Boer, IX, v. 2924-2926).
- v. 2194-2202 Résumé des v. 2932-3006 (éd. C. De Boer, IX). Iphis ne fait pas de parallèle entre elle et Pasiphaé, elle ne se déprécie pas si vivement en n'employant pas les termes *folie, forsenage, luxure...*
- v. 2211 La construction absolue du verbe *noçoier* semble assez rare, dans la mesure où le Gdf V, 507c reprend ce passage de l'*Ovide moralisé* pour exemplifier cet emploi.
- v. 2228 *Ne le travail de noçoier* (éd. C. De Boer, IX, v. 3034) se rattache mal au vers précédent.
- v. 2244 *j'a* correspond à *j'ai* (Z⁴²¹), cf. t. I, p. 41.
- v. 2265 Réécriture de *Ce dist cele et ploroit moult fort* (éd. C. De Boer, IX, v. 3071). La variante de Z²¹ (*Thelecussa* contre *chesalle* Z³⁴) est la meilleure pour le sens.
- v. 2296 *et pour est*, cf. t. I, p. 36-37.
- v. 2304 Dans Z¹ et Z² nous lisons en outre *Et Preapus qui n'y fust / Se Yplis fille esté eüst*. Ce couplet ne se trouve dans aucune autre version.
- v. 2306 La fable se termine par ces deux vers dans Z²¹ : *Si vous diray l'alegorie / De la fable qu'avez ouie*. Or, dans la tradition, la fable est suivie d'une exposition historique qui fait défaut dans Z et B (éd. C. De Boer, IX, v. 3113-3157). Dans Z²¹ il manque la première allégorie sur le Christ (v. 3158-3192). En revanche la dernière, qui fait du père d'Iphis Dieu, est en partie transcrite (v. 3193-3274) alors qu'elle s'étend normalement jusqu'au vers

3398. Cette incomplétude pourrait s'apparenter aux perturbations que l'on rencontre dans Y² : l'allégorie d'Iphis s'arrête au vers 3277 (f. 205), ce qui laisse une rime orpheline ; le texte se poursuit sur l'allégorie de la descente d'Orphée en enfer (éd. C. De Boer, IX, v. 231-349 ; éd. C. De Boer, IX, v. 368 jusqu'à IX, v. 443), puis le texte revient à l'allégorie d'Iphis (éd. C. De Boer, IX, v. 3278-fin).

LIVRE DIXIÈME

- v. 1-14 Le remanieur change l'ordre de présentation des personnages et donne plus d'informations sur Orphée, par rapport à ce que l'on trouve dans les autres témoins : *Dessus avez oï la fable / Com Yphis fille fils devint / Et prist feme. A ses noces vint / A grant feste et joieusement / Hymen, dieu de noçoiement. / D'illuc s'en part grant aleüre, / Par l'air, en jaune couverture, / En Ciconie, où semons iere / A noces d'estrangle maniere : / Orpheüs semons l'i avoit, / Qui nouvele espouse devoit / Espouser, gente et ioenne et bele, / Euridice, la damoisele. / Sans nul bon eür qu'il aport / Et sans nul signe de deport / Est Hymen aus noces venus* (éd. C. De Boer, X, v. 1-15). Il omet cependant la description du vêtement d'Hyménée ainsi que la mention de *noces d'estrangle maniere*.
- v. 58-65 Adaptation de *Venus i sui pour autre affaire. / Euridice, que prise avoie / A feme, est cause de ma voie. / Autre chose ne quier je ça. / Uns serpens ou pié la bleça, / Si mori de la bleceüre* (éd. C. De Boer, X, v. 59-64). Dans Z, Orphée insiste sur ses sentiments et sa détresse.
- v. 91 *Vos la ravrois en autel point* (éd. C. De Boer, X, v. 92). En plus d'être juste pour la métrique et le sens du passage, la version *rarés* de Z⁴ rejoint davantage la tradition.
- v. 98-99 Le vers *En m'espouse et non autre droit*, qui figure dans

- Z^{421} et la tradition, n'est cependant pas essentiel, car Orphée a déjà dit qu'il venait pour demander sa femme.
- v. 109 *La roiche qui si le travaille* (éd. C. De Boer, X, v. 110). Sur la forme *rache* pour *roche*, voir t. I, p. 34.
- v. 109 C. De Boer édite *Promethiaus* (*Promethiaus pas ne rebaille / Aus ostours rungier son guisier*, éd. C. De Boer, X, v. 111-112) alors que tous les manuscrits ont la version *Ne Ticius*, qui correspond à Tityos « qui avait outragé Latone; deux vautours déchiraient son foie, sans cesse renaissant » (*Mét.*, éd. G. Lafaye, t. II, p. 123).
- v. 133-140 Léger changement à partir de *Liez en fu. Par tel convenent / Li fu Euridice rendue, / Que sans recouvrer l'ait perdue / Se jusqu'il soit outretement / Fors de l'infernal tenement / Il se retort et gart arriere, / Si aille avant, elle derriere / Ou se ce non ja n'en istroit* (éd. C. De Boer, X, v. 133-140).
- v. 155-156 *Mes ne prent fors vent vain et vide. / Cele se part de son mari* (éd. C. De Boer, X, v. 155-156) est une traduction de *Nil nisi cedentis infelix arripit auras* « l'infortunée ne saisit que l'air impalpable » (*Mét.*, X, v. 59). La leçon de Z est plus proche de *Mais come vent de luy se vuide / Celle se part de son mari* (Y). Les formes *esclide* (Z^{34}) et *excluide* (Z^{21}) semble renvoyer au verbe *excluder* (DMF), dont la forme reste plus rare qu'*esclore*. La variante de Z^{21} est plus représentative du verbe, même si la construction pronominale, manifeste dans Z, est mal attestée.
- v. 170 D'après les autres copies, Orphée demeure sept jours sur cette rive : *Sept jors fu sor l'infernal rive* (éd. C. De Boer, X, v. 170).
- v. 173 Il y a ici une opposition entre la leçon majoritaire *Pensans soi dou duel qu'il avoit* et *Passant* (corrigé en *Peissant* Z^2) *soi du dueil qu'il avoit* (ZY). D'après le DMF, le verbe *passer* reçoit une construction pronominale au sens de « aller au-delà de quelque chose en s'en accommodant, en s'en contentant ». Cette signification conviendrait au texte et rejoint à peu près le sens de *pensans soi* « se soignant de ». (Sur *se passer de, s'en passer*, cf. J. Orr, *Revue de Linguistique romane* 20, 1956, part. p. 22-34).

- v. 196-271 Cette exposition développe *l'historial sens* original (éd. C. De Boer, X, v. 196-219). Le remanieur répète la première intrigue de la fable : la poursuite d'Eurydice et l'interprète, contrairement à l'auteur original. Il reprend le nœud de la fable : la descente d'Orphée. Il l'explique ensuite d'une façon inédite (v. 238-248). Puis, il rejoint l'interprétation traditionnelle de la fable (v. 249-255). Enfin, il propose une signification inédite (v. 256-267). Après la formulation des différents sens que peut avoir la fable, le remanieur achève cette exposition sur un aveu de faiblesse.
- v. 201 C'est la rime en *ee* qui semble motiver une désinence féminine pour le substantif *pré*.
- v. 203 La forme *danoiant* semble correspondre à *donoiant*, du verbe *donoier* « s'ébattre ». En revanche, la forme *l'aloit* se comprend mal : soit il s'agit de l'haplographie de *la aloit* ou de la mauvaise lecture de *la voit*.
- v. 264 Il n'est pas certain que le vers qui manque dans Z³⁴ était copié dans l'archétype de Z. Nous laissons donc le texte en l'état.
- v. 271-274 Dans la famille Z, les vers qui rappellent l'histoire d'Eurydice et d'Orphée sont éliminés (éd. C. De Boer, X, v. 577-593) et remplacés par ceux-là (v. 271-274).
- v. 275-279 La construction de l'extrait est complexe. Cette complexité s'explique par le passage de *Dessus un tertre ot une plaine* (éd. C. De Boer, X, v. 594) à *Dessus un tertre en une plaine*.
- v. 297 *Trembles et pins ensemment* : la version de Z²¹ corrige l'hypométrie (*Trembles esrables ensemment*), mais le texte ovidien mentionne le pin, résultat de la métamorphose d'Attis, appelé *Athinamé* dans Z. Dans les autres versions, nous trouvons *La palme et li pins ensemment* (éd. C. De Boer, X, v. 616).
- v. 299-306 Adaptation maladroite du passage : *Cybeles ot Athin amé, / Qui fu muez en pin ramé. / Li cipres est avuec venus : / Enfes jadis, qui devenus / Fu teulz arbres nouvelement* (éd. C. De Boer, X, v. 618-622). Sur *venir* au sens de « devenir », voir la note IV, v. 2825.

- v. 307-309 Ajout comme transition.
- v. 313 *arborine* : cet adjectif inconnu signifie « d'arbre », en contexte. Il n'a pas posé beaucoup de difficultés aux copistes, qui ont certainement bien compris le sens du suffixe que l'on retrouve dans d'autres termes (*marborin...*).
- v. 322-325 Ce passage est le même dans Y. Il s'agit d'une reprise de *Une bulle bele et plesans / Argentee et ou front assise, / Jointe au lorain de bele guise, / Qui sonnoit quant il se mouvoit* (éd. C. De Boer, X, v. 635-638). Nous ne comprenons pas pourquoi le mot *bulle*, qui ne semble pas être d'une extrême rareté, a fait l'objet d'une banalisation dans Y et Z.
- v. 328-329 Réécriture de *Sacrez fu aus nimphes de Cathe. / N'avoit paoureuse ne mate* (éd. C. De Boer, 641-642). La coordination, qui exprime un rapport d'adversité, entre les deux vers n'est pas très claire dans Z.
- v. 349-350 *Li metoit la selle et la bride / Le frain, la resne et si l'enbride* se trouve uniquement dans Z et vient supplanter *Li metoit la sele yvorine / Et le frain à resne porprine* (éd. C. De Boer, X, v. 662-663). Il est envisageable que l'adjectif *yvorine*, qui est rare, soit l'élément perturbateur. Ce terme n'a pourtant pas créé de difficultés au livre II, v. 2354.
- v. 354 Le vers *Le souleil fut encrouché (encruchié Y) hault* est refait à partir d'un passage comportant un nom qui a pu poser problème : *Li solaus fu ou Cancre en haut* (éd. C. De Boer, X, v. 667).
- v. 358-365 Ajout qui développe la simple mention : *Cyperisus par sa simplece / Trait au cerf, si le fiert et blesce / D'une fleche aguë et poignant* (éd. C. De Boer, X, v. 672-674). Ces vers permettent d'expliquer comment Cyparissus a pu être en situation de tuer le cerf.
- v. 397-398 Cet ajout tient lieu de transition.
- v. 401-402 Ce rappel de la souffrance d'Orphée n'est présent que dans Y et Z.
- v. 421-422 Dans la leçon originale, Orphée s'adresse à Muse et non à Jupiter : *Et de Jovis premierement / Muse, mere du commencement / M'adresce et me done ta grace / A dire tel*

- chançon qui place / Au dieu qui pardurablement / A sor tous le gouvernement* (éd. C. De Boer, X, v. 726-731).
- v. 426 *Tourner mon chant en autre feuil* s'écarte légèrement de la leçon *Torner ma muse en autre feuil*. Mts 1641a relève la locution *retorner* ou *torner le feuil* « changer d'attitude » tirée du *Roman d'Éneas* et que l'on retrouve, mais peu attestée, dans le DMF (*s'atourner en autre feuil* « changer de façon d'être, d'attitude ? » chez Christine de Pizan).
- v. 436 Dans toutes les copies sauf Z¹ (*aignel*) et G¹Z²³⁴ (*ange*), nous lisons que Jupiter se transforme en *aigle*, ce qui correspond mieux au texte ovidien.
- v. 448 *Qu'il n'ait nature pardurable* (éd. C. De Boer, X, v. 761).
- v. 452 Dans le texte ovidien, il est question de la constellation de l'*Aries*, nom qui désigne également en français médiéval la constellation du Bélier. La variante *arest* est notée dans le FEW, notamment pour l'*Ovide moralisé* (FEW XXV, 218a).
- v. 466 « pour l'enfant de qui il était ami » avec *y* pour *il*, voir t. I, p. 42.
- v. 475-477 Partout ailleurs, le jeu auquel participent Phébus et son ami est *le palet*. Le *palet*, qui traduit le latin *lati disci* (*Mét.*, X, v. 177) désigne « un petit disque de métal, de pierre, avec lequel on joue en le jetant le plus près possible d'un but marqué » (GdfC X, 216c). L'exemple grâce auquel le Gdf donne ce sens au mot *palet* (du latin *pala*) date de 1375 et existe depuis ce moment selon le FEW VII, 478b, alors que la première version de l'*Ovide moralisé* est antérieure.
- v. 476 Reprise de *Phebus joua premierement* (éd. C. De Boer, X, v. 791).
- v. 479-481 Reprise de *Après grant piece chei jus / Li palès. Trop plesoit cil jus / A l'enfant, cui Phebus l'aprent* (éd. C. De Boer, X, v. 794-796). *Trop plaisoit le paillet Phebus / A l'enfant que Phebus aprent* « Le jeu du palet de Phébus plaisait trop à l'enfant auquel Phébus l'apprend. ».
- v. 502 Absence (YZ) du passage : *Ausi com flour de violete, / Qui est esracie ou cueillete, / Ou lis, ou pavot que l'en brise / Ne puet*

- estre arriere reprise / Ne rejointe, ains secbe et s'encline, / Aussi tint cil la teste encline / Aval vers l'espaulle pendue, / Quar tant ot la vertu perdue / Qu'il ne la pot mes soustenir* (éd. C. De Boer, X, v. 818-826).
- v. 512 Réécriture de *T'ai mis à mort et à meschié* (éd. C. De Boer, X, v. 835) et suppression de *Non pourquant quel coulpe en est moie ? / Ce jeus et ce que je t'amoie / N'est appelez coulpe et pechié ! / En ta mort n'ai je point pechié !* (éd. C. De Boer, X, 836-839), sans doute à cause d'un saut du même au même.
La construction *entachié de qcb.* s'applique normalement à une maladie, ce qui peut convenir pour la mort.
- v. 528-530 Divergence à partir de *Et li temps iert qu'Ajax le fort / Plains de proesce et de valour, / Sera muez en ceste flour* (éd. C. De Boer, X, v. 855-857). La référence à Ajax ne figure pas chez Ovide.
- v. 533 *Ton non et le sien enement*, éd. C. De Boer, X, v. 860. Comme la mention d'Ajax a été supprimée au vers 528 (cf. note précédente), le remanieur change la fin du vers *et le sien*, qui renvoie au nom d'Ajax.
- v. 541-544 Tentative de réécriture de *Lis samble, mes que tant y a / Que lis est argentez. « Y A », / Interjection de dolour, / Trouve l'en escript en la flour* (éd. C. De Boer, X, v. 868-871).
- v. 555-561 Adaptation à partir de : *Qui de Jacintus n'ot pas honte, / Mes qui querroit en Amatonte / S'il li plot qu'en lui fussent nees / Les Propetides mal senees / Et les Cerastes d'orgueil plain / Elle respondroit tout de plain / Que l'un et l'autre li pesot !* (éd. C. De Boer, X, v. 882-888).
- v. 573-579 Ces paroles sont rapportées en discours direct dans le reste de la tradition, sauf dans Z.
- v. 583 *ses cornues bestes* : dans la tradition, nous lisons « *Cerastes* » *c'est « cornue beste »*.
- v. 594 La leçon de Z³, *effroies*, est presque l'antonyme de *baudes* « hardi, effronté ». Il s'agit donc d'une erreur que nous corrigeons par *effrontees* (Z²¹Y). La variante *afrontees* de Z⁴ nous paraît plus complexe et ambiguë que celle de Z²¹Y.
- v. 601-605 Ces vers développent *Perdi chascune toute honte. / En cele*

- terre d'Amatonte / Ot un riche home renomé* (éd. C. De Boer, X, v. 928-930).
- v. 633 *esse pour est ce* (Z²¹).
- v. 640 *Se c'est statue ou feme vroie* (éd. C. De Boer, X, v. 965). D'après le FEW XII, 248a et le DMF *statue* (Z³) peut désigner en moyen français une « statue ».
- v. 651 *Martres et pelotes peintes (-1)* reprend *Marteles et pelotes pointes* (éd. C. De Boer, X, v. 976). Seule la famille Z transmet une variante *martre*. Nos dictionnaires ne relèvent pas non plus l'existence d'une forme *martelle*, apparemment dérivée par suffixation à partir de *martre*, une variante de *martre*. Il s'agit ici d'une innovation de l'auteur, car Ovide ne mentionne pas de fourrure. De leur côté, les *pelotes peintes* réfèrent à un jeu ordinaire des jeunes filles (*Mét.*, éd. citée, t. II, n. 1, p. 131).
- v. 663 *En coute de plume nouvele* (éd. C. De Boer, X, v. 988). La version *plume molle* de Z²¹ maintient seulement la métrique, perturbée par l'ajout de *Et*.
- v. 667 *et pour est*.
- v. 729-730 *Entendement de raison* s'écarte de la leçon majoritaire *entendement et raison*. Une même construction se retrouve dans *Le livre de la mutacion de Fortune* de Christine de Pizan (*Mais, tant me donna de son bien Qu'au mains ay loquence et raison et entendement de raison*) où *raison* désigne « la manière de s'exprimer, le langage » (DMF).
- v. 755-810 Cette exposition figure seulement dans la branche Z.
- v. 788 La forme *preciours* pourrait relever d'un paradigme que l'on retrouve en Bourgogne.
- v. 831-832 *Car chouse est mout deshonorabile, / Mal avenant et detestable* est un résumé de *Mes s'il vous delite à savoir, / Ne crees pas cest conte à voir. / Se le crees, si soies certes / Qu'ele en reçut crueulz desertes, / S'onques nature, sans mentir, / Deigna tel pechié consentir* (éd. C. De Boer, X, v. 1100-1105).
- v. 838-841 *si part galingal* : le verbe *porter* et non *partir* est signifié dans les autres témoins. Soit il s'agit d'un changement de voyelle, soit on peut comprendre le sens de « partager », même s'il est moins clair.

- Cubete* semble être une déformation de *cubebe*, qui dans les exemples des dictionnaires est coordonné lui aussi à *muguetes* (*les cloz de gerofle, les cubebes, nois muscades et plusieurs autres espices qui y croissent*, DMF; et *noz muguetes et cubebes*, Mts 813b).
- v. 844 *L'œuvre* renvoie ici à *Mira*, qui s'est métamorphosée en myrrhe. Cette nouvelle forme explique l'évocation des différentes épices. Les choses sont plus claires dans la tradition parce que *Mira* est identifiée à la myrrhe : *Ne remaint, pour sa bone espice, / Pour le mirre et pour la malice / Qui par le mirre est avenue : / N'est la mirre de tel value / Que la terre deüst voloir / Qu'ele onc eüst porté tel boir* (éd. C. De Boer, X, v. 1114-1119).
- v. 855-865 Ces quelques vers résument une longue plainte (éd. C. De Boer, X, v. 1129-1290). Le remanieur se concentre sur l'intrigue et ses rebondissements. C'est pourquoi il reprend le texte au moment où l'action se poursuit, quand le père rejoint sa fille.
- v. 883-884 *Li pere si n'aperçoit mie / De sa fille la grant follie*. Ces vers ne sont pas aussi développés que : *Quant plus l'esgarde et plus s'esprent. / Li peres garde ne s'en prent. / De la guille ne s'aperçoit, / Quar la simplece le deçoit. / Paoureuse est, ce li est vis, / Si li tert la face et le vis* (éd. C. De Boer, X, v. 1308-1313).
- v. 902-921 Ces vers résument le long passage dans lequel Myrrha se plaint de sa situation et prend la résolution de se suicider (éd. C. De Boer, X, v. 1333-1437).
- v. 959 Suppression des v. 1476-1477 (*Par le pis dont je t'ai norrie, / Par le bras où tu fus couchie*) et des v. 1480-1481 (*Belle fille, tu te pues bien / En moi fier sor toute rien*).
- v. 967-979 Résumé des v. 1486-1578 (éd. C. De Boer, X).
- v. 970 Le vers est nécessaire à la syntaxe. La leçon de Z²¹ rejoint en outre la tradition.
- v. 987-996 Résumé des v. 1588-1647 (éd. C. De Boer, X) qui expriment un conflit intérieur entre l'envie d'accomplir son désir et la nécessité de cacher son amour honteux à sa nourrice.

- v. 1003-1004 Myrrha n'a pas tout à fait la même réaction que celle décrite dans le passage *Mirra fu triste et irascue. / Pour paour fu honte vaincue* (éd. C. De Boer, X, v. 1654-1655).
- v. 1015-1016 *remie / chastie* : *fremie* est une variante attestée de *fourmier* « s'agiter » : *Tout li cors li tramble et formie. / Doucement l'enseigne et chastie* (éd. C. De Boer, X, v. 1666-1667).
- v. 1046 Nous corrigeons la leçon de Z³ car la phrase n'est pas syntaxiquement correcte.
- v. 1067-1069 *Au pere engignier et deçoivre / Une poison li done a boivre / D'erbes et de vin destrempee* (éd. C. De Boer, X, v. 1720-1722). Sur la rime *desseuvre / boire*, cf. t. I, p. 62. L'accord au féminin du participe *destrampee* s'explique par le fait que le syntagme *Un beuvraige* est venu remplacer *Une poison* (Z).
- v. 1089 P. Fouché indique que la forme du présent de l'indicatif du verbe *estovoir* a pu être *estoit* par une identité avec la terminaison du verbe *recevoir*. Ce phénomène apparaît surtout dans le Nord-Est (P. Fouché, *Morphologie [...]*, *op. cit.*, p. 57). La forme la plus commune est copiée dans Z²¹ (*estuet*).
- v. 1094 *La vielle, pour plus aviver* (éd. C. De Boer, X, v. 1749). La forme *ville* de Z³ semble marquer une confusion entre *vile* et *vielle*.
- v. 1106 appression de *Voir dist la vielle et pas ne ment / Outre mesure l'ama elle. / « Onc mais n'avint que damoisele / De tele amour s'entremeist. » / Dist la vielle. « Se Diex m'aïst, »* (éd. C. De Boer, X, v. 1763-1767).
- v. 1134 L'emploi du pronom régime direct *le* au lieu de *li*, devant *devine*, est commun à Z et Y.
- v. 1139 Suppression de *Joie et paour a tout ensamble. / De joie rit, de paour tremble. / Trop est discorde sa pensee. / Esbahie est et trespensee. / Ne set auquel tenir se doie, / A la paour ou à la joie.* (éd. C. De Boer, X, v. 1800-1805).
- v. 1140-1141 *Ja iert toute chose en repos / De nuit endroit le premier son* (éd. C. De Boer, X, v. 1807-1808). La reprise est aussi maladroite dans Y : *Ja ert toute cheite en repos / De nuit droit en ou premier somme*. Dans la version de Z³⁴, le segment

- ja ou premier sonme* semble reprendre la structure de *ja yert chousse en repos* : littéralement « toute chose était déjà dans son premier sommeil ».
- v. 1153-1157 Adaptation de *L'urse i remest. Mout l'en enuie / Ne pot fuir ; ce pesa li, / Mes tout taint et empali : / Aus nublesces s'est repondue : / Ne vault que par lui soit veüe / Vilté si tres abhominable* (éd. C. De Boer, X, v. 1819-1824).
- v. 1158 *La nuis dou forfet consachable* (éd. C. De Boer, X, v. 1825). La fin du vers est remaniée de la même façon dans Y et Z. L'adjectif *sachable* y signifie « qu'il est possible de comprendre » (DMF). Les exemples des dictionnaires pour l'adjectif *sachable* proviennent de rares textes, tous écrits à partir du troisième quart du XIV^e siècle. Pour sa part, le terme *consachable* « qui a la conscience d'une faute » (Gdf II, 249a) est mieux attesté, mais surtout en ancien français.
- v. 1163 *N'est merveille s'ele s'esmaie* (éd. C. De Boer, X, v. 1830). La tournure impersonnelle *n'est merveille* est plus simple que la P1 *n'esmerveille*, qui peut néanmoins se comprendre comme une intervention du narrateur.
- v. 1168 Suppression du passage traduisant les effets physiques de la peur, au moment où Myrrha pénètre dans la chambre paternelle (éd. C. De Boer, X, v. 1836-1853).
- v. 1174 Absence de description de la rencontre, sur le lit, entre le père et la fille. On ne lit plus l'expression de la tendresse et de la bienveillance du père à l'égard de la jeune fille. Le père n'appelle pas la demoiselle « fille » et elle « père » (éd. C. De Boer, X, v. 1860-1875).
- v. 1176 Le vers *Dont au dire est chouse amere* remplace *Vierge vint, grosse s'en repere* (éd. C. De Boer, X, v. 1877), ce qui suggère que l'élimination des vers précédents répond à un souci de bienséance, de pudeur.
- v. 1248 La version de Z est ici contradictoire. Dans les autres témoins il est question du *vis* plutôt que du *pis*.
- v. 1285 Aucune variante *tous* pour *tosel* « garçon » n'est répertoriée dans les dictionnaires. Elle pourrait s'expliquer en raison de la métrique : le nom du personnage est

- initialement *Adonis* (3 syllabes) et non *Adonius* (possiblement 4 syllabes), même si *Adonius* peut aussi se prononcer en synérèse. Nous n'éditions pas la leçon de Z²¹ (*l'enfes*) qui s'éloigne de la tradition.
- v. 1267-1268 La répétition de *leverent* (Z³⁴) s'explique à partir de la rime *leverent* / *laverent* (éd. C. De Boer, X, v. 1969-1970)
- v. 1302 La construction n'est pas aussi parataxique dans la tradition : *Et aguë, pour miex percier* (éd. C. De Boer, X, v. 2003). Sur une construction assez proche de celle-ci, voir la note au I, v. 1670-1672.
- v. 1339 La leçon *secourcie* (BD¹EGZ) s'oppose à *escourcie* (AY) (*Escourcie vait la deesse*, éd. C. De Boer, X, v. 2040). *Secourcie*, qui semble correspondre au participe passé du verbe *secourcier*, est segmenté dans Z³⁴ en *se courcie*, ce qui peut laisser penser que le mot a été mal compris. En emploi adjectival, ce participe passé signifie « avec la robe retroussée (pour une personne) » (DMF), ce qui traduit parfaitement le latin *succincta* (*Mét.*, X, v. 536).
- v. 1385 *Li travailx que j'é usé (-1)* pour *Li travailz, que n'avoie usé* (éd. C. De Boer, X, v. 2084).
- v. 1422 Il manque dans Z³⁴ un vers qui faisait partie du passage : *Pour richesce ne pour avoir, / Ne pour amour ne pour priere / Ains fu si cruel et si fiere / Que tous les metoit en refu* (éd. C. De Boer, X, v. 2119-2122). Le vers de Z²¹ s'en éloigne tout à fait.
- v. 1431-1434 Reformulation (YZ) sur la base de *Pour le mariage requerre / De cele qui les escondit. / Ja n'avra mari, à son dit, / Fors en une condicion* (éd. C. De Boer, v. 2131-2134).
- v. 1437-1453 Réécriture de : *Tel fu la loi de mariage / Qu'el n'a talent de mari prendre / S'à cours ne veult o lui contendre. / S'il la puet passer, si la preigne; / S'il est vaincus, seüirs se tiegne / Qu'il iert mis à perdicion. / Onc pour ceste condicion / Lor premier propos ne lessierent / Pluisours de ceulz qui vens irent, / Ne de la mort ne s'espoëntent, / Mais au cours faire se presentent* (éd. C. De Boer, X, v. 2137-2147).
- v. 1456-1460 Les deux premiers vers sont un ajout à valeur explicative. Les trois autres sont une adaptation de *Dont mout*

- lor porra mescheoir / Venus sont pour le cours veoir / Li peres et tous li barnes* (éd. C. De Boer, X, v. 2148-2150).
- v. 1490 La version de Z³⁴ ne respecte pas l'accord mais n'altère pas l'octosyllabe. (*Ha, com bon eüré seroient / S'il pooient tel pris conquerre*, éd. C. De Boer, X, v. 2179-2180).
- v. 1498-1506 Adaptation de *Morir n'estuet se ja la pers. / Moult avoie or le cuer despers / Et vilainement mesprenoie, / Quant ja ces vallès reprenoie, / Qui pour la bele osent sor eulz / Emprendre fais si dolereuz / Com d'eulz metre em peril de mort. / Trop morroient de douce mort, / S'il morroient por soie amour* (éd. C. De Boer, X, v. 2188-2196).
- v. 1518-1519 *A cest penser, que trop engole / Plus tost qu'alerions ne vole* (éd. C. De Boer, X, v. 2210-2211). Bien que le texte rapporte bien les paroles du jeune homme, la leçon *devisse sanz parole* figure aussi dans Y.
- v. 1529 Les quelques vers décrivant la couleur de la peau de la jeune fille sont absents de YZ : *Sor son cors tendret et alis, / Plus blanc que noif ne flor de lis, / Pert la coulour vermeille et fine, / Qui le blanc taint et enlumine* (éd. C. De Boer, X, v. 2222-2225).
- v. 1601 *a* pour *ai* (P1 du verbe *avoir*), cf. t. I, p. 41.
- v. 1615 Absence (YZ) de *A tort l'avroie, par mon chié. / Je n'i ai coulpe ne pechié* (éd. C. De Boer, X, v. 2312-1313).
- v. 1624-1625 Les vers *Mal fu la biauté de mon corps / C'el ne fust, tu fusses encors* remplacent et inversent le sens de *Mal fu la biauté de ton cors / Digne fusses de vivre encors* (éd. C. De Boer, X, v. 2322-2323).
- v. 1674-1678 Adaptation de *Mout li poise quant el le let. / Ja souffloit forment le vallet, / Com cil qui le cors ot lassé. / La muete est loing, si l'a passé. / La pucele, qui plus tost court* (éd. C. De Boer, X, v. 2372-2376).
- v. 1736-1743 Ajout.
- v. 1745-1749 Cette amplification explicite les mots plus laconiques de Vénus : « [...] *Pour ce, douz amis, t'amoneste / Que ja teulz bestes n'envaiïsses, / Que pour ta fierté ne perisses* » (éd. C. De Boer, X, v. 2435-2437).
- v. 1780-1781 Ce passage change légèrement par rapport à « *Hai*,

- fortune, pour quel tort / M'as tu mon ami douz toloit ? »*
(éd. C. De Boer, X, v. 2469-2470).
- v. 1793-1795 Vénus fait ici référence à la métamorphose en menthe de la nymphe Menta, dont Perséphone était jalouse. Le pluriel *des femmes* se retrouve aussi dans la tradition.
- v. 1798 *Le sanc de savoureux piment* (éd. C. De Boer, X, v. 2485-2486). Nous pensons que la forme *lamoreux* est une variante de *larmoreux* « mêlé de larmes » (DMF), avec dissimilation du *r*, ou confusion avec *l'amoureux*. L'adjectif est mal attesté, mais son sens est adéquat au texte.
- v. 1802 Le texte latin compare la fleur à celle du grenadier « qui cache ses graines sous une souple écorce » *quae lento celant sub cortice granum* (*Mét.*, X, v. 736). Le traducteur médiéval explicite cette référence en faisant état d'une *bocete*, c'est-à-dire littéralement d'une « petite bosse » qui renferme les graines. Une seule citation de *bocete* s'applique au domaine botanique, mais elle est tardive (*La cité des dames*) et désigne plutôt le cocon que forment les vers à soie. Le GdfC VIII, 333c relève un emploi similaire à notre texte, d'après Colard Mansion qui reprend de toute évidence notre passage.
- Nous comprenons *boissete* comme une variante de *bocete* plutôt que de *boissette* qui désigne une réalité qui ne s'accorde pas au contexte : « un morceau de bois ». La *tassette* de Z²¹ « petite poche, petite bourse » ne s'applique pas non plus pour une fleur.

LIVRE ONZIÈME

- v. 1-8 Ce passage figure seulement dans Z. Il permet de mieux introduire la matière de la nouvelle fable : la haine des Cicones envers Orphée. De leur côté, les témoins Z²¹ présentent cet extrait mais aussi l'introduction qu'on retrouve dans la tradition et qui ressemble plus

précisément à Y : *Dessus vous ay dit et retrait / Com le poete eust actrait / Par son chant et par sa doctrine / Arbres et bois et sauvagine / En la montaigne ou il seoit / Et en son chant se delictoioit / Tant estoit doulx et agreables, / Melodieux et delictables / Que neis les roches s'esmouvoient / Et en son chant se delictoient.*

- v. 11 *Ez vous les brus de Ciconie* (éd. C. De Boer, XI, v. 13). On assiste ici à la modification d'une construction typique, *ez vous*, en une construction inconnue dans laquelle *or* se substitue au présentatif *ez*.
- v. 24 *nous fais pour nos fais*, cf. t. I, p. 44.
- v. 28 Suppression de *Jamais ne serons riens prisies / Mes a touz vils et desprisies* (éd. C. De Boer, XI, v. 31-32).
- v. 32 *Qui par son douz son fu fueillie* (éd. C. De Boer, XI, v. 36). Malgré le manque de l'auxiliaire *estre*, la forme verbale *feullie* fait sens, en tant que présent de l'indicatif de *fuillier* « se couvrir de feuilles ».
- v. 39-40 Le changement de l'article contracté perturbe l'énumération. L'emploi de *au* pour *du* se trouve aussi dans Y.
- v. 47-48 *Font entre eles tel crieresse / Tel tempier et tel bruieresce* (éd. De Boer, XI, v. 53-54). Dans le manuscrit A¹, nous lisons *tempire* et non *tempier* comme l'édite C. De Boer (cf. éd. citée, t. IV, n. 54, p. 118). Les autres témoins présentent la leçon *tempeste*. Dans YZ, les termes *criee* et *huee* s'opposent à *crieresse* (A¹), *crierie* et *bruieresce* (A¹). Le FEW II, 1485b indique que *crierece* « cris répétés » s'emploie du XII^e au XIII^e siècle, ce qui est nuancé par l'exemple que le Gdf II, 373b extrait de l'*Ovide moralisé*, même si nous constatons que le mot pose problème dans un pan de la tradition. Au livre XIII, le vers dans lequel il intervient (*Là commence la crieresse*) est même partiellement réécrit en *La reconnance par destresse* (v. 941). De son côté, *bruieresce* « bruit » (Gdf I, 745b) « agitation bruyante » (Mts 466b) est seulement attesté dans les dictionnaires par l'exemple tiré de notre passage.
- v. 51-52 *Si li jetent espesement / Roches, qui lor premierement* (éd. C. De

Boer, IX, v. 57-58). La fin du second vers se trouve modifiée dans YZ en *Roches qui sans deportement*, variante probablement appelée par l'emploi du verbe *deporter* au v. 55. Le nom *deportement* n'est pas bien attesté dans la langue ancienne. Il se rattacherait ici à un *hapax* du XIV^e siècle signalé dans le FEW et glosé par « action de remettre à plus tard » (FEW IX, 218b).

v. 57-58

Si come celes les embrivoient / Qui les cuers plains d'envie avoient (éd. C. De Boer, XI, v. 63-64). Le premier verbe est *degi-toient* YZ ou *embrivoient* A¹. C. De Boer reconnaît derrière *embriver* le verbe *esbriver* « lancer impétueusement » (éd. citée, t. IV, n. 63, p. 118). On trouve dans un autre extrait de l'*Ovide moralisé* une forme *enbrever*, avec un emploi et un sens différents. Elle apparaît en emploi pronominal, au sens de « se précipiter, faire quelque chose avec impétuosité » (Gdf III, 40b). Le verbe *degeter* (YZ) est lui beaucoup mieux attesté. Une autre simplification se retrouve dans la réécriture du vers *Atant s'embrive et monte s'en* (éd. C. De Boer, XI, v. 4213) en *Atant s'en monte tout presans* dans Y et Z (XI, v. 57-58), dans lequel le sémantisme d'*embriver* n'est pas repris. Le même vers change aussi dans A² et B : *Atant s'en monte et brieve s'en*.

v. 60-61

Ot le poète o sa doctrine / Environ un grant terne atrait (éd. C. De Boer, XI, v. 66-67). C. De Boer a recomposé le texte à partir de la variante *Ot le poete o sa douctrine / Environ grant cerne atrait* A¹. Ailleurs nous trouvons : *Ot le poete o sa douctrine / Environ soy grant cerne attrait* A²BEG², ou *Et le poete en sa doctrine / Environ soy grant corne (cherne G³) a fait G¹³* ou *Ot li poete a doctrine / Environ lui grant cerne (terme Y²) atrait* Y. C. De Boer se propose de lire *terne* « tertre, colline » (éd. citée, t. IV, n. 67, p. 118). Or, il nous semble plus facile de comprendre *cerne* « cercle », désignant la foule de ceux qui entourent Orphée.

v. 63

De leur mains leur maistre ont ravi ressemble plus à la version *Ainsi ont leur maistre ravi* de Y que celle de A¹ *Tuit lessent lor mestre traï* (éd. C. De Boer, XI, v. 69).

- v. 68 *Si l'avironent, si l'açaignent* (éd. C. De Boer, XI, v. 74). Nous corrigeons la leçon car le verbe employé dans Z³⁴ ne répond pas aux nécessités de la rime contrairement à la leçon de Z²¹ qui rejoint en outre la tradition.
- v. 71-72 *Si la deplument et depelent, / Si la batent et tirepelent* (éd. C. De Boer, XI, v. 77-78). Les formes verbales *ordoillent* (Z³⁴), *bourdoillent* (Y¹³), *bourdoillent* (Y²), *bourduoillent* (Z²), et *bourdueillent* (Z¹) ont peut-être un rapport avec le paradigme d'*ord* et une proximité phonique avec *ordoier* « salir ». Dans le reste des témoins, on lit *tirepelent* ABD¹³²E, *tirent et poillent* G. Le verbe *tirepeler* a déjà posé problème au livre III, v. 557 (voir la note). Pour cette raison, nous ne rétablissons pas cette leçon et nous éditons *ordoillent* que nous glosons par « souillent ». Par l'emploi de *tirepeler*, l'auteur original fait un parallèle entre Actéon et Orphée. Cette dimension est soulignée par le fait qu'Orphée est comparé à un cerf aux vers suivants et qu'il représente le Christ dans l'allégorie religieuse.
- v. 78 Deux vers manquent dans YZ : *O roiches, o galetes dures / Et moult li font d'autres laidures* (éd. C. De Boer, XI, v. 85-86).
- v. 84 Ce distique n'est pas recopié dans Z : *Pensans a lor semence espandre, / Pour fruit multeplicable atandre* (éd. C. De Boer, XI, v. 93-94). La description des travailleurs de la terre est déjà écourtée par le traducteur d'Ovide. Elle l'est encore davantage par le remanieur.
- v. 85-86 *La coururent appertement / Jusques la ot plus d'un arpent* (YZ) s'oppose à *La corent embreveusement (oultragement E) / Les foles enragement*. La seule occurrence des dictionnaires pour l'adverbe *embreveusement* est tirée d'un autre passage de l'*Ovide moralisé* (Gdf III, 40c, ms. G²), au sens d'« impétueusement ». La rareté du terme explique l'innovation commune à Y et Z par l'emploi de l'adverbe *appertement*, dérivé d'*apert* (FEW III, 309b *expertus*), qui revêt en contexte le sens de « rapidement » (DMF).
- v. 86-92 Résumé de la description *Et quant li laboreour voient / Celes qui contr'euz s'esmouvoient, / Si fuient paoureusement, / Et tout*

- lessent outréement / Lor laborage et lor gaäing, / Sens bleceüre et sans mebaing. / Si fu par tout esparpeilliez, / Et les desveüs ont peilliez / Les forremens à lor plesir. / L'une vait le cultre saisir, / L'autre le soc, l'autre la roë, / L'autre l'aisseul ou ce qu'el troë, / L'autre sarpe, mail ou piot* (éd. C. De Boer, XI, v. 97-109). Les vers 91-92, communs à Y et Z, résument l'énumération des objets dont se saisissent les Ménades.
- v. 106 *Hé, Diex, par cele sainte bouche* (éd. C. De Boer, XI, v. 122). L'apostrophe est beaucoup plus claire dans A¹ que dans Z (*Li dieu*) ou Y (*Et dieu*).
- v. 127 *Et li mors donnoit granz murmure* (éd. C. De Boer, XI, v. 143). Dans toutes les autres copies que Y et Z, *li mors* ou *le mort* désigne la dépouille d'Orphée. Les vers qui évoquent les pleurs de la rive (éd. C. De Boer, XI, v. 145-146) sont supprimés dans YZ. Cette modification s'expliquerait du point de vue de la confusion entre *le mort* et *la mer* (YZ). Dans la mesure où les plaintes des eaux ont déjà été évoquées, il a pu être jugé inutile de les répéter.
- v. 133 *En Lesbe issent de la riviere* (éd. C. De Boer, XI, v. 149). *en l'erbe GYZ* : dans le texte latin, le nom propre est *Hebre* qui désigne l'Hèbre (*Mét.*, XI, v. 50).
- v. 146 *et pour est* (Z⁴²¹), cf. t. I, p. 36-37.
- v. 157 *Or n'est plus oeus qu'il aille avant* (éd. C. De Boer, XI, v. 174). Une banalisation apparaît dans Y (*Plus n'est besoin n'est plus liez*) et Z. La leçon *oeus* de A se rattache au nom *ues* qui entre dans la formation de la locution d'ancien français *est us a qn* « il faut » (FEW VII, 380), qui ne se retrouve plus dans le DMF. La locution est peut-être sortie d'usage en moyen français, ce qui expliquerait les changements opérés dans Y et Z. En revanche, nous ne comprenons pas la correction apportée dans Z², si ce n'est qu'elle rappelle la descente d'Orphée aux enfers.
- v. 171 Sur cette réfection du participe passé de *consentir*, cf. P. Fouché, *Morphologie [...], op. cit.*, p. 370-372.
- v. 175 Le vers de Z⁴²¹, qui manque dans Z³, est le même que

- dans la tradition. Il n'est cependant pas nécessaire à la syntaxe.
- v. 188-191 Ajout établissant une transition entre la description précédente et l'évocation du nouveau personnage *Silenus*. Des informations supplémentaires sont également fournies qui expliquent pourquoi *Silenus* est souvent ivre.
- v. 200 Sur l'hypométrie, voir note VIII, v. 1777.
- v. 213 *Dou dieu, son mestre et son seignor* (éd. C. De Boer, XI, v. 340). *De dieu* : il est manifeste que le dieu chrétien n'est pas désigné dans ce vers, mais bien Bacchus. La confusion entre Dieu et les dieux païens est fréquente.
- v. 216 *Vint en Lyde, où Bachus manoit* (éd. C. De Boer, XI, v. 343). Une fois de plus, un nom de lieu est remplacé par un simple substantif dans Z. Ainsi, *Lide* se trouve supplanté par *lieu*.
- v. 233-234 *Qu'il n'a demandé plus cortoise / Demandee, et plus pourfitable* (éd. C. De Boer, XI, v. 358-359). Le texte est également répétitif dans Z.
- v. 242 Le vers de Z²¹ diffère de la tradition (*Et li rains qu'il aloit tenant*). Dans Y le couple de vers est *Et li rains qu'il aloit tenant / Devint dorés tout maintenant*.
- v. 247 *croist*, forme pour le présent du verbe *croire*, cf. t. I, p. 38.
- v. 251 *Une pierre a prise (pris G³Y) et combree (courbee E tombee Y¹ tumbee Y³)* (éd. C. De Boer, XI, v. 377). Le verbe *combrer* « saisir, empoigner » est bien attesté en ancien français, de 1165 jusqu'au XIII^e siècle (FEW X, 167b) ; on le rencontre aussi, mais plus rarement, dans quelques textes du début XV^e siècle (DMF). Cette donnée temporelle a pu expliquer les déformations dans certaines versions de la fin du XIV^e siècle et du début du XV^e siècle.
- v. 255-258 Il faut comprendre ici que Midas prend les blés et non le champ de blé. La construction de la phrase est encore plus complexe dans Y : *Aux blés qui pres d'illec estoient / Que li espis qui ja poingnoient / Li espis et le feurre ensemble / Devinrent dorés ce me semble*. Il y aurait donc eu une mauvaise transmission, au niveau du modèle commun à Y et Z, du passage : *Aus blez qui prez d'illuc*

- estoyent / Cueilli espis qui ja poignoient : / Les espis et la blee ensamble / Dorez devindrent, ce me samble* (éd. C. De Boer, XI, v. 381-384).
- v. 300 Sur *dois*, voir la note V, v. 193-198.
- v. 321-325 *Son or et soi prent à hair / Li las, et, s'il poïst fouir, / Oû que soit, se meist en fuie, / Pour lesier l'or, qui li annie. / Il se repent de sa folie. / Vers Bacbus le dieu s'umelie, / Qui à sa requeste li ot / Cest don doné, si li priot* (éd. C. De Boer, XI, v. 449-456). Les témoins Y et Z ne contiennent pas les vers *Ou que soit, se meist en fuie / Pour lesier l'or, qui li annie*. (éd. C. De Boer, XI, v. 451-452). La version de Z²¹ est plus proche de ce qu'on lit dans Y : *Son or et soi prent a hair / Li las et s'il peüst fouir / Vers Bacus le dieu s'umilie / Et doucement merci li prie / Qui a sa requestre li ot / Cil don donné, si li priot*. Pourtant celle de Z³⁴ est acceptable.
- v. 338 *De remanant ne d'enleüre* (éd. C. De Boer, XI, v. 469). Le dernier syntagme n'est pas toujours le même : *d'enleüre A¹ ; de cuiture YZ*. Le substantif *enleüre* a déjà posé problème (cf. note II, v. 2516). Le mot semble plutôt renvoyer à la trace restée sur Midas, à l'image du texte ovidien selon lequel Midas est *circumlitus* « enduit » (*Mét.*, XI, v. 136). Le nom choisi dans Y et Z renvoie lui à une brûlure, métaphorique, laissée sur le corps de Midas (FEW II, 1166a).
- v. 356-357 Ajout. Un vers, qui rime avec le début de l'allégorie, apparaît dans Z²¹ : *La chose est assez expandue*. Il ne correspond pas exactement à la tradition, car nous lisons ailleurs : *S'est de lor la force expandue*. La leçon de Z²¹ semble être influencée par l'ajout des v. 356 et 357, commun à Z.
- v. 358-359 Les quatre vers introductifs qui résument la fable précédente sont abrégés dans la mesure où aucune allégorie n'a séparé les deux fables (*Dou roi Mydas, le riche aver, / Vous contai, qui pour soi laver, / Et lessier la riche misiere / S'ala plongier en la riviere*, éd. C. De Boer, XI, v. 651-654).

- v. 364-365 Ajout.
- v. 366 *Mes ne pot son fol cuer tenter* (éd. C. De Boer, XI, v. 659). Sur le changement de *tenter* voir note I, v. 1341-1342.
- v. 394-397 *A ses oreilles descombrees, / Qui d'arbres furent aombrees* (éd. C. De Boer, XI, v. 689-690). Dans la tradition, la montagne n'est pas encombrée par la mousse mais seulement par la multitude d'arbres qui la peuple, comme dans le texte latin (*aures / Liberat arboribus* « il écarte de ses oreilles les arbres de la forêt », *Mét.*, XI, v. 157-158). Derrière la graphie *destompees* de Z³, on retrouve le verbe *destouper* « déboucher ».
- v. 416-417 Ce passage reprend *L'arçon portoit en sa main destre, / Et tint la lire à la senestre* (éd. C. De Boer, XI, v. 709-710).
- v. 448-449 *Chanus peuls* est une traduction de *uillisque albertibus* « poils gris » (*Mét.*, XI, v. 176). La rime de A¹ était *pous / repous*.
- v. 455 Le vers traduit *solitus longos ferro resecaere capillos* « qui avait l'habitude de raccourcir avec le fer ses longs cheveux » (*Mét.*, XI, v. 182). *Reoit* se glose ici par « brûlait ».
- v. 478-479 Suppression des vers qui résument la fable précédente : *Dit vous ai de Midas, le sot, / Qui asnines oreilles ot, / Pour ce qu'il aloit desprisant / La lire, et le frestel prisant. / Phebuzz grief vengeance en a prise / Pour ce que sa lire desprise. / Quant vengiez se fu dou dolent, / De Thmolus par ; vait s'ent volent* (éd. C. De Boer, XI, v. 969-976).
- v. 489-490 Traduction de *susceptaqua magna labore / Crescere difficili nec opes exposcere paruas* « une si grande entreprise n'avance qu'au prix de travaux difficiles ; elle exige d'immenses richesses » (*Mét.*, XI, v. 200-201).
- v. 512 *l'ors* : cette graphie semble résulter d'une confusion entre le substantif *or* et l'adverbe *lors* qui débute le vers suivant.
- v. 520-522 Le même sort est réservé à Andromède au livre Iv.
- v. 542 Nous ne corrigeons pas *Cacus* en *Eacus*, car *Cacus* est la forme que l'on rencontre le plus souvent dans Z et Y². On remarque en outre qu'elle n'entraîne pas d'irrégularité métrique aux vers 547 et 557.

- v. 544 Le vers est orphelin dans Z³⁴, car il rimait, initialement, avec le premier vers de l'allégorie *Au plus brièvement que je pourray*.
- v. 570 La variante *Neptunus* de Z²¹ est isolée. La confusion est facile dans la mesure où Nerée et Neptune sont tous deux des divinités de la mer.
- v. 592 *D'un arc de longe enforcheüre* (éd. C. De Boer, XI, v. 1146). Ovide précise la forme du golfe : *curuos falcatus in arcus / Brachia procurrunt* « un golfe qui étend au loin ses bras courbés comme une faucille » (*Mét.*, XI, v. 229-230). Selon l'unique exemple de l'*Ovide moralisé*, le Gdf III, 154a accorde au nom *enforcheure* le sens particulier de « distance entre les deux parties d'un objet recourbé ». *Forcheure* désigne plus généralement l'endroit où une chose se divise en deux. Le passage pose dans Z un problème de compréhension, qui explique peut-être la leçon isolée de Z²¹ : *Enarchie a longue fourcheüre*.
- v. 608 *Et grant broce de mierte plaine* (éd. C. De Boer, XI, v. 1162). Les variantes attestent d'une difficulté : *Et grant broce de mierte plaine A¹* ; *Et grant fosset (fosses Y²) de mirte (mirche Y) pleine BY*. Le passage est une traduction de *Myrtea silua subest, bicoloribus obsita bacis* « près de là est un bois de myrtes chargé de baies de deux couleurs » (*Mét.*, XI, v. 234). Le terme *broce* au sens de « broussaille, fourré » semble bien attesté dans les dictionnaires d'ancien et de moyen français. De son côté, la forme *marches* pourrait s'expliquer par une variante telle que *mirche* (Y) derrière laquelle on reconnaît l'évocation de la *mirtbe* « arbrisseau toujours vert, à petites fleurs blanches, d'une odeur agréable » (GdfC X, 157c).
- v. 646 La version de Z³ (*Et lasche*) est la même que AY.
- v. 677-678 Ajout ménageant une transition.
- v. 681 La graphie *vin* est employée pour *vain* (cf. introduction édition « Autres traits linguistiques saillants »).
- v. 716 *Pour l'ardour qu'il ot de la bele* (éd. C. De Boer, XI, v. 1268).
- v. 724-745 Ajout.

- v. 761-762 La mention de la participation d'*Ymenus* aux noces de Pélée et Thétis se trouve uniquement dans Z. Selon P. Demats, le récit de ces noces trouve « sa source directe ou indirecte » chez Fulgence, dans *Mythologiae*, III, 6 (*fabula Pelei et Thetidis*) (P. Demats, *Fabula [...]*, op. cit., p. 93).
- v. 774 Les vers suivants manquent dans Y et Z : *Quar l'en n'avoit à cest affaire / De sa compaignie que faire. / Cele feste li fu emblee. / Onc n'i vint à cele assamblee* (édition C. De Boer, XI, v. 1301-1304).
- v. 803-805 *Ce fu la cause et l'action / Qui mut (Dont vint Y) la controversion / Par quoi la feste fu troublee* (éd. C. De Boer, XI, v. 1489-1491). *La noise et la tençon* diffère de la leçon majoritaire *la controversion* « débat, querelle » (Gdf II, 284b). Le mot a peut-être été changé pour sa rareté plutôt que pour son obsolescence, car il est employé de 1295 jusqu'en 1482, d'après le FEW II-2, 1124b.
Il manque vraisemblablement dans Z³⁴ un verbe pour la structure syntaxique du passage. Ce verbe varie entre Z² (*meut*) et Z¹Y (*vint*); nous établissons celui de Z² qui rejoint A¹.
- v. 834 [...] *Ne pris une briche* (éd. C. De Boer, XI, v. 1520). L'expression *ne pas priser une chiche* ne se rencontre pas telle quelle dans les dictionnaires, mais elle est proche de *ne pas valoir une chiche* notée dans le DMF. Son sens est « ne pas estimer du tout ».
- v. 861 Le vers de Z²¹, qui complète le manque de Z³⁴, rejoint la tradition.
- v. 875-876 Dans Y et Z, *Je suis icelle, ce m'est vis, / Qui mieulx doit celle pomme avoir* relève plus l'orgueil de Junon que le couplet *Pour Dieu, dites nous votre avis / Qui miex doit cele pome avoir* (éd. C. De Boer, XI, v. 1562-1563).
- v. 884 Le copiste de Z³ écrivait déjà *jur* au lieu de *juger* au vers 431 du livre XI. Ce trait se retrouve dans le modèle de Z³⁴ car le scribe de Z⁴ biffe *juré* avant d'écrire *jugié*.
- v. 891 L'emploi de *pris* pour l'indicatif présent de *priser* est

- commun à A¹. L'emploi du pronom *vous* (Z³) ne convient pas à l'emploi du verbe dans ce contexte.
- v. 896 *Ou d'escheance ou d'aventure* (éd. C. De Boer, XI, v. 1583). La forme *eschoieste* (Z³) ne peut convenir pour *escheoite*.
- v. 916 La même rupture syntaxique se produit dans A¹. *Selle qui plus a biauté* doit avoir la pomme.
- v. 922 Sur *car* pour *qu'a*, voir t. I, p. 45-46.
- v. 927 La forme *estrivant* peut ici valoir pour la P6 de l'indicatif présent, cf. introduction.
- v. 936 *Qu'eles vont vers moi contencent* (éd. C. De Boer, XI, v. 1623). Les dictionnaires présentent peu d'occurrences pour le verbe *contencer* en comparaison de *contendre*; il est probable que ce dernier ait été préféré parce qu'il serait plus usité. D'après le FEW, le verbe *contencer* n'a pas été employé longtemps : du XIII^e siècle à 1435.
- v. 978-980 Réécriture de *Je fais les riches esmaier / Et les poissans afebloier / Et les povres manans et riches* (éd. C. De Boer, XI, v. 1665-1667).
- v. 1005-1007 Seuls A²YZ possèdent ces vers. *Se du dire avoie vouloir* reprend, pour la rime, *Se je voloie reciter* (éd. C. De Boer, XI, v. 1696).
- v. 1038 *A Paris, qu'on dist Alexendre* (éd. C. De Boer, XI, v. 1727). Nous maintenons la leçon de Z³ *de Troye yert nés*, car celle de Z⁴²¹ n'est pas exacte du point de vue de l'histoire de Troie.
- v. 1040 Selon P. Demats le récit des enfances de Pâris provient d'un développement des v. 43-58 de la seizième *Héroïde* et des gloses contenues dans le manuscrit qu'avait sous les yeux l'auteur de l'*Ovide moralisé* (P. Demats, *Fabula [...], op. cit.*, p. 94).
est pour ait, cf. t. I, p. 31.
- v. 1046 *Si com l'escripture l'otroie* (éd. C. De Boer, XI, v. 1734). Le remanieur insiste sur la dimension historique du propos en précisant la nature de *l'escripture*. Une rubrique *Hystoire* souligne cet aspect.
- v. 1047-1048 *Qui nous en porte temoignage / Athlas li grans au fier corage* (éd. C. De Boer, XI, v. 1735-1736).

- v. 1063 La leçon *a lui* engendre une autre version de la généalogie décrite dans ce passage, selon laquelle Laomédon est le fils d'Ylus (*Yli* au lieu d'*a lui*).
- v. 1065 On trouve dans l'*Ovide moralisé* la mention du personnage *Japestour* que nous ne parvenons pas à identifier.
- v. 1074-1081 Cette généalogie, qui ne provient pas des *Métamorphoses* d'Ovide, n'est pas aussi complète dans le *Roman de Troie*. Les versions en prose du *Roman de Troie* ne comptent pas non plus autant d'enfants. La source du roman, le *De Excidio Troiae Historia* de Darès, n'est pas plus prolixe. C'est pourquoi nous ne parvenons pas à identifier tous les noms.
- v. 1088 *Que, si com la mere Alixandre...* (éd. C. De Boer, XI, v. 1776). L'emploi moins adéquat de *com* au lieu de *que* intervient aussi dans *Y*.
- v. 1098 *Un sage espondeour y ot* (éd. C. De Boer, XI, v. 1786). Le terme *exposeur* ou *exposeour* que l'on remarque dans *A²BD¹²³EGYZ* est plutôt rare dans l'œuvre. Il s'agit de la première occurrence contenue dans les copies *Z*. Le DMF donne un seul exemple avec la signification « celui qui interprète les songes » (daté de 1396). Le Gdf III, 547b, qui cite notre passage (ms. *G*²) lui donne le sens de « celui qui expose, qui explique, commentateur ».
- v. 1136 L'emploi d'*ouaille* au sens d'*omaille* « bétail » se reproduit au XI, v. 1895.
- v. 1172 *Et ouvriés en divers labours* est une réécriture de *Ouvrans en divers ouvreaours* (éd. C. De Boer, XI, v. 1860).
- v. 1177-1178 Résumé succinct des dernières tâches qu'exercent les servants de Junon : *Li un vendent, li autre achatent, / Li un engignent et baratent. / Li aucun sont cordouaniers* (éd. C. De Boer, XI, v. 1865-1867).
- v. 1185-1187 *Li uns font les cours atourner, / Li autres pour mon corps aourner / Font osiaux de maintes manieres* *Z*³⁴. Le passage est largement modifié en comparaison de *Li uns font les cuirs atorner / Li un, por mon cors aorner, / Font joiaus de maintes manieres* (éd. C. De Boer, XI, v. 1875-1877). La leçon de *Z*³⁴, *les cours atourner* « arranger les cours »,

- n'est pas insensée, mais contraste avec l'évocation de l'apparat de Junon ; celle de Z²¹, *les cors acorner* est un pléonasme, dans la mesure où le verbe *acorner* signifie « appeler en sonnant du cor ». Tous les autres témoins renferment la leçon *les cuirs atourner* (*corps* biffé Y¹). On se demande à quoi réfère *osiaux* (YZ³⁴). Il existe bien un nom *housseau*, sorte de guêtres, mais qui n'est pas attesté sans *b*. La banalisation *euvres* de Z²¹ suggère l'incongruité de la forme.
- v. 1202 *Se melle ou de tavernerie* (éd. C. De Boer, XI, v. 1892). La forme *tainerie* de Z³ se comprend par rapport à *tannerie* (Z⁴).
- v. 1226-1227 La version contenue dans Z²¹ est une innovation (*Mais sapience que dieu prise / Est digne de grant los avoir*).
- v. 1282 Les leçons de Z³ *ossiveté* et de Z⁴ *osiveté* se rattachent à *oisiveté*.
- v. 1316 *Tant com jaspe sormonte l'our AY*.
- v. 1317-1318 *Et li lis la flour dou jagliau / Et rose fresche poënciau* (éd. C. De Boer, XI, v. 2007-2008). Le DEAF G 799 signale l'existence d'une occurrence *jagloiz* en précisant que ce mot désigne le glaïeul, mais peut-être aussi le roseau. La variante *jaglos*, que l'on rencontre dans Z⁴²¹ pour désigner le glaïeul, n'apparaît dans aucun dictionnaire. C'est la rime avec *pavos* qui l'appellerait. La rime n'est pas simple non plus dans Y où elle se fait entre *jaglol* et *pavol*.
- v. 1333 *Touz jours sont en cure et en appens* (+1) reprend *Si sont en cure et en espens* (éd. C. De Boer, XI, v. 2023).
- v. 1345 « qui ne cessent pas de n'avoir aucun plaisir ». Même si la leçon de Z³ est isolée, elle rejoint le sens de la version commune *ne sevent nulle aise avoir*.
- v. 1351 *aiseusement* pour *oiseusement* (Z²¹).
- v. 1356 Les deux vers suivants ne sont pas présents dans YZ : *Je n'ai cure de nul esmai / Je vueil cuillir la rose en mai* (éd. C. De Boer, XI, v. 2049-2050).
- v. 1368 *dira*, P1 du futur du verbe *dire* (*dirai* Z⁴²¹), cf. t. I, p. 41.
- v. 1404-1407 Réécriture de *Amie avras sage et vailant, / De deduit plain*

- et de largesce, / De cortoisie et de noblesce, / De douçour plaine et de franchise* (éd. C. De Boer, XI, v. 2100-2103).
- v. 1414-1416 Dans les autres versions, Pâris dit ces mots, non Vénus : *Paris dist : « Trop fet a blasmer, / Qui tel don velt metre en refu, / C'onques si riches dons ne fu. / Pour cest don doit l'en, ce m'est vis, / Lessier tout autre paradis »* (éd. C. De Boer, XI, v. 2110-2114).
- v. 1420-1428 Ces vers développent la réponse de Pâris (éd. C. De Boer, XI, v. 2110-2114).
- v. 1452-1453 *N'est de biauté ne de proesce / Ne de valour ne de parage / Venus ma per. Cest arbitrage* (éd. C. De Boer, XI, v. 2138-2140) repris dans Z²¹ en *Ne pour avoir ne pour promesse / Ne pour valeur ne pour bernage / Soies certain cest arbitrage*. Le passage de Z²¹, qui n'a pas de vers orphelin, correspond à peu près à Y où nous lisons *Ne pour beauté ne pour prouece, / Ne pour valour ne pour parage / Soies certains cest arbitrage*.
- v. 1465-1466 *Mes seulz ne la bevras tu mie* (éd. C. De Boer, XI, v. 2152). L'expression *vivre sa folie* (Z³⁴) est un calque de *boire sa folie* ; elle semble signifier « subir sa folie ».
- v. 1476-1479 Ajout qui dramatise encore la sentence de Vénus et souligne la dimension tragique du sort réservé à Pâris.
- v. 1520-1525 Réécriture très légère de *Si fins amis veulz devenir, / Il te convient à maintenir / Ma sapience et ma doctrine. / Or ois comment je t'endoctrine* (éd. C. De Boer, XI, v. 2203-2206). Par le changement du complément du verbe *endoctriner* le propos prend une valeur plus générale.
- v. 1562 *S'en li a sens n'aperceüre* (éd. C. De Boer, XI, v. 2245). L'*Ovide moralisé* offre la première attestation du nom *aperceüre* « faculté de comprendre » (FEW VIII, 218a ; Mts 196a). La construction *s'il y a sens* (Z) n'est pas très heureuse.
- v. 1589 *Ne te faces or pas si pune / Quel qu'ele soit ou blanche ou brune* (éd. C. De Boer, XI, v. 2273-2274). Ce couplet est omis (YZ), sans doute à cause de la difficulté du dernier mot du premier vers, qui reste un mystère pour nous et certains copistes à en croire ces quelques variantes : *prune* A²BD²³G² ; *prine* E ; *brune* G¹³.

- v. 1612 *puis* : la forme verbale attendue est celle de la deuxième personne, *pués*, et non celle de la première personne, *puis*. Pourtant, même si la réfection de la P1 a plutôt tendance à se faire sur la P2, la même leçon *puis* se retrouve au vers 1631, pour la P2 de l'indicatif présent.
- v. 1625 Emploi du régime direct *que* à valeur de régime indirect *qui* ou *cui*.
- v. 1631 Cf. note XI, v. 1612.
- v. 1636 L'infinitif a ici la valeur de l'impératif.
- v. 1641 Écrire le vers *Que ton cueur mesmes t'apprendra* au lieu de *Pluisors que je vueil dire ja* (éd. C. De Boer, XI, v. 2326) est une façon élégante de clôturer la liste des conseils.
- v. 1682-1684 *Puis que je m'en entremetrai / Et a l'aide que je i metrai / N'y a plus [...]*. La structure est plus complexe que celle de la version *Puisque je m'en entremetrai / A l'aide que g'i metrai / N'i a plus [...]* (éd. C. De Boer, XI, v. 2367-2369). L'ajout de la conjonction de coordination *et* a probablement eu pour fonction de rétablir la justesse du vers, dans la mesure où l'ancienne diérèse *aide* n'est pas toujours perçue.
- v. 1760-1763 Reprise de *Exilliez, par estrange terre. / Peleüz li dist que pour guerre / S'en est partis de son país / N'est pas de trouver esbaïs* (éd. C. De Boer, XI, v. 2577-2580). L'adaptateur a choisi d'écrire *mentir* au lieu de *trouver* « inventer », ce qui ne laisse aucune ambiguïté.
- v. 1779 À la description proposée par *L'ave aval le vis li coroit* (éd. C. De Boer, XI, v. 2597) ou par *Pour rien son plour n'abtenist mie* (Y), le remanieur préfère dire l'intention du personnage : *Bien fait semblant qu'il n'a pas joie*.
- v. 1782-1785 Cet ajout est répétitif par rapport aux paroles suivantes.
- v. 1795 Quoique très commun de nos jours, le verbe *maistrisier* (Z³⁴) est mal attesté dans les dictionnaires de la langue ancienne. Un exemple est fourni dans le DMF (Christine de Pizan) et deux autres dans le AND ; le TLF indique qu'on le retrouve pour la première fois à la fin du XIV^e siècle.
- v. 1816 Le passage *verge endormable* traduit *uirga mouente soporem*

- « avec sa baguette qui provoque le sommeil » (*Mét.*, XI, v. 307).
- v. 1822-1823 *Ne pot souffrir ne deleoir / Tantost vait la bele veoir* (éd. C. De Boer, XI, v. 2636-2637). La leçon a aussi posé problème dans *Y : Ne peut delaier ne souffrir / Tandis vait la belle vair (envair Y²)*.
- v. 1841 La construction dépendait initialement du verbe *aprendre* : *Du noir blanc fere et dou blanc noir* (éd. C. De Boer, XI, v. 2655).
- v. 1843 Chez Ovide, Philammon est réputé comme joueur de cithare (*Mét.*, XI, v. 317). L'instrument est devenu une vielle dans l'*Ovide moralisé*. La leçon de *Z³⁴ violerres* se rattache donc à la vielle, dans la mesure où *viole* peut être une forme d'ancien français pour le nom de l'instrument (FEW XIV, 367b).
- v. 1851 L'enchaînement n'est pas logique (YZ). Il l'est plus dans la tradition : *Mes gloire nuit a maintes gens*. Cette version est d'ailleurs proche du latin *an obest quoque gloria ?* « La gloire elle-même n'est-elle point fatale ? » (*Mét.*, XI, v. 320).
- v. 1868 *quida*, Pl de l'imparfait de l'indicatif du verbe *cuidier* (*quidai Z⁴ cuiday Z²¹*), cf. t. I, p. 41.
- v. 1875 *Se court là ou s'ire l'empoint* (éd. C. De Boer, XI, v. 2691). La leçon de *Z* s'apparente à celle de *Y*, *s'aire*, forme d'*aïre* pour laquelle la diérèse ne s'applique plus. Ce cheminement permet de comprendre la forme *erre*, qui se rapporte plutôt ici au substantif issu du latin *iter*. comme une variante lointaine d'*aïre* « colère », comme au vers 1977.
- v. 1885 La leçon traditionnelle *graindre* exprime avec plus de justesse le fait que l'autour est un oiseau de taille relativement réduite par rapport à sa force.
- v. 1911 *Sans or et sans pierre marbrine* (éd. C. De Boer, XI, v. 2821). L'adjectif *marborine* est très proche de *marberin* « de marbre » attesté dans le FEW VI-1, 365a. C'est une habitude dans *Z³⁴* de permuter *o* et *e* ; le *o* est aussi la voyelle étymologique de *marmor* « marbre ».

- v. 1934 *Ains qu'il ait tout mort et destruit. / Or, tost, si nous assamblons tuit !* (éd. C. De Boer, 2845-2846). Le vers *Venez toust sans faire long crit* (Z²¹) s'écarte de AY et semble donc une correction d'un manque laissé comme tel dans Z³⁴.
- v. 1942-1943 *Sarmatis* : il s'agit de *Psamathen* dans les *Métamorphoses* (XI, v. 397), de *Psalmatis* dans A¹, de *Salmatis* dans A²BY. Nous ne corrigeons pas le nom propre car il apparaît toujours dans ce passage sous la forme *Sarmatis* ou *Salmacis*, même si cette dernière version représente le nom d'un personnage du livre Iv. Dans le ms. Vat. lat. 1479 des *Métamorphoses*, le nom est *Sarmacem*, assez proche de la variante de Z. Cette variante est certainement assez commune : le *Fabularius* atteste de l'existence de l'emploi de *Samatis* pour *Psmathe* (Conradus de Mure, *Fabularius*, éd. citée, p. 476).
- v. 1945-1946 Ajout.
- v. 1954 *Mes trop se prist à desmaler* (éd. C. De Boer, XI, v. 2865). Le copiste du modèle de YZ a préféré le verbe *dementer* à son synonyme *desmaler*. D'après le FEW, ce verbe n'est employé qu'entre les XIII^e et XIV^e siècles.
- v. 1958 *Mes envoit i de sa mesnie* (éd. C. De Boer, XI, v. 2869). Il manque dans Z le complément du verbe *envier*.
- v. 1959-1962 Le passage est plus court que *Peleüiz voit plover la dame, / Qui trop s'effroie et desconforte, / Pitié l'en prent, si la conforte : « Dame, dist il, ne plorez mie. / Dou seignour ne de la mesnie / N'ai pas mestier, votre merci. / Ne vueil pas armes porter ci. / Miex porrai vaincre pour proier / Et la divine ire apaier »* (éd. C. De Boer, XI, v. 2871-2879).
- v. 1964 *D'un hault tertre, d'un turricchon* (éd. C. De Boer, XI, v. 2881). Le dernier mot, difficile, a été modifié dans Y en *murecon* et dans Z en *mureton*. Ce dernier semble formé sur *muret* « petit mur ». L'élément non naturel qu'il décrit contraste avec la scène.
- v. 1977 Pour *erre*, cf. XI, v. 1875.
- v. 2009 Le mot *vengeance* (Z³) n'a pas lieu d'être dans un contexte qui exprime la reconnaissance faite aux divinités. *Magnete*

- est la graphie la plus répandue, qui traduit le latin *Magnetas* (*Mét.*, XI, v. 408).
- v. 2021-2042 Ce passage développe largement les vers introductifs de la tradition : *Dessus avez la fable oïe / Comment Chione fu bonie, / Par sa fole presumpcion, / Et ses peres Dedalyon / Fu muez en ostour volant, / Et de Peleüs le dolant / Comment il ot son heritage. / Tantdis ot propos et courage* (éd. C. De Boer, XI, v. 2996-3003).
- v. 2037 Reprise de *Tantdis ot propos et courage*. L'emploi de la préposition *en* crée une rupture syntaxique. Le sens du texte serait le suivant : « il lui vint la pensée et l'intention de... ». La préposition *en* est probablement une erreur pour *ent*.
- v. 2043 *Ceÿs d'aller au dieu de Claire* (éd. C. De Boer, XI, v. 3004). Dans Y et Z, ce qui était un nom propre, *Claire*, devient un nom commun.
- v. 2049 Le personnage désigné dans la fable n'est pas le célèbre Phébus mais Phorbas.
- v. 2052 Reprise de *Ceÿs et revelé li a* (éd. C. De Boer, XI, v. 3013).
- v. 2073 La leçon originale semblait être *Alez seviaux par plaine terre*. Sur l'adverbe *seviaux* « au moins », cf. note II, v. 509.
- v. 2089-2091 Réécriture de *Trop de gens i soloit nooir. / N'a gueres que g'i poi veoir / Les nez routes et peçoiees / Et des gens mortes et noiees / Les cors au rivage apurez* (éd. C. De Boer, XI, v. 3050-3054).
- v. 2095-2096 Ces vers communs à Y et Z condensent *Que pour vous les doie apaier / Ou metre en chartre, ou delaier, / Qu'il ne vous puissent damager / Tandis com vous devois nager* (éd. C. De Boer, XI, v. 3058-3061).
- v. 2120 *Si m'en menez o vous, seviaux* (éd. C. De Boer, XI, v. 3085). Les scribes ont rencontré la même difficulté qu'au vers 2073 pour l'adverbe *seviaux*. La rime est changée dans G (*Faictes un pu mes volentez / Que avecques vous me menez*) et YZ présentent un autre mot pour la rime en *-aux*.
- v. 2128-2129 Reprise maladroite de *Ensi si ne me convendra / Douter, fors tant que je verrai* (éd. C. De Boer, XI, v. 3091-3092).
- v. 2171 Reprise maladroite de *De demore ne de delai* (éd. C. De Boer, XI, v. 3136).

- v. 2189-2190 *Lors son grant deuil li redombla, / Quant toute seulle se trouva.* Il s'agit là d'un bref condensé de la description de la douleur de l'épouse abandonnée : *Pour son ami qu'a eslongié / Plore, et se deult pour l'amistié / De celui qui fail-lans en iere. / Ce renouele la misiere / Et la destrece qu'ele avoit, / Quar toutes les fois qu'ele voit / Son lit voidié de son amant / Renouele son maremant / Et la perte de son deport* (éd. C. De Boer, XI, v. 3156-3164).
- v. 2215 Un saut de la même rime à la même rime semble expliquer le manque de l'extrait : *Li uns vait la nef espui-sant / Li autres les voiles descendre / Et l'autre les cordes destendre : / Pelle et melle s'entremetoient / De ce dont poi sachant estoient* (éd. C. De Boer, XI, v. 3191-3195).
- v. 2224 Le bruit des flots, qui confère une dimension inquiétante au passage, n'est plus mentionné dans Y et Z (éd. C. De Boer, XI, v. 3210-3215).
- v. 2227-2228 Les deux vers *Toutes les nues sont troublees / Et les flos de mer ennubleees* sont réécrits (YZ). *Tempesteur*, qui est ici adjectif, est seulement attesté comme substantif dans le DMF, où il n'a en outre qu'une occurrence. Une large partie de la description des effets de la tempête sur le navire est omise dans YZ (éd. C. De Boer, XI, v. 3220-3270).
- v. 2234 Suppression dans YZ de *Qui d'une vile ou d'une tour / Assaillent les murs tout entour : / Quant voit que li mil ont failli, / Qui trop ont en vain assailli* (éd. C. De Boer, XI, v. 3276-3279).
- v. 2250 Suppression dans Y et Z des vers qui développent la comparaison de l'immersion du bateau avec l'assaut d'un château par une armée en insistant sur la peur du peuple, représentant celle des *mariniers* (éd. C. De Boer, XI, v. 3298-3310).
- v. 2253 Suppression dans Y et Z des v. 3313-3317 (*L'autres à mort et à traï / L'autres dist que buer né seroient, / Il et li autre s'il moroient. / Pour issir fors de la tormente, / Qui si angoisse et tormente*, éd. C. De Boer, XI) et v. 3321-3326 (*Li autres niece et neveys, / Filz et filles, cousins et freres, / Suers et*

- antains, oncles et peres / Reclament et sont souvenans / De lor autres apartenans / Qu'il avoient lessiez arriere*, éd. C. De Boer, XI).
- v. 2258 *est* pour *ait*, cf. t. I, p. 31.
- v. 2273-2274 Résumé des v. 3342-3356 (éd. C. De Boer, XI).
- v. 2284 Suppression de *De la nef derroute et quassee, / L'autre trouve un fust sor qu'il see*, (éd. C. De Boer, XI, v. 3366-3368).
- v. 2352 Nous supposons le sens du participe passé substantivé *effondree* « cavité naturelle souterraine », d'après celui du verbe *effondrer* et d'après le texte latin qui évoque une *spelunca* « caverne » (*Mét.*, XI, v. 592).
- V 2354 *Nielle mellee en oscurté* (éd. C. De Boer, XI, v. 3441). La leçon *moisteur* de Y et Z est une adaptation de *nielle*, variante de *niule* « bruine » (Gdf V, 500c).
- v. 2362 L'expression la plus naturelle serait *qui ait son*. La leçon de Z³ marque une confusion entre deux homophones : *est* et *ait*. L'expression *est son* fonctionne néanmoins.
- v. 2375-2376 *Car de la vient tout le dormir / Qui fait les gens tous estourmir*. Cette explication est transmise dans Z uniquement.
- v. 2384 Le mot est segmenté en *de benus* dans Z³, ce qui peut témoigner d'une certaine incompréhension de la part du copiste. Cette segmentation permet au moins de reconnaître le substantif masculin *ebenus* « ébène », ce que ne permet pas la leçon *deuenus* de Z⁴²¹Y¹³.
- v. 2391-2392 *Et plus qu'il n'a sable ou rivage. / Là vint pour faire son mesage* (éd. C. De Boer, XI, v. 3476-3477).
- v. 2415 Le terme *estorement* « ressource » remplace *recreement* (éd. C. De Boer, XI, v. 3500).
- v. 2483-2485 *Il c'est enclinez sur la couche, / Contreval le vis et la bouche. / Va trestout d'eaue decourant*. La construction est maladroite à cause du changement du vers *Li vont les lermes decourant* (éd. C. De Boer, XI, v. 3570) en *Va trestout d'eaue decourant*. Une autre maladresse se retrouve dans Y¹³ : *Contreval le vis decourant* (Y² a la même leçon que A¹).
- v. 2499 *Par un pluieuz noir vent et have* (éd. C. De Boer, XI, v. 3584). Nous maintenons la forme *aive* (contre *haue* Z⁴²¹) désignée comme une forme du Nord, de l'Est dans

- le DEAF pour l'adjectif *have* « difficile à supporter » (DEAF H 298-299).
- v. 2517 *En tel semblant, en tele ymage* (éd. C. De Boer, XI, v. 3602). Il existe un terme de droit, *muage*, qui désigne la « mutation », le changement de propriétaire d'un bien. Le même sens, appliqué au changement de forme, se retrouve dans le texte. Avec la même signification, le réviseur l'utilise au livre XII, v. 2154.
- v. 2523-2524 Réécriture, qui perturbe la rime, à partir de *La vois, le cors et la faiture / La contenance et l'aleüre* (éd. C. De Boer, XI, v. 3608-3609). La rime *viaire / maniere* de Z²¹ est plus juste, mais constitue aussi une réécriture.
- v. 2538 *Entor le lit cerche et oreille* (éd. C. De Boer, XI, v. 3623). La leçon *torneille* de Z²¹ est inédite. Elle semble correspondre au verbe *tournoier* « tourner sur soi-même » (DMF) avec une modification de la terminaison pour la rime.
- v. 2602 Réécriture (YZ³⁴) difficile à comprendre à partir de *Je, qui ne le vi ne ne soi* (éd. C. De Boer, XI, v. 3689). La forme verbale *soi* a été comprise comme un pronom, dont l'emploi est répétitif dans le cas du v. 2602. La leçon de Z²¹ est plus simple, elle traduit l'idée de réciprocité que semble rendre la version de YZ³⁴.
- v. 2617 Reprise maladroite de *Ains seront ensamble assamblé* (éd. C. De Boer, XI, v. 3704), que nous corrigeons.
- v. 2636 *Tant dementres qu'ele entendoit* (éd. C. De Boer, XI, v. 3723). Le verbe *esgardeoit* (YZ) n'a pas un emploi habituel, probablement car il remplace *entendre*.
- v. 2640 *Au rivage où cele baoit* (éd. C. De Boer, XI, v. 3727). *Celle estoit* est une banalisation à partir de *celle baoit*.
- v. 2644 Les v. 3732-3739 (éd. C. De Boer, XI) sont supprimés : *Si doute samblablement / Ne soit cheoit à son amant / Ou qu'il meïsmes ce ne soit. / La dolente en plorant disoit : / « Hé, cors, com de male bore ez nez, / Qui a tel martire ez finez, / Et s'avez feme ou amie, / Mains mescheans n'est elle mie. »*
- v. 2664-2671 Ce passage vient remplacer dans Y et Z *Si fu grant merveille comment, / Mes el voloit et plume avoit. / D'illuc vole*

- au cors qu'ele voit, / Qui en mer flote, et en volant / Vait son ami mort acolant / Sor lui souspire et vait gemant / Et aise o son bec son amant* (éd. C. De Boer, XI, v. 3760-3765). Il permet de décrire la métamorphose en oiseau comme une manifestation de la puissance du désir amoureux, plutôt que de la laisser sans explication. En revanche, cette adaptation a entraîné la création d'un vers qui se retrouve orphelin dans Z³⁴ et Y, reconstruit dans Z²¹. Nous ne parvenons pas à identifier clairement l'adjectif *coreux* (v. 2664). Le terme proposé dans Z²¹, *couroux*, est un nom commun, qui par sa nature ne convient pas. Nous supposons alors que *coreux* est un adjectif formé à partir de *cors* « cœur » et qui aurait ici le sens de « qui vient du cœur, profond » pour qualifier un désir.
- v. 2676-2682 Développement de *Si com Dieu plot, soudainement / Devindrent samblables oisiaux / Encors les tient en ses rosiaux / Amors, et conjoint sont encores* (éd. C. De Boer, XI, v. 3771-3774). Le remanieur insiste sur la puissance de l'amour entre Céyx et Alcyone, ce qui va dans le sens des v. 2664-2667 communs à Y et Z. Il rejoint également, probablement par hasard, ce que note Ovide sur les motivations des dieux : *superis miserantibus* « les dieux, émus de compassion » (*Mét.*, XI, v. 741).
- v. 2691 *Quant souef fet, si vont couvent* (éd. C. De Boer, XI, v. 3783). La leçon de Z⁴, qui est intelligente et rejoint la tradition, sert à notre correction.
- v. 2692 La graphie *oif* (Z³⁴) n'est pas attestée pour le mot « œuf ».
- v. 2695 La fin du livre n'est pas notée dans Z³.

LIVRE DOUZIÈME

- v. 1 Le remanieur n'a pas recopié le résumé de la fable précédente : *Dessus avez la fable oïe / Dou roi Ceys et de s'amie, / Qui tant s'entresolent amer / Et or sont fet oisiaux*

- de mer / Aucun qui ces oisiaux veoient / Volant sor mer moult les looient, / Pour ce que coutumeement / S'entr'amerent si fermement* (éd. C. De Boer, XI, v. 4148-4155).
- v. 2 Dans Z² sont ajoutés les vers *Et cil aultre qui trop s'amuse / En ce delit dont il abuse / Et les embrace gloute-ment / Cil sont oizel tout ensemment / Quant on voit cil oysel voler* (f. 230v). Une mention dans la marge indique que ce passage ne fait pas partie du texte. Telle est la raison pour laquelle le copiste de Z¹ n'a pas recopié cet extrait.
- v. 9 *Espoir de force et de barnage* (éd. C. De Boer, XI, v. 4164). La forme *apoir* est courante dans Z pour *espoir*. C'est ici la construction qui surprend. L'adverbe *espoir* « peut-être » semble fonctionner avec le vers précédent.
- v. 11-12 Réécriture de *Mes trop l'ot desavancié tost / Fortune, qui maint home tost* (éd. C. De Boer, XI, v. 4166-4167). L'adjectif *inconstant* revêt, d'après le DEAF, le sens « qui est changeant » (pour une personne ou une chose), ce qui convient fort bien pour qualifier la Fortune, comme dans les exemples plus tardifs du DMF (1465-1468 et 1500) dans lesquels l'adjectif s'applique spécifiquement à la Fortune. L'adjectif *commune* suggère que la Fortune est inconstante pour tous.
- v. 23-24 *Lonc temps ot Esperie amee, / Une pucele renomee* (éd. C. De Boer, XI, v. 4178-4179).
- v. 31-33 La situation n'est pas comparée avec d'autres genres de poursuite dans Y et Z, contrairement à *Mes cele fuit et lesse lou / Aussi com bische avec le lou / Ou com fuit devant l'ostour l'ane. / Moult la travaille et moult l'abane / Cil qui la veult prendre et haper* (éd. C. De Boer, XI, v. 4186-4190). La rime inexacte *peut / vet* s'explique par la réécriture de l'extrait.
- v. 56 *Atant s'en monte tout presans* diffère de *Atant s'embrive et monte s'en* (éd. C. De Boer, XI, v. 4213). Pour *embriver*, voir la note XI, v. 57-58.
- v. 61-63 *Thetis, qui piteablement / Le retint et soustenement / De plume et d'eles li dona* (éd. C. De Boer, XI, 4218-4220). Le terme *soustenement* apparaît également comme un

- élément perturbateur dans d'autres copies où il est remplacé par *soubdainement* (G^{13}) ou *sustivement* (B). Il est cité dans le Gdf VII, 559b pour l'extrait qui nous intéresse ici, au sens de « soutien, assistance ». Nous n'expliquons pas le problème qu'il a posé, étant donné que le mot n'a pas disparu de la langue depuis le XII^e siècle. L'adverbe *pitoialement* est également intéressant, parce qu'il est peu attesté (Mts. 2591b ; FEW VIII, 439a).
- v. 67 *S'il peüst, se plonge et affonde / Souvente fois en mer parfonde* (éd. C. De Boer, XI, v. 4224-4225). Aucun dictionnaire n'atteste de l'existence du verbe *plungeter* employé dans Z . Il s'agirait d'une formation suffixale à partir de *plonger*. Une variante *se plente* se signale dans Y^{13} ($m_q Y^2$).
- v. 81-92 Développement de *A cest office ne fu mie / Paris, qui par mer vait nagent / Pour ravir Helaine au cors gent, / Que Venus por son jugement / Avoit promise au fol ament* (éd. C. De Boer, XII, v. 6-10).
P. Demats a démontré que le récit de l'enlèvement d'Hélène (éd. C. De Boer, XII, v. 1-727) trouve sa source dans *L'Art d'aimer* (II, v. 359-370) et les *Héroïdes* XVI et XVII (*Fabula* [...], *op. cit.*, p. 94).
- v. 140-141 Reprise de *Jamais ne querroit, par mon chief, / Que li rois reviegne au païs* (éd. C. De Boer, XII, v. 58-59).
- v. 157-158 Ajout.
- v. 165-166 *Si baille au leu garder l'aiguelle ! / Paris remest ovuec la bele* (éd. C. De Boer, XII, v. 81-82). La rime est pauvre en raison du remplacement d'*aiguelle*.
- v. 173-174 *Deignoit son service en gré prendre / N'il ne le convient pas aprendre* (éd. C. De Boer, XII, v. 89-90). Le second vers de Z se comprend ainsi : « Il n'a pas besoin de leçon ». L'imperfection de la rime *nuz* (pour *nuis* Z^{421}) / *bastis* provient de la réécriture de *Il ne fu mie trop bruidis, / Ains souffre mainte bore et maint dis* (éd. C. De Boer, XII, v. 95-96).
- v. 197-198 Dans la tradition, la rime se fait entre *pense* et *deffense* (*Se je vous dis ce que je pense. / Ne puis plus metre à moi deffense*, éd. C. De Boer, XII, v. 113-114). La leçon *deffant*

- de Z³⁴ correspond au substantif *defens* (Z²¹), bien attesté au sens d'« interdiction » (FEW III, 29b).
- v. 201 *recencer* : le sens de « dénombrer, faire le compte de » est seulement attesté à partir du XVI^e siècle, d'après le FEW X, 140. Il se retrouve pourtant dans le ms A¹.
- v. 222-223 Suppression de *Se la jugeoie la plus bele, / L'autre me dist de vous nouvele / Et dist que votre amour avroie / Se je la pome li donoie / Que la plus bele dut avoir. / Force et sens, regne et avoir* (éd. C. De Boer, XII, v. 139-144) qui provoque la modification de *Que les deus m'avoient promis* en *Ce que les .ii. m'orent promis*.
- v. 239 Selon C. De Boer, la mention de Thésée reprend la XVI^e lettre des *Héroïdes*, voir éd. C. De Boer, t. IV, p. 235, note au v. 161.
- v. 266 *et pour est* (Z⁴²¹), cf. t. I, p. 36-37.
- v. 267 La rupture syntaxique s'explique par le fait que la conjonction de coordination initiale n'a pas été transmise : *Mes peres, s'en a la baillie* (éd. C. De Boer, XII, v. 189).
- v. 291-293 Réécriture dans Y et Z de *Digne de tel dame tenir : / Ne vous porroit pas maintenir / A l'atour qui vous convendroit* (éd. C. De Boer, XII, v. 213-215).
- v. 309 Ce vers manquant dans Z³⁴ a été une source de difficultés, comme en témoigne la diversité des variantes : *De noblesce ne d'aparaulz (de parens A²Y) A¹ / N'est pas Menelax mes paraulz (mes parens A² mes pareulz Y) A¹*. Voir à ce sujet la note IV, v. 81-82.
- v. 323 Suppression de *Pour avoir si cortois amant, / Quar ce n'est pas avillement. / Vous estes ou nice ou villaine, / Qui tant estes de biauté plaine* (éd. C. De Boer, XII, v. 247-250).
- v. 333 *Et de Dalida au cler vis*. La généalogie est ici changée par rapport à *En Leda, la belle au cler vis* (éd. C. De Boer, XII, v. 230). Nous signalons seulement l'erreur, mais nous ne la corrigeons pas : le vers a été modifié en conséquence dans Z et le personnage n'apparaît plus par la suite.
- v. 347 *Ja voustre mari ne le sara* reprend *Ja li (vos Y) maris n'en grocera* (éd. C. De Boer, XII, v. 276). Nous ne saurions

- expliquer pourquoi *grocer*, pourtant courant en moyen français, a été changé.
- v. 383 Suppression de *Vendrons en la terre honoree / Et là serois d'or coronee. / Plus avrez bien et jeu et joie / Que je pas dire ne porroie* (éd. C. De Boer, XII, v. 315-318).
- v. 385 *Mouve Menelaus vers moi guerre* (éd. C. De Boer, XII, v. 320). La leçon de Z²¹ est la plus sensée en plus d'être la plus fidèle au texte. Il est en outre question de *guerre* dans les vers qui suivent.
- v. 399 Suppression de *Pour guerrier encontre moi, / Je n'en ai doute ne esmoi, / Quar bien le recevrai, sans faille, / Ou cors à cors, ou par bataille. / Il n'est pas mes pers de barnage / Ne de valour ne de parage* (éd. C. De Boer, XII, v. 337-342).
- v. 402 *j'atra pour j'atrai* (Z⁴²¹), repris sur *je trais trop bien* (éd. C. De Boer, XII, v. 347).
- v. 403 Suppression de *Si n'a frere qui vaille tant / Con fet Hector le combatant. / Cil seulz vault mil homes ensamble. / Cil seulz porroit, si com moi samble, / Tous ceulz de Grece conquerer* (éd. C. De Boer, XII, v. 349-354).
- v. 407 *sa pour sai* Z⁴²¹.
 Dans Z²¹, le texte est complété par : *Mais pour dieu oiez ma priere / Et voustre amour a lie chiere / Me donnez ma dame et m'amyie / Voustre seray toute ma vie*. Dans la tradition, le texte se poursuit ainsi : « *Mes alons, tant come avons aise, / A bon eür en la grant Aise, / Si me recevez à baron.* » / *L'en seult dire* : « *Aise fet laron* » ! (éd. C. De Boer, XII, v. 359-362).
- v. 427-428 *Suis je si nice et si pou sage / Que aiés rien oï de mon blasme ?* est une adaptation de *Ne suis je pas mains prode fame ! / Ja n'orrois parler de mon blasme* (éd. C. De Boer, XII, v. 383-384).
- v. 432 Thésée n'a pas ravi Héléne. Cette erreur semble le fruit d'une mélecture de l'*Héroïde* XVI, dont provient le récit du rapt d'Héléne. Héléne y réfère plusieurs fois à Thésée.
- v. 434-435 Résumé de *J'en sui dolente et courroucie. / S'il m'eüst lores efforcie, / N'i deüisse je blasme avoir / Quant ce fu contre mon vouloir* (éd. C. De Boer, XII, v. 389-392).

- v. 439 Suppression de *S'aussi m'eüssiez, sans doutance, / Ja ne fus-siez de tel souffrance, / Mes Dieu ne m'a pas tant haïe. / Cil se reprist de sa folie* (éd. C. De Boer, XII, v. 397-400).
- v. 441-442 Adaptation de *Ne me chault se vous me proiez, / Quar nulz ne doit, se Dieu m'ament, / Porter haïne à son amant* (éd. C. De Boer, XII, v. 402-404).
- v. 444-445 Résumé du passage : *Se vous sans faintise m'amez, / Mes je m'en dout, se Dieu me voie, / Non pas pour ce qu'assez ne soie / De cors gente et bele de vis, / Mes trop sont home, à mon avis, / Decevable et por lor favelles / Ont traiès maintes pucelles* (éd. C. De Boer, XII, v. 406-412). La graphie *flavelle* pour *favelle* se retrouve deux fois dans le Gdf III, 737a et une fois dans le DMF pour un texte de 1337-1339.
- v. 465 Suppression dans Y et Z de l'extrait *Se vos terres sont grans et larges, / Ausi sont li reaume d'Arges, / Ausi bien puis je trouver ci / Grans richesces, la Dieu merci. / S'il a là plus or et argent, / Vins et blez, destriers et gent, / Si remettez ce en eschange / Que plus est cele terre estrange* (éd. C. De Boer, XII, v. 433-440).
- v. 474-475 Les deux vers *De tout votre avoir ne me chaut. / Je prise plus, se Dieu me saut* sont un résumé de *Je n'ai cure de tel loier / Se ce venoit à foloier. / Mielz vueil votre amour que vos dons, / S'est molt acceptables li dons / Qui vient de persone qui vault. / Il ne me chalt plus, se Dieu me sault* (éd. C. De Boer, XII, v. 449-454).
- v. 486-488 Remaniement à partir de *En vous, et bien le trouveroï, / Mes je vueil mielz, et bien est droï, / C'un autre en ait joie et honor* (éd. C. De Boer, XII, v. 465-467).
- Au vers 488 est pour *ait*, cf. t. I, p. 31.
- v. 490-497 Adaptation de *Je ne le feroie en nul sen. / Retraiois vous, si ferois sen, / Quar poissans est qui se consire / Dou delit qu'il aime et desire. / Mains autres de vous m'ont veüe / Et amee, et ne m'ont eüe, / Qui bien en ont fait consirree. / Plusors autres m'ont desirree / Por la grant biauté que j'avoie. / Cuidiez vous qu'aussi bien ne voie / Uns autres come vous veés ? / Mes il n'est pas si effreés, / Si n'estes vous pas plus hardis, / Mes plus fors vanterres par diz* (éd. C. De Boer, XII, v. 469-482).

- v. 502-508 Ces vers apportent quelques changements au passage : *Sor touz emportaisse le pris, / Mes ore ai autre seignor pris, / Dont je me tieng a bien païe, / Si ne sui pas tant esbahie / Que je le lais pour un estrange. / Je ne quier ja faire tel change. / Aillors vous convendra preer. / Por Dieu, lessiez votre prier. / Ne me metez en fole voie* (éd. C. De Boer, XII, v. 487-495). Le remanieur évoque le désir d'Hélène.
- v. 525-526 Hélène ne se vante pas de sa beauté dans Y et Z, à l'inverse de ce que l'on trouve ailleurs : *Ma biautez fet bien à loer, / Quar bele sui, se Dieu me voie*, (éd. C. De Boer, XII, v. 512-513).
- v. 527 Suppression de la suite : *Des mortels home avoir los. / Je ne cuït ne dire ne l'os / Que Venus me tiegne à grans dons, / Et s'ele me loë, il est dons / Por mal ou par desdaing, ce cuït. / Mes s'el me loë, que me nuit ?* (éd. C. De Boer, XII, v. 515-520).
- v. 553-557 Adaptation (YZ) de *Je n'en soi onques les senteles. / Moult sont boneiïrees celes / Qui l'ont apris et aiüsé. / Onques mon mari n'amusé : / Ne sai coment l'amuseroie / Ne ja faire ne l'oserioie* (éd. C. De Boer, XII, v. 545-550). Il nous semble que par ce remaniement Hélène affirme encore plus sa fidélité.
- v. 560 Vers orphelin, précédé, dans la tradition, d'un vers qui n'est pas essentiel à la compréhension du texte : *Tuit me moustreroient au doi* (éd. C. De Boer, XII, v. 553).
- v. 564 Suppression dans YZ des vers *Nous en somes ja moult blasmez. / Pour ce vous pri, se vous m'amez, / Que ja nul samblant n'en faciez, / Ou que cest penser retraiez* (éd. C. De Boer, XII, v. 559-562).
- v. 566 Suppression (YZ) de *Mes por quoi vous retrererois / D'amer, quant bien vous celerois ?* (éd. C. De Boer, XII, v. 565-566).
- v. 580 Suppression de *S'il s'en vait, est il port ce drois / Que faciez quant que vous vaudrois ?* (éd. C. De Boer, XII, v. 585-586).
- v. 581-582 Ces vers traduisent approximativement l'idée du passage suivant : *Il ne m'eüst pas fait tel aise, / Ains m'eüst lessié greignor garde, / Mes il set bien que je n'ai garde, / Quar prode fame sui, sans doute, / Et ne porquant un poi se doute / Por la grant biauté de mon vis* (éd. C. De Boer, XII, v. 589-593).

- v. 586 *Mant* pour *Maint*.
Deux vers complètent celui-ci dans Z²¹ : *Mon seigneur quant cy vous laissa / Aveque moy quant mer passa.*
- v. 590 Le vers diffère de la version la plus répandue : *Mes moquons nous dou fol vilain* (éd. C. De Boer, XII, v. 604). Nous comprenons *recreain* comme une variante de l'adjectif *recreant* « affaibli », qui convient au sens du passage. Le substantif employé dans Z²¹ (*reclain*) pose problème d'un point de vue syntaxique.
Le passage qui suit ne se rencontre pas dans Y et Z : *Douteuse sui de cest affaire. / Moult me plaist, mes n'en sai que faire. / Doubter me fait et esbahir / Ce que n'os tel chose envair, / Et bien me plairoit li delis. / Nous gisons deux seulz en deux lis, / Et de tant est plus grans anuis / Que trop sont longues cestes nuis* (éd. C. De Boer, XII, v. 605-612).
- v. 593-595 Ce passage a été raccourci et modifié dans YZ, par rapport à l'extrait : *Tant vous voi franc et debonaire / Que n'est merveille se je vueil / Ce que vous me priez. Mon vueil / Me feriez vous faire à force ! / Il m'est plus bel que l'en m'efforce / Que je de mon gré m'i assente, / S'est il miex que je m'en repente / Et que je laisse ma folie / Ains que l'oeuvre soit acomplie !* (éd. C. De Boer, XII, v. 616-624). Les deux premiers vers sont conservés dans Y.
- v. 598-602 Remaniement de *Plus escolorjable est d'anguille / Amors d'ome estrange terre. / Jason, qui en Colche ala querre / La toison d'or, se Dieu me voie, / Fist deux amies en la voie* (éd. C. De Boer, XII, v. 626-630).
esquillant : la leçon majoritaire est celle que l'on trouve dans A, *escolorjable*, et sous la forme *escoulourgeables* dans Y. Voir à ce sujet la note III, v. 294. L'adjectif verbal, *esquillant*, est relevé comme un terme du Sud signifiant « glissant » (FEW XVI, 310a ; Mts 1408b), alors que nos témoins ne semblent pas liés à cette aire géographique.
- v. 607 *Cretensiene* est une variante commune à Y et Z pour désigner Ariane, la *Cretesienne* « la fille de Crète » (éd. C. De Boer, XII, v. 635).
- v. 616 Suppression (YZ) : *Mes or fust votre amor bien ferme, / Si*

- ne gars je bore ne terme / Que vous en repairois en Troie / Et je dolente remaindroie. / Bien me seroie ore avanciee ! / Ains que l'amour fist comenciee / Il li convendroit prendre fin. / Bien me seroie honie en fin !* (éd. C. De Boer, XII, v. 645-652).
- v. 622 Suppression (YZ) de *Qu'en droit l'en en ceste terre, / Et là meïsmes : 'Que vient querre / Ceste garce o cest lecheour ?' / Ce diroient cil gabeour. / Honte j'avroie et grant diffame. / Prians meïsmes et sa fame / N'i penseroient se mal non. / Ja mais n'avroie bon renon* (éd. C. De Boer, XII, v. 659-666).
- v. 629-632 Suppression de *Ançois me reprocheriez / Tout jours en vostre marrison / La folie et la mesprison / Que vous m'avriez fete faire. / Trop m'en vendroit à grant contraire. / Certes, miex vaudroie estre morte* (éd. C. De Boer, XII, v. 674-679); remaniement de la suite : *Mes ce m'aseiüre et conforte / Que vous serois leaulz amis / Et quanque vous m'avez promis / Me rendrois vous à bele chiere, / Si m'amerois et tendrois chiere* (éd. C. De Boer, XII, v. 680-684).
- v. 632 Suppression de *Que di je ? Lasse, ai-je songié ? / A cui ma clameroie gié, / Qui desavenant me feroit ? / Ja ma mere ne m'aideroit / Ne mi frere ne mi parent. / Je n'avroie ja nul garent* (éd. C. De Boer, XII, v. 685-690).
- v. 635-638 Dans la tradition, Hélène évoque à nouveau les exemples de Médée et Jason : *Bien croi que vous soiez loiaus / Et que grant foi me porterois / Et que rien ne me mesferois. / Il ne convient ja que je dote. / Aussi n'avoit Medea dote / Que Jason li feïst fallace. / Certes, je ne sai que j'en face* (éd. C. De Boer, XII, v. 694-700).
- v. 669-688 Ce passage est une amplification de *Ja, voir, pour honte ne lairai / Mon plesir à faire, ains ferai / Votre voloir sans contredire, / Et qui vaudra de moi mesdire / Si mesdie. Je n'i fais force, / Mais vous me ravirois à force / Si n'en serai pas tant blasmee.* (éd. C. De Boer, XII, v. 731-737). Il nous semble qu'en insistant sur le pouvoir de Vénus, Hélène légitime davantage sa fuite avec Pâris. Nous ne pouvons pas rétablir un vers pour rimer avec le v. 679 orphelin, car le vers s'inscrit dans un passage propre à Z.

- v. 692-697
v. 708-743
- Ajout.
Le lieu du rendez-vous, les cris d'Hélène trouvent leur source chez Darès et dans le *Roman de Troie* (*Fabula* [...], *op. cit.*, p. 95). La référence à un château est commentée par C. De Boer, qui montre qu'elle se retrouve aussi dans le *Roman de Troie* en vers, mais non en prose, et chez Darès (éd. C. De Boer, t. IV, n. 752, p. 251). Le nom du château proviendrait d'une confusion avec la ville d'Helos sur le golfe de Laconie.
- v. 728
- Ainsi entendre le bailla* atténue la lubricité de *Et pour lecherie veilla* (éd. C. De Boer, XII, v. 771).
- v. 732
- L'emploi de la forme *ba* pour le présent de l'indicatif du verbe *avoir* est exceptionnel dans Z³ alors qu'il est plus fréquent dans Z²¹. Il pourrait s'agir d'un trait bourguignon ou tout simplement du résultat de l'attraction du nom *Helaine*.
- v. 751
- Un passage est ajouté dans Z²¹, qui ne se retrouve nulle part : *Fors Cassandra et Helenus / Tout sont a l'encontre venus / Qui enfans furent au roy Priant. / Ceulx firent grant dueil et vont criant / Que mal soit Helaine venue. / Par elle yert Troye confondue / Et la gent conviendra perir. / Ceulx sceurent ce qu'estoit advenir / Par divin sens, car moult estoient / Saiges en science et moult savoient. / Moult fut receue a grant feste / Helaine mais comme dit la geste* (Z², f. 234v). Le *Roman de Troie* indique aussi que Cassandre ne partage pas cette allégresse (éd. citée, v. 4883). Dans *Prose 5*, son frère l'exprime aussi : *Tuit icil qui la novele en ont oïe en ont eïi grant joie et grant leesce et s'en sont forment resbaudi, fors Cassandra et Helenus, li fils et la fille le roi, qui avoient dit avant que Paris alast en Grece que toute Troie en seroit confondue et destruite* (*Le Roman de Troie en prose* [...], éd. citée, § 98, l. 27-31, p. 232).
- v. 757-888
- Le pays n'est pas la *Perce* mais *Sparte* dans la tradition. P. Demats montre que le récit de la poursuite des fugitifs par les Dioscures trouve sa source dans *De excidio Trojae* (éd. C. De Boer, XII, v. 800-826 ; XII, v. 761-787), tout comme l'appel d'Agamemnon aux princes

- grecs (éd. C. De Boer, XII, v. 879-983 ; XII, v. 788-892) (*Fabula* [...], *op. cit.*, p. 95).
- v. 759 La leçon *engaissement* pour *engoissement* ($Z^{421}Y^2$) se rattache à des variantes comme *engroissement* (A^2B) ou *engrossement* (Y^{13}). C. De Boer édite la version *En l'engroissement de lor ire* qui n'est pas celle de A^1 (*En lor brevement de lor ire*) mais celle de A^2B . De son côté, le substantif *angoissement* semble peu représenté et apparaît dans des contextes problématiques, selon la note du DMF. Il nous semble pourtant convenir au passage au sens de « vive souffrance affective ».
- v. 775 *Si com li ancien le crurent* (éd. C. De Boer, XII, v. 818).
- v. 779 Deux vers complètent le récit dans Z^{21} : *Que on appelle les Gemeaux / Car jumeaux aussi furent eaux.*
- v. 863 *Bien cuide qu'ains que li jeus departe* (éd. C. De Boer, XII, v. 958). Il est bien question de *jeu* dans la tradition ; nous corrigeons donc.
- v. 891 Absence des deux derniers vers prononcés par Nestor : *Mains en seront craint et prisie / Et si lor sera reprochie* (éd. C. De Boer, XII, v. 987-988).
- v. 954 *Dou duel et de l'ire qu'il a* (éd. C. De Boer, XII, v. 1051). L'absence, dans Z^{421} , d'article devant le deuxième substantif semble le fruit d'une volonté de ne pas rendre le vers hypermétrique après le changement de *duel* en *grant duel*.
- v. 974 *Ou tout li poist ou bien li siee* (éd. C. De Boer, XII, v. 1071). La forme *soist* de Z^{34} provient d'une mauvaise transmission de *poist*, qui est corrigée dans Z^{21} par une autre leçon qui rend compte de l'expression contradictoire de la formule initiale.
- v. 993 *le fait* : il y a dans Z^{34} une confusion entre *fait* et *fais* « charge », qui est la leçon de A.
- v. 1009 *Son fil mist en une abeiè* (éd. C. De Boer, XII, v. 1106). D'après le FEW, il existe une forme *esbaie* pour désigner une abbaye, employée aux XIII^e et XIV^e siècles (FEW XXIV, 15b). Il peut aussi s'agir d'un saut du même au même, comme le suggère la graphie *esbabie* de Z^4 , contrairement à *abbaie* de Z^{21} .

- mis* pour *mist*, alors que le présent est employé dans *Z*²¹ (*mect*).
- v. 1013 C. De Boer donne la source précise : Stace, *Achilleide*, I 719 (éd. C. De Boer, t. IV, p. 260, n. 2).
- v. 1038 Reprise de *Se n'est par grant subtilité* (éd. C. De Boer, XII, v. 1135).
- v. 1086 Sur *le* pour *les*, devant « s », cf. introduction édition.
- v. 1106 *Leur naves* (*navires Z*²¹) *au port de Lide*. Le nom du lieu, commun à *A*²*YZ*, n'est pas le même dans *A*¹ : *Lor navies au port d'Aulide* (éd. C. De Boer, XII, v. 1203).
- v. 1115 *aineux* : la leçon de *Z*³ est isolée par rapport à ce qu'on lit ailleurs : *Quar moult y a greveux affaire* (éd. C. De Boer, XII, v. 1324). L'absence d'un *h* dans la graphie du mot est également surprenante. Le sens de « désagréable », qui conviendrait le mieux au contexte, est attesté uniquement en ancien français et plutôt rare (FEW XVI, 178b ; Gdf IV, 400c). Nous conservons néanmoins une telle variante dont la définition « qui est caractérisé par la haine » reste acceptable.
- v. 1122-1132 Ajout qui permet au lecteur de comprendre le vers *Calcas a les siens reniez* (éd. C. De Boer, XII, v. 1331 ; *Z*, XII, v. 1138). En revanche, il n'est plus question dans *Z* de Phébus, puisque les deux vers suivants n'apparaissent pas : *Si s'est aus Grejois reniez / Si com Phebus l'ot conseillé* (éd. C. De Boer, XII, v. 1332-1333). Nous lisons à la place un jugement sur le comportement de Calcas : *Dont grandement fut a blasmer, / Et com traïstre moins amer*. Ce jugement n'apparaît pas dans *Prose 5*, qui retrace pourtant la même histoire que l'ajout de *Z*.
- v. 1171 Le mot *serpentail* est sujet à des variations : *serpentail A*¹*Y* ; on lit ailleurs *serpentel*, *de serpent*, *serpentine*. Une forme adjectivale *serpentail* est relevée entre 1260 et 1312 (FEW XI, 520b). Le Gdf VII, 394c en donne deux exemples, dont l'un figure dans notre passage. Il est donc d'emploi rare. De son côté, la variante *serpentail* demeure inconnue. Sur d'autres dérivations à partir de *serpent*, voir la note IV, v. 3026.

- v. 1178 *et pour est (Z⁴), cf. t. I, p. 36-37.*
- v. 1296 On trouve une variante proche de *Siche* dans les autres témoins (*Sice AB*). C. De Boer précise que dans la légende le lieu est la Tauride (éd. C. De Boer, XII, v. 1489).
- v. 1303 Les vers suivants ne figurent pas dans *Z* : *Par mer nagent à grant deport. / Jusqu'en Lanne ne prisdrent port* (éd. C. De Boer, XII, v. 1497-1498).
- v. 1304 *Pirotheüs* est ici confondu avec *Philotetes*, nom communément partagé dans les autres copies.
- v. 1314 La suppression de l'allégorie religieuse s'assortit de la disparition des deux vers qui complètent la phrase : *Venger la honte et le meffait / Que Paris ot Helaine fait* (éd. C. De Boer, XII, v. 1509-1510). Elle conduit aussi à l'absence des vers introduisant la nouvelle aventure et récapitulant la précédente : *Si com je dis dessus ou conte / S'en vont Grejois vengier la honte, / La vilonie et le meffait / Que Paris ot en Grece fait. / Contre Troyens vont fere guerre* (éd. C. De Boer, XII, v. 1583-1587). Cette reconfiguration a entraîné l'oubli d'un vers, probablement corrigé postérieurement, dans *Z*²¹.
- v. 1317-1318 *De la set en parmi le monde / Quanque on fait a la ronde* est une reprise de *De là voit l'en à la reonde / Quanque l'en fet par tout le monde* (éd. C. De Boer, XII, v. 1591-1592).
- v. 1332 *controveure* : d'après le FEW, le nom *controveüre* « mensonge » est seulement attesté de 1160 jusqu'au XIII^e siècle (FEW XIII-2, 319) et plus précisément recensé jusque dans des textes du dernier tiers du XIII^e siècle dans le DEAF. En outre, le mot ne semble pas courant dans la période où il a été employé. Il n'a pourtant pas posé de difficulté dans la chaîne de transmission de l'*Ovide moralisé*.
- v. 1355-1360 Ajout. Le sujet est la Renommée.
- v. 1365-1368 Ajout.
- v. 1390-1436 Cet extrait, correspondant aux v. 1709-1754 de l'édition C. De Boer, est discuté par P. Demats. Elle montre comme l'auteur de l'*Ovide moralisé* réhabilite Homère qui n'avait pas le prestige de l'historien Darès (*Fabula [...], op. cit.*, p. 96-99). Sur Homère, cf. note XII, v. 1407.

- Au vers 1391, le sujet du verbe est *les Grioux*, sujet déjà évoqué au v. 1384, comme dans *AY*.
- v. 1393 *et pour est* (Z^{421}), cf. t. I, p. 36-37.
- v. 1396 *La grant estoire et la matire* (éd. C. De Boer, XII, v. 1714). La forme *martire*, copiée dans Z^{321} , vaut pour *matire* et s'explique par la rime avec *martire*.
- v. 1402 *formieres* : pour ce passage, C. De Boer a transcrit le mot *faigtierres* (*Cortois parliers et biaux faigtierres*), alors que nous lisons *faignerres* (A^1 f. 306r) et *formieres* dans *Z*, *Y* et *G* qui semble valoir pour le nom *formeres* (TL III, 2114).
- v. 1407 Il convient de reconnaître derrière *Omer*, *Baebius Italicus* qui rédigea l'*Ilias Latina* (éd. C. De Boer, t. IV, p. 226, cité par P. Demats, *Fabula [...]*, op. cit., p. 97).
- v. 1410 *Ne cuit c'onques Homers deïst* (éd. C. De Boer, XII, v. 1728). La leçon de Z^{34} est irrecevable contrairement à celle de Z^{21} .
- v. 1429-1430 *Fors tant que plus prolixement / Dist Darès le demenement* (éd. C. De Boer, XII, v. 1747-1748). Sur l'adverbe *prolixement*, cf. note IX, v. 1755. Pour le second vers, la leçon *devinement* est spécifique à *Z*. Cette mention paraît *a priori* incongrue.
- v. 1439-1440 Il n'y a pas de rupture syntaxique dans la tradition : *Hector vaît ou Cygnus cerchant, / Quar vers eulz se veult esprouver* (éd. C. De Boer, XII, v. 1758-1759).
- v. 1454 L'*espié* « épieu » de la tradition se mue en *espee* dans *Z*, même si les hommes combattent ici à la lance, comme l'indique la première mention de l'objet (*lance*, v. 1448) et la reprise du mot par le terme *dars* au v. 1459. Le texte latin évoque d'ailleurs une *tela* « lance » (*Mét.*, XII, v. 79).
- v. 1518 *goux* pour *ceus* (Z^{421}).
- v. 1524 *savai* pour *sauvai* (Z^{21}).
- v. 1541-1542 Condensé de *Et l'a mort par terre estendu. / Achilles son dart sanglent trait / De la plaie et dist* : « *Ce retrait / A mes cops. C'est ma main, sans faille. / C'est mes fers, qui bien trenche et taille. / Cest dart vueil encore essayer / Si j'en porrai Cignus plaier* » (éd. C. De Boer, XII, v. 1862-1868).

- v. 1563-1565 Reprise de *Au branc et le biau embarré, / Mes en son corps dur et ferré / Ne pot li brans entrer, ains ploie* (éd. C. De Boer, XII, v. 1889-1891). Le dernier vers de Z est pareillement réécrit dans Y.
- v. 1589-1590 Ce passage représente un aménagement de *Aus genoulz le vait estachant / Achilles et biau esrachant* (éd. C. De Boer, XII, v. 1915-1916).
- v. 1595-1597 *Le cors des armes desnué, / Que Neptunus ot ja mué / En blanc oisiau, qui porte encores* (éd. C. De Boer, XII, v. 1921-1923). L'emploi du verbe *tourner* pour désigner la métamorphose semble plutôt rare (Mts 3310b). La construction directe de l'attribut *oizel* est insolite. On attendrait *en oizel*, comme dans la tradition.
- v. 1599-1604 Ajout.
- v. 1611 *Cil dedans pour les assaux (-1), repris à partir de Cil dedens, pour paour d'assaulz* (éd. C. De Boer, XII, v. 2055).
- v. 1613-1615 Réécriture (YZ) de *Garder les fossez et lor cors, / Pour plus segur estre defors / Des Troyens dont doute avoient* (éd. C. De Boer, XII, v. 2057-2059). L'emploi de *et* devant *foussés et trenchéis* est commun à Z³⁴ et Y, selon la réduction de l'ancien hiatus de *trenchéis*.
- v. 1634-1635 *Ains tindrent des faiz leurs recors. / Conté (Toute Z²¹) y ot force et bernage (ZY)*. Le passage est plus clair ailleurs : *Ains tindrent, se bien m'en recors, / Conte de force et de bernage* (éd. C. De Boer, XII, v. 2078-2079). La construction *tenir son recort* se comprend au sens de « raconter, apporter son témoignage ».
- v. 1681-1683 *Et chascuns l'encerche et enquiert. / Achilles neis en requiert / Le viel de grant auctorité* (éd. C. De Boer, XII, v. 2191-2193). La construction indirecte du verbe *encerchier* est plutôt rare. On en trouve néanmoins un exemple dans le Gdf et le TL III, 178 au sens de « sonder, interroger ». L'emploi de compléments d'objet pour ce verbe est redondant par rapport au complément *au viel de grant octorité*.
- v. 1740 *Fetes de moi, feme, vallet* (éd. C. De Boer, XII, v. 2248). La correction par le lecteur de Z² de *Faites moi meschine vallet* en *Faites de meschine vallet* confirme l'incongruité

- de la construction directe que nous comprenons ainsi « Faites-moi, (qui suis) femme, homme ».
- v. 1755 *Fist puis mainte bachelerie* (éd. C. De Boer, XII, v. 2263). La variante *bataillerie*, contenue dans Y et Z, semble rare. Le terme s'analyse aisément par sa formation à partir du nom *bataille*.
- v. 1761-1762 La rime *auté / biauté* de Z⁴ rejoint certes la tradition et corrige celle qu'on lit dans les autres témoins de Z, mais il ne nous paraît pas nécessaire de l'établir.
- v. 1781-1782 L'absence de lien syntaxique ou logique entre le premier et le second vers apparaît dans toute la tradition. Le copiste de Z⁴ tente d'y remédier en accordant le verbe *encomencier* au singulier.
- v. 1792 *i l'a convoitree* (YZ) : la lecture la plus répandue est *Tant bele, si l'a golousee* (éd. C. De Boer, XII, v. 2300). D'après les dictionnaires, le verbe *golouser* ne sort d'usage qu'après le xv^e siècle. Ainsi, la raison du changement de YZ s'explique peut-être plutôt par le fait que *golouser* est plus rarement employé que *convoitier*.
- v. 1806 *Tel complainte et tel bruierie* (éd. C. De Boer, XII, v. 2314). La grande rareté du nom *bruierie* (A¹G³) « bruit » (FEW X, 548a) pourrait expliquer l'existence de nombreuses autres variantes telles que *noiserie* A²BY, *brairie* G¹D¹²³, *bruieresse* G². La forme *braberie* se rattache au substantif *brairie* « cri, tumulte » qui rencontre quelques exemples dans les dictionnaires, et ce jusqu'au xv^e siècle (1430 dans le DMF).
- v. 1810 Un passage de la tradition manque, phénomène probablement dû à un saut du même au même (rime *prise / esprise*) : *Estormie est toute la sale. / Cil de la Phite et de Thesale / Sont tuit acoru cele part. / Devant tous derrent et depart / Li rois Atheniens la presse. / Vers le Sajetaire s'apresse / Qui la folie avoit emprise / Et l'espousee tenoit prise* (éd. C. De Boer, XII, v. 2319-2326).
- v. 1819 Le vers orphelin dans Z³ rime dans la tradition avec *Quant cil li a la dame escousse* (éd. C. De Boer, XII, v. 2336).
- v. 1833 *Ains le feri tel cop ou vis*. La forme atone du pronom

- personnel est majoritaire, ce qui invite à considérer *tel cop ou vis* comme un complément circonstanciel.
- v. 1860-1861 *Qui devant un autier choisi / Un chandelier, si le saisi* (éd. C. De Boer, XII, v. 2377-2378). La rime du même au même de Z³⁴ suggère une erreur. Mais cette dernière ne pose pas de problème majeur : le premier emploi du verbe *choisir* a le sens d'« apercevoir » et le deuxième de « sélectionner », même si ce dernier est moins adéquat à la description de l'action.
- v. 1863 *pausmoiant* : C. De Boer édite la leçon *Le grant chandelier panoiant*, alors que son manuscrit de référence donne à lire *Le grant chandelier palmoiant* (éd. C. De Boer, XII, v. 2380). Il justifie son choix par le fait que le verbe *panoier* signifie « brandir ». Il renverrait implicitement à l'hypotexte latin qui décrit un mouvement similaire : *Elatumque alte, ueluti qui candida tauri / Rumpere sacrificata molitur colla securi* « il le soulève au-dessus de sa tête comme le fait un sacrificateur qui se prépare à fendre avec sa hache le cou d'un blanc taureau » (*Mét.*, XII, v. 250-251). Le verbe *palmoier* peut pourtant avoir exactement le même sens : « tenir dans la paume de la main, brandir (une arme, un bâton) » (DMF). Une graphie *pasmoier*, à laquelle *pausmoiant* (Z³⁴) pourrait se rattacher, est attestée dans le FEW VII, 510a.
- v. 1867 Un long passage de ce combat peu ordinaire manque dans Y et Z (éd. C. De Boer, XII, v. 2384-2440), probablement à cause d'un saut du même au même (*Puis revint en l'estour joiant / Le grant chandelier palmoiant* [...] *De sa mort a le cuer joiant / Le gros tison voit palmoiant*).
- v. 1873-1874 *D'angoisse et de dolour fremist / Rethbus por la greveuse plaie* (éd. C. De Boer, XII, v. 2446-2447). Dans notre groupe de témoins, le syntagme *le feru* « celui qui a été frappé » permettrait de remplacer le nom propre *Rethbus*. La substitution reste assez maladroite. Le même nom propre n'apparaît plus dans Y : *Feru pour la greveuse plaie*.
- v. 1880-1882 *Lycabas s'en fuit et Medon / Et Orneüs et Pyseon. / Thaumias s'en fuit ; o lui Pholus / Et Abas et Menelaus / Et Absolus,*

- qui devins iere* (éd. C. De Boer, XII, v. 2453-2457). Dans le texte latin, les personnages s'appellent également *Lycabas et Orneus* (*Mét.*, XII, v. 302). En revanche, la leçon *Astilles* se rapproche plus du latin *Astylos* que le nom *Absolus* transcrit dans *A*¹.
- v. 1886 Suppression (YZ) des v. 2461-2476 (éd. C. De Boer, XII).
- v. 1889 *Un pichier en sa main tenoit* (éd. C. De Boer, XII, v. 2480). *Peschier* (*pechier* Y) serait une graphie pour *pichier* qui désigne une « cruche », en ancien provençal notamment (FEW I, 361b). Le fait que le correcteur de *Z*² biffe la forme *peschier* signale qu'elle ne va pas de soi.
- v. 1895 La fin des paroles de Phorbas est écourtée dans Y et Z : *Si perilleuz et si doutable, / Qu'onc ne beüz de tel à table* (éd. C. De Boer, XII, v. 2487-2488).
- v. 1896 Suppression (YZ) des v. 2492-2591 (éd. C. De Boer, XII).
- v. 1906 *Plus blondet d'or reflamboiant* (éd. C. De Boer, XII, v. 2599). La leçon de *Z*³⁴, répétitive et dont la comparaison est incomplète, est ici fausse.
- v. 1917-1918 *S'il eüst teste et col, d'auté / Ne d'aussi bel n'oüst nulz dire* (éd. C. De Boer, XII, v. 2612-2613). La forme *outé* semble employée pour *auté*.
- v. 1920 *Seroie tous ensoniés*, reprise de *Seroie je touz enserrez* (éd. C. De Boer, XII, v. 2615).
- v. 1928-1929 *Et trop y avroit grant demore. / Plus estoit noirs que nulle more* (éd. C. De Boer, XII, v. 2621-2622). Le vers de *Z*²¹, qui est presque identique à celui de la tradition, est ici essentiel au sens du texte : sans évoquer la couleur noire du cheval, la référence aux parties blanches de son corps ne veut rien dire.
- v. 1962 *L'ame retient quanqu'ele puet* (éd. C. De Boer, XII, v. 2657). *L'arme* est peut-être une graphie pour *l'ame* (*Z*²¹).
- v. 1981 *Genefor*, erreur pour Nestor.
La description n'est pas parachevée dans Y et Z où il manque le passage suivant : *Par la bouche et par les narilles, / Par les iex et par les oreilles / Li sault à caillous*

- la cervèle, / Ausi com fet de la fessele / Li lais quant l'en fet le fromage.* (éd. C. De Boer, XII, v. 2675-2679).
- v. 1991 Le substantif féminin *ensorcelleüre*, contenu dans Z³⁴, ne semble pas attesté, et celui noté dans Z²¹, *ancorsilleüre*, non plus. Le passage est problématique. C. De Boer n'édite pas la version de son manuscrit, *Veze en ci la sorse-neure*, mais *Veze en ci la forseneure*. Dans Y, le vers entier est reconstruit : *Encor y est la souceleure*. Le terme qui est l'objet de tant d'approximations est censé traduire le latin *cicatrix* (*apparet adhuc uetus inde cicatrix*, Mét., XII, v. 444). C'est pourquoi C. De Boer a choisi d'éditer *forseneüre* qu'il rattache au substantif *forsaineüre* « cicatrice » (éd. citée, t. III, p. 302), dont nous trouvons une seule attestation dans le Gdf IV, 95c, celle du ms. G² pour un autre passage, ce que reprend le TL. Quant à la forme *ensorcelleure*, elle semble plutôt formée sur *ensorceler* « empoisonner », même si l'histoire ne raconte aucun empoisonnement.
- v. 2004 Les témoins de Y et Z ne présentent pas les noms des combattants : *Periphas ocist Lycetum ; / Amphibis rabati Oëtum ; / Cymelus ocist Liexum ; / Et Machareüs : Ethipum ; / Molphus Modidani ocis* (éd. C. De Boer, XII, v. 2703-2707).
- v. 2008-2010 Ce passage rappelle les caractéristiques du personnage évoqué, à partir de *Bien i prouva son vasselage / Ceneüs au hardi corage* (éd. C. De Boer, XII, v. 2713-2714). Habituellement, le verbe *translater* (Z) n'est jamais employé pour désigner le phénomène de la métamorphose. En revanche, il l'est dans l'*Ovide moralisé* au livre XV (XV, v. 684 correspondant à éd. C. De Boer, XV, v. 711).
- v. 2011 *Devers Phileüs se tint* offre une réécriture de *Devers Lapitiens se tint* (éd. C. De Boer, XII, v. 2715).
- v. 2014 Un long passage manque à cause d'un saut du même au même : du vers *Au branc d'acier, qui soef trenche* (éd. C. De Boer, XII, v. 2719) à *Lors le fiert dou branc qui bien trenche* (éd. C. De Boer, XII, v. 2787). Ce phénomène explique

- le suivant : dans Z^{34} sont ajoutés les v. 2014-2016 qui se raccordent tant bien que mal au passage. Ils correspondent aux vers qui suivent *Lors le fiert dou branc qui bien trenche* (éd. C. De Boer, XII, v. 2788-2790).
- v. 2020 *Dou Centour que cil avoit mort* (éd. C. De Boer, XII, v. 2794). La métrique est privilégiée dans Z^{34} sur le sens exact, qui est légèrement modifié avec le pluriel *avoient*, puisque le sujet est censé être *Ceneüs*.
- v. 2037 *Un demi malle, un femilin* (éd. C. De Boer, XII, v. 2811). La leçon incongrue *devinable* de Z est une mauvaise transmission de *demi malle*.
- v. 2051-2052 *Estoufons le souz le grant charge* (éd. C. De Boer, XII, v. 2827) est maladroitement modifié en *Estezons li grans sur li charge*. La forme *esteser* se retrouve dans d'autres copies : *Estesons dessus lui grant charge* A^2BY . Elle correspondrait au verbe *estechier* « enfoncer » (Gdf III, 587c ; TL III, 1368 ; FEW XVII, 2266b *steken* ; Mts 1430a ; DMF). En revanche, nous n'avons pas d'autre choix que de corriger la structure du vers.
- v. 2052-2053 *A cest mot un grant arbre encharge, / Si l'a sor Ceneüz gité* (éd. C. De Boer, XII, v. 2827-2828). La version de Z^{21} *Si soit sur Ceneüs gité* atteste de l'imperfection du lien syntaxique entre *·i· grant arbrè ou ot grant charge* et *Si l'a sus Ceneüs gité*. Nous retenons pourtant la leçon de Z^4 pour corriger Z^3 , car elle s'approche plus de la tradition.
- v. 2088 Dans le texte latin et sa traduction, il est question de la gloire des Lapithes.
- v. 2090 *Seulz est, ne ja pareil n'avra* (éd. C. De Boer, XII, v. 2866). La variante *part* de Z^3 pourrait se comprendre d'après la structure *avoir part a qch.*, au sens de « participer à qch. », mais il manque un complément. Nous rétablissons donc la leçon *per* (Z^{421}).
- v. 2117 Nous corrigeons le contre-sens véhiculé par la leçon *trespersés* : Hercule n'est pas mort lors de la bataille avec les Centaures. Le participe *trespassez* possède ici le sens spécifique de « passer sous silence, oublier » (Gdf VIII, 57b).

- v. 2139-2140 La rime de A^1 est *Pile / vile* (éd. C. De Boer, XII, v. 3069-3070).
- v. 2154 *Qu'il se muoit en quelque image* (éd. C. De Boer, XII, v. 3084). Sur *muage*, cf. note XI, v. 2517. Le mot provient peut-être d'une erreur de jambage à partir d'*image*, car le terme est répétitif par rapport au verbe *muer*.
- v. 2206 Les mots de Nestor ne se finissent pas sur *Et tout soir amor bone et fine / Entre nous, et pais enterine* (éd. C. De Boer, XII, v. 3137-3138).
- v. 2219-2972 Selon C. De Boer, ces différents épisodes trouvent leur source dans l'*Ilias latina* (éd. C. De Boer, t. IV, p. 227).
- v. 2251 *os* pour *ose*.
- v. 2304 L'expression *mettre qn en froit jour* peut être calquée sur *mettre qn en bon jour* (DMF); l'adjectif *froit* exprimerait alors la tristesse.
- v. 2318 *ceulz* pour *seulz* (Z^4), *seul* (Z^{21}).
- v. 2319-2322 Réécriture maladroite de *Ses cors seulz lor fist contrestal. / Aus Troiens tent dur estal. / Hector fiert si ou pis de plain / Qu'envers l'abat en mi le plain. / Des Troyens fet dur essart, / Et Grec se traient cele part, / Si vont porprenant la champaigne* (éd. C. De Boer, XII, v. 3337-3343). Nous maintenons la version de Z^{34} même si elle comporte un vers orphelin et n'établissons pas la version de Z^{21} *Il tous seul leur tint contrestal / Les Troiens leur font dur estail* qui est vraiment trop répétitive par rapport à *Les Troiens leur font dur essart*.
- v. 2324 La leçon de Z^{21} rejoint *Les renvaissent fierement* (éd. C. De Boer, XII, v. 3345).
- v. 2337 Le vers *Les armes Achilles a prises* nous paraît essentiel pour comprendre la suite du texte selon laquelle Patrocle ressemble à Achille.
- v. 2401 *Ne les cops Hector endurer* (éd. C. De Boer, XII, v. 3498). La même mélecture *corps* apparaît dans Y et Z.
- v. 2453 Suppression des derniers supplices qu'imagine Achille pour l'assassin de son ami : *Ou traire à coue de chevaus. / Des or li croist paine et travaux, / Se je le puis en champ ataindre* (éd. C. De Boer, XII, v. 3609-3611).

- v. 2464 *En a la dame à raison mis* (éd. C. De Boer, XII, v. 3623). La construction est maladroite dans Z³.
- v. 2467 Le pronom *les* (Z³⁴) se comprend dans la mesure où l'*armeure* est composée de plusieurs pièces.
- v. 2492 La conjonction *et* se dote ici d'une valeur consécutive, plus claire avec la variante *si* de Z⁴²¹.
- v. 2493 *Li solaus et les autres sis* (éd. C. De Boer, XII, v. 3653). La même configuration est décrite au livre VI, v. 154-155 ; elle était déjà complexe (voir la note).
- v. 2532-2539 Quelques noms diffèrent par rapport à A¹ : *Inde, Mede, Perte et Percie, / D'autre part Bracte et Hirtanie, / Egipte, Ethiopie et Arabe, / Capadoce, Pamphile et Sabe, / Lyde, Clamide et Hermenie, / Qui sont en Aise la garnie, / S'i est la Terre Femeline, / Et Frige et Sire et Palestine* (éd. C. De Boer, XII, v. 3693-3699).
- v. 2542-2543 Réécriture maladroite de *Jerusalem, qui ou droit point / De la terre est assise à point* (éd. C. De Boer, XII, v. 3703-3704).
- v. 2544-2545 *D'autre part Trace et Boèce, / Thesale et la terre de Grece* (éd. C. De Boer, XII, v. 3705-3706).
- v. 2556 *Qui la terre vait aceignant* (éd. C. De Boer, XII, v. 3717). Le participe présent *environnant* remplace *aceignant*, du verbe *aceindre* « entourer », employé d'après le FEW, de 1150 jusqu'au xiv^e siècle (FEW XXIV, 74a).
- v. 2588 Dans la reprise de *Li autres laces à oisiaux* (éd. C. De Boer, XII, v. 3752), *lais* semble employé comme variante de *las*.
- v. 2605 Dans la version *Des estoilles et des estours* (Y²Z³⁴), la référence aux *estours* détonne par rapport au domaine astronomique. Elle semble apparentée à la variante *Des estoilles et les destours* Y¹³, qui diverge de celle de A¹ : *Des estoilles et de lor decours*.
- v. 2621-2622 Reprise répétitive à partir de *Quant les armes furent ouvrees, / Vulcans les a Thetin livrees* (éd. C. De Boer, XII, v. 3785-3786).
- v. 2624-2631 Développement (YZ) de *Armez s'est Achilles, sans faille, / Des meilleurs armes de cest mont* (éd. C. De Boer, XII, v. 3788-3789). Au v. 2631 la forme de Z⁴ est très

- exactement *Truuelles*, que nous segmentons en *Truve lles* malgré l'incongruité de *lles*. La variante de Z^{21} est plus simple, mais le vers est hypométrique.
- v. 2646 *Aus escus firent à bandon* (éd. C. De Boer, XII, v. 3804). Nous interprétons *S'es* comme la conjonction *si* et l'enclise *es*.
- v. 2650 *L'uns autres* évoqué dans YZ est nettement désigné dans les autres témoins. Il s'agit de *Neptunus*. Les vers suivants ne figurent pas dans Z : *Qui lor veïst poindre et brochier / Achilles et, sans tens cerchier, / Ses anemis metre à martire, / Bien peüst affermer et dire / Qu'ains plus enragié ne vit l'en. / Tant fort redoutent Achillen / Li Troien quel part qu'il veigne, / Que tuit li voident la champaigne. / Devant soi les enchauce et chace / Achilles, et tant tint la chace / Qu'ou Xante les a embatus. / Là se sont longues combatus* (éd. C. De Boer, XII, v. 3809-3820).
- v. 2664 Dans la tradition, nous lisons : *Achilles s'est desvolepez*. L'emploi du verbe *desveloper* n'est pas courant. Il entre ici dans la construction *se desveloper de qch.* « se débarasser de qch. ». En revanche, la construction employée dans Z n'est relevée nulle part. La voie passive rejoint néanmoins la valeur pronominale du verbe.
- v. 2701-2702 La rime *terreine / mastine* (Z^3) est approximative, mais plus riche que *soubzterreine / maistrrie* (Z^4). Ceci s'explique par la réécriture de *Ist s'ent par une sousterraine. / Achilles tant fort se demaine* (éd. C. De Boer, XII, v. 3871-3872).
- v. 2717 Ajout orphelin.
- v. 2725 Suppression de *En sor que tout si garnement / Li donnoient tel bardement, / Tel valour et tel avantage, / Qu'il n'est boms de tant fier corage, / Ne tant hardi, ne tant seiür, / Qui n'en deüst avoir peür* (éd. C. De Boer, XII, v. 3895-3900).
- v. 2770 *Si li renvie l'enviaille. / Aspre et dure et fiere la bataille* (éd. C. De Boer, XII, v. 3945-3946). Le vers *Si li renvie l'enviaille* n'est pas bien transmis dans Y^2 (*Si li remue la muaille*?). Le nom *enviaille* « défi, provocation » est attesté dans le FEW sous la forme *envial*, ou *enviaïl* du XII^e au XIV^e siècle (FEW IV, 802). La difficulté suscitée

- par ce terme pourrait expliquer le manque du vers dans Z³⁴ et ce qui semble un ajout pour pallier cette lacune dans Z²¹.
- v. 2777 Vers orphelin censé rimer avec *L'un branc font à l'autre glacier* (éd. C. De Boer, XII, v. 3954).
- v. 2790 Les paroles des compagnons d'Achille ne sont pas transcrites dans Z : « *Achilles, ce que est ? Coment ? / Leras te tu donques foler / Et par un seul home afoler ?* » (éd. C. De Boer, XII, v. 3968-3970).
- v. 2792 *Cil* renvoie à Hector.
- v. 2807 *Qu'il peüst passer son instigance* est une adaptation de *Qu'il ja peüst par sa vigance / Passer pour nule rien qui fust, / S'il fust ou de fer ou de fust* (éd. C. De Boer, XII, v. 3988-3989). La leçon qu'édite C. De Boer est erronée : nous lisons *iugance* dans A¹. Ce terme semble être une variante de *jugeance*, qui s'adapte mieux au contexte, dans la mesure où il désigne « le destin » (DEAF, DMF, FEW). D'autre part, même s'il n'est pas attesté, *instigance* peut se comprendre à partir du verbe *instiguer* « pousser à agir, exciter » (DMF).
- v. 2814 Absence de *Et tant l'assault de grant air, / Et tant fort le fet esbahir* (éd. C. De Boer, XII, v. 3997-3998). Absence du passage suivant : *Ne set il las que devenir. / A paines puet il mes tenir / En sa destre l'espee nue. / Toute li trouble la veüe. / Garde arriere soi por savoir / Se ja secours peüst avoir, / Mes à secours a il failli. / Trop par se tient à mal bailli* (éd. C. De Boer, XII, v. 4001-4008).
- v. 2818-2821 Dans la tradition se lit le passage : *Trop malement le vait bastant. / Hector recule en combatant. / Mout se deffent à son pooir, / Se ses deffens peüst valoir, / Mes pour nulle def-fencion / Ne puet avoir redempcion / A ce que de mort soit esqueus. / Achilles a le bras esqueus* (éd. C. De Boer, XII, v. 4011-4018).
- v. 2841 Sur *feuille ardent* pour *faillie ardent*, voir la note I, v. 149.
- v. 2862 Le propos d'Hector est écourté par la suppression de : *Se tu loier en veulz avoir, / Il t'en donera grant avoir, / Et se tu loier n'en veulz prendre, / Cortoisie ert de mon cors*

- rendre / A mon pere et à mes amis / Pour estre en sepulture mis* (éd. C. De Boer, XII, v. 4063-4068).
- v. 2866 Suppression (YZ) de *Bien sez faire les marmiteus ! / Je ne suis mie si piteus* (éd. C. De Boer, XII, v. 4073-4074).
- v. 2872 La fin des paroles d'Achille manque également : *Se je t'avoie detrenchié / Piece avant autre et puis mengié, / Ne seroit pas mes cuers paiez / Ne mes maltalens apaiez. / Ja, voir, ti ami ne t'avront / N'en sepulcre ne te metront, / Ains te ferai come murtrier / Detraire à queue de destrier / Et puis à pieces detrenchier, / Aus chiens et as oisiaus mengier !* (éd. C. De Boer, XII, v. 4081-4090).
- v. 2876 *Deffencions et vie et joie* (éd. C. De Boer, XII, v. 4094). La leçon de Z³⁴, *voie*, est commune à Y, alors que celle de Z²¹, *soulas*, semble une réécriture qui redonne du sens au vers.
- v. 2920-2933 Développement de l'extrait : *Dieus li poissans des gens se joë, / Et cil chieent soudainement / Qui sont en grant predicament. / Li plus haut sont tost tresbuchié. / A foible fil sont estachié / Li bon eïir des morteulz homes, / Et la presente bore où nous somes / A paines a certaine foi !* (éd. C. De Boer, XII, v. 4138-4145). La locution *tourner la joue a qn* « se détourner de qn » est illustrée par un exemple dans le DMF, tiré de Guillaume de Machaut (*ca* 1340), dans un passage qui traite justement de la Fortune et qui met aussi *joe* et *roe* à la rime (v. 426-427).
- v. 2959 *Com cil qui n'est faintis ne lens* (éd. C. De Boer, XII, v. 4172).
- v. 2970-2971 La rime approximative *servisse / riche* se justifie par l'absence d'allégorie et une réécriture consécutive (éd. C. De Boer, XII, v. 4184-4304). Dans la tradition, il rime avec le premier vers de l'interprétation religieuse (*Or est drois que je vous devise*). Dans Z²¹ celle-ci se situe à la suite de l'ajout dans lequel le remanieur débat de la mort d'Hector.
- v. 2972-3205 Cette digression est de la main du remanieur. Elle s'ouvre par une rubrique dans Z²¹ : *La maniere comment Hector le preux fut occis selon la vraye histoire*. Celle-ci rappelle

- le titre qui a pu être donné au *Roman de Troie* en prose (cf. t. I, p. 66) et fait écho à la rubrique qui introduisait la fable : *La maniere comment Achilles occist le preux Hector selon la fable*. Le copiste du modèle de Z²¹ oppose frontalement *la fable* et *l'istoire*. Selon une tradition bien ancrée, le remanieur célèbre ici l'un des Neuf preux.
- v. 2980 *Le Troien* désigne Darès, même si le remanieur semble plutôt avoir Benoît de Sainte-Maure à l'esprit.
- v. 2987 Passage uniquement présent dans Z²¹ : *Ne scay se fust Ovide ou qui / Ou se fut le translateur qui / Le livre Ovide translata / Qui ainsi de la mort traicta / Du preux hector, comme je treuve / En ce livre. Mais on contreuve / Ce fut trop mal, c'est chose voire. / Ce puet on prouver par l'istoire.*
- v. 2999 Passage uniquement présent dans Z²¹ : *Ne scay si s'escusacion / Seroit que soubz la fiction / Gise la verité couverte, / Mais fable n'est pas chose certe.*
- v. 3003 Le verbe *desfigurer*, dans cet emploi transitif, est plutôt exemplifié dans les dictionnaires par un complément humain. Il faudrait lui accorder ici le sens large d'« altérer ».
- v. 3038 *esse* pour *est ce*.
- v. 3108 *sous* pour *ceus* (Z⁴).
- v. 3148 Passage uniquement présent dans Z²¹ : *Pour ce qu'il estoit destiné / De tres le jour que Hector fut né / Que si ce jour vait en bataille / Il mourra, comment qu'il aille, / Si l'ont ses amis detenu / Tout mal gré sien et retenu, / Si ouyt les noises et les rus / Que faisoient li descousus.*
- v. 3182-3205 M.-R. Jung montre que par cet ajout, le réviseur « reste fidèle à la tradition de Benoît » (M.-R. Jung, *La légende de Troie en France au Moyen Âge*, Basel et Tübingen, Francke, 1996, p. 622). La référence à Hector, *Qui voit belle l'armeure, / Convoita la en la malle heure* rappelle effectivement les vers *E quant il vit les garnemenz / Si riches e si precios, / Molt fu de l'aveir coveitos. / Oster les li voleit e traire* (*Roman de Troie*, éd. citée, v. 16176-16179). Cette description se retrouve aussi dans *Prose 1* et *Prose 5* mais non dans *Prose 4*. Nous y lisons : *Et quant il vit son garnement si bel, si le desira a voir et li voloit oster. Mais Achillés i*

vint, qui mout asprement le defendi (Prose 1, éd. L. Constans et E. Faral, Tome I, Paris, Champion, 1922, p. 134); *Et quant il vit ses garnemens si nobles et si precieus, mont fu couvoiteus de les avoir, et oster lé voloit. quant Achillés l'aperçut. Si i est venus de plains eslains, et la recommencierent l'estour dont maint chevalier perdirent la vie* (Prose 5, *Le Roman de Troie en prose [...]*, éd. citée, p. 440, § 249, l. 19-23; ms. London, British Library, Royal 20. D.I., f. 113r, *The Values of French*, <http://www.tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/semi-diplomatic/section/5bis>, consulté le 6 février 2019). Cependant, cet épisode n'est pas la cause première de la mort d'Hector. Achille parvient à attaquer son ennemi au moment où ce dernier s'éloigne avec le corps d'un roi mort, ce que l'on retrouve dans toutes les versions en prose : *Lors out Hector abbatu un roi et le tenoit par la ventaille pour traire hors de la presse, et iert desouvert de son escu. Et quant Achillés l'aperçut, si est alés cele part tout droit et brocha vers lui son destrier et le fiert de la lance par derriere que onques l'aubec doublier ne le pout garantir que il ne li espendist le foie* (*Le Roman de Troie en prose [...]*, éd. citée, p. 441, § 250, l. 8-14; ms. London British Library, Royal 20. D.I., f. 113v, *The Values of French*, <http://www.tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/semi-diplomatic/section/5bis>, consulté le 6 février 2019). Dans Prose 4, il n'est pas question d'assaut *par derriere* mais plutôt *a desouvert* : *Et quant Achillés l'en vit aller, si brocha après lui et le fiert a desouvert si durment que le foie et le pormon li abatit or l'arçon de la selle* (Prose 4, dans *Le Roman de Troie en prose*, éd. citée, p. 98). On n'évoque pas non plus dans Prose 1, que suit pourtant souvent Prose 5 de près, l'attaque par derrière. L'auteur précise seulement qu'Hector n'était pas protégé : *si avoit Hector abatu un roi et le tenoit par la ventaille por traire hors de la preisse, et si estoit desouvert de son escu. Et quant le culvert l'aperçoit, qui n'entendoit a autre chose, si vrait droit celle part et broiche le cheval et le fiert si que li haubers ne le pot garantir que il ne li espendist le fege et le polmon, et le tresbuchu mort a la terre tout envers*

(*Prose 1*, dans *Le roman de Troie en prose*, éd. citée, p. 134-135). On retrouve ce même détail à propos d'Hector dans un témoin de *Prose 2* (ms. BnF français 9063, f. 81v). Dans *Prose 1*, la fourberie d'Achille est seulement suggérée par l'emploi du qualificatif *culvert*. En ce sens les témoins Z³⁴ se rapprochent de *Prose 5*, même si la référence à une attaque par derrière est aussi stéréotypée. Les témoins Z²¹ participeraient de plusieurs versions ou peut-être de la première rédaction de *l'Histoire ancienne jusqu'à César*.

On retrouve seulement dans Z³⁴ les vers 3203-3204 *Achille occist en tel maniere / Hector, me se fut par derriere*, alors que nous lisons dans Z²¹ : *Achille occist en telle maniere / Hector mais cu fust par derriere, / En agait et a decouvert / Sans estre de l'escu couvert*. La référence à l'action de derrière mais aussi à découvert apparaît aussi dans *l'Histoire ancienne, selon un emprunt à la traduction de Darès (Le Roman de Troie en prose [...])*, éd. citée, p. 759 ; l'éditrice renvoie également au succès iconographique du motif, tel que l'a montré M.-R. Jung). Nous ne pouvons pas savoir s'il s'agit d'un oubli dans Z³⁴, même si la récurrence sur quatre vers d'une rime assez similaire a pu engendrer le saut d'un des deux couplets.

- v. 3205 Passage ajouté dans Z²¹ : *Par l'istoire pourra savoir / Qui desire savoir le voir*.
- v. 3213-3466 P. Demats affirme que ce passage (éd. C. De Boer, XII, v. 4312-4569) est un résumé du *Roman de Troie* (v. 17447-22090) (*Fabula [...], op. cit.*, p. 99). *L'universaire* désigne ici une « cérémonie, messe qu'on fait pour un mort au retour annuel du jour de son décès » (FEW XXIV, 609b), terme que l'on retrouve justement chez Benoît de Sainte-Maure.
- v. 3262 *Où est ma force, où est mes pris ?* (éd. C. De Boer, XII, v. 4361). Ici, *or* est employé au lieu de *Ou*.
- v. 3358 Les vers suivants sont absents de Z : *Qu'il ne peut pas longues durer / Ne l'assault des Griex endurer* (éd. C. De Boer, XII, v. 4461-4462).

- v. 3374-3375 Réécriture et ajout à partir de *Et Troyens pour ce avance. / Cil n'iert de maindre vaillance* (éd. C. De Boer, XII, v. 4477-4478).
- v. 3459-3460 La mention du *sens* (*sanc Z⁴*) de France ne s'explique guère d'un point de vue diégétique. Elle semble être une altération de la version majoritaire : *Ce seroit trop grant traïson / D'occire le sans deffiance* (éd. C. De Boer, XII, v. 4562-4563). Nous savons que « Francs ou Normands descendraient de la prestigieuse famille troyenne, selon une variante du modèle proposé par Geoffroy de Monmouth pour le peuple anglais dans l'*Historia Regum Britanniae* », mais Pâris évoque ici les Grecs (A. Rochebouet et F. Tanniou, « Allier le romanesque et l'histoire dans les romans de Troie médiévaux », *Romanesque et histoire*, dir. C. Reffait, Amiens, Centre d'études du roman et du romanesque de l'Université de Picardie-Jules Verne, p. 101).
- v. 3484-3486 Le remanieur ne relève pas exactement la même chose que ce que la tradition nous a transmis : *Et dist qu'ains i dona mains cops / Et detrencha testes et cos / Qu'il i lu mors ne affolez* (éd. C. De Boer, XII, v. 4587-4589).
- v. 3497 Ajout dans *Z²¹* : *Ces choses treuve l'en es fables / Non pas es hystoires notables / Trop a es fables couverture / Car toutes parlent par figure. / Si n'est une chose legiere / A entendre bien la matiere.*
- v. 3538 Il manque la fin de la demande de Neptune : *Si te pri que repostement / L'oci d'une fleche en traïant* (éd. C. De Boer, XII, v. 4642-4643).
- v. 3552-3553 L'approximation de la rime *devisse / chetive* signale une banalisation dans *Y* et *Z³⁴*. La leçon de départ semble être *Et tes dars gastes en ordive / En traire à gent fole et chetive ?* (éd. C. De Boer, XII, v. 4657-4658). Le complément *en ordive* a posé problème à d'autres copistes. Le substantif *ordive* « souillure (au sens moral) » (Mts 2413b) reçoit effectivement peu d'attestations (Gdf V, 619a ; TL VI, 1200). D'après le DEAFpré, on le retrouve seulement chez Gautier de Coincy et dans l'*Ovide moralisé*.

Devant ces difficultés, nous préférons maintenir la version approximative de Z³⁴ et ne pas établir la variante isolée de Z²¹.

v. 3568-3575

Le remanieur se concentre sur la vérité de la mort d'Achille, à travers sa réécriture du passage suivant : *Vaincus est li fors combatterres, / Li bardis, li poissans vainquerres, / Achilles, qui par son effors / Ot pluseurs fois vaincu les fors, / D'un cuer failli, coart et vis. / S' Achilles seiüst, ce n'est vis, / Qu'il deiüst morir en bataille, / Il amast miex morir, san faille, / Ou par guisarme ou par coignie / D'une fame de Femenie ! / Or est cis mors que tant cremoient / Cil de Troie et que tant amoient / Cil de Grece. Or sont esperdu / Li Grejois, puis qu'il ont perdu / Celui seul où il s'atendoient. / Lor gloire et lor honor pendoient / De lui seul, qu'il ert sans doutance / Lor deffense et lor soustenance. / Onc mes ne pot estre matez / Ne vaincus ne desbaretez / En nulle guerre, en nul estour ; / Or l'a mort Paris à ce tour ! / Il fu ars et la cendre pot / Emplir à paine un petit pot. / Quant il fu ars et mis em brese, / Dou cors Achilles n'est remese / Partie se petite non, / Mes la grant gloire de son non / Remest, qui empli tout le monde. / C'est la mesure qui reponde / Au grant Achilles, et sa gloire / Vit pardurable memoire. / Cele ne pot estre abessee / Ne par nul enfers oppressee !* (éd. C. De Boer, XII, v. 4673-4706). Nous renvoyons ici à l'analyse de M.-R. Jung pour qui la réécriture de ce passage signale que le réviseur préfère la version de la mort d'Achille qu'on retrouve chez Benoît de Sainte-Maure (M.-R. Jung, *La légende de Troie [...] op. cit.*, p. 624). Nous remarquons que par la suppression de ce passage, l'adaptateur ôte ce qui est répétitif par rapport au résumé de la fable qui introduit la suite (éd. C. De Boer, XII, v. 4685-4693), et enlève l'éloge d'Achille qui est en contradiction avec l'ajout des v. 2972-3205.

v. 3643

Suppression de la suite de la phrase (YZ) : *Que vous les armes li doigniez. / Ja par moi n'ert cil drois jugiez* (éd. C. De Boer, XII, v. 4867-4868).

LIVRE TREIZIÈME

- v. 3-4 *Et li pueples les avironne / En estant en une corone* (éd. C. De Boer, XI, v. 3-4). Dans Y et Z, le peuple ne forme plus une couronne, mais c'est le roi qui en porte une.
- v. 10 Le geste décrit dans le vers *Et tent ses mains vers le navage* (éd. C. De Boer, XIII, v. 8) est remplacé par l'expression d'un trait de caractère.
- v. 25 *Dez nez chaçai nos enemis* (éd. C. De Boer, XIII, v. 25). L'emploi du verbe *choisir* ne concorde pas avec l'argumentation d'Ajax.
- v. 43-52 Réécriture de *Mes grant avillement i met / Dans Ulixes, qui s'entremet / Des armes demander et querre. / N'est pas grans honors à aquerre / Chose que Ulixes demande, / Combien que soit grans la demande. / De cest plait a il ja le pris / Sol por itant qu'il a empris / Encontre moi contencion, / Tout faille il à s'entencion, / Quar grans honors li ert, par foi, / Qu'il avra contencié vers moi !* (éd. C. De Boer, XIII, v. 41-52).
- v. 58-59 Dans la tradition, comme dans Z²¹, Hercule a aidé Télamon et non Achille. La conquête de la Toison d'Or ne s'est pas non plus déroulée en *Tbolome* (Z³⁴Y), lieu que nous ne saurions identifier, mais en Colchide : *Et fu en Colche ovuec Jason* (éd. C. De Boer, XIII, v. 59). Cependant, nous maintenons le nom *Tbolome* que nous trouvons aussi dans Y. Nous conservons aussi la mention d'Achille, qui n'a pas participé à la conquête de la Toison mais qui a bien contribué à la prise de Troie ; l'erreur n'est donc pas réhivitoire.
- v. 75 La version hypométrique *genelougie* a pu figurer dans l'archétype de Z, puisqu'elle se retrouve dans Z¹, Z² et Z³ ; elle est une variante attestée en moyen français pour *genealogie*. Néanmoins la version de Z⁴, qui pallie le déficit métrique, est celle qu'on trouve dans Y (*Pour ceste geneologie*).
- v. 111 Il s'agit probablement, derrière la forme *Ce*, de l'adverbe intensif *se* (si Z⁴²¹), cf. t. I, p. 46.

- v. 143-158 Développement, par des détails encore plus réalistes mais qui alourdissent la phrase et perturbent sa syntaxe, de *Enfoi chiez Palamedes / Une masse d'or qu'il avoit. / Palamedes rien n'en savoit / Dou mal que cil li aprestoit. / L'or qui chiez soi repus estoit / Moustra cil lierres aux Gregois, / Mes acroire lor fist ançois / Qu'il avoit les Grejois trabis, / Et que l'or qui ert enfois / Avoit eii en guerredon / Et que Prians l'en ot fait don* (éd. C. De Boer, XIII, v. 144-156). Ni Benoît de Sainte-Maure ni les prosateurs du *Roman de Troie* ne traitent de cet épisode.
- v. 177-178 *Lessa le bon home estrabi / Entre ses enemis bai* (éd. C. De Boer, XIII, v. 175-176). La présence de deux infinitifs au lieu de deux participes passés se trouve également dans Y.
- v. 203-204 *Il s'escroit à haute vois, / Li cuivers traîtres renois* (éd. C. De Boer, XIII, v. 201-202). La rime imparfaite entre *renoiés* et *vois* (Z) s'explique par la rareté de l'adjectif d'ancien français *renoit* « perfide » (Mts 2907b).
- v. 228 Il manque dans Z d'autres vers qui décrivent la lâcheté et la faiblesse d'Ulysse (éd. C. De Boer, XIII, v. 227-234). Ainsi, le remanieur prend probablement le parti d'Ulysse.
- v. 231 *De bataille tuit conréé* (éd. C. De Boer, XIII, v. 237). Nous maintenons la leçon de Z³ qui est logique et rejoint la tradition ; on lit *conraie* dans Y sauf dans Y² où manquent les vers 231 à 232.
- v. 236 Sur *contretal*, voir la note au III, v. 1882-1883.
- v. 246 *Les damedieix por moi prioient* (éd. C. De Boer, XIII, v. 252). La forme féminine de l'article s'explique peut-être par la présence de *dame* dans *damedieu*.
- v. 262-264 Le discours d'Ajax est raccourci par la suppression des passages suivants : *S'el n'eüssent meillor aïe, / Ja de trestoute la navie / Ne fust remez barge ne nez ! / Tart venissains à nos regnez* (éd. C. De Boer, XIII, v. 269-272) et *En merite et en guerredon / Me ferés de ces armes don ! / Et, qui le voir en vaudroit dire, / Assez de ces armes l'onor / Me quierent elles à seignor !* (éd. C. De Boer, XIII, v. 274-280).

- v. 269-270 L'erreur *Teson* figure aussi dans Y. Dans les autres branches, le personnage est *Resun*, correspondant au latin *Rhesum* (*Mét.*, XIII, v. 98). C. De Boer précise que le nom *Bellona* désigne le *Palladium* (*Mét.*, XIII, v. 99 ; éd. C. De Boer, t. IV, p. 372).
- v. 281 *nus* semble employé pour *nuis* (*nuit Z²¹*), voir t. I, p. 33.
- v. 286-291 Réécriture de *Et trop est la clartez nuisant / A larrons et à mal faisans ! / Ensorquetout tant est pesant / Qu'il n'en porroit pas soustenir* (éd. C. De Boer, XIII, v. 302-305).
- v. 299-306 Résumé de *Ta mescheance et ta mort quiers / En ces armes que tu requiers ! / Chetis, qui les te doneroit, / Aucuns les te despoulleroit, / Qui des armes avroit envie, / S'en porroies perdre la vie, / Quar tu, qui toz jors as appris / A fuïr, seroies tost pris / Par le pesanthume dou fais ! / Esgar, mescheans, que tu fais ! / Ces armes ne t'ont nul mestier. / Vois ton escu sain et entier, / Qui souvent ne vient pas en place, / Mes li miens, où l'en fiert et chaple, / De dars, de lances et d'espiez, / Est si derrouz et depeciez / Qu'à paines veult il mes un oef / S'ai bien mestier d'avoir un nuef* (éd. C. De Boer, XIII, v. 313-329).
- v. 307 *sa* pour *sai*.
- v. 330 Ajout orphelin, probablement dû à une confusion entre les rimes.
- v. 343-351 Réécriture de *De moi, qui ça par mon savoir / L'amenai ovuec l'autre gent ? / Pour ce s'Ajax est non sachent, / Si come il meïsmes tesmoigne, / Est il raisons qu'il les gaaigne ? / Il n'i doit mie gaaignier. / Pour ce se je sai desraïsnier / Mon droit par ma bone loquence, / Me doit il torner à grevance ?* (éd. C. De Boer, XIII, v. 366-375). Ces modifications semblent mettre en valeur la capacité d'Ulysse à argumenter de façon rationnelle.
- v. 360-366 Amplification à partir de *A nos parens en savons gré, / Qui nous ont mis en hault degré. / Autrui proëscé à nous que monte ?* (éd. C. De Boer, XIII, v. 383-385). Au v. 360, la version *N'a il* de *Z³⁴* mérite une correction car elle est contradiction avec l'argumentation d'Ulysse. Le v. 366 pose un problème de syntaxe, peut-être engendré par l'expression *monter a qn*. Dans ce vers, Ulysse semble

- nier le poids du bien d'autrui, particulièrement celui qui s'est transmis à lui par lignage, comme un argument de valorisation de soi-même.
- v. 421 *Chiez roi Licomedes le mist* (éd. C. De Boer, XIII, v. 440). Il convient de remplacer *Diomedes* par *Licomedes* pour la cohérence narrative. Ce dernier est en effet déjà mentionné au v. 1043 du livre XII.
- v. 424-425 Ajout expliquant la présence de *pucelles* chez le roi.
- v. 429 L'emploi de *en* est une erreur. Le vers reprend *Pour l'abit, qui les decevoit* (éd. C. De Boer, XIII, v. 446).
- v. 458-459 *Par moi fu prise Giaros / La tour Apolin et Claros* (éd. C. De Boer, XIII, v. 475-476). Il n'est pas question de *Giaros* dans le texte des *Métamorphoses* (XIII, v. 173-175). C. De Boer évoque à ce sujet la « phantaisie » de l'auteur dans la traduction du passage (éd. C. De Boer, t. IV, p. 377). L'extrait ne figure pas non plus dans l'histoire de Troie. Nous ne corrigeons pas la forme *d'Epolin*, qu'on lit dans Y et Z, pour *Apolin*.
- v. 465 *trouva* pour *trouvai*, cf. t. I, p. 41.
- v. 487 Suppression de *Jel reconnois et si li proi / Qu'il n'en ait mal-talent vers moi* (éd. C. De Boer, XIII, v. 507-508).
- v. 501 Simplification de *Encor rendissiens le musage* (éd. C. De Boer, XIII, v. 522), modifié en *Encore païssons le musage* dans Y.
- v. 536-537 Le temps perdu est ici de cinq ans, contrairement à la référence : *Ce fu pres de sis ans tous plains / C'onques ne vindrent fors aux plains* (éd. C. De Boer, XIII, v. 557-558).
- v. 546 Reprise de *Engins et perrieres drecier* (éd. C. De Boer, XIII, v. 565). Le texte de Y réfère aussi à de simples *pierres*.
- v. 569 Suppression de *Ains deüst maintenir la guerre / Vers Troïens et euz requerre, / L'ost rapeler et retenir / Et faire à l'estor revenir* (éd. C. De Boer, XIII, v. 589-592).
- v. 572-573 Réécriture de *A home où tant a de bobance / Ne qui tant est plains de vantance* (éd. C. De Boer, XIII, v. 595-596).
- v. 577 Suppression de *Et revenir au chapleïs. / Ajax estoit si esbahis / Qu'il ne disoit ne o ne non* (éd. C. De Boer, XIII, v. 601-603), qui a engendré l'absence d'un vers pour

- rimer avec le v. 578 qui est dans la tradition *Un gars, qui Tersites ot nom*. La leçon de Z^{21} s'en approche plus.
- v. 578 Le personnage est *Tersites* dans les autres témoins.
- v. 591-593 Changement à partir de *Mes de touz les hardis de l'ost / Qui est qui l'aint ne qui le lost / Ne qui vueille sa compagnie?* (éd. C. De Boer, XIII, v. 617-619).
- v. 608 *a* pour *ai*, cf. t. I, p. 41.
- v. 621 Ovide traite d'un ennemi, Dolon (*Mét.*, t. III, p. 63, n. 2), nom que l'on retrouve dans A^1 .
- v. 632-637 Quelques noms de cette liste n'apparaissent pas dans les *Métamorphoses* (XIII, v. 254-260) : *Sabarín, Leander*. On n'en trouve nulle trace dans un des manuscrits glossés des *Métamorphoses*, Vat. lat. 1479.
- v. 639 La rime du même au même a certainement engendré l'oubli du vers *Mais pou failli n'i fus occis*, qui est proche de *Mes à petit n'i fui ocis* (éd. C. De Boer, XIII, v. 666).
- v. 645 *Pour montrer sa forseneüre* (éd. C. De Boer, XIII, v. 672). La première attestation du nom *forseneüre*, issu de *forsaner* « se gangrener (d'une blessure) » (FEW XI, 415b), provient de l'*Ovide moralisé* (Mts 1604b). Le mot est banalisé dans Z , ce qui engendre une irrégularité métrique, résolue dans Z^{21} .
- v. 667 Reprise maladroite de *Resqueust les nez et gari les* (éd. C. De Boer, XIII, v. 694).
- v. 683 Un long passage du débat (éd. C. De Boer, XIII, v. 711-848) a été déplacé dans Z^{34} au v. 1054. Nous le remettons à sa place, pour la cohérence narrative. Il correspond à un extrait du débat à propos des armes d'Achille (éd. C. De Boer, XIII, v. 711-848), dans lequel sont supprimés les vers où Ulysse déplore la perte d'Achille (éd. C. De Boer, XIII, v. 713-727).
- v. 698 *Arctos y est et Orions* (éd. C. De Boer, XIII, v. 741). Nous corrigeons *Oriens* en *Orions* pour la rime. En outre, le texte latin ne réfère pas à l'Orient, mais bien à *Orion* : *nitidumque Orionis ensem* « la brillante épée d'Orion » (*Mét.*, XIII, v. 294).

- v. 744 Le sens change un peu de *De cest conseil n'est nuls coupables* (éd. C. De Boer, XIII, v. 789).
- v. 762 *moi pour le mois de mai (may Z²¹)*.
- v. 799 *Quant je par mon engignement* (éd. C. De Boer, XIII, v. 844).
- v. 804-805 *Lors le vait Ajax roeillant / Si li grondille en sorcillant* (éd. C. De Boer, XIII, v. 849-850).
- v. 813 Réécriture de *Neuf estiez, mes je me mis / En aventure avuecques lui / Sans compaignie de nullui !* (éd. C. De Boer, XIII, v. 858-860).
- v. 820 Très bref résumé d'une énumération de noms propres (éd. C. De Boer, XIII, v. 867-869).
- v. 842-847 Réécriture de *Assez qui sages, mes por ce / N'ai je pas la force perdue ! / Baron, par la grant atendue / Qu'ai tous temps en vous seguir, / Por la vostre amor desservir*, (éd. C. De Boer, XII, v. 892-896).
- v. 850 *j'a pour j'ai, cf. t. I, p. 41*.
- v. 856-858 Modification de *Qui nous nuisoient à confondre / Les murs de Troie et la tor fondre. / J'ai prise Troie et Ylion* (éd. C. De Boer, XIII, v. 905-907).
- v. 866 *orés pour aurés*. La leçon majoritaire reste *avez*.
- v. 881 Le récit du suicide d'Ajax est déplacé dans Z³⁴. On le lit aux vers 1434-1479 (correspondant à éd. C. De Boer, XIII, v. 1255-1303).
- v. 899 *Par Beneoit peut on sans faille* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1352). Le texte réfère ici à Benoît de Sainte-Maure.
- v. 909 Suppression d'un couplet non essentiel à la compréhension du texte : *De ses filz et de son seignor / Mes puis reçut perte greignor* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1363-1364).
- v. 919 La qualification *devine* est en effet plus juste et plus proche du texte que la leçon répétitive de *meschine*.
- v. 941-942 *Là commence la crieresce / Li bus et la noise et li plors* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1396-1397). Sur *crieresce*, voir la note XI, v. 47-48. La graphie *buis*, pour le substantif *bus*, se retrouve dans tous les témoins de la famille Z. Nous la conservons donc.
- v. 951 *Les sarcus aloit arousant* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1406).

- Bien que le FEW atteste de la persistance de *sarcu* pour « cercueil » jusqu'au xvi^e siècle (FEW XI 230a), il est changé en *corps* dans Y et Z.
- v. 970-971 *Preuz et sage et de grant consaul / Repont et muce et met en saul* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1425-1426). La rime n'est pas non plus exacte dans Y (*Preus et sage ot grant conseil / Repont et muce et* (et *mā Y²*) *soubs seel*). Ce défaut semble dû à la variante dialectale *consaul* et à la difficulté d'analyse de *saul*.
Cette intrigue ne se trouve pas chez Ovide.
- v. 974-975 Réécriture de *Né dou lignage troïen, / Filz, ce dist l'en, au roi Prian* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1429-1430).
- v. 1015 La leçon de Z⁴ rejoint *Norri l'ot, si le desnorri* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1470).
- v. 1020-1021 Réécriture maladroite de *Teulz est amors d'ome venal ! / Aime il donques ? certes nenal !* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1475-1476). On ne reconnaît plus dans Y l'adjectif *venal*, sous la forme *venil* (*Telle est amours d'ome venil / Aime il donc certes nenil*). La rime semble ici l'élément perturbateur.
- v. 1027 *Li faulz amis chue et atrait* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1482). Le premier verbe est lui aussi modifié dans Y : *blande*. Le sens est sensiblement le même que celui de la leçon de Z (*flate*) et de celle de A¹ (*chue*). Le verbe *chuer* signifie en effet « flatter » (Gdf II, 131a). On le retrouve beaucoup dans le *Roman de la Rose*, qui traite aussi de la perte d'amis à la suite d'un revers de Fortune.
- v. 1033 *Polymestor, de pute estrace* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1490). La leçon *roi de Trace* n'est pas très satisfaisante car répétitive, mais elle reste recevable.
- v. 1058 *Et pendroit les cunchieors* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1515). L'emploi du verbe *pendre* est attendu, notamment parce qu'il reprend le même emploi au v. 1054.
- v. 1065 Le vers de Z³ rejoint la tradition.
- v. 1059 Suppression de *Trop a ore de compaignons / Polymestor, li faulz gaignons, / Qui par traïson fist morir / L'enfançon qu'il devoit norrir* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1517-1520).
- v. 1135-1136 Réduction de *Que loins soiez, sans moi touchier. / Ne vneilliez*

- en mon cors main metre, / Por ma virginité mal metre, / Mes vierge me sacrefiez, / Si que miex se tiengne apaiez / Cil por cui l'en me sacrefie* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1706-1711).
- v. 1141 Le vers peut former une sorte de parenthèse, une possible intervention du narrateur, qui rendrait le recours à la P3 moins problématique. Un décrochage énonciatif intervient aussi dans *Or ez chetive et adolee* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1716).
- v. 1156 *Plorans, et malgré sien, san faille* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1731). La forme *pleurent* vaut ici pour un participe présent, comme l'indique aussi la variante *plourant* de Z⁴.
- v. 1179 Suppression de *Cele qui tant ert haute dame, / Qui ja seult estre roial fame, / Ne tant n'ot honor ne noblesce / Ne seignorie ne richesce / Que n'ait or povreté greignor. / Ses enfans a et son seignor / Perdu la dolente roïne / Ses crins ront, sa face esgratine / Trop torne fortune en poi d'ore! / Teulz rit au main, qui au soir plore* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1755-1764).
- v. 1189 *Fortune* remplace *Dieu*, qui est la leçon de la tradition.
- v. 1195-1198 Reprise sans changer le fond du propos de *Preigne exemple à ceste roïne, / La cui honors petit dura, / Puis traist tant mal et endura / C'ains n'ot eï tant de leÿsce / Qu'or n'ait plus dolor et tristresce / Triste est la dame, et tristement* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1780-1785).
- Au vers 1196, la forme *eu* pour *eut* (Z²¹) s'explique parce que le mot suivant commence par *t*.
- v. 1197 *est* pour *ait*, cf. t. I, p. 31.
- v. 1216 *Ses deulz. Elle lave et arouse* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1803). Dans Y, on ne rencontre pas le verbe *laver* mais *lever* (*lieue* Y¹, *leue* Y² dans *Ses deulz elle lieve et arouse*). C'est aussi le cas dans Z², mais le verbe est biffé puis corrigé en *lave*. Le copiste de Z¹ a lui écrit *lave*; la correction est donc celle du scribe de Z². Nous adoptons cette lecture, car la variante de Z³⁴, qui peut se rattacher au verbe *lever*, ne fait pas sens ici.
- v. 1232 *Main en toi pour deglaïver* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1819).
- v. 1297 *Elle a le vis pale et blesmi* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1884).

- La coordination de *pale* et *blesmi* est plus logique que celle contradictoire de *pale* et *bruni*. Cette dernière se trouve pourtant également dans Y.
- v. 1304-1305 Réécriture de *De tous bien nue et despoullie / Si sui vielle et regreillie, / Que bien fust temps, lasse, cheitive / De morir, mes je ne suis vive* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1891-1894). L'adjectif *crespi* apparaît aussi dans Y : *De tous biens vielle (wide Y²) et despoullie / Et si suis nue et crespie / Si feust bien temps lasse cheitive / De mourir mais je ne sui vive*. C'est le terme *regreillie* qui semble l'élément perturbateur. Il est presque uniquement attesté par l'*Ovide moralisé* (Gdf VI, 747c ; FEW II 1288b) au sens de « desséché ». En revanche, *crespi* au sens de « ridé » (Gdf II, 368a ; Mts 793b), reçoit plus d'attestations, mais plutôt tardives. Au v. 566 du livre XV, l'adjectif est employé sous une forme substantivée, qui n'est pas attestée. C'est la reprise maladroite de *Qui viel et descrespi ressamble* (éd. C. De Boer, XV, v. 590) en *Qui viellece et crepis ressemble* qui semble à l'origine de cela.
- v. 1316-1317 Reprise de *Au mains s'ele morte et ocise / Eüst honorable servise* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1905-1906). La forme *est* semble employée, ici dans tout Z, pour l'imparfait *ert*, comme dans Z³ dans une rime pourtant en *-ert*, en VIII, v. 296 et v. 714.
- v. 1322-1325 Réécriture des quatre premiers vers suivants et suppression des derniers : *Mains me fust sa mors angoissable, / Mes ne m'est pas tant favorable / Fortune, qui trop m'est contraire ! / Je ne li puis service faire, / Ne sa sepulture honorer, / Fors de gesmir et de plorer. / C'est l'onors que je li ferai. / En terre estrange la lerrai / Ensevelie et enterree. / Lasse, dolente et exploree* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1911-1920).
- v. 1335 *et pour est, cf. t. I, p. 36-37.*
- v. 1370 Le mouvement inverse est décrit dans *Et ses jex a vers l'air tornez* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1965). Selon le texte latin, Hécube lève les yeux au ciel et les dirige vers la terre (*Mét.*, XIII, v. 541-542).
- v. 1421-1422 Réécriture (YZ) un peu maladroite de *Mes à vous vueil*

- plus à lesir / Parler un poi de sai bien quoi* (éd. C. De Boer, XIII, v. 2016-2017).
- v. 1435-1436 Le remanieur raccourcit l'éloge d'Ajax : *Foudre et tonnoire en fier estor, / Qui tante fois mut vers Hector, / Cors à cors, à plain cop de lance, / Ajax, cil qui par sa poissance / Gari seul d'ardoir le navage / Par sa force et par son barnage* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1257-1260). Cette dynamique correspond aux réfections déjà opérées dans le débat des armes d'Achille, réfections qui valorisaient Ulysse au détriment d'Ajax.
- v. 1448 Le vers de Z²¹, identique à la tradition, n'est pas essentiel, car il est clair que l'épée est teinte de sang.
- v. 1455 *Puis ce mot, terme ne respis* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1281). La version de Z³ reste la plus proche de Y (*Puis se mot*) et de A¹, alors que celles de Z⁴ et Z²¹ sont des corrections.
- v. 1464-1466 La variante de Z³⁴ est syntaxiquement retorse, car elle mélange deux vers. C'est aussi la présence d'un vers orphelin (*Car du sanc qui chai du mort*) qui nous invite à la correction selon la leçon de Z²¹ qui est celle de la tradition.
- v. 1475 *Quant il juoit à la paleste, / Qui li chei dessus la teste* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1301-1302). L'auteur fait ici référence au jeu qui a causé la mort d'Hyacinthe.
- v. 1477-1478 Ces deux vers sont une adaptation de *C'est la flor de jagliau en romant* (éd. C. De Boer, XIII, v. 1303). *Glai* désigne la même fleur que le *jagliau*. Il est possible que le remanieur ait changé le nom de façon à faire rimer la fleur avec l'adjectif *vrai*. Cet effet stylistique souligne le symbolisme de la plante.
- v. 1485-1488 Développement de « [...] *Ja serons du murtirer vengies !* » / *Adont corent les enragies* (éd. C. De Boer, XIII, v. 2036-2037).
- v. 1508 Ovide fait bien référence à l'endroit qui doit son nom à la métamorphose d'Hécube, mais sans le nommer (*Mét.*, XIII, v. 570). Une telle mention ne figure pas dans le *Roman de Troie* (vers ou prose). C. De Boer émet l'hypothèse du recours à une glose (éd. C. De Boer, t. IV, p. 416).

- v. 1512 Ce vers corrigé selon Z⁴²¹, qui rejoint la tradition, est essentiel à la structure de la phrase.
- v. 1514-1516 Réécriture (YZ) de *Sa mescheance fu sans esme / Et, puis qu'en n'i puet esme metre / Je ne m'en quier plus entremetre* (éd. C. De Boer, XIII, v. 2302-2304).
- v. 1527 *Juno meïsmes, ce m'est vis* (éd. C. De Boer, XIII, v. 2315).
- v. 1533 Suppression des vers à propos d'Aurore (éd. C. De Boer, XIII, v. 2321-2334), sauf dans Z²¹.
- v. 1569 *Se te serf je de grant servise* (éd. C. De Boer, XIII, v. 2369). La leçon de Z³⁴ reste plausible.
- v. 1577 *a* pour *ai*, cf. t. I, p. 41.
- v. 1590 Suppression d'une partie de la comparaison : *Et li uns feus l'autre empressa, / Et la lumiere s'espessa, / Qui tout le ciel fist occurcir / Et le jour troubler et nercir* (éd. C. De Boer, XIII, v. 2391-2394).
- v. 1595-1596 *Les faveloiches, qui voloient / Par l'air, en hault s'amonceloient* (éd. C. De Boer, XIII, v. 2399-2400). Le segment *Ont les flameches* introduit une rupture syntaxique.
- v. 1613 Suppression des deux premiers vers et réécriture du troisième : *Si sont en complaignant parties / En l'air, en diverses parties. / Si se combatent par grant ire* (éd. C. De Boer, XIII, v. 2417-2419).
- v. 1619 Sur *mourirent* pour *moururent*, cf. note I, v. 1082.
- v. 1623-1625 *Furent les oiseles nomees / « Memmonydes », qui furent nees / De Memnon, si com l'auctors le conte* (éd. C. De Boer, XIII, v. 2429-2431). Le nom latin des oiseaux est *Memnonides* (*Mét.*, XIII, v. 618) et non *Maymons* comme dans Z. La version de Z³⁴, *mués*, pose des problèmes de construction et de sens, contrairement à celle de Z²¹, même si la rime en est moins bonne.
- v. 1642-1643 Réécriture de *Plore et plaint, qu'en nulle maniere / Ne puet oublier sa pesance* (éd. C. De Boer, XIII, v. 2580-2581). Dans Z on peut comprendre que le syntagme prépositionnel *a ma maniere* signifie « à mon avis ». La particule de négation manque aussi pour nier le verbe *pouvoir*, mais elle se retrouve néanmoins dans la coordination *ne (ne son duil mectre en obliance)*.

- v. 1670 *L'ille de cendre* est une banalisation de *l'ille d'Antandre* (éd. C. De Boer, XIII, v. 2626).
- v. 1715 Nous corrigeons *Achilles* en *Anchisses*, car le premier est mort depuis quelques épisodes.
- v. 1743 *Qu'à lor atouchement muoient* (éd. C. De Boer, XIII, v. 2699). L'emploi spécifique du verbe *mouvoir* provient de sa substitution à *muer*.
- v. 1790 *Bacus securut ses anceles* (éd. C. De Boer, XIII, v. 2746). La terminaison de deuxième personne du singulier pour le verbe *secourir* nous invite à comprendre la version de Z³⁴ comme du discours direct.
- v. 1791-1793 Réécriture de « *Securut* », *qui perdre ou détruire / Ou trop merveilleusement nuire / Apele « secourre » et « aidier » ! / Ce fu miex « perdre », au mien cuidier*, (éd. C. De Boer, XIII, v. 2747-2750).
- v. 1800-1801 Réécriture de *Et lor mescheance est sceüe / Que pennes et plumes reçurent* (éd. C. De Boer, XIII, v. 2756-2757).
- v. 1819 On retrouve ailleurs *quar* pour *qu'a* (Z⁴²¹), mais il s'agit ici clairement d'une erreur, comme l'indique la présence de *Car* au début du v. 1821.
- v. 1826 Dans la tradition, Anius fait don d'un sceptre.
- v. 1834-1835 La reprise du nom propre par le pronom est maladroite contrairement à *Mes de la forgier s'entremist / Alcon, un forgierres d'Egïpte* (éd. C. De Boer, XIII, v. 2952-2953).
- v. 1829 Dans A¹ le personnage n'est pas *Nilus* mais *Yulus*. En revanche son nom ne figure pas dans le texte latin. Ovide fait seulement référence au petit-fils d'Anchise, qui n'est pas *Yulus* mais *Ascagne*, d'après G. Lafaye (*Mét.*, t. IV, p. 77, n. 3). Une glose du ms Vat. lat. 1479 précise d'ailleurs le nom du petit-fils : *Ascanio* (f. 161r, v. 1). Nous ne savons pas d'où provient cette erreur.
- v. 1857-1858 La rime *roches / seiches* s'explique par rapport à la rime de A¹ *roiches / soiches* (éd. C. De Boer, XIII, v. 2975-2976).
- v. 1863-1864 La rime *virent / morirent* figure déjà dans A¹.
- v. 1893 Le vers qui le complète dans Z²¹ est identique à la tradition.
- v. 1902 Le vers rime aussi dans la tradition avec celui que

l'on trouve dans Z^{21} . La structure de Z^{34} est moins facilement compréhensible que celle de Z^{21} . Nous la comprenons ainsi : « Et parce qu'ils avaient entendu qu'ils iraient à leur première mère et que là serait plutôt leurs maisons... »

- v. 1920 Sur *esbai* (YZ) pour *essaboï* (*Dont moult furent essaboï*, éd. C. De Boer, XIII, v. 3040), cf. note III, v. 155.
- v. 1935-1936 *Les filz roi Molosus destruire, / En feu ardant ardoir et cuire*, (éd. C. De Boer, XIII, v. 3055-3056). Le verbe *cuire* a été mal transmis dans Z. Nous nous demandons si le copiste de Z^3 n'a pas compris *cuivre* comme la désignation d'un plat en cuivre dans lequel on ferait cuire la personne en question, même si l'image est très étrange. L'erreur *Le* pour *Les* est commune à Z.
- v. 1941-1942 La rime *Phiros / Bistors* est inexacte car les noms ont subi quelques transformations à partir d'*Epiros et Butbrotos*.
- v. 1948 Suppression (YZ) de *Et ses serourges Helenus, / Qui plus sor d'augure que nus / Furent o Pyrrhus en servage, / Jusqu'Oreste au fier corage* (éd. C. De Boer, XIII, v. 3069-3072). Cette suppression a reconfiguré les rôles : Andromaque hait Pyrrhus et non plus Oreste.
- v. 1957-1964 Ajout explicatif. Benoît de Sainte-Maure précise lui aussi qu'Hélénus est le fils de Priam : *E li quarz après Helenus : / Cil du devins, deviner sot, / Mout par fu saives, grant sens ot* (éd. E. Baumgartner et F. Vielliard, v. 2940-2942). Le compilateur de *Prose 5* développe cette évocation : *Li quars fils de Priant out a nom Helenus. Assés estoit biaux et sages, mes il n'estoit mie bons darmes ne cheualereus. Iciz sauoit de letres et de l'art de nigromancie, et divinoit et disoit par sors des choses qui estoient a avenir la verité et estoit evesque de la loi* (*Le Roman de Troie en prose* [. . .], éd. citée, p. 195, § 53 ; ms Royal 20 D.I., *The Values of French*, consulté le 27 août 2019). Le vers de Z, *Qui aux armes n'est pas abile*, nous paraît rejoindre *Prose 5*, même si la précision peut être connue indépendamment par l'auteur. Comme l'auteur de cette compilation, le remanieur de Z oppose l'absence de maîtrise des armes à la connaissance d'Hélénus. En revanche,

- d'autres versions en prose telles que *Prose 1* et *Prose 3* ne disent rien d'Hélénus (F. Vielliard, « Le *Roman de Troie* en prose dans la version du ms. Rouen, Bibl. mun 0.33. *Membra disjecta* d'un manuscrit plus ancien ? », *Romania*, t. 109 n° 436, 1988, p. 502-539; éd. L. Constant et E. Faral, p. 27, <https://archive.org/stream/leromandetroieen00beno/uoft#page/26/mode/2up>, consulté le 27 août 2019).
- v. 1997 Vers orphelin, censé rimer avec *Et pluseur sont par lui perilz* (éd. C. De Boer, XIII, v. 3114).
- v. 2011 *Com vanteresse fole et cointe* (éd. C. De Boer, XIII, v. 3128). La version de Z²¹ est proche de celle de Y (*Bonbencerresse fole et quointe*). Il est plutôt question de vantardise dans le texte que de vol, mais rien n'exclut l'idée du vol que véhicule la version *roberesse* (Z³⁴). En revanche, le rapport du vers avec *Ains alloit aux nimphes de mer* est moins clair dans Z³⁴.
- v. 2019-2024 Ajout qui parachève le portrait de Scylla.
- v. 2037 *Qui te requiert de druerie* (éd. C. De Boer, XIII, v. 3702). La forme plurielle *requierent* se comprend dans la mesure où le nom *bachelorie*, qui est le sujet du verbe, désigne un ensemble. Nous laissons le texte en l'état car tous les témoins Z s'accordent sur cette version pourtant hypermétrique.
- v. 2087 *Cil vilz deables, cil ferains* (éd. C. De Boer, XIII, v. 3752). Le dernier terme a posé problème dans les différents témoins de Z. La variante de Z⁴ semble la meilleure. Elle est aussi celle de Y, *enfrains*, que nous analysons comme la substantivation du participe passé *enfraint* que l'on peut gloser par « personne sans foi ni loi ».
- v. 2109 *Vait a la sarpe rooignant* (éd. C. De Boer, XIII, v. 3774). Le verbe inconnu *rongneter* semble formé par suffixation sur *rogner*. Le déficit métrique engendré par la réduction de l'ancien hiatus est ainsi comblé.
- v. 2123 L'auteur de l'*Ovide moralisé* semble confondre *Thelephus*, acteur de la guerre de Troie, et Télémus. Nous maintenons la variante de Z³, car de toute évidence le nom n'est pas le bon dans toute la tradition.

- v. 2168-2170 *Qui pas trop n'estoie asseür / « Fleur de ligustre ou de seiür, / Galathee est plus blanche encors [...] »* (éd. C. De Boer, XIII, v. 3383-3385). Le nom *ligustre* traduit le latin *ligustri* (*Mét.*, XIII, v. 789), qui désigne en français moderne le troène. D'après le FEW, le mot apparaît en moyen français, assez tardivement (1531 ; FEW V 335a). Le DMF présente un exemple plus ancien, tiré du *Mystère de saint Quentin* de Jean Molinet, écrit vers 1482. *L'Ovide moralisé* offrirait donc la première attestation du mot, qui est d'ailleurs altéré dans Z et Y (*liguste*).
- v. 2207-2208 Il est bien question d'un vieux chêne chez Ovide (*Mét.*, XIII, v. 799). Nous n'intervenons pas sur la rime, car elle est aussi imparfaite dans les manuscrits apparentés : *viel / veil* Y¹, *viel / vueil* Y², *vieil / vuil* Z⁴ ; *vieil / vueil* Z²¹.
- v. 2217-2218 *Plus de paon quant on le loë, / Quant il vait roonant sa coë* (éd. C. De Boer, XIII, v. 3883-3884). L'intelligente leçon de Z⁴ *ovrir* « déployer » est proche de celle de Y (*Ouvrir*), alors que celle de Z³ est isolée et n'est pas facile à comprendre.
- v. 2225 La répétition de *sourde* (YZ) provient de la perturbation suscitée par l'adjectif *torble* dans *Et plus torble de sorde mer* (éd. C. De Boer, XIII, v. 3891). Ovide évoque seulement la sourde mer (*surdior aequoribus*, *Mét.*, XIII, v. 804).
- v. 2239-2240 *Si metroies paine et traveil / En metre à chief ce que je veil* (éd. C. De Boer, XIII, v. 3905-3906). La rime n'est pas non plus parfaite dans Z⁴ (*traveil / vuil*), dans Z²¹ (*travail / vueil*), dans Y (*travail / veil* Y¹ ou *vueil* Y²).
- v. 2245-2247 Réécriture de *Faite de roiche vive et fort / Tel qu'en n'i puet sentir effort / De soleil tant come estez dure, / N'il ne crient yver ne froidure* (éd. C. De Boer, XIII, v. 3911-3914). La version de Z est très proche de celle de Y : *Tel c'on n'i peut trouver effort / Ne trop grant ardour ne trop fort / De soleil tant comme estes dure / Nil ne craint hiver ne froidure*.
- v. 2252-2253 La même rime imparfaite se retrouve dans Y et Z ; elle dérive d'une rime *vignes / vignes* (éd. C. De Boer, XIII, v. 3919-3920).

- v. 2273-2274 *Et plus en bois et plus en croiches / En mes caves, sont mien, sans faille* (éd. C. De Boer, XIII, v. 3940-3941). La même répétition de *roches* se trouve dans Y et Z.
- v. 2296-2297 La rime de A¹ se faisait entre *aviaux* et *viaux* (éd. C. De Boer, XIII, v. 3963-3964), qui est une forme du Nord et Nord-Est pour la P2 du présent de l'indicatif de *vouloir*.
- v. 2320-2321 La rime initiale était *dancieulz / cieulz* (éd. C. De Boer, XIII, v. 3987-3988).
- v. 2326-2328 *Ovvec les espaulles me cuevre, / Et bien m'avient, quar c'est laide oeuvre / De cheval sans coue et sans crins* (éd. C. De Boer, XIII, v. 3993-3995).
- v. 2335-2336 L'accord pluriel du verbe tient au fait que *poil* désigne ici une quantité plurielle.
- v. 2384 Reprise de *Cui qu'il poist ou cui que dessiece* (éd. C. De Boer, XIII, v. 4051).
- v. 2405 Suppression de la suite de la comparaison avec le taureau en rut : *Qu'en li a soustraite et tolue / Puis qu'il a la flereur sentue* (éd. C. De Boer, XIII, v. 4073-4074).
- v. 2415 *En la roiche où pour dosnooir* (éd. C. De Boer, XIII, v. 4084). La variante *dosnooir* pour *dosnoier* est rendue dans Y et Z par une expression de sens proche *joir avoir*. Le verbe *donnoier* pose parfois problème dans Z, mais c'est certainement le changement d'infinitif qui est ici l'élément perturbateur.
- v. 2434-2435 *Li fel jeans d'un grant mont saiche / Tant come grant part en esraiche* (éd. C. De Boer, XIII, v. 4103-4104). Les leçons de Z divergent pour le premier vers. Aucune ne rejoint la tradition. Le deuxième vers de Z est similaire à Y : *Tant c'une grant perre (pierre Y²) en esraiche*.
- v. 2443-2446 Explication d'un extrait allusif : *De mort home et pour lui retraire / A sa premeraine nature* (éd. C. De Boer, XIII, v. 4112-4413).
- v. 2450-2463 Réécriture de *Que li vermaus sans s'esbloï / Et la rougors s'esvanoï. / Li sans se prist à escurer, / A decourre et à depurer, / Et come iaue clere raia / De la roiche, qui s'esbaa / Pour l'umidité qui la toiche. / Par les crevaces de la roiche, / Qui pour l'umidité creva, / Sourdi une rosiaus et leva, / Et bruiant*

- iaue, où un tousiaus / Apparut, qui de vers rosiaus / Flechis par annexes ensamble / Ot son chief cornu, ce me samble, / Tout çaint et tout avironné, / Tout ausi come coronné* (éd. C. De Boer, XIII, v. 4117-4132).
- La forme *annexé* (*ennexés* Y) a déjà posé problème en I, v. 2545 (voir la note). Quant à *mossiaux*, nous nous demandons s'il ne s'agit pas d'une forme pour *moncel* « amoncellement, tas », qui est la version de Z²¹ (*monsiaux*).
- v. 2470 Le vers est ailleurs complété par la fin de la comparaison, qui n'est pas essentielle : *Qu'Acis ne sambloit avant estre* (éd. C. De Boer, XIII, v. 4140).
- v. 2473-2476 Réécriture de *En l'iaue, et l'iaue tient encors / Celui nom qu'il avoit en cors / Ains qu'il fust ne mors ne muez. / Ses noms ne li fu remuez /* : « *Accis* » *ot nom avant et puis* (éd. C. De Boer, XIII, v. 4143-4147).
- v. 2477 Suppression des vers qui résument la fable précédente à la suite de son allégorie (éd. C. De Boer, XIII, v. 4295-4298).
- v. 2488 Sur *aduit*, cf. note III, v. 1292. Une fois de plus, *aduit* s'éloigne de la stricte traduction du texte ovidien qui reste ici allusif. Ovide évoque une baie (*ubi est lassata, seductos nacta recessus / Gurgitis, inclusa sua membra refrigerat unda* « quand elle est lasse, si elle trouve une baie où refluent les eaux de l'abîme emprisonnées, elle y rafraîchit ses membres », (*Mét.*, XIII, v. 902-903)).
- v. 2494 Nous corrigeons selon Z⁴ dont la leçon s'approche d'*habiterres* (*Nouviaux dieux, novviaux habiterres*, éd. C. De Boer, XIII, v. 4314).
- v. 2501-2504 Réécriture (YZ) de *Scilla, qui la bruïçon oi / Dou dieu venant, si s'esboï / Si torne en fuïe à terre soïche / Quar ne vialt que li diex la toïche* (éd. C. De Boer, XIII, v. 4321-4324). Sur *bruïçon* voir la note V, v. 1373-1374. La rime *soïche / toïche* semble un autre élément perturbateur. La leçon de Z²¹ *la sache* « la malmène » est plus logique que celle de Z³⁴ dans laquelle l'emploi du pronom *le* laisse penser que Scylla se cache afin que le dieu ne remarque pas sa fuite, ce qui est contraire au sens du texte.

- Sur *s'esboï*, cf. note III, v. 155.
- v. 2509-2510 *S'encruça sor le someçon / D'un hault mont, d'un hault cruquençon* (éd. C. De Boer, XIII, v. 4330-4331). Pour *someton*, qui est aussi la leçon de Y, cf. note I, v. 1095. Au vers 1960 du troisième livre, les témoins Z²¹ présentaient, comme Z³⁴ ici, la leçon *tarteron*, qui semble formée à partir de *tertre*.
- v. 2516-2517 Reprise répétitive de *De la figure qu'il avoit / De sa couleur, de sa faiture* (éd. C. De Boer, XIII, v. 4336-4337).
- v. 2553 *Si savoit bien aeschier* (éd. C. De Boer, XIII, v. 4373). C'est la forme verbale *aeschier*, basée sur *esche* « amorce » (FEW III, 244a), qui semble le point de départ des variantes *aenchier* (YZ²¹), *en eschier* (Z⁴) et *enchier* (Z³). La variante de Z⁴ semble la plus satisfaisante, car elle reprend la base *eschier* ; une forme *eneschier* « amorcer » est en outre attestée (FEW IV, 244b).
- v. 2575-2576 Le détail de ces vers ne figure pas chez Ovide, mais seulement dans sa *translation* : *Quant de ma serve ou de ma bote / Ot traite ma peschaille tote* (éd. C. De Boer, XIII, v. 4397-4398). Le terme *poche* convient au contexte : il désigne habituellement un sac et semble se doter du sens spécifique de « filet servant à prendre le poisson ». Le DMF contient plusieurs exemples de cette signification, mais pour les lapins plutôt que les poissons. Le nom *serre* s'applique aussi au contexte, puisqu'il contient le sème de la fermeture et de l'emprisonnement. Un exemple d'Eustache Deschamps renvoie à une « réserve » qui contient des poissons (Gdf VII, 397b). Il se fait ainsi synonyme de *serve*. Le terme rare *serve* « réserve » s'emploie seulement en moyen français, assez tardivement, au sens plus précis de « réservoir d'eau où l'on conserve le poisson » (FEW XII, 530b pour les xvi^e et xvii^e siècles ; Gdf VII, 400c). Il formerait un doublet avec *botte* signifiant « assemblage d'objets de même nature liés ensemble », ici plus précisément un ensemble de poissons (FEW 15/1, 229b ; DMF).
- v. 2650 Réécriture de *De barbe ferromneuse et vert* (éd. C. De Boer,

XIII, v. 4472). Le passage traduit très exactement le latin *uiridem ferrugine barbam* « barbe, dont la couleur verdâtre rappelle la rouille du cuivre » (*Mét.*, XIII, v. 960). En revanche, les leçons *fourchonnee* (Z³⁴Y) et *fourchue* (Z²¹) n'évoquent pas du tout le caractère ferrugineux de la barbe. Cette banalisation est certainement due à la rareté de l'adjectif *ferroneus* que le FEW considère comme un *hapax*, tiré de notre passage (FEW III 471b; Gdf III, 767b; Mts 1530a), mais que l'on retrouve finalement dans Z en XV, v. 1992. De son côté, l'adjectif *fourchonné* semble dériver de *fourchon* « fourche ». Il signifie probablement « fourchu », ce qui rejoint la variante *fourchue* (Z²¹).

LIVRE QUATORZIÈME

- v. 1-8 Cette ouverture se trouve uniquement dans Z. Elle justifie la présence du personnage et renforce le lien avec la fin du livre précédent.
- v. 11 Vers orphelin, qui rime dans la tradition avec *Et sor la joè au jaiant mise* (éd. C. De Boer, XIV, v. 4).
- v. 18 *et pour est*, cf. t. I, p. 36-37.
- v. 52-53 Cette précision géographique, présente dans YZ, dérive directement des *Métamorphoses* : *Messenia moenia contra* (*Mét.*, XIV, v. 17).
- v. 100-101 *Ne te desfai pas de la grace / De ta forme ne de ta face* (éd. C. De Boer, XIV, v. 91-92). L'emploi du verbe *desfier*, commun à Y et Z, ne correspond pas tout à fait au sens des paroles de Circé, qui semble plutôt inviter Glaucus à reconnaître sa beauté, égale à la puissance qu'elle a.
- v. 116 *met* (Z³⁴) pour la P2 *mets*.
- v. 125-126 Suppression (YZ) de *Et pour ce qu'ele ne pot mie / Le dieu grever, ou come amie* (éd. C. De Boer, XIV, v. 117-119).
- v. 135 La variante de Z⁴ rejoint la fin du vers *Si s'en vait, que plus n'i deloie* (éd. C. De Boer, XIV, v. 128).

- v. 149 Dans YZ sont omis les vers : *Vient au gort et si l'envenime / Si le bonist, si l'enchantine* (éd. C. De Boer, XIV, v. 143-144).
- v. 176 *Et les jambes a plains de chiens* (éd. C. De Boer, XIV, v. 171). Le passage de *plains* à *plaines* (Z) serait la cause de l'hypermétrie.
- v. 196-199 Par cet ajout, le remanieur crée une transition entre ce passage et la mention du sort que Glaucus réserve à Ulysse.
- v. 212 L'apposition *fuitis de Troie* n'est présente que dans Z. On la retrouve notamment chez Christine de Pizan dans *La cité des dames*. Voir à ce sujet J.-C. Mühlethaler, *Énée le mal aimé. Du roman médiéval à la bande dessinée*, Paris, Les Belles Lettres, 2016.
- v. 216-217 Ajout de deux vers (Z), dont l'un est orphelin dans Z³.
- v. 226-226 Ajout à valeur de transition.
- v. 243-259 Ajout. Ce passage ne doit rien au *Roman d'Eneas* dans lequel Énée souffre de ce départ.
- v. 271-290 Le texte s'éloigne de la version originale au même moment où la fable de Didon s'interrompt dans Y. Si le passage manquait dans le modèle de YZ, le remanieur a peut-être voulu terminer le récit d'une histoire qu'il jugeait importante. Ce manque expliquerait pourquoi le remanieur s'écarte considérablement de la version originale. La plainte de Didon passe du discours direct (éd. De Boer, XIV, v. 341-473) à une narration prise en charge par le remanieur, qui résume les paroles de Didon. Le remanieur ne décrit pas le vain réconfort de la sœur de Didon ainsi que l'histoire de la conquête par Didon de Carthage. Il ne reste, dans Z, que l'éloge de Didon et la tristesse de son peuple à sa mort. La façon dont Didon se donne la mort est également changée. Elle ne se jette plus dans un bûcher, mais se transperce avec l'épée de son amant. Cette mort ne correspond pas à la version d'Ovide, qu'amplifie l'auteur original, ni complètement au *Roman d'Eneas*. Chez Ovide et dans le *Roman d'Eneas*, Didon se frappe d'une épée en même temps qu'elle est sur le bûcher.

Dans la première rédaction de *l'Histoire ancienne jusqu'à César* (section de l'histoire d'Énée, manuscrit Paris, BnF, fr. 20125 du XIII^e siècle), la mort de Didon est similaire à celle que relate Z : *et quant se fu par si soule desmentee, ele prist une espee qu'Eneas avoit la laissez si s'en feri parmi le cors a droite* (ms Royal 20 D.I., *The Values of French*, <https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/interpretive/section/6>, consulté le 22 mai 2022). La même référence se trouve dans la seconde rédaction.

- v. 291 Le début du voyage d'Énée après sa fuite est absent de Y et Z (éd. C. De Boer, XIV, v. 597-790).
- v. 298 L'adjectif *paluable* « marécageux » est uniquement attesté par l'*Ovide moralisé* (Gdf V, 713a ; FEW VII, 531a).
- v. 314-316 Réécriture de « *Eneas, le cui bardement / Et la pitiez est esprouvee, / Molt m'as grant requeste rovee* » (éd. C. De Boer, XIV, v. 812-814).
- v. 325-326 *Mes sauvement là te menrai / Et sauvement t'en ramenrai* (éd. C. De Boer, XIV, v. 823-824). La forme *remenrai* semble une erreur pour *te menrai*, version majoritaire dont s'approche celle de Z²¹ (*t'y menray*).
- v. 368 Reprise de *Qui li estoient à venir* (éd. C. De Boer, XIV, v. 867), dont l'hypométrie est corrigée dans Z²¹.
- v. 389 *Qui dou mont seroit dame et mestre* (éd. C. De Boer, XIV, v. 887). La rime inexacte *maistresse / estre* est certes corrigée dans Z², mais seulement par un correcteur ultérieur, ce qui ne nous permet pas de considérer sa correction.
- v. 396 *Si que queroit* (Z³) est isolé, mais cette proposition subordonnée comparative ne perturbe nullement la compréhension.
- v. 422 *et pour est*, cf. t. I, p. 36-37.
- v. 444 *Et se j'eüsse main à main* (éd. C. De Boer, XIV, v. 942). Sur *main a main*, voir note II, v. 1319.
- v. 457 *Qui dou don m'iert à avenir* (éd. C. De Boer, XIV, v. 955). L'hypermétrie de Z³ ne crée pas de difficulté et rejoint, partiellement, la tradition, même s'il semble plus probable que la préposition *a* ait été supprimée par le remanieur à la suite du passage de *iert* à *estoit*.

- v. 463-464 Réécriture de *Vielle et seche et regreillie / Assez fui greille et alignie* (éd. C. De Boer, XIV, v. 961-962). Le verbe *regreillier*, qui reçoit sa première attestation dans l'*Ovide moralisé* (Gdf VI, 747c), paraît assez rare. Cela pourrait expliquer les variantes de Z, *regredelie* Z³ et *regredillee* Z⁴²¹, probablement formées à partir de *gredelir* « faire rôtir » (Mts 1771b) ou *grediller* « brûler à petit feu » (Gdf IV, 343c). La coordination avec *vielle* et *seiche* laisse supposer que le participe passé a plus particulièrement le sens de « ratatiné ».
- v. 477 Vers orphelin censé rimer avec *Tant entendirent au venir* (éd. C. De Boer, XIV, v. 1720).
- v. 478 *Que d'enfer vint en Euboïce* (éd. C. De Boer, XIV, v. 1721). Le nom propre n'est clair ni dans Z³⁴ ni dans Z²¹, même si ce dernier groupe maintient l'octosyllabe (*Boisice*).
- v. 489 *Plains de cogneüe pitié* (éd. C. De Boer, XIV, v. 1732).
- v. 511 *Achaimenidem a trouvé* (éd. C. De Boer, XIV, v. 1766). Le nom propre est facteur d'hypométrie.
- v. 524-529 Ajout explicatif.
- v. 535-539 *Coment es tu de mort gueris ? / Com porte troyane nez / Home qui de Grece soit nez ?* (éd. C. De Boer, XIV, v. 1782-1784). La réécriture de Z tente, semble-t-il, de clarifier le texte, même si la coordination entre *Coment as tu esté gariz* et la suite n'est pas évidente.
- v. 542 Suppression de la description de la tenue d'Achéménide (éd. C. De Boer, XIV, v. 1789-1795).
- v. 544-551 Reprise éd. C. De Boer, XIV, v. 1796-1804. L'auteur original évoque le fait qu'Achéménide s'est retrouvé seul avec le géant. En revanche, il n'explicite pas qu'Énée était son ennemi.
- v. 563 *Par lui sui orendroites vis* (éd. C. De Boer, XIV, v. 1816). Nous ne corrigeons pas les variantes comme *orendroit* pour *orendroites*, même si Z⁴ rejoint ici la tradition. L'emploi plus commun de la forme *orendroit* explique ce changement.
- v. 570 Sur *desjulé*, cf. note I, v. 2510.
- v. 616 Dans la tradition, ce vers orphelin entre dans le passage

- De son oeil, dont l'a desjulé / Ulixes, qui l'a avuglé* (éd. C. De Boer, XIV, v. 1869-1870).
- v. 617-622 Les pronoms personnels objet se réfèrent d'abord au singulier, puis au pluriel. Le géant s'en réfère à Ulysse, seulement, puis à Ulysse et ses compagnons. Seul le pluriel est employé dans *A*¹.
- v. 623-631 Ajout à valeur dramatique.
- v. 636 *sanz* pour *sanc* (*Z*⁴²¹).
- v. 643-645 Reprise maladroite de *Taintes d'umaine occision / Si vi la circuicion* (éd. C. De Boer, XIV, v. 1889-1890); elle engendre dans *Z*³⁴ un vers en trop et un couplet répétitif. Le terme *cirquission* désigne ici les alentours de la grotte.
- v. 682 La changement de conjugaison d'*espovanter* en *espovantir* s'explique à partir de la forme *espaourir* (*Si me faisoit espaourir*, éd. C. De Boer, XIV, v. 1927).
- v. 702 Le verbe *atendre* convient mieux au sens du passage en plus d'être la même leçon que *A* et *Y*.
- v. 766 La forme *vimes* correspond à la P4 du parfait de *venir* qu'on peut rencontrer en moyen français.
- v. 784-785 La rime *corismes / garismes* (*Z*²¹) intervient déjà dans *AY* (éd. C. De Boer, XIV, v. 2177-2178). La version du scribe de *Z*³ altère la rime mais rétablit une conjugaison plus habituelle.
- v. 810-811 Ajout. Le substantif *acroche* n'est répertorié qu'en moyen français avec le sens concret d'« agrafe, attache » (FEW XVI, 403a), qui ne convient pas au contexte. C'est seulement plus tard, chez Agrippa d'Aubigné qu'on le rencontre avec le sens figuré qu'il a dans *Z* : « embarras, obstacle, difficulté » (TLF).
- v. 816-817 Ajout.
- v. 860 Initialement, le texte est plus logique : *Lor encontre nous desplesoit* (éd. C. De Boer, XIV, v. 2399).
- v. 869 Le vers orphelin dans *Z*³ est essentiel pour comprendre la suite introduite par l'adversatif *mes*.
- v. 876-877 La rime n'est pas très riche dans *A*¹ non plus : *ouvree / broudee*.
- v. 886 *il pou el*, voir t. I, p. 42.

- v. 891 *Cyrce la force et la nature* (éd. C. De Boer, XIV, v. 2430). Le terme *aventure*, employé seulement dans Z³⁴, peut ici désigner, par métonymie, le danger inhérent à une chose (DMF).
- v. 897 *A pois et par proporcions* (éd. C. De Boer, XIV, v. 2436). La forme *just* est employée pour *juste*, peut-être au départ pour une raison métrique et conformément au résultat de l'évolution héréditaire ou par différenciation hyper-correcte des genres (DEAF J 780).
- v. 904 *Si nous ora bone aventure* (éd. C. De Boer, XIV, v. 904) indique que la variante *aura* (Z³⁴) est utilisée pour le verbe *orer*.
- v. 923 La rime a légèrement pâti de la réécriture de *Ja pour honte n'en quier noier* (*Je pour honte nel puis noier Y*) en *Ja pour honte ne (nel Z²¹) quier celer*.
- v. 934 *Partoie em bas, temptant la voie* (éd. C. De Boer, XIV, v. 2474). Sur *tempter*, voir la note I, v. 1341-1342.
- v. 932 Ce vers orphelin rime dans A¹ avec *Plain de rués et de redouble* (éd. C. De Boer, XIV, v. 2472). Il manquait probablement dans l'archétype de YZ, car Y présente un vers isolé : *S'oi la veue noire et trouble*.
- v. 939 *Si nous fist lors tous entecier* (éd. C. De Boer, XIV, v. 2479). La forme *entechier* correspond au verbe *enticier* « exciter ».
- v. 1000 *Si dist l'en sor nous la converse* (éd. C. De Boer, XIV, v. 2540) repris en *Si nous out dit la descouverte* (Y). L'emploi du mot *controverse* n'est pas facile à comprendre dans ce contexte. Il ne renvoie pas à un désaccord mais plutôt à l'inversion d'une première action, comme l'adjectif substantivé *converse*.
- v. 1023-1029 Ajout.
- v. 1116 *Cueillir flours por faire charois* (éd. C. De Boer, XIV, v. 2761). La version de Z s'apparente au substantif *charmoie* « charme, enchantement » (Gdf II, 74c), dont la terminaison est modifiée pour la rime.
- v. 1122-1123 *Que de soi maniere ne sot. / Les flours pert qui cueillies ot* (éd. C. De Boer, XIV, v. 2767-2768). La rime et l'hypométrie sont le résultat de la mauvaise transmission de *cueillies ot*.

- v. 1161 La forme *nielle*, qui figure aussi dans *A*¹, provient du latin *nebula*. La leçon de *Z*²¹ adopte une forme plus courante.
- v. 1222 Ce vers est orphelin dans *Z*, à défaut de la proposition suivante : *Lors se torna vers orient* (éd. C. De Boer, XIV, v. 2868). Le recours à la même rime pour quatre vers en serait la cause.
- v. 1256 La leçon de *Z*³⁴ (*fondree*) est isolée par rapport à *contree*. Le mot *fondree* « lie » existe (Gdf IV, 59a), mais pour des textes plus tardifs du xvi^e siècle. En outre, le sens de « lie » n'est pas à propos. En rapport avec son étymon *fundus*, nous supposons que le terme désigne un endroit reculé ou, comme le nom *fondriere*, un « bas-fond » (Mts 1582b). Dans des parlars modernes, du Poitou ou du centre, le terme « fondrée » renvoie à un lieu reculé (FEW III, 871b).
- v. 1277-1278 *Et ceulz d'enfer et ceulz d'abisme, / Si reclaimen Echaten meisme* (éd. C. De Boer, XIV, v. 2923-2924).
- v. 1287-1288 Réécriture de *Et les pierres es crues sonerent / Qui roeuz muïssemens donerent* (éd. C. De Boer, XIV, v. 2934-2935). La reformulation de *Z*³⁴ rend aussi compte du vacarme des pierres. La version de *Y* est encore différente : *Et les pierres encreus sonnerent / Car entreux grant noise donnerent*.
- v. 1326-1327 La répétition du verbe *querir*, employé d'abord sans complément, désigne le premier emploi de *Quierent* dans *Z*³ comme une erreur pour *Queurent*.
- v. 1328 *Et portent brandons contralables* (éd. C. De Boer, XIV, v. 3284). L'adjectif *ardable* n'est pas bien répertorié. Nous le connaissons seulement par un dictionnaire latin-français du xv^e siècle (ca 1420-1440) au sens de « combustible » (AND ; FEW XXV, 114b ; DMF). L'adjectif *contralable* est une source de difficultés, comme en II, v. 292-294 (voir la note).
- v. 1477-1478 La précision se retrouve uniquement dans les témoins de la famille *Z*. La leçon de *Z*²¹ est plus fluide pour la syntaxe. Celle de *Z*³⁴ reste cependant acceptable et même juste pour la métrique.
- v. 1479-1481 Reprise de *Ains dona cuite en herité, / Que faite y ot une*

- cité, / Et sa fille par mariage* (éd. C. De Boer, XIV, v. 3705-3707). La réécriture maladroite de Z fait perdre de vue que *donner* a aussi pour complément *sa fille*.
- v. 1517-1518 Minerve et Pallas sont bel et bien la même personne, ce qu'on retrouve dans la version de A.
- v. 1545 La version de Z²¹ rejoint celle de la tradition.
- v. 1570 *Me paia de mon viel pechié* (éd. C. De Boer, XIV, v. 3797), qui est aussi la version de Z²¹, est plus juste que celle de Z³ dans laquelle l'emploi du futur coïncide mal avec le récit d'un fait passé.
- v. 1580-1581 Réécriture de *Tant avions qu'en mer qu'en terre / Souffert paine, dolor et guerre* (éd. C. De Boer, XIV, v. 3807-3808).
- v. 1597 *Nuls ne porroit avoir pior* (éd. C. De Boer, XIV, v. 3824). La rime *paour / paour* semble corrigée, dans Z⁴, en une variante qui rejoint la tradition, même si celle de Z³²¹ ne pose pas de problème.
- v. 1600 *et pour est, cf. t. I, p. 36-37.*
- v. 1610 La graphie *courourx* (Z³⁴) résulte probablement d'une hésitation entre *courour* (voir IX, v. 72 ; XII, v. 954 et XIII, v. 2039) et *couroux*.
- v. 1622-1623 La rime *regronde / respondre* dérive du passage de *Venus osoit regronde* à *Venus estoit regronde*. Le verbe *regronde* est uniquement attesté par l'*Ovide moralisé* (DEAF G 1471), ce qui explique peut-être la tentative de réfection dans Z.
- v. 1630-1633 Cet ajout, commun à YZ, semble inspiré des *Métamorphoses* où l'auteur décrit le changement des autres parties du corps du personnage. En revanche, dans la version des manuscrits de l'édition des Belles Lettres par G. Lafaye, il est question du coude (*cubitus* v. 501) et non des côtes ou flancs.
- v. 1646-1647 Reprise de *Si vont la nave avironant, / Entor nos avirons noant* (éd. C. De Boer, XIV, v. 3869-3870). Pour le second vers, on attendrait plutôt l'expression *tout entour* que *tout en tout*, mais cette dernière fait sens.
- v. 1648-1653 Adaptation de *Qui savoir veult la vérité / De lor doutable qualité, / Quel forme il ont et quel semblant : / Blanc sont*

- et à cigne samblant, / Mes droit cigne ne sont ce pas : / La glose afferme endroit ce pas / Que moès ont nom cil oisel / Que devindrent li damoiseil* (éd. C. De Boer, XIV, v. 3871-3878). L'adaptateur a supprimé la comparaison de l'oiseau avec le cygne et omis la référence à une glose.
- v. 1654-1667 Ce passage, ajouté par le remanieur, permet de clore le récit de Diomède. Le remanieur donne ici au nom *muableté* le sens encore inconnu de « métamorphose ».
- v. 1678-1680 *Là trouva fosses grans et creuses / De parfonds forés ombreuses / Qui goutent assiduellement* (éd. C. De Boer, XIV, v. 4053-4055). Dans le premier vers, l'emploi de la forme *creuses*, correspondant à l'adjectif *creus*, s'adapte mieux à la description de *fosses* que l'adjectif *crueuses*, employé dans Z⁴²¹. Nous maintenons donc la version de Z³ : ce qui est plus insolite dans le vers de ce manuscrit c'est la référence à un lieu dans le lieu évoqué (*la ou ot*), selon une erreur qui devait figurer dans le modèle de Z³⁴, dans la mesure où le copiste de Z⁴ biffe *ou f* avant d'écrire *ot fosses*.
- v. 1684-1685 La rime altérée *cheivre / riviere* dépend de la réécriture de *Li diex qui les piez a de chievre. / Appulus, un vilain ovievre* (éd. C. De Boer, XIV, v. 4059-4060). Le deuxième vers est aussi modifié dans Y : *Auplus un vileins enrievre*. Le terme inconnu *ovievre* serait à l'origine de ces changements. Il désignerait ici un berger, selon sa formation à partir d'*ove* « brebis » (Gdf V, 678a).
- v. 1687-1688 L'apposition peu heureuse, *Les nimphes*, s'explique par la réécriture d'après *Chaça de cele region / Les nimphes et premierement* (éd. C. De Boer, XIV, v. 4062-4063).
- v. 1731 Le terme *greveur* est attesté pour désigner une personne, « celui qui attaque » (Gdf IV, 353c). Or, en contexte le nom renvoie plutôt à une situation pénible.
- v. 1737-1738 Reprise de *Que par le haut mast vait rampant / La flambe, et les voiles alument* (éd. C. De Boer, XIV, v. 4224-4226).
- v. 1775-1779 *Si la plonge sous la marine / Pour l'escourre au feu et tolier. / Li fust pristrent à esmolir* (éd. C. De Boer, XIV, v. 4262-4263). Le rapport logique entre *Pour l'escourre au feu et*

- toullir* et la suite est moins logique que dans la version majoritaire.
- v. 1788 Le substantif *charine* est ici employé pour *carine* « partie immergée de la coque d'un navire, carène » (DMF).
- v. 1790 *Et les antempnes bras devindrent* (éd. C. De Boer, XIV, v. 4277) traduit *antemnae brachia fiunt* « les vergues sont à présent des bras » (*Mét.*, XIV, v. 554). La version de Z³⁴², *archenes*, semble être une erreur pour *anthenes*, qui rejoint A. La version de Y est elle aussi erronée (*attempts*).
- v. 1793 *Naiadianes de mer sont* (éd. C. De Boer, XIV, v. 4280). La mécompréhension de la référence aux Naiades, une sorte de nymphe, est probablement à l'origine de la forme *Neiees* ou encore de la répétition *Nees* de Z⁴²¹.
- v. 1849-1850 Reprise de *Et des faveloiches vola / Uns oisiaus, qui lors fu veüz* (éd. C. De Boer, XIV, v. 4336-4337), dans laquelle le pronom *qui* se rapporte à l'oiseau en question. Le nom *flamesches* est assez proche de la leçon *flamesques* de Y (*Et des flamesques y vola*).
- v. 1861 Le nom *jardre* (*jarde* A¹) serait calqué, selon C. De Boer, sur le latin *ardea*, qui réfère à un héron (éd. C. De Boer, t. V, p. 121). Cependant, nous nous demandons si l'auteur de l'*Ovide moralisé* ne convoque pas ici l'oiseau, le *jardre*, qu'il évoque déjà au livre V, v. 3447 et qui désignerait un oiseau nocturne (DEAF J 145).
- v. 1886 *Ses filz Yulus Aschanie* (éd. C. De Boer, XIV, v. 4597) semble désigner Ascagne, alors que le remanieur identifie deux fils, ou un nom composé. Cette erreur revient au vers 1961 (*Ylus et Eschamie*).
- v. 1944 Le vers rime dans AY avec *Que li cornus ot espurgié* (éd. C. De Boer, XIV, v. 4658). Il n'est pas ici essentiel à la syntaxe.
- v. 1983-1984 Ajout propre à YZ.
- v. 1990-1991 La maladresse de construction est due à la reprise de *il perdi* (éd. C. De Boer, XIV, v. 4778) en *le perdi*.
- v. 2011 C. De Boer signale que l'auteur fait ici une erreur, dans la mesure où Ovide n'évoque pas le roi Palatin mais le peuple que gouverne Procas (*Iamque Palatinae summam*

- Proca gentis habebat* « Déjà Procas gouvernait le peuple du Palatin », *Mét.*, XIV, v. 622) (éd. C. De Boer, t. V, p. 134).
- v. 2037 Sur *appens* voir note III, v. 2269.
- v. 2057 Le vers qui manque uniquement dans Z^3 n'empêche pas de comprendre le texte.
- v. 2085 Modification de *Puis ressamblait messoneor* (éd. C. De Boer, XIV, v. 4942). Nous ne savons pas exactement à quelle profession renvoie le nom *meteur*, peut-être à un fauconnier (DMF), ce qui convient approximativement au cadre rural de cette fable.
- v. 2100 L'absence du *s* de *cueurs* se justifie par le fait que le mot est suivi d'un terme commençant par un *s*.
- v. 2123 *Son chief fu blans de cheunesce* (éd. C. De Boer, XIV, v. 4980). La structure de Z^3 est complexe et répétitive, contrairement à celle de Z^{42} .
- v. 2126 et pour *est* (Z^{421}), cf. t. I, p. 36-37.
- v. 2164 Réécriture hypométrique de *En une vis, qui par mestrise* (éd. C. De Boer, XIV, v. 5021). Le terme *vis* est finalement employé plus loin au v. 2180. Il constitue un terme assez rare (DMF), dont on trouve peu d'exemples dans les dictionnaires.
- sept* pour *sep* (Z^{21}).
- v. 2167-2172 Reprise de *Cil l'esgarda, qui à envis / Ne quiert pas cause n'achoisson / De metre la belle à raison* (éd. C. De Boer, XIV, v. 5024-5026).
- v. 2218 La leçon de Z^4 , *par mon alos*, et celle de Z^{21} , *par mon avis*, paraissent être des réfections, qui s'éloignent légèrement de la version sans doute originale *Prendre seignor, ja, par mon los* (éd. C. De Boer, XIV, v. 5069).
- v. 2242 L'emploi du pronom régime *te* est plus attendu que celui de *se*, comme dans la tradition.
- v. 2274 Ce vers orphelin rime dans la tradition avec *Come il est à une autre pris* (éd. C. De Boer, XIV, v. 5125). Dans Z^{21} , l'erreur est palliée par le changement du passage en *Une dame de grant renom / Fut qui Anazerete eut nom. / Ypis eut en lui son cueur mis, / Un varlet né de bas amis*.

- v. 2278 *amis* : la même leçon figure dans A¹. Nous la comprenons mal. Ovide précise qu'Iphis est né d'une famille humble (*Mét.*, XIV, v. 698 *humili de stirpe creatus*), l'auteur dit peut-être maladroitement la même chose.
- v. 2282-2286 Reprise maladroite et ajout à partir de *Estouvoir ? Voire, quar pooir / Et force mist, se riens vausist / Que son cuer ne lui retraisist* (éd. C. De Boer, XIV, v. 5134-5136).
- v. 2298-2299 Il s'agit là d'une adaptation de *Son cuer descouvre à la norrice / Si li pria moult humblement* (éd. C. De Boer, XIV, v. 5148-5149). Ce léger changement apporte de la clarté au récit, même s'il n'était pas ambigu.
- v. 2304-2316 Amplification de *Ha, com tantes fois vit ses flours / Sous l'auvane de la meson ! / Tant en traist mal que james home* (éd. C. De Boer, XIV, v. 5154-5156). Le mythe d'Iphis Anaxarète représente aussi dans d'autres textes un exemple tragique des méfaits de l'indifférence féminine. Tel est le cas chez Christine de Pizan dans *Le debat de deux amans*.
- v. 2329 *Qu'il ne porroit trouver merci / De dolour ot le cuer merci* (éd. C. De Boer, XIV, v. 5171-5172). Le vers devait être orphelin dans l'archétype de Z car il manque dans Z³⁴, diffère de la tradition dans Z²¹ et répète le vers précédent.
- v. 2357-2360 Développement de *Si porrois en moi regarder / Vos ieux saouler et respetre* (éd. C. De Boer, XIV, v. 5200-5201).
- v. 2414 Banalisation de *Fanfelue, ains est tout verité* (éd. C. De Boer, XIV, v. 5255) où *faible* vaut pour *fable* (Z⁴²¹).
- v. 2478 Dans tous les témoins Z, la forme *acheoit* est employée pour le verbe *echeoir* qui rejoint le sens de *Devoit avenir le regné* (éd. C. De Boer, XIV, v. 5650).
- v. 2571 Dans la tradition, l'animal est une louve (*louvesse*).
- v. 2586-2589 Ajout comme transition.
- v. 2644-2645 *Por le tornoisement veoir / Et pour elles esbaneoir* (éd. C. De Boer, XIV, v. 5809-5810). Sur la rime *veoir / esbaneoir*, qu'on retrouve aussi dans Y, cf. introduction.
- v. 2647 *Il et li sien femes choisir* (éd. C. De Boer, XIV, v. 5812). La version de Z⁴²¹ est plus juste du point de vue de l'intrigue et de la tradition.

- v. 2683 *Armee firent bien briefment* remplace l'entrée en scène un peu abrupte des Sabins : *Rome envaïrent fierement* (éd. C. De Boer, XIV, v. 5848).
- v. 2702 Reprise hypermétrique *D'escus tant qu'estoufee et morte* (éd. C. De Boer, XIV, v. 2702).
- v. 2726-2731 Réécriture de *Si fist ce qu'ele en pot seveaus : / Aus Naiadiane des eaus / Pria que conseil i meïssent* (éd. C. De Boer, XIV, v. 5892-5894). Sur *seveaus* et les changements qu'il engendre, cf. note II, v. 509 ; sur les Naiades, note XIV, v. 1793.
- v. 2772-2779 Vers ajoutés pour la cohérence du récit.
- v. 2784 Emploi de *il* pour *el*, qu'on retrouve dans *A¹*, cf. t. I, p. 42.
- v. 2816 *Jointes mains, à faces moillies* (éd. C. De Boer, XIV, v. 5971). La forme verbale *nullies* se rattache mal au verbe *nuller* « détruire, anéantir » (DMF) qui en outre n'est pas bien attesté, encore moins pour la description d'un visage.
- v. 2845-2852 Il est possible que cette addition cache une lacune dans le texte, celle du récit de la déification de Romulus et d'Hersilie.

LIVRE QUINZIÈME

- v. 63 La répétition de *riche* est une maladresse dans la reprise de : *Un riche homme preu et sené* (éd. C. De Boer, XV, v. 63).
- v. 142 Refonte de *Quanqu'il ot en pensé de faire* (éd. C. De Boer, XV, v. 142).
- v. 154-156 *En la vile où l'en le devoit / Condamner, car chaillous pre-noient / Blans et noirs, et si les metoient / En un pot egalment par nombre* (éd. C. De Boer, XV, v. 158-161). Il manque aussi dans *Y* le complément *le*, au premier vers. Le vers manquant dans *Z³⁴* ne nous semble pas indispensable au sens.

- v. 162-175 Tentative d'explicitation de *Et samblable coulour avoir / O les blans, si puet l'en savoir / Que dou forfet dont l'en l'encoulpe / Et achoissonne il n'i a coulpe, / Et se cil que l'en soupeçone / De cas de crime et achoissonne / Est coupables à escient, / Li cbail-lou blanc vont nerceent* (éd. C. De Boer, XV, v. 167-175).
- v. 219 Dans YZ sont supprimées les précisions qui aident à comprendre la mention du *terrien seignour* : *Qui de Same avoit la joustise / Et pour vivre à greignor franchise, / Fors de male subjection, / Lessa Same et sa region* (éd. C. De Boer, XV, v. 219-222).
- v. 298 La leçon de Z⁴ rejoint la tradition *Les oisillons par l'air volans* (éd. C. De Boer, XV, v. 301), mais celle de Z³ ne pose pas de problème sémantique.
- v. 323-329 Reprise de *Ce lor deiist au mais souffire / Des sauvages bestes destruire, / Celes qui s'efforcent de nuire / A cors d'ome et home ocient, / Mes mal font cil qui se cunchient / Por mengiers si ors et si vilz. / Bien ont teulz bestes, ce m'est vis / Par lor rage mort deservie / Mes mengier ne les doit l'en mie* (éd. C. De Boer, XV, v. 326-335).
- v. 333-334 *Que non pas les bestes sauvages / Seulement met l'en ore à mort* (éd. C. De Boer, XV, v. 338-339).
- v. 356-357 *Li bues neïs qu'ont il pechié ? / Por quel chose et por quel pechié ?* (éd. C. De Boer, XV, v. 363-364).
- v. 395 *Et je vous manifesterai* (éd. C. De Boer, XV, v. 414). La construction du verbe *magnefier* est moins évidente que celle de *manifester*.
- v. 398 *Les sentences et les decrez* (éd. C. De Boer, XV, v. 417). Le terme *degrés* semble erronément employé pour *decrez*.
- v. 401 La leçon de Z⁴ (*sera*) rejoint ici *Si vous sera par moi des-clos* (éd. C. De Boer, XV, v. 420).
- v. 481 *Li boms qui de sanc s'apasture* (éd. C. De Boer, XV, v. 502). L'emploi pronominal du verbe semble rare, mais n'a pourtant pas créé de difficultés.
- v. 490 Sur *variant* (présent de l'indicatif), cf. t. I, p. 41.
- v. 509 Le vers de Z³⁴ est celui de la tradition contrairement à Z²¹.
- v. 537 *Et pour Est*, cf. t. I, p. 36-37.

- v. 542-543 Réécriture de *Une cuite ou une gelee / Ains seroit tost cuite ou gelee* (éd. C. De Boer, XV, v. 563-564).
- v. 562 *Entre joenne et viel ensemment, / Atrempez raisonnablement* (éd. C. De Boer, XV, v. 585-586).
- v. 563 La conjonction *et* s'inscrit ici dans un rapport logique plus proche de la subordination à valeur consécutive.
- v. 566-568 *Qui viel et descrespi ressamble. / Cis temps a la crine perdue / Ou, s'il la, blanche et chanue* (éd. C. De Boer, XV, v. 590-592). La même redite, que transmet la rime *perdue / esperdue*, se trouve dans Y et Z. Sur *crepi*, voir la note XIII, v. 1304-1305.
- v. 572-573 *Ne nous ne serons pas demain / Teulz com nous somes orendroit* (éd. C. De Boer, XV, v. 598-599). Dans la version de Z, la répétition du verbe *estre* est omise.
- v. 581 La version *maris* s'explique comme une erreur à partir de *matris* (AY), terme médical désignant l'utérus.
- v. 592 Le vers est hypométrique car à la forme *geüismes*, employée par l'auteur original, s'est substituée la forme *jumes* (Z³⁴).
- v. 629-630 *Tant menjue et devore et mort / C'a petit et tout maine à mort* (éd. C. De Boer, XV, v. 655-656) manquent dans Y. La référence à *l'apetit* (Z³⁴) est une déformation de *c'a petit*.
- v. 642 *Li dui pesant c'est terre et onde* (éd. C. De Boer, XV, v. 668). La leçon *pesant* ne fait pas de difficulté dans Y, mais seulement dans Z. Nous comprenons la version *les deux passés* (Z³) comme « les deux derniers » parmi les quatre éléments évoqués.
- v. 659-650 Dans Y et Z, on comprend mal la concession qu'introduit l'adverbe *nonpourquant*. Elle s'explique par le fait que *permanablement* n'est pas la leçon de base : *Sont assis proloignablement* (éd. C. De Boer, XV, v. 675).
- v. 660 Réécriture hypométrique (Z³⁴) de *En atenvissant sa nature* (éd. C. De Boer, XV, v. 686). Le caractère scientifique du verbe *atenvir* « diminuer » (DMF) peut constituer l'élément déclencheur de cette modification.
- v. 668 *Et lor espece. Ensi nature* (éd. C. De Boer, XV, v. 694).
- v. 677 Dans Z³, le vers manque à cause du passage à la nouvelle colonne du feuillet.

- v. 706 *Por le defluevement de l'onde* (éd. C. De Boer, XV, v. 734). Le terme *desfluevement* « action de couler » est rare (FEW III, 642a ; Gdf II, 463b).
- v. 720 Le Gdf II, 386b-c relève le participe passé *crosté* « enfoncé, creux », d'après une première attestation de l'*Ovide moralisé* et le FEW II, 1384b (<*crypta*) réfère aussi à ce texte pour son attestation d'*encroster*. La rareté du terme ne pose pas problème, notamment aux v. 763 et 765 du livre XV.
- v. 740 *En Escoce court Hispanus* (éd. C. De Boer, XV, v. 774).
- v. 744 *Thir en Phenice* complète *Thiros et maintes autre viles* (éd. C. De Boer, XV, v. 778). Cette précision apparaît aussi dans Y (elle manque dans Y²). Elle correspond à la traduction du texte ovidien *Phoenissa Thyros* (*Mét.*, XV, v. 288).
- v. 759-780 Le passage manque en cet endroit à la fois dans Z²¹ et Y.
- v. 760 Réécriture de *Bien prez de Troezene, en Phite* (éd. C. De Boer, XV, v. 794). Il nous semble que le remanieur a compris que le texte référerait à une région de la Grèce antique, la Phthie.
- v. 772-773 Reprise maladroite de *Tout ausi com fet droitement / Le chevreterres qui chevrete / Enfler la pel de sa chevrete / Ou cil qui souffle en la vessie* (éd. C. De Boer, XV, v. 806-809). Le vocabulaire complexe du passage a pu entraîner la suppression de deux de ses vers et ainsi engendrer l'erreur d'accord du verbe *faire*.
- v. 775-776 *L'enfleüre ains y est encores / Un grans mons dès le temps de lores* (éd. C. De Boer, XV, v. 811). La variante *emsoufleüre* de Z³ s'analyse comme un dérivé de *soufflure* lui-même issu du verbe *souffler*. Il existe aussi un verbe *ensouffler* « souffler dans, gonfler » attesté au xv^e siècle (FEW XII, 411b).
La référence à la réputation du phénomène qui a donné lieu à une montagne semble une déformation de *mons* (éd. C. De Boer, XV, v. 812). Dans ce cas, l'expression de Z³ *ains y ot encores un grant non* nous semble plus facile

- à comprendre que celle de Z^4 *ains y est encores un grant non*, même si le verbe *estre* devait être la leçon originale.
- v. 777 *J'a peut être employé pour J'ai* (Z^4), cf. t. I, p. 41.
- v. 791-792 Réécriture de *Endroit le midi refredist / Au soir et au main entiedist* (éd. C. De Boer, XV, v. 827-828). La leçon un peu maladroite de Z^{34} s'écarte de *Et endroit midy reffroidist / Au soir et au main atieuist (atreuist Z^{21})* contenue dans $Z^{21}Y$. Même si la rime *l'evve / tenve* (Z^{34}) n'est pas très riche, la version de Z^{34} permet de contourner les difficultés du passage, difficultés que soulève notamment la variante incompréhensible de Z^{21} *atreuist*.
- v. 804 *Or ou electron sambleroit* (éd. C. De Boer, XV, v. 840). Le doublet synonymique *or et laiton* (Y^{13}) / *laton* (Z^{421}) se tient mieux que la coordination entre *or* et *baton*. La modification dans Y et Z provient vraisemblablement de la difficulté d'analyse du terme inconnu *electron*, dérivé à partir d'*electre* « ambre » (DMF, Mts 1089b), qui traduit le latin *electro* (*Mét.*, XV, v. 326). Le même mot *electre* avait déjà posé problème en II, v. 702 avec les leçons *et lettre Z^3* ainsi que *et lecture Z^4* .
- v. 818 Suppression de l'explication sur la nature enivrante de la source (éd. C. De Boer, XV, v. 859-876).
- v. 845 *Por nul embreneus ventement* (éd. C. De Boer, XV, v. 903). L'adjectif *embrineus* se forme vraisemblablement à partir de *bruineux* « chargé de bruine » et possède le même sens. Quant à *ventement*, il recevrait sa première attestation dans l'*Ovide moralisé* (Gdf VIII, 176a ; Mts 3417b).
- v. 846 Le nom du volcan, qui figure pourtant au début du livre XV, n'est pas compris : *Ethna, qui assiduellement* (éd. C. De Boer, XV, v. 904). Nous maintenons donc la forme *Hua* (*Herna Z^{21}*), faute de mieux.
- v. 860-863 *Et li conduis d'Ethna faudra, / Ou, se la terre se remue / Come beste, elle change et mue / Les conduis par où la flame ist / Et le feu par ailleurs vomist* (éd. C. De Boer, XV, v. 917-922). Il manque *Et le feu par ailleurs vomist*. Le sens du texte est en outre changé par d'autres modifications. On peut néanmoins comprendre ceci : « Ainsi Ethna ne brûlera

- plus, ou du moins si la terre remue, comme une bête qui change et mue, les conduits par où sort la flamme sort ».
- v. 868-869 La rime approximative *s'encruchent / mussent* provient de la réécriture de *Des vens, qui en terre s'encroient / Et souz les cavernes se boutent* (éd. C. De Boer, XV, v. 927-928).
- v. 870 *Si font par lor embrevement* (éd. C. De Boer, XV, v. 929). Le nom *embrevement* « impétuosité » (Gdf III, 40b) est essentiellement attesté par l'*Ovide moralisé* et la Bible de Macé de la Charité. Cependant, ni ce mot, ni ses dérivés ne se lisent dans la version Z, cf. note XI, v. 57-58. Le substantif *buisinement*, que l'on connaît essentiellement par l'*Ovide moralisé* (Gdf I, 756a ; Mts 475a ; DMF) ne renvoie pas seulement au son de la trompette, comme au livre VI, mais désignerait ici métaphoriquement le son du vent.
- v. 890 *La Tritoniane palu* (éd. C. De Boer, XV, v. 949) est une traduction de *Tritoniacam paludem* « lac Triton » (*Mét.*, XV, v. 358).
- v. 896 L'*Ovide moralisé* offre ici la première attestation du mot *enginneresse*.
- v. 903-904 *Quar l'abaille se crie et forme / Dou ventre des toriaux porris* (éd. C. De Boer, XV, v. 962-963). Le substantif *abaille* est mal rendu dans Y (*li boielle*) et Z. La *bouuelle* « entrailles » reste compréhensible, dans la mesure où il est question du ventre du taureau.
- v. 905-910 Réécriture de *L'escharbos rest nez et norris / Des chevaulz morans em bataille ; De l'escreveïce, sans faille / Qui les piez li erraceroit / Et l'autre cors enterreroit, / Icele enterree partie / Seroit en scorpion vertie / Qui point a son corbe aguillon* (éd. C. De Boer, XV, v. 965-971). Nous corrigeons *enterreroit* en *entameroit*, qui est plus proche du sens d'*arracher*, même si la forme de Z³⁴ est aussi proche du verbe *enterrer* qui est employé dans les vers suivants.
- v. 916 *regne pour raine* « grenouille », traduction de *rana* (*Mét.*, XV, v. 375).
- v. 918 *Et, por mieulz saillir, les derrieres* (éd. C. De Boer, XV,

- v. 979). Il y a dans *Z* une erreur de référence : *ceus* est censé reprendre le féminin *les quisses*. (Le passage est absent de *Y*).
- v. 924-925 Le *lechement* « action de lécher » reçoit sa première attestation dans l'*Ovide moralisé*. La leçon *pere* se retrouve aussi dans *A*¹, elle semble venir de *parer*.
- v. 956-957 *Il ne vit fors de cinamaïne, / D'encens, d'espices et d'amaine* (éd. C. De Boer, XV, v. 1017-1018). Le GdfC VIII, 187a, le FEW XXV, 292a et le DMF notent l'existence d'un *hapax arôme* en moyen français, daté du XIV^e siècle. Le mot ne doit pourtant pas être si rare que cela, puisque le remanieur le choisit pour en remplacer un autre et qu'il ne pose aucun problème dans les témoins *Z*.
- v. 982 Ovide évoque l'hyène (*Mét.*, XV, v. 410), mais sans préciser la nature de cet animal. C'est l'auteur de l'*Ovide moralisé* qui la décrit comme une sorte de serpent.
- v. 983-985 Nous ne voyons pas à quel autre animal que le caméléon la forme *gamaleon* peut référer, même si les attestations de l'ancienne langue confirment que le caméléon n'est pas un oiseau mais un reptile. Le texte latin n'aide pas à cet égard, car il ne mentionne pas de reptile. La syntaxe est perturbée par le manque des deux vers qui complètent la phrase : *Toutes les choses qu'il ataint / En samblable forme se taint* (éd. C. De Boer, XV, v. 1047-1048).
- v. 1015 Réécriture de *Sparte fu de grant vaillance* (éd. C. De Boer, XV, v. 1078). Cette reprise semble introduire un rapport d'opposition. Le passage manque dans *Y*.
- v. 1022 *Il n'en est fors tant qu'on les nome* (éd. C. De Boer, XV, v. 1087). Le début du vers de *Z*³⁴ n'a aucun sens. La version de *Z*²¹ reconstruit cet extrait mais son sens est acceptable.
- v. 1029 *il pour el*, cf. t. I, p. 42.
- v. 1061 Deux autres vers, non nécessaires, figurent dans *Z*⁴²¹ : *Maint baron la gouverneront / Si fort et poissant feront (Z⁴); Maint home la gourverneront / Qui fort et puissant la feront (Z²¹).*
- v. 1074 *Sera li rois deïfiez* (éd. C. De Boer, XV, v. 1141).

- v. 1124 *Un chevrolet crier et braire* (éd. C. De Boer, XV, v. 1195). On rencontre le nom *chevrolet* « petit chevreuil » chez Macé de la Charité (Mts 589a). En revanche, les dictionnaires n'attestent pas du nom *chevretton*, qui désigne vraisemblablement une petite chèvre.
- v. 1128-1129 *Qui puet occire l'oyselot / Et mengier qui pestre soulot* (éd. C. De Boer, XV, v. 1199-1200). La rime inexacte *oysellet / soulloit*, qu'on lit dans Z, provient d'une ancienne rime *oyselot / soulot*.
- v. 1133 Suppression d'une partie de l'énumération des autres animaux qu'il faut laisser vivre, selon Pythagore (éd. C. De Boer, XV, v. 1205-1220).
- v. 1189-1212 Passage absent de Z²¹ et de la tradition. Dans ce passage, le remanieur explique son refus des interprétations religieuses. Il est donc probable que ce passage ne figure dans Z²¹, qui conservent ces allégories, par souci de cohérence.
- v. 1253-1254 La version *Homes et femes, joenne et vuel / Mes sor tous en fist plus grant duel* (éd. C. De Boer, XV, v. 1271-1272) explique la rime approximative *viel / deuil* de Z. Le premier vers est changé, dans Y, probablement pour la rime : *Femme et hommes et jouvencel / Mais sur tous en fist plus grant duel*.
- v. 1278 *Qui ja li avint pesme et dure* (éd. C. De Boer, XV, v. 1296). La version est la même dans Y et Z²¹ ; celle de Z³⁴, avec la forme plus rare *pesime*, s'explique d'un point de vue métrique, du fait de la suppression de l'adverbe *ja*.
- v. 1288 Le verbe *asoïr* « poursuivre » est ici une variante de *parsoïr*, qu'on retrouve notamment dans A et Y.
- v. 1350 *misse*, P1 de l'imparfait du subjonctif de *mettre* (*meisse* Z⁴²¹).
- v. 1339-1341 *Si furent tuit essaboï / Por le moustre qu'il ont oï; / Et les oreilles chamuissant* (éd. De Boer, XV, v. 1355-1357). La forme verbale *chamuissant* est aussi banalisée dans Y.
- v. 1357-1358 La rime *contreval / travail* provient d'une rime initiale *contreval / traval* (éd. C. De Boer, XV, v. 1373-1374).
- v. 1365-1366 La rime *eslochés / froissés* (YZ) n'est pas très riche. Elle

- dérivait d'une rime *esloissiez / froissiez* (*S'oi tous les membres esloissiez / Et les os derrons et froissiez*, éd. C. De Boer, XV, v. 1381-1382). Ce passage traduit le latin *Membra rapi partim, partim reprensa relinqui / Ossa grauem dare fracta sonum* « une partie de mes membres emportée en avant, tandis que l'autre restait retenue en arrière, mes os se brisant à grand bruit » (*Mét.*, XV, v. 526-527). Le verbe *eslocher* « secouer » (DMF) rend compte de ce mouvement de va-et-vient.
- v. 1394 *D'une noeuve obscurité* (éd. C. De Boer, XV, v. 1412). Nous considérons *bruneuse* comme une variante de *bruineuse* « chargée de bruine ».
- v. 1437 Nulle question de satire dans les *Métamorphoses* mais plutôt d'un laboureur Tyrrhénien (*arator Tyrrhenus*, *Mét.*, XV, v. 553), ce qui est traduit par *li Tureniaus* (éd. C. De Boer, XV, v. 1461).
- v. 1439 Le texte latin traite en effet d'une motte de terre (*glæbam*, *Mét.*, XV, v. 555).
- v. 1441 *D'ome et li vit la bouche ouvrir* (éd. C. De Boer, XV, v. 1465). Comme le passage sort de la réalité, il ne fait pas grande différence que la motte ouvre la bouche ou non.
- v. 1494-1496 *Jusqu'il ot traite la lumiere / Dont il alumoit à l'entraille / Aus cornes Cippus* (éd. C. De Boer, XV, v. 1520-1522). C. De Boer nous livre les clefs de ce passage en le traduisant ainsi : « Jusqu'au moment où il porta la lumière non plus sur les entrailles de la victime mais sur les cornes de Cippus » (éd. C. De Boer, t. V, p. 230). Cependant, l'extrait est encore un peu différent dans Z : « Jusqu'à ce qu'il ait tendu la lumière, avec laquelle il éclairait l'intérieur des entrailles, vers Cippus ».
- v. 1545 Le vers absent de Z³⁴ est réécrit dans YZ²¹ en *Ou s'il est qu'on eslise (eslist Y) tel homme* reprenant *Ou s'il est drois qu'en lit tel home* (éd. C. De Boer, XV, v. 1572).
- v. 1549 Sur le nom *bruisçon*, apparemment formé à partir de *bruit*, voir la note au V, v. 1373-1374.
- v. 1560 *Des noves cornes qu'il avoit* (éd. C. De Boer, XV, v. 1589).

- Nous maintenons la leçon de Z^3 (*menues*), car elle ne pose de difficulté de sens ou d'interprétation, contrairement aux autres variantes de Z .
- v. 1612 Les témoins Z^{421} contiennent deux autres vers, comme dans la tradition, mais nous ne les jugeons pas nécessaires pour la compréhension du texte : *Qui Rome a misse a tel destresse / A tel angoisse en tel tristece.*
- v. 1613-1618 Ajout maladroit, dans la mesure où l'on passe d'un sujet pluriel à un singulier. La forme verbale *a tramis* s'accorde peut-être alors avec un sujet implicite « un messager (parmi les autres) ».
- v. 1672-1673 Cette leçon est aussi celle de A^1 , dans laquelle on attendrait *feroit* plutôt que *seroit*.
- v. 1681 Mauvaise emploi des cas : *li dieu* est pris pour *le dieu* (Z^{21}).
- v. 1733 *Et fu haut jusqu'au pis au temple* (éd. C. De Boer, XV, v. 1757). C. De Boer précise que ce vers traduit *Pectoribusque tenus media sublimis in aede constitit* « il se dresse jusqu'à la poitrine au milieu de l'édifice et promène autour de lui des regards étincelants » (*Mét.*, XV, v. 673). La leçon de Z^{21} , *pié*, atteste de la difficulté du passage.
- v. 1750 « *Amen, Sire, Ensi puisse il estre !* » (éd. C. De Boer, XV, v. 1724).
- v. 1758 Adaptation de *Puis escalorge et vait jetant* (éd. C. De Boer, XV, v. 1782). Sur le verbe *escalorger*, cf. note III, v. 294.
- v. 1763-1764 La rime *autel / moustier* s'explique d'après la rime initiale *autier / moustier* (éd. C. De Boer, XV, v. 1787-1788).
- v. 1780 Il convient de corriger la leçon *troien*, dans la mesure où les Romains sont issus des Troyens et n'auraient donc pas offert un tel sacrifice.
- v. 1803-1804 *Plevure et Caulone et Narice. / Bon vent avoit et bien propice* (éd. C. De Boer, XV, v. 1827-1828).
- v. 1810 *Qu'en Antion s'arreste au rivage* (éd. C. De Boer, XV, v. 1848).
- v. 1834-1835 Réécriture maladroite de *Autiers sor l'une et l'autre rive / Ot et grans feuz fu alumez* (éd. C. De Boer, XV, v. 1872-1873). Le début du deuxième vers est problématique dans Z . Il manque dans Z^3 un verbe, qui devait être *Ot*, mal

- transmis en *Or* dans Z^4 . La leçon de Z^{21} rejoint partiellement la tradition mais le manque de la conjonction *et* pose problème aussi.
- v. 1867 L'erreur *pour dieu servir et bonnorés* est commune à *Z*.
- v. 1901 *Sengoria* pour *Seignoria*, du verbe *seignorer* « dominer ».
- v. 1951 Simplification également dans *Y* (*tres grant*) de *Vestaus* (*Qui fait les Vestaus sacrefices*, éd. C. De Boer, XV, v. 1992).
- v. 1965-1966 Réécriture de *Et volontiers li aidissaint / A ce faire, s'il peüssaint* (éd. C. De Boer, XV, v. 2007-2008). L'accord au pluriel des formes *faissent* et *poissent* peut renvoyer aux dieux qui ne sont clairement mentionnés.
- v. 1978 Reprise de *Par les nues, qui nercissoient* (éd. C. De Boer, XV, v. 2020).
- v. 1992 Sur l'adjectif *ferroneux* cf. note XIII, v. 2650.
- v. 2009 La même simplification de *Et qu'aus boeles troeue l'on* (éd. C. De Boer, XV, v. 2055) apparaît dans *Y* et *Z*.
- v. 2108 *sa* pour *sai* (*say* Z^4 , *scay* Z^{21}).
- v. 2118 Ovide n'évoque pas la Grèce mais seulement la mer (*pontus quoque serviet illi* « la mer elle-même sera son esclave », *Mét.*, XV, v. 831). Les noms sont encore différents dans la version *A* : *Gete et Ponde*.
- v. 2121 La version de *YZ* est moins facile que *Si vaudra son cuer aploier* (éd. C. De Boer, XV, v. 2167). Il convient de comprendre *appoier* au sens figuré d'« appliquer qch. à faire qch. ».
- v. 2140 *Et sor les cieulz stellifiez* (éd. C. De Boer, XV, v. 2186). L'existence d'une construction *en es le jor* ou *en es le pas* (Cl. Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, *op. cit.*, § 148, p. 186) et l'hypométrie qu'engendrerait l'emploi moins redondant de *es* dans *Z* donnent une légitimité à *en eis*.
- v. 2152 *Sans apparoir à home né* (éd. C. De Boer XV, v. 2198). Malgré l'erreur d'accord, la leçon de Z^{34} est acceptable.
- v. 2163-2164 *Estoile est comete, ou comee, / Qui une grant come enflamee* (éd. C. De Boer, XV, v. 2209-2210). Si le substantif *comete* existe depuis le XII^e siècle (FEW II, 942b), en revanche nous ne connaissons pas le terme *comee*, qui semble ici

- l'exact synonyme de *comete*. Au vers suivant, le mot *come* « chevelure » est remplacé par la forme *ceue*, variante de *queue*, qui désigne la traînée lumineuse d'une comète.
- v. 2172 *cest pour set* (*Augustus set de verité*, éd. C. De Boer, XV, v. 2218).
- v. 2181-2182 *Nullui ne ne deporteroit / Home fors tant que drois seroit* (éd. C. De Boer, XV, v. 2227-2228). Le rapport de causalité rendu par *car* n'est pas simple à comprendre ; il s'est introduit dans Y et Z.
- v. 2193-2194 La rime de A¹ est *n'ot / regnot* contrairement à Y et Z³⁴.
- v. 2215 *Sacree entre les cesarains* (éd. C. De Boer, XV, v. 2261). Le dernier mot est censé être basé sur César, comme dans le texte latin (*Mét.*, XV, v. 864).
- v. 2217 Le syntagme *maistre des maintiens*, que l'on peut gloser par « maître des conduites, des situations », reprend *maistre et maintien*.
- v. 2282 Le sujet est *Tarquinus*.
- v. 2313 *çous* pour « seul ».
- v. 2330-2331 Les familles Y (avec une rime *terriens / guerriens*) et Z présentent la même reprise de *Qu'il iert bons clerc et bons terriers. / Larges donneres, bons guerriers* (éd. C. De Boer, XV, v. 7029-7030). Le nom *terrier*, au sens de « seigneur possédant terrien » (Gdf VII, 695b), semble moins attesté et moins longtemps que *terrien* avec le même sens (FEW XIII-1, 251b).
- v. 2375 La forme *mastre* vaut pour *maistre* (Z⁴²¹), ce qui explique la rime *estre / mastre*.
- v. 2451 Seuls les témoins Z³ et Z⁴ offrent la leçon *miracions*, par opposition à *mutacions*, qui est plus commune et plus adaptée au contexte.
- v. 2469-2470 Reprise de *Mes onc faindre ne fabloier / Ne porrent raconter Ovide* (éd. C. De Boer, XV, v. 7168-7169) dans laquelle *faindre* et *fabloier*, alors substantivés, deviennent les compléments de *raconter*. Voir la note V, v. 801 sur *fabloier*.
- v. 2478-fin L'épilogue est tout à fait raccourci et réécrit (éd. C. De Boer, XV, v. 7429-7548).